Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
UFR 09
Master Histoire des sociétés occidentales contemporaines
Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle

Faire l'histoire de la banlieue parisienne : politiques de la mémoire et du patrimoine à Athis-Mons, 1959-2001

Mémoire de Master 2 Recherche 2019-2020
Présenté par Romane Carballo
Sous la direction de Charlotte Vorms et Emmanuel Bellanger

En couverture : l’affiche de l’exposition « J’ai la mémoire qui planche, le Noyer Renard 1958-1991 », 1991, collection Maison de Banlieue et de l’Architecture.

Remerciements

Je souhaiterais remercier plusieurs personnes qui m'ont aidée dans la rédaction de ce mémoire :

Charlotte Vorms et Emmanuel Bellanger pour leur encadrement de qualité et leurs conseils durant ces deux ans d'études,

Les personnes en charge des archives des Portes de l'Essonne et de la Maison de Banlieue, qui ont eu la patience de répondre à mes (nombreuses) demandes,

Marie-Claire Roux et François Petit, respectivement présidente et directeur-fondateur de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, qui ont bien voulu répondre à mes questions,

Les personnes qui ont lu ou relu ce mémoire et m'ont épaulée durant cette période particulière : Gilles Lefèvre, Axelle, Lucie et Florence Carballo.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS **3**

TABLE DES MATIERES **4**

INTRODUCTION **6**

PARTIE 1 : L'EMERGENCE D'UN INTERET POUR L'HISTOIRE LOCALE A L'EPREUVE DES ALTERNANCES POLITIQUES : 1959 - 1989 **22**

CHAPITRE 1 : D'une municipalité à l'autre : ruptures et continuités (1959-1977) **23**
1.1 Les élections de 1977 : inventaire des forces en présence. 23
1.2 Cadre de vie et démocratie locale : le programme de l'union de la gauche 28
1.3 La politique culturelle de la ville : de la municipalisation à l'autogestion ? 37

CHAPITRE 2 : Le projet « Naissance d'une vie de Banlieue » : ententes et mésententes avec la municipalité (1977-1983) **46**
2.1 L'exposition de 1979 : une initiative associative rendue possible par la municipalité. 46
2.3 Quelle emprise du politique sur les productions ? 63
2.3 Après l'exposition : une association très ambitieuse face à une municipalité troublée 79

CHAPITRE 3 : Le retour de la droite à la mairie, fin de l'intérêt pour l'histoire de la commune ? (1983-89) **100**
3.1 Une transition difficile entre deux camps opposés 100
3.2 La fin du sursis d'Athis-Animation et les nouvelles priorités de la municipalité 109
3.3 Redéfinir l'identité communale : valorisation de nouveaux thèmes et marketing territorial 117

PARTIE 2 : L'EXPOSITION « J'AI LA MEMOIRE QUI PLANCHE » : FAIRE L'HISTOIRE D'UN GRAND ENSEMBLE DANS LES ANNEES 1990 **128**

CHAPITRE 4 : Faire participer les habitants à la vie culturelle : l'exposition dans le contexte des alternances politiques **130**
4.1 : Les municipales de 1989 : une campagne symbolique autour de l'héritage de la municipalité d'union de la gauche. 130
4.2 D'Athis-Animation au Centre Culturel : un retour à la situation des années 1970 ? 136

CHAPITRE 5 : Revaloriser le quartier du Noyer Renard : l'exposition dans le contexte de la politique de la ville **143**
5.1 Genèse de l'implantation de la procédure du Développement Social des Quartiers 143
5.2 *« Le quartier n'est pas un ghetto » :* portrait du Noyer Renard selon la procédure DSQ 148
5.3 Des acteurs multiples aux motivations plurielles : les buts de l'exposition 157

CHAPITRE 6 : Une question d'image, une question sociale, une question historique : analyse du processus de mise en forme et du contenu de l'exposition **167**
6.1 : Les recherches pour l'exposition : un processus favorisé par divers réseaux 167
6.2 : Entre histoire et vie sociale : une image consensuelle du quartier 178
6.3 : Au-delà de l'exposition : conséquences et objectifs connexes 189

PARTIE 3 : VERS LA MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE : MEMOIRES ET PROJETS 1992-2001 **200**

CHAPITRE 7 : Dépasser l'exposition : diversification des projets historiques (1992-1997) **201**
7.1 « Du cabanon au pavillon » : consécration ou stagnation d'une méthode de recherche ? 201
7.2 Les errements de l'attitude municipale : soutien distant et concurrences internes (1992-1996) 229
7.3 L'histoire comme remède à la crise ? Mutations et permanence des usages du passé à l'aune de la crise de banlieues 245

CHAPITRE 8 : La « Maison de Banlieue » entre histoire, architecture et pédagogie (1997-2001) **270**
8.1 La création d'un département Maison de Banlieue au sein du Centre Culturel 270
8.2 "mémoires et projets" la Maison de Banlieue à la recherche d'une identité 1999-2001 289
8.3 2001, la prise d'indépendance de l'association : épilogue 304

CONCLUSION **322**

ÉTAT DES SOURCES **328**

BIBLIOGRAPHIE **334**

ANNEXES **342**

INTRODUCTION

« Le cadre actuel n'a à première vue rien d'extraordinaire (sur les plans naturels ou historiques), son originalité provient plutôt de la variété des traces et des couches encore lisibles de l'occupation des hommes sur un coin d'espace donné. Diversité, handicap ou chance ? Prenons le parti de la chance offerte par cette diversité comme un capital local, un patrimoine justement, qu'il semble nécessaire à la fois d'entretenir, cultiver, découvrir : Athis-Mons pourrait être à sa manière un conservatoire de vie de banlieue. » (François Petit, Projet « Maison de l'Environnement de Banlieue », septembre 1991[1])

Cette déclaration de François Petit, fondateur de la Maison de Banlieue et d'Architecture d'Athis-Mons est en elle-même tout un programme. Elle résume l'attitude des producteurs de l'histoire locale à Athis-Mons depuis les années 1970, qui est de replacer l'histoire de leur ville dans celle du développement de la banlieue parisienne, et annonce la démarche de la Maison de Banlieue (fondée en 1999) : valoriser tous les aspects (urbanistiques, sociaux, naturels) de cette banlieue parfois tant décriée. « Banlieue » et « Patrimoine » (ou même « Histoire ») sont des termes qui ont parfois paru antinomiques mais dont le rapprochement est aujourd'hui bien entamé : en 2008 une quarantaine de grands ensembles d'Île-de-France avait reçu le label « Patrimoine du XXe siècle », et les historiens s'intéressent à la banlieue depuis les années 80. Cependant le processus de légitimation d'une histoire de la banlieue et d'un patrimoine de banlieue s'est effectué graduellement, au niveau national comme au niveau local qui est celui qui va nous intéresser au cours de cette étude. À Athis-Mons, divers acteurs vont participer à ce processus sur plusieurs années. Ils viennent d'horizons très différents : des études rurales et des bulletins des sociétés d'histoire locale, de l'ethnologie régionale, de la sociologie, de la politique de la ville... ils sont simples habitants, jeune agrégé d'histoire, enseignants, maire, chef d'équipe de quartier DSQ, animateur jeune public… Alors même que leurs entreprises historiques respectives sont parfois séparées par des décennies entières, on y retrouve le même *modus operandi* : allier recherche en archives et matériel fourni par les habitants (entretiens, photos de familles, cartes postales) pour faire l'histoire de leur ville. Au centre de cette production se trouve la relation entre les municipalités successives et l'association Athis-Animation, à laquelle les différents acteurs sont plus ou moins liés. De l'exposition à la publication à la création d'une structure servant à la fois de centre de ressources sur la banlieue, de centre de recherche et de structure de sensibilisation du public à son environnement, ce qui apparaît c'est bien l'idée d'une légitimation progressive de l'histoire de la banlieue. Cette légitimation ne se fait pas sans à-coups, périodes d'arrêt, retours en arrière, mais se fait surtout grâce à une certaine forme de participation des habitants, ce qui donne à l'entreprise un but identitaire et populaire.

Le terme « banlieue » a fait couler beaucoup d'encre, tant il peut renvoyer à des réalités différentes.

[1]Archives Intercommunales - AM243WP1 : Projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » décembre 1991

Ainsi selon Hervé Vieillard Baron le mot « recouvre cinq notions dont certaines peuvent se recouper : une notion juridique se rapportant au droit féodal [le terme « ban » signifie la juridiction d'un seigneur sur un territoire donné], une notion géographique, celle de ceinture urbanisée dépendante du centre, une notion sociologique permettant de rendre compte de l'exclusion qui touche les habitants des marges urbaines, une notion culturelle qui fait référence aux pratiques festives qui sont nées sur ce territoire [...], une notion symbolique enfin pour exprimer le discrédit qui pèserait sur une partie des populations périphériques. » Il ajoute également que la banlieue, malgré ses dimensions multiples est « considérée comme un sujet d'opinion avant d'être analysée comme un objet scientifique »[2]. La réalité administrative ou géographique de la banlieue n'est en effet pas celle qui a le plus d'impact sur la perception que la population en a ou sur l'usage du terme.

Selon Alain Faure le terme est surtout utilisé jusqu'en 1850 pour désigner la campagne, les communes rurales devenues des lieux de tourisme et de villégiature pour les Parisiens[3]. Malgré le développement de l'industrie dans la boucle de la Seine, l'image champêtre perdure et cohabite avec l'image d'une banlieue plus industrielle jusque dans les années 1920 où les succès communistes aux législatives de 1924 et aux municipales de 1925 vont transformer la « banlieue » en lieu dangereux, en « ceinture rouge » menaçant Paris. Le terme « banlieue rouge » se répand alors et est même récupéré par les intéressés : plusieurs journaux communistes de banlieue portent ce nom dans les années 20. Après-guerre, le terme banlieue perd sa spécificité parisienne pour désigner les zones entourant les grandes villes où industries, lotissements défectueux, HBM, maisons bourgeoises et centres villageois cohabitent de façon disgracieuse, une fragmentation aggravée par la construction de grands ensembles à partir des années 50[4]. La banlieue est alors vue comme l'endroit où on rejette les populations jugées indésirables, notamment lors des opérations de rénovation de la ville centre, mais aussi comme un espace dortoir où les habitants ne s'installent que pour rester proche de Paris où se trouve leur travail. L'état essaye bien dans les années 1960-70 de réorganiser la région parisienne grâce à des schémas directeurs d'aménagement, à la politique des ZUP et des villes nouvelles, mais l'image de banlieue comme espace morcelé demeure.

À cette image va bientôt s'ajouter un rejet des grands ensembles, que ce soit par l'idéologie de mai 68 ou par les sociologues qui leur attribuent toutes sortes de maux. La « ségrégation sociale par l'habitat » et « la perte de la mesure humaine dans l'échelle des constructions » sont d'ailleurs citées parmi les raisons qui motivent l'arrêt de la construction des grands ensembles en 1973 [5]. Avec les

[2] Hervé Vieillard-Baron. « La banlieue au risque des définitions » — *Géoconfluences*. 5 avril 2006

[3] Faure, Alain. « Un faubourg, des banlieues, ou la déclinaison du rejet ». *Genèses*, vol. no.51, n°2, p. 48-69. Nous reprenons largement son analyse de l'évolution du terme.

[4] Le terme est utilisé pour la première fois en 1935 par Maurice Rotival pour désigner de la cité de la Muette à Drancy construite de 1931 à 1934

[5] Circulaire du 21 Mars 1973 relative aux formes d'urbanisation dites "grands ensembles" et à la lutte contre la

premiers « étés chauds » dans les grands ensembles de la banlieue lyonnaise au début des années 1980, l'idée d'un « problème des banlieues » minées par la crise, le chômage, la désindustrialisation, commence à se faire jour, notamment dans la presse. Le mot « banlieue » en vient donc à désigner une forme d'habitat, les grands ensembles, et sa population, les pauvres, les jeunes immigrés, les déclassés, et non pas une réalité géographique. Dans les années 1990 on observe cependant un début de glissement du terme « banlieue » au terme « quartier », ce qui se retrouve dans le lexique de la politique de la ville employé à cette époque.

Le sens unique qu'a pris le terme banlieue dans le langage courant occulte en fait une pluralité de réalités, regroupant sous un même terme homogène les villes de l'ancienne banlieue rouge, les banlieues « bleues » des Hauts-de-Seine, les villes nouvelles… Dans les pays anglo-saxons le mot désigne des banlieues résidentielles, et ce sont les villes centres qui concentrent les zones les plus défavorisées. Cette prééminence d'une certaine connotation peut occulter l'histoire récente mais dense d'un territoire qui s'est urbanisé en un peu plus d'un siècle et demi. C'est bien le sentiment exprimé dans l'article d'Annie Fourcaut : « Les banlieues populaires ont aussi une histoire » où elle distingue trois moments de constitution de la banlieue : celui des faubourgs industriels, en déclin à partir des années 1950, celui des banlieues rouges et du communisme et socialisme municipal, et celui de la construction des grands ensembles et de leur crise éventuelle[6]. C'est cette histoire faite par les habitants de cette banlieue objet de tant de fantasmes que nous allons croiser tout au long de cette étude, à travers l'exemple de la ville d'Athis-Mons.

Athis-Mons est une ville située au Nord du département de l'Essonne, à la frontière avec le Val-de-Marne, département auquel appartient la ville limitrophe d'Ablon. Elle se situe à 12 kilomètres au Sud de Paris et y est relié par la route nationale 7 (RN7) et le rail (passage du RER C). Le nom de la ville provient de la fusion en 1817 par ordonnance royale des villages d'Athis et de Mons distants d'environ un kilomètre et communicant mal, ce qui explique en partie la forme de la ville actuelle, tout en longueur, mais aussi les problèmes qu'elle rencontrera plus tard avec son centre-ville (celui du village d'Athis en théorie) qui ne remplira jamais sa mission centralisatrice. L'éclatement fait partie de l'identité de la ville, divisée en trois zones distinctes par la géographie, des zones qui se sont urbanisées de façon irrégulière (voir annexe 1 pour une représentation graphique des phases d'urbanisation). Les deux villages se sont développés en haut du « coteau » surplombant la vallée de la Seine, et une forte pente (17% par endroit) les sépare du « Val », la partie basse de la ville située le long de la Seine, souvent sujette aux inondations. Cet espace est traversé par une branche de l'Orge qui se jette dans la Seine au nord de la ville, ce qui a provoqué l'installation de blanchisseries et lavoirs, ainsi que de forges dans les années 1820. Cet espace ne commence à s'urbaniser qu'avec l'arrivée du chemin de fer en 1841 qui longe la Seine et représente une autre

ségrégation sociale par l'habitat (dite « Circulaire Guichard »)

[6] Fourcaut, Annie. « Les banlieues populaires ont aussi une histoire ». *Revue Projet*, vol. n° 299, n°4, 2007, p. 7-15.

fracture dans la ville. La partie à l'ouest des rails s'urbanise, accueille des lotissements et immeubles bas destinés à loger les cheminots qui sont plus de 350 en 1884, date de l'ouverture d'une gare de triage à Athis, située sur la ligne Paris-Orléans et Paris-Corbeil-Melun. L'espace à l'est de la voie ferré, pris en tenaille entre la Seine et l'emprise SNCF, trop isolé pour accueillir des habitants, va voir arriver de nombreuses industries lourdes profitant des opportunités de transport offertes par le fleuve et la voie ferré. Cette voie ferrée amène également des Parisiens à la recherche d'air pur, et le « coteau » se couvre dans les années 1890 de résidences secondaires huppées.

Entre 1890 et 1936 la population de la ville est multipliée par sept, ce qui tient surtout au développement de lotissements défectueux dans l'entre-deux-guerres. Ce phénomène qui touche toute la banlieue parisienne s'explique par la pénurie de logements et le surpeuplement de l'immédiat après-guerre : la banlieue accueille ceux qui ne peuvent pas ou plus se loger à Paris. En 1936 seul 13% des habitants d'Athis-Mons sont athégiens de naissance. Le premier lotissement est créé dès 1897 par des ouvriers de la rue des Gravilliers à Paris. Ces derniers s'implantent sur « le plateau » au Sud-Ouest de la ville, un espace auparavant couvert de champs, qui représente la partie haute de la ville. Ces champs sont progressivement vendus et de larges parcelles sont cédées par bail avec promesse de vente par des sociétés immobilières à des Sociétés Mutuelles d'Épargne qui regroupent des particuliers intéressés, qui paient leur lot petit à petit sur une période de 3 à 10 ans et édifient eux-mêmes maisons, cabanons, jardins ouvriers.... En 1935, 35 SME sont présentes sur « le plateau » d'Athis-Mons, de part et d'autre de la grande route de Fontainebleau (plus tard route nationale 7). Le développement des lotissements se fait sans plan d'ensemble, sans qu'il soit prévu d'infrastructures ou de raccordements aux différents réseaux de routes ou d'égouts : la société immobilière, pourtant propriétaire des terrains tant que les membres de la SME n'ont pas fini de les payer se décharge de toute responsabilité. Des associations de mal-lotis se développent alors, et ce sont en partie eux (ainsi que la population ouvrière du Val) qui portent au pouvoir un maire communiste dès 1921. Les lois Loucheur et Sarraut de 1928 accordent des aides à ces mal-lotis et permettent de régulariser la situation et de les intégrer à l'ensemble communal.

La ville reste communiste, avec quelques interruptions, jusqu'en 1939. La guerre va laisser des séquelles importantes, et notamment les bombardements du « Val » en avril et mai 1944 qui visent la gare, font 267 morts et détruisent 520 immeubles. La reconstruction du « Val » va durer quinze ans, les sinistrés sont relogés dans des baraques en bois le long de la nationale, dont certaines ne disparaissent qu'à la fin des années 1960. Pour ne rien arranger, la ville se trouve amputée de sa partie nord-ouest lors de l'agrandissement de l'aéroport d'Orly en 1954, et doit accueillir les expropriés de la ville limitrophe de Paray, qui perd les deux tiers de son territoire dans l'expropriation. Entre 1946 et 1962 la population triple et atteint 24 000 habitants : en 1975 elle passe le cap des 30 000 habitants, atteint 31 000 habitants en 1977 avant de se stabiliser autour 29 000 habitants dans les années 1980. Cet accroissement est lié au *baby-boom*, à l'arrivée des expropriés de Paray et en

1962 de rapatriés d'Algérie mais aussi à la venue de provinciaux ou de Parisiens mal logés. De grands ensembles sont construits par des sociétés privées ou des Sociétés d'Économie Mixte pour loger toute cette population : le premier et le plus important est celui du « Noyer Renard » cité de 1408 logements construite entre 1958 et 1962 par la société du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (FFF) sur le dernier champ du plateau, à l'ouest de la RN7, au milieu du pavillonnaire. Suivront d'autres programmes de moindre importance : en tout 5000 logements collectifs sont édifiés entre 1957 et 1977 sur les espaces laissés libres par l'urbanisation précédente. La ville comptait 27% de logements sociaux en 1990, pour la plupart situé sur le « Plateau » ou dans le « Val ». Le thème d'une ville fragmentée, d'une cité dortoir (11 000 des 14 500 actifs que comptent la commune n'y exercent pas une activité en 1975, la plupart travaillant à Paris ou Orly) revient fréquemment dans le bulletin municipal et préoccupe les municipalités successives, qui doivent gérer la fracture que constitue la Route Nationale 7 et les nuisances dues à la proximité de l'aéroport.

La vie politique est également marquée par une certaine fragmentation : un maire communiste, Lucien Midol, est nommé à la Libération, élu en 1946 mais pas réélu lors des municipales de 1947, où Alexandre Rosier (SFIO) devient maire dans un contexte d'alliance « troisième force » avec les centristes du Mouvement Républicain Populaire (MRP). L'alliance troisième force se poursuit jusqu'en 1959, où Alexandre Rosier laisse sa place à René l'Helguen, conseiller municipal MRP depuis 1947. Ce dernier gouverne la ville pendant trois mandats (1959-1977). Un changement majeur intervient en 1977 : la liste d'union de la gauche, menée par la communiste Paulette Chemier, emporte la mairie dans un contexte général de succès de la gauche aux municipales sur fond de programme commun. Cette période est marquée par d'intenses luttes politiques entre le maire sortant et la municipalité de gauche, auxquelles s'ajoutent des désaccords internes entre alliés socialistes et communistes. Lors des élections municipales de 1983, les socialistes font liste à part, avant de rejoindre la liste de Paulette Chemier au second tour, ce qui ne suffit pas à empêcher l'élection de René l'Helguen (RPR) qui retrouve son fauteuil perdu en 1977. Cette élection ne met pas un terme au climat politique conflictuel, les sortants accusant la nouvelle municipalité de mener une attaque en règle contre les réalisations de la mairie d'union de la gauche et les associations qui y sont associées. En 1989 communistes et socialistes s'unissent derrière la candidature de Marie-Noëlle Lienemann (PS), qui est élue au premier tour et reste maire jusqu'en 2001, date à laquelle elle démissionne pour devenir secrétaire d'état au logement dans le gouvernement Jospin. Son premier Adjoint, François Garcia, la remplace et est élu jusqu'en 2014, année où la ville passe à droite.

Nous avons donc choisi de délimiter notre sujet en fonction des mandats politiques, en commençant en 1959 avec l'élection de René l'Helguen et en nous arrêtant en 2001, date du départ de Marie-Noëlle Lienemann, mais aussi de la prise d'indépendance de la Maison de Banlieue et d'Architecture,

qui devient une association distincte du Centre Culturel de la ville, dont elle était jusqu'alors un département. La relation entre la mairie et l'association est un facteur déterminant dans la réalisation de projets ayant trait à l'histoire locale, que ce soit pour des questions de subventions ou d'échanges idéologiques. On retracera très rapidement l'évolution de cette relation, ce qui permet également de mettre en évidence les productions historiques qui seront analysées lors de cette étude. En 1976 la municipalité l'Helguen crée l'association « Athis-Animation », futur « Centre Culturel », dans un but de diffusion de spectacles, de gestion des équipements municipaux et d'animation. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1977 l'association se dote de nouveaux statuts et d'une nouvelle indépendance : des commissions sont créées en son sein, organisées par les adhérents, dont la commission « Athis Hier » qui va être responsable de la première exposition sur l'histoire de la ville. Cette exposition, qui concerne la période 1890-1939, est réalisée en 1979 avec l'aide de la population qui fournit le matériel nécessaire (témoignages, cartes postales, photos de familles) mais participe également au processus de recherche. L'exposition donne lieu à un livre, *Athis-Mons 1890-1939 : Naissance d'une vie de Banlieue* qui paraît en 1983, peu après l'élection de l'Helguen. L'association, trop liée à la municipalité d'union de la gauche aux yeux de la nouvelle municipalité perd sa subvention en 1985 et entre en hibernation. Pour autant la mairie s'est rendu compte du pouvoir fédérateur de l'histoire locale et édite pour les élections de 1989 un livre présenté comme une suite du premier : *Quand vos histoires font notre histoire, Athis-Mons 1939-1989*. Cette production remplace la démarche collaborative de l'exposition précédente par un seul maître d'œuvre (une société spécialisée) et le contenu historique (souvent inexact) par du contenu promotionnel. Les municipales de 1989 voient le retour de la gauche au pouvoir et la renaissance d'Athis-Animation, qui retrouve une subvention et des locaux à la faveur d'une alliance avec Marie-Noëlle Lienemann durant la campagne. « Athis-Animation » est renommée « Centre Culturel » et un de ses animateurs, François Petit, va se lancer entre 1990 et 1992 dans l'organisation de l'exposition « J'ai la mémoire qui planche : le Noyer Renard 1958-1991 » portant sur le quartier de grands ensembles situé sur le plateau. L'exposition fait là encore appel aux contributions des habitants et s'effectue dans le cadre d'une procédure de Développement Social du Quartier mis en place depuis 1990. En décembre 1993 a lieu une deuxième exposition préparée par Petit et le Centre Culturel, portant sur les pavillons de l'entre-deux-guerres et qui donne lieu à une publication financée par la commune, *Du cabanon au pavillon : ou le développement des lotissements sur le plateau d'Athis-Mons*. La création d'un département historique au sein du Centre Culturel date de 1999, et marque la reprise des expositions et la poursuite de l'étude d'aspects de l'histoire banlieusarde après quelques années de passage à vide. En 20 ans d'existence la Maison de Banlieue va réaliser une trentaine d'expositions, mettre en place des promenades urbaines et des mallettes pédagogiques à destination des enseignants et éditer 28 cahiers sur des sujets aussi divers que le développement des transports, les baignades et bassins en Essonne, l'impact des étrangers dans le peuplement du XIXe siècle aux années 1930…

Ce sujet s'insère donc dans plusieurs domaines : celui de l'histoire urbaine au sens très large, c'est-à-dire l'histoire de l'habitat de banlieue (grands ensembles, pavillonnaire) des politiques municipales, des politiques culturelles des municipalités et celui du patrimoine, des associations de défense de ce patrimoine, de l'histoire locale.

Si l'étude du phénomène urbain n'est pas forcément récente (on citera par exemple les grandes enquêtes du XIXe siècle sur la condition ouvrière), le champ des études urbaines contemporaines ne s'est constitué que tardivement en France. Il n'y a pas, par exemple, d'école de sociologie urbaine comparable à celle de Chicago (active dès les années 1920 outre-Atlantique), même si à la même époque Maurice Halbwachs s'intéresse déjà à des problématiques urbaines[7]. La sociologie urbaine n'émerge en France que dans les années 1950-60 sous l'influence notamment d'Henri Chombart de Lauwe, qui dirige une recherche sur les différentes formes d'habitat, dont les grands ensembles[8]. Ces grands ensembles vont focaliser par la suite l'attention des sociologues de l'urbain qui y décèlent rapidement la naissance de problèmes sociaux voir pathologiques[9], problèmes aggravés par la crise économique des années 1970 et loi Barre de 1977 qui entraîne une paupérisation des habitants de ces ensembles. La formulation d'un « problème des banlieues » et d'une politique de la ville censé résoudre ce problème se fait grâce à des travaux de recherche en sociologie ou en géographie sociale qui influencent les politiques publiques[10] notamment autour d'Alain Touraine et de l'idée d'une « exclusion » de ce qu'on appelle désormais « les quartiers » et qu'on compare parfois aux ghettos américains. Dans son sillage les sociologues vont se concentrer sur les processus de désaffiliation des populations vivant dans les grands ensembles[11] et surtout sur la figure des jeunes hommes, souvent issus de l'immigration qui sont les acteurs majeurs des épisodes médiatisés de révoltes urbaines (en 1981 aux Minguettes, 1990 à Vaulx-en-Velin …).

Si les sociologues s'emparent de l'urbain dans des années 1960 marquées par une profonde transformation des manières d'habiter (ZUP, planification, destruction des centres anciens[12], bidonvilles[13]) les historiens eux, restent en retrait. À la même époque pourtant l'histoire urbaine se structure en Grande Bretagne autour d'un intérêt pour la ville victorienne[14]. Ce retard français tient au poids de l'école des annales dans l'historiographie, mais aussi à la difficulté de faire l'histoire du temps présent, pour des raisons idéologiques, rhétoriques et surtout des raisons pratiques d'accès aux sources. C'est dans les années 1970 et surtout 1980 que s'effectue le passage de « la classe

[7]Halbwachs Maurice, *La population et les tracés de voies à Paris depuis cent ans*, Paris, Cornély. 1928.
[8]Chombart de Lauwe, Paul-Henry (dir.), *Famille et habitation*, Paris, CNRS (Groupe d'ethnologie sociale), 1957-1960.
[9]Huguet, Michèle, *Les femmes dans les grands ensembles. De la représentation à la mise en scène*, Paris, Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1971.
[10]Tissot, Sylvie « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des « quartiers sensibles » », *Genèses*, vol. no 60, no. 3, 2005, pp. 57-75.
[11]Dubet, François, *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.
[12]Coing, Henri, *Rénovation urbaine et changement social L'îlot n° 4 (Paris-13e)* Paris, Les Éditions ouvrières,1966.
[13]Pétonnet, Colette, *Ces gens là*, Paris, Maspéro, 1968.
[14]Dyos, Harold James, *Victorian Suburb: A Study of the Growth of Camberwell*, Leicester University Press, 1961.

au territoire et du social à l'urbain[15] ». L'histoire ouvrière et à plus forte raison l'histoire sociale passe d'une histoire des organisations, des syndicats ou des catégories d'ouvriers vers une histoire plus locale, centrée sur des villes puis des quartiers, qui permet de saisir les populations étudiées dans un cadre défini. Cet intérêt pour le local est à attribuer entre autres aux phénomènes de décentralisation avec les lois de 1982 et 1983, à l'importation de la *microstoria* Italienne[16] mais aussi à un engouement pour le local au sein de la société civile (mouvements de revendications régionalistes, écomusées) et chez les historiens d'autres périodes : on citera notamment le classique de Emmanuel Leroy Ladurie, *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, paru en 1975. Les monographies de villes de la banlieue rouge feront date : on peut citer notamment celle d'Annie Fourcaut sur Bobigny[17] ou celle de Jean Paul Brunet sur Saint-Denis[18]. Ces monographies s'intéressent à l'implantation du communisme dans ces villes, à la gestion communale, à la structuration des sociabilités ouvrières et d'une identité communiste autour de l'idée de bastion. Sur l'évolution des représentations et conceptions de cette banlieue rouge on lira l'ouvrage collectif au titre évocateur paru en 1992 : *Banlieue rouge, 1920-1960 : années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*.

L'engouement pour les monographies de villes (et *a priori* de villes communistes, dans un contexte de chute de L'URSS et de déclin du parti) va en s'amenuisant au début des années 1990, au profit d'autres type d'approches dans un double mouvement d'élargissement du cadre des études à l'agglomération entière ou au contraire de concentration sur un quartier, une zone[19] ... Par exemple l'ouvrage *Les premiers Banlieusards* mêle approches monographiques par quartier[20] et approches plus générales, centrées sur des modes d'urbanisation[21]. Des études s'intéressent à l'histoire du logement social en général[22], des recherches du début des années 2000 sortent du cadre uniquement municipal pour s'intéresser aux relations entre les différentes villes de banlieue ainsi qu'à leur gestion concrète et à leur personnel[23].

Ce changement d'approche va aussi se concrétiser par des travaux consacrés à des formes

---

[15]Fourcaut, Annie. « De la classe au territoire ou du social à l'urbain », *Le Mouvement Social*, vol. n° 200, no. 3, 2002, pp. 170-176.

[16]Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1989 (édition originale en 1985).

[17]Fourcaut, Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Éditions ouvrières, 1986.

[18]Thèse publiée en trois tomes, le premier étant : Brunet, Jean-Paul. *Saint-Denis, la ville rouge: socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980.

[19]Fourcaut, Annie. « Les historiens et la monographie, l'exemple de la banlieue parisienne ». *Politix*, vol. 2, no. 7, 1989, p. 30-34

[20] Gervaise, Patrick. « Les "Passages" à Levallois-Perret, ruelles pauvres en banlieue. » in *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris (1860–1914)*, Paris, Créaphis, 1991, p. 121-163.

[21]Dubost, Françoise. « Le choix du pavillonnaire. » in *Les premiers banlieusards…, op.cit*. pp. 185-213.

[22]Roger-Henri Guerrand, Roger Quilliot, *Cent ans d'habitat social : une utopie réaliste*, Paris, Albin Michel, 1989 et J.P. Flamand, *Loger le peuple , essai sur l'histoire du logement social*, Paris, La Découverte, 1989.

[23] Girault, Jacques et Bellanger, Emmanuel. (dir.) *Villes de banlieues: personnel communal, élus locaux et politiques urbaines en banlieue parisienne au XXe siècle*, Paris, Créaphis, 2008.

d'urbanisation spécifiques. Il peut s'agir des pavillons défectueux de l'entre-deux guerre[24] des villes nouvelles[25]ou des grands ensembles dont nous détaillerons quelque peu l'historiographie étant donné qu'une des productions que nous étudions porte sur ce sujet. On observe la parution d'articles sur le sujet[26] ou l'écriture de quelques monographies[27] de grands ensembles avant les années 2000, mais le changement de millénaire va accélérer l'intérêt de historiens pour ce sujet. Cela est notamment dû à l'action incitative de la DIV et du ministère de la Recherche[28] qui veulent revenir à la source du problème posé par les grands ensembles et renouveler ainsi la politique de la ville, mais aussi à l'implication d'acteurs comme Annie Fourcaut[29] et Danièle Voldman pour qui il s'agit de poursuivre un intérêt pour la banlieue et le logement forgé dans les années 1980.

Par la suite la recherche va notamment s'intéresser à la politique de l'état bâtisseur[30](car elle a laissé de nombreuses archives qui deviennent accessibles) et au moyen de financement de cette politique[31]. L'aspect social de la vie dans les grands ensembles est évoqué notamment dans les travaux de Thibaut Tellier[32] qui se base par exemple sur les journaux de locataires des années 1970. Du côté des représentations et de leur construction on citera pour les grands ensembles la thèse de Camille Canteux[33] sur la période précédant la crise des banlieues et celle de Jérôme Berthaut en sociologie sur les représentations des banlieues à l'écran pour l'après.[34]

Cet intérêt des chercheurs est également dû aux destructions de bâtiments qui se font de plus en nombreuses dans le cadre d'une mutation de la politique de la ville (notamment après la loi Borloo et la création de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine en 2003) et posent le problème de la disparition de certaines formes urbaines avant que quelqu'un ait fait leur histoire. Cela se traduit par exemple par l'organisation de colloques comme « Les grands ensembles entre histoire et mémoire » organisée par le CHS en partenariat avec la DIV qui mélange paroles d'habitants et

---

[24]Fourcaut, Annie. *La banlieue en morceaux: la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*. Grâne, Créaphis, 2000.

[25]VadelOrge, Loïc (dir.), *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Paris, Le Manuscrit, 2004

[26] Mengin, Christine. « La solution des grands ensembles ». *Vingtième Siècle*, vol. 64, n° 1, 1999, p. 105-11

[27]Chapoulie, Judith, *La création du grand ensemble de Massy-Antony* (1956-1972) ; sous la direction d'Antoine Prost et Annie Fourcaut, mémoire de maîtrise, Paris 1, 1998.

[28]Il s'agit l'ACIV (action concertée incitative ville) « Faire l'histoire des Grands Ensembles. Relire la ville des 30 Glorieuses » de 1999 à 2001

[29]Dufaux, Frédéric, Annie Fourcaut, Rémy Skoutelsky : *Faire l'histoire des grands ensembles. Bibliographie 1950-1980*, Paris, ENS Éditions, *2003* .

[30]Gwenaëlle Le Goullon, *Les grands ensembles en France : Genèse d'une politique publique. 1945-1962*, Thèse d'histoire contemporaine, sous la direction d'Annie Fourcaut, Université de Paris I, 2010.

[31]Fourcaut, Annie, Danièle Voldman (dir.) « Financer l'habitat. Le rôle de la CDC aux XIX-XXe siècles », *Histoire Urbaine*, n°23, décembre 2008.

[32]Tellier, Thibault, *Le temps des Hlm 1945-1975 La saga urbaine des Trente Glorieuses*, Paris, Autrement, 2008.

[33]Canteux, Camille, *Villes rêvées, villes introuvables : histoire des représentations audiovisuelles des grands ensembles à la télévision, au cinéma et dans les films institutionnels du milieu des années 1930 au début des années 1980*. Lille, Atelier national de Reproduction des Thèses, 2009.

[34]Berthaut, Jérôme *La banlieue du « 20 heures ». Ethnographie d'un lieu commun journalistique,* Marseille, Éd. Agone, 2013.

interventions d'historiens ou de professionnels du logement social[35]. Concrètement, l'état encourage aussi la collecte des mémoires des habitants dans des contextes de démolition[36]. Certaines opérations donnent lieu à des publications généralement écrites par des sociologues[37][38]. Cette volonté de collecter la mémoire des habitants n'est pas seulement due aux incitations de l'état ou à l'intérêt des chercheurs mais s'inscrit également dans une logique culturelle et patrimoniale, à l'heure du « tout patrimoine » où les mémoires, les gestes, les coutumes sont devenus des objets patrimoniaux presque comme les autres.

Cette extension du domaine du patrimoine remonte en fait aux années 1970 et avec elle se posent les questions des identités régionales, de la place des mémoires et de l'histoire dans la constitution du patrimoine, ce qui coïncide avec d'autres tendances qui vont influencer la société civile comme les chercheurs en sciences sociales.

Le domaine du patrimoine a été remarquablement négligé par les historiens comme le remarque les auteurs de l'introduction du numéro que *Vingtième Siècle* consacre aux liens entre « Patrimoine et Politique » en 2018[39]. La faute en partie à un fort investissement de chercheurs d'autres disciplines, notamment l'histoire de l'art, dans un domaine longtemps synonyme de monuments historiques. Les années 1960 et surtout 70 marquent un élargissement de la notion, en partie dû à un regain d'intérêt de la société civile et notamment des associations pour les identités régionales et le folklore, intérêt qui se manifeste aussi par une vogue de l'histoire locale. Le patrimoine ne désigne plus seulement les monuments anciens mais se pare d'adjectifs divers : patrimoine rural, industriel, plus tard patrimoine immatériel... Les ethnologues, autour de la figure incontournable de Georges-Henri Rivière, sont acteurs de cet élargissement en participant à la création d'écomusées destiné à mettre en valeur un patrimoine culturel et naturel régional, en relation avec la population locale. Cet élargissement (décrié[40]) de la notion de patrimoine encourage chez certains historiens une réflexion sur la constitution et la transmission de ce patrimoine. Ainsi Daniel Fabre attribue à la parution de *La légende des camisards* [41] de Philippe Joutard, issus de sa thèse d'état le « passage de l'ère du monument, instrument de la majesté de l'état, à celle du patrimoine, bien partagé et approprié »[42] : Joutard se base sur des sources orales c'est-à-dire sur les formes que prend l'évocation d'un événement ayant eu lieu au XVIIIe siècle par les descendants des personnes impliquées, mais étudie aussi les présentations de l'événement dans les récits écrits depuis. Il s'agit à la fois d'interroger la

[35]Dossier « Le grand ensemble, histoire et devenir » *Urbanisme*, n° 322, janvier-février 2002, pp. 35-80.
[36]Foret, Catherine, (dir.) *Travail de mémoire et requalification urbaine: repères pour l'action*. Les éd. de la DIV, 2007.
[37] Geneviève Michel et Pierre-Jacques Derainne, *Aux Courtillières. Histoires singulières et exemplaires*, Paris, Éditions Créaphis, 2005.
[38] Taboury, Sylvain, *Billardon. Histoire d'un grand ensemble, 1953-2003,* Grâne, Créaphis, 2004.
[39]Goetschel, Pascale, Vincent Lemire, et Yann Potin. « Historiens et patrimoine au 20e siècle. Le rendez-vous manqué ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 137, no. 1, 2018, pp. 2-20.
[40]Choay, Francoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992.
[41] Joutard,Philippe, *La légende des camisards : une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977.
[42]Fabre, Daniel « L'histoire a changé de lieux », in *Une histoire à soi : figurations du passé et localités*, Paris, Éd. de la MSH, 2001, p. 23.

construction de la mémoire mais aussi de l'histoire, c'est-à-dire selon Jacques le Goff de faire « l'histoire de l'histoire »[43]. Il y a là une influence certaine de l'intérêt croissant pour la linguistique et l'analyse des structures dans la sphère des sciences sociales des années 1970. Cette « histoire de l'histoire » signifie aussi la remise en question des mythes républicains, en revenant par exemple sur leur construction au travers des manuels scolaires[44]. Revenir sur la formation du patrimoine national, compris dans un sens très large (monuments, symboles, dates...), c'est bien là l'entreprise menée par Pierre Nora dans les années 1980 et 90 avec ses recherches sur les *Lieux de mémoire,*[45] qui concluent à l'existence de plusieurs France, plusieurs mémoires, la mémoire officielle de la République n'étant plus le seul point de référence pour les Français (et étant à dissocier de l'histoire de France). La remise en cause d'un modèle unitaire républicain ouvre la voie à l'exploration des mémoires de certains groupes victimes d'événements traumatiques[46] ou de groupes jusqu'ici marginalisés, ce qui débouchera par exemple sur la création du Musée de l'Histoire de l'Immigration en 2007[47] et qui correspond aussi à une mobilisation de ces groupes pour faire entendre leur voix au risque d'étouffer le travail historique, ce que Nora a appelé une « tyrannie mémorielle ». Selon l'introduction du numéro de *Vingtième Siècle* consacré au patrimoine, la question du patrimoine aurait ainsi été écrasée depuis 30 ans chez les historiens par la question mémorielle, avec l'avènement de « l'ère du témoin » et les controverses autour du « devoir de mémoire » dans la foulée de la loi Gayssot en 1990.

Il faut nuancer ce point de vue car les années 1990 marquent une forme de reconnaissance de l'importance du thème avec l'organisation des Entretiens du patrimoine par le ministère de la culture, où se réunissent professionnels du patrimoine et, à partir du milieu des années 1990, universitaires et intellectuels, le but étant de comprendre et de maîtriser l'emballement patrimonial en cours depuis les années 1970[48]. Cette action incitative de l'état se poursuit au début des années 2000 avec l'organisation de divers groupes de travail et séminaires autour du patrimoine[49], des politiques culturelles des villes[50]... La recherche autour des processus de patrimonialisation est poursuivie dans les années 2000 par des ethnologues[51] et des géographes[52].

Ces recherches montrent bien que pour les acteurs comme pour les universitaires, les liens entre

---

[43]Le Goff, Jacques, *Histoire et Mémoire*, Paris, Gallimard, 1988. p.173.
[44]Citron, Suzanne, *Le Mythe national : l'Histoire de France en question*, Paris, Éditions ouvrières, 1987.
[45]Nora, Pierre (dir.) *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, 3 tomes : t. 1 *La République* (1 vol., 1984), t. 2 *La Nation* (3 vol., 1986), t. 3 *Les France* (3 vol., 1992),
[46] Annette Wievorka, *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992
[47]*«* Vers un lieu de mémoire de l'immigration *»*. *Hommes et Migrations,* Vol. 1247, n°1, 2004.
[48]Le Goff, Jacques (dir.) *Patrimoine et passions identitaires. Actes des Entretiens du Patrimoine, 6,7,8 janvier 1997*, Paris, Fayard, 1998.
[49]Poirrier, Philippe et Loïc Vadelorge (dir.) *Pour une histoire des politiques du patrimoine*. Paris, la Documentation française, 2003.
[50] Dubois, Vincent et Philippe Poirrier (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle* XIX*e* - XX*e siècles*, Paris, La Documentation française, 1998.
[51]Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*. Paris, À la croisée, 2003.
[52]Vincent Veschambre, *Traces et mémoire urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

mémoire, histoire et patrimoine sont parfois difficiles à démêler, mais l'intérêt pour ces thèmes à partie des années 1980 est indéniable. Ainsi certaines opérations de collecte d'archives personnelles et d'entretiens se comprennent en dehors d'une incitation venue de la politique de la ville, comme un besoin de sauvegarder certaines mémoires, mettre en valeur un patrimoine jugé méconnu... par exemple l'opération « Douce Banlieue » organisée par les archives municipales de Saint Denis en 2005, restituée sous la forme d'une exposition puis d'une publication[53], a selon son organisatrice pour but de « montrer que l'intérêt patrimonial pouvait dépasser la simple valorisation du patrimoine bâti. » et de « rétablir un fil conducteur historique sur lequel puisse s'appuyer l'identité du territoire. » mais aussi de « collecter la mémoire individuelle, avec sa part de censure et d'affects. » [54]

Ces types d'intérêts pour l'histoire de villes de banlieue (issu de la politique de la ville, issu de la médiatisation de la question patrimoniale et mémorielle, voire de revendications localistes) vont se retrouver dans l'étude qui suit, qui se base sur des sources diverses.

Les archives écrites utilisées viennent principalement de deux producteurs. Il s'agit de la municipalité d'Athis-Mons sur la période 1959-2001 et de l'association Athis Animation sous ses différentes itérations (Athis-Animation, Centre Culturel, et depuis 1999 Maison de Banlieue et d'Architecture). Ces fonds ont quelques particularités qui ont influé sur le déroulement de la recherche.

Les archives de la ville se trouvent maintenant au centre des Archives Intercommunales de l'ancienne communauté de communes des « Portes de l'Essonne », avec celles des villes voisines de Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste. Elles sont lacunaires, notamment sur la période de l'union de la gauche. La fusion des services, relativement récente, a causé quelques problèmes de classement, mais le problème principal est dû à des facteurs plus anciens : le service d'archive d'Athis-Mons n'existait pas avant 1983 et a fonctionné par intermittence sur la période qui nous intéresse. Depuis la fusion des services, la mairie d'Athis-Mons se caractérise d'après les archivistes par une politique de versement assez imprévisible. Cette politique explique aussi la quasi-absence d'archives produites par la ville présentes aux archives départementales.

La seconde spécificité tient au statut évolutif de l'association Athis-Animation. D'abord para municipale puis indépendante, opposée à la municipalité puis soutenue par celle-ci, ses archives ont été conservées de manière irrégulière. Ainsi si certains comptes rendus d'assemblées générales se trouvent aux archives intercommunales, une grande partie des archives concernant le fonctionnement quotidien de l'association a été perdue, comme cela est souvent le cas pour les associations loi 1901 qui n'ont aucune obligation de versement. Des informations sont cependant

[53]Mordillat, Gérard, Frédérique Jacquet, *« Douce banlieue, Une mémoire ouvrière »*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2005.
[54]Intervention de Frédérique Jacquet dans « Villes et Mémoire » Actes du Colloque du 17 juin 2004, Éditions de la DIV, 2004.

trouvables dans des demandes de subventions conservées dans le fond du ministère de la culture, aux archives nationales. Quand l'activité du Centre Culturel repart en 1990, un effort va être fait du côté de la collecte d'éléments afin de constituer une collection qui servira de base au centre de documentation de la Maison de Banlieue... Mais cet effort ne concerne pas les documents relatifs à l'administration du Centre Culturel sur la période 1990-1999, ni les documents produits par la Maison de Banlieue après sa prise d'indépendance. Les fonds du service culturel de la ville (archives intercommunales) permettent de parer à ces difficultés ainsi que les demandes de subventions adressées au département dans les années 2000 (archives départementales).

Pour ce qui est du type d'archives utilisé, il s'agit d'une part des productions historiques sous leur forme définitive (livre édité, photos et légendes d'exposition) et, quand il a été possible de les retrouver, des matériaux préparatoires à ces productions. Cela comprend à la fois les archives collectées ayant servi de base à l'ouvrage ou l'exposition (par exemple des entretiens dont seulement une partie a été exploitée dans la publication ou l'exposition) ou des archives ayant trait à l'organisation de l'exposition ou l'édition du livre (par exemple des demandes de subventions ou des fiches récapitulant les photos ou objets prêtés). Le fait d'avoir accès à une grande partie des documents préparatoires de l'exposition de 1991 permet par exemple une comparaison fructueuse entre matériel utilisé et résultat final, c'est-à-dire de voir quels discours ont été valorisés, quels thèmes ont été retenus… Les documents de préparation contiennent des entretiens, qui permettent de se rendre compte des trajectoires résidentielles et professionnelles des habitants mais posent aussi le souci de la confidentialité étant donné que certaines de ces personnes sont encore en vie. Nous avons donc choisi d'anonymiser les acteurs (prénom + initiale du nom de famille) exception faite des personnes élues à des responsabilités, et de ne pas reproduire de photographies personnelles. Les fonds des autres expositions (1979, 1993) sont beaucoup plus hétérogènes, les légendes sont notamment manquantes, ce qui rend l'analyse plus partielle.

À cela il faut ajouter des sources qui permettent de replacer ces productions dans leur contexte. Pour le contexte général nous avons dépouillé le bulletin municipal ainsi que les délibérations du conseil municipal, les comptes rendus de commissions et du bureau municipal quand ils ont été conservés. Le contexte politique est parfois difficile à cerner, étant donné qu'aucune section ou fédération n'a déposé ses archives à part la fédération de l'Essonne du PSU (archives départementales). Les dossiers concernant la fédération de l'Essonne du PCF dans les archives du PCF à Bobigny sont minces. La presse partisane reste donc, outre les boites concernant chaque élection municipale, notre meilleure source d'information. Le journal départemental hebdomadaire *le Républicain* (longtemps affilié au RPR) et son équivalent communiste *La Marseillaise de l'Essonne* ont été d'un grand secours en ce qui concerne les affrontements politiques des années 1970 mais aussi le cadre général, étant donné qu'ils disposent tous deux de pages locales. Les bulletins des divers sections politiques présentes sur Athis-Mons, envoyés de façon irrégulière au dépôt légal de

la BNF, éclairent également certains points. Cela est moins vrai dans les années 1990 où l'information locale, ayant pris le tournant communicationnel propre à l'époque, est beaucoup plus lisse et consensuelle. Pour les archives concernant les divers projets d'urbanisme ayant influé sur l'histoire de la ville (rénovation du centre-ville dans les années 1970-90, classement du Coteau des Vignes), les fonds sont généralement insuffisants pour permettre une présentation approfondie, sauf pour celles ayant trait à la procédure de Développement Social du Quartier du Noyer Renard (1989).

Cette recherche part d'un état de fait, c'est-à-dire l'entrée relativement récente du patrimoine de banlieue dans la liste en perpétuelle extension des patrimoines à préserver. Cette évolution, aujourd'hui bien entamée par la patrimonialisation de certains grands ensembles, se joue ici au niveau local, s'étale sur une quarantaine d'années et sans que les acteurs en soient forcément conscients au premier abord. Elle est étroitement liée à un intérêt pour l'histoire locale et une envie de trouver un domaine capable de mobiliser et regrouper la population d'une ville fragmentée. La conduite des différents projets s'effectue avec un certain empirisme, nourrie des références de chaque partie prenante, entravée par des problèmes budgétaires, influencée par des contraintes extérieures et des courants de pensée propres à chaque époque. La plupart des projets naissent de la rencontre entre la municipalité qui fournit les fonds, différents acteurs plus ou moins affiliés à Athis-Animation qui réalisent l'exposition ou le livre et de la population de la ville qui fournit le matériel.

La réorganisation de ces matériaux sous forme d'exposition ou de livre revient à se demander quels sont les images et discours produits dans ces conditions, que disent-ils de la vision que leurs producteurs ont de la banlieue ? Plus encore, quelle est l'influence des parcours et centres d'intérêt des différents maîtres d 'œuvre de ces opérations, non seulement sur le résultat final mais aussi sur la forme et le processus de recherche ayant mené à l'exposition ? Quel est le rôle que ce projet a joué dans la légitimation de l'histoire de la banlieue à leurs yeux ? Certains acteurs apportent des savoir-faire singuliers, liés à leur formation universitaire ou professionnelle, d'autres imposent des contraintes qui modifient le contenu de l'exposition... L'approche par les trajectoires permet de discerner des réseaux, des alliances durables ou non.

On s'en doute, pour les maires successifs l'histoire est rarement une fin en soi, elle remplit différents buts plus ou moins louables en fonction des municipalités. Souvent l'histoire est vue comme valorisante et créatrice d'identité collective : il s'agit de donner une identité à une ville fragmentée et de la sortir du statut de ville dortoir, de réintégrer un quartier stigmatisé à l'ensemble communal... Mais l'histoire a aussi des fonctions moins nobles, voire purement électoralistes dans certains cas. On devra donc s'interroger sur l'influence réelle du politique sur le contenu, mais aussi la tenue des expositions : l'aspect participatif de bien des opérations vient en partie des incitations des mairies de gauche, qui rencontrent le plus souvent un intérêt similaire chez d'autres acteurs : association pétrie d'idéologie autogestionnaire des années 1970, équipe DSQ voulant mobiliser les habitants...

L'aspect participatif des expositions et productions littéraires est extrêmement intéressant, et pas uniquement parce qu'il est peu fréquent dans l'histoire locale classique qui regroupe surtout des initiés. Qui se mobilise dans ces situations ? Comment mobilise-t-on des témoins autour d'un thème comme la banlieue ? Que nous apprennent les photos, les témoignages collectés de la vie des banlieusards à différentes époques ? Quelles paroles sont valorisées, quelles paroles sont oubliées ? Il s'agira de s'interroger sur la pérennité des ambitions participatives exprimées de façon très développée lors de la première exposition, sous l'union de la gauche, où la population participait à la mise en forme des matériaux (conduite d'entretiens, réalisation de graphiques). Ce qui se joue donc aussi c'est l'avenir des utopies participatives des années 1970, qui ne peuvent guère survivre en dehors de leur période d'inception : le modèle est parodié, détourné en 1989, réactivé de façon moins ambitieuse en 1991 et 1993, avant de se transformer totalement avec la Maison de Banlieue.

Il s'agit donc de savoir comment l'histoire de la banlieue se structure au niveau local, pour quelles raisons, dans quels buts, sous quelles formes, avec quel impact sur la vie des habitants et quelle postérité.

On s'intéressera dans un premier temps aux opérations menées dans les années 1970-1980, marquées par les alternances politiques. Deux livres ayant bien peu de choses en commun sont édités sur cette période : *Athis-Mons 1890-1939 Naissance d'une vie de Banlieue* (1983) résultat d'un travail collectif entamé depuis plusieurs années dans une logique de participation des habitants à la vie culturelle et de construction du lien social, et *Quand vos histoires font notre histoire 1945-1989*, (1989) fausse suite du premier dont il reprend la formule à des fins de communication politique. Des velléités autogestionnaires au marketing urbain, de la mise en avant du développement de la banlieue comme phénomène historique compréhensible et digne d'intérêt au refus du terme et au repli sur une identité « provinciale » fantasmé… Les changements à l'œuvre sur la période donnent parfois le tournis, mais ils posent l'histoire de la ville et de ses habitants comme un enjeu identitaire et politique de première importance.

Dans un deuxième temps on tentera de ralentir la marche (parfois un peu frénétique) de ce mémoire en observant la structuration d'une recherche sur une période très courte (1989-1992). L'opération « J'ai la mémoire qui planche : le Noyer Renard 1958-1991 » est intéressante à plusieurs titres. D'abord, et nous l'avons brièvement évoqué dans la présentation des sources, c'est l'opération historique qui est la mieux documentée sur la période : on dispose de tout le contenu de l'exposition, mais aussi des fiches de prêts de documents, des documents relatifs aux animations… Ensuite elle représente une forme précoce des « opérations mémorielles » qui vont se multiplier dans les années 2000. Cette précocité est explicable par un alignement assez rare dans l'histoire de la ville entre les priorités municipales, celles de l'association maitre d'œuvre du projet, et la politique urbaine de

l'époque. Cette période apparaît comme un moment charnière : les idéaux participatifs des années 1970 sont encore assez présents, notamment grâce à la figure de la maire, le modèle d'exposition est proche de celui employé sous l'union de la gauche… Mais les enjeux autour de la banlieue ont évolué, notamment dans le cadre de la politique de la ville, et la recherche historique est désormais polarisée autour d'une seule personne, François Petit. Cette exposition marque chez lui le début d'un intérêt vivace pour l'histoire de la banlieue, qui débouchera dix ans plus tard sur la création de la Maison de Banlieue.

Dans un troisième temps on s'intéressera à la période qui suit cette exposition et durant laquelle le projet « Maison de Banlieue » se concrétise. Période difficile à saisir, ébranlée par la détérioration de la situation dans les grands ensembles de la ville, face à laquelle l'histoire apparaît surtout utile pour des questions d'image et de régulation du lien social. Le couple mairie/association devient moins fusionnel, l'influence d'acteurs extérieurs (DRAC, département, état, bientôt intercommunalité) plus importante. Nourri par des influences multiples, le projet Maison de Banlieue se transforme, s'adapte aux priorités de cette fin de millénaire : place plus grande accordée à l'éducation à l'environnement urbain, fonctionnement en réseau avec d'autres structures similaires… L'exploration de l'histoire de la banlieue devient de plus en plus légitime, elle se professionnalise, sans rompre tous ses liens avec la sphère politique.

PARTIE 1 : L’émergence d’un intérêt pour l’histoire locale à l’épreuve des alternances politiques : 1959 - 1989

L’intérêt pour l'histoire d'Athis-Mons se développe chez des particuliers dès les années 1950, mais ces initiatives peinent à se pérenniser. Il va falloir l’arrivée au pouvoir en 1977 d’une mairie d’union de la gauche pour qu’une opération historique de grande ampleur ait lieu sur la commune, mobilisant une centaine d’Athégiennes et d’Athégiens dans la redécouverte de l’histoire de leur ville.

Cette opération est intéressante à plusieurs titres. D’abord parce qu’il s’agit d’un produit hybride, à la croisée de l’histoire locale traditionnelle, la recherche universitaire, l’animation socio-culturelle. Ensuite par son mode de fonctionnement et d’organisation, nourri par des idéaux participatifs, dessinant une façon de faire l’histoire locale qui tranche avec celle, jusqu’alors dominante, des sociétés d’histoire locale. Enfin parce qu’elle échappe au modèle des monographies de villes de banlieue telles qu’elles sont écrites à l’époque dans la sphère universitaire ou militante : elle se rapproche plus de l’histoire sociale et urbaine que de l’histoire politique.

Cela ne veut pas dire que les opérations historiques menées sur la commune soient à l’abri de toute influence politique. Les idéaux de la mairie d’union de la gauche, la défense de la liberté associative influencent la forme prise par l’exposition, comme la vision managériale de l’équipe de droite, à son retour au pouvoir, influencera l’écriture de *Quand vos histoires font notre histoire, Athis-Mons 1945-1989*. Si les acteurs de l’époque attribuent la suppression d’Athis-Animation et la fin des initiatives historiques sur la commune à l’alternance politique, dans les faits des problèmes affleurent bien avant, quand l’union de la gauche commence à se fissurer et l’idéalisme des premiers temps à s’émousser.

***CHAPITRE 1* : D'une municipalité à l'autre : ruptures et continuités (1959-1977)**

1.1 Les élections de 1977 : inventaire des forces en présence.

La défaite de René l'Helguen au premier tour des élections municipales de 1977 est un bouleversement majeur dans le paysage politique essonnien, comme le relate *le Républicain*, hebdomadaire départemental proche du RPR : « une seule véritable et grande surprise a marqué le premier tour (...) après avoir tenu pendant 18 ans la mairie d'Athis-Mons, Mr. René l'Helguen, conseiller général, conseiller régional de l'Île-de-France, président de l'union des maires de l'Essonne a été battu par la liste de gauche, emmenée par Mme Paulette Chemier (communiste) pratiquement inconnue dans la cité, où elle a été parachutée en… Décembre dernier »[55]. Le journal résume bien la position des deux forces qui s'opposent dans la campagne des municipales de 1977 : un notable local, athégien de naissance, bien installé à la tête de la ville, et une alliance de militants de différentes tendances, parfois novices en politique, menée par une nouvelle venue sur la scène politique athégienne.

a) Un maire sortant jusqu'alors bien installé

René l'Helguen, né à Athis-Mons en 1922, résistant, syndicaliste SNCF, est conseiller municipal à partir de 1947 dans le cadre d'une alliance « troisième force ». Dans un contexte de guerre froide, les 12 élus du Mouvement Républicain Populaire (centristes) auquel l'Helguen appartient s'allient avec les 3 élus SFIO pour faire barrage aux communistes (12 élus) qui dirigeaient la ville depuis la Libération. L'alliance Troisième force, avec à sa tête un maire SFIO, perdure jusqu'en 1959, date à laquelle René l'Helguen est élu maire.

Il se définit d'abord comme « gaulliste » et reste flou quant à ses affiliations politiques, ce qui lui permet régulièrement de rappeler que « la gestion d'une commune doit se tenir en dehors du fait politique »[56] et d'affirmer que sa liste « est la seule qui vous offre des garanties vraiment démocratiques puisqu'elle n'obéit à aucun mot d'ordre et qu'elle est seulement municipale »[57]. Cet « apolitisme » affiché, stratégie classique chez les élus locaux[58] se heurte aux démentis farouches de ses adversaires politiques, qui l'accusent notamment de ne pas assez critiquer le gouvernement,

[55] *Le Républicain, édition de l'Orge, 17* mars 1977

[56] Archives Intercommunales (A. Int.) - AM37W19 : Tract du « Groupement pour la défense des libertés locales », premier tour des élections municipales de 1965

[57] A. Int. - AM37W19 : Tract de « l'Union pour Athis », premier tour des élections municipales de 1977

[58] Le Bart, Christian. « Chapitre 1. Les élections municipales » in : *Les Maires : Sociologie d'un rôle,* Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2003, pp. 131-176.

de voter avec la droite au conseil général et de s'être présenté sous l'étiquette « majorité présidentielle » lors des législatives de 1973. Il est généralement étiqueté « centriste » dans le journal *le Monde*, qui résume assez bien son profil dans un article sur les cantonales de 1973 « les hommes qui portent les espérances - sinon les couleurs - de la majorité sont des notables locaux. Tous sont sans appartenance politique bien définie, mais proches des gaullistes, ou à tout le moins foncièrement hostiles au parti communiste »[59]. Les rares expressions partisanes de l'Helguen sur la période sont en effet réservées à ses adversaires communistes mais il est difficile de savoir s'il s'agit là de convictions personnelles bien ancrées ou d'arguments électoraux propres au climat politique de l'époque.

De fait René l'Helguen s'apparente plus à un notable local qu'à un militant politique : il cultive de nombreuses amitiés avec les maires des villes voisines, dont Alain Poher, maire (centriste) d'Ablon [voir carte Annexe 2], est président des maires de l'Essonne depuis au moins 1973, proche des associations d'anciens combattants, des commerçants, et de l'importante communauté bretonne de la ville, dont il est issu. L'étude des villes centristes ou de droite n'ayant guère déchaîné des passions comparables à celle de leurs consœurs communistes, il est difficile de déceler des spécificités athégiennes sur la période. L'étude de Nathalie Pistre sur les municipalités gaullistes[60] (qui s'arrête avant notre période) a montré que ces dernières mettaient généralement en place des politiques sociales comparables à celles d'autres municipalités, notamment au niveau des colonies de vacances, et qu'elles encourageaient la pratique du sport, deux tendances qui se confirment sur notre terrain. Athis-Mons, durant les mandats de René l'Helguen, se distingue surtout par la construction de nombreux logements sociaux, effectués par des bailleurs privés ou par la société d'économie mixte d'Athis-Mons, la SEMAM (créée dans les années 1920). On signalera notamment le grand ensemble du Noyer Renard (1407 logements) construit entre 1958 et 1962 par le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (FFF) et plus tardivement la résidence des Clos (1970-1971, 385 logements, construits par la Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Paris) et la cité Édouard Vaillant (achevée en 1971, 610 logements, construits par la SEMAM) qui sert à reloger les derniers sinistrés des bombardements de 1944. Le domaine de la culture apparaît longtemps comme secondaire face au soutien du sport sur la commune mais se développe de façon originale lors du troisième mandat de l'Helguen. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Les critiques des adversaires de René l'Helguen portent majoritairement sur le sous-équipement de la ville, notamment en matière d'équipements sociaux (pas de centre de loisirs, de foyer pour personnes âgées, longtemps pas de Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)). Confrontée à une population qui double entre 1953 et 1963, la municipalité se concentre sur la construction d'écoles pour accueillir les enfants des nouveaux logements collectifs et ceux du *baby-boom*. Par la suite,

[59]«ESSONNE : pour résister à la gauche, la majorité compte surtout sur les personnalités locales » *Le Monde*, 22 septembre 1973.

[60]Pistre, Nathalie, « Le premier âge des municipalités gaullistes en banlieue parisienne 1947-1958 » In : Girault, Jacques (dir) *Villes de banlieues: personnel communal, élus locaux et politiques urbaines en banlieue parisienne au XXe siècle*. Paris, Creaphis, 2008.

elle favorise surtout les équipements sportifs, avec notamment la construction en 1971 d'une piscine-patinoire intercommunale gérée avec la ville de Paray. La municipalité rechigne à emprunter et à demander des subventions, y compris pour la piscine-patinoire, réalisée sans aide de l'état ou de la région[61] une attitude qui ne facilite pas l'équipement de la ville et explique la lenteur de certaines réalisations.

Si l'ancrage local de l'Helguen est indéniable, les élections de 1977 sont très influencées par le contexte politique national. C'est le premier scrutin municipal après la signature du programme commun et la création de l'union de la gauche, scellée en 1972 entre le PS, le PCF et le Mouvement des Radicaux de Gauche. Il s'agit également des premières élections depuis les présidentielles de 1974, elles sont donc présentées par l'union de la gauche comme un « troisième tour », un plébiscite pour le programme commun.[62]

b) La construction de l'union de la gauche

À Athis-Mons, PS et PC avaient fait liste commune dès les municipales de 1971, avant même la signature du programme commun. La tête de liste était alors Charles Dosias, conseiller général (communiste) du canton de 1967 à 1973, déjà tête de liste pour le PCF lors des élections municipales de 1965. Depuis, le paysage militant de la ville s'est renouvelé, comme le montre la comparaison entre la liste d'union de 1971 et celle de 1977. Seuls 4 candidats (sur les 27 présents sur la liste de 1971) se présentent de nouveau, alors qu'entre 1965 et 1971 ils étaient 9, dont la tête de liste. La liste présentée par René l'Helguen compte elle 12 candidats identiques, dont 9 personnes déjà présentes sur des listes en 1965, 8 sur la liste de l'Helguen et un sur la liste SFIO. [63]

À Athis-Mons, les alliés socialistes et communistes ont tous les deux connu des bouleversements dans leur base militante, causés par différents facteurs qu'il est nécessaire de rappeler rapidement, car ils vont influer sur la campagne des municipales.

Chez les socialistes, un seul membre de la liste s'est déjà présenté à un scrutin à Athis. Il s'agit de Jacques Fort, ancien candidat sur la liste SFIO en 1965, puis aux cantonales de 1967 et à celles de 1973 sous l'étiquette de différents petits partis de gauche. Rappelons que le Parti Socialiste issu de l'ancienne SFIO a connu une très forte augmentation de ses adhérents après le congrès d'Epinay en 1971, où François Mitterrand est devenu premier secrétaire. Le nombre d'adhérents au PS entre 1973 et 1985 double à l'échelle de la France et quadruple en Essonne[64] où sa présence était

---

[61]Bulletin Municipal, janvier 1972

[62] Lefebvre, Rémi. « La construction de l'union de la gauche au niveau municipal. L'institutionnalisation d'une norme unitaire » In : Tartakowsky, Danielle (dir.) *L'union sans unité : Le programme commun de la gauche, 1963-1978*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012. pp. 209-222.

[63] A. Int. - AM37W19 et AM37W23 : Liste des candidats aux élections municipales 1965,1971,1977

[64]Rey, Henri, et Françoise Subileau. *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Les Presses de Sciences Po, 1991.

particulièrement diffuse jusqu'alors : en 1969 la SFIO ne détenait que trois villes de l'Essonne et comptait quelques 350 adhérents.[65] Les sections sont donc surtout composées d'adhérents récents, souvent issus des classes moyennes ou des professions intellectuelles supérieures : la moitié des candidats PS sur la liste d'union de la gauche en 1977 vient du monde enseignant. La fédération PS de l'Essonne n'a jamais déposé ses archives, mais on sait par le témoignage d'un militant que l'arrivée des membres du Parti Socialiste Unifié en 1974 après les assises du socialisme a provoqué un « développement important » de la section PS athégienne, jusque-là peu nombreuse.[66] La section PSU se réduisant au début des années 70 à une quinzaine de militants,[67] on perçoit bien la faiblesse de la présence du Parti Socialiste à Athis.

Du coté des communistes, trois personnes figurant déjà sur la liste d'union en 1971 se présentent de nouveau, mais aucune n'était présente sur la liste de 1965. Il doit ici s'agir d'un renouvellement générationnel qui correspond soit à une réalité sur le terrain soit à une volonté (exprimée par le comité central à l'époque) de mettre en avant des militants jeunes, la moyenne d'âge des communistes de la liste s'élevant à 39 ans. Dans une ville détenue par le PCF dans l'entre-deux-guerres, puis de 1945 à 1947, perdue d'une très courte tête en 1947, l'implantation du PC est sans comparaison possible avec celle du PS. Le militantisme communiste ne semble pas avoir décliné sur la période, surtout dans certains quartiers de la ville aisément repérables grâce aux bulletins municipaux. La municipalité y publie régulièrement des démentis à la suite de tracts diffusés par les communistes dans les grands ensembles du FFF[68] et dans le Val d'Athis[69] où ils se plaignent du sous-équipement de ces quartiers. Le Val correspond à un quartier d'implantation traditionnel des communistes et ce depuis l'entre-deux guerres, où il accueillait une très forte population cheminote. Cette situation a sans doute été impactée par les bombardements de 1944 qui ont dévasté le quartier, mais de toute évidence les communistes y sont toujours actifs. L'autre point névralgique correspond à un terrain classique de l'implantation communiste après-guerre, c'est-à-dire les grands ensembles de la ville, même si le phénomène est beaucoup moins spectaculaire que dans les villes à direction communiste.[70] Un des trois candidats déjà présents sur la liste en 1971 n'est autre que Lucien Cotelle, président de la Confédération Nationale du Logement de l'Essonne et habitant de la cité des FFF. Au moins trois communistes de la liste habitent la cité Édouard Vaillant. La fédération PCF de l'Essonne n'a pas non plus déposé d'archives, il faut donc s'en remettre aux quelques documents envoyés par la fédération au comité central, conservés aux archives départementales de la Seine-

[65] Archives Socialistes (Fondation Jean Jaurès) : Fiches de renseignement sur les fédérations SFIO, 1969 [en ligne]

[66] Maison de Banlieue et d'Architecture (MdBA): boite « entretiens », témoignage de Roland B., entretien du 14 octobre 1991 avec François Petit

[67] Archives Départementales de l'Essonne (AD) : 37J/64 : Fond des sections PSU de l'Essonne, tableau récapitulatif des membres des sections en 1972 (15 adhérents) et 1978 (la section d'Athis n'existe plus)

[68] Bulletin Municipal, premier trimestre 1970

[69] Bulletin Municipal, Mai 1961, Mai 1968

[70] Dupuy, Catherine, « « Un logement pour vivre mieux » : Enjeux communistes du logement social dans une ville de la banlieue parisienne, Gennevilliers (années 50-années 70) » In :*Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°98, 2006, pp.27-41.

Saint-Denis. En 1978 la section d'Athis-Mons comptait ainsi 340 adhérents, un nombre en augmentation en 1979 et 1980[71]. De plus les informations glanées dans *La Marseillaise de l'Essonne,* hebdomadaire communiste d'informations locales laissent apparaître l'existence d'au moins 8 cellules différentes en 1978 dont au moins trois dans le Val et deux aux FFF.[72]

Le rapport de force entre PC et PS ne fait aucun doute, pourtant la répartition partisane sur la liste va être moins déséquilibrée que prévue. Athis-Mons, une des trois villes de l'Essonne à compter plus de 30 000 habitants, représenterait une conquête de poids pour la gauche, mais les résultats des derniers scrutins sont difficiles à interpréter : la circonscription d'Athis-Mons a élu un député communiste, Pierre Juquin lors des législatives de 1973... mais n'a pas réélu Charles Dosias, battu par René l'Helguen aux élections cantonales tenues la même année... alors même qu'Athis donne une large avance au candidat unique de la gauche, François Mitterrand, lors des présidentielles de 1974. L'union de la gauche décide donc de créer une liste allant au-delà des seuls signataires du programme commun. L'accord départemental octroyait en théorie la majorité aux communistes (16 sièges sur 31). Ces derniers y renoncent pour faire entrer des partis non-signataires de l'union de la gauche. La liste finale compte 14 communistes, 10 socialistes et 7 « autres » : une personne de l'union démocratique bretonne, un « républicain de progrès » (parti normalement classé à droite, se revendiquant gaulliste), quatre membres de la « gauche indépendante » (groupement local de centre-gauche) et Dany Treuil, citoyenne indépendante selon *la Marseillaise*[73] – mais marquée « communiste » sur la liste envoyée à la commission de propagande de la sous-préfecture.[74] Cette large union sert d'argument électoral, notamment dans *la Marseillaise* : « On ne gère pas les communes à coups de majorité arithmétique, mais en associant et en écoutant démocratiquement au grand jour, tous ceux qui veulent le bien du peuple. »[75] Il y a donc très manifestement une volonté de convaincre bien au-delà des seuls électeurs du PC ou du PS, en tentant de récupérer les centristes et même certains gaullistes et en réduisant l'importance mathématique du PCF, qui pourrait effrayer certains électeurs... et servir d'argument à l'opposition. Ainsi lisait-on dans la profession de foi de René l'Helguen lors du deuxième tour des cantonales de 1967, où Jacques Fort s'était désisté en faveur de Charles Dosias : « Connaissant les électeurs de Jacques Fort, il m'est difficile de croire qu'ils puissent mélanger leurs voix avec celles des communistes, car ils savent qu'ils risquent de faire un marché de dupes. Tous les Socialistes et les Chrétiens de Gauche doivent se rappeler qu'en cas d'une victoire communiste, ils seront les premiers perdants, ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'histoire. »[76]

---

[71]AD93 - 261 J 27 / 96 : compte-rendu de la réunion fédérale du 2 octobre 1980

[72]Articles portant sur le porte-à-porte, la vente de vignettes de l'humanité, les réunions de quartier, les fêtes de quartier et le traditionnel tournoi de pétanque annuel

[73]La Marseillaise de l'Essonne du 23 février 1977

[74] A. Int. - AM37W23 : liste des candidats aux élections municipales de 1977 déposé à la sous-préfecture de Palaiseau le 23 février 1977.

[75]« une déclaration de Pierre Juquin » *La Marseillaise de l'Essonne*, supplément spécial Athis-Mons, 19 janvier 1977

[76] A. Int. - AM37W19 : Profession de foi de René l'Helguen, deuxième tour des élections cantonales, 1er octobre 1967

Cette manœuvre sert peut-être aussi à sceller l'accord avec des socialistes qui revendiquent la tête de liste au mépris du bon sens, comme le précise le secrétaire de la fédération PC de l'Essonne : « il est évident que dans les villes comme Draveil ou Athis où le PCF compte 13 à 20% d'avance sur le PS aux législatives de 1973, la tête de liste doit revenir au PCF. »[77] Cette observation correspond aux accords nationaux conclus dès juin 1976 entre les partenaires de l'union de la gauche, qui donnent comme tête de liste une personne issue du parti majoritaire lors des derniers scrutins. Le choix de la tête de liste se fait en principe au niveau des sections et est ensuite approuvé par les fédérations : il s'agit normalement d'une personne ayant un ancrage local fort et ayant adhéré depuis au moins une vingtaine d'années.[78] À Athis, peut-être à cause de l'importance de la ville, des échecs répétés du candidat traditionnel (Dosias), de la jeunesse des militants (seuls trois communistes ont plus de 50 ans), la candidate tête de liste, Paulette Chemier, a été parachutée par la fédération ou le comité central. Adhérente depuis 1945, elle a tout de la militante exemplaire, passée par les jeunesses communistes, l'école centrale, élue au bureau de la fédération de l'Essonne du PCF depuis 1971 et au secrétariat en 1972, où elle demeure jusqu'en 1980.[79] Jusqu'alors domiciliée à Corbeil, elle ne dispose vraisemblablement pas d'un domicile sur la commune d'Athis au moment de son élection[80].

Ce manque d'ancrage local va influer durablement sur les luttes politiques dans les années qui vont suivre, mais finalement assez peu sur la campagne. René l'Helguen, certain de ses positions (il avait été largement réélu en 1971 face à la liste d'union avec 57,7% des voix) se borne à critiquer l'attitude partisane de ses opposants en se retranchant derrière son image « apolitique ». Les alliés de l'union de la gauche, vont, eux, concentrer leur campagne sur trois grands thèmes. Celui, très classique, de la politique sociale, rejoint par deux nouveautés, absentes des campagnes précédentes : la démocratie communale et la problématique du cadre de vie.

1.2 Cadre de vie et démocratie locale : le programme de l'union de la gauche

Chacun de ces trois grands thèmes est plus ou moins influencé et investi par les différentes composantes de l'union : celui de la démocratie locale est plutôt lié au PS, celui de la politique sociale, au PCF et celui du cadre de vie aux deux formations mais aussi à l'action de personnes issues de la société civile.

[77] *La Marseillaise de l'Essonne* du 5 janvier 1977
[78] Lacorne, Denis. *Les notables rouges: la construction municipale de l'union de la gauche*. Paris, Presses de Sciences Po, 1980.
[79] AD93 - 261 J 21 / 91 : statistiques sur la fédération de l'Essonne
[80] *Le Républicain*, Édition Orge, 21 avril 1977 et AM37w23 élections municipales de 1977

a) *« le débat, l'échange, la participation de tous aux affaires communales voilà ce qui va changer le climat de notre ville : la mairie sera une maison de verre »*[81]

La « démocratie locale » est omniprésente dans les programmes de la majorité des candidats de l'union de la gauche en 1977.[82] Cela résulte d'un besoin exprimé par la société civile dès les années 1960, notamment par le biais des Groupes d'Action Municipaux (GAM), formés de citoyens intéressés par l'urbanisme et les problématiques de la vie quotidienne, qui vont conquérir la mairie de Grenoble en 1965 et essaimer dans tout le pays. Les années 1970 voient la multiplication des associations de défenses du cadre de vie, dont des associations écologistes, mais aussi des associations de consommateurs, qui montrent que les citoyens, et notamment les « nouvelles classes moyennes » désirent s'investir dans la vie de la cité et dans ce que certains appellent à l'époque les « luttes urbaines ».[83]

Le Parti Socialiste va s'emparer du thème de la démocratie participative, appelé dans la communication politique de l'époque « autogestion ». L'arrivée d'idées « autogestionnaires » au sein du PS est souvent créditée à influence des membres du Parti Socialiste Unifié et de son chef Michel Rocard qui ont rejoint le PS en 1974 lors des assises du socialisme. Le terme d'autogestion est utilisé de façon un peu abusive par le PS selon Hélène Hatzfeld, pour qui l'autogestion réelle se traduit par une remise en question de la démocratie représentative et la mise en place d'une organisation à même d'influer sur les questions économiques.[84] La définition qui en est faite dans le *Programme Municipal Socialiste* pour les élections de 1977 (largement élaboré par la tendance rocardienne du PS) est beaucoup plus floue : « [c'est] une transformation des conditions d'exercice du pouvoir municipal en développant la confrontation et le travail en commun des élus, des représentants des groupes et associations (...) et de tous ceux qui le désirent. »[85]

Si l'autogestion figure dans de nombreux programmes d'union de la gauche, le thème est particulièrement vivace à Athis, où, on l'a vu, une bonne partie de la section PS est issue du PSU. Cela est très visible dans la proposition de « charte municipale » publiée dans le bulletin de la section PS d'Athis en janvier 1977. Cette charte doit inciter la population à se mobiliser autour des propositions socialistes afin de peser dans l'élaboration du programme municipal (les négociations PS /PCF sont toujours en cours au moment de la publication). Cette charte se divise en cinq grands points, qui portent tous sur la démocratie communale (à l'exception du 3e, consacré à « la politique financière de la commune »). Il s'agit de « réagir contre l'héritage de la droite » (1er point) en mettant

---

[81] A. Int. - AM 37W23 : Tract de la liste d'union de la gauche, mars 1977

[82] Rey, Henri, et Françoise Subileau. *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Presses de Sciences Po, 1991

[83] Mehl, Dominique. « Les voies de la contestation urbaine ». *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 6, n°1, 1980, p. 26-62.

[84] Hatzfeld, Hélène. « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie. » in: *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 51-64.

[85] Archives Socialistes : *Pour changer la vie à Nantes, Programme Municipal Socialiste*, 1976, p.17

fin « à la politique du secret dans les affaires de la commune, à la politique paternaliste vis-à-vis des composantes organisées de la commune (quartiers, associations) ». Deux grands axes sont avancés : celui de l'information et de la participation et celui de la liberté associative.

La « politique d'information » (5e point) veut trancher avec celle de l'Helguen : le bulletin municipal ne paraît que deux fois par an, les panneaux d'affichage sont peu nombreux... Les socialistes veulent au contraire « mettre au courant l'opinion, et non la mettre devant le fait accompli, recevoir les problèmes, les besoins, les dossiers et les opinions de citoyens et des associations et organiser des échanges dans les deux sens ».[86] L'information est donc liée à la concertation, voir la participation défendue dans le deuxième point, « pour une gestion municipale socialiste et une pratique autogestionnaire ». Les socialistes s'engagent à « rechercher tous les moyens permettant à la population et aux associations de participer réellement à l'élaboration des propositions et aux choix qui engagent son avenir » notamment en créant des commissions extra-municipales.

Rejetant ce qu'ils considèrent comme du paternalisme, les socialistes prônent également l'indépendance associative : les associations sont des interlocuteurs de la municipalité mais ne doivent pas être contrôlées par elle : « La municipalité doit garantir l'autonomie des associations qu'elle aide et s'assurer du respect des statuts démocratiques dont elles se sont dotées, veiller à l'ouverture de ces associations à tous les habitants de la commune. » Les associations ont également le « droit à des moyens suffisants pour remplir leur rôle (locaux, aide matérielle), à la liberté pédagogique et à l'autonomie de fonctionnement. » (4e point, « De nouvelles relations entre la municipalité et les associations »)

Les propositions des socialistes se retrouvent, sous une forme condensée, dans le programme final de l'union de la gauche : « pour préparer notre contrat municipal, nous avons voulu que tous les Athégiens puissent donner leur avis, notre contrat est donc déjà le vôtre. Nous avons dialogué avec les associations de la ville et nous nous engageons à continuer sans la moindre exclusivité ! Rien d'important ne sera décidé sans vous ! »[87] La pratique de la concertation avec les habitants et les associations serait donc déjà amorcée.

Cependant on observe une différence entre un PS pour qui la démocratie locale est un point central de la campagne et des partenaires qui y sont attachés mais mettent moins en valeur le thème : les journaux communistes n'utilisent par exemple jamais le terme d'autogestion mais plutôt celui de « démocratie ». Dans le dernier bulletin de la section PS avant les élections, les socialistes locaux rappellent d'ailleurs que « les candidats socialistes seront, s'ils sont élus, des partenaires loyaux, respectueux des accords […] Il n'en est pas moins vrai qu'ils feront aussi des propositions

[86]Charte Municipale Socialiste, insérée dans *Tribune 91* de janvier 1977
[87]A. Int. - AM 37W23 : Tract de la liste d'union de la gauche, mars 1977

constructives conformes à leurs propres orientations ». Parmi les orientations décrites comme spécifiques au groupe socialiste, trois ont à voir avec la démocratie locale, « il appartient aux citoyens de gouverner leur commune » « il faut conquérir l'autonomie des communes, leur libération de la tutelle de l'état » et « la démocratie autogestionnaire apparaît comme une exigence nouvelle de la vie communale »[88]. L'autre orientation « être au côté des travailleurs dans la lutte pour l'emploi et les conditions de travail » correspond à un thème plus classique pour les partis de gauche, également présent chez les communistes dans un article envoyé à *la Marseillaise*, titré « une véritable gestion sociale est possible » : une vraie municipalité devrait être aux côtés des travailleurs qui luttent contre les fermetures d'usines, pour que les jeunes aient un travail »[89].

b) « Priorité au social » [90]

Les communistes insistent beaucoup plus sur l'aide aux populations fragiles. Dans le même article on peut ainsi lire : « une vraie municipalité peut-elle se rendre complices de ces pratiques moyenâgeuses [les expulsions de locataires incapables de payer leur loyer] en expulsant elle-même ? ». L'article détaille ensuite les mesures que la nouvelle équipe prendra : « nous donnerons la priorité aux services sociaux (restaurants scolaires centres de loisirs, vacances) en adaptant les tarifs suivant les revenus. Les anciens bénéficieront également de cette gestion sociale, ainsi que les handicapés et les familles »[91]. Les socialistes insistent également sur l'aide aux anciens en critiquant la politique de l'Helguen, comparée à de la « poudre aux yeux paternaliste et démagogique »[92], mais le domaine du social au sens large est beaucoup plus investi par les communistes : il correspond on le sait, à un thème classique du communisme municipal.[93]

Les communistes ne manquent pas de critiquer la politique de l'Helguen, qui ne fait pas assez pour les classes populaires de la commune. Un des arguments récurrents consiste à comparer la politique sociale de la ville d'Athis à celle d'une ville communiste, par exemple le prix du patronage municipal et de la cantine à Grigny (communiste depuis la Libération) et à Athis. Le verdict est sans appel : « à la lumière des chiffres, on ne se demande plus qui, à travers une gestion municipale, répond vraiment aux besoins des familles ».[94] Les cellules communistes de la ville font également du porte-à-porte aux FFF et dans la cité Édouard Vaillant pour recueillir les témoignages des habitants, dans le cadre de la campagne « *Vérité-Espoir »* lancée par le PCF en décembre 1976. Les témoignages des Français, recueillis par des militants dans les « cahiers de la misère et de l'espoir » doivent

---

[88] *Tribune 91*, Journal de la Section Socialiste d'Athis-Mons, Mars 1977.
[89]« Priorité au social » *La Marseillaise de l'Essonne*, supplément spécial Athis-Mons 19 janvier 1977
[90]A. Int. - AM 37w23 : Tract de la liste d'union de la gauche, mars 1977
[91]*La Marseillaise de l'Essonne*, supplément spécial Athis-Mons 19 janvier 1977
[92]*Tribune 91* janvier 1977
[93]Thibault, Paul. « Le Communisme municipal » *Esprit*, n°34, 1966.
[94]*La Marseillaise de l'Essonne*, 19 janvier 1977

servir à élaborer des propositions pour les municipales mais aussi à présenter le PCF comme le « parti des 16 millions de pauvres » et ainsi « marquer l'écart avec le PS dans l'affirmation de son soutien aux classes populaires. » [95] Les communistes d'Athis recueillent quelques critiques de la municipalité en place : prix prohibitif du sport, impôts locaux trop élevés... Mais surtout des critiques générales sur la crise, la cherté de la vie et le gouvernement.[96] En effet le contexte social est particulièrement dur, avec une inflation et un chômage en hausse depuis le choc pétrolier de 1973. L'enjeu social se pose donc à la croisée du local et du national, et le programme final de l'union de la gauche critique moins la politique de l'Helguen dans la commune que celle du gouvernement, donné responsable des difficultés des Athégiens. L 'Helguen cependant est présenté comme complice de la crise : « certes un conseil municipal ne peut résoudre à la place de l'état les grands problèmes économiques et sociaux mais il peut beaucoup vous aider : à condition de ne pas se comporter en robot des ministres et des préfets mais de vous défendre ! »[97]

c) « protéger le cadre de vie, ce qui reste de la nature, arbres, bâtiments à caractère historique » [98]

Les militants PS et PCF, sans être en désaccord sur le fond, privilégient des thèmes précis en lien avec les orientations nationales de leur parti. Cependant le thème qui fait sûrement basculer la campagne (en tout cas d'après les perdants) correspond à un concept prisé à l'époque par les politiques de tous bords, celui du « cadre de vie » et par extension de la nature et de l'urbanisme. Ce thème est important dans le programme commun, qui, influencé entre autres par le mouvement des GAM, précise bien que « la planification démocratique s'établit avec la plus large participation des travailleurs et de la population. »[99] Dès 1974 le bulletin de la section communiste d'Athis souligne ainsi que dans la ville voisine de Juvisy, dirigée par l'union de la gauche depuis 1971, l'établissement du Plan d'Occupation des Sols (POS) donne lieu à des réunions publiques.[100]

La campagne va s'effectuer principalement autour du projet de rénovation du centre-ville d'Athis-Mons. Le projet est en gestation depuis les années 1960 mais les premiers travaux viennent de débuter au moment des municipales. On tentera de ne pas trop s'étendre sur les aspects techniques de l'opération (difficiles à saisir compte tenu du manque d'archives)[101] mais cet épisode est important en ce qu'il va constituer une des premières manifestations d'un intérêt pour le patrimoine et pour

---

[95]Ouzilou, David. *Témoigner de la misère, exprimer l'espoir : Pour une sociologie historique des témoignages récoltés lors de la campagne du Parti Communiste Français,* Mémoire d'histoire contemporaine, Paris 1, 2016. p.4

[96]« à la cité Édouard Vaillant, il et elles témoignent » *La Marseillaise de l'Essonne*, supplément spécial Athis-Mons, 19 janvier 1977

[97]A. Int. - AM 37w23 : Tract de la liste d'union de la gauche, mars 1977

[98]*Ibidem*

[99]*Tribune 91* Journal de la Section Socialiste d'Athis-Mons, mai 1976.

[100]*Notre Canton*, Journal de la Section Communiste d'Athis-Mons, Janvier 1974.

[101]Les archives municipales n'ont pas de dossier constitué sur le sujet avant la période d'union de la gauche – les archives nationales ont des pièces éparses envoyées au ministère de l'équipement dans le cadre d'un recours déposé par des particuliers en 1977 (19860173/278, archives de la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme)

l'histoire de la commune chez ceux qui gouverneront la ville de 1977 à 1983.

Le centre-ville, qui correspond à l'ancien village d'Athis, préoccupe la municipalité depuis les années 1960. Le bulletin municipal de décembre 1961 annonce la réalisation d'une étude sur l'état de dégradation des maisons du centre (qui pour certaines datent du XVIIe siècle, le parcellaire ayant de plus peu évolué depuis la révolution) et prévoit « leur remplacement par des immeubles H.L.M., avec un centre commercial. »[102] En 1964 l'étude est achevée, mettant en évidence « le caractère vétuste de la grande majorité des habitations, ainsi qu'un très évident manque d'hygiène »[103] mais la ville n'a pas les moyens de se lancer dans une opération de rénovation urbaine, très coûteuse et généralement déficitaire.[104] Une étude plus tardive [voir Annexe 3] signale qu'environ 20% du bâti du centre est dégradé (dont un certain nombre de logements vides), le problème principal tenant à l'insalubrité des cœurs d'îlots, occupés par des garages, réserves et annexes de commerces ou d'artisanat en assez mauvais état.[105] Deux facteurs vont permettre au dossier d'avancer. En 1970 les frères des écoles chrétiennes, propriétaires depuis 1882 du château d'Ozonville, décident de mettre une partie du parc en vente, ce qui libère des espaces importants en plein centre-ville. La ville y voit une opportunité de créer une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), qui permet à la commune de s'allier avec un promoteur privé tout en contrôlant le programme de réalisations. Le but étant, comme l'indique la délibération du conseil municipal du 27 octobre 1970 : « d'imposer au promoteur la prise en charge de la rénovation du centre-ville où plus de 100 familles vivent pour la plupart dans de mauvaises conditions d'hygiène et de confort ». La Compagnie de Développement, d'Études, de Promotion et d'Entreprises (CODEPE), société choisie par la mairie, construira des logements, des équipements publics et des commerces sur les terrains du parc des frères, puis, grâce au bénéfice dégagé (estimé à trois millions de francs) elle prendra en charge la rénovation (destruction/reconstruction à l'identique ou différenciée) et la réhabilitation (préservation de la structure d'origine, curetage, ravalement) des maisons du « vieil Athis » c'est-à-dire du village.

La convention entre la ville et la CODEPE pour l'aménagement de la ZAC est signée fin 1975. Il est prévu 660 logements, 6 800 m^2 de bureaux et 6 500 m^2 de commerces et services, ainsi que des équipements (une PMI, un planning familial, une école, une halte-garderie, un COSSEC) : ces réalisations ont lieu dans l'ancien terrain du parc des frères. L'ampleur du programme vise à revitaliser le centre-ville, qui ne remplit pas sa mission centralisatrice : il accueille peu d'équipements hormis la salle des fêtes et une bibliothèque centrale, et la population ne s'y implante pas durablement : en 1980 52% des ménages habitaient leur logement depuis moins de 5 ans.[106]

---

[102]Bulletin Municipal, octobre 1962
[103]Bulletin Municipal, 1971
[104]Backouche, Isabelle. *Aménager la ville: les centres urbains français entre conservation et rénovation (de 1943 à nos jours)*. Paris, Armand Colin, 2013.
[105]A. Int.- AM20W1 : Étude Orgéco, septembre 1980. Plan du parcellaire et détail des réhabilitations conseillées en annexe 3
[106]A. Int.- AM20W1 : Étude Orgéco, septembre 1980.

Plan de la ZAC établi en décembre 1975. Le parcellaire à droite correspond au vieux village devant être réhabilité.[107]

La phase 2 de l'opération, détaillée dans la convention, prévoit la rénovation de 100 logements du vieil Athis (sans précisions de ce qui doit les remplacer) et la réhabilitation de 50 autres.[108] Le décalage entre les deux phases (estimé à trois ans) doit permettre le relogement provisoire (opération tiroir) ou définitif des habitants du vieil Athis dans les HLM construits par la CODEPE... à ceci près que le programme ne comporte que 30 HLM, un nombre insuffisant au vu des 150 logements concernés par la phase 2 et habités par des populations peu solvables. En 1976 après un changement de promoteurs, (la SCIC remplace la CODEPE) les travaux débutent sur la ZAC, sans que la situation des habitants du vieil Athis ait été éclaircie.

Avant même l'approbation du projet, le journal de la section communiste d'Athis-Mons s'inquiète de la « rénovation du vieux pays » : « l'ensemble de la population n'a pas été consulté, beaucoup de

[107] Plan de la ZAC « centre-ville » établi le 15 décembre 1975 (AN, 19860173/278). Le plan a été modifié par nos soins (la légende a été rapprochée, elle se trouve dans ce qui était sur la carte originelle le parc de l'hôtel de ville.
[108] *Ibid* Convention entre la Ville et la Codepe 15 décembre 1975

personnes se demandent où elles seront relogées et à quel prix ? »[109] Les premières critiques portent déjà sur le manque de démocratie et le manque de considération pour les habitants, deux thèmes repris en mai 1976 dans le journal de la section socialiste d'Athis-Mons. L'auteur s'y inquiète du relogement des familles étant donné le peu de HLM prévus, du manque de précisions sur la réhabilitation des logements et critique les « conciliabules secrets » entre la société et la mairie... Deux nouveaux arguments font leur apparition : l'argument écologique et l'idée d'un projet avant tout spéculatif : « on peut craindre pour les arbres du parc... Ils ne pèseront pas lourd quand il faudra équilibrer l'opération en ajoutant quelques immeubles »[110]. Enfin, le député de la circonscription, Pierre Juquin (PCF) tient une réunion publique en mars 1975, axée sur la dénonciation d'un urbanisme déshumanisant :« [c'est] une réalisation démente : 680 logements de luxe, 30 HLM seulement, des tours conçues par l'architecte de la porte d'Italie (…) un parking géant recouvert d'une dalle en surplomb de deux mètres.»[111] Le projet de rénovation urbaine « Italie 13 », qui a transformé en profondeur le XIIIe arrondissement parisien au tournant des année 1970 en remplaçant les îlots insalubres par une trentaine de tours et un urbanisme « sur dalle » sert ici d'épouvantail.[112]

Pour l'instant l'argument patrimonial n'est guère évoqué. Il semblerait qu'il émane non pas des groupes politiques hostiles au projet mais de particuliers, Jean-Philippe A. et Gilles R., un étudiant en architecture et en urbanisme qui envoie en décembre 1976 une lettre à deux ministères. La lettre critique là encore l'envergure du projet, et précise que les récents changements dans la politique urbaine de l'état rendraient désormais impossible la création de la ZAC.[113] En effet le milieu des années 1970 correspond à la fin des opérations de rénovation-démolition dans les centres urbains au profit de solutions moins massives, un changement dû à un impératif financier par temps de crise[114] mais aussi à une volonté de la société civile, de plus en plus hostile aux atteintes à son cadre de vie. Grâce à sa formation, Gilles R. peut déployer un argumentaire plus technique (il attaque notamment le non-affichage du permis de construire, contraire à la loi). Cette formation explique aussi que la lettre se termine par « les travaux de démolition ont été entrepris cette semaine et devant l'urgence d'une décision, nous sollicitons une intervention pour la sauvegarde d'un îlot caractéristique des villages de l'Île-de-France. »[115] L'importance patrimoniale des lieux est évoquée pour la première fois. La formulation « îlot caractéristique des villages de l'Île-de-France » renvoie

[109]*Notre Canton*, Journal de la Section Communiste Athis-Paray, Janvier 1974.
[110]*Tribune 91,* Journal de la Section Socialiste d'Athis-Mons, Mai 1976
[111]Propos rapportés dans *La Marseillaise de L'Essonne* du 12 janvier 1977, dans un article dressant une chronologie de l'affaire.
[112]Pour une critique marxiste de l'opération, voir Godard, Francis «La rénovation urbaine à Paris–L'opération Italie13» In : *Espaces et sociétés*, n°2, 1971, pp.149-168
[113]Archives Nationales - 19860173/278 : Lettre de Gilles R. et Jean-Philippe A. au Ministre de la Qualité de Vie et au Ministre de l'Équipement, le 12 décembre 1976.
[114]Blanc, Maurice. « La rénovation urbaine: démolition ou patrimonialisation? » *La vie des idées.* 2013
[115]Archives Nationales - 19860173/278 : Lettre de Gilles R. et Jean-Philippe A. au Ministre de la Qualité de Vie et au Ministre de l'Équipement, le 12 décembre 1976.

aussi au passage du monument historique au patrimoine à l'œuvre depuis les années 1960.[116] En 1962 la loi Malraux crée les « secteurs sauvegardés » permettant de protéger des quartiers entiers et non plus seulement des édifices.

Il est intéressant de noter que cette lettre s'accompagne le jour suivant d'une demande de Pierre Juquin au ministère de l'équipement qui reprend les mêmes arguments de façon plus lapidaire. Le 7 janvier 1977, Gilles R. et Jean-Philippe A. envoient une nouvelle lettre au ministre de l'équipement, (apparemment le seul à leur avoir répondu) où ils insistent sur le registre plus classique des monuments historiques menacés : « depuis notre première lettre une magnifique allée d'arbres ainsi que plusieurs bosquets ont été arrachés, une vaste grange à la charpente exceptionnelle vient d'être rasée ainsi qu'une ferme dans laquelle se trouvait un plafond peint du XVIIe siècle. Il faut signaler aussi la démolition du pavillon de musique octogonal (XVIIe siècle) du château qui est répertorié dans le pré-inventaire des affaires culturelles, comme la charpente. »[117] Ils déclarent également avoir lancé une pétition qui a recueilli 250 signatures et tenu une réunion publique qui a regroupé 150 personnes. La *Marseillaise de l'Essonne* du 12 janvier 1977 précise que cette réunion « appelée par les communistes et un comité de défense » s'est faite en présence de Pierre Juquin.

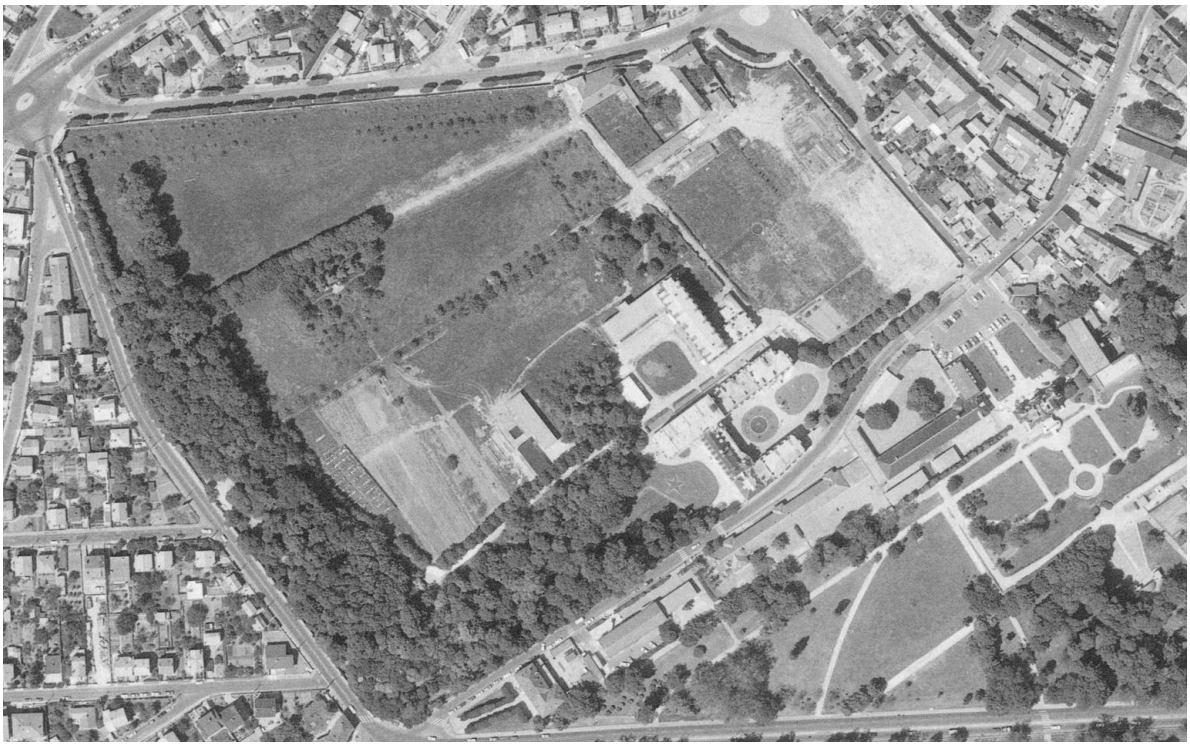

Vue aérienne de la ZAC le 1er juin 1977, après l'arrêt des travaux (IGN). Les bâtiments classés se trouvaient tout à droite de la ZAC, là où des taches claires apparaissent sur la photo.

Si aucun des deux seuls membres identifiés du « comité d'action pour la défense du vieil Athis » (Gilles R. et Jean-Philippe A.) n'apparaît lié à un parti politique,[118] ils ont sans doute vu l'intérêt d'une

[116]« Patrimoine, histoire et présentisme », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 137, n°1, 2018, pp. 22-32.

[117]AN - 19860173/278 : Lettre de Gilles R. et Jean-Philippe A. au Ministre de l'Équipement, le 7 janvier 1977.

[118] Le manque d'archives émanant des sections locales ne permet pas de l'affirmer avec certitude mais ils ne sont candidats sur aucune liste politique sur la période étudiée et n'écrivent pas dans les bulletins de section, ne tiennent pas de bureau de vote, ne sont pas suppléants d'un élu lors des votes pour les sénatoriales.

alliance avec un PCF local habitué à mobiliser la population et capable de s'assurer du suivi de leur demande dans les hautes sphères (par l'intermédiaire de Juquin). Les membres du PC local, eux, profitent des connaissances de Gilles R. notamment en matière de droit de l'urbanisme, connaissances qui lui permettent de déposer trois recours au tribunal administratif de Versailles, qui vont porter un coup d'arrêt aux travaux le temps de l'instruction. Les communistes voient également dans cette mobilisation la possibilité d'élargir leur base électorale en investissant une cause ayant le vent en poupe, celle de la défense du cadre de vie mais aussi du patrimoine.

L'article de *La Marseillaise* évoquant la tenue de la réunion, intitulé « trouver un cœur » fait ainsi la part belle à des émotions patrimoniales jusque-là peu présentes dans la communication des communistes locaux. On peut y lire : « Le centre-ville était resté presque intact au milieu des grands ensembles. Un village souvent délabré mais qui reste témoin d'un équilibre que les hommes avaient mis des siècles à bâtir. Un village groupé autour de son église, tout un ensemble comprenant le château et les communs, une ferme et un parc. La ferme vivait encore il y a peu de temps et des habitants venaient y chercher du lait et des œufs. Dans le parc un pavillon hexagonal en pierre : c'est un salon de goûter, un pavillon de musique du château d'ognonville (*sic*). »[119] Les socialistes évoquent également dans leur bulletin la destruction « d'une grange vieille de plusieurs siècles et en bon état » et assurent le comité d'action de leur soutien entier.[120]

L'argument patrimonial qui se retrouve finalement sur le programme de l'union de la gauche émane apparemment de la société civile mais est promptement adopté par les partenaires communistes et socialistes car il constitue un argument de plus contre un projet qu'ils fustigent depuis longtemps... Ainsi qu'un moyen de renforcer leur ancrage local en montrant leur intérêt pour le patrimoine et l'histoire communale, pour le « vieux pays » que leurs opposants seraient prêts à sacrifier. C'est aussi l'occasion d'insister sur la démocratie locale, la concertation, le soutien aux associations, donc de renforcer d'autres thèmes de campagne.

1.3 La politique culturelle de la ville : de la municipalisation à l'autogestion ?

Si le maire sortant attribuera sa défaite à la campagne menée contre la ZAC par ses adversaires d'union de la gauche[121] celle-ci est peut-être tout simplement liée à une forte dynamique nationale qui font des municipales de 1977 un véritable succès pour l'union sur tout le territoire français.[122] À

[119]« Athis-Mons : trouver un cœur » *La Marseillaise de l'Essonne*, 12 janvier 1977
[120]*Tribune 91*, Journal de la Section Socialiste d'Athis-Mons, janvier 1977.
[121] *Le Républicain* du 22 novembre 1979
[122]Nadeau, Richard, Martial Foucault, et Bruno Jérôme. *Villes de gauche, villes de droite : Trajectoires politiques de municipalités françaises de 1983 à 2014*. Paris, Presses de Sciences Po, 2018.

Athis celle-ci emporte le duel face à René l'Helguen avec 51.96% des voix. Certaines mesures du programme sont mises en place dès le premier conseil municipal, comme la demande de rediscussion du programme de la ZAC. Qu'en est-il dans le domaine culturel, celui d'où vont partir les projets qui nous intéressent ? Il n'a pas été absent de la campagne mais n'a pas été mis en valeur outre mesure. Plus encore, la nouvelle équipe n'arrive pas dans une ville dépourvue de toute vie culturelle. Afin d'évaluer les changements (et les permanences) entre les deux municipalités, il faut revenir rapidement sur la politique culturelle durant les trois mandats de René l'Helguen.

a) La politique culturelle sous l'Helguen : entre récupération des initiatives existantes et innovation prudente

De 1959 à 1977 la vision que la municipalité se fait de l'action culturelle évolue lentement. Rappelons à toutes fins utiles que la création en 1959 du ministère de la culture a des conséquences très limités sur la politique culturelle des villes : le budget du ministère est trop bas, les habitudes centralisatrices des fonctionnaires de l'état trop bien ancrées.[123] Si certaines mairies, généralement communistes[124] mais aussi centristes,[125] mènent une politique culturelle innovante, elles sont l'exception et non pas la règle. L'état débloque en revanche des fonds pour occuper la jeunesse du *baby-boom* : la loi-programme d'équipement du 17 juillet 1961 prévoit de subventionner à hauteur de 50 % la création de MJC, dont le nombre triple entre 1958 et 1965, surtout dans les villes gérées par la droite, les villes communistes et socialistes ayant souvent déjà mis en place leurs propres moyens d'accueil de la jeunesse.[126] Cependant, à Athis-Mons, la période 1959-1965, qui correspond au premier mandat de l'Helguen, se prête mal aux investissements dans des infrastructures culturelles, fussent-elles subventionnés : la mairie doit construire des écoles, des gymnases, pour absorber les 4000 nouveaux habitants venus s'installer dans la cité du Noyer Renard. La création d'un embryon de vie culturelle va donc se faire d'abord grâce à l'investissement de particuliers.

La MJC va ainsi se former autour d'une association existant depuis 1959, « les bleuets d'Athis-Mons » un club photographique qui obtient en 1962 de la mairie le prêt d'un local préfabriqué dans une école du centre-ville. Les bleuets et d'autres personnes intéressées y fondent une association, nommée « Centre Culturel » qui y développe bénévolement des activités à l'attention des jeunes : art dramatique, musique, arts ménagers, modèles réduits, ciné-club... En décembre 1963, le bulletin

---

[123]Philippe Poirrier « Les territoires des Affaires culturelles : Le développement du partenariat entre l'état et les villes (1959-1999) » In : *Revue Historique*, T. 301, Fasc. 4, 1999, pp. 859-880

[124]Les exemples sont nombreux mais on citera pour Gennevilliers Aulnette, Joseph, « le rôle d'une municipalité comme acteur culturel » In : *La Banlieue en Fête : de la marginalité urbaine à l'identité culturelle*, Presses universitaires de Vincennes, 1988., pour Ivry Poupardin, Marie, *La politique culturelle de la municipalité d'Ivry-sur-Seine entre 1945 et 1973,* Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2000

[125] Notamment Charles Bosson à Annecy entre 1959 et 1975 voir Dumazedier, Joffre *Le Loisir et la ville. 2. Société éducative et pouvoir culturel*. Paris, Seuil, 1976.

[126]Laurent Besse, *Les MJC. De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes. 1959- 1981* , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p.3

municipal annonce que cette structure « doit servir d'embryon à une éventuelle Maison de Jeunes ». S'agit-il d'une demande de l'association ou d'une tentative de la municipalité de développer l'animation culturelle à partir d'une structure existante ? Les deux scénarios sont avérés dans d'autres villes.[127]

La création d'une MJC figure en tout cas dans le programme de René l'Helguen aux élections municipales de 1965... et dans celui de son opposant communiste, Charles Dosias. La SFIO quant à elle promet la création d'une bibliothèque municipale, des salles pour les associations et rappelle qu'il « a fallu les efforts tenaces d'une poignée de citoyens pour arracher un Patronage Laïque »[128]. Le sous-développement de la vie culturelle sur la ville devient un argument politique, ce qui va sans doute pousse l'Helguen à investir davantage ce domaine lors de son deuxième mandat. La construction d'une MJC est décidée par le conseil municipal en février 1966.[129] La municipalité se lance également dans la diffusion culturelle : « il manquait à notre ville une vie culturelle et artistique, nous avons tenté d'y remédier, […] nous nous efforcerons de vous présenter dans notre Salle des Fêtes dans le courant de l'hiver, quelques spectacles de choix. »[130] lit-on ainsi dans le bulletin municipal de janvier 1967.

En 1968 le « Centre Culturel » (toujours logé dans le préfabriqué) devient « Maison de la jeunesse Athis-Paray ». Des échanges existent entre les jeunes de Paray et d'Athis, mais le motif semble être avant tout économique : « le matériel d'activités coûte cher et il ne semble pas logique de l'acheter en double » selon la mairie.[131] L'association fondatrice, les bleuets d'Athis-Mons, en profite pour faire sécession, précisant dans son bulletin de liaison « nous ne concurrençons pas nous osons ! De là à ce que d'autres s'approprient les efforts des jeunes… »[132] Le rapprochement entre la mairie et une partie de l'association se traduit par une augmentation de la subvention municipale : en 1963 l'association reçoit 1000F de subvention de la ville, en 1969 12 000F.[133] Le changement de nom laisse croire à une municipalisation de l'association, elle a les honneurs du bulletin municipal... Ce rapprochement permet à la ville de ne pas avoir à rémunérer de professionnels (les membres de l'association sont tous bénévoles), tout en bénéficiant des retombées électorales et symboliques qui peuvent découler des activités de l'association.

Cette logique économique s'affaiblit lors du troisième mandat de René l'Helguen, où la mairie ne se contente plus de récupérer ou de parrainer des initiatives mais en impulse de nouvelles, plutôt

---

[127]Sur les processus de création des MJC au niveau local voir Besse, Laurent. *Les MJC : De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes, 1959-1981*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008. pp. 75-94
[128]A. Int. - AM37W19 : Professions de foi des candidats, élections municipales de 1965.
[129]A. Int. - AM22W11 : Délibération du Conseil Municipal du 28 février 1966.
[130]Bulletin Municipal, janvier 1967
[131]Bulletin Municipal, mai 1968
[132]A. Int - AMio3w14 : Bulletin de liaison de l'association les bleuets, 1er trimestre 1968
[133]*Ibid* budgets de l'association, 1969 et 1973

novatrices. 1971 voit notamment la création d'une commission culturelle et l'entrée dans l'équipe municipale de René Morlaine, ancien président de la MJC à la fin des années 1960, sûrement en partie responsable de l'essor de la politique culturelle de la ville.

La construction de la MJC, située sur la place centrale de la cité du Noyer Renard, s'achève en 1971. L'emplacement correspond à un choix logique (la cité compte de nombreux jeunes) et pratique : les terrains sont cédés gratuitement par le bailleur et ce dernier participe financièrement à la construction de la maison.[134] La structure est surnommée « Skydom » en raison de son architecture, la « maison des jeunes Athis-Paray » devient donc « association Skydom MJC ». L'adoption de la formule MJC se traduit par un changement de statuts : les usagers sont majoritaires, la mairie ne dispose que d'un membre de droit (le maire) au conseil d'administration. Mais cette formule a de nombreux avantages : l'association peut recevoir des subventions (car elle dispose d'une personnalité juridique autonome, contrairement à un service municipal) et, après affiliation à une fédération de MJC, elle peut espérer le remboursement d'un poste de directeur à hauteur de 50%.

L'association Skydom va se développer rapidement : la subvention accordée par la ville passe de 12 000 Francs en 1969 à 50 000 en 1973.[135] Elle se dote d'un directeur envoyé par la fédération, d'une secrétaire, d'un animateur permanent. L'association organise de très nombreux ateliers sportifs et culturels, assurés en partie par des bénévoles : on compte ainsi en 1974 une trentaine de personnes animant une vingtaine d'ateliers.[136] Ces activités vont toucher des groupes distincts : les enfants, puis plus tard les personnes âgées avec des séances de cinéma réservées au troisième âge, les immigrés avec des cours d'alphabétisation et les femmes avec des « clubs féminins » qui organisent des sorties et des discussions sur différents thèmes.[137] La MJC, affiliée à la très consensuelle UNIREG, fédération des MJC proche du pouvoir giscardien, n'apparaît pas comme un lieu de contestation ou d'organisation politique comme cela a pu être le cas dans d'autres villes : elle refuse par exemple d'accueillir les réunions de partis politiques.[138] La mairie se montre d'ailleurs moins bien disposée vis-à-vis d'associations plus subversives, envoyant par exemple la police expulser des membres de l'association de prévention « Amitié-jeunesse » venus en mairie demander un local où se réunir.[139]

Dans le même temps la mairie encourage la décentralisation des activités culturelles dans la ville. Elle ouvre notamment des bibliothèques dans le Val et le centre-ville, et se dote d'un bibliobus en 1977. Les ateliers de l'association Skydom MJC investissent de nouveaux lieux : après une première

---

[134]A. Int. – AM22W11 : Lettre de la direction générale des FFF à René l'Helguen, 10 décembre 1969. La dépense correspond à un tiers de la somme qui reste à la charge de la ville après obtention de subventions.
[135]*Ibid* budgets de l'association, 1968 et 1973
[136]Bulletin Municipal avril 1974
[137]*A toute Vapeur* n° 1, octobre 1976
[138]Fort, Jacques « démocratiser la vie locale » *Tribune 91*, mai 1976.
[139] « Demande d'audience » *Le Monde*, 13 avril 1974.

antenne dans le Val en 1967 (dans les locaux de la PMI), des antennes sont ouvertes en 1976 dans les quartiers HLM de la ville (les Clos et la cité Édouard Vaillant) dans des locaux prêtés par les bailleurs de ces ensembles.

L'association s'occupe également du tiers-temps pédagogique mis en place dans les écoles primaires par un arrêté de 1969, qui préconise un emploi du temps composé de 6h de « disciplines d'éveil » en plus des plages horaires destinées aux deux grandes disciplines (maths et français). Ce tiers-temps repose sur l'idée que la maturité « ne s'acquiert pas en mémorisant des connaissances, mais en rendant l'esprit curieux de leur existence et en le faisant participer à leur élaboration. »[140] Il peut contenir des enseignements en histoire-géographie, en sciences, en arts plastiques, des activités manuelles... Les directives ministérielles étant pour le moins confuses, la moitié des enseignants continuent d'utiliser ce créneau horaire pour enseigner uniquement l'histoire.[141] À Athis-Mons une partie de ce tiers temps (2h par semaine) est consacré à l'éducation artistique. Il est assuré à partir de 1973 par des animateurs du Skydom, qui reprennent pour les élèves les ateliers existants déjà hors temps scolaire, comme les marionnettes, le théâtre ou la poterie. Enfin, l'association organise régulièrement des spectacles, des expositions... malgré un manque de locaux, la salle des fêtes de la commune étant exiguë et située au premier étage de la caserne des pompiers.

Cette multiplication des activités de l'association pose bientôt problème. En février 1976 la commission culturelle décide de dissocier les cours et ateliers dispensés au Skydom des autres secteurs de la vie culturelle en créant Athis-Animation, « centre d'animation des activités culturelles municipales ». Les responsabilités de la nouvelle association sont très étendues : elle doit gérer des équipements municipaux (les bibliothèques, le conservatoire, l'école de dessin), s'occuper du tiers-temps pédagogique et de la diffusion culturelle (expositions, concerts, variétés, cinéma.[142] On a peu d'information sur la séparation mais le changement a été ratifié par le conseil d'administration du Skydom (où la mairie n'est pas majoritaire). Le président du Skydom, Jacques Drezner, devient directeur d'Athis-Animation, une partie de l'équipe du Skydom le rejoint pour l'aider à animer cette nouvelle structure : la séparation n'est donc pas due à des tensions entre l'association et la mairie. Elle est plutôt attribuable à une volonté de la municipalité d'exercer un contrôle beaucoup plus direct sur la vie culturelle de la commune par le biais d'une association paramunicipale[143] dirigée par les élus : le conseil d'administration est formé de 12 membres de droit, dont le maire, neuf conseillers municipaux et le secrétaire de mairie, et ces membres choisissent les sept membres associés. Le

[140]Rapport de la commission de rénovation de la pédagogie pour le premier degré, mars 1969

[141]Luc Jean-Noel « Une réforme difficile : un siècle d'histoire à l'école élémentaire 1887-1987 » *Historiens et Géographes*, n°306, 1987, pp. 149-207.

[142]A. Int. - AM1D347 : Compte rendu de la Commission Culturelle municipale du 2 février 1976

[143]Nous reprenons ici la typologie établie par Richard Balme dans son article « La participation aux associations et le pouvoir municipal. Capacités et limites de la mobilisation par les associations culturelles dans les communes de banlieue ». *Revue française de sociologie*, vol. 28, no 4, 1987, p. 601-39 : les associations para- municipales sont celles créées ex nihilo par la municipalité, généralement afin de « dégager les municipalités des lourdeurs du fonctionnement administratif communal » : on a vu que les associations pouvaient être subventionnées, à l'inverse des services culturels par exemple.

président de l'association est obligatoirement le maire, le vice-président un conseiller municipal.[144] Ce mode d'organisation va être vivement critiqué durant la campagne des municipales de 1977.

b) La culture dans la campagne

Durant la campagne, la culture est surtout envisagée sous l'angle des deux grands thèmes que nous avons déjà détaillés. Chez les communistes, la culture relève d'une politique sociale comme une autre : « la gestion sociale comporte une autre dimension : celle d'une politique culturelle. La culture est un droit. Il appartient au conseil municipal d'en favoriser les moyens d'accès, sans éclectisme et dans le sens le plus large du concept culturel qui signifie épanouissement de l'individu tout entier. [La ville doit développer] l'animation à tous les niveaux et pour tous, centrale, dans les quartiers, écoles, pour les femmes, jeunes, retraités... et le soutien à la création. »[145] Ici seul le soutien à la création tranche véritablement avec la politique déjà en place : la carte unique pour adhérer au Skydom et Athis-Animation et profiter des activités coûte seulement six francs (elle est gratuite pour les moins de 16 ans et les plus de 65 ans) soit un prix qu'on peut difficilement qualifier de prohibitif.

L'évocation de la culture dans le programme final est brève et se fait sous l'angle traditionnel des équipements : « nous ferons de la ville une cité humaine dotée d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, de qualité et accessibles à tous. »[146]

L'angle d'attaque qui va avoir la plus grande influence sur la politique culturelle est celui de la démocratie locale et du rôle de la culture. Il est surtout présent dans le bulletin de la section socialiste d'Athis-Mons, notamment dans les articles écrits par un futur élu de l'union de la gauche, Gérard Monasse, trésorier du Skydom à la fin des années 1960. Nous avons déjà évoqué la vision de la vie associative que les socialistes défendent, notamment dans leur proposition de charte municipale : associations indépendantes de la municipalité mais soutenues par elle, ouverture de ces associations à tous les habitants de la commune... Des principes incompatibles avec la direction prise par la municipalité l'Helguen en fin de mandat. Athis-Animation « prête-nom du conseil municipal » est vivement attaquée dans le bulletin socialiste : « Athis Animation c'est une propriété privée, qui vous distribue la marchandise qu'elle juge bonne pour vous. En prenant une carte, vous devenez clients de la boutique, mais vous ne participez JAMAIS à sa gestion. Votre liberté se borne à consommer ce qui vous plaît et à refuser le reste. Où est l'expression réelle des habitants eux-mêmes, la prise en main par les gens de ce qu'ils ont peut-être de plus précieux dans la société actuelle : leurs loisirs ? »[147]

Ce qui se joue, outre des questions de participation des citoyens et adhérents à la gestion de

---

[144]A. Int - AM io3w14 : Statuts d'Athis Animation, articles 5 et 10
[145]« Priorité au social » *La Marseillaise de l'Essonne*, supplément spécial Athis-Mons 19 janvier 1977
[146]A. Int. - AM 37w23 : Tract de la liste d'union de la gauche, mars 1977
[147]*Tribune* 91, Février 1977

l'association, c'est l'affrontement de deux visions de la culture. Les socialistes dans leur charte municipale souhaitent ainsi « une expérience démocratique d'éducation populaire menée par des associations autonomes regroupant l'ensemble de la population. » [148] L'éducation populaire, qui a connu son heure de gloire sous le Front populaire est un concept assez lâche : « l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple et augmentent leur puissance démocratique d'agir.»[149] Dans les années 1970 ces idées sont plutôt portées par le domaine de l'animation socio-culturelle, notamment dans les MJC . L'animation socio-culturelle, dans le sillon de mai 68, rejette l'idée de diffuser une culture légitime venue d'en haut (le modèle de démocratisation culturelle promu par Malraux) et déclare que la culture est présente au sein de chaque individu, qu'il faut simplement libérer ses capacités individuelles, que ce qui compte c'est le processus de création plus que le résultat.[150] Elle s'oppose violemment à l'époque au domaine plus classique de « l'animation culturelle » axé sur la diffusion des œuvres à tous les publics. C'est ce que les socialistes dénoncent quand ils affirment que les Athégiens peuvent tout juste « consommer » « un film par-ci, un chanteur par-là, un bibliobus ailleurs.»[151]

La politique ambitieuse de tiers-temps pédagogique menée par la municipalité sortante peut pourtant se lire comme découlant de l'idéologie socio-culturelle (l'art pour aider au développement personnel de l'enfant, etc.). Cela est sûrement le cas chez certains conseillers (notamment l'ancien militant associatif) mais d'autres semblent plutôt hermétiques au concept. Une conseillère municipale écrit ainsi à propos du tiers-temps pédagogique : « les enfants sont contents de faire quelque chose de leurs mains, ils développent le goût du travail bien fait, un sens de l'esthétique, le fait de quitter le cadre scolaire est bénéfique, on se rapproche du monde du travail. »[152] Cette cohabitation entre idées nouvelles et notions anciennes explique que la municipalité l'Helguen puisse mener à la fois une politique culturelle novatrice (la décentralisation des équipements, le tiers-temps) et avoir une conception étriquée de la liberté associative (Athis-Animation). La position de la municipalité est ambiguë, mais au Skydom on a en revanche totalement intégré les bienfaits de l'animation socio-culturelle. En 1976 la structure propose des cours classiques de photographie, modélisme, des activités artisanales : tissage, reliure, poterie... mais aussi des « activités d'expression » (théâtre, danse moderne, claquettes) et un atelier de peinture suivant la méthode Arno Stern (méthode d'art-thérapie qui doit permettre le développement personnel). Les articles des socialistes épargnent d'ailleurs les membres du Skydom et d'Athis-Animation : « dans notre article, nous mettons en cause une politique, une conception de l'animation culturelle. Nous visons donc les responsables de cette

[148]Charte reproduite dans *Tribune 91*, janvier 1977
[149]Maurel Christian, *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan. 2011 p .82.
[150]Moulinier, Pierre (dir.) *Les associations dans la vie et la politique culturelles. Regards croisés*, Paris, Ministère de la Culture, 2001
[151]*Tribune 91*, février 1977
[152]Bulletin Municipal décembre 1974

politique, ceux qui décident et non ceux qui l'appliquent, sur le terrain, avec des succès divers. »[153]

c) De la théorie à la pratique : les premières années sous l'union de la gauche

Dès son arrivée au pouvoir, la nouvelle municipalité rebaptise la commission culturelle « commission d'animation culturelle » avec à sa tête un élu socialiste, François Garcia, professeur de conservatoire d'une trentaine d'année. Cela n'est pas forcément étonnant si on considère que les socialistes étaient ceux qui avaient le plus investi le thème durant la campagne. Le deuxième bulletin municipal après les élections annonce ainsi que la commission d'animation culturelle a rencontré le personnel d'Athis-Animation afin de discuter du statut de l'association. Un encadré exhorte également les habitants à participer : « manifestez votre volonté et votre intérêt pour une véritable vie culturelle locale ouverte à tous en vous inscrivant : vous participerez à la vie de l'association en apportant vos idées et vos critiques par le jeu des structures démocratiques »[154]

Le 30 janvier 1978 le conseil d'administration (encore à majorité municipale, conformément aux statuts adoptés sous l'Helguen) adopte de nouveaux statuts correspondant aux idées avancées durant la campagne. Ils prévoient la présence au conseil d'administration de huit élus parmi les adhérents, huit personnes issues d'associations partenaires et cinq membres de la municipalité, dont le maire et l'adjoint à la culture : le bureau élu lors du premier conseil d'administration comprend seulement deux conseillers municipaux qui ont une qualité de membres.[155] Le président élu à la tête de l'association, Gilles Robichon, est un ancien du Skydom, dont il a été trésorier dans les années 1970. Le directeur ne change pas : il s'agit toujours de Jacques Drezner, ancien directeur du Skydom nommé à ce poste par l'Helguen. La mairie ne l'a pas remplacée quand elle en avait le pouvoir : l'animosité de l'union de la gauche pour la politique culturelle de l'Helguen ne s'étendait pas, on l'a vu, au personnel des associations, et de plus il apparaît rapidement que Drezner et la municipalité sont d'accord sur l'essentiel.

Dans le bulletin de liaison *À toute vapeur,* destiné aux adhérents d'Athis-Animation, du Skydom, de l'école de musique et de la bibliothèque et rédigé par les directeurs et les permanents d'Athis-Animation et du Skydom, les associations réaffirment leur vision de la culture, très proche de celle des socialistes. En novembre 1977, ils reproduisent un texte de Francis Jeanson, responsable avec une trentaine de directeurs de MJC du texte-programme de Villeurbanne demandant en mai 1968 une véritable action culturelle dans la cité. Jeanson y développait la notion de « non-public » qu'on retrouve dans le texte choisi par Athis-Animation « lorsque je parle d'action culturelle cela ne signifie pas une entreprise de diffusion de l'héritage culturel. Ce que nous devons tenter au contraire c'est le constant dépassement de cette culture de fait vers LA PARTICIPATION DE TOUS A UNE

[153] *Tribune 91*, février 1977
[154]Bulletin Municipal, mai 1977
[155]A. Int. - AM20w3 : compte rendu de l'A.G du 14 Décembre 1979

CULTURE EN TRAIN DE SE FAIRE. »[156] Les appels à la participation de tous aux activités proposées par l'association mais aussi à son fonctionnement se font récurrent dans *À toute Vapeur.*

On ne peut pas exclure totalement l'idée d'une influence indirecte des idéaux de la municipalité sur les permanents de l'association (qui se sentiraient obligés de suivre la ligne municipale pour conserver leurs emplois) mais, nous l'avons vu, le Skydom de la fin des années 1970, dont sont issus la plupart des permanents, avait déjà bien intégré les idéaux de l'animation socio-culturelle. Pour ce qui est de l'influence directe de la municipalité, celle-ci est minoritaire au sein de l'association, mais reste son principal bailleur de fonds.[157] Dans un premier temps, la ville lui délègue encore certaines tâches, comme l'organisation des fêtes des écoles. Dans les archives, on retrouve une incidence de programmation demandée par la commission municipale (il s'agit d'une exposition sur Salvador Allende sur la saison 1978/9). Quant au Skydom, la municipalité lui demande apparemment de changer de fédération pour rejoindre la très à gauche FFMJC mais la MJC refuse, sans que sa subvention en soit par la suite impactée, bien au contraire : elle augmente de 43% entre 1977 et 1978.[158] Le principe d'autonomie des associations par rapport à la municipalité est donc plutôt respecté en ce début de mandat.

La vie culturelle n'est pas bouleversée. Les moyens d'action définis par les nouveaux statuts d'Athis-Animation ne diffèrent pas sur le papier des anciens : « la réalisation de programmes d'animation pour l'ensemble de la ville, tels que spectacles, conférences, colloques, rencontres, expositions. La gestion partielle ou totale des équipements divers qui lui sont confiés par la municipalité.»[159] La mairie récupère la gestion de la bibliothèque, du conservatoire et de l'école de dessin. Le Skydom ne se cantonne pas aux ateliers comme il en avait un temps été question mais organise également des fêtes de quartiers, des concerts, des débats. Lors de sa première assemblée générale en avril 1978, Athis-Animation définit cependant quelques nouvelles priorités : la coordination et l'action commune avec d'autres associations présentes sur la ville (le Skydom, l'association amitié jeunesse, les groupes folkloriques...) et « une intervention amplifié auprès des plus jeunes (...) notre effort vers ceux qui seront demain les animateurs de notre vie culturelle, est primordial. Éveiller en eux le désir de participer activement de notre patrimoine culturel est notre principale motivation. »[160] Cette assemblée générale officialise également la création au sein d'Athis-Animation de commissions thématiques ouvertes à tous. Parmi les thèmes proposés par les adhérents on trouve « les droits de l'homme dans le monde » « l'urbanisme », « la poésie », « les écrivains prolétariens » et la commission Athis-hier, qui va retenir notre attention.

---

[156] Extrait de « l'action culturelle dans la cité » *À toute vapeur*, nouvelle version N°1 novembre 1977

[157] Elle fournit 95% des fonds de l'association sur l'exercice 1977/78 (AM20w3 : compte rendu de l'A.G du 5 avril 1978)

[158] A. Int .- AM20w3 AG du Skydom décembre 1981

[159] A. Int. - AM20w3 Statuts d'Athis-Animation, 1978, article 3

[160] A. Int. - AM20w3 : compte rendu de l'A.G d'Athis-Animation du 5 avril 1978

***CHAPITRE 2* : Le projet « Naissance d'une vie de Banlieue » : ententes et mésententes avec la municipalité (1977-1983)**

C'est au sein de la commission « Athis-hier » que la conseillère municipale Dany Treuil va présider à la création d'une exposition sur l'histoire de la ville : « Athis-Mons, 1890-1939 ». La trentaine de membres de la commission se charge d'organiser des sous-commissions thématiques, collecte des informations en archives et mobilise la population dans le processus de recherche qui donne lieu à l'exposition en juin 1979. D'autres projets voient alors le jour : la rédaction d'un livre et la réalisation d'un spectacle sur l'histoire d'Athis-Mons. Cependant la conjoncture, favorable à la réalisation de l'exposition, se tend : les désaccords s'accumulent entre les partenaires d'union de la gauche et l'association apparaît de plus en plus coupée de la municipalité. Les projets de l'association se heurtent à la désorganisation de la mairie, mais aussi aux mutations de l'attitude municipale. La politique partisane, qui avait eu très peu d'effet sur le contenu et la tenue de l'exposition, perturbe la poursuite des opérations sur l'histoire de la ville.

2.1 L'exposition de 1979 : une initiative associative rendue possible par la municipalité.

a) Un goût pour l'histoire et le folklore qui précède la création de la commission Athis-hier

À Athis-Mons, l'intérêt de la population pour l'histoire et le patrimoine est déjà visible sur la période 1947-1950. Durant ce court laps de temps, la Société d'Etudes Historiques et Géographiques d'Athis-Mons (SESAM) va éditer sept bulletins contenant des articles sur l'histoire athégienne et celle des villes alentours. Les buts de la société sont de « faire mieux connaître (*sic*) la lente évolution des institutions politiques et administratives, faire revivre les personnages célèbres qui ont vécu sur le même sol, étudier les transformations successives de la vie économique et sociale dans notre région, encourager tous ceux que l'amour de notre terroir amènerait à entreprendre des recherches, assurer la conservation du patrimoine historique et archéologique de nos communes, recueillir et collationner tous les renseignements sur la vie publique économique et sociale et en constituer un fond mis à disposition des membres de la société.»[161] La société est surtout composée d'« intellectuels locaux » qui firent les beaux jours des sociétés savantes au XIXe siècle,[162] c'est-à-dire une très grande majorité d'enseignants (et bon nombre d'enseignantes) mais une part très réduite de notables (un Chodron de Courcel, un membre du clergé) normalement plutôt nombreux dans les sociétés de ce type.

[161] *Bulletin de la SESAM*, n°1, octobre 1947 : extraits des statuts de la société, article 3

[162] de L'Estoile, Bertrand, 2001, « Le goût du passé. Erudition locale et appropriation du territoire » In : *Terrain*, n° 37, pp. 123-138.

Les productions de la plupart de ses membres contiennent les défauts communément associés aux historiens locaux[163] : ils sont trop attachés aux personnages célèbres ou à l'histoire des châteaux des environs, se basent sur des sources de seconde main, ont souvent recours à l'anecdote et à la nostalgie : « 1900 ! Oui c'était sûrement la belle époque, pourquoi a-t-il fallu que les hideux lotissements envahissent peu à peu nos plaines et nos coteaux ? »[164] se lamente ainsi son fondateur, Louis Brunel. Paradoxalement Brunel est aussi l'un des rares à respecter les conventions de la recherche universitaire (notes de bas de pages, recherches en archives) et pour cause : il vient d'obtenir un diplôme en géographie après ce qui s'apparente à une thèse sur *Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge, étude économique et sociale de deux localités de la banlieue parisienne* (Paris, DES, Institut de géographie, 1947).

Cela explique sans doute qu'il ne rechigne pas à faire l'histoire de phénomènes très récents. Il traite ainsi de l'arrivée du chemin de fer à Athis-Mons (1840-1880), de l'aérodrome d'Orly et même de l'implantation des lotissements tant décriés au tournant du XIXe siècle.[165]D'autres membres de la société lancent également un appel aux dons et témoignages pour faire l'histoire de la Libération de la région, événement alors achevé depuis à peine cinq ans. Brunel ne manque pas d'égratigner les autres historiens locaux, qui ont pour lui une vision trop rigide de l'histoire locale : « [Ils] s'attachent le plus souvent à décrire les principaux monuments d'une certaine localité et à raconter la vie les personnages célèbres qui l'ont habitée (…) mais rares sont ceux qui étudient le comportement des « humbles » leurs misères, leurs souffrances, leur train-train quotidien et aussi leurs joies et leurs amusements. C'est là certainement la partie la plus intéressante de la recherche historique, mais aussi la plus dure, car la documentation la concernant est plus difficile à trouver et semble d'ailleurs n'avoir pour la plupart des historiens locaux qu'un intérêt des plus restreints. »[166]

De fait si la société entend d'abord imiter des sociétés savantes plus anciennes, mode de recrutement inclus[167] mais elle va vite s'éloigner de ce modèle, se voulant plus ouverte au grand public, notamment au travers des sujets traités : traditions folkloriques, recettes de cuisine, anecdotes cocasses, articles sur des faits divers récents (notamment une apparition de la vierge qui laisse le clergé athégien dubitatif) … On trouve parmi les adhérents des employés de mairie, des conseillers municipaux, mais aussi un carrelier et même un agriculteur, deux professions qui ne correspondent guère au public type des sociétés d'histoire locale, surtout tournées à l'époque vers

[163] Paul Leuilliot « Histoire locale et politique de l'histoire » In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 29e Année, n° 1, 1974, pp. 139-150.

[164] Brunel, Louis « Le Pont des Belles-Fontaines » *Bulletin de la SESAM*, n°6, 1949, p.151

[165] Brunel, Louis « La villa des Gravilliers, premier lotissement d'Athis-Mons » *Bulletin de la SESAM* n°7, 1950 pp 412-417.

[166] Brunel, Louis, « miettes d'histoire à Juvisy » *Bulletin de la SESAM n°7*, 1950, p.440

[167]Le recrutement des sociétés était parfois limité à un certain nombre de membres, qui devaient être présentés par des personnes déjà acceptées au sein de la société, le but étant de former « une aristocratie d'égaux ». Sur les sociétés avant 1945 voir Chaline, Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIXe -XXe siècles*, Paris, C.T.H.S,1995.

les classes supérieures.[168]

Cette orientation (relativement) plus populaire se traduit également par une implication dans la vie de la commune. Louis Brunel est le fils d'un conseil municipal, ce qui de son propre aveu lui permet de sensibiliser les élus à l'importance de la question historique et patrimoniale : l'association reçoit une modeste subvention de la ville ainsi que des dons privés du maire (SFIO) et de certains conseillers municipaux. C'est Brunel qui demande en 1951 au conseil municipal de doter la ville d'un blason. Selon lui : « à l'instar des anciennes villes qui possédaient leurs armoiries et des nouvelles qui en ont créé, Athis-Mons se doit d'affirmer sa personnalité en adoptant un blason concrétisant son passé ».[169] Il propose le blason qui ornait déjà les couvertures des bulletins de la SESAM, conçu à partir des armes de différentes familles ayant possédé des terres sur la commune, à quoi le conseil municipal décide d'ajouter la croix de guerre reçue par la ville après les bombardements de 1944.[170] La délibération précise que la commune avait d'abord pensé à des symboles qui représenteraient sa proximité avec l'aéroport d'Orly ou avec la gare de Juvisy, mais qu'elle a été devancée par les villes en question. Ce passage du très récent au très ancien (une des trois armoiries choisies est celle de l'abbaye de Saint-Victor, implanté sur la commune au XIIe siècle) montre bien la complexité de définition de l'identité de la ville, en partie détruite par les bombardements de 1944.

Brunel sera lui-même conseiller municipal de 1953 à 1959. Son influence sur la politique historique et patrimoniale de la ville est inconnue. La SESAM, confrontée aux difficultés matérielles communes à la majorité des sociétés d'histoire locale à la même époque,[171] édite son dernier bulletin en 1950. Certains de ses membres rejoignent la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, fondée en 1896, qui pratique une histoire beaucoup plus classique : même dans les années 1980, rares sont les articles qui traitent du XIXe et encore moins du XXe siècle.

Par la suite les initiatives historiques sur la commune sont plus dispersées. Un conseiller municipal relate l'histoire de certains équipements (les écoles principalement) dans le bulletin municipal tout au long des années 1960 mais c'est à peu près tout. Des activités protohistoriques se développent sur la commune, conséquences de la vague folklorique et régionaliste qui s'abat sur la France des années 1960-70. La ville possède depuis l'avant-guerre une importante communauté bretonne, venue travailler à la SNCF. Cette communauté fonde ainsi un cercle celtique dans les années 1960, au sein duquel les adhérents peuvent pratiquer des danses folkloriques et « l'étude de la civilisation bretonne.» [172] La ville compte également une amicale des morvandiaux, une amicale des gens du

[168] Adedokun, Falilath. « Évolution des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des membres de la Société des antiquaires de Picardie et de la Société d'émulation d'Abbeville (1945-2012) » In : Hurel, Arnaud.: *La France savante*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017, pp. 309-323.
[169] A. Int - AM131w1 Conseil Municipal du 3 juillet 1951.
[170] A. Int - AM131w1 Conseil Municipal du 3 juillet 1951.
[171] Leuilliot Paul. « Problèmes de la recherche : III. Pour une politique des sociétés savantes ». In: *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 20e année, n°2, 1965. pp. 315-326
[172] Bulletin Municipal, avril 1973

Nord et des groupes de danses folkloriques au Skydom, preuve d'un certain intérêt des habitants si ce n'est pour l'histoire, au moins pour la tradition, qu'elle soit réelle ou fantasmée.

En 1973 un chef scout de 17 ans, Jean-Marc Moriceau, va réaliser avec sa troupe un fascicule d'une quarantaine de pages, *Athis-Mons : 1000 ans d'histoire V-XVe siècles,* qui contient des articles sur « la féodalité » « l'église » « l'architecture » ou encore « l'économie », schémas et reproductions de sources à l'appui. La sortie du fascicule (édité et vendu par le groupe scout Charles de Foucauld) donne lieu à un article de deux pages dans le bulletin municipal, retraçant rapidement l'histoire d'Athis-Mons. L'article, écrit par Moriceau, se termine ainsi : « L'accroissement de Paris au XIXe siècle et la révolution industrielle (proximité de la gare du triage de Juvisy) ont pour effet d'attirer la population athégienne sur la capitale et de transformer le village en ville dortoir, maintenant cité moderne et commune industrielle. À côté de cette évolution, fait de la plupart des communes de banlieue, Athis-Mons peut se glorifier de tenir une place honorable dans l'histoire régionale et nationale. La venue de la châsse de Sainte Geneviève, le traité de 1305 le séjour de Mlle de Scudéry suffisent pour témoigner de l'importance (relative) de l'histoire de notre commune. »[173]

On observe deux choses intéressantes : tout d'abord l'auteur replace Athis-Mons dans le cadre plus large de la banlieue parisienne au lieu de garder une vision très localisée. Deuxièmement l'histoire de la commune qui est valorisée pour l'instant est celle des temps (très) anciens, la révolution industrielle (et non plus les lotissements comme chez Brunel) ayant sonné le glas du village et l'avènement de la « cité dortoir » sans qualités. Cette dénomination correspond à un poncif du discours athégien. Ainsi lisait-on dans le premier bulletin municipal paru après-guerre : « Nous habitons une de ces communes, dites « dortoirs » dont on ne connaît guère que le nom, noyée dans cette sorte de cancer qu'est la banlieue parisienne (…) Les circonstances géographiques, économiques et aussi un manque de souci d'urbanisme, ont fait d'Athis-Mons une commune très variée dont les différents quartiers sont très dissemblables et qui ne comporte pas de centre attractif. Une des tâches les plus importantes des administrateurs d'Athis-Mons devra donc être de regrouper la population. »[174] Le terme « cité-dortoir » désigne en effet des villes où on ne rentre que pour dormir, d'abord parce qu'on n'y travaille pas, mais aussi car il n'y a rien à y faire et que leur statut stigmatisé n'aide guère à une quelconque appropriation des lieux. En 1975, le recensement INSEE indiquait ainsi que sur 11 500 actifs athégiens, seuls 4000 travaillaient sur place, principalement dans le secteur tertiaire, malgré la présence des implantations industrielles en bord de Seine.[175]

Réunir la ville, lui faire quitter le rang peu enviable de « cité dortoir » seront parmi les buts de l'opération Athis-hier, à laquelle nous allons maintenant nous intéresser.

---

[173] Bulletin Municipal, avril 1973
[174] Bulletin Municipal, 1959
[175] AN - 19870595/42 : demande de subvention à la Direction du Développement Culturel mai 1984. La ville compte alors 33.6% d'ouvriers (37.7% en France à l'époque) et 26,8% d'employés (17,6 % en France à l'époque). Elle compte aussi plus de cadres que la moyenne française.

b) Profils et motivations des initiateurs

L'intérêt pour l'histoire locale ne naît dont pas avec l'opération Athis-hier, mais c'est avec elle qu'il donne lieu à un projet de grande ampleur. La personne à l'origine de la création de la commission Athis-hier au sein d'Athis-Animation est Dany Treuil, élue de l'union de la gauche à l'affiliation politique difficile à établir : elle était présentée comme « citoyenne indépendante » mais marquée communiste sur la liste envoyée à la préfecture. Il s'agit peut-être d'un malentendu (son mari lui, est communiste et écrit dans le bulletin de la section d'Athis) ou d'une manœuvre volontaire du groupe PC. Elle se décrit comme « une simple citoyenne qui s'occupe de différentes activités locales, dans [s]on quartier en particulier. »[176] Treuil, âgée d'une quarantaine d'année, exerce alors le métier de conseillère conjugale après des études de sociologie. Au sein du conseil municipal, elle est membre de la commission culturelle et de celle des affaires scolaires. Elle est aussi choisie pour représenter la mairie au conseil d'administration d'Athis-Animation, sans doute à cause de son engagement dans le monde associatif : elle anime bénévolement des ateliers au Skydom depuis le début des années 1970. Cela explique aussi qu'elle ait choisi de développer le projet « Athis-hier » par l'intermédiaire d'Athis-Animation, choix qui ne peut que bénéficier à l'association : cela lui permet d'inaugurer le système de commissions créé après le changement de statuts début 1978 et de faire connaître aux habitants sa nouvelle organisation. En effet Athis-Animation, de création récente, a d'abord du mal à mobiliser la population. L'association est encore souvent confondue avec le Skydom et manque d'identité propre. [177]

Le projet « Athis hier » est détaillé en février 1978 dans un document sans doute destiné au conseil municipal ou au bureau de l'association. Dany Treuil envisage un projet d'animation pour 1979 autour d'une exposition, d'un film et d'un montage d'entretiens réalisés avec des personnes âgées. L'exposition est alors décrite comme « concernant toute histoire d'Athis-Mons, sur la base de documents anciens (traités, moulages de sceaux) de documents concernant l'avant-guerre (cartes postales, vieil outillage agricole) et bien sur des documents touchant notre époque. »[178] Les animations prévues autour de l'exposition sont multiples : visite du vieil Athis, exposition d'artisans, veillée avec un conteur... Dans un deuxième temps, Dany Treuil envisage de réaliser d'autres expositions sur des thèmes plus précis (le chemin de fer, la vigne, le peuplement), de constituer un petit musée et d'écrire un livre « de vulgarisation » sur Athis-Mons. Le coût de l'exposition doit être supporté par le budget d'Athis-Animation, avec une aide de la mairie pour la reproduction de documents qui iront enrichir les archives municipales.

Cette aide devrait être d'autant moins problématique que parmi les buts de l'opération, on trouve des références à la participation et à l'aide à la vie associative, dans la droite lignée des idéaux de la mairie : « faire appel à la participation des Athégiens depuis les enfants des écoles jusqu'aux

[176] *La Marseillaise de l'Essonne* 2 mars 1977
[177] A. Int.- AM20W3 : compte rendu de l'A.G du 14 Décembre 1979
[178] A. Int.– AM20W3 « Projet d'animation » 17 Février 1978

personnes âgées (c'est l'occasion de les sortir de leur isolement) en y intéressant aussi les ado et les immigrés » et « relancer et développer la vie associative, en demandant de l'aide aux clubs qui pourraient être intéressés. (…) On pourrait envisager une association de recherche historique comme il en a existé par le passé ». L'opération doit avoir un but identitaire : « faire vivre la ville en racontant son histoire en montrant qu'elle a un passé qui explique le présent et dont il faut tenir compte pour construire l'avenir ». [179]

L'idée de favoriser les échanges entre les habitants de la ville et de valoriser la mémoire des anciens est selon Dany Treuil ce qui l'a poussé à lancer l'opération : « J'étais à ce moment-là dans la commission affaires culturelles. J'ai eu l'occasion, peu de temps après l'élection, de participer au repas des personnes âgées. En discutant avec les uns ou les autres sur leur vie à Athis, j'ai découvert que beaucoup d'entre eux habitaient là depuis longtemps. [...] Je me suis dit qu'il pouvait être intéressant, à travers leurs témoignages, d'essayer de reconstituer la vie d'Athis-Mons autrefois et de créer à cette occasion une animation sur la ville. Très vite, j'ai pensé que c'était une manière de rassembler des habitants autour d'un thème qui pouvait tous les intéresser. J'ai eu, dès ce moment-là, l'objectif de sortir un peu les personnes âgées de leur isolement. Je me suis dit qu'il pouvait être intéressant de les mettre en relation avec les enfants des écoles. » [180]

L'opération a également un but de sauvegarde du patrimoine historique : elle doit « mener à la création d'archives municipales en regroupant les documents épars et en réunissant des documents sur le présent ». Dany Treuil précise que les participants de la commission seront aidés par Jean-Marc Moriceau, recruté par l'intermédiaire de petites annonces.[181] Il s'agit pour lui de poursuivre un intérêt pour l'histoire locale préexistant l'initiative Athis-hier. Après ses premières recherches sur Athis avec les scouts, Jean-Marc Moriceau est parti assouvir sa passion de l'histoire à l'université : normalien, il est en train de finir sa maîtrise en histoire moderne à Paris 1 quand la commission se forme. [182] Cette maîtrise traite en partie de l'histoire d'Athis-Mons : il étudie la démographie d'une dizaine de villes de l'Essonne (dont Athis-Mons) et réserve une partie conséquente de son travail à l'étude des familles d'Athis-Mons à partir des registres de mariage. Il publie en 1979 les résultats de son travail sous forme condensée dans une revue d'histoire locale, *le Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*[183] dont il est membre depuis 1977.[184] Jean-Marc Moriceau s'inscrit ainsi dans la mouvance plus large d'universitaires qui ne

---

[179] A. Int.– AM20W3 « Projet d'animation » 17 Février 1978

[180] Taboury, Sylvain, *La surprise de l'âge. Regards sur l'évolution de la prise en charge de la vieillesse à Athis-Mons (1900-2000),* Dossier de la Maison de Banlieue et d'Architecture, 2000 p.22

[181] *Athis-Info*, 23 mai 1997

[182] *La Population au sud de la région parisienne de 1560 à 1670* sous la direction de Jean Jacquart et Marcel Lachiver, spécialistes des études rurales. Maîtrise achevée et soutenue en juillet 1978 à Paris 1.

[183] Moriceau, Jean-Marc « La population du Sud de Paris aux XVIe et XVIIe siècles, 1560-1670 » In : *Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix* T. XII. - Corbeil, 1979. - p 5 à 50. - la section portant sur Athis plus précisément commence page 36.

[184] « Nouveaux adhérents » *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix,* 83ème année, 1977.

s'intéressent pas au local uniquement le temps de leur thèse ou de leur maîtrise, mais s'impliquent par la suite dans des sociétés d'histoire locale.[185] Cependant, on l'a vu, il y a un monde entre la philosophie des sociétés d'histoire locale, tournées vers l'érudition et recrutant parmi leurs pairs, et l'idéologie qui anime l'opération Athis-hier, tournée vers la vulgarisation et l'ouverture à la participation la plus large. Moriceau n'est toutefois pas étranger au mouvement associatif et à la recherche collective, il l'a prouvé lors de l'opération avec les scouts, ce qui explique peut-être qu'il ait accepté de participer (bénévolement) à la commission. Il peut également y avoir vu un moyen de protéger le patrimoine de la ville : on lui doit sans doute l'insistance sur les archives (dont il a pu constater l'état désastreux lors de ses recherches) ainsi que l'idée de créer une société d'histoire locale sur le modèle de la SESAM. Il souhaite aussi créer un groupe d'archéologie pour entreprendre des fouilles qui prolongeraient celles entreprises au moment de la construction du lycée de la ville (1973) et les découvertes faites lors de travaux dans le vieux centre d'Athis.[186]

Il y a donc en février 1978 deux participants, qui vont coordonner l'opération : Dany Treuil et Jean-Marc Moriceau. Il leur faut maintenant recruter des personnes dans la commission et s'assurer du soutien des écoles, qui jouent un rôle important dans le projet initial. L'inspectrice de l'éducation nationale, contactée par le directeur d'Athis-Animation en mars, ne s'y oppose pas. Elle précise bien que « l'étude du milieu local est déjà pratiquée depuis de nombreuses années dans les classes élémentaires tant du point de vue historique que géographique » mais que « le projet proposé par Athis-Animation pourrait relancer favorablement l'étude du milieu local dans les classes primaires d'Athis-Mons. »[187] L'étude des « petites patries » était très vivace sous la Troisième République, le but étant de susciter la curiosité de l'enfant, de lui faire comprendre les évolutions nationales au niveau local et d'encourager, en creux, l'amour de la « grande patrie ».[188] Avec le tiers-temps pédagogique, l'étude du milieu local est de nouveau encouragée : en 1977 des instructions préconisent ainsi de mener des enquêtes et recherches interdisciplinaires sur des thèmes à partir du milieu de vie des élèves dans le « but de sensibiliser à la notion de passé à travers le rapport passé récent/actualité obtenu par les témoignages de personnes âgées et l'examen d'objets anciens ou de vieilles photographies. »[189] Dany Treuil n'ayant, à notre connaissance, aucun lien personnel avec l'Éducation Nationale, il s'agit d'une coïncidence heureuse, mais qui favorise sans doute l'implication des écoles. Début avril se tient une réunion avec les professeurs du primaire et du secondaire de la ville, afin de définir la participation de leurs élèves au projet. Chaque enseignant peut choisir les thèmes et la forme qui l'intéressent, mais les membres de la commission Athis-hier annoncent qu'ils tiendront à leur disposition les documents collectés ainsi qu'une liste de noms pour

---

[185] Vadelorge, Loïc. « Les affres de l'histoire locale 1970-2000 » In : *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine.* Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006, pp. 37-47

[186] Bulletin Municipal, avril 1978

[187] A. Int. - AM20W2 : lettre de l'inspecteur de l'éducation nationale à Paulette Chemier, 30 mars 1978

[188] Sur la tension entre enseignement du milieu local et universalisme républicain dans l'enseignement sous la Troisième République, voir Chanet, Jean-François, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996.

[189] Cité par Joutard, Philippe « enseignement de l'histoire » In : *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1998, p.48

que les enfants aillent interroger les anciens. Ils précisent aussi que les enfants peuvent participer à leur collecte et que leurs travaux seront intégrés à l'exposition. [190]

La composition de la commission Athis-hier se formalise à la mi-avril 1978, après des appels à la participation dans les journaux locaux. Elle se divise en quatre sous-commissions selon les tâches à accomplir : recherche de documents (documents historiques, photos, cartes postales, objets divers) ; constitution d'images (photographies et films) ; établissement de documents sonores (recherche de témoignages auprès des personnes âgées) ; information auprès de la population (articles dans les journaux, affiches, stands lors des fêtes de quartier).[191] Parmi la trentaine de personnes qui s'inscrit, on distingue plusieurs groupes.

D'abord il y a les associatifs. Pour Athis-Animation : le président, le vice-président, le directeur et Gérard Monasse, l'ancien trésorier du Skydom maintenant élu PS et présent au conseil d'administration d'Athis-Animation. Pour le Skydom : le président, trois bénévoles qui gèrent des ateliers ainsi que le responsable du club photo. Cette catégorie de personnes est plutôt présente dans les commissions « information » et « image ». Ensuite il y a les « intellectuels locaux », c'est -à-dire deux bibliothécaires, trois professeurs dont deux professeurs d'histoire géographie au lycée de la ville, Claude Dumond et Marie Claire-Roux. Ces derniers, trentenaires, étaient encore assez récemment à l'université : le premier est agrégé de géographie, la seconde d'histoire. Enfin il y a les passionnés d'histoire locale. Brunel, qui a quitté la région parisienne, ne participe pas, mais la commission compte un collectionneur de cartes postales et l'abbé Merminod, historien local surtout intéressé par l'histoire du collège Saint-Charles et appartenant à la même société d'histoire locale que Jean-Marc Moriceau. Un certain nombre de personne (une demi-douzaine) n'a pu être relié à aucun de ces groupes (nous sommes ici handicapés par l'absence de fichier d'adhérents à Athis-Animation) et a peut-être répondu aux petites annonces passées dans le bulletin municipal.

L'opération doit donc se comprendre comme influencée par plusieurs courants : celui de l'animation socio-culturelle, qui en détermine la forme, celui d'une histoire locale qui se pratique encore de façon traditionnelle, celui de l'histoire universitaire, celui des formes de pédagogie (tiers-temps notamment) devant aider au développement de l'enfant.

c) Déroulement des recherches, mise en place d'un idéal participatif

Tous les bénévoles inscrits en avril 1978 ne s'impliquent pas de la même manière ou avec la même constance. La répartition du travail entre les membres de la commission est assez marquée mais les objectifs de départ sont dans l'ensemble respectés. La participation de la population est au rendez-vous, ce qui consacre l'opération comme une expérimentation réussie qui élargit les cadres

[190] A. Int. - AM 20w2 : Compte rendu de la réunion du 11 avril 1978 entre les membres de la commissions et des enseignants
[191] A. Int. - AM 20w2 : réunion de la commission Athis-hier, 29 avril 1978

étroits de l'histoire locale traditionnelle.

L'écriture de l'histoire mobilise surtout les « intellectuels locaux ». Jean-Marc Moriceau, Dany Treuil et les deux professeurs du lycée Pagnol écrivent ainsi les légendes de l'exposition mais aussi les textes de douze fascicules thématiques, réalisés début 1979 et déposés en bibliothèque. Les bibliothécaires sont, elles, chargées d'établir un fond en rapport avec l'histoire locale, notamment en faisant l'acquisition des bulletins de la SESAM, et de faire des recherches bibliographiques complémentaires.

Les « intellectuels locaux » effectuent également une partie du travail en archive, notamment en ce qui concerne les plus anciennes et les moins accessibles dans tous les sens du terme (une partie des archives d'Athis se trouve à l'époque à Versailles). Marie-Claire Roux et Claude Dumond font aussi participer leurs élèves au processus de recherche : ils leurs font dépouiller des documents, réaliser des graphiques, mener des entretiens avec les anciens.[192] Dany Treuil et une équipe de bénévoles en conduisent également certains. L'implication des scolaires, hautement encouragée, ne s'arrête pas là. Les entretiens retranscrits servent de base à une animation au collège où un professeur de français fait réaliser à ses élèves des poèmes inspirés de la vie des habitants, qui seront inclus dans les fascicules et plus tard l'exposition. D'autres classes étudient l'histoire locale sans contribuer directement à l'exposition : « dans un SES [section d'éducation spécialisée, ancêtre des classes segpa] le directeur a pris comme thème central de l'année, pour toutes les activités d'éveil, l'histoire de la ville. Dans les écoles primaires on a étudié la vie du quartier autrefois et les anciens métiers… »[193]

On a beaucoup moins d'informations sur le fonctionnement des autres sous-commissions (images, information) qui ont l'air d'opérer chacune de leur côté. Des articles paraissent régulièrement dans les journaux locaux, appelant les bonnes volontés à rejoindre la commission, et la mairie offre deux pages à la commission dans le bulletin d'avril 1978, où chaque membre développe des thèmes connexes : le président du Skydom incite les anciens à participer, Jean-Marc Moriceau parle des fouilles à entreprendre et du type d'archives recherché...

Que ce soit à cause de cette diffusion de l'information ou de l'efficacité des membres de la sous-commission image, la collecte de documents est un succès : 750 documents (cartes postales, photo de famille...) sont prêtés ou donnés par des particuliers. Ils sont ensuite reproduits bénévolement par les membres du club photo du Skydom et placés dans les fascicules thématiques, avant de servir de matière à l'exposition. Cela traduit aussi un certain enthousiasme de la population pour le projet : 82 « anciens » acceptent d'accorder des entretiens portant sur la vie quotidienne avant-guerre. La rencontre de témoins se fait par la mobilisation de réseaux, ce qui accroît d'autant le

[192] A. Int. - AM 20w2 demande de subvention pour le livre *Naissance d'une vie de Banlieue* 18 septembre 1981
[193] A. Int. - AM 20w2 demande de subvention pour le livre *Naissance d'une vie de Banlieue* 18 septembre 1981

cercle des personnes ayant participé de près ou de loin à l'exposition. Comme l'indique Marie-Claire Roux : « C'était un peu par le bouche-à-oreille... Contacter les gens c'était assez simple dans la mesure où je vous dis c'était des collègues qui nous disaient « j'ai un voisin qui nous raconte que » …. Des élèves qui nous disaient « ah oui mon grand-père il peut vous raconter » … on contactait les gens un peu comme ça, par les réseaux d'amitié. (...) Je me souviens du père d'une collègue qui était presque centenaire qui nous avait raconté comment il avait acheté une maison à Athis en 1920.»[194]

Les noms cités dans les remerciements du catalogue de l'exposition de 1979 montrent que si un certain nombre des personnes volontaires en avril 1978 a depuis déserté la commission, d'autres personnes sont arrivées en renfort. En tout la postface indique que la commission a été animée par « plus de 50 personnes ainsi que les enseignants et élèves des établissements scolaires. »[195] L'organisation de l'exposition est remarquable en ce qu'elle parvient à mêler des impératifs difficilement réconciliables : l'ambition historique, la pédagogie, le travail social (auprès des personnes âgées isolées par exemple), l'animation, et ainsi à unir autour d'un même projet des personnes qui ne se seraient jamais croisées autrement. Un monde sépare en effet Dany Treuil, conseillère apparentée communiste, de l'abbé Merminod, religieux traditionaliste qui porte encore volontiers la soutane ![196] La coopération entre des personnes venues du monde très traditionnel de l'histoire locale, des militants associatifs, des professeurs de formation universitaire permet une hybridation intéressante, qui dévoile une nouvelle manière, collective, d'écrire l'histoire locale.

L'idée même de faire de l'histoire par le biais d'une commission rassemblant un grand nombre de personnes, grâce à des matériaux fournis par la population ne va pas de soi, mais elle est dans l'air du temps. Des expériences ont été tentées dès la fin des années 1960 dans le monde universitaire britannique, par l'intermédiaire des *History Workshops*. Elles défendent une histoire « par le bas » faite grâce et par des personnes non liées à l'université, travaillant sur des questions d'histoire ouvrière puis féministe. Devant le succès du mouvement qui débute à Oxford, l'initiative essaime dans tout le pays, suscitant la création de groupes de recherches sur la vie locale, qui lancent leurs propres collectes et publications.[197]

Si cette expérience ne semble pas avoir d'équivalent en France (elle en a en Allemagne[198]) les années 1970 correspondent à un intérêt croissant des historiens comme de la société civile pour l'échelon local. Nous avons déjà évoqué les idéologies autogestionnaires qui posent la commune comme un échelon de renouvellement de la démocratie. Il faut ajouter à cela la vitalité des

---

[194] Entretien Marie-Claire Roux, 5 mars 2020

[195] MdBA - Catalogue de l'exposition « Athis-Mons 1890-1939 »

[196] Entretien avec Marie-Claire Roux, 5 Mars 2020

[197] voir Samuel, Raphaël (dir) *History workshop : a collectanea, 1967-1991*, Oxford, Ruskin College, *1991*. On *y* trouvera entre autres le compte-rendu de divers initiatives, par exemple les récoltes de photographies de famille effectuée par le groupe de Manchester dans les années 1980. (p31-35)

[198] Lipp Carola. « Histoire sociale et Alltagsgeschichte ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 106-107, mars 1995. pp. 53-66.

mouvements régionalistes, qui se tournent vers une histoire régionale plus ou moins inventée pour contester l'histoire officielle imposée par le haut.[199] Les années 1970 voient aussi la création d'éco-musés comme celui du Creusot (1971) qui met en valeur un territoire industriel, ainsi que de musées conservant l'histoire et le patrimoine local comme le Musée de Bretagne (1975). Plus anecdotique au premier abord, le succès de librairie très inattendu de *Montaillou, village occitan* (1975), écoulé en 1978 à 129 000 exemplaires,[200] un tirage inespéré pour un livre universitaire traitant de la vie quotidienne d'un village ariégeois au XIIe siècle ! Des dizaines de milliers de Français et de Françaises se passionnent ainsi pour cette histoire locale attachée aux individus, dont on peut supposer qu'elle a peut-être déclenchée quelques vocations...

Toutes ces thématiques sont dans l'air du temps ce qui explique que des initiatives voient le jour, sans qu'il y ait forcément besoin d'actions coordonnées à l'échelon national ou universitaire. Nous avons retrouvé au moins une initiative similaire à celle d'Athis-Animation en banlieue parisienne à la même période, c'est-à-dire une collecte de documents impulsée par une association (paramunicipale dans ce cas précis) et nécessitant l'aide de personnes diverses (historiens locaux, bibliothécaires, enseignants, habitants) pour sa complétion.[201] Une autre façon de faire l'histoire locale semble bien se consolider à l'époque, parallèlement à l'histoire pratiquée par des sociétés d'histoire locale de fondation ancienne, qui a du mal à évoluer.[202] Dans un *Que sais-je* sur *l'histoire locale et régionale* publié en 1992, uniquement centré sur les sociétés d'histoire locale, les auteurs leur attribuent ainsi des caractéristiques familières : elles seraient les bastions d'une histoire érudite préservée des « modes » universitaires et seraient peuplées d'amateurs éclairés : « [l'historien local] ne croit guère aux explications générales (…) il s'intéresse aux personnalités, aux notables, il croit au petit fait vrai, il ne cherche pas à établir des lois, il se défie des synthèses. »[203] Les auteurs évoquent en passant le fait que « [les sociétés d'histoire locale] subissent depuis vingt ans la concurrence de vagues « associations culturelles » qui s'intéressent médiocrement au passé et parfois sont politisées (ce sont bien celles-là qui reçoivent les principales subventions). »[204] Le phénomène incarné par Athis-hier est donc répandu mais difficile à cerner faute d'étude sur le sujet.

d) De la cité dortoir à la ville de banlieue

Quelles sont les caractéristiques de l'histoire produite par la commission ? Pour le savoir nous devons nous pencher sur les deux productions écrites conservées dans les archives, c'est-à-dire les

---

[199] Garcia, Patrick, et Christian-Marc Bosséno. « Introduction » In : Crivello, Maryline, et al.. *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006. pp. 9-21

[200] Lemny, Stefan « « Montaillou », histoire d'un best-seller », *L'Histoire*, n°415, 1 septembre 2015. p. 20

[201] Mantes Animation, *Mantes en images*, Millau, Maury Imprimeur, 1978. Il s'agit cependant de l'aveu même des auteurs plus d'un livre d'image que d'un travail de recherche historique. La municipalité de Mantes était à l'époque dirigée par un maire PS.

[202] Sur la persistance du modèle érudit sur l'histoire locale jusque dans les années 1980-90, voir Annie Bleton-Ruget et Philippe Poirrier, « L'histoire régionale en Bourgogne » In : *Revue d'Alsace*, n° 133, 2007

[203] Thuillier, Guy, Tulard, Jean, *Histoire locale et régionale*, Paris, PUF, 1992, p.24

[204] Thuillier, Guy, Tulard, Jean, *Histoire locale et régionale*, Paris, PUF, 1992, p.36.

fascicules thématiques écrits début 1979 et le catalogue de l'exposition qui se tient en juin 1979.

Les fascicules sont des cahiers d'écoliers dans lesquels ont été collées des cartes postales, commentées par des légendes simples. La forme est très relâchée : les légendes sont généralement écrites à la main, plus rarement à la machine, toujours enjolivées de petites fioritures, de cadres tracés à la règle... On remarque au moins trois écritures différentes, sans compter celles des collégiens qui y ont recopié leurs poèmes. Jean-Marc Moriceau, Dany Treuil et les deux professeurs du lycée ont écrit les textes, reste à savoir si ce sont eux qui les ont recopiés ou si d'autres membres de la commission s'en sont chargés. Certaines dates ont été laissées blanches en attente de nouvelles recherches et jamais complétées, l'orthographe des noms de lieux et des noms propres est très inconstante en fonction des fascicules (ce qui s'explique aussi par le fait qu'ils aient été écrits et recopiés par plusieurs personnes). Les auteurs citent parfois leurs sources dans le texte (« la monographie de l'instituteur nous apprend que... ») ou en reproduisent certaines (notamment des extraits de bulletins de la SESAM), mais les fascicules s'encombrent peu des standards universitaires : ils sont surtout une entreprise de vulgarisation qui doit être accessible à tous et notamment aux enfants.

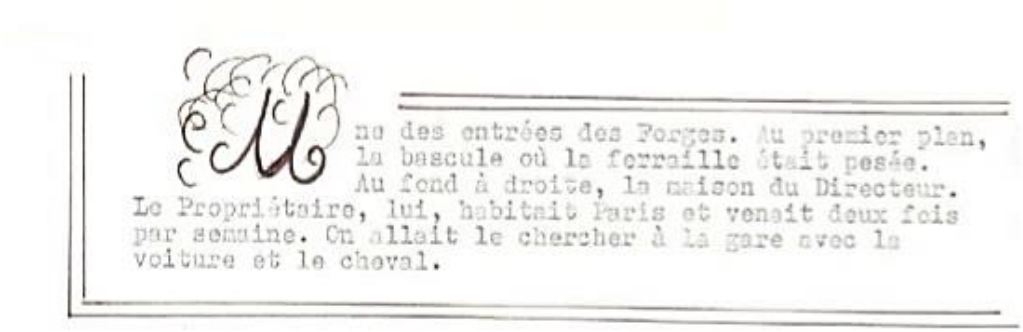
Une des entrées des Forges. Au premier plan, la bascule où la ferraille était pesée. Au fond à droite, la maison du Directeur. Le Propriétaire, lui, habitait Paris et venait deux fois par semaine. On allait le chercher à la gare avec la voiture et le cheval.

Un exemple de « fioriture » : une lettrine enjolivée à la main qui complète un texte dactylographié (*Les Forges*, p.11)

Mis à part quelques fascicules généraux « Athis-Mons, une ville, une histoire » ; « Vie quotidienne » et « Guerres » ils s'attachent à décrire les quartiers de la ville : « Châteaux » « Cottage » « Forges » « Gare » « Orge » « Seine » « Val d'Athis » « Vieux village » « Vieux village de Mons ». Chaque fascicule est conçu comme une visite guidée, indications à l'appui : « on rencontre, à droite la rue de Champagne, à gauche la descente de la gare ; de chaque côté de la rue de Champagne la propriété de Valentin de Courcel. Le château ci-dessus dominait la Seine (c'est le Clos Nollet actuel [cité construite dans les années 1970]). »[205] Ce procédé permet au lecteur de se sentir plus facilement concerné par l'histoire locale qui s'incarne ici concrètement dans des lieux qu'il fréquente tous les jours. Une sensibilité patrimoniale se fait jour chez les auteurs quand ils évoquent des lieux disparus. Les destructions liées à des opérations immobilières sont particulièrement déplorées : « Monsieur Vignot, le dernier occupant de la ferme Baron, s'est battu pied à pied contre les

[205] Fascicule *Le vieux village de Mons*, p.26. Tous les fascicules ont été numérisés par la bibliothèque et mis en ligne à l'adresse http://mediatheque.athis.free.fr/archivesdathis/

promoteurs en 1959 pour empêcher la démolition. Il a pu préserver l'aile droite, qui est actuellement cette belle maison à l'angle de la rue Robert Schumann et de la rue de Châtillon. Dans les fouilles qui furent faites, sont apparus de nombreux morceaux de poterie qui hélas ne furent pas recueillis. »[206] Les fascicules évoquent les destructions plus récentes et notamment celles qui ont eu lieu dans le parc des frères : « le château des frères (…) possède un magnifique parc dont une partie a été détruite début 1977 pour une opération immobilière, interrompue actuellement grâce à l'action des habitants et de la municipalité. »[207] On ressent l'influence de l'épisode de la ZAC du centre-ville, qui a mis en évidence l'existence d'un patrimoine historique dans la ville au moment même où celui-ci était menacé, ce qui correspond au ressort classique de l'intérêt pour le patrimoine.[208] L'abbé de la ville, dans la préface du fascicule réalisé par le groupe scout en 1973, écrivait déjà « quel Athégien ne s'intéresserait pas à ce que fut Athis au cours des siècles au moment où notre ville s'apprête à connaître les transformations qu'exige l'urbanisme contemporain ! »[209]

Le patrimoine valorisé est très divers. On retrouve les châteaux, les églises et les demeures des notables, thèmes classiques de l'historien local, dont la description est d'autant plus précise que Jean-Marc Moriceau est très renseigné sur l'histoire de la ville à la période moderne et médiévale. Plus inattendu, les fascicules mettent également en valeur le patrimoine industriel de la commune : un fascicule est dédié aux forges du Val d'Athis, démolies dans les années 1960 pour la construction de logements collectifs, le fascicule « Seine » évoque les différentes usines implantées entre le fleuve et la voie ferrée... Les fascicules mettent également en avant un patrimoine plus ordinaire, correspondant aux lieux importants de la vie de chaque quartier : lavoir pour le centre-ville, épicerie à Mons, cafés-restaurants dans le Val : « On allait se baigner "chez Roth", le propriétaire du restaurant de la terrasse. Vers 1935, Roth avait en effet installé une piscine sur la Seine, avec plongeoir, qui connut un grand succès et exista jusqu'aux environs de 1955. (photo ci-dessus). Elle était même fréquentée par les enfants des écoles. On pouvait disposer de cabines et louer un maillot. M. Roth avait agrandi l'établissement (voir les 2 photos ci-contre) car il recevait beaucoup de monde. Il organisait pour les distraire des courses de canards. »[210]

Ces lignes reflètent la deuxième grande orientation des fascicules : celle de la mise en valeur de ce que Brunel appelait le « train-train quotidien » des humbles. Les auteurs des fascicules puisent dans les entretiens pour en extraire les caractéristiques de la vie quotidienne de l'époque, qu'elles soient propres à certains quartiers ou communes à toute la ville (costumes, fêtes locales). Ils reproduisent également dans les fascicules des anecdotes plus ou moins sérieuses : « les corbillards empruntaient aussi ce chemin pour se rendre à l'église du Val. On raconte qu'un jour un cercueil

[206] Fascicule *les Châteaux* p.25.
[207] Fascicule *le vieux village d'Athis sur Orge*, p.23.
[208] Chastel, André « La notion de patrimoine » in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, La nation, volume 2, Paris, Gallimard, pp. 405-446
[209] AD - GBR/717 : *Athis-Mons, 1000 ans d'histoire : Ve-XVe siècle*, groupe scout Charles de Foucauld
[210] Fascicule *la Seine*, p.11.

glissa en arrière et dévala la pente... Les vélos qui descendaient rataient aussi souvent le virage et il y eut de nombreux blessés ! »[211] La vie de l'époque s'incarne dans des lieux, des comportements mais aussi des personnes : les fascicules nomment les cabaretiers, épiciers, fermiers les plus réputés, et s'attachent de façon plus traditionnelle à des figures de notables, par exemple Monsieur Baron, fermier un temps maire d'Athis qui a laissé une grande impression sur les contemporains.

Les fascicules sont donc volontairement accessibles : ils se focalisent sur le concret (ce qui est resté, ce qui a changé, à qui appartenait le château...) et sur la vie des habitants à une époque pas toujours bien définie : le texte a souvent recours à la formule « avant la guerre de 14 » pour se dispenser de dater précisément les faits. Le fascicule sur les châteaux remonte bien jusqu'à leur construction et comprend une introduction détaillée sur l'évolution de la seigneurie d'Athis, le fascicule « guerre » parle de la guerre de 1870 mais également des inondations et notamment de celle de 1950, particulièrement spectaculaire à Athis. Cette étendue chronologique s'explique par le fait qu'au départ, l'exposition devait porter sur toute l'histoire de la commune depuis le Moyen Âge.

L'exposition, qui se tient du 2 au 18 juin 1979, a des bornes bien plus réduites comme son titre l'indique « Athis-Mons : 1890-1939 ». Les bornes ont sans doute été choisies en fonction des témoignages et documents iconographiques collectés. Le témoin le plus âgé est né en 1880, en moyenne les personnes interrogées sont nées autour de 1900, et les cartes postales et photographies sont des inventions de la fin du XIXe siècle, ce qui limite leur étendue chronologique. La première borne, 1890, correspond au premier recensement étudié par les auteurs de l'exposition, la deuxième, 1939, au début de la seconde guerre mondiale, période qui aurait demandé des recherches fort différentes. Les auteurs se focalisent donc sur 50 ans de la vie de la ville, afin d'utiliser au mieux les archives et témoignages collectés.

Ce n'est pas le seul décalage entre projet initial et projet réalisé : aucune commission de fouilles n'a été mise sur pied, il n'y a pas eu de film ou de montage des entretiens des anciens (sans doute à cause de la dépense prohibitive que cela représenterait). Les animations autour de l'exposition sont elles aussi plutôt réduites. Celle-ci se tient dans la salle du conseil municipal, à la mairie, ce qui correspond à un choix pratique : les salles d'exposition manquent sur le territoire communal, la mairie est située au centre de la ville et surtout l'exposition coïncide avec la deuxième « fête d'Avaucourt » création de la nouvelle municipalité, qui a lieu dans le parc de la mairie. Il s'agit d'une fête des associations se déroulant sur deux jours (ici le 15 et 16 juin) avec des animations et des stands. À l'occasion de l'exposition la fête prend une coloration vaguement historique : tours de calèches, présence de jongleurs et de bonimenteurs... Ces démonstrations peuvent rappeler le début de la période étudiée, où la commune encore très rurale accueillait des théâtres ambulants, mais peuvent aussi se lire comme une simple mise en scène d'une histoire folklorisée, n'imitant pas une période particulière. L'exposition rencontre un très grand succès : elle accueille 3000 visiteurs

[211] Fascicule *les Forges* p.21.

en 15 jours soit 10% de la population de la commune.[212]

L'exposition était composée de cartes postales ou photographies (150 en tout) de reproductions de documents (plans, article de presse) en rapport avec le sujet traité, d'objets agricoles et de la vie quotidienne, de poèmes des enfants du collège, de graphiques... Une maquette de la place du Cottage, quartier du Val détruit par les bombardements, avait également été reconstituée. Les légendes de l'exposition n'ont pas pu être retrouvées, mais cette dernière se divisait d'après le sommaire contenu dans le catalogue [voir annexe 4] en quatre grandes parties : « Les mouvements de population », « Les catégories socio-professionnelles », « La vie quotidienne », « La modification des paysages ». Le catalogue de l'exposition comprend les quatre textes introductifs de ces parties, qui sont très synthétiques : il s'agit de mettre au jour de grandes tendances, de montrer les changements sur la période.

Les textes introductifs des thèmes « les mouvements de population » et « les catégories socio-professionnelles » reposent par exemple sur un travail quantitatif d'inspiration universitaire, effectué par les deux professeurs du lycée sur les recensements de 1890, 1911, 1921 et 1936. L'exploitation des recensements s'est traduite dans l'exposition par des graphiques sur l'évolution des professions en fonction du genre, des quartiers, par des pourcentages de personnes nées à Athis, l'évolution de la pyramide des âges...[213] Le texte introductif du thème « les catégories socio-professionnelles » montre l'émergence d'une « cité ouvrière et cheminote » avec l'implantation du chemin de fer dans le Val : « en 1936 Athis-Mons est devenue une ville de banlieue, ou l'ouvrier, le cheminot mais aussi l'employé ont remplacé progressivement l'agriculteur, l'artisan et le domestique ». Les causes des modifications du paysage professionnel sont expliquées : développement du chemin de fer et des industries, forte population d'employés dans les lotissements, persistance de la domesticité à cause des maisons bourgeoises sur le coteau...

Contrairement aux fascicules, l'exposition a une thèse principale, un fil conducteur, comme l'indique Dany Treuil dans un article annonçant l'exposition : « Il s'agit, en fait, à travers Athis-Mons, de scruter l'histoire de la banlieue car tous ces petits villages autour de Paris se sont peu à peu transformés selon un même processus. »[214] Le premier texte du catalogue, « 1890-1939 : Athis-Mons se transforme » écrit par Jean-Marc Moriceau, qui devait servir de panneau introductif à l'exposition, annonce la couleur : « en un demi-siècle de bouleversements, Athis-Mons connaît la plus grande transformation de son histoire : le passage d'une commune rurale à une cité de banlieue. » Il revient sur le développement de la ville par phases chronologiques successives : d'abord industrialisation du bord de seine, premiers logements ouvriers du Val et arrivée des résidences de villégiature sur le coteau au tournant du siècle, persistance de l'agriculture sur la commune et enfin après la

[212] *Athis-Info*, 23 mai 1997
[213] Brouillon des recherches et des graphiques trouvables aux archives intercommunales : AMSC505
[214] *Le Républicain*, 17 mai 1979

première guerre mondiale : « la grande poussée des lotissements » et « l'expansion urbaine, spontanée, anarchique ». Moriceau s'attarde sur cette période : raisons de l'afflux de population, fonctionnement des lotissements, esprit mutualiste « aux racines fouriéristes et proudhoniennes » lois Ribot, Loucheur, Sarraut, problèmes rencontrés par les mal-lotis, mécontentement menant à l'élection d'une mairie communiste « comme dans tout le canton de Longjumeau »... Moriceau semble s'être appuyé principalement sur les recherches menées par la commission et, pour ce qui est du contexte général, sur la thèse de géographie de Jean Bastié, *La Croissance de la Banlieue Parisienne* (1964) qui se concentre sur la banlieue sud et consacre une partie éponyme à « la grande poussée des lotissements ».[215]

Le terme banlieue était absent des fascicules, ici il sous-tend chaque grande partie, toutes organisées autour du passage du village à la ville de banlieue. Cet intérêt peut s'expliquer par des facteurs multiples : la formation universitaire des auteurs, qui les pousse à sortir du « petit fait vrai » et à s'intéresser au contexte général. L'influence de Moriceau, qui évoquait déjà la place d'Athis dans la banlieue parisienne dans son article de 1973 et étudie plusieurs villes de banlieue dans le cadre de sa maitrise. Les bornes chronologiques imposées par la collecte, qui permettent aux auteurs de se concentrer sur la période où le phénomène est visible, sans s'éparpiller sur plusieurs siècles. La volonté de comprendre le passé expliquant le présent de la ville, en l'occurrence son urbanisation, provoquée par des facteurs autres que locaux. La lecture de l'ouvrage de Bastié, ou enfin, tout simplement, l'étude des différentes archives. Tout cela pousse les membres de la commission à replacer Athis-Mons dans le phénomène banlieusard et à faire de ce phénomène le fil conducteur de l'exposition et plus tard du livre.

Une fois les bases posées, chaque grand thème contient une multitude de panneaux reprenant la logique des fascicules [voir Annexe 4]. Par exemple les panneaux de la partie « modification des paysages » se répartissent ainsi : « Athis un paysage d'aspect villageois et rural - **le village d'Athis - Le village de Mons - les châteaux - la Seine – l'Orge - la gare - le cottage** - les lotissements - la N.7 » : on retrouve des thèmes ayant fait l'objet de fascicules individuels (en gras) et, on suppose, une partie des textes des mêmes fascicules.

Deux logiques complémentaires sont à l'œuvre dans l'opération : l'une est très centrée sur le bâti et la vie quotidienne, l'autre observe les modifications urbaines et sociales à l'échelle de la ville, en fonction des changements de conjoncture locaux et nationaux. Elles ont un même but, c'est-à-dire aider à faire d'Athis-Mons autre chose qu'une cité dortoir. Mettre en valeur toutes les richesses de la commune, quartier par quartier permet d'intéresser potentiellement tous les habitants malgré le caractère extrêmement différencié des quartiers d'Athis. Se focaliser sur la population et la vie quotidienne, les modes de vie, les métiers, permet aux habitants de se sentir plus proches de leurs prédécesseurs que si l'exposition s'en était tenue aux pyramides des âges ou aux pourcentages

[215]Bastié, Jean, *La Croissance de la Banlieue parisienne*, Paris, P.U.F. 1964, pp.229-340

d'évolution de chaque CSP. Enfin expliquer les raisons de l'étalement urbain et de la constitution des différents quartiers permet de donner à Athis-Mons une identité, celle de « ville de banlieue » ayant connu des phénomènes (villégiature, lotissements...) communs à toute la région parisienne, explicables, historiques. Il n'y a pas dans l'exposition d'idéalisation de la banlieue, pas de « transformation du rejet en fierté »[216] : la vie sociale existait, certes, mais les difficultés matérielles ne sont pas passées sous silence. L'urbanisation de la ville est durement jugée, notamment par Moriceau : « tous ces éléments forment une juxtaposition de paysages, sans unité, ni harmonie : de vieilles maisons villageoises, à côté des pavillons monotones issus des lotissements (sans parler des grands ensembles qui apparaîtront plus tard) ; de grandes propriétés et leurs châteaux ; des jardins maraîchers et des terrains vagues ; tout près des rives champêtres de la Seine et de l'Orge, la gare de triage de Juvisy (en grande partie sur le territoire d'Athis-Mons), des bâtiments industriels et des entrepôts, plus ou moins anciens, des enclos hérissés de carcasses de voitures... » Pour autant l'exposition ne se complaît pas dans la nostalgie de la ruralité, comme Louis Brunel le faisait en son temps. Le but est d'aider à l'acceptation de la condition banlieusarde, en montrant que la banlieue ne constitue pas un territoire sans histoire, mais une zone ayant des particularités sociologiques, géographiques, urbanistiques et historiques et dont Athis-Mons est un exemple probant.

Dany Treuil écrit ainsi dans la préface du catalogue de l'exposition : « À une époque où chacun se sent un peu déraciné, isolé, il est important d'avoir des occasions de se rencontrer et de se connaître ; il est important de pouvoir découvrir et comprendre le lieu que l'on habite. Peut-être alors sera-t-il possible de commencer à l'aimer. Athis-Mons cité dortoir ? Sans doute.... Mais ces deux petits villages réunis en 1817 ont été victimes depuis le début du siècle, comme toute la Région Parisienne, du développement incontrôlé de la capitale. L'HISTOIRE D'ATHIS-MONS, C'EST L'HISTOIRE DE LA BANLIEUE. ». Replacer Athis dans l'histoire de la banlieue c'est aussi faire apparaître un antagoniste : Paris et ses hordes de bourgeois en villégiature qui prennent d'assaut le coteau, ses employés qui « colonisent » le plateau... L'idée de l'invasion de la banlieue par Paris qui y rejette ses pauvres, ses usines, ses déchets correspond à un poncif répandu chez les maires de banlieue de toutes les époques[217] et est reprise notamment dans la thèse de Bastié ayant servie à l'exposition. Elle se retrouve aussi chez Moriceau, qui indique en début d'introduction qu'Athis a été « longtemps grenier, cave et jardin de la capitale ». La période étudiée par Moriceau pour son mémoire (1560 à 1670) est en effet celle où les bourgeois parisiens exproprient progressivement les paysans locaux des meilleures terres, il est donc familier du phénomène.[218]

Dans le cadre du catalogue de l'exposition, cette dénonciation de l'emprise parisienne doit conduire

---

[216]Fourcaut, Annie, *Bobigny Banlieue Rouge*, Paris, Presses de Sciences Po/Editions ouvrières, 1986, p.196

[217]Sur cette tendance et ses nuances voir Bellanger Emmanuel, Fourcaut, Annie,et Mathieu Flonneau (dir) *Paris/Banlieues. Conflits et solidarités. Historiographie, anthologie, chronologie 1788-2006.* Paris, Créaphis, 2007

[218]Phènomène mis en évidence par un des directeurs de maitrise de Moriceau, Jean Jacquart, dans sa thèse *La crise rurale en Île-de-France 1550-1670*, Paris, Armand Colin, 1975.

la population à se mobiliser. Treuil poursuit « En sera-t-il toujours ainsi ? C'est une question qu'il faut se poser au moment de l'élaboration du plan d'occupation des sols. L'avenir d'Athis-Mons dépend en partie de ce que nous le ferons. Et quelle meilleure préparation que de connaître son passé ? »[219]. Les citoyens sont invités à reprendre en main une urbanisation qui leur a longtemps échappé, nourris de nouvelles connaissances sur le processus de développement de leur ville.

Mieux connaître le passé pour s'investir dans le présent, une volonté déjà exprimée par Paulette Chemier dans le bulletin municipal d'avril 1978 où elle voulait que le projet serve à « amener [les habitants] à connaître leur ville et surtout à se connaître, leur donner le goût de s'intéresser à son avenir. »[220] Elle réitère ce vœu dans la préface qu'elle signe pour le catalogue de l'exposition. Le soutien de la municipalité à l'exposition, s'il se fait dans le but de favoriser la participation et la démocratie locale, a peut-être également des objectifs moins nobles. Paulette Chemier, le visage de l'équipe municipale, n'est pas originaire d'Athis, comme ne manque pas de le rappeler inlassablement *le Républicain* qui claironne qu'elle a été parachutée depuis la fédération PC du Rhône (alors que, nous l'avons vu, elle est en Essonne depuis au moins 1971). L'équipe sortante, regroupée dans une association « Union Communale et Cantonale Athis-Paray » (UCCAP) a d'ailleurs déposé un recours pour faire annuler son élection, sous prétexte qu'elle ne possédait pas de domicile dans la commune au moment du scrutin.[221] Pour Paulette Chemier il est donc important de prouver son ancrage local et son implication dans sa nouvelle ville, d'autant que l'UCCAP reste très active (et vindicative) sur toute la durée de son mandat. On touche ici à la question fondamentale de l'impact du politique dans l'exposition, question d'autant plus prégnante si on considère tous les liens bien connus entre communisme et utilisation de l'histoire.

2.3 Quelle emprise du politique sur les productions ?

À Athis-Mons l'instrumentalisation de l'histoire locale semble trop évidente pour avoir besoin d'être questionnée. Athis-Mons est en effet, en 1921, une des premières villes à devenir communiste après le congrès de Tours (1920). Elle accueille dans le parc de la mairie une fête de l'Humanité en 1931. Lucien Midol, figure centrale du syndicalisme cheminot, y est conseiller municipal (1936-1939) puis maire entre 1945 et 1947. L'exposition de 1979, qui porte en partie sur la période « banlieue rouge » d'Athis-Mons (1921-1939 avec quelques coupures) réalisée par une conseillère municipale apparentée communiste, avec le soutien d'une municipalité à majorité communiste, devrait donc être un exemple classique « d'invention de la tradition »[222] de mise en scène du passé pour asseoir la légitimité de la nouvelle équipe municipale. En fait la situation est plus complexe : la mairie se sert bien du passé à des fins politiques... mais pas forcément de celui mis en valeur par l'exposition. Cela peut être dû au fait que les productions de la commission Athis-hier (fascicules, exposition, plus tard

[219] MdBA - Catalogue de l'exposition « Athis-Mons 1890-1939 » juin 1979.
[220] Bulletin Municipal, avril 1978
[221] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 21 avril 1977
[222] Hobsbawm, Eric, « Inventer des traditions », *Enquête*, n°2, 1995, pp.171-189.

livre) n'insistent pas outre mesure sur le thème du communisme, de la ceinture rouge ou de la politique locale. S'ils servent les intérêts de la municipalité, c'est plus dans leur mise en valeur d'une ville « ouvrière et cheminote » marquée par la sociabilité populaire, bien que cette image soit loin d'être dominante dans les productions. Les usages que la municipalité fait de l'histoire locale ainsi exhumée sont assez difficiles à cerner et peu comparables aux manœuvres à l'œuvre dans d'autres villes à la même époque.

a) Une période d'intense intérêt du PCF pour l'histoire locale

Il est intéressant de revenir sur les liens entre le PC et l'histoire, non qu'il n'y ait pas d'appropriation historique chez les socialistes[223] mais parce que l'histoire d'Athis-Mons est beaucoup plus facilement utilisable par les communistes, qui de plus sont majoritaires au conseil municipal.

Le PCF a de plus une longue tradition de récupération de l'histoire à des fins militantes. On connaît les théories marxistes, le matérialisme historique qui pose la lutte des classes comme moteur de l'histoire. Dès lors l'intérêt du Parti Communiste pour l'histoire prend tout son sens : le but est de replacer l'action du Parti dans la longue lignée des épisodes marquants du mouvement ouvrier (la révolution, la Commune) afin de montrer dans une perspective téléologique que la révolution du prolétariat est proche, d'où l'intérêt du parti non seulement pour l'histoire de France mais aussi pour sa propre histoire.[224] Il édite notamment un manuel d'histoire du PCF en 1964 et l'histoire (de la France, de l'internationale, du PCF) fait partie intégrante des enseignements dispensés dans les écoles du parti.[225]

Cet intérêt pour l'histoire n'est pas circonscrit à l'échelle nationale ou internationale. Selon le politologue Michel Hastings : « une constante de la pédagogie communiste [est] le recours à l'histoire locale, comme si toute proposition révolutionnaire devait, pour justifier le présent, s'imposer au préalable un détour comparatif au passé. »[226] Dans les banlieues des années 1930, urbanisées à la hâte, accueillant une population déracinée, il s'agit de créer des mythes mobilisateurs, une identité de groupe, notamment par la multiplication des fêtes, des cérémonies qui entretiennent l'idée d'un « nous » social et des commémorations, défilés, anniversaires qui entretiennent le « nous » politique.[227] Dans les régions ayant déjà une riche histoire, les communistes tentent plutôt de se positionner en héritiers de la tradition de gauche locale (syndicalisme agricole, mobilisations antimilitaristes, guesdisme dans le Nord, etc.)[228] Cette appropriation ne s'applique pas uniquement

---

[223] Conord, Fabien, « L'encre, la pierre et la parole. Les socialistes de l'Allier et leur histoire, 1944-2001 » In : *Le Mouvement social*, n°205, 2003, pp. 43-60

[224] Courtois, Stéphane, et Marc Lazar. *Histoire du Parti communiste français*. Paris, PUF, 1995.

[225] Sur le contenu et l'organisation des cours dans les différentes écoles (centrales, fédérales, locales) voir Burdy Jean-Paul. « Parti Communiste Français. La ligne générale ? ». In: *Espaces Temps*, 9, 1978. pp. 50-69.

[226] Hastings, Michel, « Communisme et folklore: Étude d'un Carnaval rouge: Halluin 1924 » In :*Ethnologie française*, T. 16, n°2, (avril-juin 1986), pp. 137-150

[227] Fourcaut, Annie, *Bobigny Banlieue Rouge*, Paris, Presses de Sciences Po/Editions ouvrières, 1986.

[228] Lazar Marc. « L'invention et la désagrégation de la culture communiste. » In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°44, octobre-décembre 1994, pp. 9-18

à la tradition politique et passe par « la promotion d'associations et d'œuvres culturelles valorisant le patrimoine régional, par des rites ravivant la mémoire du passé »[229] : commémorations de héros communistes locaux, d'épisodes du Front populaire, manifestations à teneur plus folkloriques revues selon l'idéologie communiste (laïcisation de certaines cérémonies par exemple). [230]

À Athis-Mons, « cité-dortoir » qui a connu un fort afflux de population provinciale ou étrangère avec la grande poussée des lotissements puis la construction des logements collectifs dans les années 1960, le terrain apparaît particulièrement fécond à cette « invention de la tradition » créatrice d'identité. Cela est d'autant plus vrai que la fin des années 1970 représente pour le PCF une période d'intense intérêt pour l'histoire locale, qui coïncide avec une fièvre similaire dans la sphère universitaire.

Au sein de l'institut Maurice Thorez, des historiens liés au PCF ou ayant le mouvement ouvrier comme objet d'étude tentent depuis le milieu des années 1970 d'impulser des recherches au niveau communal et régional sur l'histoire locale du PCF, mais aussi l'histoire locale de manière générale. Cet intérêt pour l'histoire est également visible chez les militants de base : « dans de nombreuses régions, fédérations ou sections du P.C.F., l'intérêt pour l'histoire grandit. On apprécie mieux l'importance de la connaissance et de la réflexion historique. On voit les vétérans invités et sollicités pour faire part de leurs souvenirs ; les historiens sont requis pour écrire des articles dans le journal fédéral. »[231] L'avantage de telles recherches est multiple : exemples pour la propagande locale, aide à la définition de stratégies, formation des militants.[232] S'attacher aux particularismes locaux permet aussi de lutter sur les thèmes qui mobilisent la population locale et de l'intéresser à la lutte au niveau national. Il s'agit de capitaliser sur la vogue autogestionnaire et régionaliste de l'époque, autant de mouvements à même de s'allier avec le PCF. [233]

En 1979 des comités de recherche sont ainsi mis en place par des groupes de militants, en liaison avec l'institut Maurice Thorez et les fédérations.[234] Selon Serge Wolikow « il ne s'agit plus, pour l'essentiel, de transformer les militants, les vétérans en simples témoins, interrogés par les historiens, mais de les convier à une réflexion et à une recherche commune. »[235] La démarche n'est pas sans rappeler celle, déjà évoquée, des *History Workshops* britanniques, dont elle s'inspire sans doute. Le

---

[229] Mischi, Julian. « La révolution au nom de la tradition : mise en scène historique de l'implantation communiste dans l'Allier » In :Crivello, Maryline (dir.) *Concurrence des passés: Usages politiques du passé dans la France contemporaine,* Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2006, pp.119-129

[230] Segalen, Martine « Du village à la ville, la fête de la Rosière à Nanterre » In : *Ethnologie Française*, vol. 12, n°2, 1982, pp.185-194.

[231] Wolikow, Serge « La recherche historique, le PCF et la région » In : *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°31,1979 pp. 212-219.

[232] Lequin, Yves-Claude « Le PCF et la connaissance de l'histoire régionale. Quelques réflexions sur un espace régional » In : *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez,* n°29-30, 1979, pp.43-48.

[233] Roger, Jean-Luc, « À quoi peut donc servir l'histoire locale et régionale, en particulier celle du PCF » In : *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez,* n°31,1979 pp. 228-233.

[234] On trouvera une (brève) évocation d'un de ces groupes dans Mischi, Julian, *op.cit.*

[235] Wolikow, Serge « La recherche historique, le PCF et la région » In : *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°31, 1979, pp. 212-219.

groupe de recherche d'Athis-Animation précède la mise en place des ateliers de l'institut Maurice Thorez, mais s'inscrit bien dans le même mouvement : l'émergence d'un certain intérêt pour la pratique collective de l'histoire locale.

L'université s'intéresse également à cette époque à l'implantation locale du communisme (plus rarement du socialisme) notamment les étudiants en maitrise, qui rédigent de nombreux mémoires sur « l'implantation du parti communiste/socialiste à (une ville de banlieue) dans l'entre-deux-guerres » généralement sous la direction de Jacques Girault au Centre d'Histoire du Syndicalisme de Paris 1.[236] Les grandes thèses sur le sujet, celle d'Annie Fourcaut sur Bobigny et de Jean-Paul Brunet sur Saint-Denis, paraîtront dans les années 1980. Girault évoque à plusieurs reprises ce thème de l'implantation du communisme dans les cahiers de l'Institut, ce qui a aussi pu donner des idées à certains.[237] Contrairement aux initiatives lancées par l'Institut, l'histoire produite ici est plus centrée sur l'échelon communal et, surtout, sur la banlieue, cet espace prétendument anhistorique.

Les étudiants ne sont pas les seuls à se livrer à l'étude des villes communistes de banlieue parisienne. Au début des années 1980, Messidor/Temps Actuels, maison d'édition du PCF, crée la collection « découvrir » dédiée aux monographies de villes communistes, qui compte une dizaine ouvrages, édités tout au long des années 1980. [Liste à l'Annexe 5] Messidor ne se contente pas d'éditer les livres, comme le montre une lettre de démarchage envoyée à Paulette Chemier en septembre 1981, alors que la mairie est en train d'essayer d'éditer le livre tiré de l'exposition de 1979. Elle indique que « plusieurs formules sont possibles : si le passé historique est riche et ancien, où s'il est plus récent mais particulièrement intéressant, il y a place pour un livre d'histoire de la ville. Si la préférence de la municipalité va à la mise en valeur de ses réalisations, pour mieux les faire connaître et apprécier de la population, nous pouvons réaliser un livre-bilan où seront également décrits les projets et les perspectives d'avenir. Il est possible de concilier les deux formules précédentes et de faire coexister le passé et le présent ». Deux prestations existent. La « prestation globale » inclut : « [la] recherche d'un ou de plusieurs auteurs : historiens, sociologues, journalistes, qui travailleront sous la responsabilité de la direction de la municipalité, avec un collectif désigné, avec des associations ou, plus directement, la population (en prenant appui sur des matériaux existants : documents, études, archives, iconographie.) - Rédaction de l'ouvrage - recherche iconographique - proposition de la maquette - réalisation technique de l'ouvrage. » Pour la « Prestation partielle » en revanche : « La municipalité collabore avec un ou plusieurs auteurs de son choix. Nous n'intervenons que pour la mise en forme définitive de la rédaction ainsi que pour la maquette et la fabrication, ou même, seulement pour la maquette et la fabrication. »[238]

---

[236] Dans le catalogue interne de Paris 1, les plus anciens mémoires de ce type datent de 1972 (trois mémoires sur Pantin, le 13e arrondissement, le 11e arrondissement.)

[237] Girault, Jacques, « Guide et propositions pour une étude de l'implantation des organisations politiques du mouvement ouvrier français au XXe siècle et, en particulier, du parti communiste *» Cahiers de l'Institut Maurice Thorez,* n°20-21, 1977, pp.335-348. Et Girault, Jacques, Platone, Francois, Ranger, Jean, « Pourquoi des études sur l'implantation du PCF » In : *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez,* n°29-30, 1979, pp.93-99.

[238] A. Int. - AM 20w2 : Lettre de Messidor à Paulette Chemier, 3 octobre 1981

Il semble que la municipalité d'Athis ait été démarchée en raison de son lien avec le PCF et non parce que Messidor savait qu'elle avait déjà entamé des recherches sur son histoire locale. La lettre reçue à Athis-Mons est probablement la même pour toutes les communes, l'interlocuteur donnant du « Monsieur le Maire, cher camarade » à Paulette Chemier. Messidor, sur le point de lancer sa collection, a besoin de commandes et pour cause : la maison d'édition Messidor / Temps Actuels vient d'être créée en 1979 afin de regrouper toutes les maisons d'édition liées au PCF (Éditions sociales, Éditeurs français réunis, éditions La Farandole, Livre-Club Diderot Éditions de la Courtille etc.) dans un contexte de problèmes financiers et de volonté du PC d'exercer un contrôle accru sur ce domaine d'activité.[239]

Les monographies éditées par Messidor sont en général rédigées par des militants communistes, pas forcément locaux. Jacques Varin, ancien membre de l'Union des Étudiants Communistes et de *France Nouvelle* (hebdomadaire lié au PCF) rédige ainsi des monographies sur Aulnay (1982) Arcueil (1982) Chelles (1983) Ivry (1984) Corbeil (1986) et Bonneuil (1988, non paru chez Messidor).[240] Parmi les autres auteurs on compte quatre journalistes, un écrivain, deux professeurs mais également quelques figures locales : le fils du maire de la ville, deux adjoints au maire...

Toutes les villes ayant fait réaliser un livre chez Messidor sont situées en banlieue parisienne. Cela s'explique par l'implantation forte du PC dans certains départements (la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne) mais aussi, nous l'avons longuement évoqué, par l'utilité de l'histoire dans la création d'une identité dans ces villes urbanisées à la hâte, peuplées de déracinés. Le contexte des années 1980 est aussi déterminant : déclin de la participation (aux élections et dans le monde associatif), problèmes de désindustrialisation qui remettent en question les identités de classe, chômage fragilisant les liens sociaux… La mise en valeur d'une tradition locale devient d'autant plus intéressante politiquement que la mystique communiste traditionnelle peine désormais à mobiliser.

Les livres édités par Messidor durant cette période mériteraient une étude approfondie que nous n'avons guère le temps d'effectuer correctement. Nous avons consulté le livre sur Champigny qui n'est pas forcément un très bon exemple de la production « type » de Messidor : il s'agit du premier de la collection, avant que la formule n'ait eu le temps de s'imposer. De plus il n'a pas été écrit par un employé de Messidor mais par un instituteur à la retraite (et militant communiste) intéressé par l'histoire locale, qui l'a remis au maire de la ville qui s'est ensuite chargé de le faire imprimer chez Messidor, donnant peut-être l'idée à la maison d'édition de lancer une collection sur ce thème. Cependant le texte a bien été « revu » par l'incontournable Jacques Varin.[241]L'intérêt de l'auteur et

[239] Jean-Numa Ducange, Julien Hage, Jean-Yves Mollier (dir.), *Le Parti communiste français et le livre. Écrire et diffuser le politique en France au xxe siècle (1920-1992)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2014

[240] https://maitron.fr/spip.php?article182940, notice VARIN Jacques par Guillaume Roubaud-Quashie, version mise en ligne le 1er août 2016

[241] Morlet, Jean, *Champigny Hier et Aujourd'hui,* Paris, Messidor/Temps Actuels, 1981, préface du maire.

de la mairie pour l'histoire locale précédait l'écriture du livre : l'auteur organisait par exemple des visites historiques avec son épouse[242]et la ville avait entrepris des démarches pour rénover des monuments et faire construire à Champigny un musée de la résistance (ouvert en 1985). Le livre possède certains tics propres aux historiens locaux, tics déjà présents dans les bulletins de la SESAM, notamment une certaine fascination pour les grands hommes et une focalisation sur les événements au détriment de la vie quotidienne. Certains entretiens ont apparemment été réalisés sur la période de la résistance, mais il n'y a pas eu de collecte organisée comme à Athis : la maire-adjointe à la culture s'est chargée de trouver illustrations et archives. L'influence de Varin sur le texte originel est inconnue, mais le résultat s'apparente pour l'essentiel à un travail assez solitaire d'érudit local comme il s'en trouve tant dans les espaces plus ruraux, à l'exception des deux dernières parties.

En effet le livre sert aussi à inscrire l'appartenance au PCF dans l'ADN de la ville. Champigny a été socialiste dans l'entre-deux-guerres, une période sur laquelle l'auteur ne s'appesantit pas, même s'il évoque la figure incontournable d'Albert Thomas, socialiste longtemps maire de la ville. Les références au communisme (une trentaine) se trouvent donc dans la partie sur la résistance locale et dans celle traitant de l'après seconde guerre mondiale. Dans la partie sur la résistance elles sont liées aux combattants communistes présents sur la commune mais aussi à l'action plus générale du parti pendant la guerre. Dans la partie sur l'après-guerre elles font référence à la figure de Louis Talamoni, maire de la ville de 1950 à 1975 et ancien résistant communiste. Son action dans la résistance puis à Champigny en tant que maire et sénateur communiste couvre la majorité de la dernière partie du livre. Champigny n'ayant pas appartenu à la banlieue rouge, le lien avec le communisme s'effectue donc par l'intermédiaire de la résistance et de la figure du sénateur-maire résistant, communiste et bienfaiteur : le livre évoque entre autres son action en faveur des habitants du bidonville portugais installé sur le territoire communal. Champigny, ville résistante, Champigny, ville agrandie et développée par un résistant communiste, Champigny futur lieu de mémoire de la résistance. Ici l'invention de la tradition (résistante et communiste) joue à plein et sert des buts très actuels : le successeur désigné par Talamoni, Jean-Louis Bargero, est en difficulté dans la commune, où il a été réélu d'une courte tête en 1977.[243]

Voici donc un exemple d'utilisation de l'histoire locale à des fins politiques et identitaires, qui correspond à la rencontre entre des initiatives préexistantes dans le domaine de l'histoire locale et un intérêt de la maison d'édition du PC (et du PCF en général) pour l'histoire locale à l'époque. À Athis-Mons comme nous allons le voir, cette rencontre ne s'est pas faite, ce qui ne veut pas dire que la mairie d'union de la gauche et surtout les communistes locaux aient renoncé à exploiter l'histoire locale et nationale à des fins politiques

[242] https://maitron.fr/spip.php?article146484, notice MORLET Jean, Eugène par Chloé Chotard Jacques Girault, version mise en ligne le 16 mai 2013, dernière modification le 2 septembre 2013.

[243] Le fait même que Bargero succède à Talamoni après la mort de ce dernier en 1975 a fait l'objet de controverses au sein du conseil municipal : 7 communistes votent pour un autre candidat. On voit tout l'intérêt que Bargero a à se placer le plus possible comme héritier de Talamoni.

b) Une municipalité ayant déjà utilisé l'histoire à des fins politiques

En dehors de l'exposition, la ville se livre à des usages de l'histoire à des fins politiques, qui vont donner lieu à des polémiques incessantes avec l'opposition, plaçant ainsi l'instrumentalisation de l'histoire au centre du débat public. Les affrontements ont pour thème la résistance, la seconde guerre mondiale et ses répercussions sur la commune.

Le fait de renommer certaines rues est une pratique transpartisane très symbolique et ayant fait couler beaucoup d'encre[244] mais qui se traduit de façon mesurée à Athis-Mons sous l'union de la gauche. Quatre places sont baptisées ou rebaptisées en six ans de mandat. Dans deux cas il s'agit d'honorer des hommes politiques ancrés à gauche sans être identifiés à un parti : on retrouve une place Salvador Allende, grand classique des villes de gauche,[245] inaugurée en 1978, et une place Pierre-Mendès France, inaugurée après son décès en 1982 : elle remplace le terme « place des quatre voyes » auparavant utilisé pour désigner la place centrale de la cité des FFF. La figure de Mendès-France, un temps envisagé comme un catalyseur possible de l'union de la gauche[246] est présentée dans le bulletin municipal sous l'angle consensuel de l'anti-militarisme.[247]

La première place que les élus choisissent de nommer est la « place du 8 mai 1945 », baptisée en 1978 et accompagnée de l'édification d'une stèle « afin de rappeler à tous la victoire remportée contre le nazisme ».[248] Le but est également de protester contre le pouvoir en place : en 1975 Valérie Giscard d'Estaing a supprimé la commémoration 8 mai, officiellement afin de favoriser la construction européenne, provoquant l'indignation des associations d'anciens combattants.[249] La presse partisane ne se prive pas d'exploiter l'incident. Ainsi lit-on *dans la Marseillaise de l'Essonne* de mai 1977 : « En 1977, dans toute la France, dans tout le département, le 8 mai sera célébré avec recueillement mais aussi avec la volonté de faire de cette date une fête nationale chômée et payée. Et ceci dans l'union la plus large. Cette union réalisée pendant la résistance et qui se renoue au moment où l'indépendance de la France est à nouveau menacée par la politique d'abandon de Giscard nous avons voulu en reprendre le fil en dialoguant avec deux de ceux qui ont contribué à écrire cette page d'histoire : La Résistance, que certains rêvent d'effacer. »[250] La *Marseillaise* interroge ensuite deux anciens résistants : un communiste et une gaulliste de gauche, la conclusion étant bien évidemment que « le 8 Mai sert cette année d'exemple de l'union nécessaire » : l'union

---

[244] Voir entre autres Milo, Daniel, « Le nom des rues », *in :* Nora,Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire,* t. II : *La Nation,* Paris, Gallimard,1986, pp. 283-315.

[245] Ilh, Olivier, « La monumentalisation de la voie publique ; Sur les politiques des noms de rue au 19e et 20e siècle » In : *Affaires culturelles et territoires,* Paris, La Documentation française, 2001. pp. 127-144

[246] Voir Duverger, Maurice, Scotto-Lavina, Emile**, «** MENDÈS FRANCE PIERRE - (1907-1982) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 16 avril 2020

[247] Bulletin Municipal, janvier 1983. Il s'agit d'honorer « l'homme de paix » et son action contre la guerre d'Indochine quand il était président du conseil.

[248] A. Int. - AM1REG 39 : Délibération du Conseil Municipal, 28 avril 1978.

[249] Sur la polémique et l'actualité des questions mémorielles dans les années 1970, voir Rousso, Henry. *Le syndrome de Vichy (1944-198...),* Paris, Le Seuil, 1990.

[250] *La Marseillaise de l'Essonne,* 4 juin 1977

de la gauche tente alors, au niveau national, de se rapprocher des gaullistes qui ne se reconnaissent pas dans le RPR (fondé en 1976).

Le thème de la résistance est donc utilisé par certains communistes afin de mobiliser les militants sur des questions très actuelles : union avec les gaullistes de gauche, opposition à Giscard, plus tard rediscussion du programme commun.[251] L'histoire sert d'inspiration ou de repoussoir, elle est relue à la lumière de développements récents ou sert à les éclairer. Cette stratégie est visible dans un certain nombre de publications historiques du PCF[252] et à Athis-Mons lors des cérémonies commémoratives, comme en témoigne un article du *Républicain* sur la commémoration de l'anniversaire de la libération de la ville, intitulé « politique devant le monument aux morts » : « Passant sur les combats héroïques qui ont eu lieu à Athis-Mons et dans la région, Mr. Joffrin [conseiller municipal communiste, ancien résistant] s'est surtout attaché à lire un discours politique, rappelant… le Front populaire, l'union de la gauche et le discours de Jacques Duclos. On peut se demander si Mr. Joffrin « annoncé » comme « délégué du conseil municipal aux anciens combattants » avait reçu l'accord de ses collègues socialistes et autres pour prononcer un tel discours qui a plus sa place dans une réunion du parti que devant un monument commémorant le sacrifice de tous les patriotes sans distinction d'opinions politiques ou de croyances ».[253] Et de renchérir dans l'édition suivante : « Les morts, la résistance ont été bafoués une fois de plus par les élus qui ne respectent même pas les souffrances passées. Ils veulent nous faire croire que le 10 juillet est avant le 18 juin dans le calendrier républicain… Sans des retournements des alliances internationales, les communistes seraient restés dans l'expectative jusqu'à la Libération finale. Relisez votre histoire de France, messieurs, ne l'inventez pas ! »[254]

Les adversaires de l'union de la gauche reprochent à cette dernière d'instrumentaliser l'histoire à des fins partisanes, et surtout l'histoire de la résistance et de la seconde guerre mondiale. Deux choses sont à distinguer : la réalité de l'engagement du PCF dans la résistance, indéniable après la rupture du pacte germano-soviétique en 1941, très controversée avant, et la « mémoire historique communiste » c'est-à-dire la réécriture de cette histoire par le parti avant même la fin de la guerre[255], réécriture ensuite diffusée parmi les militants. Selon Marie-Claire Lavabre, qui étudie les différences entre la mémoire historique du PCF « comme récit finalisé du passé et instrumentalisation politique du passé » et la mémoire collective des militants communistes : « La mémoire communiste de la résistance est un des rares cas où s'est effectuée une gestation efficace de la mémoire collective en ce sens que s'est imposé au fil des années un tableau lisse, homogène sans repentir de ce qu'a été la résistance communiste ».[256] Rappelons les éléments principaux de la vulgate promue par le parti :

---

[251] Voir *La Marseillaise de l'Essonne* 16 août 1977
[252] Voir Lavau, Georges. « L'HISTORIOGRAPHIE COMMUNISTE. » *Esprit*, n°15, 1978, pp. 3–19.
[253] *Le Républicain, Édition de l'Orge*, 1 er septembre 1977
[254] *Le Républicain, Édition de l'Orge*, 8 septembre 1977
[255] Sur l'attitude du PCF face à son passé voir Courtois,Stephane « Luttes Politiques et élaboration d'une histoire : le PCF historien du PCF dans la 2e guerre mondiale » *Communismes*, n°4, 1983, pp.5-27
[256] Lavabre, Marie-Claire. *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*. Paris, Presses de Sciences-Po, 1994.

le PCF est le parti des 75 000 fusillés,[257] l'appel du 10 juillet 1940 signé par Jacques Duclos, enjoignant les ouvriers à désavouer le gouvernement responsable de la défaite est la preuve de l'engagement précoce du PCF dans la résistance ; le gouvernement bourgeois et « munichois » de Daladier a eu tort d'interdire le PCF et d'emprisonner les députés résistant à l'interdiction (les 27 du « chemin de l'honneur »[258]) qui seuls défendaient les intérêts du peuple…

En 1980 la commune choisit de proposer aux enfants, via la Caisse des écoles, le livre *Histoire d'une nation : la France de l'an mil à nos jours* publié par une maison d'édition liée au PCF (la Farandole) et écrit par des historiens communistes. Le débat ne porte pas sur l'affiliation des historiens, ni sur l'éditeur, mais sur le contenu du livre, accusé par l'Helguen dans *Le Républicain* de bafouer la mémoire du général de Gaulle et de « déformer l'esprit » des enfants, ce à quoi Paulette Chemier ne répond « Ni diffamatoire ni contraire à la réalité, l'évocation du pouvoir personnel et autoritaire que le général de Gaulle a exercé concorde avec tous les témoignages à ce sujet y compris ceux émanant de personnes de son entourage. Être objectif ne veut pas dire aseptiser l'histoire car ceci reviendrait à taire une partie de la réalité des faits et ôterait tout intérêt à cette matière. Il est juste d'affirmer que notre régime de « libertés » a été rétabli en 1945 grâce au général de Gaulle, mais l'objectivité consiste à ne pas oublier le rôle des autres forces de la résistance, les milliers de patriotes qui ont combattu l'ennemi et ne pas taire les 75 000 fusillés communistes. »[259]

Cette polémique est due à la personnalité de L'Helguen. Dans sa biographie, présente sur toutes ses professions de foi lors des différentes élections cantonales, il met en valeur son passé de résistant de la France Libre. Il est président du comité du souvenir du général de Gaulle des environs et affirme avoir été parmi les premiers à se rendre sur sa tombe après sa mort.[260] Les polémiques sur l'usage que le PCF fait de l'histoire de la résistance lui permettent à la fois de se présenter à tous comme un « vrai » résistant mais aussi de rejouer les affrontements intervenus à l'acmé de la guerre froide avec un parti qui n'a théoriquement pas changé depuis, toujours trop stalinien et adepte de la propagande. Son tract lors du deuxième tour des élections cantonales de 1979, où il est opposé à Paulette Chemier, exhorte d'ailleurs ses électeurs à « sauvegarder votre liberté en face de totalitarisme »[261] preuve que les communistes ne sont pas les seuls à jouer sur l'imaginaire résistant.

Ces polémiques sur l'histoire nationale prennent une tournure plus locale lors des commémorations des bombardements d'avril 1944. René l'Helguen, l'enfant du pays, ne manque pas une cérémonie (il est présent en qualité de conseiller départemental) ou une messe. Il met également en scène sa

---

[257] Environ 4 500 personnes ont été fusillées en France durant la seconde guerre mondiale, dont 80 % à 90 % de communistes. Besse, Jean-Pierre et Pouty,Thomas *Les Fusillés, répression et exécutions pendant l'Occupation 1940-1944*, Paris Editions de l'Atelier, 2006.

[258] Le terme vient pamphlet de Florimond Bonte « *Le chemin de l'honneur, De la Chambre des députés aux prisons de France et au bagne d'Afrique*» Paris, Éditions d'Hier et d'Aujourd'hui, 1949.

[259] Bulletin Municipal, décembre 1980

[260] *Le Républicain, édition de l'Orge,* 24 mars 1983

[261] A. Int. - AM37W23 : tract de René l'Helguen pour le deuxième tour des élections cantonales, mars 1979

proximité avec le chanoine Laurent, religieux du Val ayant fait preuve d'héroïsme durant les bombardements et « ami très proche » de l'Helguen.[262] Ces commémorations représentent en revanche une occasion pour *Le Républicain* de rappeler que l'équipe de l'union de la gauche ne maîtrise pas les codes attendus : drapeau mal placé, couleurs de la cocarde inversées... La cérémonie implique de plus une messe dans l'église reconstruite du Val, démonstration religieuse qui ne doit guère ravir certains membres de l'union de la gauche, revendiquant leur attachement militant à la laïcité.[263]Les élus ne participent pas au service religieux et désertent la cérémonie[264] ; pire, en 1982, ils osent planifier le carnaval de la ville l'après-midi du jour où la commémoration a lieu, ce qui leur vaut un article vengeur écrit par « un groupe de sinistrés du Val » : « il est du devoir des responsables et particulièrement de la municipalité d'entretenir le culte du souvenir, surtout lorsqu'il s'agit de l'histoire de la commune ! (…) Après la cérémonie officielle du quatre au matin, le reste de la journée devrait être consacré : soit au recueillement, soit au souvenir. Puisque nos édiles actuels s'évertuent à chaque cérémonie à appeler la population à œuvrer pour bannir le fléau de la guerre, n'aurait-il pas mieux valu, à la place du carnaval, organiser une exposition ou une animation (puisque c'est la mode), qui rappelle à chacun les conséquences désastreuses de cette guerre qui a si durement éprouvé les habitants d'Athis-Mons. »[265]

Que retenir de tous ces usages de l'histoire ? D'abord la mise en scène ostentatoire d'une mémoire militante, par l'intermédiaire des noms de rues, reste mesurée. En revanche une technique de narration historique se fait jour : la relecture du passé à l'aune du présent, si elle n'est guère une spécificité communiste, a au moins des usages avérés à Athis et au sein du PC local. Ensuite, la question de l'instrumentalisation de l'histoire est partie intégrante des luttes politiques de l'époque. Les deux « camps » sont freinés par leur culte envers des figures idéalisées (les gaullistes) ou englués dans les mensonges diffusés par leur hiérarchie (les communistes). De façon presque comique, chacun accuse l'adversaire de mentir, mais surtout d'instrumentaliser l'histoire à des fins politiciennes. Enfin l'histoire locale ou plutôt les rituels qui s'y rattachent sont clairement utilisés par les sortants comme une façon de remettre en cause la légitimité de l'équipe en place, de montrer son manque d'ancrage local et son mépris pour l'histoire communale. Dans ce contexte l'exposition apparaît comme le moyen d'opposer une contre-histoire de la ville à la vulgate promue par l'Helguen (celle de la ville martyre, marquée par la seconde guerre mondiale) et d'enraciner la nouvelle équipe dans la commune en mettant en valeur une tradition de gauche.

c) Athis-hier : une opération qui relève plus de l'histoire sociale que de la propagande

Il nous a paru intéressant de revenir sur les pratiques en cours dans d'autres villes à la même époque,

---

[262] *Le Républicain, Edition de l'Orge, 25 février 1982*
[263] Notamment lors des débats sur l'école publique, les socialistes refusant catégoriquement de payer les frais de fonctionnement des écoles primaires privées (catholiques) de la commune au nom de la laïcité.
[264] *Le Républicain, Edition de l'Orge*, 10 avril 1980. Seuls 5 élus (dont la maire) sont présents
[265] *Le Républicain, Edition de l'Orge*, 22 avril 1982

mais aussi à Athis même, afin de mieux percevoir ce que l'opération Athis-hier a de singulier. Dans les opérations Messidor ou celles de l'institut Maurice Thorez, recherche historique et usage politique de cette recherche s'entremêlent : la possibilité d'une utilisation politique a tendance à provoquer et définir la recherche historique. À Athis-Mons la constitution de l'histoire de la commune et l'usage qui en est fait (ou non) par les dirigeants doivent se comprendre séparément.

Quel est le poids de la mairie sur l'exposition ? Certains conseillers municipaux y participent à titre personnel comme Dany Treuil, mais l'aide de la mairie semble surtout être indirecte : elle fournit les fonds (ils sont prélevés sur la subvention d'Athis-Animation) et elle est à l'origine des modifications des statuts de l'association qui créent le système des commissions thématiques. Marie-Claire Roux précise bien : « On a eu toute liberté. Le fait qu'on était plutôt des profs de gauche ça a dû aider. J'avais dû voter pour elle [Paulette Chemier] mais je n'étais pas communiste, Claude non plus. Bon c'était une municipalité de gauche, on avait le mari d'une collègue qui était adjoint, mais on faisait ce qu'on voulait, il n'y a jamais eu aucune pression. »[266]

L'engagement à gauche de certains participants, dont Dany Treuil, joue-t-il sur le contenu de l'exposition ? Comme nous avons pu le constater plus tôt, celle-ci s'attache surtout à la transformation des lieux, la vie quotidienne et au processus de développement de la banlieue. À ce titre l'entrée de la ville dans la ceinture rouge de façon précoce (1921, là où la plupart des communes se dotent d'un maire communiste en 1925 et surtout 1929) est évoquée comme collatérale de ce développement urbain anarchique : « Le mécontentement des mal-lotis se traduit dans les résultats électoraux : à Athis-Mons comme dans tout le canton de Longjumeau, le Parti Communiste arrive en tête avec 37 % des suffrages exprimés aux législatives de 1924. La municipalité athégienne, communiste dès 1921, obligée de faire face à de graves dépenses d'équipement, est impuissante. »[267] Le vote communiste est également attribué au « changement de mentalité » lié à la part croissante d'ouvriers et de cheminots dans la population.[268]

Dans les fascicules, le terme « communiste » n'est jamais présent. Un fascicule mentionne tout au plus que « certains maires organisent des fêtes dans le parc d'Avaucourt, où se tient d'ailleurs en 1931 la première fête de l'Humanité. »[269] Fascicule et exposition consacrent un encadré à la famille Maupomé, qui tenait un café dans le Val. L'encadré, qui se base sur le témoignage de la fille de Bertrand Maupomé, relate comment la famille est arrivée à Athis-Mons, les métiers exercés, le café comme lieu de sociabilité... mais ne mentionne qu'en fin de paragraphe que « conseiller municipal depuis plusieurs années, [Bertrand Maupomé] fut élu maire en 1921. » À en croire sa biographie dans le dictionnaire Maitron, Maupomé, élu de 1921 à 1923 et 1925 à 1927 fut pourtant un maire communiste particulièrement combatif, ce qui lui valut d'ailleurs d'être deux fois révoqué par le préfet,

[266]Témoignage de Marie-Claire Roux 5 mars 2020
[267] MdBA - Catalogue de l'exposition « Athis-Mons 1890-1939 » article de Jean-Marc Moriceau
[268] MdBA - Catalogue de l'exposition « Athis-Mons 1890-1939 », article de Marie-Claire Roux
[269] Fascicule *Vie quotidienne* Il s'agit de la deuxième fête de l'humanité.

en 1923 pour avoir établi un faux passeport à Gabriel Péri, et en 1927 après que des tracts antimilitaristes aient été trouvés dans son bureau.[270]

Le parcours chaotique de Maupomé nous offre une première piste de compréhension quant à la faible présence de l'histoire politique dans l'opération. Entre 1921 et 1939 quatre maires se succèdent à Athis-Mons dans le désordre le plus complet : maires trop turbulents révoqués par le préfet, dissensions internes au conseil municipal, élections annulées pour diverses raisons (propagande abusive, élu n'ayant pas de domicile dans la commune au moment de son élection). Les années 1930 sont notamment émaillées d'affrontements entre Marius Paquereaux, exclu du PCF en 1930 et ayant rallié le Parti d'Unité Prolétarienne (un autre parti de gauche) et Léopold Besson, communiste, qui se succèdent aux postes de maire et de conseiller général.

Louis Valentin CHODRON DE COURCEL	1884-1907
Emile HAMEL, fermier d'Athis	1907-1908
Valentin BARON, fermier d'Athis	1908-1912
Henri SEJOURNE, directeur des Entrepôts d'Athis	1912-1919
Eugène MARIELLE, employé à la ville de Paris	1919-1921
Bertrand MAUPOME, commerçant-artisan (communiste)	1921-1923
Louis PRETRE, employé au chemin de fer (communiste)	1923-1925
Bertrand MAUPOME	1925-1928
Marius PAQUEREAUX, serrurier (communiste)	1928-1931
Léopold BESSON, ouvrier métallurgiste	1931-1932
Marius PAQUEREAUX, a quitté le parti communiste	1932-1936
Léopold BESSON	1936-1939

Liste des maires dans le livre tiré de l'exposition certaines affiliations politiques sont manquantes

Si les membres de la commission n'insistent pas outre mesure sur la vie politique dans l'entre-deux-guerres, cela est donc peut-être dû à des difficultés de compréhension de cette période très confuse. De plus relater ces dissensions risque d'aller à l'encontre des buts de l'exposition, qui est de réunir la ville. L'histoire ressuscitée de ces troubles entre factions de gauche pourrait également servir les critiques du *Républicain*, le parallèle avec l'union de la gauche étant tout trouvé. En passant sous silence les querelles politiques, les responsables du projet aident paradoxalement plus la municipalité que s'ils étaient entrés en détail dans la vie et la carrière de chaque maire. La ville est vaguement désignée comme « communiste dès 1921 », aucune mention n'étant faite des revirements, des changements de partis...

Si la politique tient si peu de place dans l'exposition et d'ailleurs dans le livre qui en sera tiré, où l'affiliation d'Athis à la banlieue rouge sera expédiée en une page (p.204) c'est aussi que le thème est peu évoqué par les témoins consultés. Nous avons postulé plus haut que les bornes chronologiques avaient été choisies en fonction des documents collectés. La place de la politique dans les productions d'Athis-hier est-elle pareillement influencée par les témoignages ? Commençons d'abord par préciser que l'échantillon de personnes interrogées est à peu près représentatif (du moins au niveau des CSP) de la population présente sur la commune avant-guerre. En comparant les chiffres compilés par Roux et Dumont lors de leurs recherches sur le recensement de 1936 et les professions citées par les personnes interrogées lors de l'opération, on remarque peu

[270]https://maitron.fr/spip.php?article121179, notice MAUPOMÉ Bertrand [MAUPOMÉ Jean, Bertrand, Savinien] par Nadia Ténine-Michel, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.

de variations d'importance. Les commerçantes sont un peu sous-représentées chez les femmes (18,83 % en 1936, 14,2% chez les interrogées) les employées sur-représentées (18% en 1936, 31,4% chez les interrogées). Chez les hommes les employés sont en revanche sous-représentés (14,36% en 1936 contre 7,7% chez les interrogés) et les ouvriers sur-représentés (27,5% en 1936, 34,2% chez les interrogés). L'autre variation notable réside dans le nombre de personnes nées à Athis : alors qu'elles étaient 13% en 1936, elles représentent un quart des interrogés.[271] L'implantation durable dans la commune semble avoir été un critère inconscient de sélection pour les personnes mettant en contact témoins et chercheurs.

Les témoignages sont anonymisés et retranscrits d'une seule traite (les questions, s'il y en a n'apparaissent pas). Sur les 82 personnes interrogées,[272] on trouve l'ancien maire, Lucien Midol, la fille de Bertrand Maupomé, un ancien militant socialiste, deux personnes qui se rappellent la fête de l'Humanité (une y est allée, l'autre non) et deux cheminots qui ont participé à la grande grève de 1920. D'autres témoins ont peut-être milité dans un parti ou un syndicat, mais ils n'en font pas mention. De même, les évocations de la politique locale sont très tenues. Les maires communistes sont rarement cités (moins de cinq fois chacun), et souvent par les mêmes personnes, par exemple un ancien jardinier communal qui se rappelle avoir connu plusieurs maires. Ces évocations se font sur le ton de l'anecdote : une personne se rappelle qu'elle rentrait de la messe avec la femme de Lucien Midol, un autre que monsieur Maupomé lui avait donné un terrain pour jouer au football... La seule critique est formulée par l'employé communal, qui affirme que Marius Paquereaux « a mal tourné » sans préciser plus que ça pourquoi.[273] Après son dernier mandat de maire, Paquereaux s'est rallié au parti fascisant de Doriot puis à différents partis collaborationnistes. Il sera tué par la résistance locale en 1943.[274] Le fait que Athis ait été une des premières municipalités rouges de la banlieue parisienne, la violence des luttes politiques de l'époque, tout cela ne semble pas avoir marqué les contemporains.

Le texte de l'exposition résume assez bien la situation athégienne « on s'intéresse à la politique, ce qu'il faut ».[275] Comme Annie Fourcaut l'indique dans sa monographie sur Bobigny, le communisme en banlieue rouge « apparaît beaucoup plus comme une forme de culture populaire que comme une opinion politique. »[276] Elle mène une enquête moins étendue (13 interrogés) à Bobigny en 1986, et arrive à des résultats similaires : les témoins décrivent plutôt la sociabilité, le jardinage, loin des

[271] A. Int. - AMSC5 : brouillons issus du dépouillement des recensements, graphiques et AD - 1J/220 : 82 témoignages des anciens d'Athis-Mons
[272] Il y a 82 personnes interrogées et 82 entretiens : certaines personnes (comme Midol) sont interrogées deux fois, certaines sont interrogées en couple, si bien qu'au final le total équilibre.
[273] AD - 1J/220 : entretien n°61, décembre 1978.
[274] https://maitron.fr/spip.php?article124821, notice PAQUEREAUX Marius, Auguste par Nadia Ténine-Michel, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 23 septembre 2014
[275] MdBA - Catalogue de l'exposition « Athis-Mons 1890-1939 »
[276] Fourcaut, Annie, *Bobigny Banlieue Rouge,* Paris, Presses de Sciences Po/Editions ouvrières, 1986, p.16

réseaux du parti et de l'image révolutionnaire de la banlieue rouge.[277] La récurrente banalité des témoignages de personnes ayant pourtant vécu des évènements ou périodes considérés comme remarquables par les historiens est visible dans de nombreux autres contextes.[278]

À Athis-Mons la mémoire des habitants s'attache à la vie quotidienne : trajectoires familiales, arrivées à Athis, déménagements, travail aux champs, aux forges… Elle est aussi marquée par la présence des notables. La famille de Courcel, bourgeois anoblis qui possèdent un château et des terres dans la ville depuis le milieu du XVIIIe siècle, est ainsi citée une centaine de fois dans les témoignages, là encore généralement sur le ton de l'anecdote. La famille se voit consacrer un panneau dans l'exposition, et Jean-Marc Moriceau constate très justement dans l'introduction de l'exposition que « les de Courcel semblent perpétuer à Athis l'encadrement traditionnel de la communauté rurale ». À bien des égards une bonne partie des témoignages recréent un monde encore très rural, noblesse incluse, ce qui s'explique par l'amplitude de la période étudiée (1890 – 1939) et l'existence de quartiers très différenciés : le Val s'est urbanisé très tôt avec l'arrivée du chemin de fer et des usines, mais dans le centre-ville ou à Mons, l'esprit villageois règne encore longtemps et sur le Plateau les champs et les fermes de la famille de Courcel côtoient les premiers lotissements.[279]

Cette insistance sur le monde rural dans les témoignages explique peut-être aussi le choix du passage du village à la ville de banlieue comme fil conducteur de l'exposition. L'organisation de chaque thème montre ce passage, par exemple le thème « les catégories socio-professionnelles » comprend les panneaux « Une population ouvrière et cheminote » « Une usine traditionnelle : les forges » « Une usine de type nouveau : la fabrication d'avion » « Un métier qui disparaît : le travail à la ferme » « Des quartiers aux caractéristiques nouvelles » « Femmes au foyer ? Femmes au travail ? les blanchisseuses » « Les commerçants » « Histoire d'une famille : la famille Maupomé ». On ne peut pas parler d'une insistance écrasante sur la classe ouvrière (terme qui n'apparaît nulle part), même s'il y a bien une mise en valeur des classes populaires et de l'héritage industriel de la commune. L'histoire produite par la commission apparaît donc « préservée des modes universitaires » en ce qu'elle n'accorde que peu d'importance à l'implantation du PCF sur la commune, sans toutefois tomber dans les accumulations de détails ou la focalisation sur les notables reprochées aux historiens locaux. L'idéologie participative qui sous-tend l'exposition en influence grandement le contenu, qui reste fidèle aux témoignages collectés, mais autrement il est difficile de conclure à une quelconque influence, sinon indirecte, de la municipalité.

---

[277] Fourcaut, Annie « mémoires de la "banlieue rouge" : occultation du mythe et mutation des images » In : *Communisme,* n°15-16, 1987, pp.121-135

[278] Joutard, Philippe. *Histoire et mémoires, conflits et alliances.* Paris, La Découverte, 2015

[279] Les conclusions portant sur les témoignages, mais aussi sur la publication du livre de Champigny, sont issues d'une analyse lexicométrique qu'il ne nous a pas été possible de reproduire ici faute de place.

Quel usage cette dernière fait elle de l'opération Athis-hier ? Le contenu de l'exposition est paradoxalement peu exploité. La seule vraie comparaison entre la municipalité d'union de la gauche et celles des années 1920-30 se trouve dans *la Marseillaise* qui suit l'élection de Paulette Chemier, dans un article écrit par une personne extérieure à la ville, bien avant l'exposition : « Athis-Mons faisait partie des premières municipalités communistes. Elle l'était en 1920, jusqu'en 1939, les anciens nous rappelaient vendredi que la ville connut les premières fêtes de l'Humanité. Elle était peuplée de cheminots, de gens de l'aviation, de salariés. (…) Tous ces faits, les anciens s'en souviennent, et s'ils les relataient vendredi, ça n'était pas pour faire de la politique rétro, mais pour dire qu'aujourd'hui, grâce à l'union des forces de gauche, au-delà même des signataires du Programme commun, grâce à la volonté pluraliste des communistes (...) il y a à Athis un conseil municipal nouveau [et diversifié] ».[280]

Ce genre de parallèle entre l'histoire communiste de la ville et la municipalité d'union de 1977 est inexistant dans la communication politique de l'époque. Le seul usage explicite de l'exposition est visible lors de l'inauguration de la place Lucien Midol en juin 1980, après son décès en décembre 1979. Il s'agit d'honorer un élu local, maire de la ville de 1945 à 1947, autant qu'un membre du PCF, ce qui explique sans doute que le choix n'ait pas rencontré d'opposition de la part des socialistes ou des élus divers gauche. Le titre de l'article consacré à l'événement dans le bulletin municipal est équivoque « les Athégiens rendent hommage à celui qui reconstruisit leur ville ». On y lit « Madame Chemier rappelait qu'il devait prendre une part importante dans les réalisations sociales de la municipalité dirigée par le maire communiste Léopold Besson [1936-1939]. En 1946, élu maire à son tour, Lucien Midol impulsait la reconstruction de la ville, notamment dans le domaine de l'industrie et du relogement. Aux élections de 1947, malgré les résultats qui donnent treize communistes, deux socialistes et douze M.R.P, Lucien Midol n'est pas réélu à la grande déception et colère de la population ouvrière. En tant que député, il continua cependant à défendre les Athégiens, notamment au cours des grandes crues des années 50 où, par son rôle actif, il tenta de pallier les carences de la municipalité de droite [municipalité de troisième force, maire SFIO]. Son activité pour le mieux-être des travailleurs ne se démentit jamais, activité qui se confondait avec un ardent patriotisme puisqu'il fut en 1939 un des vingt-sept députés communistes du « Chemin de l'honneur » qui refusèrent de livrer la France à l'Allemagne nazie, ce qui lui valut la prison puis la déportation en Algérie. » [281]

Ces affirmations sont issues directement des deux entretiens que Lucien Midol a accordé aux organisateurs de l'exposition en mai et juin 1978, notamment en ce qui concerne les réalisations sociales sous Besson (un dispensaire, des bains-douches) son rôle dans la reconstruction et les inondations de 1950, événement durant lequel il s'est investi en qualité de conseiller général, « notre

[280] *La Marseillaise de l'Essonne,* 30 mars 1977.
[281] Bulletin Municipal, Septembre 1980.

maire réactionnaire étant un boulet inutile ».[282] Les chiffres incorrects des conseillers municipaux élus en 1947 viennent également de lui : il y avait en fait 12 communistes et 3 socialistes.[283] Les observations sur la grande colère de la population ouvrière et le patriotisme de Midol pendant la guerre viennent en revanche de Paulette Chemier.

Les références à l'inaction de la « municipalité de droite » au sein de laquelle l'Helguen exerçait les fonctions de conseiller municipal servent en partie à attaquer ce dernier (qui s'enorgueillissait régulièrement dans le bulletin de servir la ville depuis 1947), à surjouer la rupture en présentant toutes les municipalités depuis 1947 comme des municipalités de droite. Elles servent aussi à rappeler aux Athégiens que la reconstruction de la ville après les bombardements d'avril 1944 n'est pas due à la « droite » mais à Lucien Midol, ce qui n'est évidemment que partiellement vrai, étant donné l'ampleur du désastre et la durée du mandat de Midol (2 ans).

Il s'agit à notre connaissance (mais nous ne pouvons prétendre avoir analysé tous les discours produits par la mairie en six ans, seulement ceux conservés dans les archives) de la seule utilisation de l'exposition dans un discours politique. Elle s'appuie sur des témoignages recueillis pour l'exposition mais évoque peu la période de l'entre-deux-guerres (dont Midol parle pourtant longuement dans ses entretiens) pour se concentrer sur des épisodes ayant eu lieu pendant et après la guerre. L'opposition, en polarisant le débat sur la seconde guerre mondiale et la mémoire des bombardements, a peut-être détourné l'attention des élus d'union de la gauche, empêchant la mobilisation de l'histoire de la ville dans l'entre-deux-guerres. Elle a pu également les dissuader d'investir trop explicitement le domaine historique, de peur de nouvelles polémiques sur l'instrumentalisation de l'histoire. Enfin, les communistes locaux ne souhaitent peut-être pas s'aliéner leurs alliés socialistes et divers gauche en utilisant trop le passé communiste de la ville, ce qui explique aussi que peu de rues soient nommées sous l'union de la gauche et presque toujours pour honorer des figures consensuelles. L'histoire écrite par la commission ne favorise pas forcément l'utilisation du passé à des fins partisanes, mais elle fournit tout de même un éventail de faits historiques faciles à utiliser (la ville « cheminote et ouvrière », les réalisations sociales des maires en faveurs des mal-lotis, le fait qu'Athis ait été une des premières villes de la banlieue rouge...) ce que la mairie se montre pourtant peu disposée à faire.

Si le contenu de l'exposition semble peu exploité dans les discours politiques, la ville accorde beaucoup d'intérêt à l'exposition dans sa matérialité, c'est-à-dire aux panneaux eux-mêmes et à ce qu'ils représentent : l'union de toute la ville autour d'un thème créateur d'identité. Lorsqu'elle est en préparation, elle devient un moyen de mettre en avant le nouvel état d'esprit de la municipalité : « La municipalité soutient vivement ce projet, qui s'organise dans le cadre des nouvelles structures d'Athis-Animation. Nous voulons réaffirmer notre volonté d'associer tous les habitants d'Athis-Mons

[282] AD - 1J/220 : Entretien n°11 mai 1978
[283] Les résultats de l'élection sont rapportés dans le 6e volume du bulletin de la SESAM

à l'élaboration et à la construction de la vie locale notamment dans le cadre des activités culturelles » écrit ainsi Paulette Chemier dans le bulletin municipal.[284] Symboliquement, l'exposition se tient dans la salle du conseil municipal (il s'agit en partie de considérations pratiques comme nous l'avons vu) et surtout pendant la fête d'Avaucourt. Cette création de l'union de la gauche emprunte son nom au parc dans lequel elle se tient (le parc du château d'Avaucourt, transformé en mairie en 1929). L'emplacement était aussi celui des fêtes champêtres et prolétaires organisés par les communistes dans les années 1930[285] et notamment de la deuxième fête de l'Humanité qui s'y tient en 1931. La fête d'Avaucourt ayant été créée par la mairie en juin 1978, une influence directe ou indirecte des recherches de la commission, alors en cours, n'est pas à exclure : le parc était depuis l'après-guerre surtout occupé par des jardins paysagers et des jeux pour enfants, et n'accueillait plus de manifestations de ce type.

Par la suite, l'exposition est régulièrement réinstallée dans différent lieux. Elle est traduite en allemand en 1981 et enrichie par la commission Athis-hier (elle remonte désormais jusqu'au Moyen Âge) afin d'être montrée à Rothenburg, ville de RFA jumelée avec Athis-Mons depuis 1976. À cette occasion le comité du jumelage (association para-municipale) invite Jean-Marc Moriceau et le directeur d'Athis-Animation à Rothenburg et participe financièrement à l'adaptation de l'exposition.[286] La ville affirme en 1982 que « après une réunion avec la direction d'Athis-Animation, le fait que commune est propriétaire de l'exposition a été affirmée : c'est le service culturel en assurera la gestion ».[287] Cette municipalisation d'une exposition pourtant réalisée au sein d'Athis-Animation s'explique par son importance sur le plan symbolique (création collective, mise en valeur de l'identité populaire de la ville, rappel d'un événement ayant attiré beaucoup de monde) mais aussi par un changement progressif dans l'attitude de la municipalité. L'indépendance d'Athis-Animation apparaît de plus en plus comme une menace, alors que les alliés de l'union de la gauche s'opposent sur des questions de démocratie locale et de liberté associative.

2.3 Après l'exposition : une association très ambitieuse face à une municipalité troublée

Les rapports entre municipalité et association, en apparence au beau fixe lors de la préparation de l'exposition, vont se distendre peu à peu. L'association, sous l'impulsion d'un nouveau directeur, se professionnalise et fait preuve de plus en plus d'ambition, alors que l'union de la gauche souffre des effets de la crise et de dissensions internes. La démocratie communale, envisagée différemment par les communistes et les socialistes, est au cœur des débats. Quelles conséquences cela a-t-il sur la vie associative et la poursuite d'initiatives autour de l'histoire de la commune ?

[284] Bulletin Municipal, avril 1978
[285] Bulletin Municipal, février 1932, avril 1938
[286] A. Int. - AMSC168 : AG de l'association les Amis du Jumelage, 7 mars 1982.
[287] A. Int. - AMW36W3 : Bureau Municipal 4 janvier 1982

a) Une municipalité dans la tourmente

À Athis-Mons l'union a été conçue pour que, en théorie, aucun parti ne dispose de la majorité absolue. Pourtant il apparaît vite que les élus divers gauche (les quatre membres de la « gauche indépendante » et l'indépendantiste breton, ancien militant PC) votent comme les communistes, officiellement afin de préserver l'union et de démontrer une solidarité de gestion.[288] Les élus socialistes sont à la tête de trois commissions (animation culturelle, affaires scolaires, finances jusqu'en 1980 puis cadre de vie (créée en 1980)) les élus divers gauche de deux (finances à partir de 1980, enfance et petite enfance) et les communistes de cinq (travaux voirie circulation, affaires sociales, information fêtes et cérémonies, urbanisme logement commerce, jeunesse et sport). Les communistes et leurs alliés de circonstance sont donc majoritaires au bureau (composé des maires-adjoints chargés de chaque commission et de la maire). De 10, les socialistes passent à 9 en 1979 après la démission d'un élu pour « convenances personnelles ».[289] Une décision du bureau municipal de 1981 rappelle entre outre que les commissions ne sont pas des organes de décision mais de proposition, les décisions revenant au conseil municipal ou au bureau entre chaque conseil[290] deux instances où les socialistes sont en minorité.

Le principe implicite régulant les municipalités d'union est celui de la « façade d'unité »,[291] les désaccords devant être réglés soit lors des bureaux municipaux, soit lors de négociations en coulisses entre les chefs des principaux groupements, afin de feindre l'unanimité lors des conseils municipaux. Il est donc difficile de percevoir avec précision les moments de tensions, d'autant que les archives sur la période sont lacunaires : pas de procès-verbaux de séances, les votes sur les différentes résolutions municipales sont rarement indiqués... On peut cependant s'appuyer sur la presse partisane, avec le risque bien réel qu'elle n'exagère la moindre tension entre socialistes et communistes.

Les critiques proviennent du groupe minoritaire, les socialistes. Il y a sans doute eu des désaccords au sein du groupe communiste, mais ces derniers ont dû être réglés en interne et n'ont pas laissé de traces. À en croire les informations à notre disposition, les problèmes rencontrés à Athis-Mons se retrouvent dans de nombreuses villes gérées par l'union de la gauche. Ainsi en février 1979 une centaine d'élus municipaux socialistes se réunissent pour une journée d'études organisée par la fédération nationale sur le thème « la pratique de l'union de la gauche dans les municipalités où les élus socialistes sont minoritaires ». Un article du *Monde* résume la teneur des interventions : « Les difficultés portent sur la manière dont sont prises et préparées les décisions, sur le fonctionnement d'instances municipales qui étouffent toute initiative, sur le poids des permanents et le recrutement

[288] Voir l'intervention de Mr Bordes, adjoint à l'enfance, au Conseil Municipal du 6 juillet 1979 après un tract désobligeants des socialistes visant la maire, Paulette Chemier.
[289] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 18 octobre 1979
[290] A. Int. - AM1D416 : Compte rendu du Bureau Municipal du 21 septembre 1981
[291] Bué, Nicolas. « La façade d'unité des gouvernements. Le cas d'une coalition de gouvernement municipal », *Sociétés contemporaines*, vol. 88, n°4, 2012, pp. 17-43

orienté du personnel communal, sur le manque d'information des élus. Il y a un antagonisme profond entre la vision centralisatrice du P.C. et la conception autogestionnaire de notre parti ». Ils soulignent aussi « des divergences sur la conception des rapports entre les élus et la population », regrettant notamment que les communistes conçoivent l'information municipale comme un moyen visant uniquement à « faire entériner les décisions de la municipalité ». [292]

Autogestion ou centralisation : on retrouve bien là l'écart qui existait déjà entre les priorités des socialistes et des communistes dès la campagne des municipales de 1977.

- *La difficile mise en place de la démocratie participative*

Après la victoire de l'union, la démocratie locale est encouragée plutôt timidement : pas de création de commissions extra-municipales comme il en avait été question dans la charte socialiste. Pas de comités de quartiers, mis en place dans d'autres villes à la même époque.[293] Athis n'est pas un cas isolé, les écarts entre les promesses de démocratie locale contenues dans les programmes d'union de 1977 et leur application réelle se retrouvant dans de nombreuses municipalités d'union de la gauche.[294] Cependant des initiatives existent à Athis-Mons : le bulletin paraît plus régulièrement que sous l'Helguen, certaines commissions sont « élargies » ponctuellement en fonction des affaires à traiter et surtout l'action de la municipalité en faveur de la liberté associative est réelle dans un premier temps, comme nous l'avons vu auparavant.

Les premières tensions autour de la pratique de la démocratie locale ont lieu en 1978 à propos de la rénovation du centre-ville. Les élus ont voté la rediscussion du projet avec la SCIC lors du premier conseil municipal. Les recours déposés par Gilles R. et le comité d'action sont rejetés en juillet 1977, [295] le programme de construction de logements sur la ZAC du parc des frères est donc maintenu, mais la mairie veut imposer au promoteur une dé-densification du programme et un taux de 50% de logements sociaux.[296] L'opération se retrouve donc clairement déficitaire, l'idée de lier ZAC et opération de réhabilitation du vieil Athis étant définitivement abandonnée.[297] Lors du conseil municipal du 23 avril 1978, la municipalité prévoit de demander son avis à la population afin d'élaborer un projet plus complet, mais le lancement de la concertation peine à se faire. Cela a le don d'agacer les socialistes, qui critiquent la lenteur de l'application des décisions municipales lors d'un conseil municipal fin juin.[298] Ils en profitent également pour demander la création d'un atelier

[292] « Les élus socialistes minoritaires ne veulent pas être les "otages" du P.C », *Le Monde*, 23 février 1979
[293] Hatzfeld, Hélène. *La politique à la ville: inventions citoyennes à Louviers, 1965-1983*. Rennes, Presses universitaire de Rennes, 2018.
[294] Le militant autogestionnaire Christophe Wargny dénonce ainsi en 1978 la « conception timorée » de la démocratie locale à l'œuvre dans les mairies d'union de la gauche. Voir Wargny, Christophe,*Mairies frappées d'autogestion*, Paris, Syros, 1978.
[295] AN - 19860173/278 : Lettre du Ministère de l'Équipement au président du tribunal administratif de Versailles, 31 juillet 1977
[296] Bulletin Municipal juillet 1977
[297] A. Int. – AM1REG41 : approbation du contrat avec la SCIC, conseil municipal du 10 mars 1981
[298] A. Int. – AM1REG39 : conseil municipal du 25 juin 1978

public d'urbanisme qui permettrait d'enclencher la concertation sur le POS dont la préfiguration traîne elle aussi en longueur, mais aussi pour critiquer le manque de concertation au sein du conseil municipal : « Depuis le mois d'avril, nous avons envisagé un Contrat Régional [pour aider au financement d'équipements sur la ZAC], nous avons dû, en commission d'urbanisme, nous fâcher afin que cette hypothèse soit prise en considération et ce n'est que fin mai que vous [la maire] avez écrit dans ce sens. À quoi sert de s'exprimer en conseil municipal et de proposer certaines hypothèses ? Pour nous il n'est pas question de nous retrancher derrière des bureaux d'études au sujet desquels on peut s'interroger. »[299] En effet les études sur la modification de la ZAC ainsi que celles, séparées, sur la réhabilitation du vieux village ont été confiées au bureau d'études ORGECO, notoirement proche du PCF. Ce choix avait déjà occasionné un vœu des élus socialistes début 1978, demandant que pour tout marché supérieur à 100 000 F le choix de l'adjudicataire soit soumis à un appel d'offre et qu'on en informe tous les conseillers municipaux.[300]

On comprend alors que les socialistes s'opposent au programme provisoire soumis par la commune à la SCIC à l'automne 1978 (300 logements, une participation de la SCIC à la construction d'une école)[301] alors qu'aucune consultation de la population n'a encore eu lieu. Le comité d'action pour la défense du vieil Athis, toujours actif et présidé par Gilles R., fait d'ailleurs savoir par voie de presse qu'il envisageait un programme différent (250 logements, réhabilitation d'une partie de la ferme non impactée par les travaux pour en faire un lieu de rencontre culturelle, protection des espaces verts).[302] La consultation de la population sur le projet se fait en décembre 1978... une fois le projet déjà élaboré.

À l'occasion des cantonales de mars 1979, la candidate PSU sur le canton Athis-Paray critique la gestion du problème de la ZAC par la municipalité : « il n'y a pas eu de véritable consultation, elle a été réduite à une sorte de référendum qui consistait à demander qu'on approuve le projet présenté. Sur 30000 questionnaires envoyés, il y a eu 60 réponses et à trois réunions publiques une centaine de participants. Bref la municipalité PC-PS n'a pas voulu donner les moyens à la population de se mobiliser au moment où les discussions avec la SCIC étaient décisives ; pour le moment la SCIC est gagnante. » [303] En effet le programme final, arrêté fin 1979, relève du compromis entre la mairie et la SCIC : 320 logements dont un tiers de HLM, 3000m2 de services et de bureau (qui avaient disparu dans les demandes faites par la ville), une école maternelle construite sur des terrains cédés par la SCIC et des espaces verts. Les travaux commencent en 1980. Les études sur la réhabilitation du vieux village se poursuivent.

---

[299] A. Int. – AM1REG39 : conseil municipal du 25 juin 1978
[300] A. Int. – AM1REG39 : conseil municipal du 16 janvier 1978
[301] *La Marseillaise de l'Essonne*, 29 novembre 1978
[302] *La Marseillaise de l'Essonne* 20 décembre 1978
[303] *Prenons la parole*, journal de la section PSU d'Athis, mars 1979 – la section comptait à l'époque moins de 5 membres, puisqu'elle ne figure pas dans le compte rendu dressé par la fédération de l'Essonne qui fixe le seuil de prise en compte à 5 membres. Elle semble avoir disparu après les cantonales. (AD 198337J/64)

Cet affaiblissement de l'idéal autogestionnaire n'est pas forcément constant sur toute la période. Après la rupture de l'union de la gauche en septembre 1977, le PCF commence lui aussi à s'intéresser au local, aux mouvements régionalistes, à l'autogestion communale. Cela ne veut pas dire que l'idée d'une plus grande participation des citoyens à la vie locale n'existait pas déjà depuis longtemps dans certaines villes communistes,[304] mais avec le 23e congrès (1979) l'idée de gestion de la commune par les citoyens (et non plus simplement avec eux, ce qui s'apparente à de la concertation) est affirmée.[305] Les luttes entre socialistes et communistes sur le thème de la concertation vont s'affaiblir pour un temps. Le problème tient alors aux résultats décevants de ces pratiques de concertation, qui pose chez certains conseillers la question de leur pertinence. *Le Républicain* se fait un plaisir de contraster les moyens mis en place par la ville pour inciter la population à venir assister aux conseils municipaux (affiches, calicots, tracts) et le nombre de personnes présentes dans l'assistance : quatre, parfois une personne, ou juste des membres de la famille des conseillers. Cette faible participation se retrouve là encore dans de nombreuses villes à la même époque, notamment dans les commissions extra-municipales qui attirent peu de monde et sont généralement supprimées en fin de mandat.[306]

Les concertations sont de plus instrumentalisées par l'opposition, notamment lors de l'établissement du POS en 1980. Si aucun atelier public d'urbanisme n'est créé comme le demandaient les socialistes, l'avant-projet est publié dans le bulletin municipal, où Paulette Chemier annonce « nous n'aurions pas été fidèles à nous même si un principe ne guidait pas notre démarche : celui de la démocratie, de la participation de tous à l'élaboration du POS. C'est pourquoi avant même que le conseil municipal n'en discute et que ne commence l'enquête publique, nous vous le soumettons. Discutons-en. »[307] Le principal changement tient à la création d'une vingtaine de mini-squares en zone pavillonnaire, construits sur des terrains non-bâtis, qui provoque des oppositions lors d'une réunion d'information houleuse. L'affaire est immédiatement récupérée par *Le Républicain,* qui affirme que les propriétaires des terrains n'ont pas été prévenus.[308] René l'Helguen profite également de la polémique pour s'ériger en défenseur de la petite propriété dans une lettre adressée à Paulette Chemier (et transmise au *Républicain* pour publication) « [il explique que des propriétaires sont venus le voir à sa permanence] ils ne détiennent pas ces petits terrains pour des raisons spéculatives ils les possèdent depuis plusieurs années, les uns jouissant d'une modeste retraite et les utilisent pour cultiver leurs légumes, les autres les destinent à leurs enfants pour leur permettre,

[304] Dans les années 1960 à Aubervilliers, par exemple, le budget scolaire était réparti par une commission extra-municipale ouverte. voir Ralite, Jack, «Le mandat municipal, atout démocratique » *Cahier du communisme,* 1963, pp.64-83

[305] Hatzfeld Hélène « Quand le « local » était un enjeu du changement pour le PCF...(1977-1979) ». In: *Annuaire des collectivités locales*. Tome 10, 1990. pp. 37-45.

[306] Hatzfeld, Hélène. *La politique à la ville : inventions citoyennes à Louviers, 1965-1983,* Rennes, Presses universitaire de Rennes, 2018.

[307] Bulletin Municipal, mai 1980

[308] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 16 juin 1980

à leur tour, d'y bâtir leur pavillon. »[309] L'idée d'une animosité particulière de la municipalité d'union de la gauche envers les habitants du pavillonnaire se retrouvera longtemps dans les pages du *Républicain*. Si le projet est critiquable, les tensions sont aussi dues au comportement de l'adjoint aux travaux communiste, ayant attribuée, lors d'une réunion publique, la création de squares à la volonté de la municipalité « d'éviter le ghetto pavillonnaire ». Le même élu se serait également plaint du fait que « lorsqu'on organise des concertations, c'est le foutoir »[310] signe d'une certaine lassitude des élus locaux vis-à-vis de la concertation et d'une population vue comme difficile à mobiliser ou trop attachée au *statut quo*. Le projet est finalement abandonné.

La consultation se poursuit bon an mal an jusqu'à la fin du mandat de l'union de la gauche. En 1982 Paulette Chemier s'absente près d'une année en raison de problèmes de santé. Son premier adjoint, Jean-Marie Machet, exerce l'intérim, ce qui selon le *Républicain* relance les conflits entre socialistes et communistes. Son style de gestion apparaît en tout cas beaucoup plus offensif. En 1982, une entreprise frigorifique souhaite s'installer dans la zone des Guyards, zone d'activité de la ville, située près de l'aéroport. Le président de l'Association pour la Défense de l'Environnement de la Nature (ADENA) se plaint le 8 avril 1982 dans *Le Républicain* de « la politique du fait accompli » menée par la municipalité dans cette affaire et du manque de concertation des riverains.[311] La municipalité répond dans le bulletin municipal d'avril par une attaque frontale envers le président, arguant qu'elle l'avait prévenu que dès que l'entreprise aurait déposé des plans plus précis, la concertation avec les associations du cadre de vie aurait lieu.[312] Machet signe également un tract accusant l'association de connivences avec l'Helguen, ce qui provoque une réaction outrée des socialistes. Ils soulignent notamment que l'association s'est battue avec la mairie contre d'autres projets urbanistiques, et que : « dresser les habitants les uns contre les autres (…) est contradictoire avec la volonté de concertation proclamée par ailleurs. On peut enfin s'étonner qu'une décision aussi grave soit prise sous le couvert du « cabinet du maire » sans aucune discussion au sein de la municipalité. »[313] Finalement la concertation semble avoir eu lieu entre la municipalité et l'ADENA, qui est notamment présente dans la commission élargie du cadre de vie ayant lieu en décembre 1982, ainsi qu'un certain nombre de riverains.[314]

Les désaccords entre socialistes et communistes sur des questions de démocratie locale ressurgissent donc périodiquement. Il y a évidemment une part de mise en scène dans ces dénonciations. Le PS, dont les scores lors des différents scrutins locaux rattrapent progressivement ceux du PC, se différencie de ce dernier en réitérant son attachement la démocratie locale.

---

[309] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 16 juin 1980
[310] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 16 juin 1980
[311] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 8 avril 1982
[312] Bulletin Municipal, avril 1982
[313] Tribune de Jean-Pierre Bouvier dans *Tribune 91*, repris dans le *Républicain* du 27 mai 1982
[314] A. Int. - AM26W23 : Compte rendu de la commission élargie du cadre de vie 30 décembre 1982

- *Une ambiance délétère en mairie*

Cependant les problèmes de concertation concernent également le fonctionnement du conseil municipal. Des désaccords sur le budget poussent le maire adjoint (socialiste) aux finances à démissionner de son poste d'adjoint en mai 1979. La commission ne se réunit plus avant novembre, les finances étant gérées par la secrétaire générale adjointe. On a peu d'information sur les raisons de la discorde mais les socialistes protestent par la suite lors du vote de chaque budget. Dans les villes gérées par l'union de la gauche, les tensions autour du budget portent généralement sur la non-augmentation des impôts locaux (dans les villes à majorité PS comme PC) que le parti minoritaire juge démagogique[315] et sur les dépenses de fonctionnement, surtout l'augmentation des dépenses de personnel, au recrutement orienté. [316]

À Athis-Mons les impôts locaux n'augmentent en effet pas sur la période, mais les dépenses de personnel correspondent à la moyenne pour les villes de cette taille.[317] Le recrutement orienté du personnel est avéré, mais son ampleur est inconnue. La mairie voit l'arrivée d'employés venus d'autres municipalités communistes, notamment une secrétaire générale adjointe venue de Pantin, un contremaître, une employée de cantine et son mari, un rédacteur, ainsi que la création d'un syndicat CGT en mairie.[318] L'opposition en profite pour vilipender la mise en place du « lourd appareil du PC » [319] et dénoncer le climat délétère que le personnel PC ferait régner en mairie en tentant d'encadrer le personnel existant et en en poussant certains à la démission.[320] Il faut prendre ces informations avec les précautions d'usage, mais l'acclimatation d'employés communaux politisés à un groupe qui a eu le temps de se stabiliser durant les trois mandats de l'Helguen ne peut pas s'être effectuée sans quelques remous.

Ces recrutements correspondent à une rupture avec le « double modèle de recrutement local (des habitants-électeurs) et de production interne de l'encadrement »[321] en vigueur depuis la Troisième République dans les mairies. Après l'attribution de plusieurs postes de régisseurs de cantine et d'adjoints techniques par voie externe, le syndicat Force Ouvrière du personnel communal s'indigne dans son bulletin de liaison « chacun sait l'attachement profond de tout syndicaliste digne de ce nom au principe de la promotion interne du personnel. C'est parce que le principe vient à nouveau d'être bafoué par la municipalité que nous nous devons d'élever la voix, afin de dénoncer le mépris avec lequel la municipalité semble considérer le personnel en fonction lorsqu'il s'agit de pourvoir à des

---

[315] Pfister,Thierry « À Dreux Le désaccord sur la politique fiscale n'est qu'un des éléments du contentieux P.C.-P.S » *Le Monde* 24 janvier 1978.

[316] Leers, Yves « Le P.S. dénonce la "politique démagogique du P.C.F. » *Le Monde* mercredi 9 mai 1979

[317] AD - 168W/10 : Note Financière sur la commune d'Athis-Mons, rédigé par le chef des services départementaux du trésor le 26 avril 1985, portant sur l'exercice 1981 1982 1983

[318] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 9 mai 1977

[319] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 14 juillet1977

[320] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 8 mars 1979

[321] Biland, Émilie. « Les transformations générationnelles de la politisation dans les collectivités territoriales », *Politix*, vol. 96, n°4, 2011, pp. 17-37.

postes d'encadrement. »[322] La politique de gestion du personnel provoque aussi des conflits entre socialistes et communistes. Ainsi quand la maire choisit de remplacer un secrétaire général adjoint parti en retraite sans tenir compte de l'ancienneté des candidates, les élus socialistes protestent dans un tract distribué à la population : « désormais, les employés de mairie pourront s'interroger sur les critères retenus pour leur avancement : il est à craindre que cela ne finisse par avoir des fâcheuses conséquences sur le fonctionnement des services. »[323] Ce climat délétère est sans doute responsable des nombreuses grèves du personnel communal en 1979 (trois grèves en cinq mois) une situation de crise qui se prolonge sur la période. Aux problèmes de recrutement, aux problèmes d'adaptation d'un personnel habitué à collaborer avec l'Helguen se retrouvant face à un style de gestion bien différent, s'ajoutent en effet des problèmes de retards de salaires suite à l'informatisation de la mairie : le personnel ne sait pas utiliser l'ordinateur et celui-ci tombe régulièrement en panne[324] ou fournit des données fausses[325].

Une application de la concertation en demi-teinte, des problèmes de communication entre élus PS et PC, un personnel communal désorganisé. Quelle influence ces querelles ont-elles sur la sphère associative ? Les griefs des élus socialistes minoritaires dans les municipalités d'union comprenaient aussi le fait que « le P.C., dans le domaine de la vie associative, « entend favoriser les associations qu'il contrôle », la vie associative étant « subordonnée au parti » et le dialogue du P.C. avec les associations devenant « un dialogue avec lui-même ». »[326] À Athis l'idéal de l'autonomie associative ne perdure en effet pas sur toute la période, sans qu'il s'agisse toujours d'une mainmise du PCF sur la vie associative : à part une antenne de France-URSS (dirigée par un maire adjoint divers gauche) ouverte en 1980, aucune association liée au PCF ne s'implante sur la commune.

b) Une association en voie de professionnalisation confrontée aux ambigüités de la politique municipale

Lorsque nous l'avons laissée, en juin 1979, Athis-Animation venait de réaliser une exposition à succès, la troisième créée par une commission d'adhérents cette année-là (les autres concernent la sculpture et l'emprisonnement politique dans le monde). L'assemblée générale de décembre 1979 décide ainsi que l'association développera des manifestations (expositions, débats, projections) autour de « thèmes », afin de mobiliser efficacement adhérents ou non adhérents autour de problèmes qui leurs tiennent à cœur.[327]

En avril 1980, Athis-Animation change de directeur pour des raisons inconnues. Il s'agit peut-être

[322] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 5 avril 1979
[323] Tracts des élus PS reproduit dans le *Républicain* 5 juillet 1979
[324] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 07 juin 1979
[325] *Le Républicain, Édition de l'Orge* 19 novembre1981
[326] « Les élus socialistes minoritaires ne veulent pas être les "otages" du P.C », *Le Monde*, 23 février 1979
[327] A. Int. - AM20w3 : Compte rendu de l'A.G d'Athis-Animation du 14 Décembre 1979

d'un échec de la mobilisation autour des thèmes ou d'une volonté de donner à l'association une gestion plus professionnelle. En effet Jacques Drezner, le directeur jusqu'alors en charge des activités de l'association, était auparavant directeur de MJC, ce qui explique un certain empirisme dans la programmation sur la période 1977-1979. Le nouveau venu, Jean-Joël Le Chapelain, va se détacher de l'amateurisme des premiers temps. Le Chapelain, qui dirigera plus tard des scènes nationales, est un professionnel comme il en arrive de nombreux à l'époque au sein des structures culturelles dans les municipalités d'union de la gauche.[328] *Exit* l'organisation autour des « thèmes », les nouvelles priorités de l'association sont : « la formation la plus large du public, l'animation des milieux humains les plus variés, la diffusion de manifestations de référence. »[329] L'association développe ainsi les représentations théâtrales et met en place dès octobre 1980 un programme de stages de théâtre (payants). Elle poursuit également ses animations en milieu scolaire.

Ces changements rapides ne s'effectuent pas sans remous : *À toute Vapeur,* devenu en septembre 1980 *Animation Magazine,* publie une tribune critiquant « les professionnels de l'animation » arrivés à la tête de l'association et considérés comme moins désireux de collaborer avec les associations locales.[330] Il s'agit de critiques récurrentes dans le monde associatif de l'époque, très attaché au bénévolat et qui voit le processus de professionnalisation comme une trahison de l'éthique associative, une inféodation aux forces du capitalisme.[331] Dans le cas d'Athis-Animation les changements sont pour l'instant mesurés : l'association continue de collaborer avec d'autres groupements, d'encourager ses adhérents à participer aux AG, de donner la parole à diverses personnes dans son bulletin de liaison.[332] La commission Athis-hier est toujours active même si les autres semblent avoir disparu.

L'année 1980, qui marque le début d'un développement plus ambitieux d'Athis-Animation, correspond à une mauvaise passe pour la municipalité. En avril 1980, elle « retrouve » un important déficit laissé par la municipalité précédente, sous forme de factures impayées, ce qui correspond à un déficit de deux millions de francs, déficit aggravé par la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'état et la hausse des prix du fuel qui font exploser les prix du chauffage des bâtiments communaux.[333] Les subventions aux associations sont impactées : en novembre 1980 le bureau municipal exprime ainsi « le souhait que [Athis-Animation] prenne en compte les exigences économiques.»[334] Le vœu du bureau municipal peut aussi être une réaction au projet de « centre de service pour associations » déposé en novembre 1980 par une vingtaine d'associations de la ville

[328] Dubois, Vincent, « Aggiornamento culturel et refoulement du politique : l'action culturelle dans une ville communiste Givors 1953-1993 » in *Politiques locales et enjeux culturels. : Les clochers d'une querelle* (XIXe-XXe siècles), Paris, Documentation française, 1998, pp.361-385.
[329] A. Int. – AM20w3 : Décisions prises lors de l'AG de novembre 1980
[330] *Animation magazine*, septembre-octobre 1980
[331] Marchal Emmanuelle. « L'entreprise associative entre calcul économique et désintéressement » In: *Revue française de sociologie*, vol.33, n°3, 1992, pp. 365-390.
[332] Une dizaine de personne signent ainsi un dossier sur l'école dans le *Animation Magazine* d'avril/juin 1981
[333] Bulletin municipal d'avril 1980
[334] A. Int. - AM36W3 : Bureau Municipal du 17 novembre 1980

dont Athis-Animation. Ce centre doit permettre aux associations de mieux se coordonner et leur apporter une aide matérielle (secrétariat, imprimerie). En mars 1981 la municipalité refuse d'apporter son financement « susceptible de l'entraîner à terme dans de nouvelles dépenses ».[335] La subvention d'Athis-Animation pour 1981 ne correspond pas à la demande de l'association comme son président le remarque : « augmenter de 7,5 % les subventions de fonctionnement au Skydom et à Athis-Animation [alors que l'inflation augmente plus rapidement], entraîne une diminution effective de 6,5 % de nos possibilités. »[336] L'attitude de la municipalité est en partie liée à des problèmes financiers, mais aussi à des différends entre les partenaires de l'union de la gauche sur les relations entre municipalité et associations.

Un concours d'architecte est lancé par la ville fin 1980 afin de construire un centre culturel dans le vieil-Athis, ce qui permettrait de revitaliser la zone en y attirant la population.[337] La réalisation de l'équipement est prévue pour 1983/4, le temps que la situation financière de la ville se rétablisse. La ville a d'ailleurs bon espoir d'obtenir des subventions couvrant jusqu'à 50% du coût de l'équipement, estimé à 15 millions de francs s'il est réalisé en 1984.[338] Cette nouvelle réjouit le président d'Athis-Animation : « Bien que de profondes divergences existent sur le type de gestion d'un [équipement culturel polyvalent] entre nos divers interlocuteurs municipaux, nous devons résolument nous placer dans l'optique où l'action menée aujourd'hui aura un prolongement naturel dans un bâtiment approprié. » [339] En effet Athis-Animation se considère désormais comme la « préfiguration » d'un Centre Culturel digne de ce nom. La construction d'une nouvelle structure qui lui permettrait d'exercer ses activités dans un cadre professionnel, l'association étant à l'époque logée au rez-de-chaussée de la bibliothèque et utilisant la salle des fêtes pour ses manifestations. La modification des statuts de l'association en décembre 1980 change ainsi le nom de l'association en « Athis-Animation Centre Culturel » malgré le désaccord du bureau municipal, qui voulait garder « Athis-Animation ».[340] Les « divergences » évoquées par le président de l'association portent sur la gestion du centre prochainement édifié : certains élus la voudraient associative, d'autres municipale. Les communistes sont traditionnellement réticents à confier la gestion d'équipements culturels à des associations.[341] Par exemple à la maison de la culture à Saint Étienne à la même période, les

---

[335] Réponse citée dans le récapitulatif de l'affaire fait par le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales à madame le ministre de la solidarité nationale, lettre du 3 novembre 1981 (Archives Nationales 19850293/10 Bureau du développement social et de l'insertion)

[336] *Animation magazine* mai juin 1981

[337] A. Int. - AM20W1 : règlement du concours et pièces jointes au dossier, décembre 1980

[338] A. Int. - AM20W1 : note des services techniques détaillant démarches pour obtenir des subventions, 25 septembre1981

[339] *Animation magazine* mai juin 1981

[340] A. Int. - AMW36W3 : Bureau Municipal du 17 novembre 1980. Le changement de titre est la seule modification notable aux statuts, mis à part que les membres du CA élus parmi les adhérents passent à 9, celui des « membres associés » venu du monde associatif tombe à 6. Le directeur et un représentant du personnel ont désormais une voix consultative lors des conseils d'administration.

[341] Besse, Laurent. « L'animation et les municipalités : retour sur les années 1960-1970 ». Richelle, Jean-Luc, et al.. *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ?* Bordeaux, Carrières Sociales Editions, 2013. pp. 45-54

socialistes veulent que le directeur soit élu par le Conseil d'Administration, alors que pour le maire communiste : « C'est la ville qui paie. Celui qui paie doit avoir possibilité de regard au plus haut niveau » : le maire doit donc présider la structure.[342]

La question de la place d'Athis-Animation dans la politique culturelle de la ville se pose donc. Le bureau municipal réuni en décembre 1980 déclarait déjà que « l'association ne doit pas avoir l'exclusivité des rencontres avec les Athégiens » et proposait « une discussion générale sur les principes mêmes du contenu de la délégation qui doit être donnée par la municipalité à l'association ».[343] Le Skydom ayant abandonné la programmation de spectacles pour cause de problèmes de trésorerie,[344] Athis-Animation se retrouve avec le monopole de la diffusion culturelle sur la commune. Or, l'association a prouvé qu'elle pouvait connaitre des mutations rapides (programmation, professionnalisation) et se montrer très ambitieuse, notamment dans le domaine financier. De plus, ce monopole va à l'encontre de la pluralité associative défendue par certains membres du conseil municipal et peut en inquiéter d'autres, la mairie se retrouvant dépendante, pour une partie de l'action culturelle, d'une association qu'elle ne contrôle pas.

Les différends financiers entre la mairie et l'association s'éloignent grâce à l'élection de François Mitterrand à la présidence de la république en mai 1981 : le budget du ministère de la culture double. Athis-Animation décide de diversifier ses financements, soutenue dans ses démarches par l'adjoint à la culture, François Garcia. Ce dernier sollicite ainsi une subvention à la mission du développement culturel au nom de l'association en novembre 1981[345] : 100 000F seront accordés pour 1982. En 1982 l'association reçoit près de 20% de subventions extérieures à la municipalité (département, FONJEP, DRAC) contre à peine 5% en 1979.[346] Ces démarches lui permettent d'obtenir une subvention de la ville pour 1982 correspondant à la demande initiale.

Grace à ces nouveaux subsides, l'équipe s'enrichit d'une chargée de communication, un régisseur-technicien, d'un formateur de théâtre à mi-temps : le nombre de salariés double. Fin 1981 l'animateur présent dans l'association depuis 1976 s'en va, remplacé par un nouvel animateur fraîchement diplômé d'un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation (DEFA), François Petit. Cette poursuite du processus de professionnalisation a des effets sur la communication de l'association. À partir de la mi-1981, *Animation Magazine* se renomme *Athis-Animation Magazine.* Il présente uniquement la programmation de l'association, sur une seule feuille. Alors que le journal ressemblait plus auparavant à un fanzine (dessins amateurs, choix de police discutable) il se dote d'une véritable identité graphique. Il est désormais tiré à 12 000 exemplaires, sa diffusion dépasse grandement celle des seuls adhérents à Athis-Animation. Les édito du président, les contributions externes

[342] Jarreau, Patrick, « SAINT-ÉTIENNE : respecter le contrat » *Le Monde*, 11 avril 1980.
[343] A. Int. - AMW36W3 : Bureau Municipal du 1er décembre 1980
[344] Le Skydom accuse alors un déficit de 150 000F. La situation de l'association, en proie à des querelles internes, ne fait que se dégrader par la suite, la rendant d'autant moins apte à rivaliser avec Athis-Animation.
[345] A.N - 19870595/42 : Lettre de François Garcia au chef de mission de développement culturel 3 novembre1981
[346] A.N - 19870595/42 : Compte-rendu de l'Assemblée générale d'octobre 1984

disparaissent, l'image présentée est celle d'un Centre Culturel professionnel, même si les idéaux de l'animation socio-culturelle sont encore plutôt vivaces : lors de l'AG de décembre 1981, le président réaffirme que les priorités de l'association sont toujours « que la personne ne se sente plus bloquée et n'ait à terme plus besoin d'animateur ni d'animation » et de « donner à chacun les moyens de devenir créateur et actif » pour ne pas « produire des animations qui seront consommées passivement.»[347] La professionnalisation de la communication sert surtout dans un premier temps à attirer un public parfois récalcitrant aux différentes manifestations. La stratégie est payante : les stages organisés en 1981 (masques, marionnettes, théâtre) sont bien suivis, le festival de Jazz organisé avec les villes voisines de Savigny et Juvisy connaît un grand succès.[348] Les manifestations de l'association sont relayées dans le *Républicain*, parfois même en première page, alors même que ce dernier attaque fréquemment la municipalité d'union de la gauche.

Parallèlement la mairie décide d'accroitre son activité dans le domaine culturel. Elle crée un service culturel en 1981, afin de gérer les structures municipales (bibliothèque, centre de loisirs, école de musique...) d'aider et conseiller les groupes locaux. Il doit aussi mener sa propre action culturelle sur la ville, même si son activité réelle dans ce domaine est difficile à percevoir sur la période. Ce processus d'autonomisation de la politique culturelle locale s'explique par des facteurs locaux mais correspond également à une tendance plus générale dans les municipalités de gauche à la même époque. Contrairement à certains élus de droite et du centre qui se contentent de laisser faire les associations tant qu'elles ne se politisent pas trop, les élus de gauche ont des idées personnelles sur la politique culturelle qu'il convient de mener sur la ville.[349]

Cette politique est définie clairement en 1982, où la ville se dote d'un projet culturel municipal couvrant quatre domaines : « diffusion, animation, création (et son soutien), conservation du patrimoine » et touchant à tous les champs de la vie culturelle de la commune (cinéma, danse, arts plastique, lecture publique...). Ses rédacteurs sont inconnus, la commission culturelle n'en fait pas mention. Y a-t-il eu concertation avec les principales associations de la ville ou s'agit-il d'un document écrit par le service culturel, le bureau municipal, François Garcia seul ? Il est débattu lors d'un conseil municipal centré sur la culture, le 13 mai, qui donne lieu à des échanges avec le public. Le projet est ensuite voté à l'unanimité. À l'origine de ce projet, on trouve une volonté municipale de s'investir davantage dans la sphère culturelle, mais aussi la possibilité de bénéficier d'une convention culturelle, procédure nouvellement créée au ministère de la culture et qui nécessite la définition de priorités municipales.

Le projet tente d'équilibrer diffusion culturelle (« mettre la culture au contact des habitants ») et

[347] A. Int. – AM20w3 : AG d'Athis-Animation, rapport moral, 28 novembre 1981
[348] A. Int. – AM20w3 : AG d'Athis-Animation, rapport moral, 28 novembre 1981
[349] Besse, Laurent. « L'animation et les municipalités : retour sur les années 1960-1970 ». Richelle, Jean-Luc, et al.. *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ?* Bordeaux, Carrières Sociales Editions, 2013. pp. 45-54

animation socio-culturelle, qui « ne doit pas seulement être l'occupation du temps libre » (…) mais intriguer les projets destinés à lutter contre les carences sociales. » Le projet de la ville insiste donc sur « l'intervention sociale » différenciée envers certains groupes (jeunes, 3e âge, immigrés). Le rôle de la mairie est réaffirmé, le but étant à terme « de planifier la politique culturelle en la liant aux autres secteurs de la politique municipale (aménagement urbain, développement économique, services sociaux, scolaires, jeunes...) ». La partie consacrée au monde associatif fait la synthèse des réserves précédemment exprimées au sein de l'union de la gauche à propos d'Athis-Animation :

« Le pluralisme est la meilleure chance d'une ville car en assurant l'expression des diverses identités, il crée un dynamisme propre à multiplier les manifestations à leur qualité par l'émulation et surtout à développer la conquête de nouveaux publics.(...) Il semble important après expérience de réfléchir aux rapports Ville/association en s'engageant vers une définition de contrats ou conventions entre la ville et ces associations si l'on considère que :

- La Ville ne peut confier par délégation une mission d'intérêt général à un partenaire sans avoir défini au moins dans ses grandes lignes les caractéristiques essentielles de cette mission.
- La collectivité ne peut confier un équipement à une association qu'après s'être assurée d'un minimum de garanties de la part de l'association
- la situation actuelle de vote d'une subvention annuelle est souvent ressentie par des élus comme "un chèque en blanc" donné aux associations. »[350]

Le passage d'une convention était déjà évoqué dans la charte municipale socialiste et avait également été envisagée lors d'une Assemblée Générale de l'association,[351] il ne s'agit donc pas d'une volte-face soudaine de la part de la mairie. L'idée est d'ailleurs bien accueillie chez Athis-Animation : Jean-Joël le Chapelain affirme ainsi « qu'à partir du moment où la commune continue à nous honorer de sa confiance sur le plan du soutien financier... il manquait jusqu'à présent une convention définissant précisément nos relations. Nous saurons ainsi ce qu'on attend de nous, le cadre de l'action à mener, et cela servira de guide pour les projets à long terme et le suivi dans l'évolution de notre travail. »[352] La professionnalisation, la dépendance de l'association vis-à-vis de la subvention municipale (même si elle reçoit aussi des subsides extérieurs) mais surtout le fait que le projet culturel de la ville corresponde, dans les grandes lignes, aux priorités d'Athis-Animation expliquent que l'idée d'une intervention municipale accrue dans le domaine culturel soit aussi bien reçue. Aucune convention n'a à notre connaissance été signée par la suite. Si quelques tensions émaillent la relation entre l'association et la mairie, elle apparaît comme privilégiée : l'attitude de la municipalité se tend vis-à-vis d'autres associations à la même période.

[350] A. Int. - AM17w1 : Charte culturelle municipale, mai 1982.
[351] A. Int. - AM20w3 : compte rendu de l'A.G du 5 avril 1978
[352] *Essonne-Infos* du 20 mai 1982

Le comité de la foire commerciale d'Athis-Mons, manifestation qui a lieu tous les ans depuis 1955, fait les frais de la nouvelle attitude de la municipalité. En mai 1982 la ville décide ainsi d'organiser seule la 26e foire, après avoir demandé de façon répétée au comité d'intégrer trois membres de la municipalité sur les quinze que comptent le comité. Le conseiller municipal communiste chargé des fêtes se justifie ainsi : « nous ne comprenons pas l'attitude du comité de la foire, il ne s'agit pas d'une municipalisation, mais de la volonté d'une présence constructive. La municipalité se devait de veiller à la bonne utilisation des deniers des contribuables car il ne faut pas perdre de vue que notre participation financière pour une telle manifestation est d'environ 90 000 F ». On retrouve bien là la logique du « celui qui paie doit avoir possibilité de regard au plus haut niveau » invoquée par le maire de Saint-Étienne et sous-entendue dans les protestations de « certains élus » contre les chèques en blanc donnés aux associations. Le président du comité de foire réplique : « trois membres élus, nous ne pouvions accepter cette situation, même avec les arguments avancés par la municipalité, compte tenu que cette dernière tenait les cordons de la bourse, même minoritaires ces derniers auraient imposé leur volonté ».[353] Cette décision de la municipalité met fin à cinq ans de bonnes relations avec le comité. Il faut ajouter qu'à un moment difficile à dater (probablement après 1980/1) la municipalité a pris un rôle beaucoup plus actif dans l'organisation des fêtes et notamment de la fête d'Avaucourt, à laquelle Athis-Animation n'apporte plus qu'un support technique.[354] Les fêtes populaires, haut lieu de sociabilité, sont des enjeux politiques pour la mairie (et traditionnellement pour le PCF) : leur municipalisation doit aussi permettre à la municipalité de bénéficier des retombées positives (en terme d'image, de crédibilité) de ces manifestations.

Dans le même temps la vingtaine d'associations qui porte le projet de « centre de services », rejeté en 1981 pour cause de problèmes financiers, commence à remettre en question les motivations de la mairie. Elles sont pourtant proches de l'union de la gauche idéologiquement : on trouve parmi les soutiens du projet les associations culturelles (Skydom, Athis-Animation), une association de prévention, des amicales de locataires, et même des associations dirigées par des membres de la municipalité : le comité France-URSS, dirigé par un conseiller municipal (DVG) et la société régionale d'horticulture, dont le trésorier est conseiller PS. Le projet du « centre de services pour associations » se concrétise en 1982 : les associations membres parviennent à obtenir des financements de l'état qui suffisent à salarier une personne pour produire des documents (affiches, brochures, programmes annuels) ... La mairie refuse toujours une subvention au centre pour des motifs peut-être autres que financiers : le centre de services demande une subvention de 20 000F pour 1982,[355] une somme négligeable si on considère que la mairie subventionne Athis-Animation à hauteur de 1 200 000F la même année. Paulette Chemier se justifie dans le *Républicain* : « notre position ne remet nullement en cause la démocratie dans la vie municipale, notre conception du rôle

[353] *Le Républicain, édition de l'Orge*, 20 mai 1982
[354] A. Int. – AM20w3 : AG d'Athis-Animation, rapport moral, 28 novembre 1981
[355] AN - 19850293/10 : Dossier de demande de subvention à la direction de l'action sociale, pour un centre de services pour associations à Athis-Mons, mars 1982

et de l'importance de la vie associative, notre volonté de concertation. Les associations ont vu leurs subventions augmentées, nous leur avons ouvert le bulletin... si les associations jugent indispensable un personnel permanent pour tirer leur matériel alors qu'elles en assument le coût ; quant à nous municipalité nous assumons le local, le téléphone, le chauffage. »[356] Pour le directeur du centre de services (membre d'une association de locataires) la raison est loin d'être budgétaire : le « centre est vécu comme une institution qui échappe au pouvoir municipal » alors que « l'existence du centre est la garantie primordiale d'une réelle autonomie de la vie associative précisément parce qu'il échappe à une influence municipale directe ». Il ajoute enfin que si la décision de ne pas financer le centre a été présentée comme unanime, certains conseillers municipaux étaient d'un autre avis, signe que les dissensions entre socialistes et communistes sur le sujet demeurent.[357]

c) Un soutien aux initiatives historiques gêné par des problèmes organisationnels et financiers

L'intérêt de la municipalité pour la protection du patrimoine de la ville est affirmé dans le projet culturel de 1982 où on peut lire : « une conservation du patrimoine culturel (historique, architectural, sociologique, ethnologique) doit être favorisée avant que les gens ne disparaissent, que des archives tombent en poussière, que des bâtiments s'écroulent ou soient rasés par des promoteurs. Ne pourrions-nous pas envisager à plus long terme un musée d'Athis des « Arts et traditions populaires » ou autre. Il serait souhaitable dans toutes les actions culturelles de la Ville de retrouver une identité culturelle spécifique à Athis-Mons. »[358] La mobilisation en faveur de la sauvegarde du vieil Athis, la participation des habitants à l'exposition de 1979 ont montré l'intérêt de la population pour ces questions, qui deviennent potentiellement rémunératrices politiquement.

La rénovation du centre-ville semble montrer l'attachement de la municipalité au patrimoine de la ville. La nécessité de la sauvegarde du « caractère traditionnel »[359] du vieil Athis est réaffirmée lors de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée en novembre 1982 avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et l'état. Le but est de dégager des moyens afin d'aider les propriétaires du centre-ville à effectuer des travaux de réhabilitation sur leurs logements. La commune et l'état financent une équipe de personnes chargée d'informer les propriétaires de leurs droits, de les aider à monter un dossier... Les immeubles concernés se basent en grande partie sur les recommandations d'une étude effectuée en 1980 par le bureau d'étude ORGECO [plan des espaces à rénover en annexe 3]. Cette opération est avantageuse pour la ville, qui ne finance que les 602 550F nécessaires à l'entretien de l'équipe chargée d'informer la population, peut espérer une amélioration du centre-ville sans avoir à se lancer dans des procédures d'expropriation et de

[356] *Le Républicain, édition de l'Orge,* 17 février 1983
[357] *Le Républicain, édition de l'Orge,* 3 mars 1983
[358] A. Int. - AM17W1 : Projet culturel municipal, mai 1982
[359] A. Int. – AM20W1 : Convention d'OPAH entre la ville, l'état et l'ANAH, 5 novembre 1982

démolition-reconstruction, et évite d'éventuelles contestations d'habitants acquis à la cause patrimoniale. Autrement dit cette opération, si elle découle peut-être d'une sensibilisation de la mairie aux thématiques de l'histoire et du patrimoine, représente surtout un avantage financier incontestable.

De fait la mairie est prête à soutenir des initiatives en matière d'histoire et de patrimoine jusqu'à un certain point. Elle fait face à des problèmes financiers sur la période qui réduisent sa capacité d'action. Plus encore, même quand le financement de l'opération est acquis, des problèmes d'organisation viennent souvent perturber sa réalisation, comme nous allons le voir.

Fin 1982, l'adjoint à la culture lance une concertation avec les associations de la ville dans le but d'élaborer des projets à soumettre à l'état dans le cadre d'une convention culturelle.[360] Ce dispositif permet à une ville de réaliser des projets culturels en ne finançant que la moitié de leur coût, le reste étant pris en charge par l'état. Les projets choisis reflètent les orientations du projet culturel rédigé au printemps 1982 : meilleure coordination entre les structures culturelles, action différenciée envers certaines catégories de la population, soutien à la création. On y trouve notamment une animation sur plusieurs mois, « sorcières » réalisé en partenariat entre le Skydom, la bibliothèque et Athis-Animation, un projet d'action envers les immigrés, un projet de création musicale pour enfants... Deux projets sur les sept présentés concernent l'histoire et le patrimoine de la ville.

Le premier est poussé par Athis-Animation depuis début 1981 et a connu plusieurs tentatives infructueuses de recherche de financement.[361] Il s'agit d'un spectacle théâtral de grande ampleur intitulé « Athis-Mons : une histoire de Banlieue ». Ce spectacle historique doit suivre une famille athégienne de vignerons de 1619 au XIXe siècle, en se basant sur des recherches de Jean-Marc Moriceau sur le sujet.[362] Le projet veut rassembler « différents types d'expressions aussi variées que le théâtre, la danse, le cinéma » et « faire rencontrer toutes les associations de la ville ».[363] Il prévoit d'organiser des commissions de travail spécialisées (couture, combats, danses, textes, éclairages, musiques, effets) et est très ambitieux : « la production finale sera à l'image de la diversité de l'expression des habitants d'une cité d'aujourd'hui. Nous y retrouverons les composants "historisés" de la vie sociale : danses, fêtes, rites, repas, concerts, chevauchées, guerres.»[364]

Les motifs invoqués sont proches de ceux que nous avons déjà rencontrés lors de l'exposition de 1979. Jean-Joël Le Chapelain écrit ainsi : « on pourrait s'interroger sur le bien-fondé d'une action de

---

[360] A. Int. - AM22W24 : Compte rendu de la réunion 27 septembre 1982 avec la responsable du service culturel, de l'école de musique, de la bibliothèque, le directeur d'Athis-Animation et du Skydom

[361] AN - 19960059/1 : Projet « la banlieue sud de Paris la formation, la pratique et la diffusion théâtrale » adressé au fond d'intervention culturelle en février 1981, lettre de refus en octobre 1981

[362] Moriceau, Jean-Marc, « Continuité et adaptation dans une dynastie de vignerons : les Hédiart d'Athis-Mons (1615-1920) », *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, vol. 35, 1984, p. 202-220. Il s'agit apparemment d'un projet de thèse avortée sur les coqs de villages, Moriceau ayant entre temps élargis son sujet.

[363] *Essonne-Infos* 2 juin 1982

[364] A. Int. - AM17W1 : Fiche projet préparatoire à la convention culturelle, octobre 1982

cette nature en pleine banlieue parisienne alors même que ce genre d'initiative s'est souvent développée dans les centres ruraux ou les villes moyennes de province. Ce serait oublier que la ville d'aujourd'hui était hier encore une campagne aux portes de Paris. (…) La vie des villes de banlieue doit-elle nécessairement être un déchirement entre travail et loisirs tous les deux en dehors du lieu de résidence ? Nous voulons offrir un autre terme à l'alternative : l'avenir n'est pas la fuite. Le sens de notre travail réside en ceci : donner culturellement tous les éléments possibles pour permettre une "re" appropriation de leur patrimoine aux habitants de la Cité. »[365] L'influence de l'exposition de 1979 est évidente (insistance sur la ruralité, nom du projet, organisation par commissions) et surtout les buts sont similaires : mobiliser la population autour d'un thème jugé rassembleur, en finir avec le statut de cité-dortoir de la ville et créer une identité communale. Quelque part il s'agit également de lutter contre un certain déclin de la vitalité associative qui s'amorce au début des années 1980 en mobilisant un modèle, celui d'Athis-hier, ayant déjà fait ses preuves. Apparemment le projet rencontre un certain écho dans la population : en octobre 1982 Le Chapelain fait état d'un canevas du spectacle qui est en train d'être constitué par une « équipe de base composée de deux historiens, d'une conseillère municipale, d'un metteur en scène, des musiciens, de deux décorateurs/scénographes, de trente stagiaires théâtre (saison 81/82), des bénévoles, de l'équipe du Centre Culturel, de bénévoles issus des nombreuses associations impliquées dans le projet ».[366]

Le projet est prévu pour l'été 1983. Des stages de préparation pour les personnes jouant dans le spectacle sont financés dans la convention signée en octobre 1982 entre la commune et l'état, à hauteur de 30 000F pour l'état et autant pour la ville, ce qui ne représente qu'une partie des fonds nécessaires. Le budget total s'élève à 645 000F, dont 90 000F à la charge de la ville, ce qui inquiète la mairie : « le Bureau Municipal s'est déclaré tout à fait favorable à un tel projet. Toutefois, sa réalisation s'avère difficile pour 1983 et il est demandé à l'association de donner toutes assurances sur le financement des autres organismes, la commune ne pouvant s'engager pour sa part qu'à cette condition. »[367]

Une deuxième opération est financée dans le cadre de la convention culturelle de 1982 : l'entretien et l'enrichissement des archives de la ville. Cette opération est moins due à l'action directe d'Athis-Animation qu'aux efforts répétés de Jean-Marc Moriceau, qui va se heurter à la désorganisation interne de la mairie. En mars 1980 ce dernier envoie une lettre à Paulette Chemier pour l'alerter sur l'état désastreux des archives d'Athis-Mons. Il n'en est apparemment pas à sa première tentative. Il rappelle ainsi qu'à sa demande, 8000F avaient été accordés en 1978 par le bureau municipal pour la reproduction de plans de la ville mais que « le crédit de 8000F a fondu d'un report de budget à l'autre, il a fallu 4 reconductions successives (et 2 budgets supplémentaires) pour assurer le

[365] AN - 19870595/42 : Dossier « une histoire de la banlieue sud » transmis à la direction du développement culturel le 14 avril 1982
[366] A. Int. - AM17W1 : Fiche projet préparatoire à la convention culturelle, octobre 1982
[367] A. Int. - AM22W24 : Commission culturelle du 12 novembre 1982

financement des travaux ». Il ajoute que seule la moitié des crédits a finalement été versée et que, la commune n'ayant pas voulu faire appel à un photographe professionnel pour réduire les dépenses, une bonne partie des clichés sont flous et donc inutilisables. Pour Moriceau la désorganisation de la mairie est en cause : « les opérations ont traîné en longueur et il fallait les relancer périodiquement. Quand j'étais absent [en service militaire] et malgré les indications que je donnais, rien ne se faisait. À la longue cela devenait fastidieux et ennuyeux. Une raison essentielle à cette situation : il semble que personne en mairie n'ait le temps de mener à bien l'affaire, et pourtant 2 ou 3 jours aurait largement suffit ».[368] Il évoque dans sa lettre plusieurs autres problèmes relatifs à la gestion des archives d'Athis-Mons : aucun professionnel ne s'en occupe, le classement est inexistant, le local n'est pas sécurisé et des documents ont tendance à disparaitre. Mais pour lui le chantier prioritaire est la reproduction des archives du domaine d'Athis (10 000 documents allant du règne de Charles VI jusqu'à la révolution) conservées au collège Saint-Charles. L'association foncière d'Île-de-France (association caritative liée à l'église catholique) responsable des lieux, a l'intention de déménager prochainement à Versailles et d'emporter avec elle les 20 cartons d'archives.

Les actions financées dans la convention culturelle d'octobre 1982 correspondent aux orientations définies par Moriceau deux ans auparavant : le chapitre « mémoire de la ville » prévoit ainsi l'embauche d'un.e archivist.e (90 000F) le paiement d'une vacation à un photographe professionnel pour reproduire correctement les plans (25 000F) et les archives conservées à Saint Charles (20 000F) soit un total de 135 000F dont 60 000F pris en charge par l'état. Dans les documents préparatoires, le chapitre devait contenir le financement du livre sur Athis-Mons tiré de l'exposition de 1979, inclusion refusée lors des négociations car ce dernier était déjà inscrit au Budget Prévisionnel de la commune pour 1982.[369] On a vu l'intérêt que la commune portait à l'exposition de 1979, intérêt qui devrait en théorie s'étendre au livre qui en est tiré. Cependant, le processus d'édition du livre va se heurter à de nombreux obstacles, financiers, organisationnels mais aussi clairement politiques.

Le principe de réalisation du livre est d'après Dany Treuil approuvé verbalement par la maire, le maire-adjoint à l'information et François Garcia lors de la tenue de l'exposition en juin 1979. « Vivement encouragée par tous » elle commence donc à le rédiger avec Jean-Marc Moriceau.[370] La réalisation du livre est officiellement approuvée en mai 1980 par le bureau municipal[371] et le livre est achevé par Treuil et Moriceau en janvier 1981, date à laquelle Dany Treuil demande à chiffrer précisément le coût du projet pour pouvoir l'inscrire au budget 1981. Elle demande au maire-adjoint à l'information, Yves Gormezano, chargé de l'affaire par Paulette Chemier, de lui transmettre des copies des devis.[372] Cependant l'affaire traîne : sans nouvelles de Gormezano, Dany Treuil va alors

[368] A. Int. - AM20W2 : Lettre de Jean-Marc Moriceau à Paulette Chemier, 5 mars 1980
[369] A. Int. - AM17W1 : Fiche projet préparatoire à la convention culturelle, octobre 1982
[370] A. Int. - AM20W2 : Récapitulatif de l'affaire dressé par Dany Treuil à Jean-Marie Machet 28 décembre 1981
[371] A. Int. - AMW36W3 : Bureau Municipal du 19 mai 1980
[372] A. Int. - AM20W2 : Note de Dany Treuil à Paulette Chemier 19 janvier 1981

déposer par deux fois le manuscrit directement au secrétaire général adjoint... qui ne fait pas suivre au service information et ne poursuit pas très ardemment la recherche de devis. Celui qui arrive durant l'été est perdu. Lasse, Dany Treuil « intervient vigoureusement » en septembre auprès des concernés et de Paulette Chemier et appelle elle-même des éditeurs pour obtenir des devis. Le bureau municipal du 21 septembre 1981 « se plaît à reconnaître qu'il s'agit d'un apport historique et culturel incontestable pour la commune » et inscrit un budget de 150 000F (prévu sur le Budget Prévisionnel 1982) pour la réalisation de 2500 exemplaires « malgré le coût important et devant l'enrichissement culturel que ce document représente, résultat d'un travail collectif ».[373] Le projet consulté par le bureau indiquait que « puisqu'il s'agissait avant tout d'exploiter les témoignages recueillis et les 700 cartes postales retrouvées, le livre porte essentiellement sur la période 1890 – 1939 » bien qu'il contienne également un premier chapitre sur Athis-Mons depuis le Moyen Âge, et annonce qu'il s'agit d'une « reprise, sous une forme permanente et enrichie, du contenu des expositions ».[374] Le bureau a eu accès au sommaire du manuscrit, qui reprend en effet la majorité des sujets abordés dans l'exposition et est identique à quelques détails près (l'ajout de deux sous-parties dans la partie sur le Moyen Âge) à celui du livre qui sera finalement publié.

Le sommaire consulté par le bureau lors de sa prise de décision n'étant pas, à notre connaissance, différent de celui des divers manuscrits déposés en mairie, le fond et la forme (mélange de cartes postales, témoignages, indications historiques) étant très proche du reste de l'opération Athis-hier, toute entrave à l'édition du livre en raison de son contenu semble à exclure. De plus dans sa lettre de janvier 1981 Dany Treuil précise bien que la maire écrira la préface et que « le projet de livre sera soumis au conseil municipal (pour le fond et la forme) ». Il est aussi question d'écrire une dernière partie sur « Athis de nos jours ».[375] Les lenteurs ayant entravé la parution de l'ouvrage semblent donc dues à un facteur bien peu romantique : l'erreur humaine. Les deux personnes chargées de l'affaire ont peut-être été occupées ailleurs pour une multitude de raisons. Les problèmes de disparition de lettres, de consignes non transmises sont, elles, symptomatiques de la désorganisation de la mairie et d'une certaine incompétence (faute d'un meilleur terme) d'une partie du personnel municipal. Jean-Joël Le Chapelain s'en plaint lors d'un entretien en 1982 : « nous avons toujours eu de gros problèmes pour utiliser la salle des fêtes. (...) Pour l'anecdote, sachez qu'il a été signifié dans le passé l'impossibilité, pour le service municipal concerné, de retenir une date pour un spectacle organisé par Athis-Animation pour cause... d'agenda n'allant pas assez loin dans le calendrier d'une saison de programmation ! L'association s'était alors proposée d'offrir un agenda du semestre suivant... »[376] Le problème n'est pas récent, comme le souligne Dany Treuil dans une lettre au premier adjoint fin 1981 : « Que de temps perdu et tu comprendras mieux sans doute notre amertume,

[373] A. Int. - AM 1D416 : Bureau Municipal du 21 septembre 1981
[374] A. Int. - AM20W2 : Argumentaire destiné au Bureau Municipal, 18 septembre 1981
[375] A. Int. - AM20W2 : Note de Dany Treuil à Paulette Chemier 19 janvier 1981
[376] *Essonne-Infos* du 20 mai 1982

notre découragement et parfois notre colère (surtout si j'ajoute que nous avons eu pratiquement les mêmes problèmes pour les expositions !) »[377]

Le retard que le projet va prendre après son approbation par le bureau municipal en septembre 1981 est de nouveau attribuable à des problèmes d'organisation, mais aussi à un facteur politique : la volonté de la mairie de favoriser un éditeur communiste au détriment d'autres éditeurs plus abordables. Les premiers devis obtenus par Dany Treuil en septembre oscillent entre 170 000F et 105 000F pour l'édition de 2500 exemplaires.[378] Une note des auteurs non datée mais écrite probablement entre fin septembre/début octobre indique qu'ils ont écartés tous les devis supérieurs à 200 000F et hésitent entre trois éditeurs. Le 3 octobre, Paulette Chemier reçoit la lettre de démarchage de la maison d'édition Messidor/Temps Actuels dont il a été question plus haut. La lettre est accompagnée d'un exemplaire du livre sur Champigny, que la maire montre à Dany Treuil. Une réunion a lieu avec une personne des éditions Messidor, le secrétaire de mairie, Paulette Chemier et le maire adjoint à l'information le 9 octobre afin de faire une demande de devis. Dany Treuil demande, en vain, à ce que d'autres éditeurs soient contactés.[379] Encore une fois l'administration ne suit pas : le manuscrit n'est pas retapé par le service information (Treuil et Moriceau le feront finalement eux-mêmes), ce qui retarde la procédure et notamment l'obtention d'un devis qui finit par arriver en janvier 1982 : 296 000F pour 5000 exemplaires. Un deuxième devis de 230 000F pour 2500 exemplaires est dressé en février. Le 15 février le conseil municipal vote un budget maximum de 200 000F ce qui sous-entend forcément des négociations avec l'éditeur, des remaniements du manuscrit et donc de nouveaux délais. Ces négociations sont toujours en cours quand Dany Treuil et Jean-Marc Moriceau prennent la décision de contacter eux-mêmes d'autres éditeurs et obtiennent en avril 1982 un devis plus raisonnable, autour de 120000F pour 2500 exemplaires, auprès d'un éditeur spécialisé dans les travaux pour les municipalités.[380]

Le livre peut être subventionné par le Centre National du Livre si la demande émane d'une association. Dany Treuil propose alors de passer par Athis-Animation, qui « pourrait justifier que le livre est l'aboutissement d'un travail collectif entrepris par une commission créée en son sein dès 1978 (…) ce qui serait conforme à la vérité historique ». Elle indique toutefois que « si on ne veut en aucun cas mêler Athis-Animation à cette affaire » il pourrait également être question de fonder une association fantôme pour les besoins de la demande de subvention, mais que cela retarderait la procédure et rendrait son succès plus incertain.[381] La mairie choisit la deuxième solution, chargeant également l'association fantôme de recevoir les précommandes, une autre mission que Treuil avait

[377] A. Int. - AM20W2 : Récapitulatif de l'affaire dressé par Dany Treuil à Jean-Marie Machet 28 décembre 1981
[378] A. Int. - AM20W2 :Devis de GEORGES GRENIER (170 000F) le 18 septembre1981 /Devis des IMPRIMERIES MANTAISE (105 000F) le 28 septembre 1981 - 5 devis reçus en septembre
[379] A. Int. - AM20W2 : Récapitulatif de l'affaire dressé par Dany Treuil à Jean-Marie Machet 28 décembre 1981
[380] A. Int. - AM20W2 : 15 avril 1982, devis de l'AREM. Les devis ne transitent plus par le service information comme celles de Messidor mais par Francois Garcia. L'éditeur affirme clairement agir à la suite d'une demande téléphonique de Mme Treuil.
[381] A. Int. - AM20W2 : Lettre de Dany Treuil aux membres du Bureau Municipal 11 mars 1982

d'abord prévue de confier à Athis-Animation.[382] Après la municipalisation de l'exposition en 1982, la mairie montre une fois encore sa volonté de s'accaparer les retombées positives et symboliques des suites de l'opération Athis-hier, quitte à compliquer le processus d'édition et à entrainer de dépenses supplémentaires.

Pour Dany Treuil, le processus d'édition du livre est une désillusion. En septembre 1981 dans une note envoyée au bureau municipal elle s'exprimait ainsi «je demande que le livre ne soit pas considéré comme l'affaire de Jean Marc Moriceau ou de Dany Treuil, mais comme une œuvre culturelle collective. À partir de là, la parution du livre dépend du coût de l'opération bien sûr, mais aussi d'un choix politique et, à travers ce choix, de la place que l'on donne à la culture. En tant que membre de la commission culturelle, je souhaite bien sûr que cette place soit la plus grande possible.»[383] Six mois plus tard, son constat est bien plus amer : « Je demande qu'on ait la gentillesse de me tenir informée, ce qui n'a jamais été fait jusque-là. C'est pourtant, me semble-t-il, la moindre des choses ! Je dois dire que, depuis le début de cette affaire, j'ai le sentiment d'avoir à soulever une MONTAGNE D'INERTIE ! Je me pose une première question : VEUT-ON OUI OU NON QUE CE LIVRE PARAISSE. Je me pose aussi une deuxième question : UN SIMPLE CONSEILLER MUNICIPAL A-T-IL SON MOT A DIRE ET PEUT-IL ÊTRE ENTENDU ? Je tiens Jean-Marc Moriceau informé de ma démarche. Je dois dire que je suis de plus en plus embarrassée quand il me téléphone pour savoir où en est l'affaire. Cela m'amène à poser une troisième question. Dans notre contrat municipal, il était dit que toute initiative en matière culturelle serait encouragée... Quel accueil de fait réservons nous aux Athégiens qui manifestent un intérêt pour leur ville et mettent en œuvre des projets, en ne ménageant ni leur temps, ni leur peine ? »[384] Le parcours du combattant ayant donné lieu à l'élaboration du livre devient un symbole des revirements de la municipalité dans sa conception de la démocratie communale et de la vie associative.

Il est bon de préciser que l'entêtement des auteurs à faire éditer le livre est manifestement désintéressé. Pour Dany Treuil il s'agit de laisser la marque d'un travail collectif, pour Jean-Marc Moriceau d'assouvir sa passion pour l'histoire locale. Les auteurs renoncent d'ailleurs à toucher une rémunération sur le livre, même si en mai 1982, dans une lettre au premier adjoint, Jean-Marc Moriceau souhaite qu'ils gardent une propriété intellectuelle sur le livre. Il rappelle que les auteurs d'un livre similaire sur Orly ont touché 18 000F et souhaite se faire rembourser au moins ses frais d'essence et surtout les copies d'archives (1000 photocopies) effectuées à ses frais et versées aux archives municipales. Il ajoute que cela lui semble logique, étant donné que Dany Treuil et lui-même ont, par leur démarchage, aidé la ville à réduire le coût de l'impression, signe que la ville a entre-temps abandonné l'idée de confier la réalisation de l'ouvrage à Messidor (qui voulait couper 30 à 40

[382] A. Int. - AM20W2 : Argumentaire destiné au Bureau Municipal, 18 septembre 1981
[383] A. Int. - AM20W2 : Projet de livre adressé au Bureau Municipal18 septembre 1981
[384] A. Int. - AM20W2 : Lettre de Dany Treuil au Bulletin Municipal 9 mars1982

pages pour descendre à 200 000F) pour le confier à l'éditeur choisi par les auteurs.[385] Les tentatives infructueuses d'inclusion du livre dans la convention culturelle d'octobre 1982 retardent encore le processus. Il ne sera finalement imprimé qu'en mai 1983... Sous la municipalité l'Helguen.

CHAPITRE 3 : Le retour de la droite à la mairie, fin de l'intérêt pour l'histoire de la commune ? (1983-89)

Le retour au pouvoir de René l'Helguen à la faveur des élections de 1983 sonne le glas de plusieurs initiatives prises sous l'union de la gauche. Le secteur culturel est visé, même si Athis-Animation poursuit un temps son activité. La mise en sommeil de l'association, en 1985, n'est pas synonyme de disparition d'un intérêt pour l'histoire locale : des initiatives privées subsistent et surtout la municipalité va s'emparer du thème à des fins identitaires, mais aussi de marketing politique et territorial. En ces années 1980, le patrimoine, l'histoire et la culture deviennent des ressources économiques comme les autres.

3.1 Une transition difficile entre deux camps opposés

a) Une campagne électorale sous tensions

On l'a vu, les tensions entre l'Union pour Athis, réunie autour de René l'Helguen, et la mairie d'union de la gauche sont intenses durant tout le mandat de cette dernière. La campagne des municipales de 1983 correspond donc au point culminant de six années de polémiques diverses.

La droite a eu le temps de se préparer et de se structurer. Ses arguments sont les mêmes depuis des années : la ville est devenue un satellite du PCF, la gestion est catastrophique (les six milliards de centimes d'emprunts contractés depuis 1977 sont rappelés périodiquement) et va mener à la faillite... On observe cependant quelques nouveautés, notamment le thème de la sécurité, totalement absent des campagnes précédentes. Cela correspond à une évolution de la situation sur la ville, qui pousse la municipalité d'union de la gauche à créer une commission sécurité en novembre 1982. La MJC Skydom est particulièrement touchée par le vandalisme et le vol d'équipement à répétition, alors que la situation du grand ensemble des FFF se dégrade, notamment sous l'effet de la circulation de la drogue dans le quartier, obligeant la municipalité à fermer la structure en février 1983.

La droite se présente unie à Athis-Mons. René l'Helguen a renoncé à l'apolitisme, réel ou feint, qui

[385] A. Int. - AM20W2 : lettre de Jean-Marc Moriceau au premier adjoint 9 mai 1982

était jusqu'alors sa marque de fabrique. À partir des cantonales de 1979 il rejoint le RPR (il conservera cette étiquette tout le restant de sa carrière politique). Lors des municipales de 1983, il se décide également à faire campagne sur des problèmes de politique nationale, » la droite et le centre étant dans l'opposition depuis 1981. Les journaux de gauche les accusent ainsi de vouloir transformer le scrutin en manifeste contre le gouvernement afin de bloquer les transformations enclenchées au niveau national, notamment grâce aux nouveaux pouvoirs accordés aux villes dans le cadre de la décentralisation.[386] Les responsables politiques de droite assument pleinement cette stratégie même s'ils affirment que « le scrutin a d'abord été politisé par le gouvernement.»[387]

Cette inscription de l'Helguen dans des logiques de parti est également visible sur sa liste, entièrement renouvelée par rapport à 1977. Les deux premiers noms sont deux militants du RPR et de l'UDF (la liste est aussi soutenue par le CNI et le parti libéral) qui prennent la parole dans *le Républicain* pour justifier le soutien de leur parti à la liste de l'Helguen. Parmi les arguments on retrouve notamment son statut de « gaulliste de la première heure » et sa proximité avec le RPR au Conseil Général. Le parallèle entre le gouvernement, qui contient jusqu'en 1984 des ministres socialistes et communistes, et la mairie d'union de la gauche est dressé : « voilà déjà deux ans que le pouvoir est entre les mains des adversaires socialo-communistes ! Qu'en ont-ils fait ? Tout augmente, le chômage, le déficit, les impôts, l'inflation... Une seule chose baisse, notre pouvoir d'achat ! Qu'en ont-ils fait à Athis ? En six ans, est-ce que le nombre de chômeurs a diminué ? Vivons-nous en sécurité dans la ville ? Agressions et cambriolages se multiplient. Le cadre de vie s'est-il amélioré ? 3000 habitants ont déserté notre cité. C'est pourquoi nous sommes déterminés à combattre le pouvoir marxiste qui conduit notre pays et notre ville sur la voie de l'échec et du déclin. »[388] L'opposition précise tout de même qu'on trouve également sur la liste des personnes non affiliées à un parti politique mais la bipolarisation de la vie politique locale est indéniable.

À gauche, même si la nécessité de l'union est claironnée dans les médias socialistes comme communistes depuis l'été 1982, les négociations sont très difficiles. En effet socialistes et communistes sont en désaccord sur la manière de constituer les listes. Les communistes veulent préserver la continuité et reconduire les maires sortants dans les villes dirigées par l'union de la gauche. Les socialistes, eux, veulent prendre en compte la progression du PS dans les scrutins ayant eu lieu depuis les dernières municipales et dresser les listes en conséquence. À Athis-Mons le retournement de conjoncture est flagrant à partir de 1981 :

Scrutin (premier tour)	PS	PCF
Législatives 1978	20,1% (Germon)	30,70% (Juquin)
Cantonales 1979	23,10% (Guttman)	29,70% (Chemier)

[386] « Communiqué du Parti Socialiste » *Essonne-Info*s, 4 août 1982
[387] « Un appel de Léon Pernoud, président de l'union pour Athis » le *Républicain* , 20 janvier 1983
[388] Déclaration d'Edmond Joubert, responsable RPR, troisième sur la liste dans le *Républicain* du 24 février 1983

Présidentielles 1981	26,88 % (Mitterrand)	19,07 % (Marchais)
Législatives 1981	34,72 % (Germon)	26,22 % (Juquin)

Les discussions entre les fédérations départementales, engagées depuis l'automne 1982, font du sur place en ce qui concerne Athis-Mons.[389] En décembre 1982 un accord national entre le PC et le PS fixe les « primaires » officielles[390] entre les listes PC et PS dans les villes où l'union de la gauche détient la mairie. Sur les 11 primaires, 7 se trouvent en Île-de-France : Athis-Mons est sur la liste.

Jean-Pierre Bouvier, maire-adjoint aux affaires scolaires doit donc prendre la tête d'une liste socialiste contre Paulette Chemier. Cependant la campagne va être perturbée par une volte-face de la fédération PS de l'Essonne, qui envisage en janvier d'abandonner la primaire à Athis-Mons et de se ranger derrière la maire sortante afin de faire avancer les négociations dans d'autres villes.[391] Les journaux de l'opposition attribuent cet « abandon » à une différence de tendance entre la fédération PS de l'Essonne (Mitterrandienne) qui aurait puni la section PS d'Athis (Rocardienne) pour des désaccords passés, ce qui ne fait qu'ajouter à la confusion. Finalement, début février, ce sont bien deux listes distinctes qui entrent en campagne, à un mois à peine des élections. Dans un entretien accordé à *Essonne-Infos* (hebdomadaire départemental proche du PS) Jean-Pierre Bouvier précise : « l'union ne posera pour ma part aucun problème au second tour, quel que soit le résultat du premier (…) nous n'attaquerons pas la gestion passée, il est certain que sur des points de détail, il y a des choses avec lesquelles nous sommes en désaccord, mais, globalement, nous sommes parfaitement solidaires de la façon dont la ville est gérée ». Les points de désaccords sont la politique associative de la ville et l'information : « sur les rapports avec les associations, le développement de la vie associative et sur une plus grande transparence des décisions et des délibérations de la municipalité [des progrès ont été faits depuis 1977] toutefois nous pensons qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire et, là-dessus, il est clair aussi que les communistes et les socialistes ont des divergences d'appréciation. »[392]

Bouvier soutient ainsi une initiative lancée par une figure associative de la ville. À partir de 1981, le président du club de tennis de table d'Athis-Mons se plaint en effet fréquemment dans le *Républicain* de l'attitude de la municipalité (problèmes de salles, mauvaise gestion du tiers-temps) et surtout de l'inutilité de l'office municipal des sports créé en avril 1980, censé regrouper membres de la municipalité et représentants des clubs mais délaissé par les premiers, si bien que la concertation ne s'effectue pas. Il en profite également pour fustiger la hausse du budget culturel au détriment du

[389] AD- 37J/27 : Réunion entre les fédérations PS, PSU, MRG, PC le 11 novembre 1982, il est écrit pour le cas d'Athis-Mons « laissé de côté ».
[390] Un certain nombre de primaires « sauvages » auront lieu dans des villes où l'union de la gauche s'est particulièrement mal déroulée pour un des partenaires
[391] « Une interview de Jean-Luc Mélenchon » *Essonne-Infos*, 20 janvier 1983
[392] « Nous mènerons, à gauche, une campagne d'émulation » *Essonne-Infos* 30 décembre1982

sport.[393] À l'occasion des élections il dresse une charte sportive demandant une concertation avec les clubs pour les décisions ayant trait au sport, une égalité dans l'aide municipale avec le domaine de l'animation, une non-ingérence dans la politique des clubs, des commissions paritaires pour régler les conflits éventuels.[394] Ces orientations correspondant à la vision socialiste, Bouvier approuve cette charte. René l'Helguen l'approuve également : chez lui il ne s'agit pas d'une passion soudaine pour la concertation mais bien de poursuivre sa politique de soutien au sport, très visible lors de ses mandats précédents.

Paulette Chemier (rejointe par les radicaux de gauche, les écologistes, les gaullistes de gauche) fait, elle, campagne sur la nécessité de l'union face à la droite et sur la diversité des personnes présentes sur sa liste : on y retrouve des associatifs et sans étiquettes. Dany Treuil n'y figure pas. La gauche s'avance donc divisée face à une droite unie et bien préparée. La campagne sur le terrain se fait apparemment sous haute tension. Une liste apolitique, composée d'anciens adjoints de l'Helguen sur la période 1971-1977 refusant « l'emprise des partis sur la vie communale »[395] déplore ainsi l'affichage sauvage auquel se livrent leurs adversaires toutes tendances confondues.[396] Les journaux locaux font état d'injures et d'intimidations envers certains candidats (Chemier et l'Helguen).[397]

Les résultats du premier tour donnent l'Helguen largement en tête avec 42.81% des voix. Le liste de Paulette Chemier remporte largement la primaire avec 30.35% des voix, la liste PS est à 19.29%. L'union se fait au second tour entre les listes PC et PS, derrière Chemier. L'union de la gauche plaide pour « la continuité d'une gestion humaine et apaisée » et tente de mobiliser tardivement l'histoire locale en rappelant que « Athis-Mons a une histoire, une tradition de gauche. »[398] Cela ne suffit pas à empêcher l'élection de René l'Helguen, qui retrouve son fauteuil de maire avec une avance de 300 voix (51.22%). En raison d'une modification de la loi électorale, l'opposition dispose de huit élus au conseil municipal. Tous, à l'exception d'un élu du Mouvement Radical de Gauche, sont d'anciens adjoints de la municipalité d'union de la gauche (1 divers gauche, 4 PC, 2 PS). Paulette Chemier démissionne de son mandat de conseillère municipale en juin, laissant sa place à son ancien adjoint à la jeunesse et aux sports. L'opposition dispose d'une tribune dans le bulletin municipal qui paraît deux fois par an, ce qui permet de suivre l'évolution des luttes politiques sur la commune.

b) Une volonté d'effacement de l'héritage de la municipalité précédente ?

Dans le premier bulletin municipal après les élections municipales, les élus de gauche se plaignent de l'attitude du nouveau maire : « Peut-être avez-vous remarqué que la foire d'Athis-Mons était l'an

[393] *Le Républicain*, 8 avril 1982 – voir aussi édition du 12 février 1981
[394] *Le Républicain*, 13 janvier 1983
[395] « D'une ville à l'autre », *Le Monde*, 2 mars 1983
[396] A. Int. - AM 82W9 : Tract du « groupement d'intérêt local »
[397] *Le Républicain* du 10 mars 1983 et du 17 mars 1983
[398] A. Int. - AM 82W9 : Tract de l'union de la gauche, deuxième tour

dernier la 26e. Mais comme elle était le fait de l'ancienne municipalité elle est censée n'avoir jamais existé. Cette année verra donc la seconde 26e foire, quelle caricature du débat démocratique ! Dans le même esprit tous les agents de la commune qui sont partis à la retraite entre 1977-83 et auxquels la municipalité avait rendu hommage au moment correspondant, se sont vu invités de nouveau le mardi 3 mai, pour recommencer. Dans tous les domaines, la droite voulait frapper de nullité la gestion d'Athis-Mons par la gauche comme une parenthèse qu'il s'agirait de refermer au plus vite. Rien ne s'est passé. On efface tout et on recommence. »[399]

Au vu des comportements décrits plus haut, il semble bien que la nouvelle municipalité ait eu une certaine volonté de revanche par rapport aux sortants, rien d'étonnant si on considère la violence de leurs affrontements depuis six ans. À quel point cette volonté de revanche a-t-elle affectée les projets culturels conçus sous l'union de la gauche ? La presse de l'époque se fait écho de nombreuses suppressions d'institutions culturelles créées ou soutenues par la gauche après l'alternance de 1983, notamment à Nantes où la suppression de la maison de la culture se fait dès juin 1983 : « M. Dominique Pervenche, adjoint à la culture, affirme que la ville a été, dans cette affaire, "obligée de procéder à des choix budgétaires drastiques, car nous avons trouvé, en arrivant ici, une situation financière catastrophique". Il réfute toute idée d'une volonté délibérée de supprimer la Maison de la culture et dément toute supposition sur une stratégie nationale du R.P.R. en ce domaine. » Le journaliste du *Monde* qui relate l'affaire se montre assez dubitatif « Dans les menaces qui pèsent sur ces institutions, c'est le plus souvent la raison politique qui guide les décisions municipales. Et l'on n'est pas loin de la mauvaise foi. » [400]

À Athis-Mons également l'argument budgétaire va être invoqué afin de supprimer certaines initiatives conçues sous l'union de la gauche. Athis-Animation survit un temps : pour l'année 1983 l'association bénéficie ainsi d'une subvention de 1.340.000 francs, soit une augmentation de 4,6% par rapport à l'année précédente, alors que l'inflation s'élève en 1982 à 11,8%. Il y a donc une légère baisse de la subvention mais rien de comparable à la situation dans d'autres villes. En effet, le budget voté en avril 1983 correspond d'après l'équipe en place à celui qui avait été élaboré par la municipalité d'union de la gauche avant les élections avec quelques ajustements : il a été « équilibré en restant réaliste » [401] étant donné que la nouvelle équipe n'a pas eu le temps de le modifier en profondeur dans les délais légaux.

Ce budget est largement critiqué par la municipalité de droite, par l'intermédiaire du bulletin municipal. Elle insiste notamment sur le taux d'endettement de la ville, le remboursement de la dette l'obligeant

[399] Tribune des élus de gauche dans le Bulletin Municipal de juin 1983

[400] « Nouvelles municipalités et action culturelle » *Le Monde*, vendredi 17 juin 1983 Voir aussi « Le parti socialiste accuse l'opposition de " démantèlement systématique " » *Le Monde* vendredi 8 juillet 1983

[401] Bulletin Municipal, juin 1983.

à réduire la section d'investissement de 20% et celle de fonctionnement de 8%.[402] Vrai crise budgétaire ou conception différente des finances communales ? Début 1983, la municipalité d'union de la gauche annonçait que l'endettement par habitant était de 2213F à Athis-Mons, pour une moyenne de 2500F à l'échelle de l'Île-de-France.[403] Si René l'Helguen affirme ainsi que « 90% des emprunts à rembourser ont été effectués sous l'union de la gauche »[404] on se rappelle que durant ses trois mandats, l'Helguen était particulièrement réticent à emprunter, préférant auto-financer certains équipements. Or l'autofinancement dégagé par la ville en 1983 est très faible, elle n'est donc pas en mesure de réaliser des investissements sans emprunter : la municipalité précédente investissait d'ailleurs beaucoup moins que les villes de même taille.[405] Pour l'Helguen l'objectif est de rembourser au plus vite la dette pour pouvoir investir de nouveau, notamment dans les équipements sportifs : le conseil municipal du 28 septembre 1983 approuve ainsi pour 6,7 millions de francs d'investissements dans des infrastructures de sports.

À ces problèmes d'investissement s'ajoutent des problèmes complexes de trésorerie. La ville ne dispose que d'une marge très réduite pour payer ses fournisseurs faute de fond de roulement suffisant : concrètement cela se traduit par des retards de paiement et des factures qui s'accumulent le temps que l'argent rentre dans les caisses de la ville, et donc par un déficit qui s'élève en 1983 à 18 (ou 15 ou 13 selon les versions) millions de francs. Le degré de gravité de la situation, les chiffres exacts du déficit et de la dette font l'objet de débats intenses (et particulièrement confus, personne n'avançant les mêmes chiffres d'un camp à l'autre ni d'un bulletin à l'autre) entre la municipalité et l'opposition. Cette dernière accuse en juin 1984 la municipalité d'exagérer la brutalité de la crise pour « prendre des mesures anti-sociales contre les familles ».[406] Les problèmes budgétaires sont réels mais la rigueur budgétaire mise en place est aussi dictée par une vision de la gestion municipale propre à la municipalité l'Helguen. Dans ce contexte, la municipalité va être d'autant moins tolérante avec les projets prévus sous l'union de la gauche, sans qu'il y ait forcément d'effacement systématique.

Le projet de centre culturel dans le centre-ville, prévu pour 1984, est le premier projet d'envergure à faire les frais du changement de gestion. Le coût de l'équipement (20 millions de francs selon la mairie dont six millions pris en charge par des subventions de l'état) est jugé prohibitif, d'autant que le moment est mal choisi pour investir. La nouvelle municipalité décide plutôt de rénover la salle des fêtes de la commune pour 500 000F. Dans un entretien donné au *Républicain* en juin 1983, le directeur et le président d'Athis-Animation regrettent la décision de la mairie « C'est une décision catastrophique car elle recule, une nouvelle fois, l'espoir d'une solution au problème culturel de cette

[402] Bulletin Municipal, juin 1983.
[403] Bulletin Municipal de janvier 1983 – les chiffres sont confirmés par une analyse postérieure
[404] Bulletin Municipal de juin 1983
[405] AD - 168W/10 : Note Financière sur la commune d'Athis-Mons, rédigée par le chef des services départementaux du trésor le 26 avril 1985, portant sur l'exercice 1981 1982 1983
[406] Tribune des élus de l'opposition, Bulletin Municipal, printemps 1984

ville. L'enracinement de l'action culturelle dépend de son identification à un lieu. Il n'y a, en effet, sur Athis-Mons, aucune salle de spectacle digne de ce nom, pas de musée, pas de locaux adaptés pour la bibliothèque municipale, une école de musique sans locaux, très peu de salles. La salle des fêtes, malgré nos propres efforts et l'aide importante de la ville pour l'aménager à l'occasion de spectacles n'est pas adaptée, ni accueillante ». Quant à leurs activités cette année « le bilan est positif bien que nous regrettions, faute d'argent, de n'avoir pu mener à terme notre projet de réalisation de spectacle, *Une histoire de banlieue* qui raconte la vie d'Athis-Mons. Mais nous le ferons la saison prochaine et le scénario définitif sera, d'ailleurs, terminé avant la fin de cet été. »[407]

Les problèmes de financements du spectacle tiennent en partie au non-respect par la ville des engagements pris lors de la signature de la convention culturelle en octobre 1982, sous l'union de la gauche. La nouvelle municipalité hérite des engagements de ses prédécesseurs sans avoir les mêmes priorités, ce qui peut poser problème : la convention prévoit en effet une procédure d'évaluation des actions, qui doit s'assurer de leur complétion. En mars 1983, la direction nationale des affaires culturelles envoie une lettre au maire pour lui rappeler que « le bilan qu'ont pu dresser [s]es services de liaison avec le secrétariat général de la mairie à la fin du mois de mars montre que la plupart des actions n'ont pas été encore complètement engagées ni tous les crédits utilisés. »[408] La secrétaire générale adjointe de la mairie dresse alors un bilan des réalisations effectuées en mai 1983, qu'elle transmet au bureau municipal, à la commission culturelle et à la DRAC [voir tableau ci-dessous]. Seul le projet « sorcières » (une exposition à la bibliothèque et des animations) a été réalisé entièrement. Le projet « immigrés » qui devait aider l'alphabétisation et la mise en valeur de cultures diverses, est en attente du fait de la fermeture du Skydom depuis février 1983. La somme de 27 000 F indiquée dans le bilan de mai 1983 correspond à un budget prévisionnel et pas à une dépense réelle. Le projet de création d'une médiathèque est abandonné car « la création d'une médiathèque suppose des locaux d'une superficie suffisante. » Le poste qui nous intéresse le plus, « mémoire de la ville » qui contenait on le rappelle 45 000F pour la reproduction d'archives et 90 000F pour l'embauche d'un ou d'une archiviste, est lui aussi au point mort étant donné que la personne embauchée en mars a finalement renoncé au poste.[409]

À l'automne 1983 le directeur d'Athis-Animation envoie une lettre au ministère de la culture dénonçant l'attitude de la municipalité. L'association a en effet avancé les sommes utilisées pour l'opération sorcières (80 000F) et histoire de Banlieue (30 000F) prises sur son budget 1983, que la commune refuse maintenant de lui rembourser : « Sans illusion sur les possibilités de récupération des sommes que nous avons avancées, force nous est de constater que les opérations menées au titre de la convention culturelle constituent un double avantage pour la commune puisqu'elle peut

[407] *Le Républicain*, 16 juin 1983
[408] AN - 19870595/42 : lettre du 26 mars 1983
[409] A. Int. - AM26W23 : récapitulatif communiqué à la commission culturelle du 23 mai 1983

tirer profit des manifestations qui se sont déroulées en nous faisant supporter la charge de la réalisation. »[410]

Projet	Coût prévu (en francs)	État	Commune	Réalisé mai	Réalisé décembre
Sorcières	100000	80000	20000	100000	100000
Lecture publique	136000	60000	76000	55000	136000
Mémoire de la ville	135000	60000	75000	0	250000
Médiathèque	145000	30000	115000	0	0
Immigrés	27000	20000	7000	27000	27000
Œuvre musicale	30000	20000	10000	0	30000
Histoire de Banlieue	65000	30000	35000	34210	34210
Total	638000	300000	338000	216210	577210

Objectifs et réalisations de la convention culturelle (AM17W1 et AM26W23)

La municipalité va utiliser les sommes dégagées par l'état pour financer des opérations lui convenant davantage, à commencer par le soutien aux structures culturelles municipales. En décembre 1983 dans une lettre à René l'Helguen, la secrétaire de mairie écrit que « à la demande du Bureau Municipal, le bilan concernant la convention culturelle a été revu. Il parait utile afin de pouvoir répondre aux questions éventuelles de faire le point sur les chiffres avancés concernant les objectifs. »[411] Les « questions éventuelles » correspondent très certainement aux inquisitions des services de l'état, ce qui explique l'emphase que la secrétaire met dans sa lettre sur les factures et les preuves que les dépenses ont bien été engagées : « Il est possible de justifier une somme de 57 500 Francs correspondant à des achats de livres entrant dans le cadre de la convention [livres à destination des immigrés, des enfants, et des personnes âgées]. La différence de 78 500 Francs correspond à des factures de livres réellement payés par la ville en 1983 sur le fonctionnement ordinaire de la bibliothèque. » L'objectif fixé par la convention qui était de développer la lecture chez certains publics et surtout d'embaucher un animateur pour promouvoir la lecture publique, n'est que partiellement rempli, la ville en profite en fait pour faire subventionner les dépenses de fonctionnement de la bibliothèque. Le même mécanisme se retrouve pour « l'œuvre musicale » projet de création d'une œuvre pour chorale d'enfant, des fonds utilisés en fait pour les concerts du conservatoire.

[410] AN- 19870595/42 : Lettre de Jean-Noël le Chapelain au directeur du développement culturel du ministère de la culture 23 septembre 1983

[411] A. Int.– AM17W1 : lettre de la secrétaire adjointe à René l'Helguen, 12 décembre 1983

L'écart le plus flagrant avec la convention d'origine concerne le poste « mémoire de la ville ». La somme de 250.000 Francs est inscrite (à la demande du bureau municipal) au bilan dressé en décembre, soit 90.000 Francs pour le recrutement d'une archiviste... et 160.000 Francs pour la réalisation de l'ouvrage *Athis-Mons 1890-1939 : Naissance d'une vie de banlieue.* La secrétaire doute de la recevabilité de cette manœuvre : « l'archiviste documentaliste a pris ses fonctions le 1er septembre 1983, nous ne devons donc faire figurer que quatre mois de salaire soit : 30 800F Concernant le livre sur Athis-Mons, cette opération avait fait l'objet d'un refus de la part de la direction générale des affaires culturelles de la prise en compte dans la convention culturelle. Il était clairement dit que cet ouvrage avait fait l'objet d'une ouverture de crédit au Budget Primitif 1982 » La manœuvre semble en effet ne pas avoir convaincu la DRAC Île-de-France qui demande en mars 1984 des précisions car « il semble que votre municipalité n'aurait pas respecté la totalité de ses engagements financiers qu'elle avait contracté par cette convention ».[412] Cependant il est possible que l'affaire se soit arrêtée là, où alors les archives des procédures postérieures n'ont pas été versées.

Plusieurs constatations s'imposent : d'abord l'argent de la convention sert à financer le fonctionnement ordinaire des équipements municipaux et non à réaliser les projets prévus. Il s'agit, on le verra, d'une conséquence directe de la vision de la politique culturelle promue par l'Helguen. Deuxièmement les crédits pour la partie « formation » du spectacle « une histoire de Banlieue » ne sont mobilisés que partiellement voire pas du tout étant donné qu'Athis-Animation a dû avancer les frais sans être remboursée, ce qui explique sans doute l'abandon du projet. Enfin si une archiviste est embauchée, on ne trouve nulle part trace de la duplication des documents entreposés au collège Saint-Charles.[413] En revanche le livre sur Athis-Mons, qui aurait très bien pu ne jamais voir le jour compte tenu de la dépense importante qu'il représentait, est édité dès mai 1983 à 3500 exemplaires, soit un tirage même supérieur à celui envisagé sous la municipalité de gauche (2500 exemplaires). Il est préfacé par René l'Helguen sans l'avis des auteurs[414] mais ne semble pas autrement avoir subi d'altérations. La municipalité semble avoir hésité à changer le titre pour reprendre « Regards sur Athis 1890-1939 » titre plus neutre, un temps envisagé par les auteurs.[415] Cela montre que si la nouvelle municipalité rejette certaines orientations de la précédente en matière culturelle, l'intérêt du livre ne semble pas lui avoir échappé.

Cela est explicable pour plusieurs raisons. D'abord le livre, comme l'exposition, n'insiste pas outre mesure sur les questions politiques ou même sur l'identité ouvrière de la ville. Le fil directeur s'est affiné depuis l'exposition : les auteurs défendent moins l'idée d'un mode de vie en ayant remplacé

[412] A. Int. – AM17W1 : Lettre de la DRAC Île-de-France à René l'Helguen, 24 mars 1983.
[413] Les archivistes actuels cherchent toujours à les récupérer
[414] D'après le témoignage de Marie-Claire Roux, entretien du 5 mars 2020.
[415] A. Int. - AM26W23 : Compte-rendu de la commission culturelle du 23 avril 1983

un autre que celle d'une cohabitation entre deux mondes (rural et industriel) qui s'influencent mutuellement. Ils arrivent à la même conclusion que dans l'exposition : « l'histoire d'Athis-Mons de 1890 à 1939 illustre la naissance de la vie de banlieue ». Athis-Mons est intéressante en ce qu'elle illustre bien tous les bouleversements qu'a connu la banlieue parisienne, une logique que nous retrouverons par la suite.

Plus encore, ne pas publier le livre risquerait d'entacher l'image de la nouvelle municipalité : les participants à l'opération (témoins, élèves et leurs parents) et les 394 personnes ayant précommandé le livre risquent de ne pas apprécier toute entrave à sa parution. L'opération peut s'avérer rentable politiquement : un habitant sur dix s'est rendu à la première exposition et elle a été plusieurs fois réexposée pendant toute la période de l'union de la gauche, une partie importante de la population est donc susceptible de l'avoir vu. Fait notable, peu après le changement de municipalité, les habitants d'un lotissement pavillonnaire demandent à ce leur rue soit renommée « impasse de la montagne de Mons », ce qui correspondait à l'ancien nom de cette voie, mise en valeur dans les fascicules en raison de sa pente particulièrement abrupte.[416] Cela montre bien une certaine pénétration des esprits.

3.2 La fin du sursis d'Athis-Animation et les nouvelles priorités de la municipalité

Les actions de la municipalité dans la sphère culturelle ne semblent donc pour l'instant pas liées à un sentiment de revanche. Il s'agit surtout de rogner sur ce qu'ils estiment superflu et d'assurer le fonctionnement des infrastructures culturelles municipales (bibliothèque, conservatoire). Cette logique gestionnaire ne s'applique qu'imparfaitement : le livre, utile à la mairie, est édité. La municipalité, malgré ses problèmes financiers, ne supprime pas non plus directement la subvention d'Athis-Animation. Cette suppression ne ferait que donner des arguments à l'opposition, et de plus elle peut d'abord apparaître contre-productive d'un simple point de vue économique. La municipalité n'a en effet pas encore les moyens de mener elle-même une animation culturelle sur la ville et Athis-Animation peut recevoir des subventions extérieures en tant qu'association, ce qui réduit d'autant l'implication financière de la mairie. Athis-Animation dispose de plus d'une certaine renommée locale, sa programmation apparaissant régulièrement en première page du *Républicain*. René l'Helguen, qui a été à l'origine de la création de l'association en 1976, espère peut-être profiter de la structure existante en l'aiguillant vers un programme convenant à la nouvelle municipalité. Cela va rapidement se révéler illusoire. La ville va alors reprendre en main le secteur culturel et marginaliser l'association : cette manœuvre s'explique par des impératifs budgétaires, des différences de vision, mais vise surtout à accroitre le contrôle de la municipalité sur le domaine culturel.

[416]A. Int. – AM1REG43 : Délibération du 20 mars 1983

a) La mise en sommeil d'Athis-Animation

Dès l'attribution des subventions en 1983, la commission remarque le montant « très important » de la subvention demandée par Athis-Animation et précise : « La commission estime qu'il convient de revoir le style des manifestations culturelles proposées à la population athégienne. Des spectacles de grande diffusion permettraient à l'association d'augmenter ses recettes sans obérer les finances de la Ville. Il est nécessaire de fixer des objectifs précis à Athis-Animation. »[417] Deux orientations se font jour. D'abord celle de la rentabilité : les spectacles doivent attirer un maximum de monde pour un minimum de dépenses, l'affluence aux différentes manifestations doit être chiffrée.[418] Ensuite la municipalité entend intervenir de façon directe dans la sphère culturelle et notamment dans la programmation.

Cependant, les différences de vision entre Athis-Animation et la municipalité l'Helguen apparaissent difficilement réconciliables. Selon François Petit, à l'époque animateur jeune public au sein d'Athis-Animation : « la municipalité trouvait que le Centre Culturel avait une programmation trop de gauche, élitiste, pour des intellectuels et pas pour le peuple. Eux ils voulaient de la variété ou de la « variétoche » plutôt, du théâtre de boulevard, des choses de ce genre-là, que ne faisait pas où ponctuellement le Centre Culturel à l'époque. »[419] Athis-Animation tente de s'adapter, en invitant des vedettes comme Serge Reggiani ou Guy Bedos : les manifestations connaissent un tel succès qu'elles doivent refuser du monde, faute, là encore, de salles adaptées sur la commune. Le président de l'association clame que : « la volonté et le soutien communal nous sont indispensables, tout autant que les critiques et suggestions qui peuvent être faites pour améliorer et la forme et le contenu de nos prestations. »[420] Cependant la ligne poussée par la municipalité (manifestations massives, moins « élitiste ») tranche avec l'ADN de l'association, qui joue notamment sur la diversité des spectacles et des animations proposées, de la danse contemporaine aux « chocolathéatres » (spectacles pour les enfants).

En 1984 la municipalité décide de baisser les subventions accordées à toutes les associations de la ville de 10%. Cette annonce comprend des subtilités d'application. La subvention de l'Harmonie municipale, qui produit des concerts de qualité à bas prix, diminue bien de 10%, mais elle est complétée par une dotation exceptionnelle pour achat d'instruments : « Nous avons demandé à l'harmonie une plus grande participation aux manifestations qui se dérouleront dans la ville en 1984 ainsi que des prestations particulières, il nous semble donc normal et justifié de leur accorder une subvention exceptionnelle pour que cette harmonie puisse se développer en conséquence ». Le total de la subvention (8500F de subvention normale, 8000F de subvention exceptionnelle) reste

[417] A. Int. - AM26W23 : Commission culturelle du 19 mai 1983.
[418] A. Int. - AM26W23 : Compte-rendu de la commission culturelle du 16 juin 1983
[419] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020.
[420] AN - 19870595/42 Rapport Moral sur l'année 1983/4, AG d'Athis-Animation, octobre 1984.

très modeste.[421] La situation d'Athis-Animation est inverse : sa subvention connaît une baisse de 10%, à laquelle le conseil municipal décide d'ajouter une baisse de 10% sur le poste « animation » considérant séparément la mission de diffusion et d'animation de l'association. La baisse réelle est donc de 13,75% (voire davantage si on considère l'inflation). La commission justifie ainsi son choix : «Monsieur le maire souhaite que la subvention allouée ne soit pas trop amputée du fait du personnel employé par cette association mais nous considérons également que nous devons prendre en charge une partie de l'animation de la ville qui sera réalisée par « Athis en fête » et le service culturel ».[422] La municipalité, qui se redresse peu à peu financièrement, entend intervenir de façon beaucoup plus volontariste dans la sphère culturelle, au travers d'une association créée par elle pour l'organisation de fêtes sur la commune (Athis en fête), et du service culturel, qui fonctionne à partir de l'été 1984.

Malgré les baisses de subventions et une concurrence accrue de la municipalité, l'association continue de fonctionner, proposant des concerts, des spectacles, des stages, des ateliers scolaires (elle intervient auprès de plus de 10200 scolaires par an), et de plus en plus d'expositions. Elle y parvient en poursuivant sa recherche d'autres sources de financement, notamment auprès des directions nationales et régionales des affaires culturelles. Athis-Animation est subventionnée par la direction nationale du développement culturel depuis 1981 à hauteur de 100000F par an, une somme qui passe à 150 000F en 1983/4, en plus d'un emploi aidé.[423] En 1983/1984, 29% des ressources de l'association ne proviennent pas de la commune.[424] L'association se lance même dans de nouveaux projets. La commission Athis-hier semble avoir disparu, ses maîtres d'œuvre ayant sans doute été frappés d'une lassitude compréhensible, mais l'intérêt de l'association pour le patrimoine de banlieue est toujours vivace. Dans une demande de subvention au ministère de la culture en 1984 l'association indique dans ses priorités « la connaissance du milieu social, culturel et naturel régional : la connaissance du milieu humain de cette partie de l'Île-de-France a été engagée voilà plusieurs années. Des centaines d'interviews ont permis de constituer le patrimoine local en iconographie et en témoignages auditifs, visuels, documentaires. L'ensemble de cette recherche qui devrait aboutir un jour à la réalisation d'un spectacle retraçant l'histoire de cette banlieue, aborde successivement des aspects très particuliers de notre environnement. Une recherche complémentaire sera conduite sur le milieu naturel et culturel régional. Elle abordera notamment : les modes de vie, loisirs, habitat, clôtures de banlieue, l'environnement naturel et artificiel »[425] Ainsi en 1984 en plus d'accueillir l'exposition «phénomène de banlieue » sur les représentations banlieusardes (« une exposition faîte de documents puisés aux sources : journaux

[421] A. Int. - AM22W24 : Compte rendu de la commission culturelle du 23 janvier 1984
[422] A. Int. - AM22W24 : Compte rendu de la commission culturelle du 23 janvier 1984
[423] AN - 19850293/10 : demande de subvention d'Athis-Animation pour la création d'emplois de développement culturel 17 mai 1984
[424] *Ibidem*
[425] AN - 19870595/42 : demande de subvention à la Direction du Développement Culturel mai 1984

locaux, bulletins municipaux, photos et documents d'archives, extraits ou dessins (dont certains originaux) de poèmes, romans noirs et bandes dessinées »[426]), Athis-Animation crée également l'exposition « clôture de banlieue » : il s'agit d'un reportage photographique sur les clôtures d'Athis-Mons à but plus esthétique qu'anthropologique, mais l'exposition contient notamment une clôture en béton exposée avec le reportage.[427]

Les rapports entre la municipalité et l'association ne font que se dégrader sur la période. La ville affirme pourtant avoir l'intention de continuer à soutenir l'association aux interlocuteurs extérieurs. Dans une lettre d'avril 1984, une chargée de mission de la DRAC Île-de-France indique ainsi, après avoir rencontré la maire-adjoint aux affaires culturelles : « il ressort que celle-ci, [la municipalité] pour résorber un important déficit, a dû momentanément réduire l'ensemble de ses subventions, mais qu'elle paraît déterminée à appuyer dans l'avenir le Centre Culturel à son niveau actuel de qualité artistique. »[428] Cependant les membres de l'association sont conscients du fait que l'attitude de plus en plus antagoniste de la municipalité laisse peu d'espoir sur sa bienveillance future. Le président de l'association liste ainsi lors de l'Assemblée Générale d'octobre 1984 les problèmes rencontrés sur la saison écoulée : « suppression du dispositif technique installé au plafond de la salle des fêtes, ce qui se traduit par un alourdissement inutile du matériel à mettre en place pour les spectacles et interdit d'en recevoir certains autres, tracasseries pour l'utilisation de salles pour nos activités (décisions relatives aux gymnases [qu'ils ne peuvent plus utiliser pour des représentations], conditions de réservation et d'utilisation de la salle des fêtes, interventions diverses, souvent autoritaires concernant des aspects de "sécurité" dans cette salle, récupération d'un excédent exceptionnel de 10 % de notre budget.»[429] C'est bien dans ces obstacles que la mairie oppose à la réalisation de manifestations qu'elle finance par ailleurs, ce qui n'a aucun sens sur le plan gestionnaire, qu'apparait la volonté de revanche dénoncée par l'équipe sortante. La municipalité n'apparaît guère disposée à négocier : elle semble ignorer les tentatives de dialogue de l'association ainsi que ses courriers demandant des audiences.[430] Athis-Animation, un temps tolérée, incapable de s'adapter assez rapidement aux exigences de la municipalité, imprégnée d'une idéologie irréconciliable avec la vision très managériale de la mairie qui exige de la rentabilité, est désormais superflue.

L'année 1985 marque ainsi la mise en sommeil d'Athis-Animation. En raison de la décentralisation, la direction du développement culturel ne subventionne plus l'association, et la DRAC Île-de-France précise que pour 1985 les subventions se feront uniquement sur des projets définis.[431] En février

---

[426] *Athis-Animation Magazine*, N°13 septembre 1983
[427] *Athis-Animation Magazine*, N°16, avril-juin 1984
[428] AN - 19870595/42 : Lettre du Directeur de la DRAC île de France au directeur du développement culturel
[429] AN - 19870595/42 Rapport Moral sur l'année 1983/4, AG d'Athis-Animation, octobre 1984.
[430] De nombreuses lettres restent sans réponse, en novembre et décembre 1984 et le 26 février et 4 mars 1985. (Rapporté par Jean-Joël le Chapelain dans une lettre au directeur du développement culturel, décembre 1985.)
[431] AN - 19870595/42 : Lettre du directeur régional des affaires culturelles à Jean-Joël le Chapelain 14 décembre 1984

1985 le conseil municipal vote une subvention en diminution de 40%, une perte impossible à surmonter pour une association ayant huit salaires à payer (les salaires représentaient en 1984 43% des dépenses de l'association, l'animation 27%). L'association réplique par un tract vengeur, sobrement intitulé « NOUS SOMMES ÉTRANGLÉS : LE PERSONNEL DOIT ÊTRE LICENCIÉ » : « Malgré les déclarations municipales rassurantes à notre égard, notre travail n'a cessé d'être contesté depuis deux années. Aucun reproche artistique précis, aucun souhait exprimé, aucune attitude de concertation et d'ouverture de la part de nos élus locaux vis-à-vis de notre action. Sommes-nous donc des mauvais gestionnaires, en présentant un compte d'exploitation excédentaire chaque saison ? (…) en plus des difficultés pour l'obtention des salles pour certaines de nos activités, nous devions faire face à quelques mesquineries et lutter pour obtenir le règlement de la subvention allouée. C'est sûrement cela que certains élus résument par la formule : " Il faut les mettre au pas". »[432]

L'association lance une pétition qui remporte selon le directeur un succès notable, mais la mobilisation ne suffit pas à faire changer d'avis la municipalité qui affirme qu'elle « dispose d'une structure administrative suffisante pour lui permettre de poursuivre sa politique d'animations culturelles, sans pouvoir envisager pour l'instant des recrutements supplémentaires.»[433] Après des pourparlers, la mairie accepte de prendre en charge le licenciement des salariés de l'association (450 000F) et de racheter le matériel de l'association (200 000F). L'association quitte les locaux qu'elle occupait depuis neuf ans en décembre 1985.

b) Une gestion municipale de la question culturelle au détriment de la dynamique associative

Pour l'opposition, pas de doute : l'action culturelle d'Athis-Animation n'est pas en cause, il s'agit d'une vengeance personnelle de l'Helguen et de ses proches.[434] Un élément revanchard guide sans doute en partie l'action de la municipalité, comme le montre les obstacles que cette dernière oppose au fonctionnement de l'association. Des différends sur la politique à mener et les dépenses occasionnées sont également à prendre en compte, mais le but est surtout de reprendre en main le domaine culturel.

La politique culturelle menée par la municipalité se construit en partie en réaction à celle d'Athis-Animation, plutôt que de façon autonome ou novatrice. La rubrique « culture » n'apparaît dans le bulletin municipal qu'en juin 1985, soit au moment de la mise en sommeil d'Athis-Animation. Il existait bien une rubrique « vie culturelle, associative et sportive » auparavant, mais elle se réduisait souvent à la vie sportive (la programmation d'Athis-Animation n'y figurait pas par exemple). La municipalité

[432] AN - 19870595/42 : Tract non daté, probablement printemps 1985
[433] AN - 19870595/42 : Lettre de René l'Helguen à l'association, 31 août 1985
[434] Par exemple la tribune des élus socialistes dans le Bulletin Municipal de décembre 1987 ironiquement titrée « la vie associative se porte bien » ou celle des élus communistes dans le Bulletin Municipal d'avril 1988

semble voir dans le sport un moyen d'occuper la jeunesse : elle ouvre les installations sportives en été et veut favoriser la pratique du sport dans les écoles. Le lien entre jeunes et sport, s'il doit servir à attirer du sang neuf et à accroitre le prestige de la ville par des victoires dans différentes disciplines, est aussi envisagé dans une logique de prévention. Cela est particulièrement visible dans les opérations « été-chauds » qui ont fleuri dans de nombreuses villes après les émeutes en banlieue lyonnaise en 1981. À Athis-Mons la municipalité organise des activités sportives dans les gymnases de la ville et un système de bus pour y emmener les enfants car il n'est « pas question de les laisser traîner à travers la ville à la merci de toutes les tentations et de multiplier les cas sociaux auquel le Centre Communal de Prévention de la Délinquance se trouve confronté ».[435] Dans le bulletin de novembre 1985, la municipalité reprend cette logique en l'appliquant à la politique culturelle : « au même titre que le sport, la culture est un moyen de prévenir la délinquance et nous chercherons à donner aux jeunes le goût de la lecture et de la pratique musicale, artistique, il faut agir très tôt avec l'école en collaboration étroite avec les enseignants. » Cette animation en forme de prévention semble en fait se réduire à des interventions de professeurs du conservatoire auprès de certaines classes.

Dans le même bulletin, l'idée d'une culture populaire, axée sur la diffusion, est réaffirmée : « la proximité de Paris rend difficile les ateliers et la recherche dans le domaine de la création. Il nous faut créer les conditions d'une diffusion plus large et pouvant toucher toutes les couches sociales de la population ». Le bulletin municipal fait état de spectacles organisés par « Athis en fête » ou par le service culturel, la diffusion culturelle existe donc sur la ville à raison d'environ un spectacle par mois.[436] La commune refuse cependant de confier ce domaine à des professionnels, malgré les demandes de certains conseillers municipaux.[437] La suppression de la création et de la formation s'explique par le peu de public attiré par les créations théâtrales ou de danse contemporaine à l'époque d'Athis-Animation.[438]

Les élus rappellent volontiers : « [qu'ils se sont] engagés dès [leur] arrivée à soutenir toutes les structures municipales »[439] et approuvent sans problèmes les budgets des structures culturelles municipales, ce qui est aussi attribuable à leur forte fréquentation par la population de la ville. Les équipements culturels municipaux (bibliothèque, école de musique renommée « conservatoire » en juin 1983) prennent le relais d'Athis-Animation : organisation d'expositions pour la bibliothèque, tenue des « mardi musicaux », des concerts de professeurs du conservatoire. Ces équipements se développent sur la période : la bibliothèque récupère le rez-de-chaussée de l'espace qu'elle partageait auparavant avec Athis-Animation, trois nouveaux cours sont créés au conservatoire.

[435] Lettre du maire, décembre 1987
[436] A. Int. - AM85W19 : Compte-rendu de la commission culturelle du 16 juin 1986 et du 26 octobre 1987
[437] A. Int. - AM85W19 : Compte-rendu de la commission culturelle du 16 juin 1986
[438] A. Int. - AM26W23 : Compte-rendu de la commission culturelle du 16 juin 1983
[439] A. Int. - AM22W24 : Compte-rendu de la commission culturelle du 23 janvier 1984

La programmation culturelle pour l'année 1988 devait coûter à la ville 221 000F, soit deux fois moins que ce qu'Athis-Animation dépensait en 1984 sur le même poste.[440] La ville semble plutôt concentrer ses crédits sur le domaine des fêtes, manifestations de masse par excellence : la subvention accordée à Athis en Fête n'est pas précisée en commission mais s'élève selon les élus communistes à 700 000F en 1988.[441] La mairie n'abandonne pas pour autant le secteur culturel, bien au contraire : en 1987 le conseil municipal décide par exemple de faire construire pour huit millions de francs un conservatoire à côté de la salle de fêtes rénovée et d'acheter l'ancienne église des FFF pour en faire une salle de spectacle. L'approche des élections explique aussi ces investissements soudains, mais il apparaît que la ville est prête à effectuer des dépenses considérables dans les domaines qu'elle veut privilégier, ou dans le cas d'Athis-Animation, pour empêcher qu'une entité étrangère à la municipalité ne se serve du domaine culturel à des fins qui pourraient lui déplaire. En effet la municipalisation du domaine culturel, si elle permet apparemment de rediriger des crédits vers le domaine des fêtes, apparait peu rentable à court terme : les licenciements et la suppression d'Athis-Animation ont couté cher à la mairie, la création d'un service culturel entièrement à sa charge n'est pas forcément avantageuse.

La suppression d'Athis-Animation semble donc surtout motivée par la nécessité de contrôler un domaine de plus en plus utile à la communication des villes, potentiellement rémunérateur politiquement, et porteur d'identité réelle ou inventée, la culture.[442] La municipalité se justifie ainsi dans un article cinglant, paru dans le bulletin municipal à l'automne 1985 : « Il n'est pas question pour l'élu d'aliéner ses prérogatives et responsabilités en se contentant de traiter budgétairement la question culturelle et en abandonnant totalement ce secteur à des organismes prétendument spécialisés. C'est à lui de définir sans complexe les orientations culturelles de sa politique sans rien abandonner de la maîtrise des moyens. »[443]

La municipalisation du domaine culturel touche également le Skydom. La MJC est en déshérence totale du fait de problèmes matériels (la structure vieillit très mal, le vandalisme est récurrent) administratifs (toute l'équipe a démissionné en février 1983) et sociaux (deux des quartiers où l'association opère, les HLM Vaillant et les FFF sont en proie à une « turbulence latente »[444]). Elle est reprise en main par la municipalité mi-1984 lors d'un conseil d'administration houleux qui voit l'élection d'un conseiller municipal à la vice-présidence « afin que la municipalité, principal commanditaire, soit associée plus étroitement à la vie et à la gestion de la maison. »[445] les activités changent : « des activités plein air, un peu de culturel, la forme atelier traditionnelle avait disparu » selon le président de la MJC, ce qui est plus attribuable selon lui au changement de population

[440] A. Int. - AM85W19 : Compte-rendu de la commission culturelle du 16 décembre 1987.
[441] Bulletin Municipal, avril 1988.
[442] Poirrier, Philippe, Rioux, Jean-Pierre (dir.), *Affaires culturelles et territoires (1959-1999)*, Paris, La Documentation française, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2001.
[443] Bulletin Municipal, novembre 1985
[444] A. Int. - AM26W23 : Compte rendu de la commission sécurité, 8 décembre 1983.
[445] Bulletin Municipal juin 1984

(départ des classes moyennes et des « forces vives » associatives) et aux nouvelles demandes des jeunes qu'à une décision municipale. François Garcia regrette ainsi lors d'une commission culturelle que la réouverture « ne soit pas accompagnée d'une réflexion pédagogique municipale.» [446] Cependant c'est bien l'attitude municipalité qui conduit à la fermeture de la structure en 1986 comme l'indique le président de l'association de l'époque : « ça a fermé pour cause de non-renouvellement des subventions de la ville à l'association mais aussi pour une question d'éthique associative dans la mesure où il n'y a pas eu d'accord, j'ai refusé les propositions de municipalisation du personnel, donc là c'était un peu le conseil d'administration et moi qui avons refusé cette proposition municipale. »[447]

L'attitude de la municipalité ne favorise guère la dynamique associative, du moins dans le domaine culturel. À partir de 1986 le bulletin municipal contient une page dédiée aux associations, un simple écran de fumée selon les élus socialistes : « Athis-Mons ces dernières années présentaient des symptômes inquiétants : des associations (certaines associations ?) rencontraient des réticences, suspicions, difficultés diverses, voire tout simplement la mort : Athis-Animation, le Skydom, Amitié Jeunesse. Mais cela va changer ! De nombreuses associations donnent de leurs nouvelles dans le bulletin : Athis en Fête, président Mr Dusseau (maire-adjoint) Athis-Prévention président Mr Dupouy (maire-adjoint), Île-de-France jeunesse : un conseiller municipal, Athis-évasion : maire-adjoint, Amis du jumelage : le maire, Amis de l'orgue : maire-adjoint. Bientôt les discussions entre élus municipaux et responsables des associations pourront avoir lieu en plein conseil sans qu'il y ait besoin de suspendre la séance. »[448]

Les subventions aux associations non-municipales sont faibles à quelques exceptions près. Les associations sportives tirent leur épingle du jeu : en 1987 la municipalité subventionnait 15 associations sportives et une manifestation (un marathon) à hauteur de 813 100F. [449] Ces associations ne semblent pas avoir été concernées par le processus de municipalisation. On ignore si les mesures de démocratie et de concertation demandées lors de la campagne de 1983 ont été respectées. Le soutien financier de la mairie est en tout cas réel que ce soit au niveau des subventions ou des infrastructures : dans le compte rendu de mandat de 1989, la mairie affirmera avoir augmenté les subventions aux associations sportives de 117% depuis 1983. Ces associations ont donc peu de chances de se transformer en contre-pouvoir ou de contester l'action municipale.

En revanche du côté des associations culturelles la situation est plus compliquée. Les discussions en commission culturelle font état fin 1987 de 12 associations subventionnables, 5 d'entre elles n'ayant pas encore effectué de demande pour 1988. Les sept autres se partagent 142000F de subventions (un montant en hausse de 7% par rapport à l'année précédente), répartis de façon très

[446] A. Int. - AM22W24 : Compte rendu de la commission du 7 janvier 1984
[447] MdBA - « entretiens » : Témoignage de Roland Blanchetière, entretien avec François Petit, 14 octobre 1991
[448] Tribune des élus socialistes et divers gauche, Bulletin Municipal, décembre 1987.
[449] A. Int. - AM85W19 : Compte rendu de la commission culturelle du 6 janvier 1987.

marquée. Les amis du conservatoire, l'harmonie municipale, la société régionale d'horticulture, les amis des arts athégiens et Orge-Essonne cartophilie représentent 12% des subventions totales. Deux associations se partagent le reste : les amis du jumelage, association paramunicipale (90000F) et Athis-Aviation (35000F).[450] Ces deux associations correspondent à la nouvelle image que l'équipe municipale souhaite donner à la ville.

3.3 Redéfinir l'identité communale : valorisation de nouveaux thèmes et marketing territorial

Pour la municipalité, la culture et surtout les fêtes peuvent servir à créer une identité communale, qui doit servir à attirer de nouveaux habitants et à conserver les existants. En effet la population a baissé sous le mandat Chemier, sans doute en partie à cause de la crise économique et des décentralisations. Le départ de plusieurs entreprises ayant décentralisé leur production (Shell début 1982, une entreprise de fabrication de nourriture pour élevage) ainsi que les conséquences de la crise sur le secteur tertiaire expliquent sans doute le départ de certains habitants.

Cela n'arrange pas les finances de la ville. La municipalité Chemier misait surtout sur l'implantation d'entreprises dans une nouvelle zone industrielle des Guyards pour redresser les finances communales. René l'Helguen poursuit cette politique d'appel aux entreprises à d'autres endroits de la ville, la zone de Guyards devant servir à réaliser un complexe de tennis. Cependant cela ne suffit pas : la municipalité ne peut pas augmenter les impôts locaux, déjà très hauts, et doit donc se résoudre à demander des subventions, emprunter ou accroître le nombre de contribuables sur la commune si elle veut pouvoir investir. Comment attirer entreprises et nouveaux habitants à Athis-Mons, dans un contexte de concurrence accrue entre les villes ? L'équipe municipale, qui a clairement pris le tournant managérial propre à l'époque[451] (les parallèles entre commune et entreprise sont nombreux dans le bulletin municipal) va également s'adonner au marketing territorial, c'est-à-dire à la promotion du territoire par des méthodes de communication. Cette pratique est devenue courante depuis la décentralisation de 1983, dans les villes de droite comme de gauche.[452] Parmi les méthodes employées, on trouve quelques nouveautés, mais aussi des tendances que nous avons déjà rencontrées précédemment : la « propagande » s'appelle désormais « communication » mais l'histoire locale apparaît toujours comme un domaine fédérateur.

---

[450] A. Int. - AM85W19 : Compte rendu de la commission culturelle du 16 décembre 1987.

[451] Nadeau, Richard, et al. « Chapitre 3. Le profil économique et financier des municipalités », , *Villes de gauche, villes de droite. Trajectoires politiques des municipalités françaises de 1983 à 2014*, Paris. Presses de Sciences Po, 2018, pp. 69-89.

[452] Sur la notion de marketing territorial, voir Chamard, Camille, et Lee Schlenker. « La place du marketing territorial dans le processus de transformation territoriale », *Gestion et management public*, vol.6, n°3, 2017, pp. 41-57. Pour des exemples divers voir le numéro *d'Histoire Urbaine* sur la renommée des villes et l'introduction : Tellier, Thibault. « La renommée des villes ou comment une ville communique-t-elle sur son image ? Enjeux et perspectives historiques », *Histoire urbaine*, vol. 56, no. 3, 2019, pp. 5-10.

a) Le jumelage et l'aviation : entre héritage et modernité

Afin d'attirer une population extérieure, la nouvelle équipe crée un nombre important de nouvelles manifestations annuelles à vocation régionale voir nationale : fête de la bande dessiné (1987) Miltiades athégiennes (marathon créé en 1985) divers salons d'automne exposant des artisans 1983) ... Elle conserve cependant la fête d'Avaucourt, renommée « fête des associations », devenue sous l'union de la gauche très populaire auprès des Athégiens, et rentabilisée par l'instauration de taxes sur les boissons et la nourriture vendue.[453] Elle cherche également à construire l'image d'une ville moderne, tournée vers l'avenir, tout en cultivant un ancrage local et une certaine continuité avec les mandats précédents. Il s'agit-là d'une tendance répandue dans la communication des villes de l'époque, qui recouvre deux grands aspects : la mise en valeur de la ville connectée, bien insérée dans les réseaux de transports (on insiste sur les gares et surtout les aéroports à proximité qui donnent à la ville une vocation internationale) et l'usage de l'histoire de la ville, qui sert à annoncer et justifier un futur moderne et radieux, les villes se voulant à la fois authentiques et modernes.[454] À Athis-Mons cela passe par l'investissement de deux domaines : le jumelage et l'aviation.

Le jumelage représente la continuité avec la gestion des années 1970, mais aussi une forme d'ouverture à l'international. En 1976, la ville d'Athis-Mons s'est jumelée avec la ville ouest-allemande de Rothenburg. Cela fait suite à plusieurs années de bonnes relations entre le cercle celtique d'Athis-Mons et le groupe de danse folklorique de cette ville de Bavière. Un conseiller municipal de Rothenburg faisant partie du groupe folklorique, des contacts ont fini par se nouer entre les deux municipalités. Après les municipales de 1977, la charge de l'association paramunicipale « les Amis du jumelage » créée sous l'Helguen, revient à l'union de la gauche, avant d'être récupérée par l'équipe l'Helguen en 1983. L'Helguen remplace Jules Joffrin, conseiller municipal communiste, en tant que président des Amis du jumelage, mais la majorité du bureau (issue du cercle celtique) reste en place. La commission culturelle l'annonce dès 1984 « nous voulons resserrer et augmenter les liens d'amitié avec notre ville jumelle. »[455] La nouvelle municipalité encourage les échanges entre équipes sportives allemandes et françaises et entre anciens combattants, organise un mois de manifestations sur le thème de l'Allemagne pour les 10 ans du Jumelage et invite des artisans allemands pour le salon d'artisanat. De manière générale l'activité de l'association s'est beaucoup développée : elle organise maintenant des tombolas, des soirées diverses, en plus des traditionnels cours d'allemand et échanges. La subvention accordée à l'association augmente de 67% entre 1983 et 1987. Si la présence du jumelage est plus visible dans la ville au travers de différentes manifestations, il ne s'agit pas à proprement parler d'un élément nouveau de la politique municipale, mais il sert désormais à présenter Athis comme une ville moderne et européenne. Dans son compte rendu de mandat, en 1989, la municipalité l'Helguen

[453] A. Int. - AM26W23 : Commission des fêtes du 29 octobre 1983
[454] Jean-François Tétu. « L'espace public local et ses médiations ». *Hermès, La Revue,* 1995, pp.15.
[455] A. Int. - AM22W24 : Compte rendu de la commission culturelle du 23 janvier 1984

indique ainsi que grâce à la fête de la BD, Athis peut devenir une « plaque tournante de la BD européenne » et insiste ajoute : « l'Europe de 1992 est en préparation depuis... 12 ans. C'est l'âge du jumelage avec Rothenburg, une des villes historiques les plus visitées de la RFA ». La mairie annonce de plus vouloir conclure un second jumelage avec une ville anglaise. Cet attachement à l'Europe est également visible dans le nom que la mairie donnera à l'espace culturel (le conservatoire et l'ancienne salle des fêtes) : Jean Monnet.

La nouveauté majeure dans la communication municipale tient cependant à l'insistance sur le lien entre Athis et l'aviation. En 1985 Nicolas-Roland Payen, inventeur de l'aile delta (en 1935) et ancien industriel ayant longtemps possédé une usine d'hydravions dans le Val d'Athis, ouvre un musée consacré à son invention, géré par l'association « Athis-Aviation », qu'il préside. La mairie choisit le thème de l'aviation pour la foire commerciale qui se tient en juin de la même année. Dans son éditorial, le maire évoque d'abord les commémorations de l'armistice de la seconde guerre mondiale avant de faire le lien avec la foire : « 8 mai 1945, 8 mai 1985. Ce sont 40 années de paix et de reconstruction économique dans notre commune. Aujourd'hui quelle manifestation plus encourageante que la 28e foire ! (…) placée sous le signe de l'histoire de l'aviation et de ses pionniers, cette 28e foire permet de mettre en valeur les liens sociaux et économiques étroits existants entre l'aéroport d'Orly et notre commune et de faire plus ample connaissance avec un de nos concitoyens, Mr. Payen, inventeur de l'aile delta. »[456] On retrouve une technique déjà rencontrée plus tôt, en l'occurrence l'usage de l'histoire pour mettre en valeur des événements récents. Le thème de l'aviation sera ensuite repris pour les foires de 1986 et 1987. Ce choix est en partie dicté par une présence accrue des entreprises de l'aéronautique sur la foire, qui permettent de maintenir en vie une manifestation dont le modèle est de plus en plus obsolète.

La mairie continue d'exploiter sa proximité avec l'aviation même en dehors des foires commerciales. Elle se lance en 1986 dans un projet pouvant avoir des retombées symboliques et touristiques directes sur la ville : celui d'accueillir à Athis-Mons un prototype d'avion Concorde, que l'aéroport de Paris (ADP) entend détruire faute de place. Les discussions sont difficiles : ADP ne souhaite pas que l'avion devienne une pièce de musée. Le Concorde, coproduction franco-britannique, avion supersonique à la silhouette distinctive, est mis en service en 1976 et poursuit des vols commerciaux jusqu'en 2003 : sa patrimonialisation, dix ans à peine après sa mise en service apparaît à ADP comme prématurée. Elle s'inscrit pourtant dans le nouveau régime patrimonial qui émerge dans les années 1980, début de l'ère du « tout-patrimoine » qui a fait couler beaucoup d'encre.[457] Le modèle dominant du monument historique, vieilli par les ans, possédant des caractéristiques architecturales définies, est remplacé par une foule d'autres objets patrimoniaux parfois récents et ordinaires : patrimoine rural (vieilles maisons françaises, outils agricoles), industriel (l'écomusée du Creusot est

[456] Bulletin Municipal, mai 1985

[457] Pour un résumé des controverses et des enjeux, voir Guy Di Méo. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires ». Actes du colloque *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser* de Poitiers-Châtellerault, 2007, pp.87-109.

un exemple précoce), patrimoine écologique... Ici il s'agit d'une valorisation d'un patrimoine technique : l'avion « représente toute la valeur de la technologie française en matière d'aéronautique. »[458] Surtout on retrouve un ressort patrimonial classique, déjà à l'œuvre lors de l'opération de la ZAC centre-ville. Le bulletin municipal insiste sur « l'émotion suscitée par cette destruction tant dans la population, sensibilisée en raison de son voisinage avec Orly, que parmi les employés de l'aéroport et de compagnies aériennes » [459]: la patrimonialisation est une fois encore déclenchée par la peur de la destruction de l'objet.

L'avion sera finalement acquis par la commune pour 1 franc symbolique et exposé dans un terrain en bordure de la Nationale 7, à côté du musée Delta. Le maire précise que l'appareil a attiré des convoitises de la part d'acheteurs canadiens et américains, mais qu'Athis a réussi à tirer son épingle du jeu. On retrouve l'idée d'une ville à l'envergure européenne et internationale, d'une ville moderne et entreprenante. L'installation du Concorde coïncide avec le premier jour de la foire d'Athis Mons en 1988, et la municipalité ne manque pas une occasion de mettre en valeur l'avion, notamment en l'exposant en couverture de son compte rendu de mandat en 1989. Le musée Delta, géré par l'association Athis-Aviation, s'enrichit de deux autres modèles d'avions sur la période (un Mirage de l'armée de l'air et une Caravelle d'Air corse). Il est toujours géré par Payen et des bénévoles mais est proche de la mairie. Cette dernière développe toujours plus le thème de l'aviation en donnant des noms d'aviateurs célèbres aux courts de tennis achevés en 1989.

Le thème de l'aviation, représente un investissement possiblement rentable pour la municipalité : 1 actif sur 10 travaille à l'époque à Orly.[460] Cela permet aussi de donner une aura plus positive à un lieu, l'aéroport, souvent vécu comme un fardeau par la population : nuisances phoniques, servitudes contraignantes... Il permet enfin de mêler aspect historique (notamment grâce à la figure de Payen) et célébration du progrès technique et de la construction à la française, des valeurs qui se veulent modernes. Ces deux tendances vont se retrouver dans le livre édité par la municipalité en 1989.

b) « Quand vos histoires font notre histoire » : une suite au premier livre sous forme de propagande électorale

René l'Helguen n'est pas insensible au pouvoir de l'histoire : on a vu qu'il n'hésitait pas à en user à des fins polémiques, et il a édité le livre tiré de l'exposition, qui aurait très bien pu connaître le même sort que le spectacle historique ou d'autres initiatives nées sous l'union de la gauche. Dans la préface de *Naissance d'une vie de banlieue*, l'Helguen écrivait « j'espère qu'un essai sur la période contemporaine, dont le début fut marqué par les heures tragiques des bombardements (la ville reçut la croix de guerre) permettra aux jeunes générations de se rattacher à l'histoire. »[461]

---

[458] Bulletin Municipal, mai 1988
[459] Bulletin Municipal, mai 1988
[460] MdBA- « pochette DSQ » chiffres de l'INSEE, 1982
[461] Moriceau, Jean-Marc, Treuil, Dany, *Athis-Mons 1890-1939 : Naissance d'une vie de Banlieue*, Lyon, AREM, 1983, p.5

La mairie n'est pas la seule à s'intéresser à l'histoire locale. L'opération Athis-hier a laissé des traces parmi les personnes y ayant participé. Claude Dumont et Marie-Claire Roux, les deux enseignants du lycée, ont poursuivi l'idée de faire travailler leurs élèves sur des archives : « dans le cadre de nos classes, avec nos élèves, on a travaillé sur les registres paroissiaux. À ce moment ils étaient à Corbeil et on y allait avec trente élèves et chaque élève avait comme charge de dépouiller un registre paroissial. Et parce qu'on avait travaillé auparavant avec Athis-Animation on savait qu'Athis-Mons était passé un peu dans la transition démographique au XVIIIe siècle et donc on leur faisait étudier ça, on leur faisait étudier le mouvement des décès, des naissances (...) On ne comprenait pas pourquoi en tant que prof d'histoire on ne pouvait pas… par exemple quand on étudiait la révolution française il est évident pour nous il fallait qu'on travaille sur les cahiers de doléances locaux… toutes les archives locales c'était des moyens qui pouvaient intéresser les élèves, ça les intéressait c'était quelque chose de beaucoup plus concret quand même. »[462]

Cette initiative a les honneurs du bulletin municipal de mai 1988 (elle existe déjà depuis plusieurs années), qui annonce également que la municipalité a l'intention de donner une suite au livre de 1983 : « tous les Athégiens connaissent, soit pour se l'être procuré soit pour l'avoir consulté en bibliothèque, l'ouvrage publié par la municipalité, un fort volume de 240 pages, relié, où l'histoire de la ville centrée sur la période contemporaine, n'interdit pas des incursions dans son riche passé de commune vinicole. Cet ouvrage appelait à une suite, la bourgade d'Île-de-France étant devenue une grande ville de la couronne parisienne. Les statuts d'une association, habilitée à assurer l'édition de cet ouvrage, doivent être déposés prochainement. D'ores et déjà les Athégiens sont invités à nous adresser tout documents, témoignages écrits, enregistrements, films utiles à l'élaboration de ce deuxième tome, dont l'intérêt et l'ampleur égaleront ceux du premier.»[463]

1988 symbolise bien du côté de la mairie un renouveau d'intérêt pour l'histoire locale, peut-être aussi provoqué par la reprise des opérations de rénovation en centre-ville : l'OPAH lancée par la municipalité précédente ayant été un échec, deux îlots vont être rasés pour construire une cinquantaine de nouveaux logements. On remarque que le bulletin insiste sur la filiation entre les deux ouvrages et semble vouloir promouvoir une méthode identique : collecte de témoignage, forme associative... Dans les faits il n'en sera rien. L'ouvrage est confié à une société qui doit remplir à peu près le même rôle que Messidor fut un temps : recherche, mise en forme, édition. Le livre sert à renforcer les thèmes développés par la mairie tout au long du mandat qui s'achève. Il doit également valoriser d'un seul tenant toute la carrière de l'Helguen à la tête de la mairie.

Le livre, baptisé *Quand vos histoires font notre histoire, Athis-Mons 1945-1989* paraît en 1989, juste avant les élections municipales. Aucun autre appel aux dons ou témoignages n'a été émis dans le bulletin municipal, aucune information n'est trouvable dans les archives, le livre n'est pas mentionné au conseil municipal ou dans les commissions. Le ou les auteurs cherchent à mêler, comme dans

[462] Entretien avec Marie-Claire Roux, 5 mars 2020
[463] Bulletin Municipal, mai 1985

Naissance d'une vie de banlieue, témoignages, images d'archives et documents d'archives. Les témoignages contenus dans le livre ne sont pas sourcés mais émanent souvent du maire ou de personnes proches de la municipalité (Payen par exemple, des employés municipaux). Beaucoup d'images proviennent du photographe de la mairie, les documents reproduits sont pour la plupart des délibérations municipales.

Le livre est divisé de façon thématique, à l'exception de la première partie, chronologique, qui traite de la résistance à Athis, des bombardements et de la reconstruction. Si le moment est indéniablement important dans l'histoire de la ville, on connait l'intérêt porté par l'Helguen et une partie de la population à la mémoire des bombardements. Dès son retour en poste en 1983 l'Helguen a d'ailleurs nommé une rue en l'honneur du chanoine Laurent, figure de la ville qui s'était illustrée dans l'aide aux sinistrés.[464] Le chapitre décrit ainsi le Val : « Les habitants d'Athis-Val avaient tout perdu. Souvent retraités, propriétaires auparavant de coquets petits pavillons entourés de jardins bien soignés, il fallait voir leur détresse lorsqu'ils venaient voir les trous béants, seuls témoignages d'un passé paisible, conscients que les dommages de guerre seraient bien insuffisants pour reconstruire l'œuvre de toute une vie. »[465] Le quartier ouvrier et cheminot de *Naissance d'une vie de Banlieue* se retrouve métamorphosé en paisible quartier pavillonnaire !

On l'aura compris, la pertinence historique de l'ouvrage est toute relative : certaines parties du texte sont des copiés-collés à peine modifiés des bulletins municipaux, aucune source n'est citée, certaines informations sont fausses... Le livre insiste sur l'ampleur des dégâts causés par les bombardements afin de faire comprendre la gravité de la situation mais aussi pour mieux servir la thèse centrale du livre, exposée par l'Helguen dans la préface : « 1939-1989, cinquante années où l'histoire a imprimé la marque tragique de l'occupation et des bombardements, puis celle plus sereine et constructive du renouveau de la ville. » C'est ce renouveau que documentent les pages restantes sur un mode thématique. Le but est de mettre en valeur les réalisations de la mairie (une partie sur les colonies de vacances, une partie sur les écoles, une sur les logements construits, une sur la bibliothèque, une sur la salle des fêtes...) mais aussi des thèmes chers à la municipalité actuelle. On retrouve donc une partie sur l'aviation, avec toutes les caractéristiques évoquées auparavant : « Pour le meilleur et parfois le pire, Athis-Mons est marqué par l'aviation. Le meilleur, c'est certainement l'importance économique de l'Aéroport d'Orly pour les Athégiens. Celui-ci représente au total 26 000 emplois et il n'est guère d'Athégiens qui n'aient dans leur famille ou dans son entourage quelqu'un qui y travaille. C'est la présence croissante du secteur aviation dans la Foire Commerciale qui lui a instillé dynamisme et renouvellement. C'est aussi l'Athégien bien connu, Roland Payen, inventeur de l'aile Delta. »[466] La foire commerciale a également droit à son encadré, de même que les pardons bretons, manifestations folkloriques des années 1950-60 qui réunissaient

[464] A. Int. – AM1REG43 : Délibération du Conseil Municipal, 13 avril 1983
[465] *Quand vos histoires font notre histoire, Athis-Mons 1945-1989*, Athis-Mons, Mairie d'Athis-Mons, p.14
[466] *Quand vos histoires font notre histoire, Athis-Mons 1945-1989*, Athis-Mons, Mairie d'Athis-Mons, p.52

un nombre important de participants chaque année à Athis-Mons. C'est l'occasion de rappeler les origines de René l'Helguen mais aussi de mettre en valeur le jumelage sous un angle un peu tombé en désuétude : l'union des deux villes dans un même esprit, celui d'un monde celtique folklorisé : « La région où se trouve Rothenburg, la ville jumelle, était dans l'antiquité le fief de communautés celtes dont il reste encore des vestiges appelés « Oppidums » .Il existe même dans les environs une vaste enceinte fortifiée dénommée « Keltenburg », c'est-à-dire la forteresse des celtes. » Cette résurgence du modèle folklorique montre la cohabitation entre tradition (le folklore celte, à la base de la création du jumelage) et modernité (l'idéal européen) dans l'usage que la ville fait du jumelage. Il est bon de noter que sur la période les manifestations folkloriques se poursuivent et de nombreuses associations liées à des cultures spécifiques (portugaises, créoles, espagnoles) poursuivent leur activité. Enfin, ce n'est pas étonnant, le domaine sportif est à l'honneur, avec de longues pages consacrées à l'année où la ville a accueilli le Paris-Nice et aux différents palmarès des clubs athégiens.

Les règlements de compte avec la municipalité Chemier sont peu nombreux : si la personne qui a réalisé le livre n'est pas athégienne, elle n'est probablement pas au courant des luttes des années 1970-80. La seule mention d'une alternance politique vient dans une partie sur le logement à propos de la rénovation du centre-ville « En 1977 intervenait le changement de municipalité et à ce programme était substitué le projet d'une nouvelle ZAC. En réalité la maturation des projets d'urbanisme est lente et ce n'est qu'en 1983 que l'aménagement du centre-ville a pu réellement s'engager. » Dans les extraits d'entretiens repris dans le livre, René l'Helguen en profite cependant pour rappeler la mauvaise conduite des communistes lors de l'élection du maire en 1947 « Nous avions décidé de voter pour [Alexandre Rosier, candidat SFIO], il fut élu et cela déclencha un sérieux chahut et la colère des communistes qui le baptisèrent le « mal élu ». Pendant bien longtemps, l'ambiance des réunions du Conseil Municipal fût survoltée et violente. Les insultes volaient bas. Elles étaient d'ailleurs interminables et il était dur d'imposer sa loi dans le tumulte permanent. ». Il évoque également sa première élection en 1959, se présentant comme un candidat désintéressé, ne voulant que le bien de sa commune et ne recherchant pas le pouvoir personnel : « notre liste avait acquis la majorité au second tour mais aucun d'entre nous n'était préparé et ne désirait vraiment être Maire. Notre groupe décida de deux candidats possibles, j'étais l'un d'eux et un soir, mes amis ne me laissèrent pas le choix : je serai le Maire. C'est ainsi que j'entrai sans l'avoir voulu dans les fonctions et les responsabilités qui depuis m'ont passionné et si fortement attaché au destin de notre ville. »[467] Le livre ne manque pas de mettre en valeur les relations amicales que l'Helguen a entretenu avec différents potentats (Alain Poher, l'ancien préfet de Seine-et-Oise Paul Demange) on retrouve bien là la figure du notable bien connecté, déjà exploitée dans les années 1970.

Cet effort publicitaire peut prêter à sourire, mais il nous renseigne sur l'image que René l'Helguen souhaite donner à la ville, qui est totalement opposée à celle mise en avant dans l'opération Athis-

[467] *Quand vos histoires font notre histoire…, op.cit.* p.27

hier. Dès l'introduction il précise : « si un regard superficiel pouvait avoir tendance à confondre notre ville dans l'immense ensemble de la périphérie parisienne, nous avons, à l'inverse, constaté que les Athégiens revendiquaient leur identité au même titre que leur passé. » Il n'est pas question pour l'Helguen de célébrer une quelconque appartenance banlieusarde : « Athis, née ville de banlieue, est une ville moyenne. Il nous appartient maintenant, au-delà de sa reconstruction consécutive à la dernière guerre, et de la mise en place d'équipements imposée par sa croissance, d'en faire une ville de province. Que l'on comprenne bien : quel merveilleux atout que d'être à 20 minutes de Paris, capitale prestigieuse, à 5 minutes d'Orly, plaque tournante ouverte sur le monde. De cela Athis-Mons peut se réjouir. Mais dans le même temps, il faut qu'elle soit reconnue pour elle-même, que sa qualité de vie soit dynamisée et que l'identité des Athégiens soit confortée et revendiquée. Tous les Français connaissent Chartres, Vézelay, Orthez, Meaux, etc. Sont-elles plus importantes qu'Athis-Mons ? Ont-elles plus d'atouts que notre ville ? Sûrement plus aujourd'hui. Le socle de la reconstruction est solide, il nous faut l'embellir, le valoriser, agir pour faire reconnaître sa spécificité. Déjà le Festival de la bande dessinée porte le nom d'Athis-Mons au-delà de la région. Déjà notre équipe de basket-ball, grâce à ses efforts et au travers de ses vicissitudes, porte haut nos couleurs. Demain l'Espace Culturel Jean Monnet nous permettra d'accueillir des artistes prestigieux. Ne sommes-nous pas, enfin, la seule ville de France propriétaire d'un Concorde ? »[468]

Ville internationale, ville européenne, ville provinciale mais certainement pas ville de banlieue ! Ce rejet est à l'époque à l'œuvre dans beaucoup de municipalités de banlieue dirigées par la droite. Comme le souligne Henri Rey : « Après les alternances politiques survenues aux élections municipales de 1983, la droite a tenté un important travail de modification de l'image des communes conquises. S'il a consisté à effacer les traces de la présence communiste (noms de rue, de centres municipaux), il a avant tout visé à transformer la définition sociale de la ville, valorisant l'entreprise, l'initiative des promoteurs, l'élan libéral. Ce sont les « atouts économiques », la chance singulière d'une « heureuse localisation » qui sont mis en avant. À la « municipalité ouvrière » succède la ville-entrepreneur, prête à affronter la concurrence. »[469] Dans le cas d'Athis-Mons, l'image managériale est bien là, mais l'identité ouvrière, elle, est plus difficile à saisir. Elle n'a pas été mise en avant outre mesure sous l'union de la gauche et n'est plus vraiment d'actualité, la ville offrant surtout, on l'a vu, des emplois dans le tertiaire et comptant moins d'ouvriers que la moyenne nationale. Cependant le fait d'avoir été dirigé pendant six ans par une maire communiste, ainsi que la visibilité de l'industrie (et bientôt de la désindustrialisation avec l'apparition de friches) en bord de Seine peuvent suffire à donner à la commune une image ouvrière dont l'Helguen se passerait bien. Rey précise ainsi : « l'image-résultante [de la banlieue], celle qui condense les attributs les plus forts, retient que le tout égale la somme de quelques parties, les plus stigmatisées, et laisse dans l'ombre les autres. Ainsi, souvent contre l'évidence, la banlieue est défavorisée, ouvrière, parfois encore rouge et, pourquoi pas, noire avec la poussée de l'extrême-droite ». Ce que l'Helguen combat en créant une identité

[468] *Quand vos histoires font notre histoire…, op.cit.* p.113
[469] Rey Henri. « Dire le local en banlieue » In: *Mots*, n°25, décembre 1990, pp. 105-108.

athégienne autour de certains thèmes (sport, aviation) dans un bel exemple d'invention de la tradition, c'est moins une identité ouvrière construite localement qu'une identité ouvrière imposée de l'extérieur, qui ne fait guère recette auprès des entreprises.[470]

c) Le Coteau des Vignes, synthèse des priorités municipales

Le livre évoque également l'amour de la nature de René l'Helguen, ses décisions en faveur des espaces verts... et pour cause : à la veille des élections municipales de 1989 la mairie se retrouve une fois de plus dans la tourmente à cause d'un projet immobilier. Celui-ci est prévu sur le Coteau des Vignes, large zone de verdure d'une trentaine d'hectares, située à flanc de coteau, qui sépare le Val et le Plateau. Il doit son nom aux vignes qui y poussaient jusqu'au milieu du XIXe siècle, avant que l'épidémie de phylloxera ne mette fin à la vocation vinicole d'Athis-Mons. Le site fut ensuite occupé par des jardins ouvriers. En 1964 une société privée, l'Office Central Interprofessionnel de Logement (OCIL) fait acquisition d'une partie des terrains de la zone afin d'y construire des logements. Les programmes se succèdent, leur taille varie (700 logements en 1964, 1800 en 1968) mais l'opposition de la population est forte et l'affaire est dénoncée par les opposants politiques[471] et stoppée par le préfet de l'Essonne dans les années 1970.[472]

La municipalité d'union de la gauche modifie le POS sur la zone afin qu'il ne soit possible d'y construire que des équipements sportifs et scolaires. Cependant avec le retour de l'Helguen à la mairie, l'idée d'urbaniser le coteau ressurgit, d'autant que l'OCIL possède toujours les terrains. Dès 1984 la municipalité lance des études afin d'y implanter 500 logements, des équipements (notamment un collège) et des commerces.[473] La municipalité candidate également au programme Banlieues 89, mission interministérielle lancée en 1983 par l'architecte Roland Castro afin « d'embellir et de désenclaver » les banlieues par des projets novateurs, mettant le beau à la portée de tous, le but étant de « prouver que d'une banlieue on peut aussi faire une ville.»[474] Ces objectifs correspondent bien au problème d'éclatement urbain que connait Athis-Mons. Le projet proposé par l'architecte embauché par la ville prévoit un escalier avec plusieurs paliers aménagés en aires de jeu et de détente qui relierait le Val et la ville haute en traversant le Coteau des Vignes. Dans l'argumentaire adressé à la mission Banlieues 89, le conseil municipal insiste sur « l'occasion de relier enfin les quartiers du Val (zone basse) et du Plateau favorisant ainsi les échanges humains, sociaux et économiques » mais aussi sur le rayonnement que le projet pourrait avoir « il y aura des retombées positives sur les villes voisines ainsi qu'un impact certain sur le plan départemental, régional voir national (…) la municipalité considère qu'en soumettant ce projet, un des derniers éléments du puzzle communal qui manquaient à son territoire permettra en laissant une trace

[470] André Chantal. « Changer l'image d'une ville » In: *Politiques et management public*, vol. 5, n° 4, 1987. pp. 51-64.
[471] A. Int. - AM37W19 : Tract de la liste d'union de la gauche lors des élections municipales de 1971
[472] AN - 19860173/278 : Lettre du préfet de l'Essonne au chargé de mission au cabinet du secrétaire d'état au logement auprès du ministre de l'équipement 14 janvier 1977
[473] AD - 168W/10 : pré-étude d'implantation de commerces, juin 1984
[474] Propos de Roland Castro rapportés dans Pinson, Daniel *Des banlieues et des villes, dérive et eurocompétition.* Paris, Les Editions de l'Atelier,1992, p.199

positive d'orienter l'aménagement des années futures. Il participera à la recherche de l'identité d'Athis-Mons et son symbolisme doit être à la hauteur des effets attendus.»[475] Deux dimensions se croisent : une énième tentative de relier une ville morcelée, cette fois par un aménagement volontariste, et la dimension identitaire, ici relue sous le prisme du prestige que le projet apporterait à la ville. Il est approuvé en juillet 1985 par l'état.

Banlieues 89 finance uniquement la construction de l'escalier (pour environ 2 millions de francs) mais le projet esquissé par l'architecte est plus vaste : il comprend notamment la construction d'immeubles de trois étages imitant des « bastides » en haut du coteau, et 172 maisons individuelles en bois ainsi qu'une maison de retraite en bas du coteau, de part et d'autre de l'Orge. En tout entre 500 et 400 logements sont prévus. Les bastides (en haut de l'escalier, voir ci-dessous) sont intéressantes : elles représentent l'importation d'un style architectural venu d'un autre lieu et d'un autre temps. En effet le terme désigne soit les maisons provençales édifiées au XVIIe et XVIIIe siècle soit les villes du sud-ouest, construites d'un seul tenant à des endroits stratégiques par les pouvoirs locaux, au XIIe siècle. Cette transposition hors-sol d'un urbanisme traditionnel est visible au même moment dans d'autres villes de banlieue comme au Plessis-Robinson, où le maire entend recréer artificiellement un centre historique médiéval bordé d'immeuble haussmanniens.[476] Athis-Mons, confronté à un urbanisme impersonnel, importe des modèles d'ailleurs afin de donner de l'épaisseur historique à une ville qui en est pour certains dépourvue.

Croquis extrait du projet architectural présenté à Banlieue 89, 1984 – AD 168W/10

En raison de problèmes fonciers, les démarches traînent et la construction des bâtiments ou de l'escalier ne débutent pas immédiatement.[477] Le projet fait polémique avant même sa présentation

[475] AD - 168W/10 : « Argumentaire du projet » rédigé en commission d'urbanisme, date inconnue (1984 sans doute).
[476] Lupo Giulio, Badiani Barbara. « Ville « d'autrefois ». La logique du marketing dans le renouvellement urbain du Plessis-Robinson » In*: Les Annales de la recherche urbaine*, n°113, 2018. pp. 178-191.
[477] AD - 168W/10 : Lettre de la direction départementale de l'équipement à René l'Helguen, prolongeant la subvention obtenue en octobre 1985 ; 25 janvier 1989

officielle. Une tribune des élus communistes en novembre 1987 dénonce le coût de l'opération, apparemment déficitaire, et une manœuvre qu'ils considèrent avant tout comme électoraliste : « les Athégiens demandeurs de logements ne constituent pas la cible de ces logements de haut standing, en revanche il y a un bénéfice électoral à court terme pour l'actuelle majorité municipale : cette population à haut revenu lui permettrait de voir plus sereinement les prochaines élections municipales ». Ils réclament l'abandon du projet et l'aménagement de la zone en parc ouvert à tous et s'interrogent : « peut-on laisser brader notre patrimoine d'espaces verts ? »[478]

La mairie présente au contraire le projet comme la solution à bien des problèmes : « si nous considérons que les logements neufs seront justiciables d'une taxe d'habitation et d'une taxe foncière pour propriété bâtie, cela représente 1220000 M de recettes pour la ville avant toute augmentation d'impôt !!! » La mairie affirme également que la population nouvellement installée (estimée à 1200 personnes) dynamisera le commerce et l'économie locale, ce qui sera « un facteur d'accroissement de l'activité économique globale de la ville. »[479]

La concertation avec la population sur la création d'une ZAC sur le coteau, rendue obligatoire par la loi depuis 1985, débute fin 1988. Elle se déroule mal, les associations du cadre de vie dénonçant ce qu'elles perçoivent comme la mauvaise volonté de la mairie. Le projet est un des facteurs qui pousseront l'équipe l'Helguen vers la sortie lors des élections municipales de 1989. René l'Helguen ne se représentera pas par la suite. Ainsi s'achève une période mouvementée de l'histoire de la ville, faite de luttes politiques intenses et d'initiatives novatrices et caractérisée par un fort investissement de la population et de la municipalité dans l'histoire locale. La période suivante, marquée par une stabilité au niveau des dirigeants politiques, ne constitue pas une rupture avec les idées formulées dans les années 1970 : les acteurs mobilisent des rhétoriques similaires, l'histoire de la banlieue est toujours au centre des préoccupations. Cependant les temps ont changé : la crise que connaissent certains grands ensembles construits en périphérie des grandes villes occupe désormais le devant de la scène médiatique.

[478] Bulletin Municipal, novembre 1987
[479] Bulletin Municipal, décembre 1988

PARTIE 2 : L'exposition « j'ai la mémoire qui planche » : faire l'histoire d'un grand ensemble dans les années 1990

Du 4 décembre 1991 au 4 Janvier 1992 l'exposition « J'ai la mémoire qui planche : Noyer Renard 1958-1991» se tient à la salle Michelet, située au centre de la cité du Noyer Renard à Athis-Mons. Cette exposition est l'aboutissement de deux ans de travail, a mobilisé deux enquêteurs, suscité les témoignages de trente-deux personnes et le prêt ou le don de près de 500 photos et cartes postales. Au premier abord cette opération, financée grâce à une procédure de Développement Social du Quartier (DSQ) se rapproche des « opérations mémorielles » c'est-à-dire les opérations de collecte de mémoire des habitants dans les quartiers d'habitat social menées dans le cadre de la politique de la ville. Elles remplissent en effet des buts similaires : « développer le lien social, acquérir et transmettre des connaissances, améliorer la connaissance des habitants sur l'histoire de leur environnement, rendre les habitants acteurs de leur territoire, favoriser les liens avec la culture, valoriser les populations et les territoires ».[480] Cependant certains facteurs gênent la comparaison.

D'abord la chronologie. Ce n'est qu'avec la création de l'ANRU en 2003 qu'une véritable politique incitative sur les questions de mémoire des grands ensembles se met en place[481] et avec elle on assiste à une multiplication des opérations mémorielles. Cependant certains documents liés à la politique de la ville dans les années 1990 font référence à « des démarches visant à une appropriation collective de la symbolique et de la mémoire des lieux »[482] même s'ils sont postérieurs de trois ans à l'amorce de la démarche menée à Athis-Mons et concernent la procédure des contrats de villes, qui doivent à terme remplacer les DSQ.

On pourrait donc penser que l'exposition de 1991 doit se comprendre comme une opération pionnière et annonciatrice d'une tendance qui se serait généralisée avec les opérations menées par l'ANRU. Si certains des buts recherchés sont bien les mêmes, la majorité des opérations mémorielles des années 2000 ont lieu dans le cadre d'opérations de démolition-reconstruction, en conséquence ces projets sont bien souvent destinés à apaiser les populations confrontées à la

---

[480] Auclair, Elisabeth. « Les projets mémoriels en banlieue: participation ou instrumentalisation des habitants. » Revue Francosphères n°3-2, 2014.

[481] *Villes et mémoires : les archives de la politique de la ville*, Délégation interministérielle à la ville, Direction des archives de France, juin 2004.

[482] Fiche thématique concernant la culture du *Dossier ressource pour les contrats de ville du XI° plan*, p.59, cité dans Faraldi, Luc, *Construction et enjeux d'une histoire du quartier Franc-Moisin à Saint-Denis*, Rapport pour la Mission du Patrimoine Ethnologique, 1999 p .51

destruction de leur lieu de vie plus qu'à fournir un travail historique ou exploitable par la suite, et laissent, à quelques rares exceptions, peu de traces dans les archives.[483] C'est là le deuxième facteur qui sépare l'exposition de 1991 des « opérations mémorielles » postérieures : non seulement elle ne néglige pas l'aspect historique de la collecte, mais elle va en fait avoir une postérité importante, menant à la création d'une Maison de Banlieue et d'Architecture en 1999, où les archives de l'exposition de 1991 sont aujourd'hui conservées.

C'est en délaissant le temps court des politiques publiques que l'on comprend mieux pourquoi et comment cette opération a eu lieu. En effet loin d'être uniquement née de la Politique de la ville, l'exposition s'insère dans une tradition athégienne de mobilisation des habitants autour de la problématique de l'histoire locale, ayant déjà donné lieu à l'opération Athis-hier sous l'union de la gauche. L'exposition de 1992 est menée par François Petit, un ancien d'Athis-Animation, au sein du « Centre-Culturel » nouveau nom de l'association qui renait de ses cendres à la faveur du changement de municipalité. Cependant nous n'avons pas affaire à une simple copie de l'opération « Athis-hier » : Petit n'est arrivée à Athis-Animation qu'en 1981 et la formule appliquée va différer.

L'exposition se trouve au croisement de plusieurs influences, qui tendent à cohabiter plus qu'à s'affronter. Elle apparaît comme un processus de coproduction[484], entre François Petit, animateur en charge de l'exposition, le Centre Culturel, association dont il est issu, la municipalité de gauche qui a soutenu le projet, l'équipe du Développement Social du Quartier mise en place au Noyer Renard, le bailleur, les différents partenaires financiers et finalement les habitants eux-mêmes. Il est donc parfois difficile de jauger de l'influence de chacun sur le projet et des motivations qui sous-tendent leur implication et on ne saurait traiter toutes les thématiques qui émergent dans la conduite de l'exposition.

Nous avons choisi de nous concentrer sur trois axes majeurs. Il s'agira de s'interroger sur la survie des idéaux des années 1970 ayant permis la tenue de la première exposition lors de l'organisation de la deuxième. On reviendra ensuite sur l'impact de la procédure DSQ, qui conçoit l'exposition comme un moyen d'améliorer l'image du quartier et l'inscrit donc dans la continuité de son action sur le Noyer Renard. Enfin on analysera le processus de mise en forme et le contenu de l'exposition, entre impératif social et communicationnel et mise en valeur de l'histoire de la banlieue.

[483]Foret, Catherine « Mémoires citadines: un nouvel objet d'action publique » In :*Des cultures et des villes: mémoires au futur*, Paris, Édition de l'Aube, 2005, p.35.

[484] Battegay, Alain , « Le Bien-pensant des mémoires urbaines à l'épreuve du présent des villes : compte rendu d'atelier exploratoire » In : *Des cultures et des villes…, op.cit*. p.103.

***CHAPITRE 4* : Faire participer les habitants à la vie culturelle : l'exposition dans le contexte des alternances politiques**

Si l'exposition sur le quartier du Noyer Renard a pu voir le jour à une époque où les opérations mémorielles dans les grands ensembles étaient encore peu fréquentes, c'est d'abord grâce à un contexte favorable. Le changement de municipalité en 1989 marque la rencontre entre une maire ambitieuse mais avec un ancrage local fragile et une association avec une expérience de l'animation culturelle mais ayant grandement besoin d'un appui institutionnel. À cette alliance mutuellement bénéfique d'autres acteurs vont venir se greffer : l'équipe DSQ, le bailleur, les habitants du quartier... Au milieu de cette toile de participants ayant des motivations diverses, il est parfois difficile de déceler qui est à l'origine de quelle initiative et le degré d'influence de chacun sur le déroulement de l'exposition. Il s'agira donc dans un premier temps d'établir les détails de l'alliance entre l'association Athis-Animation/Centre Culturel et la nouvelle équipe municipale.

Athis-Animation survit sans subvention depuis quatre ans quand arrivent les élections municipales de 1989 opposant le maire sortant René L'Helguen (RPR) à Marie-Noëlle Lienemann (PS). Avant même l'élection de Lienemann, l'association va se rapprocher de la candidate PS pour des raisons pragmatiques (le maire en exercice a coupé ses subventions et est peu susceptible de changer d'avis) mais aussi idéologiques. Le soutien de la nouvelle municipalité sera déterminant, donnant à l'association une nouvelle vie dans un certain respect des valeurs qui étaient les siennes dans les années 1970.

4.1 : Les municipales de 1989 : une campagne symbolique autour de l'héritage de la municipalité d'union de la gauche.

En 1989 lors des élections municipales de mars, le maire RPR René l'Helguen brigue un cinquième mandat. Trois listes s'opposent à lui : deux listes présentées par des personnalités locales qui se disent apolitiques et la liste « Pour Athis-Mons avec les forces de gauche et de progrès » menée par la députée PS Marie-Noëlle Lienemann. Cette dernière ne vient pas d'Athis-Mons, ce qui la pousse à rechercher des alliés sur place, que ce soit du côté des gens ayant participé à la municipalité d'union de la gauche ou des associations hostiles au maire RPR. Si cette alliance est bien sûr intéressée, il nous semble que dans le cas d'Athis-Animation, elle s'effectue aussi autour de valeurs communes. La campagne se fait autour de trois thèmes : le cadre de vie, la démocratie participative et, à mots couverts, l'héritage controversé de la mairie d'union de la gauche.

Fait intéressant, même si le premier tour des municipales est prévu pour le 12 mars 1989, la confrontation débute en fait bien avant. Dans un entretien donné après sa victoire aux municipales

de 1989 Marie-Noëlle Lienemann affirme avoir commencé à faire campagne dès novembre 1987,[485] fait corroboré par un article du *Parisien* de février 1988 qui note qu'elle « s'intéresse de près à la vie municipale athégienne » et qui s'interroge sur une possible candidature lors des municipales de 1989.[486] Cet intérêt a sans doute été conforté par sa victoire assez nette (51,73%) sur René L'Helguen pour le siège de député de la 7e circonscription de l'Essonne lors des élections législatives de juin 1988.[487] Cet état de fait pousse à élargir les bornes chronologiques, afin de comprendre l'intérêt précoce de Marie-Noëlle Lienemann pour Athis-Mons, dont elle n'est pourtant pas originaire, ainsi que les facteurs ayant permis son implantation.

a) Une candidature providentielle ?

« Ne vous laissez pas tenter par une nouvelle expérience socialo-communiste, dont le chef de file venu d'ailleurs n'a d'autre ambition que de cumuler les mandats »[488] prévient un conseiller municipal sortant dans la dernière édition du *Républicain* avant les élections, agitant le spectre de l'ancienne municipalité pour dissuader les électeurs. Cet argument du « parachutage » avait également été utilisé en 1977 contre Paulette Chemier, accusée (faussement) de venir directement de la fédération PC du Rhône. Marie-Noëlle Lienemann a elle toujours été élue dans le département de l'Essonne, à l'exception d'un mandat de députée européen en 1984. Elle a été adjointe au maire de Massy, une commune située 10 km à l'ouest d'Athis-Mons, de 1977 à 1989, est conseillère générale de l'Essonne depuis 1979 et députée de la circonscription d'Athis-Mons depuis 1988. En effet à seulement 37 ans, Marie-Noëlle Lienemann a déjà une longue carrière et quelques polémiques derrière elle, qui l'ont isolé au sein d'un PS longtemps agité par les luttes entre courants opposant les partisans de François Mitterrand, au pouvoir depuis 1981, et Michel Rocard, représentant de la « deuxième gauche » venue du PSU. Marie-Noëlle Lienemann, entrée au PS en 1972 à l'âge de 21 ans, est rocardienne, mais ses avis bien tranchés la conduisent à être exclue du courant en octobre 1987 pour avoir critiqué l'idée d'une candidature de François Mitterrand aux présidentielles de 1988, la jugeant « anesthésiante » pour le parti[489]. Cette exclusion coïncide avec le début de son intérêt pour Athis-Mons : le poste de maire, moins soumis aux problèmes de listes et d'investitures que celui de député ou de conseiller général, apparaît peut-être comme rassurant. Elle sera tout de même investie pour les législatives de juin 1988, dans un contexte d'apaisement des luttes entre courants symbolisé par la nomination de Michel Rocard comme premier ministre. Cette candidature correspond aussi à un attachement pour l'échelon local[490] et un besoin de changer d'air : elle est en conflit depuis de longues années avec le maire de Massy (Mitterrandien) dont elle est l'adjointe[491].

---

[485]Maric, Sylvia « La Participation à Athis » *Le Républicain*, 16 mars 1989.
[486]« Une Européenne à Athis-Mons ? » *Le Républicain*, 1er février 1988
[487]Qui comprend la ville d'Athis-Mons ainsi que celles de Paray Vieille Poste, Juvisy-sur-Orge, Savigny Sur Orge et Viry Châtillon.
[488]« Une déclaration de Léon Raibon-Pernoud » *Le Républicain*, édition Orge, 9 mars 1989.
[489] « Mme Marie-Noëlle Lienemann n'est plus « rocardienne » », *Le Monde*, 2 octobre 1987
[490]Archives Socialistes : Lienemann, Marie Noëlle « La tentation locale » *Faire* n°24, 15 octobre 1977, p44-6
[491] Alemagna, Lilian « Lienemann-Mélenchon, quarante ans d'amitié très combative » *Libération*, 13 octobre 2018.

Son implantation sur la scène politique athégienne est sans doute facilitée par les divisions entre les anciens membres de la municipalité d'union de la gauche. Les huit élus de l'opposition (quatre communistes, deux socialistes, deux divers gauche) un temps unis dans la dénonciation de l'attitude de la municipalité l'Helguen, vont bientôt se diviser de nouveau, les communistes s'exprimant dans des tribunes séparées à partir de 1985.[492] Le choix de Marie-Noëlle Lienemann, qui a déjà battu l'Helguen aux législatives, apparaît comme une solution à ces divisions : le 9 février 1989, un article dans les pages départementales du *Républicain* évoque les difficultés d'accord entre les communistes et les socialistes dans les villes de l'Essonne, en précisant qu'Athis-Mons est la seule ville du département où l'accord a déjà été effectué autour de Marie-Noëlle Lienemann.[493] De plus la fédération PS de l'Essonne, dirigée à l'époque par Jean Luc Mélenchon[494] qui avait été avec Lienemann adjoint au maire de Massy puis conseiller général a sans doute encouragé l'initiative. Sa liste montre une volonté de s'inscrire dans la continuité de la municipalité d'union de la gauche tout en incluant de nouvelles personnalités : six des huit élus de l'opposition y figurent, seuls un élu communiste et un divers gauche (parti rejoindre une liste apolitique) manquent à l'appel.[495] Les partis ne sont pas indiqués sur la liste, même si elle est « présentée par le PS, le PCF, le Mouvement des Radicaux de Gauche, la Nouvelle Gauche, des personnalités indépendantes »[496]. 14 personnes sur 34 ont déjà été sur des listes de gauche auparavant (en 1977, 1983, ou les deux), dont au moins 6 communistes. Dany Treuil est présente en fin de liste.

b) La culture comme terrain d'affrontement

Si Marie-Noëlle Lienemann apparaît comme une candidate providentielle pour la gauche, d'autres groupements voient son arrivée d'un très bon œil. Athis-Animation, qui n'a plus de subventions mais existe toujours grâce à des bénévoles, compte bien profiter de la campagne pour faire revivre l'association. Un ancien animateur du Centre, François Petit, alors en poste dans la ville voisine de Grigny, ainsi que Bruno Bossard, futur directeur du Centre Culturel, élaborent un programme d'action et de diffusion culturelle à présenter aux différents candidats susceptibles de remplacer l'Helguen.[497] Petit résume ainsi la situation : « Comme j'étais en relation toujours avec Athis-Mons qui est à côté et que l'association n'avait pas été dissoute, du coup l'association en 1989 a proposé aux candidats aux élections municipales un programme d'action et de diffusion culturelle. Donc j'ai travaillé avec un gars qui s'appelait Bruno Bossard, on a monté un projet d'action de diffusion culturelle pour

[492]Bulletin Municipal n°5, juin 1985 – ils évoquent le tournant de la rigueur et les charges nouvelles pesant sur les communes après les lois de décentralisation comme motif principal.
[493]Maric, Sylvia « dés pipés pour l'union de la gauche ? » *Le Républicain*, 9 février 1989
[494] Robert Diard Pascale « La préparation du congrès du Parti socialiste. Essonne: guerres de religion à l'ombre de la cathédrale » *Le Monde*, 6 mars 1990, p10.
[495]A. Int.-. AM189W61 Liste de « Pour Athis-Mons avec les forces de Gauche et de progrés » 12 mars 1989
[496]*Ibidem*
[497] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020

redémarrer le Centre Culturel Athis-Mons toujours sous forme associative. Et comme sur le territoire s'était portée candidate une dame qui s'appelle Marie-Noëlle Lienemann qui était à gauche, PS, qui a été élu assez haut la main quand elle a vu notre projet et bien aussitôt elle nous a accueilli les bras ouverts, on facilitait quand même beaucoup le boulot pour redémarrer une action culturelle sur le territoire, et comme elle était assez entreprenante et tonique et bien il s'est passé des tas de choses sur Athis-Mons au début des années 90. »[498]

L'association coorganise avec le « comité de soutien à Marie-Noëlle Lienemann » l'événement « 10 heures pour la culture » le 3 mars 1989.[499] Cette manifestation consiste en un ensemble de spectacles divers de 14h à minuit (musique, pièce de théâtre pour enfants...) à la salle Michelet (ancienne église de la cité FFF, récemment acquise par la ville). La participation de l'association, qui à ce stade est sans subventions, personnel rémunéré ni locaux depuis quatre ans, se produit au terme d'un rapprochement très médiatisé avec la candidate PS, dans un contexte de surenchère médiatique dans le domaine culturel à quelques semaines des élections.

En effet, la fréquence de la parution de certains articles dans les pages du *Républicain*, laisse entrevoir un affrontement par manifestations interposées. Ainsi le 12 février, à un mois tout juste du premier tour, René l'Helguen inaugure l'espace culturel Jean Monnet, ancienne salle des fêtes de la commune en rénovation depuis fin 1987. L'inauguration est placée sous le signe de l'Europe (l'harmonie municipale interprète différents hymnes européens, des enfants défilent avec les drapeaux des pays membres) et se fait en présence du maire de Rothenburg. René l'Helguen profite de l'inauguration, sans doute repoussée pour l'occasion,[500] pour annoncer sa candidature à sa propre réélection, en se félicitant d'avoir « marqué, sur le plan de la culture, de la jeunesse et des sports, une grande page de notre ville ».[501] La semaine d'après apparaît dans *le Républicain* une tribune signée par Roland Blanchetière, le président du Skydom, et Gilles Robichon, le président d'Athis-Animation. Les deux hommes rappellent la situation de leurs associations respectives :

« Un jour nos élus municipaux décidèrent brutalement, et de façon inexpliquée, de briser l'élan de nos structures […] Était-ce le résultat d'une incompréhension, une volonté politique de contrôler l'outil culturel ou simplement la négation même des besoins culturels et socio-culturels des Athégiens ? » On retrouve ici l'idée d'une réaction irrationnelle de l'Helguen motivé par un esprit de revanche qui pose les deux associations comme des victimes de la municipalité de droite. Et de poursuivre : « Dans quelques jours des personnes de tous horizons politiques brigueront vos suffrages ; ils (sic) vous appartient d'être attentifs à leur position quant à la place qu'elles entendent réellement donner à l'expression populaire au travers de groupements associatifs et notamment en

[498] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020
[499] « 10 heures pour la culture » *Le Républicain*, Édition Orge, 2 mars 1989.
[500] Elle était censée avoir lieu début janvier selon le bulletin municipal de décembre 1988.
[501] « Le centre Jean Monnet : un haut lieu culturel » *Le Républicain*, Édition Orge, 16 février 1989.

matière culturelle »[502]

Cette tribune vise clairement à démentir les affirmations de L'Helguen, en rappelant son attitude face à la sphère socio-culturelle lors de son retour au pouvoir mais aussi en attaquant son « action culturelle régressive ». Nous l'avons vu, la mairie RPR a une vision de la culture aux antipodes de celle des deux associations. Dans le *Républicain* de la semaine suivante, Gilles Robichon, le président d'Athis-Animation, signe une nouvelle tribune dans la même veine : « Athis-Animation (…) attends des candidats un engagement ferme de rétablir une nouvelle dynamique culturelle sur la ville dont l'apathie en la matière est criante. Le lundi 27 février, à moins de 15 jours du premier tour, une seule liste s'était engagée publiquement et par écrit à redonner vie au monde associatif et à jouer la carte du partenariat avec celui-ci. Cette politique va dans le sens souhaité par notre association et c'est pour cette raison que nous avons décidé d'apporter notre concours à la journée sur la culture organisée par le comité de soutien à Mme Lienemann. »[503]

La formulation des deux tribunes est assez vague pour faire croire à une alliance entre Athis Animation et la campagne de Lienemann entre le 23 et le 27 février, qui aurait poussé l'association à participer à l'organisation d'une journée culturelle avec le « comité de soutien à Marie-Noëlle Lienemann » en moins d'une semaine, la manifestation ayant lieu le 3 mars. Cependant il faut souligner que Roland Blanchetière, sympathisant socialiste, et la femme de Gilles Robichon figurent tout deux sur la liste de Marie-Noëlle Lienemann,[504] qu'elle est censée avoir annoncée le 17 février. Soit, et ça reste envisageable étant donné que Blanchetière est placé en toute fin de liste, la liste a été modifiée fin février lors de la prise de contact entre l'équipe de Marie-Noëlle Lienemann et les deux présidents d'association, soit, et c'est plus plausible, le contact a eu lieu bien avant, au moment où Athis-Animation a présenté son programme culturel aux différents candidats. Les deux tribunes servent donc à rendre publique l'alliance entre Athis-Animation (et le Skydom) et Marie-Noëlle Lienemann, présentant cette dernière comme une alternative préférable à L'Helguen en matière de culture. La campagne de Marie-Noëlle Lienemann était jusqu'alors très centrée sur les problématiques de démocratie locale et de décentralisation des services publics. L'organisation de « 10 heures pour la culture » s'est sans doute faite à l'initiative d'Athis-Animation, qui voyait son alliée politique être distancée par L'Helguen dans ce domaine.

L'appui des deux associations représente un gain politique (elles sont identifiées publiquement comme victimes du maire sortant et liées à la municipalité d'union de la gauche), culturel, mais montre aussi la conception ouverte de la vie associative défendue par Marie-Noëlle Lienemann.

---

[502]Robichon, Gilles et Roland Blanchetière « une action culturelle est toujours possible pour Athis » *Le Républicain*, Édition Orge, 23 février 1989.

[503]Robichon, Gilles, « Toujours à propos de culture... Athis-Animation communique » *Le Républicain*, Édition Orge, 2 mars 1982.

[504]A. Int.- AM189W61 : Tracts, listes et résultats par bureau de vote pour les élections municipales de 1989

C'est cela, plus qu'un intérêt pour la culture, qui a sûrement rapproché la future maire des associations. Plus encore, la démocratie locale et la participation sont les thèmes centraux de la campagne de Marie-Noëlle Lienemann, et son programme rappelle grandement celui de la municipalité d'union de la gauche.

c) La gestion de l'héritage autogestionnaire

Parmi les huit rubriques mises en valeur dans le programme de Marie-Noëlle Lienemann, la moitié font référence à la concertation ou la participation. La huitième rubrique « développer la démocratie locale », donne la tendance : « chaque personne qui le souhaite sera associée aux débats, projets et décisions. (…) Nous proposerons des rencontres de quartier régulières, des commissions extra-municipales actives, des lieux de concertation, une information régulière et pluraliste et la pratique de référendum d'initiative locale. »[505] Ce programme rappelle largement celui défendu par l'union de la gauche lors de la campagne de 1977. Il ne s'agit pourtant pas d'une volonté calculée de la part de Lienemann et sa liste d'émuler la municipalité d'union de la gauche et de s'inscrire dans sa continuité aux yeux des électeurs. Ces ressemblances proviennent des convictions personnelles de Lienemann, qui se revendique de l'héritage autogestionnaire ayant influencé les municipalités d'union de la gauche dans les années 1970.

Compte tenu de son statut de rocardienne, cet intérêt n'est *a priori* guère étonnant : on rappelle que l'arrivée d'idées autogestionnaires au sein du PS est souvent créditée à influence des membres du Parti Socialiste Unifié (dont le chef était Michel Rocard) arrivés au sein du PS en 1974. Cependant, le concept (et l'usage du terme) « autogestion », très fortement lié à la « deuxième gauche » rocardienne, est progressivement abandonné par cette dernière au cours des années 80.[506] La position de Marie-Noëlle Lienemann qui s'y réfère toujours, que ce soit dans la presse[507], lors des comités directeurs du PS[508] et même dans la motion qu'elle déposera pour le Congrès de Rennes (1990) intitulée « redistribuer le pouvoir pour transformer la société »[509] apparaît comme une anomalie. Si on résume la teneur de ces interventions, Marie-Noëlle Lienemann estime que l'idée de la participation des citoyens à la vie de la cité a été injustement délaissée, comme elle ne manque pas de le faire savoir au sein de son parti :

« On a de plus en plus pris [nos concitoyens] comme des consommateurs de services que les

---

[505] *Ibidem*

[506] Lefebvre, Rémi. « Retour sur les années 1970. Le Parti socialiste, l'autogestion et la démocratie locale. » *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, p. 65-81.

[507] Lienemann, Marie-Noëlle et Alain Richard « Un blocage peut en cacher un autre : face au repli l'autogestion », *Le Monde*, 27 août 1982

[508] Archives Socialistes - Comité directeur du 12 octobre 1991, p 51-57

[509] Archives Socialistes - « Congrès de Rennes : Contributions au débat 1 », *Le poing et la Rose* n°125 octobre 1989, p.74-81.

communes leur feraient, ils n'ont pas été vus comme des initiateurs d'action collective. Combien de promesses sur les commissions extra-municipales, sur des formes nouvelles de démocratie locale et de vie des quartiers ont été faites, combien ont été tenues ? Je pense que cette démocratie locale doit aller au-delà des modes habituels de participation des citoyens à la vie locale [elle propose ensuite le vote des étrangers aux élections locales et la mise en place de référendum d'initiative populaire] » [510] Dans les tracts qu'elle utilise pour les municipales le terme utilisé est celui de « démocratie locale » mais le but est toujours de faciliter une plus grande participation des habitants à la vie locale. Ainsi la ressemblance entre le programme de la mairie d'union de la gauche et celui de Lienemann viens d'une filiation idéologique explicable par le parcours politique de Lienemann et non pas d'une récupération opportuniste.

Cette insistance sur la démocratie locale se marie parfaitement avec les aspirations de certains Athégiens : d'abord, on l'a vu, les associations culturelles en mal de subventions, mais aussi les associations du cadre de vie, qui se battent contre le projet d'urbanisation du Coteau des Vignes. L'une d'entre elle critique par voie de presse la consultation inefficace lancée par l'Helguen sur le sujet : « la procédure dépassée utilisée (« registres » (cahiers de brouillons) ouverts en mairie... pendant 15 jours) ne peut être admise. De fait les habitants du Val, peu informés, excentrés par rapport à un bâtiment mal desservi et pas toujours ouvert, ont peu participé ». L'association signataire, la DIVA (Défense des Intérêts du Val d'Athis, créée en 1988) réclame « l'utilisation de moyens modernes de communication : débats, expositions voire référendum localisé. »[511] Le projet est également dénoncé par l'ADENA, déjà active on s'en rappelle dans les années 1970, et par l'association « Athis-Mons ensemble » qui exprime ses craintes dans le *Républicain* « il a été décidé de « prolonger » la concertation jusqu'au 29 avril, depuis plus rien ! Ce qui équivaut pour nous à une quasi-certitude : si l'actuelle municipalité est réélue, le projet ressortira tel quel. » Elle précise que seule la liste conduite par Lienemann s'est prononcée publiquement contre ce projet.[512]Celle-ci fait en effet campagne contre l'urbanisation du coteau dans la presse et indique dans son tract final : « le Coteau des Vignes doit devenir un espace vert naturel, accessible à tous. » Elle y plaide aussi pour un « plan d'aménagement du centre-ville […] établi dans la concertation »[513]. Encore une fois, la campagne se joue en partie sur des projets urbains et sur des questions d'informations et de consultation de la population sur ces projets.

4.2 D'Athis-Animation au Centre Culturel : un retour à la situation des années 1970 ?

[510]Archives Socialistes - Intervention de Marie-Noëlle Lienemann à la Convention nationale extraordinaire d'Épinay-sur-Seine le 13 novembre 1988.
[511]*Le Républicain*, 9 février 1989
[512]*Le Républicain*, 3 mars 1989
[513]A. Int.- AM189W61 : Programme « Pour Athis-Mons avec les Forces de la Gauche et du progrès » mars 1989

Malgré les promesses tardives de concertation émanant de l'équipe sortante, Marie-Noëlle Lienemann est élue dès le premier tour avec 51,59% des voix. René l'Helguen, dont la liste a droit à 8 sièges au conseil municipal, renonce à siéger et se concentre sur son mandat de conseiller général. Le changement de municipalité se traduit par la fin du projet d'urbanisation sur le coteau : les fonds de Banlieue 89 serviront à rénover la salle Michelet et la municipalité entame un long combat pour faire classer la zone en espace naturel sensible, interdit à l'urbanisation. L'alternance se traduit également par la renaissance d'Athis-Animation, qui retrouve locaux, employés et financement. La question se pose alors de l'influence de la municipalité sur l'organisation de l'association et la pérennité des idéaux hérités des années 1970.

a) Un budget en constante augmentation

Le programme de la nouvelle équipe précisait déjà : « Préparer l'avenir, c'est agir pour la vie culturelle (...) vaincre des solitudes qui pèsent lourdement dans nos villes ... Retrouver le sens de la convivialité, de l'écoute, de l'attention et du respect de chacun (...) Notre pari, c'est d'abord un pari sur l'humain (...) Nous proposons que la vie culturelle soit résolument orientée vers la pratique associative (...) La municipalité soutiendra la création culturelle dans tous les domaines (...) La culture, c'est aussi la rencontre, la fête, l'expression des cultures différentes.»[514]Dès le premier bulletin municipal, la maire liste dans son éditorial les dix priorités pour les 6 prochains mois, la neuvième étant : « l'animation, la culture avec la fête de la BD, la foire, une opération été-jeune, un comité des fêtes et une association pour l'animation du centre Jean Monnet »[515].

Cependant ces projets sont retardés à cause de la situation financière de la ville, héritée de l'ancienne municipalité. Sans entrer dans les détails, le rapport de la chambre régionale des comptes, demandé par la maire, laisse apparaître un déficit de 23 millions de francs pour l'année 1989, le problème principal venant de la section de fonctionnement qui accuse 16 millions de déficit. Cela est notamment dû à l'augmentation constante des dépenses de personnel, qui représente une part de plus en plus importante des dépenses de fonctionnement (dix points au-dessus de la moyenne nationale en 1989).[516] La mairie prévoit donc d'arrêter les investissements en 1990 et de réduire le nombre d'employés municipaux, ce qui n'est pas vraiment un contexte idéal pour une association qui repart de zéro.

Malgré le contexte financier, le soutien de la municipalité est réel puisque le bulletin municipal annonce dès janvier 1990 le retour d'Athis-Animation, rebaptisé « Centre Culturel d'Athis-Mons »[517]. Les pages « vie culturelle » et « associations » font leur apparition à la page 3 du bulletin municipal,

[514] Cité dans le préambule de la convention culturelle signée avec l'état et la DRAC en mai 1991
[515] *Athis-Info*, 15 juin 1989
[516]*Athis-Info* Supplément sur le Budget, octobre 1989.
[517]*Athis-Info*, 5 janvier 1990

renommé *Athis-Info* et qui paraît désormais tous les 15 jours (contre tous les 6 mois auparavant). Enfin, le Skydom, qui n'est plus une MJC mais une « maison pour tous » accueillant diverses associations du quartier du Noyer Renard rouvre ses portes en février. En mars 1991, le bulletin municipal annonce que « Le Centre Culturel commence à recevoir les moyens d'un fonctionnement normal : équipement, moyens financiers et humains. »[518] La remise en route se fait donc progressivement comme le montre l'évolution des subventions accordées par la commune au Centre Culturel.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du budget du Centre Culturel sur la période 1989-92 (en francs) :

	Subvention Ville	Fonctionnement	Autres Subventions	Budget Total
1983	1340000			
1989	140000			140000
1990	1000000	112000	340000	1452000
1991	1268000	322000 ?	365000 ?	1955000 ?
1992	1771000			

Archives Intercommunales. AM 166 W1 à W4 subventions 1990-3

La seule demande de subvention en bonne et due forme déposée par Athis-Animation concerne l'année 1991,[519]ce qui explique les nombreuses cases vides du tableau. Elle contient un rappel du budget de l'année 1990 et une proposition pour le budget 1991, qui demandait une subvention beaucoup plus élevée (1 930 000F) que celle qui a finalement été accordée. Les recettes de fonctionnement et les subventions extérieures pour 1991 correspondent donc aux projections établies par le Centre Culturel. En se basant sur ces projections, on a estimé le budget total en additionnant les deux sommes projetées à la subvention réellement attribuée par la mairie pour 1991 qui est de 1 268 000F. Dans la « fiche de subvention » jointe, Gilles Robichon, président d'Athis Animation, justifie l'augmentation importante de la somme demandée par rapport à 1990 par le souhait du «développement des moyens actuels de l'association pour au moins revenir à une situation antérieurement connue avec Athis-Animation ».[520] Il fait figurer en annexe un tableau qui remonte jusqu'à « la dernière saison « normale » : 1983»[521] et se base sur la subvention accordée cette année-là (1340000F) pour calculer l'augmentation de la subvention en fonction de l'inflation, année par année. Le fait que la subvention obtenue (1 268 000F) soit bien inférieure à celle demandée (1 930 000 F) ne constitue pas pour autant un échec ou le signe d'un durcissement de l'attitude de la municipalité à l'égard de l'association, compte tenu de la situation des finances de la

[518]*Athis-Info,* 1er mars 1991.
[519]A. Int.- AM 166 W2 : demande de subvention du Centre Culturel pour 1991
[520]*Idem* Fiche normative remplie le 30 novembre 1990
[521]*Idem* « évolution de la subvention municipale Athis-Animation en fonction des données INSEE »

ville à cette époque. Ainsi le maire adjoint chargé des finances fait circuler en décembre 1990 une note adressée à tous les maires adjoints (qui examinent les demandes subventions relevant de leur compétence) pour les prévenir que : « [cette année] l'augmentation globale de l'enveloppe des subventions ne dépassera pas 4%. Compte tenu des quelques associations créées en 1990, vous aurez à faire violence à votre conception naturellement généreuse de la dynamique associative. »[522]

Or la subvention accordée au Centre Culturel pour 1991 représente une augmentation de 27% par rapport à celle de 1990 ce qui est encore plus considérable compte tenu du contexte. Le maire adjoint chargé de la culture et des associations (et donc de l'examen des demandes de subventions d'Athis-Animation/ Centre Culturel) n'est autre que Jean-Pierre Bouvier, candidat PS malheureux lors des élections de 1983 et ancien maire adjoint chargé des affaires scolaires de 1977 à 1983. Des liens interpersonnels établis une décennie auparavant expliquent donc peut-être aussi l'augmentation de la subvention d'année en année. L'examen des fiches récapitulant l'état des subventions pour toutes les associations de la commune montre en outre que le Centre Culturel reçoit la subvention la plus élevée de toutes les associations, exception faite du comité Athis en Fête.[523] Cette subvention augmente encore de 40% entre 1991 et 1992. Cela est aussi dû au fait que l'association doit repartir de zéro, n'ayant plus de matériel ni de personnel.

b) Une indépendance maintenue vis-à-vis de la municipalité ?

Si le soutien financier de la municipalité ne fait aucun doute, on peut s'interroger sur l'influence de cette dernière sur l'association, surtout si on considère l'effort financier considérable qu'elle y consacre. En septembre 1989 la ville passe avec le Centre Culturel une convention provisoire pour la mise à disposition de bureaux (dans un immeuble du centre-ville propriété de la commune) et l'utilisation ponctuelle des salles Ventura (dans l'espace Jean Monnet) et Michelet (dans l'ancienne église du Noyer Renard). Une convention définitive est signée en mars 1991. La convention confie à l'association une partie de l'espace Jean Monnet (des loges, une salle d'exposition, 2 étages, en bref tout sauf le conservatoire), la salle Ventura et la gestion du matériel et de l'équipement mis à disposition par la ville. La ville prend également à sa charge des postes chargés de l'entretien et du gardiennage de la structure.[524] Athis-Animation devient donc « l'association pour l'animation du centre Jean Monnet » dont il était question dans le premier bulletin municipal.

La convention précise les droits et devoirs de l'association et de la mairie. La ville s'engage à verser une avance de subvention si jamais le vote du budget intervient tardivement et la concertation entre

[522]A. Int.- AM 166 W2 Note de Jean Marie Machet aux maires adjoints, le 3 décembre 1990
[523]*Idem* Fiche récapitulant : la subvention affectée au budget prévisionnel 90, au budget supplémentaire 90, la proposition pour le budget 91 pour toutes les associations de la ville
[524]A. Int. - AM243WP1 : Convention ville / Centre Culturel, 15 mars 1991

mairie et association est encadrée : « dans le respect, d'une part, de l'exercice des responsabilités politiques des élus municipaux, et d'autre part, de l'indépendance et de l'autonomie du Centre Culturel, une concertation aura lieu entre la Ville et le Centre Culturel pour ce qui concerne le secteur culturel » elle doit avoir lieu au sein d'une commission extra-municipale et elle « permettra au Centre Culturel d'intervenir pour faire des propositions ou des suggestions à la Ville pour la mise en œuvre de sa politique culturelle et réciproquement. »[525] La convention fixe aussi deux rencontres annuelles entre la commission culturelle municipale et le Centre Culturel : « une au moment où le Centre Culturel a élaboré les grandes lignes de sa prochaine saison, c'est-à-dire en avril-mai, afin que le Centre Culturel soit en mesure de préparer, dans les meilleures conditions, sa demande de subvention, une dans le courant du mois d'octobre, qui aura pour objet à la fois d'examiner les résultats de la saison écoulée, et d'affiner la demande de subvention présentée au Conseil Municipal. Il est rappelé d'autre part qu'une concertation régulière s'établit régulièrement au sein du Conseil d'Administration du Centre Culturel, qui, selon les statuts actuels, comprend 5 membres de droit représentant la Municipalité. » Cette convention va régir les rapports entre la ville et l'association jusque dans les années 2000. La plupart des contraintes édictées ont une logique organisationnelle : gestion du planning des salles, etc. Cependant il est clair que la position de la municipalité est beaucoup plus proactive que dans les années 1970 : la convention introduit notamment une dimension d'évaluation des « résultats de la saison écoulée » selon des critères inconnus et la ville peut faire des « propositions ou des suggestions » à l'association. Ce dernier point allant en théorie dans les deux sens, cette convention peut laisser espérer une collaboration fructueuse entre mairie et association, de façon tout de même plus rapprochée que dans les années 1970. Nous n'avons pas retrouvé de comptes rendus des réunions entre Centre Culturel et Mairie, ce qui nous empêche d'évaluer le rapport de force s'étant installé : coopération, ascendant de la mairie sur le Centre, indépendance totale du Centre au niveau de sa programmation ?

Le Centre se dote également de nouveaux statuts adoptés le 10 octobre 1992. La composition des instances dirigeantes est la même qu'en 1978. Au conseil d'administration, les membres de la municipalité sont toujours au nombre de 5 (le maire, le maire adjoint aux affaires culturelles 3 conseillers municipaux) pour 9 membres élus parmi les adhérents et 6 dans les associations partenaires. Cela porte, avec le directeur et le représentant élu du personnel qui ont chacun une voix consultative, le nombre de membres du CA à 22 dont moins d'un quart de représentants de la municipalité. Le bureau du CA compte toujours 2 membres de la municipalité (l'adjoint aux affaires culturelles et un conseiller municipal) sur 7. Difficile donc pour la mairie d'imposer un changement d'orientation trop brutal au Centre, les instances dirigeantes (CA et bureau) pouvant très bien ne pas le ratifier. Ce que les statuts de 1992 modifient surtout c'est le nom de l'association, renommée tout simplement « Centre Culturel », ce qui ne correspond pas à un vœu pieux comme sous l'union de la gauche, où l'association ne disposait pas de Centre à proprement parler, mais à une réalité

[525]A. Int. - AM243WP1 : Convention ville / Centre Culturel, 15 mars 1991

nouvelle, la gestion du centre Jean Monnet, confiée par la mairie. Le siège social y est déplacé.[526]

Il n'y a donc pas de changements majeurs au niveau du fonctionnement de l'association, mais ses liens avec la mairie sont définis beaucoup plus précisément que sous l'union de la gauche grâce à la convention, ce qui doit permettre d'éviter de répéter les problèmes de communication ayant émaillé les dernières années de la municipalité de Paulette Chemier. La mairie semble pour l'instant attachée à la liberté associative, comme le montre un extrait du bulletin municipal de septembre 1990 qui concerne Athis en Fête, l'association créée sous la municipalité l'Helguen : « La coordination de [la fête des associations] est assurée par Athis en fête, comité des fêtes de la ville d'Athis-Mons qui depuis cette année est une structure autonome : les représentants des adhérents et des associations locales y sont majoritaires. La municipalité apporte son soutien technique et financier mais ce n'est plus elle qui décide à la place des intéressés. Quand il s'agit de faire la fête c'est bien la moindre des choses.»[527] On peut donc postuler sans trop de risques que le changement de municipalité n'a pas affecté de façon drastique l'organisation de l'association, d'autant que ses buts sont restés les mêmes.

c) Deux domaines d'action principaux : la diffusion et l'animation

La demande de subvention pour 1991 montre aussi les dépenses, réalisées pour l'année 1990 et projetées pour l'année 1991. Trois postes majeurs apparaissent : en premier lieu les dépenses de personnel, c'est-à-dire les salaires du directeur, d'un animateur, d'un.e chargé.e de relations publiques et d'information et différents vacataires qui représentent en 1990 une dépense de 611 500F soit la moitié du budget total de l'association (1 452 000F).[528] Ensuite viennent les dépenses liées à l'action culturelle proprement dite, qui mettent en évidence l'existence de deux secteurs distincts. Le poste « achat de spectacle et d'exposition », qui correspond à la programmation culturelle du centre Jean Monnet, est celui que l'association souhaite développer à l'avenir : il passe de 343 000F en 1990 (ce qui correspond selon la fiche de demande subvention à « 40-50 spectacles » sur une année) à 681 000F sur la demande pour 1991. Le deuxième poste, « projets d'animation » reste stable à 220 000F[529].

Ces deux missions du Centre Culturel étaient déjà présentes dans les années 1970. Le changement d'époque, plus que le changement de municipalité, aura cependant eu raison du domaine de la formation artistique, que l'association envisageait de développer vers la fin du mandat d'union de la gauche.[530] La création sera relancée quelques années plus tard avec l'accueil de troupes de théâtre

[526]AN-20060629/191 : Statuts du Centre-Culturel modifié le 10 Octobre 1992.
[527]Bulletin Municipal n°31 du 14 septembre 1990
[528]A. Int.- AM 166 W2 Dossier de subvention 1990/1
[529]*Ibidem*
[530]A. Int.- AM20W3 Compte rendu de l'AG du 28 novembre 1981

en résidence. Cette cohabitation entre animation et diffusion est plutôt rare à l'époque : l'évolution générale du secteur culturel municipal dans les années 1980-90 tend vers une séparation de plus en plus forte entre l'animation, assimilé au social, et le culturel devenu un atout économique et communicationnel plus qu'un moyen de mobiliser et dynamiser la société locale.[531] Cette tendance était bien visible sous la municipalité l'Helguen. Si Athis-Animation avait bénéficié de moyens constants sur la période, cette séparation aurait peut-être eu lieu au fur et à mesure de l'institutionnalisation de l'association. La rupture de 1985 avec le licenciement des dix salariés dont un seul retrouvera son poste (François Petit) a empêché le développement de ce processus. Plus encore, la période de mise en sommeil de l'association, où elle ne survit que grâce à des bénévoles faisant notamment circuler les expositions réalisées par elle, a peut-être réinjecté un peu d'idéalisme associatif à une structure qui était en voie de professionnalisation dans les années 1980. Enfin, la présence au poste de président de l'association de Gilles Robichon de 1978 à 1996[532] peut garantir la survie de certaines valeurs originelles, même si l'animation pratiquée dans les années 1990 est sans doute fort différente de celle des années 1970.

L'idée d'une participation de la population à la sphère culturelle subsiste aussi, au croisement entre *l'ethos* de l'association, l'héritage de la municipalité de gauche et les idées personnelles de la mairie : « Nous refusons une « culture de consommation » et voulons, avec vous, faire d'Athis-Mons une ville où il se passe des choses »[533] écrit ainsi Jean Pierre Bouvier en guise d'éditorial dans le premier bulletin municipal de l'année 1990. Au niveau d'Athis-Animation, les commissions thématiques sont toujours bien présentes dans les statuts mais aucune ne semble avoir été créées ou réactivées à notre connaissance. Les adhérents d'Athis-Animation, au nombre de 400 en 1990, 500 en 1992 élisent toujours leurs représentants au Conseil d'Administration, une assemblée générale a lieu tous les ans mais nous ne disposons pas de compte rendu sur la période, ce qui empêche de faire des commentaires sur la participation effective des adhérents. Les habitudes culturelles des gens ont évolué depuis les années 1970 et la transposition du modèle ne saurait s'effectuer de façon parfaite : on a vu que même dans les années 1970, où la dynamique associative était forte, les AG étaient parfois clairsemées.

L'incitation à la participation va trouver sa réalisation dans la mise en place de l'exposition « J'ai la mémoire qui planche », organisée par un ancien d'Athis-Animation, François Petit. Ce dernier va insuffler ses propres expériences dans la conduite de l'exposition, qui sera aussi fortement influencée par un facteur majeur : l'implantation d'une procédure de Développement Social du Quartier dans un quartier de la ville.

---

[531]Collin, Michel, « L'émergence d'un nouveau discours sur la culture à travers l'évolution d'une municipalité de gauche » *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales*, Paris, La Documentation française, 1995.
[532]Au moins. Le président a changé en 1998
[533]Jean Pierre Bouvier « un nouveau paysage culturel sur Athis-Mons » *Athis-Info*, 5 janvier 1990

CHAPITRE 5 : Revaloriser le quartier du Noyer Renard : l'exposition dans le contexte de la politique de la ville

L'avènement d'un contexte similaire à celui ayant suscité la première exposition, c'est-à-dire l'union de la municipalité et de l'association autour de l'idée de participation des habitants, est un élément très important pour comprendre la tenue de la seconde. Cependant c'est bien l'implantation d'un programme de Développement Social des Quartiers au Noyer Renard qui va orienter le choix du sujet de l'exposition de 1991 vers un quartier précis de la ville. L'exposition s'inscrit dans un programme plus large de mise en valeur du Noyer Renard : il s'agit d'effacer l'image négative associée à ce quartier de grands ensembles et de régler ainsi un certain nombre des problèmes qu'il rencontre. Cet objectif général s'enrichit des priorités portées par chacun des acteurs, pour qui la recherche historique est rarement une fin en soi.

5.1 Genèse de l'implantation de la procédure du Développement Social des Quartiers

En décembre 1989, le quartier du Noyer Renard fait partie des 47 quartiers de la région Île-de-France retenus pour la procédure de Développement Social des Quartiers (DSQ) dans le cadre du plan état-région.[534] Cela fait suite aux difficultés rencontrées par ce quartier de grands ensembles, le plus important de la ville : avec ses 1408 logements, il devance largement la cité Édouard Vaillant et ses 610 logements. Construit de 1958 à 1964, il abrite environ 13% de la population de la commune[535].

a) Un long chemin vers la réhabilitation

L'implantation de la procédure de DSQ s'explique par les liens entre les municipalités successives, le bailleur et les habitants de la cité.

La cité a été construite et est gérée par la Société Anonyme d'HLM du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille dit « FFF » ce qui vaut au quartier le surnom de « 3F» ou « FFF » employé par les habitants comme la municipalité.[536] La société FFF, renommée « Immobilière 3f » en 1989 existe depuis la loi Loucheur en 1928. Alors qu'elle construisait surtout des maisons individuelles dans les années 1920, elle se tourne après-guerre vers le logement collectif de toutes les catégories, du HLM au PSR, couvrant le département de la Seine et de la Seine-et-Oise. En 1960, elle atteint son 10

[534]A. Int. - AM238wpi Dossier DSQ : communiqué de la région Île-de-France 1er décembre 1989
[535]*Idem* Diagnostic Préalable mars 1990
[536]Bulletin Municipal n°8 premier trimestre 1970

000ème logement lors de la construction de la cité du Noyer Renard, qui représentait à l'époque son chantier le plus ambitieux. En 1976 elle étend son activité à la France entière mais 80% de son patrimoine reste aujourd'hui situé en Île-de-France. En 1991 elle gérait 100 000 logements, dont 90% en locatif et 10% en accession à la propriété.[537] Le fait que la cité appartienne à un bailleur privé et non à un office municipal complique l'intervention de la mairie dans le secteur : les voies qui traversent la cité ne sont rétrocédées à la commune comme voies publiques communales qu'en 1965.[538]

Jusqu'en 1977 on a assez peu d'information sur les relations entre la cité, le bailleur et la mairie. Le bulletin municipal déplore tout de même le coût des équipements nécessaires à la vie du quartier, qui ont été laissés à la charge de la commune.[539] Elle construit ainsi deux groupes scolaires, Flammarion (au sud-est de la cité) en 1958-9 et Branly (au sud-ouest) en 1960. Le maire, René l'Helguen, tout juste élu en 1959, blâme plus l'état que le bailleur : il semble que le FFF participe financièrement à l'installation de certains équipements, dont un centre médico-social.[540] Entre 1965 et 1971 cinq élus municipaux habitent la cité, ce qui assure un minimum de prise en compte des problèmes rencontrés. Certains habitants de la cité estiment pourtant que l'action de la mairie est insuffisante, ce qui se traduit dans le bulletin municipal par des démentis après des tracts accusant la municipalité de négliger le quartier, notamment en n'entretenant pas les écoles primaires.[541]

Nous l'avons vu, cette contestation s'explique aussi par la présence dans la cité de militants communistes, qui y sont bien implantés. Par exemple une personne interrogée pour l'exposition se rappelle avoir eu pour voisin « un membre particulièrement influent de la cellule communiste »[542] selon toute probabilité Nathan Liepchitz, maire adjoint en 1977, conseiller de l'opposition en 1983 et de nouveau maire adjoint chargé de l'urbanisme en 1989, à moins qu'il ne s'agisse de Lucien Cotelle, président de l'association de locataires affiliée à la Confédération Nationale des Locataires (notoirement proche du PCF[543]) et lui-même candidat PC sur la liste de Paulette Chemier en 1977. Sous la municipalité d'union de la gauche, le nombre d'élus habitant la cité passe de deux à quatre (deux communistes, deux socialistes)[544] et les relations entre la mairie et le bailleur se tendent. En effet, Paulette Chemier soutient l'association de locataires, se rendant avec eux au siège des FFF pour protester contre le manque d'entretien de la cité,[545] et intervenant auprès du ministère de

---

[537] *Immobilière 3F, un bâtisseur à l'écoute du siècle*, service de communication de l'immobilière 3F, 2009, p.95
[538]MdBA - « classeur 4 textes de l'exposition » : « Toponymie »
[539]Bulletin Municipal n°10 octobre 1963
[540]*Idem*, mai 1961
[541]*Idem* premier trimestre 1970
[542]MdBA - « entretiens » : Entretien de François Petit avec Yveline H. 18 février 1991
[543] Jolis, Sébastien. « Du logement au cadre de vie. Mobilisations associatives et vie sociale dans les grands ensembles (1968-1973) », *Hypothèses*, vol. 16, no. 1, 2013, pp. 33-43.
[544]AD - GBR/2520 : Recueil augmenté de l'exposition. Liste des élus ayant résidé au 3F depuis 1965 – le tableau indique (faussement) 5 élus en 1977 car il y a une confusion entre une conseillère sortante, habitant les FFF, et un nouvel élu qui porte le même nom de famille mais habite dans le quartier de Mons.
[545]Bulletin Municipal, décembre 1980

l'économie pour empêcher les hausses de charges.[546] Alors que le bailleur attaque Paulette Chemier en justice pour avoir réquisitionné un logement sans son accord, le bulletin municipal blâme clairement le bailleur pour la dégradation de l'état de la cité : « Il y a encore 10 ans il faisait bon vivre aux FFF. Des logements clairs et de vastes espaces verts donnaient aux familles un cadre de vie agréable mais les choses ont bien changé. L'insuffisance de l'entretien, la suppression des gardiens ont notamment aggravé la détérioration de cette cité. La vie de certains locataires est si dégradée qu'ils envisagent de partir ailleurs »[547]

Les tensions entre la mairie et le bailleur perturbent on peut l'imaginer toute négociation autour d'une possible réhabilitation des locaux, même si la municipalité de gauche engage une étude sur la possibilité d'avoir recours à la géothermie pour résoudre des problèmes de chauffage persistants. En effet comme dans beaucoup de cités construites à l'époque, les habitants rencontrent rapidement des problèmes d'humidité et de chauffage,[548]la température tombant parfois en hiver en dessous de 14 degrés.[549] Le changement de municipalité en 1983 met un point d'arrêt à l'étude de géothermie, mais la municipalité l'Helguen ne se désintéresse pas du sujet. Le bulletin municipal de novembre 1983 expose l'engagement de la mairie en faveur d'une réhabilitation : « La situation de crise qu'ont connu certains grands ensembles cet été nous a conduit à réclamer vigoureusement des améliorations rapides aux FFF. Le directeur régional des FFF dit que des travaux […] vont être faits ».[550] Cet engagement est donc aussi lié à l'émergence d'un « problème des banlieues »[551] et aux troubles qui agitent depuis quelques étés certains grands ensembles, notamment en banlieue lyonnaise. Pendant cinq ans aucune rénovation ne s'effectue, les problèmes provenant essentiellement du type d'énergie à favoriser pour changer le système de chauffage et surtout des fonds à mobiliser, la commune se portant finalement garante de l'emprunt de 69 millions de frans souscrit par le FFF en novembre 1988.[552]

La réhabilitation, qui débute en mars 1989 et dure 18 mois, porte sur l'isolation extérieure (des façades, changement de vitrages) le chauffage (passage du fioul au gaz) et la mise aux normes des installations électriques et sanitaires. La municipalité annonce également dans le bulletin municipal des aménagements connexes : un changement de locaux de la PMI et halte-garderie CAF, l'aménagement de la place Mendès-France située au cœur de la cité avec la réalisation d'un boulodrome et des projets de locaux pour un poste de police.[553] Cependant cette réhabilitation sans concertation provoque des tensions dans la cité car les habitants veulent avoir leur mot à dire sur

---

[546]*Idem*, octobre 1982
[547]*Idem*, février 1983
[548] Tellier, Thibault. *Le temps des HLM 1945-1975: la saga urbaine des Trente Glorieuses.* Paris, Autrement, 2007 p78
[549] « Courrier des lecteurs », Bulletin Municipal, novembre 1981
[550] Bulletin Municipal, novembre 1983
[551] Avenel, Cyprien. « La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation », *Journal français de psychiatrie*, vol. 34, n°3, 2009, pp. 36-44.
[552]A. Int. - AM 238wpi : Conseil Municipal du 14 novembre 1988
[553] Bulletin Municipal, décembre 1988

les détails des travaux, et réclament notamment la pose de volets au rez-de-chaussée.[554] À cela s'ajoutent des tensions entre la mairie et les jeunes du quartier, désœuvrés depuis la fermeture du Skydom (1986) et de l'association de prévention (1985), et qui vivent mal l'envoi de cars de CRS dans la cité et les contrôles d'identité répétés durant l'été 1988.[555]

b) L'investissement de la municipalité Lienemann dans le processus DSQ

C'est dans ce climat que Marie-Noëlle Lienemann décide d'ancrer sa campagne au Noyer Renard. Elle y est présente avant l'annonce officielle de sa candidature, assistant par exemple à la rentrée des classes dans le groupe scolaire Flammarion en septembre 1988.[556] C'est aussi dans la cité, à la salle Michelet, ancienne église du quartier reconvertie en salle des fêtes, qu'elle annonce sa liste le 17 février 1989 et que son comité de soutien organise des manifestations comme les « 10 heures pour la culture ». Cet investissement est idéologique et pragmatique. D'abord il y a un intérêt réel de celle qui deviendra ministre délégué au logement et au cadre de vie sous le gouvernement Bérégovoy (1992-1993) pour les personnes mal logées, sur lequel elle focalisera ses efforts durant son année passée au gouvernement.[557] Ensuite la cité vote traditionnellement à gauche mais l'abstention y est plus forte que dans le reste de la ville : lors du premier tour de l'élection municipale de 1983, le taux de participation de deux des trois bureaux de votes rattachés à la cité se trouvait 10 points en dessous de la moyenne de la ville.[558] L'investissement de Marie-Noëlle Lienemann sur le quartier ainsi que la présence sur sa liste de personnalités liées au Noyer Renard tel que Georgette Claus, présidente de l'amicale de locataires et Roland Blanchetière, le président du Skydom porte ses fruits : c'est dans un bureau de vote du quartier (n°13) qu'elle réalise son meilleur score : 63,5%. La participation augmente légèrement dans les bureaux de vote du quartier par rapport à 1983, alors qu'elle est en baisse sur le reste de la ville.[559]

Dès mai 1989 l'équipe nouvellement élue va tenter d'engager le quartier dans une procédure de Développement Social du Quartier dans le cadre du Xe plan. Les élus justifient cette demande par l'insuffisance de la réhabilitation : « [le conseil municipal] Signale les limites de cette opération qui tend à une remise à neuf et à une amélioration du confort des logements sans volonté de restauration de la vie collective et de la solidarité, sans s'attaquer aux maux qui affectent le quartier : dégradation, exclusion, insécurité »[560]

---

[554] A. Int. - AM238wpi : Dossier DSQ : Témoignage de Mr S. pour le groupe témoin DSQ printemps 1991
[555] *Idem* Témoignage de Pascal L. pour le groupe témoin DSQ, automne 1992
[556] « Le député M. N. Lienemann sur le chemin de l'école » *Le Républicain* 8 septembre 1988
[557] « L'action des membres du gouvernement de Pierre Bérégovoy LOGEMENT ET CADRE DE VIE Marie-Noëlle Lienemann : au vitriol » *Le Monde* 31 mars 1993
[558] A. Int. - AM82w9 : La moyenne sur la ville était de 68.3%, le bureau de vote n°9 (école Flammarion) a un taux de participation de 59,2%, le bureau de vote n°13 (école Branly) de 54,5%
[559] A. Int. - AM189w6 : La moyenne sur la ville était de 66.3%, le bureau de vote n°9 (école Flammarion) a un taux de participation de 60%, le bureau de vote n°13 (école Branly) de 57,8 %
[560] A. Int. - AM 238wpi : Conseil Municipal du 18 mai 1989

La municipalité propose la mise en place d'un DSQ fondé sur 3 principes : « la pluridimensionnalité des actions et le traitement global des problèmes qu'ils soient économiques, sociaux, culturel... », « l'implication des habitants et leur participation à cette politique globale », « l'appel au partenariat c'est-à-dire à tous ceux qui contribuent à faire vivre le quartier. »[561]

La procédure DSQ, créée en 1983 pour remplacer les procédures Habitat et Vie Sociale (1977), a justement pour but de traiter tous les domaines de la vie dans les quartiers, le bâti comme la vie sociale, l'éducation, le chômage, la toxicomanie... Cette politique s'engage dans le cadre d'un contrat entre différents partenaires : la région, l'état, le département, le bailleur. À cela il faut ajouter un partenariat plus ponctuel avec d'autres organismes comme la CAF, les associations locales... Une procédure de DSQ permet ainsi d'effectuer des opérations ambitieuses dont le coût est amorti par le nombre important de partenaires, ce qui avantage particulièrement la ville d'Athis-Mons qui fait face au déficit laissé par l'ancienne municipalité. Dans le cadre du DSQ du Noyer Renard, l'état couvre généralement 35% des dépenses, la région ou le département (pour ce qui concerne les actions d'accompagnement social, scolaire et culturel) 35%, le bailleur quand il intervient 15% et la ville de 15 à 30% en fonction du nombre d'acteurs impliqué.[562]

Le grand nombre d'acteurs engagés dans la procédure exige du maire d'agir comme coordinateur des différentes parties prenantes, sans quoi la « transversalité » et le « partenariat » maîtres mots de ces procédures restent lettre morte.[563] L'implication de Marie-Noëlle Lienemann se traduit notamment par la présidence d'une demi-douzaine de groupes liés à l'évaluation[564] ou à la formulation[565] des procédures mises en œuvre sur le quartier. Sa place sur la scène nationale (députée jusqu'en 1993, ancienne députée européenne) n'a pu qu'aider au classement du quartier en DSQ et son poste de ministre déléguée au logement à partir d'avril 1992 facilite fortement l'obtention de subventions pour des projets ambitieux.[566] Ainsi la diversification des financements ne signifie pas une forme d'influence plus relâchée de la municipalité sur le déroulement de la procédure, d'autant que cette dernière doit approuver les projets du DSQ et que des conventions particulières la lient de façon individuelle à plusieurs acteurs engagés dans la procédure DSQ.

Pour autant la conduite de la procédure est confiée à une personne extérieure à la municipalité et

---

[561] *Ibidem*

[562] Ces calculs se basent sur les fiches récapitulatives des Projets DSQ pour 1991 et 1992

[563] Epstein, Renaud. *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'état.* Paris, Presses de Sciences Po, 2013 p.46

[564] Comité d'évaluation qui comprend 10 personnes extérieures au quartier et groupe témoin qui comprend 5 habitants et 5 personnes travaillant dans le quartier. Ces comités se réunissent deux fois par an.

[565] Comité de pilotage, commission locale de développement social et urbain, comité de suivi du travail deux fois par mois.

[566] En témoigne une correspondance avec des personnalités importantes de l'état, par exemple une lettre du secrétaire d'état à la ville datée du 18 octobre 1992 qui attribue plusieurs « subventions exceptionnelles » non renouvelable pour la rénovation du gymnase.

qui possède ses propres opinions qui différent parfois de celle de la mairie. Le chef de projet, François Geismar, est mandaté par la coopérative ACADIE et aidé par un puis deux agents de développement social et une secrétaire.[567] Là encore, le choix de cette coopérative reflète l'influence de la maire : ACADIE est une coopérative fondée en 1978 par des étudiants en géographie, pour la plupart membres d'un syndicat étudiant rattaché à la CFDT. Le groupe se rend en mission d'observation en région parisienne, et aide notamment le maire socialiste de la ville de Vert le Petit (Essonne) à faire son Plan d'Occupation des Sols en tentant d'appliquer les idéaux de démocratie locale et de consultation des habitants. Le procédé va s'institutionnaliser et se professionnaliser, et ACADIE intervient pour aider les villes à faire leur POS, pour réaliser des diagnostics, mettre en place une maîtrise sociale et urbaine (MOUS)... La coopérative est portée selon Sylvie Tissot par un réseau d'élus socialistes et des crédits du ministère de l'équipement.[568]

Le but de l'équipe de quartier ainsi formée est de coordonner les partenaires sur le terrain et de mener diverses actions afin d'atteindre les priorités détaillées dans la convention passée le 2 juillet 1990 entre l'état, la région Île-de-France, le département de l'Essonne, la ville d'Athis-Mons et le bailleur 3F. La convention reprend les conclusions du diagnostic urbain réalisée par la société ACADIE de décembre à mars 1989-90. Les thèmes dégagés et les axes jugés prioritaires influenceront grandement la tenue de l'exposition.

5.2 *« Le quartier n'est pas un ghetto »*[569] *:* portrait du Noyer Renard selon la procédure DSQ

Parmi les problèmes principaux identifiés par le diagnostic préalable et définis comme prioritaires par la convention signée en juillet, certains vont motiver la tenue de l'exposition, qui s'inscrit dans la continuité des mesures déjà mises en place par le DSQ.

a) Un quartier trop uniforme mais aux dysfonctionnements sociaux mesurés

On passera rapidement sur deux des quatre objectifs définis par la convention DSQ, qui seront tout de même une opportunité de présenter le quartier. Selon la convention, le premier objectif est de « réduire les dysfonctionnements sociaux internes au quartier par la promotion de la territorialisation au niveau du quartier et de l'îlot » et le deuxième est de « traiter de façon coordonnée la mise en place d'une stratégie d'attribution de logements et l'optimisation des services de proximité ».[570] Le quartier souffre en effet d'un manque de diversité au niveau du bâti et ses équipements sont en crise, ce qui nuit à la vie quotidienne des habitants.

[567] A. Int - AM238wpi : Fiche de Projet pour la mise en place d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, 1992.
[568] Tissot, Sylvie. *L'état et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris, Seuil, 2007.
[569] Formule tirée de la convention DSQ
[570] A. Int. - AM238wpi : Convention DSQ 2 juillet 1990.

La servitude imposée par la proximité avec l'aéroport d'Orly, qui se trouve à quelques kilomètres au nord de la cité, influence la forme prise par les immeubles et motive le choix de barres plutôt que de tours. La cité se compose de 20 barres de quatre étages mesurant jusqu'à 100 mètres de long pour un total de 1268 logements construits de 1958 à 1961. Les cages d'escaliers sont identiques sur toute la cité : un T2 de 30 m^2 au rez-de-chaussée, quatre T3 de 50 m^2, cinq T4 de 62m^2.[571] Ces barres sont de type HLM B c'est-à-dire que le prix plafond de construction par appartement est légèrement plus élevé et les logements sont un peu plus grands que pour les HLM A (ou Logements Populaires et Familiaux dit LOPOFA).[572] Se sont ensuite rajoutés trois autres immeubles : celui dit « des médecins » comprenant 6 étages, 18 T5 et 42 T2, et deux Programmes Sociaux de Relogement de 40 logements chacun, construits entre 1962 et 1964.[573] Ces immeubles se présentent également sous la forme de barres, la différence tenant aux normes de construction qui sont moindres, par exemple au niveau des aménagements internes : les appartements des PSR n'ont pas de parquet, ni de vide-ordures, ni de portes aux placards ou de meubles sous l'évier.[574] Les bâtiments sont orientés nord-sud ou est-ouest selon le plan orthogonal en usage à l'époque, qui facilitait la construction au chemin de grue[575] et sont organisés autour de 4 larges espaces verts ce qui crée 4 « îlots » de taille variable. Le plan du parcellaire présent dans le dossier DSQ donne une idée de la taille de ces îlots. Les bâtiments en rouge, ajoutés par nos soins, indiquent la seconde phase de construction, les deux PSR sont côte à côte. Le plan est orienté vers le nord.

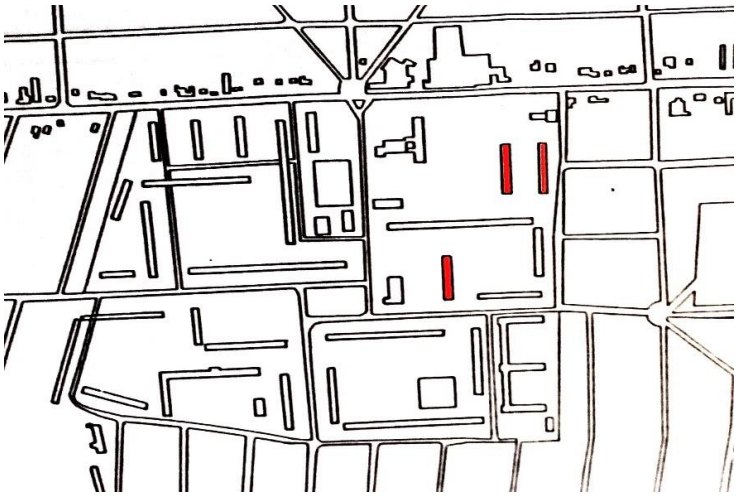

Plan modifié tiré du Diagnostic Préalable de mars 1990 (AM238wpi)

[571] *Des ensembles assez grands, Mémoires et projets en Essonne*, Cahier de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, n°11, Athis-Mons, MDBA, 2005.

[572] Maiga, Mamadou. *Politique du logement et offre d'habitat adapté dans l'agglomération lyonnaise : pratiques d'acteurs et recompositions socio-spatiales (1945-1995)*. Lyon, Université Lumière, 2000, p.92

[573] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : « F- Les Froides Bouillies ou Noyer Renard »

[574] *Ibidem*

[575] Flamand, Jean-Paul, *Loger le peuple: essai sur l'histoire du logement social en France*. Paris, La Découverte, 1989 p. 299-300

Le diagnostic préalable reconnaît l'existence d'une « ambiance d'îlot » propre à chacune des parties de la cité, et souhaite la renforcer en réalisant des aménagements différenciés par tranches sur les espaces verts et les cages d'escaliers, en concertation avec les habitants. L'idée, héritée du rapport Dubedout qui va inspirer la généralisation des procédures DSQ en 1983, est de faciliter « une réelle appropriation par les habitants de leur environnement » en rompant la monotonie du bâti et en créant « des sous quartiers ayant une physionomie propre, exprimant le consensus des habitants sur leur mode de vie ».[576] Dans un même temps, le DSQ veut aussi encourager une plus grande centralité et une plus grande unité du quartier. En effet les équipements ont été construits à différentes époques aux endroits laissés libres et sont donc éparpillés dans le quartier, ce qui veut dire que les résidents ignorent parfois leur existence : c'est le cas du gymnase-piscine Hébert, fréquenté par les scolaires mais pas par les habitants du quartier.

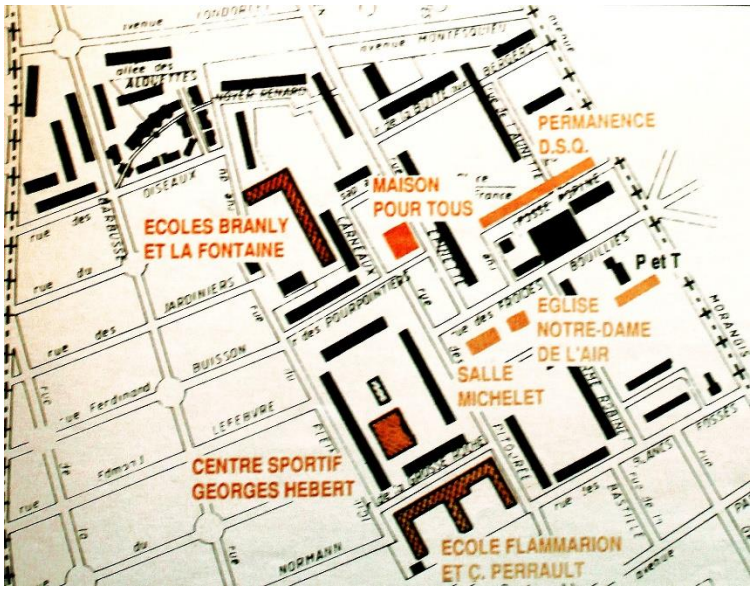

Carte extraite du supplément spécial DSQ du bulletin municipal n°34 de novembre 1990. Tout à droite l'avenue de Morangis marque la limite avec la ville de Paray, au nord de la cité. En haut à gauche se trouvent les immeubles de l'Athégienne et à côté, allée des alouettes, la résidence Orly Parc (ancienne cité d'urgence) compris dans le périmètre DSQ.

La majorité des structures rencontrent des problèmes de fonctionnement : la halte-garderie est surpeuplée et il n'existe pas de crèche sur le quartier, la PMI et le CMPP situés au premier étage du centre commercial (de l'autre côté de la route de Morangis, en face des P&T sur le plan) sont difficiles d'accès... La place Pierre Mendès-France en particulier ne joue pas son rôle de cœur du quartier. Cela est aussi dû au statut des deux équipements qui s'y font face : la MJC Skydom a longtemps été fermée et nécessite des travaux et de l'autre côté de la place l'église Notre-Dame de l'Air, reconvertie en salle polyvalente Michelet en 1984[577], n'a pas été conçue comme salle de réunion à sa construction, ce qui en gène l'utilisation.

[576] Dubedout, Hubert, *Ensemble, refaire la ville: rapport au Premier ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers*. Paris, la Documentation française, 1983. p.77 et p.120

[577] L'église figurant sur le plan est en fait une chapelle de taille réduite construite après le rachat de la première église par la ville en 1988.

Les dysfonctionnements sociaux mentionnés par la convention sont en fait plutôt moindres que dans d'autres quartiers en DSQ, si on se base sur les critères communément admis pour un classement en DSQ [578]

Chiffres de l'INSEE 1990:

	Noyer Renard	Athis-Mons	DSQ Île-de-France[579]	France
- de 20 ans	37,00%	23,00%	35,30%	26,50%
étrangers	15,50%	12,50%	24,80%	6,30%
chômeurs	11,10%	7,60%	14,40%	10,80%
Taux de HLM	90,20%	33,00%	72,20%	14,60%

Par exemple le pourcentage d'étrangers correspond au seuil communément admis en HLM, fixé officieusement à 15% de personnes de nationalité étrangère. La présence de personnes de nationalité étrangère est d'autant moins problématique (selon les critères du DSQ) que la majorité de ces familles est présente dans la cité depuis longtemps et bien répartie sur les différents immeubles, ce qui évite des phénomènes de ségrégation comme dans d'autres cités.[580] Cela s'explique aussi par une bonne répartition des contingents sur tous les immeubles : Le bailleur qui relève du secteur social privé attribue 12% des logements des FFF. Le 1% patronal attribue 37% des logements notamment aux ouvriers de la SNECMA (entreprise de fabrication de moteurs d'avion) ou aux personnes travaillant à l'aéroport d'Orly. La préfecture attribue 24% des logements, dont 41% destiné aux fonctionnaires et enfin la ville possède un contingent de 350 logements (25%) dont l'intégralité des deux immeubles PSR construits lors de la deuxième phase des travaux.[581] Ces deux immeubles sont les seuls à rencontrer des problèmes importants car ils reçoivent des populations plus pauvres, étrangères à 50% même si les critères de recrutement de la mairie sont apparemment plus sévères que ceux des 3F.[582] Le problème principal au niveau de « la stratégie d'attribution de logements » ne vient pas de la répartition des populations mais de la petite taille des logements (50% des demandes de mutation se font pour des raisons de surpeuplement) et du manque de variété dans les types d'appartements disponibles dans la cité (pas de T1 ou T6) ce qui gêne les migrations internes (décohabitation, changement de logement après l'arrivée d'enfants). Cela explique aussi le

[578] Tissot, Sylvie. « Identifier ou décrire les « quartiers sensibles » ? Le recours aux indicateurs statistiques dans la politique de la ville », *Genèses*, vol. 54, n°1, 2004, p. 90-111.
[579] Données sur les quartiers en DSQ et en convention de quartier compilées dans la première grande enquête statistique sur le sujet : Castellan, Michel, et al. « Les quartiers en convention : une grande diversité ». In : *Espace Populations Sociétés*, vol. 11, n°2, 1993, pp. 315-23.
[580] Par exemple dans le grand ensemble du Luth à Gennevilliers, voir Masclet, Olivier. *La gauche et les cités: enquête sur un rendez-vous manqué*. Paris, La Dispute, 2003.
[581] A. Int. - AM238wpi : Diagnostic Préalable mars 1990
[582] *Ibidem*

taux de renouvellement de 12% par an environ, étant donné que les personnes dont la situation a évolué demandent des logements plus grands ou plus petits ailleurs. La situation du quartier n'est donc pas figée et le taux d'impayé est bas (2%).

Cependant certains indicateurs montrent la fragilité de la population du quartier. Le taux de chômage est très supérieur à celui de la commune mais correspond à la moyenne nationale. Il touche surtout les jeunes, qui connaissent un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne sur la ville selon un rapport de la permanence d'action sociale de la CAF rédigé en 1988. En 1990 le quartier accueille 40% des personnes détentrices d'un RMI de la ville pour 13% de la population communale.[583]

Ainsi comme le résume le DSQ « le quartier n'est pas un ghetto ». Cependant toutes ces statistiques et comparaisons n'ont guère d'effet sur la perception qu'a le reste de la population communale de la cité. Par exemple les logements sociaux disponibles sont fréquemment refusés par les familles de la ville, y compris les familles venant des immeubles de l'Athégienne, résidence située à 200 mètres du Noyer Renard et comprise dans le périmètre DSQ.[584] L'image du quartier constitue un obstacle majeur au troisième but de la convention DSQ : le réintégrer dans la ville.

b) « Réduire les difficultés de relation de ce quartier excentré par la valorisation de la place du quartier dans la ville »

L'isolement du quartier tient selon le diagnostic à deux facteurs : un facteur géographique et un problème d'image qui gêne les relations avec le reste de la commune. Le facteur géographique est réel mais à relativiser. Le quartier est isolé par la RN7 qui passe à l'est des FFF et constitue une frontière tangible avec le reste de la ville. La départementale D118 (Avenue de Morangis) passe le long de la limite nord de la cité et marque une limite avec la ville de Paray. Pour ne rien arranger, le quartier est situé sur « le Plateau » la partie haute de la ville séparée du Val par le Coteau des Vignes et par une pente très forte, qui réduit les échanges entre la ville du bas et la ville du haut. Le DSQ a bon espoir de désenclaver le quartier en créant une ligne de bus reliant le centre-ville, mais comme dans beaucoup d'opérations similaires, la convention surestime l'attractivité d'un centre-ville moribond qui ne joue pas son rôle centralisateur et sous-estime les liens du quartier avec les villes limitrophes.[585] En effet le quartier n'a pas été construit sur une ZUP à l'écart de la ville mais sur un terrain laissé libre au milieu d'un pavillonnaire existant et se situe à la frontière de plusieurs villes avec lesquelles des échanges existent : son centre commercial attire les populations des villes voisines, et les jeunes du quartier utilisaient par exemple la PAIO et la MJC de Juvisy ou de Paray

[583] MdBA - dossier « DSQ » : « documents obtenus par le DSQ » : carte représentant les personnes bénéficiaires du RMI sur Athis-Mons

[584] A. Int. - AM238wpi : Témoignage de France.R pour le groupe témoin DSQ septembre 1992

[585] Observation tirée de Allen, Barbara, et Michel Bonetti. *L'habiter, un impensé de la politique de la ville : pour un renouvellement du sens de l'action*. Paris, Éditions de l'Aube, 2018.

avant que celles du quartier ne réouvrent en 1989[586].

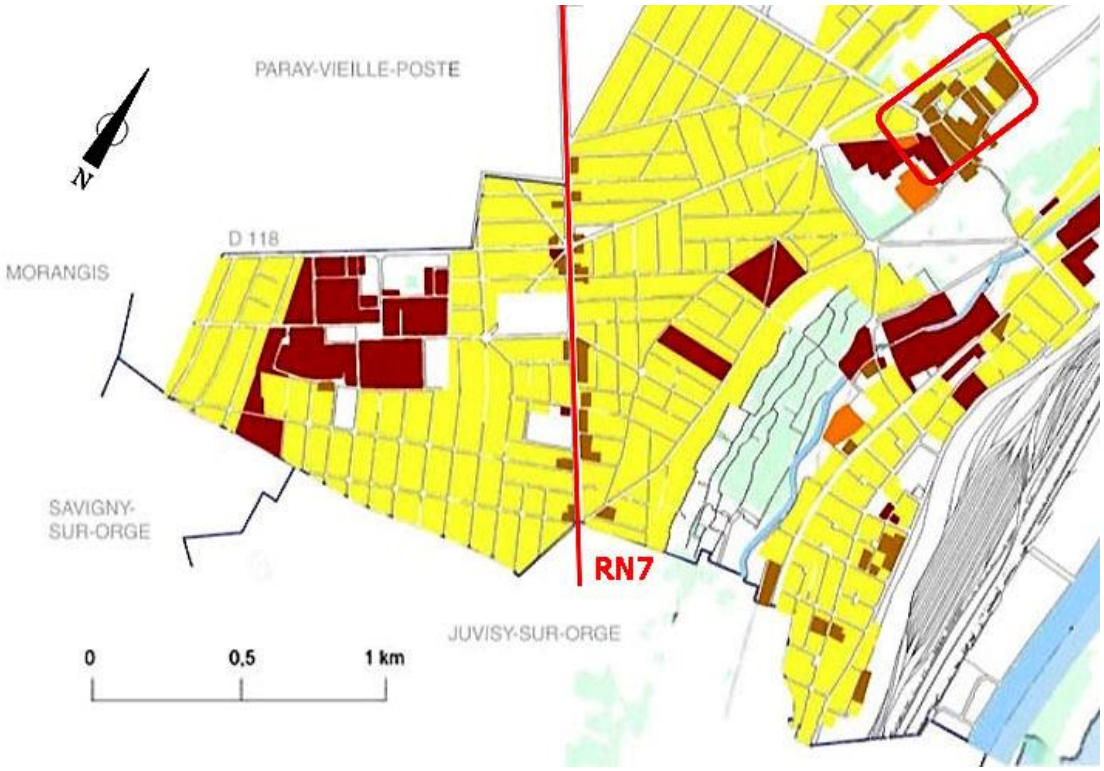

Carte modifiée extraite du diagnostic préalable au PLU d'Athis-Mons en 2004. Les zones rouges indiquent l'habitat collectif, dont le quartier du Noyer Renard, l'athégienne et la cité Orly parc, à l'ouest de la RN7. On a encadré le centre-ville à l'est.

Même si le facteur géographique n'est pas négligeable, les échanges entre le quartier et le reste de la ville sont surtout perturbés par la mauvaise image du lieu. La toxicomanie, la petite délinquance et les incivilités gênent la vie des habitants du quartier mais également la fréquentation du quartier par des personnes extérieures, alors même que ce dernier abrite des équipements à vocation communale voir intercommunale (gymnase-piscine, Skydom, salle des fêtes Michelet).

La visibilité des jeunes dans l'espace public est le problème le plus évoqué par les habitants, qui se plaignent des occupations de certaines cages d'escaliers (celles avec les halls traversants) et caves.[587]. Ces attroupements sont liés selon le diagnostic préalable à la petite taille des logements et à l'absence de lieu de réunion après la fermeture du Skydom. La MJC, devenue Maison Pour Tous, a rouvert depuis février 1990 mais ne s'adresse plus spécifiquement aux jeunes que deux soirées par semaine, le reste du temps ils se regroupent sur le parvis du Skydom, ce qui effraie les visiteurs éventuels. Cette peur des jeunes est aggravée par les problèmes de toxicomanie qui se sont développés dans le quartier à partir des années 1980 et se sont aggravés après la fermeture du club de prévention Amitié-Jeunesse sous la municipalité l'Helguen. Ces problèmes ont apparemment diminué de manière notable après l'arrivée du DSQ (mise en place d'un club de

[586] A. Int. - AM238wpi : Témoignage du directeur de la PAIO de Juvisy « avant la création d'un PAIO au FFF en 89 l'antenne de Juvisy recevait 95 % de jeunes venus d'Athis maintenant c'est 40 % » Comité d'évaluation DSQ, 1991
[587] A. Int. - AM238wpi : Diagnostic Préalable mars 1990

prévention, fermeture des caves et des halls à double entrée...) et surtout le démantèlement d'un réseau de trafiquants à Juvisy en 1991.[588]

Le problème principal reste celui de la délinquance qui existe dans le quartier, aussi liée aux problèmes de drogue. Les habitants sont victimes de cambriolages à répétition, pouvant aller jusqu'à un par semaine selon le responsable de l'antenne 3F. [589] Le matériel audiovisuel du Skydom est en particulier visé à plusieurs reprises, mais les voleurs s'attaquent surtout aux caves non fermées. Ainsi les rumeurs de vols de voitures perturbent l'utilisation de la salle Michelet, qui est pourtant la plus grande salle de la commune, mais aussi l'utilisation du Skydom depuis sa réouverture : certaines associations refusent les salles offertes de peur de perdre des adhérents, effrayés à l'idée de devoir venir dans le quartier.[590]

Cette mauvaise réputation est seulement partiellement justifiée : la convention précise ainsi que : « les phénomènes remarquables de délinquance ou de conflits restent limités ».[591] En effet à part un cas de viol en 1986 les événements très graves restent rares. Marie-Noëlle Lienemann s'exprime ainsi lors d'une réunion du groupe témoin DSQ: « Je vois ce qui se passe sur d'autres sites et je suis soulagée de n'avoir pas ces problèmes, les 3F ne sont pas un site de délinquance, il y a peu d'exactions dans le quartier. Il ne faut pas rester dans l'étiquetage DSQ, il faut sortir de cette procédure le plus tôt possible ». [592]

En effet la procédure, en mettant sur le même plan ce quartier et d'autres grands ensembles plus dégradés des environs (la Grande Borne par exemple, qui revient souvent comme point de comparaison) a paradoxalement aggravé son image. Un processus similaire touche les groupes scolaires du quartier, classés en ZEP en 1990. En 1992, les habitants du pavillonnaire demandent encore régulièrement des dérogations afin que leurs enfants n'aillent pas aux deux écoles de la cité,[593] qui accueillent environ 50% d'enfants étrangers et comptent plus d'élèves en retard que la moyenne de la ville,[594] mais bénéficient aussi de moyens accrus grâce à la procédure ZEP. Cette méfiance durable est un obstacle au quatrième objectif du DSQ :

c) « Rapprocher les habitants et les institutions et promouvoir le développement culturel par le développement de la communication sociale au sein du quartier comme à l'extérieur »

[588] A. Int. - AM238wpi : Comité d'évaluation DSQ automne 1991
[589] A. Int. - AM238wpi : Témoignage de Mr P. pour le groupe témoin DSQ septembre 1992
[590] *Idem* témoignage de Jacques D. pour le groupe témoin DSQ printemps 1991
[591] A. Int. - AM238wpi : Convention DSQ du 2 juillet 1990
[592] *Idem* Témoignage de Mr Lienemann pour le groupe témoin DSQ automne 1991
[593] *Idem* observation de Marie-Noëlle Lienemann en comité d'évaluation DSQ, été 1992
[594] MdBA - dossier « DSQ » : « documents obtenus par le DSQ » : statistique sur le retard scolaire des élèves de Flammarion et Branly en 1989 : 43 % de redoublants en CM2 à Flammarion, 30% à Branly

Le manque d'insertion du quartier dans la ville vient aussi des rapports que les habitants entretiennent avec les pouvoirs publics : « le quartier fonctionne plus avec les réseaux informels crée avec le temps qu'avec les institutions »[595] selon le diagnostic. La rénovation a tendu les rapports avec le bailleur : « Le démarrage de la réhabilitation (..) se déroule de telle manière que le sentiment d'incompréhension entre les habitants et les institutions se renforce alors même que les travaux tant attendus avancent. Le manque de souplesse et la capacité d'adaptation aux cas particuliers, le manque de prise en compte des remarques des habitants tend au contraire à renforcer la méfiance et le mépris entre bailleur et locataires. »[596]

La situation n'est pas arrangée par le fait que l'antenne de gestion soit ouverte seulement deux après-midis par semaine, et la réalisation du diagnostic préalable est perturbée par le manque de données recueillies par le bailleur, qui « ne connaît pas la composition des familles et se sert uniquement des déclarations d'impôts pour recalculer le loyer tous les 3 ans ».[597]

Même avec le changement de municipalité, les relations entre la mairie et les habitants ne sont pas toujours très claires : selon le diagnostic « la perception des actions et des stratégies [des pouvoirs publics] n'apparaît pas clairement aux yeux des habitants » et cette « opacité entre habitants et institutions est à l'origine du sentiment d'abandon du quartier par les institutions ».[598] Afin de réintégrer le quartier à l'ensemble communal la nouvelle municipalité organise régulièrement des réunions de quartier (comme dans tous les quartiers de la ville) et ouvre e, octobre 1990 une mairie annexe, placée dans les locaux du Skydom, qui doit également servir d'espace d'échanges et symboliser la présence de la mairie dans le quartier. La mairie subventionne aussi des associations paramunicipales, comme l'association de prévention « Tremplin » ou l'association d'aide aux devoirs « une chance pour réussir ».

Cependant en dehors de ces associations sans adhérents, la vie sociale du quartier est centrée sur la sphère familiale, particulièrement dynamique, mais est très peu régie par la vie associative, exception faite des groupements culturels (association portugaise, France-URSS, cercle celtique, amicale des travailleurs et commerçants marocains ...) qui organisent des événements et des cours de langue et du club troisième âge, qui recrute sur toute la commune. L'association des locataires, relancée en 1982 après le départ de son premier président, regroupe par exemple peu de membres mais le diagnostic préalable note que « les institutions, et notamment les 3F, faute d'interlocuteurs collectifs, tendent à sur légitimer cette association. À son corps défendant elle fait ainsi office de garant d'une concertation artificielle et de décisions sur lesquelles elle n'a aucune prise ».[599]De

[595] A. Int. - AM238wpi : Diagnostic préalable, Mars 1990
[596] *Ibidem*
[597] *Ibidem*
[598] *Ibidem*
[599] *Ibidem*

manière générale les habitants sont difficiles à mobiliser et à intéresser, méfiants envers les institutions, ce qui perturbe l'application de l'idéal participatif porté par la municipalité mais aussi par les procédures de la politique de la ville depuis sa création.

En effet quand la procédure Habitat et Vie Sociale est créée en 1977, on est à l'époque des « luttes urbaines » et les associations de défense du cadre de vie montrent les capacités d'organisation de la société civile et la demande de participation qui en émane.[600] La circulaire du 3 mars 1977 qui pose les bases des procédures HVS stipule ainsi que « ces opérations doivent être conduites avec la participation des habitants dont l'adhésion est indispensable à la tenue de ces opérations ».[601] Les procédures HVS, qui touchent une cinquantaine de quartiers, ont un résultat décevant et l'objectif participatif ne se réalise guère, si on en croit le rapport Dubedout, maire de Grenoble chargé avec la Commission Nationale de Développement Social des Quartiers créée en 1981 d'évaluer les procédures HVS et de proposer de nouvelles solutions. Hubert Dubetout est lui-même un symbole de la démocratie participative, créateur du premier Groupement d'Action Municipal à Grenoble en 1965, groupe qui défend une plus grande intervention des citoyens en matière d'urbanisme et veut instaurer une « démocratie de participation ».[602] Le rapport, rendu en 1983, constate que la « participation » s'est souvent bornée à une consultation sur certains sujets ou qu'elle a été trop exclusivement centrée sur le monde associatif. Dubetout appelle ainsi à reconnaître un « deuxième niveau d'intervention » c'est-à-dire à prendre en compte les habitants qui s'expriment « en dehors des réseaux structurés » [603] : le déclin de la sphère associative après les années 1970 pousse l'état à envisager des formes de participation plus diffuses et individuelles, mais les directives du rapport seront en fait peu appliquées.[604]

La convention signée en 1990 s'inspire partiellement du rapport Dubetout : dans l'article 6, « concertation avec les habitants », elle fait la différence entre deux démarches. La première est « d'ordre politique, de légitimation et de renforcement des corps intermédiaires constitués (associations) » et « de concertation organisée par la municipalité autour des grandes orientations DSQ » qui se concrétise par des réunions de quartier puis de cages d'escalier[605], des permanences d'élus tous les vendredis à la salle Michelet … La deuxième démarche « a pour objectif la reconnaissance de formes d'expression collectives plus modestes, voire éphémères, autour de projets et actions touchant la vie quotidienne à des échelles plus réduites. »[606]

---

[600] Mehl, Dominique. « Les voies de la contestation urbaine » In : *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 6, n°1, 1980, pp. 26-62.
[601] Circulaire du 3 mars 1977 relative au fond d'action urbain et au groupe interministériel habitat et vie sociale.
[602] Sellier, Michèle. « Les groupes d'action municipale ». In : *Sociologie du travail*, vol. 19, n°1, 1977, pp. 41-58.
[603] Dubetout, Hubert, o*p. cit.*, p36
[604] Carrel, Marion. « II. Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public » In : *Annuaire des Collectivités Locales*, vol. 26, n°1, 2006, p. 649-56.
[605] 150 réunions par cages d'escaliers sont ainsi mises en place afin de décider des modalités de réhabilitation complémentaire (notamment choisir entre la pose d'un interphone ou d'une porte blindée pour chaque cage)
[606] A. Int. - AM238wpi convention DSQ du 2 juillet 1990

C'est à cette forme de participation que va faire appel l'exposition. On remarque que la convention, réalisée par des partenaires multiples, utilise le terme « concertation » là où pour la mairie il s'agissait bien de « faire participer » et « d'impliquer » les habitants.[607] On peut s'interroger sur l'influence réelle des idéaux de la mairie sur le contenu de la convention, face à des acteurs comme ACADIE ayant fermement pris le tournant de l'institutionnalisation de la participation, les utopies participatives des années 1970 ayant laissé place dans la coopérative à des méthodes plus professionnelles et moins innovantes. C'est donc peut-être grâce à la mairie que l'action sur le quartier dans le cadre du DSQ dépasse le simple principe de la concertation, largement admis dans le cadre de la politique de la ville et rendue obligatoire dans le domaine de l'urbanisme en 1985[608] ou même le principe de mobilisation par les associations, ce qui représente une singularité par rapport à l'usage de la participation dans d'autres opérations DSQ à la même époque.[609] La municipalité en en effet très en avance sur les questions de démocratie participative : Elle possède par exemple un maire adjoint délégué à la démocratie locale, un conseil des enfants qui vote et met à exécution des projets... et est donc plus susceptible de soutenir des projets atypiques, comme l'exposition, ce qui ne se serait pas forcément fait dans des situations plus classiques.

5.3 Des acteurs multiples aux motivations plurielles : les buts de l'exposition

L'organisation de l'exposition va avoir pour but de remédier aux problèmes constatés lors du diagnostic préalable, notamment en ce qui concerne l'image du quartier et son insertion dans la ville. La fiche du projet affiche trois buts : « réintégrer l'histoire du quartier dans celle de la ville et renforcer l'identité du quartier », « revaloriser l'image du quartier » et « faire produire par les habitants et notamment les jeunes un travail sur l'histoire du quartier ».[610] Cependant pour les différentes parties prenantes, d'autres objectifs connexes se greffent à ces orientations générales. L'exposition apparaît à la mairie et à l'équipe DSQ comme un moyen de valoriser les habitants en leur permettant de se réapproprier leur quartier. Pour le Centre Culturel, l'exposition est un moyen de faire revivre le secteur de l'animation envers les plus jeunes, dans la lignée d'Athis Animation. Enfin pour François Petit, il s'agit aussi de mener un travail historique pérenne, comme celui qu'il a déjà conduit dans une ville voisine.

a) L'équipe DSQ et la Mairie : Aider à la formation d'une identité collective

[607] A .Int. - AM 238wpi : Conseil Municipal du 18 mai 1989

[608] Modification du code de l'urbanisme, loi du 18 juillet 1985 (n°85-729) – tout aménagements prévus par la mairie ou personne et établissement public doit faire l'objet d'une consultation de la population.

[609] Estèbe, Philippe, et Jacques Donzelot. *L'usage des quartiers: action publique et géographie dans la politique de la ville (1982-1999).* Paris, l'Harmattan, 2005 , pp. 101-102

[610] MdBA - « Dossier DSQ » Fiche Projet N°11 « projet sur la mémoire du quartier » 1990

La fiche projet de l'exposition reprend les objectifs DSQ détaillés dans la partie précédente. Ainsi deux des trois objectifs du « projet sur la mémoire du quartier » sont : « réintégrer l'histoire du quartier dans celle de la ville et renforcer l'identité du quartier » et « revaloriser l'image du quartier ».[611] L'exposition doit compléter d'autres mesures prévues par la convention, comme la mise en place d'un « comité d'évaluation » qui comprend 10 personnes extérieures au quartier et un « groupe témoins » qui comprend 5 habitants et 5 personnes travaillant dans le quartier, qui se réunissent deux fois par an sous la direction de la maire afin de « porter un regard critique sur l'évolution de l'image du quartier au sein du bassin de vie ».[612] De même, la sous-section de la convention DSQ « revaloriser l'image du quartier » prévoit déjà l'usage de l'histoire du quartier à des fins d'amélioration de son image :

« Améliorer l'image du quartier cela passe par la valorisation de ses habitants à leurs propres yeux. Il s'agit donc de les constituer en véhicule d'une identité positive du quartier, cette identité positive du quartier peut être construite autour de l'histoire de ce quartier et de l'enracinement d'une partie de ses habitants : trente ans d'histoire, la relation à l'activité aéronautique, la succession des générations sont autant d'éléments qui peuvent contribuer à valoriser l'identité de ce quartier dans la ville »[613]

Améliorer l'image du quartier ne se réduit donc pas dans les objectifs établis par la convention à une construction méliorative de l'histoire du quartier destinée à un public extérieur. Il s'agit aussi de mobiliser individuellement et collectivement les habitants autour d'un thème jugé positif et possiblement fédérateur. C'était déjà là le but de l'exposition de 1979, résumé ainsi par Paulette Chemier : « un projet est né, faire vivre la ville, raconter son histoire, créer dans la population venue d'horizons si divers un intérêt commun pour le lieu qu'ils n'ont pas toujours choisi d'habiter et qui paraît encore à beaucoup n'être qu'une ville dortoir »[614]

On retrouve bien l'idée de l'histoire comme créatrice d'identité et vecteur de valorisation du lieu habité, idée qui revêt des spécificités dans le contexte de la politique de la ville des années 1990. En effet le discours qui domine à l'époque dans la sociologie et les médias c'est celui d'une « exclusion » de certaines couches de la population, qui remplacerait le paradigme de la lutte des classes. Ainsi les exclus ne seraient réunis que par leur statut d'exclus et pas par une conscience de classe ou une identité ouvrière fédératrice[615] bien que le problème du manque de cohésion identitaire et sociale dans les grands ensembles ait déjà agité le champ de la sociologie dès les

[611] *Ibidem*
[612] A. Int. – AM238wpi : Fiche « suivi des opérations » qui récapitule les fonctions et composition des cinq comités rattachés au DSQ.
[613] *Idem* convention DSQ du 2 juillet 1990
[614] Bulletin Municipal n°8 avril 1978
[615] « À une vie sociale intégrée et conflictuelle, opposant et unissant dominants et dominés, ouvriers et patrons, ont succédé la rupture et une vie sociale brisée par la barrière séparant ceux du dehors de ceux du dedans » Dubet, François, et Didier Lapeyronnie. *Les Quartiers d'exil.* Paris, Le Seuil, 1992. p.10

années 1970.[616] À cette idée s'ajoute celle d'un stigmate du lieu qui gênerait la formation d'une identité collective[617] l'idée étant qu'on a peur de s'investir dans un lieu stigmatisé de crainte d'y être associé et d'être stigmatisé à son tour.[618]

De cet état de fait naît l'impératif de « valorisation des habitants à leurs propres yeux » absent de l'exposition de 1979 et qui conditionne la réussite des initiatives du DSQ : ainsi selon l'équipe de quartier DSQ les habitants n'ont pas assez confiance en eux et ne « se sentent pas autorisés à participer et aller vers les autres ».[619] Ce lien entre valorisation des habitants conduisant à une implication dans leur environnement et à la formation d'un attachement individuel permettant la création d'une identité collective, se retrouve dans d'autres projets soutenus par la mairie et l'équipe DSQ .

On observe ainsi une certaine réactivation du paradigme de l'habitant-créateur hérité des années 1970, la convention DSQ déclarant déjà vouloir « transformer les habitudes de consommation culturelle des habitants du quartier en une dynamique de création » ce qui permettrait de valoriser les habitants pour leurs talents respectifs. Cette forme d'implication dépasse la sphère culturelle. Dans une demande de subvention adressée à la région, la mairie rappelle que :« C'est une volonté politique des élus d'Athis-Mons de soutenir toutes les formes de participation des habitants à la vie de la cité et dans ce cas plus spécifique à l'élaboration de leur cadre de vie en les associant concrètement à la production et à la réalisation de celui-ci.[620] » Cette demande de subvention porte sur la création de jeux pour enfants sur un terrain du Noyer Renard, sur des plans dessinés par eux-mêmes, construits par des habitants formés aux différentes techniques nécessaires. Le projet, mené par l'association ODACE à partir de 1992, durera trois ans. La demande de subvention précise que : « La mixité d'un public hétérogène (professionnels ou non, de culture et d'âge variés, individus ou groupes) garantit un investissement individuel dans une réappropriation d'un territoire créateur d'identité collective »[621].

L'exposition apparaît comme une autre action à même d'allier réappropriation individuelle du quartier et création d'une identité collective : elle valorise l'histoire de chacun en faisant appel à la participation des habitants et la réinscrit dans la grande histoire plus générale de la cité. Cette grande histoire, une fois constituée, est vue comme un point de ralliement même pour ceux qui ne participeraient pas à l'organisation de l'exposition. Cela est par exemple visible lors de la fête de

---

[616] Chamboredon, Jean-Claude, et Madeleine Lemaire. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement ». *Revue française de sociologie*, vol. 11, n°1, 1970, pp. 3-33.
[617] Villechaise-Dupont, Agnès. *Amère banlieue : les gens des grands ensembles*. Paris, Bernard Grasset, 2000.
[618] Avenel, Cyprien. « La politique de la ville et ses destinataires. Une politique de gestion d'un sentiment d'abandon ? », *Informations sociales*, vol. 141, n°5, 2007, pp. 136-147.
[619] A. Int. – AM238wpi : Rapport de l'équipe de quartier pour 1992
[620] *Idem* note de présentation de l'intervention d'ODACE, 1992.
[621] *Ibidem*

quartier des FFF qui se déroule en mai 1991 durant laquelle l'équipe DSQ organise un jeu de l'oie dans toute la cité afin « que les jeunes [puissent] découvrir et apprendre à connaître leur quartier »[622] et un jeu concours sur l'histoire de la cité. Les informations utilisées proviennent sûrement des recherches effectuées par le Centre Culturel, déjà amorcées depuis un an.

b) Le Centre Culturel : Le réinvestissement partiel de l'héritage d'Athis-Animation.

La branche animation du Centre Culturel, dirigée par François Petit alors « animateur jeune public » va mener de front deux projets qui correspondent à ces impératifs de réappropriation du quartier par ses habitants et de réhabilitation de son image : l'exposition et les classes culturelles interquartiers. Les deux projets sont supervisés par Petit (aidé d'intervenants extérieurs pour les classes interquartiers) et financés dans le cadre du DSQ : ils sont approuvés en même temps, lors du conseil municipal du 11 juillet 1990, dix jours après la signature de la convention.

Le projet des classes culturelles interquartiers est mené par le Centre Culturel à partir de la rentrée 1990 et implique le jumelage de six classes de CM1 ou de CE2 entre les six écoles de la ville. L'école Branly est jumelée avec l'école Jean Jaurès, dans le Val, l'école Flammarion avec l'école Saint-Exupéry, située dans le centre-ville. Les deux autres écoles de la ville, qui ne sont pas dans le périmètre de la cité, sont jumelées entre elles. Le but est d'améliorer l'image des écoles du quartier et de leurs élèves et de « créer des échanges entre les écoles du Noyer Renard et les autres écoles de la commune ».[623] Les élèves correspondent avec leurs camarades de l'école jumelée, puis échangent d'école pour une semaine en mars. La fiche de projet remise au DSQ indique également comme objectif de « développer la personnalité de l'enfant en créant des conditions favorables à la découverte de son environnement »[624] une logique qui rappelle un peu les principes des années 1970.

Les classes culturelles interquartiers semblent être une adaptation assez libre des « classes culturelles » créées par l'état dans les années 1980, dans le cadre de l'éducation culturelle et artistique. En effet en 1983 un protocole d'accord est signé entre le ministère de la culture et celui de l'éducation nationale, qui marque le début d'une politique concertée entre les deux ministères et surtout une institutionnalisation de l'éducation culturelle et artistique, auparavant laissée à la discrétion des professeurs.[625] L'état va lancer une série de dispositifs dont les buts sont « l'épanouissement des aptitudes individuelles et l'égalité d'accès à la culture ».[626] Sont ainsi créées

[622] *Athis-Info*, 31 mai 1991
[623] MdBA - « Dossier DSQ » : Fiche Projet N°10 « classes interquartiers »
[624] *Ibidem*
[625] Bordeaux, Marie-Christine, « L'éducation artistique et culturelle à l'épreuve de ses modèles », *Quaderni*, n°92, 2017, pp. 27-35.
[626] Loi n°88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques, Article 1 – Il s'agit de la seule loi précisant explicitement les buts dévolus aux enseignements artistiques.

« les classes culturelles » sortes de classes transplantées visant à mettre les enfants en rapport avec des lieux culturels dans le sens très large du terme. Parmi les différentes « classes » on trouve les classes patrimoine, centrées sur un monument historique, un lieu archéologique, une ville ou un pays d'art et d'histoire, un service d'archives. Les classes effectuent un travail sur ce thème tout au long de l'année, puis partent une semaine dans le lieu concerné. La majorité des professeurs ont tendance à favoriser un patrimoine ancien et reconnu, situé loin de la zone d'enseignement, ce qui rend le dispositif mal adapté aux classes des zones plus défavorisées, étant donné les coûts entraînés par le voyage final.[627]

Le système des « classes culturelles interquartiers », apparaît donc comme une version revisitée des classes patrimoine. Il s'agit maintenant d'un patrimoine local, d'une découverte de la ville mais aussi du quartier où l'enfant réside. L'échange se fait entre quartiers (les élèves échangent d'écoles pour une semaine) ce qui n'entraîne pas de coûts pour la famille. Par exemple en 1990/1 les élèves de l'école Branly suivent le programme suivant :

« en amont : correspondance • visite quartier avec architecte DSQ • discussion aménagements espaces verts avec DSQ • enquêtes.

échange : (11-15/03) visite école • travail sur plan • parcours santé dans le quartier • histoire Athis-Mons avec intervenant - visite Gare Athis-Juvisy -Bords de l'Orge avec intervenant ateliers divers (visite écluse Ablon) Activités scolaires et sportives.

en aval : sortie péniche (18/03) - invitation chocolathéâtre (22/05) - relais Rallye lecture • Des livres dans la ville (23/05). »[628]

Le programme varie selon les quartiers (certaines classes vont par exemple interroger une ancienne enseignante sur l'histoire de leur école) mais il comprend généralement un spectacle et des activités culturelles plus classiques (autour de la lecture, des arts plastiques), ce qui permet de mêler explicitement découverte de l'environnement, de l'histoire du quartier et de la ville et découverte de la culture. On le voit le projet dépasse largement les objectifs du DSQ : sur le plan quantitatif, l'optique d'une réappropriation de l'environnement par une meilleure connaissance de cet environnement est étendue aux enfants non seulement du quartier mais aussi d'autres écoles de la ville.

Avec cette opération, le Centre Culturel tente de faire revivre un domaine qui faisait partie de son identité dans les années 1970, où l'intervention auprès des plus jeunes était, on s'en rappelle, une des priorités de l'association. Cela est également facilité par la personnalité de la personne chargée

[627] Bordeaux, Marie-Christine, et François Deschamps, *Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Paris, Éditions de l'Attribut, 2013.
[628] A.Int - AMSC505 : Fascicule « Classes Culturelles Interquartiers » 1990/1

de l'opération, François Petit, animateur jeune public sous Athis-Animation et lui-même formé dans les sillons de l'éducation populaire. On retrouve enfin un objectif ancré dans l'histoire de la ville : celui de faire communiquer les habitants (ici les enfants) des différents quartiers entre eux, ici au travers de sorties communes (sortie en péniche, visite des rives de l'Orge) et de liens amicaux (chaque élève a un correspondant).

Sans les financements DSQ, il est probable que cette opération eût été beaucoup plus difficile à réaliser, les financements de l'état dans le cadre des « classes culturelles » classiques étant difficiles à obtenir.[629] L'analyse du poste « animation » dans le budget 1990 du Centre Culturel montre que sur les 220 000F dépensés, 135 000F proviennent du département de l'Essonne et sont attribués aux deux projets dans le cadre du DSQ (35 000 aux classes inter-quartier, 100 000 à l'exposition) ce à quoi il faut ajouter une subvention de la DRAC attribuant 10000F aux classes interquartiers et 40 000F à l'opération mémoire du quartier.[630] Cela laisse 35 000 francs non couverts par des subventions extérieures qui ont sans doute été pris sur la subvention municipale ou correspondent à des subventions extérieures non indiquées. L'arrivée du DSQ permet donc au Centre Culturel de relancer son secteur animation tout en y consacrant en fait très peu de la subvention allouée par la mairie (3,5% si on fait abstraction du salaire de François Petit) alors qu'il aurait peut-être dû sans cela se contenter d'un rôle de diffusion culturelle, secteur qui, on l'a vu, était celui qui nécessitait le plus de budget.

L'exposition doit-elle aussi se comprendre comme une tentative de revenir à des pratiques initiées dans les années 1970 à la faveur des subventions du DSQ ? Le fait que la fiche projet ait été approuvée dix jours après la signature de la convention montre que le projet était mûri de longue date. De plus, dans un entretien postérieur, François Petit dira « quand le Centre Culturel a rouvert en 1990 après quelques années d'interruption on s'est dit qu'on pouvait peut-être faire un travail sur l'histoire ou la mémoire de la ville, au même moment se mettait en place sur un quartier d'Athis-Mons un DSQ, si bien qu'un des axes de travail était de dire travaillons sur les 30 ans de la cité HLM du Noyer Renard »[631] ainsi la référence à l'histoire dans la convention vient peut-être de discussions avec la mairie amorcées avant l'arrivée du DSQ, arrivée qui aurait par la suite orienté le thème du projet historique vers l'histoire de la cité. Pour autant, quelle est l'influence réelle de l'opération Athis-hier sur l'organisation de celle sur le Noyer Renard ?

La fiche projet fait référence dans ses modalités à un « travail associant les plus anciens habitants de la cité et les jeunes » et le troisième but est « faire produire par les habitants et notamment les

[629] Bordeaux, Marie-Christine, et François Deschamps, *Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Paris, Éditions de l'Attribut, 2013.
[630] A. Int. - AM166 W2 : demande de subvention pour 1991 Budget du Centre Culturel 1990
[631] Entretien avec Sylvain Taboury, 18 août 1999, cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* Annexe 1

jeunes un travail sur l'histoire du quartier ».[632] On retrouve là des choses déjà présentes dans l'exposition de 1979, qui avait bien associé jeunes (collégiens et lycéens) et anciens et fait participer la population à l'élaboration de l'exposition, notamment par les matériaux collectés mais aussi dans le processus d'organisation de cette dernière. Dans l'opération sur le Noyer Renard, ces objectifs ne vont se réaliser que partiellement et de façon moins ambitieuse qu'en 1979.

Pour cette exposition les recherches sont effectuées par François Petit, aidé par un étudiant en licence d'histoire qui peut, on suppose, être rémunéré grâce au DSQ. Il mène deux entretiens mais semble autrement s'être surtout occupé de la partie archives et de l'accueil du public lors de l'exposition. Sept personnes rémunérées ont transcrit les entretiens.[633]La participation des habitants est donc surtout visible dans le don de photographies et les témoignages, pas dans la mise en forme de l'histoire de la cité. On a bien vu que même en 1979, les recherches avaient surtout été menées par un noyau dur, l'idéal autogestionnaire étant vite confronté à des impératifs d'efficacité. Cependant l'implication des jeunes, et surtout des lycéens, dans les recherches avait été importante. Ici rien de comparable : seule deux personnes interrogées sur 32 ont moins de 25 ans. L'insistance sur les jeunes dans la fiche projet est aussi à attribuer à la convention particulière signée entre le département et la ville dans le cadre du DSQ, qui précisait bien que les financements étaient accordés en priorité « aux opérations d'accompagnement social qui contribuent de façon innovante et opérationnelle à venir en aide aux populations défavorisées et notamment aux jeunes ». [634] Les autres projets soutenus par le département (café jeune, stages d'alphabétisation) vont dans ce sens. Les références aux jeunes apparaissent ainsi comme partiellement conventionnelle. François Petit insiste sur le fait que le Centre n'avait à l'époque « pas le temps, ni les moyens, ni les possibilités » d'impliquer les jeunes comme lors de l'opération Athis-hier.[635] La structure venait de redémarrer et de plus le projet ne porte pas sur l'histoire de la ville entière comme en 1979, il est donc plus difficile de mobiliser les professeurs de collèges et lycées qui vont n'avoir dans leur classe qu'une faible proportion d'élèves issus du Noyer Renard et donc concernée directement par l'exposition.

Dans la même veine, on peut supposer que multiplier l'implication de personnes à même de mener des entretiens ou de collecter des photographies aurait pu entraîner un coût trop élevé (K7 pour l'enregistrement, duplication des photographies etc.) et nécessiter de nombreuses bonnes volontés que Petit, occupé par l'organisation de l'exposition, la programmation jeune public et les classes interquartiers, n'est guère en mesure de coordonner.

Enfin, même si Petit est un ancien d'Athis-Animation, il est arrivé fin 1981, soit après l'exposition

[632] MdBA - « dossier DSQ » : Fiche projet n°11, 1990
[633] MdBA - « entretiens » : Un tableau récapitule qui a mené et transcrit les entretiens. Des notes manuscrites indiquent les montants à régler
[634] A. Int. - AM238wpi : Convention particulière entre la ville et le département de l'Essonne, établie en 1990 renouvelée en 1991, attribution des subventions du département, juillet 1991
[635] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020

« Athis-Mons 1890-1939 » : l'influence du modèle sur sa perception des choses n'est donc pas forcément évidente. En revanche, il semble que Petit ait été habitué à réaliser seul des expositions similaires, comme celles qu'il a mené dans la ville de Grigny juste avant son arrivée à Athis-Mons. L'influence des deux expositions de Grigny sur celle du Noyer Renard est grande, de l'aveu même de son auteur : « J'ai repris un peu la même méthode que j'avais adopté sur Grigny c'est-à-dire de rencontrer les habitants, rencontrer des associations, les institutions et essayer de récolter un maximum d'informations … »[636] Le modèle influençant la tenue de l'exposition sur le Noyer Renard est donc plutôt à chercher du côté de son travail à Grigny, qui mêlait aussi collecte de témoignages, de photographies et recherche historique.

c) François Petit : l'injonction historique et ethnographique

La fiche projet est assez vague en ce qui concerne l'aspect historique de l'exposition, mais certaines indications sont intéressantes. Un des trois buts définis est celui précédemment évoqué de « faire produire par les habitants et notamment les jeunes un travail sur l'histoire du quartier ». Pour ce qui est des « modalités » d'accomplissement de ce but, la fiche fait référence à « la recherche de témoignages (mémoire individuelle, photographies, mémoire des écoles) » mais aussi à « la production d'un document original de référence »[637] ce qui montre que l'exposition de 1991 sur le Noyer Renard est destinée à laisser des traces et à produire une recherche historique, et pas seulement à améliorer l'image du quartier à court terme.

De plus les témoignages sont vus comme des matériaux facilitant l'écriture de l'histoire du quartier, ce qui est loin d'être le cas dans les opérations des années 2000 : « Le plus souvent les paroles sont mises en circulation tel quel après un travail de montage, mais sans mise en perspective ou recoupement avec d'autres sources ou documents d'archives » constate Catherine Foret après une enquête sur les opérations mémorielles en région lyonnaise entre 2003 et 2004. Elle ajoute que cela vient aussi d'une « faible implication des chercheurs qui pourraient aider à contextualiser ».[638]

François Petit a suivi une licence d'histoire et est aidé par un étudiant en histoire, ce qui explique que l'exposition n'ait pas un but purement mémoriel ou communicationnel mais aussi un but historique. Cela était aussi le cas dans les deux expositions sur l'histoire de la ville de Grigny (communiste) qu'il a réalisées au sein du service culturel de la ville de 1987 à 1989.

Il s'agit d'abord d'un travail de commande : « un jour j'ai trouvé une annonce à Grigny, et c'était la commune qui cherchait dans le cadre de la politique de la ville quelqu'un qui pourrait travailler sur l'histoire et la mémoire de la commune. Alors je me suis dit j'avais fait de l'ethnologie, j'avais travaillé

---

[636] Entretien avec Sylvain Taboury, 18 août 1999, cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* Annexe 1
[637] MdBA - « dossier DSQ » : Fiche projet n°11, 1990
[638] Foret, Catherine « Mémoires citadines : un nouvel objet d'action publique » In : *Des cultures et des villes: mémoires au futur* , Paris, Édition de l'Aube, 2005 p. 35

en milieu rural donc c'est vrai que ça m'a beaucoup aidé pour mieux comprendre comment (je l'ai compris par la suite) nos chères villes de banlieue sont passées de village à villes ».[639] Avant de passer un diplôme d'animateur au début des années 1980, Petit a en effet obtenu une maîtrise d'ethnologie régionale au tournant des années 1960/70, à une époque où l'ethnologie s'intéressait beaucoup à un monde agricole en voie de disparition et où les écomusées érigeaient le patrimoine agricole comme un patrimoine à conserver. Par la suite, Petit travaille comme animateur dans une chambre d'agriculture, la fédération nationale des associations salariés pour la vulgarisation du progrès en agriculture.[640] Cette formation lui est fort utile lors de l'organisation de la première exposition à Grigny intitulée « On ne voit pas le temps passer : Grigny 1880-1980 » qui porte en effet essentiellement sur le passage du village à la ville. La plupart des photos, cartes postales et objets prêtés appartenaient surtout à la période 1880-1950.[641] Petit s'intéresse aux fermes et au noyau villageois, en utilisant notamment des archives notariales et en reconstituant des listes très précises des laboureurs ayant exploité différents champs de la commune, ainsi que des frises des cycles agricoles.[642] Il se passionne également pour l'histoire de l'exploitation de la pierre meulière, effectuée d'abord de manière artisanale puis de manière de plus en plus industrielle à mesure que la demande (notamment pour les grands travaux parisiens) augmente. La commune accueille alors au début du XXe siècle une forte immigration italienne venue travailler dans l'extraction de la pierre, petit monde ouvrier avec ses rituels, ses formes d'habitat et de sociabilité... L'extraction de la meulière cesse en 1950, ce qui explique peut-être que peu de documents postérieurs aient été exposés.

Cette exposition semble donc très éloignée de celle du Noyer Renard pour ce qui est du sujet, mais elle ne fait pas abstraction d'un événement qui a bouleversé la vie de la ville de Grigny : la construction de la Grande Borne, entre 1967 à 1971 et de la copropriété Grigny 2, qui a multiplié par dix la population de la commune. Trois des quinze entretiens menés pour l'exposition de 1988 se déroulent avec des personnes qui y habitent[643] et les différentes rubriques des panneaux de l'exposition (« le travail », « le cadre ») consacrent en moyenne un paragraphe à la cité.

La cité fait l'objet de la deuxième exposition réalisée par François Petit à Grigny, intitulée « On n'a pas tous les jours 20 ans ». Les fonds de cette exposition sont moins fournis que ceux de la première. Les cartons conservés renferment des pochettes individuelles au nom des différents services et associations du quartier (équipe de quartier, écoles, SOS Racisme...) contenant en général une courte présentation de l'action de l'association, parfois un tract ou un programme.[644] Un autre entretien daté de 1989 a été retrouvé. La liste détaillée des documents iconographiques n'a, elle,

[639] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020
[640] *Ibidem*
[641] Archives Municipales de Grigny - boite 1215 : liste des photos de l'exposition, devis de prêts d'objets.
[642] *Idem*, brouillons de l'exposition
[643] Archives Municipales de Grigny - carton 1221 et 1222
[644] Archives Municipales de Grigny - carton 1218 et 1219

pas été retrouvée, mais un sommaire réalisé à l'époque fait état d'une vingtaine de cartes postales et de clichés récents pris par Petit, ainsi que d'une documentation constituée essentiellement de presse, des délibérations du conseil municipal et d'un numéro de revue consacrée à l'architecte de la cité, Emile Aillaud. Une procédure DSQ existe depuis 1983 sur le quartier, et c'est bien la politique de la ville qui est à l'origine du recrutement de Petit, mais l'idée de faire une exposition sur la Grande Borne vient de lui : « à Grigny j'ai fait cette première année, mais c'était un contrat d'un an renouvelable, du coup j'ai demandé si c'était possible de travailler sur la suite et là en travaillant sur Grigny je m'étais aperçu que dans les années 60 s'était développé sur ce plateau agricole, après la construction de l'autoroute, une cité HLM qui s'appelait la Grande Borne. »[645]

Alors que François Petit avait d'abord répondu à une offre d'emploi pour des raisons très terre à terre (la recherche d'un poste stable après avoir enchaîné les vacations) ses recherches à Grigny semblent avoir éveillé en lui un intérêt pour l'histoire urbaine, que ce soit la transformation du territoire et de la population avec le développement d'activités industrielles et de l'immigration ou l'édification de cités de logement social. L'idée d'une spécificité de l'histoire banlieusarde semble avoir mis plus longtemps à se former. Il confiera lui-même en entretien avoir « travaillé à Grigny pendant 2 ans sans insister plus que cela sur le thème de la banlieue ».[646] La préparation de l'exposition de 1991 est donc aussi l'occasion pour François Petit de continuer à développer un intérêt pour l'histoire de la banlieue au travers de l'étude d'un grand ensemble, mais aussi d'autres formes d'urbanisation présentes dans le quartier du Noyer Renard, notamment les pavillons en meulière de l'entre-deux-guerres.

[645] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020
[646] Entretien avec Sylvain Taboury, 18 août 1999, cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* Annexe 1

CHAPITRE 6 : Une question d'image, une question sociale, une question historique : analyse du processus de mise en forme et du contenu de l'exposition

Nous avons évoqué précédemment les attentes attachées à l'exposition : améliorer l'image du quartier, créer du lien entre les habitants en valorisant une identité collective, participer à son insertion dans la ville. L'ambition de produire un travail à la croisée de l'ethnologie et de l'histoire est aussi présente, grâce au parcours et à la personnalité de l'acteur principal de l'exposition, François Petit. Il y a cependant une différence entre les ambitions théoriques de l'exposition et la mise en pratique. Pour rassembler des sources et des photographies, mener des entretiens, faire appel à la participation de tous ne suffit pas : la mobilisation n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui pousse Petit à mobiliser des réseaux à même de l'aider dans sa recherche. Une fois la collecte effectuée, elle doit être mise en forme autour d'une problématique qui présente la cité sous un jour positif, sans pour autant déformer la vérité. Enfin l'opération ne saurait se réduire à l'exposition en elle-même, les manifestations ou interventions qui l'accompagnent ont elles aussi une importance.

6.1 : Les recherches pour l'exposition : un processus favorisé par divers réseaux

Le matériel collecté provient de sources très diverses, plus ou moins liées à la cité ou au quartier. La collecte de témoignages et de documents semble s'être heurtée au manque de mobilisation des habitants : elle va surtout s'effectuer grâce aux divers réseaux dont dispose François Petit.

a) Trouver des documents à consulter

La préparation de l'exposition, approuvée en juillet 1990 et qui s'est tenue du 4 décembre 1991 au 4 janvier 1992 semble s'être effectuée en trois temps : une période de recherche historique qui débute à partir de l'approbation du projet par le conseil municipal en juillet 1990 (voir peut-être même avant), une période d'entretiens (à partir de février 1991) et de collecte de photographies, et une période de mise en forme de l'exposition, probablement à partir de septembre ou octobre 1991 (date du dernier entretien).

Une bibliographie présentée sur le programme de l'exposition permet de se rendre compte des sources et archives utilisées.[647] Les recherches ont vraisemblablement commencé par la lecture des deux livres sur l'histoire de la commune : celui tiré de l'exposition de 1979, *Athis-Mons 1890-1939 :*

[647]MdBA – dossier « exposition » : Programme de l'exposition « J'ai la mémoire qui planche » 1991

naissance d'une vie de banlieue et *Quand vos histoires font notre histoire 1939-89.* À cela s'ajoute la lecture de la thèse de Jean Bastié, *la Croissance de la Banlieue* déjà utilisée par la commission Athis-hier et d'où François Petit va tirer plusieurs cartes pour l'exposition sur le Noyer Renard. Ces lectures ont peut-être permis à François Petit d'affiner son projet de création d'une « Maison de la Meulière » proposé dès le 6 septembre 1990 au Centre Culturel : « L'histoire de cette pierre, son extraction et son utilisation liée au développement de la banlieue et de l'habitat un peu chic et populaire, est à ce jour, peu exploitée […] L'Essonne, en dehors de son patrimoine historique, est un département où il existe peu de musées, pas d'écomusées et encore moins de lieux originaux où une partie de son histoire (l'habitat) pourrait être présenté. » [648]

Le projet est basé en partie sur ses recherches à Grigny, mais Grigny n'a pas connu de phénomène de développement des pavillons en meulière au début du siècle.[649] À Athis en revanche le phénomène est remarquable, notamment à l'ouest de la RN7 : « Sur le Noyer Renard je me suis aperçu que ce qui était extraordinaire c'est que ce grand ensemble était un espèce d'îlot de barres et d'immeubles au milieu d'un océan de pavillons de banlieue »[650] indique ainsi Petit. Bastié parle également pendant une centaine de pages du développement du pavillonnaire en banlieue sud, le livre tiré de l'exposition évoque les mal-lotis d'Athis-Mons, ainsi que le développement des maisons bourgeoises sur le coteau[651] ce qui a pu aider à contextualiser l'intérêt initial de Petit pour cette forme d'habitat particulière. Cet intérêt pour le pavillon en meulière se retrouvera le long de l'exposition et aura des conséquences pérennes : la deuxième exposition du Centre Culturel en décembre 1993 portera sur les pavillons de l'entre-deux-guerres.

Une fois le contexte établi, les recherches proprement dites vont être facilitées par la coopération du bailleur 3F. Le service de communication des 3F est sans doute celui qui fournit un ouvrage commandé et publié par ce dernier,[652] ainsi qu'un numéro de revue urbanistique portant sur le Noyer Renard.[653] On imagine en effet mal François Petit éplucher ces revues au demeurant assez difficiles d'accès afin d'y trouver un article sur la cité. La bonne volonté du bailleur se traduit aussi par le prêt d'une trentaine de photos montrant la construction de la cité, ainsi que par celui d'un dossier d'époque concernant la cité.[654]

Exception faite du journal départemental, le reste des archives utilisées provient des archives

---

[648] A. Int. – AM243WP1 : Projet Maison de Meulière, 6 septembre 1990

[649] Archives Municipales de Grigny - boite 1215 : les légendes de l'exposition de 1988 ne mentionnent pas le développement d'un pavillonnaire dans l'entre-deux-guerres, ni de boom démographique remarquable dans ces années-là comme ce fut le cas à Athis-Mons.

[650] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020

[651] Moriceau, Jean-Marc; Treuil, Danièle, *op. cit*, pp. 76-84

[652] Albertini, Christine. *Chroniques d'un bâtisseur*. Paris, Groupe immobilier 3F, 1990.

[653] Cahiers du centre scientifique et technique du bâtiment, n° 44, juin 1960.

[654] Études et besoins en équipements sanitaires et sociaux et culturels : Athis-Mons et les 1 267 logements de Froides-Bouillies, réalisé par le Ceder pour le FFF, juillet 1959.

municipales. Ce sont les mêmes que pour l'exposition de Grigny : les délibérations du conseil municipal, le bulletin municipal, la *monographie de l'instituteur* lié à la ville en question, et nouveauté, le POS de 1985. La coopération du service des archives de la ville va se traduire par le prêt de deux plans de la cité qui seront exposés lors de l'exposition, et de 137 photos ou cartes postales soit 28% du total des documents exposés.[655] Cette coopération est typique d'une proximité entre les services municipaux et le Centre Culturel qui va se retrouver tout au long de l'exposition.

La question du statut des photographies et cartes postales collectées est ambiguë : elles ne sont pas forcément considérées comme des archives ou des sources à part entière, aussi reviendra-t-on sur leur place dans l'exposition et le travail d'enquête dans une autre partie.

b) Trouver des documents à exposer

La demande de subvention adressée au conseil général en juillet 1991 explique que « Le projet vise en fait à collecter deux types d'images : officielles auprès de la ville de la SA immobilière, des 3F, des journaux, d'associations et privées (photos de familles) auprès des habitants. » Pour ce qui est des institutions la collecte est on l'a vu facilitée par la bonne volonté de certain et les liens établis entre François Petit et les autres institutions concernées : le Skydom, dirigé par Roland Blanchetière qui avait signé la tribune dans le *Républicain* avec le président d'Athis Animation, prête par exemple 31 photos.

La collecte de photos de particuliers est autrement plus épineuse : en effet il est difficile de demander à des personnes de prêter des photos personnelles sans être assuré de les revoir. C'est pour cela que les photos prêtées par des particuliers sont dupliquées et les originaux sont rendus aux préteurs. Ces échanges donnent lieu à des fiches de prêt, qui récapitulent les documents et objets prêtés[656]et des fiches de commandes photos[657] qui détaillent les caractéristiques et les propriétaires des photos destinées à la reproduction, ainsi que la date de prêt et de retour. On a ainsi une idée des moments où il y a plus de dons que d'autres, et ce à la semaine près.[658] Il faut noter que ces fiches ne prennent pas en compte les prêts émanant de la mairie, du Skydom, des 3F et du Centre Culturel, qui prêtent les originaux ce qui représente en tout près de la moitié des photos de l'exposition (244 sur 481) : on a fait figurer page suivante la provenance de l'entièreté des photos utilisées dans l'exposition.

---

[655] MdBA - dossier « exposition » : Des tableaux destinés à faciliter l'installation récapitulent, pour chacune des 481 photos : le panneau auquel la photo est rattachée (codé par une lettre de A à Q), la collection (municipale, nom du particulier), s'il s'agit d'un original ou d'un duplicata, la taille réelle de la photo, la taille de la copie si besoin, la légende - voir diagramme page suivante

[656] *Idem* « documents prêtés réglés » comprenant 60 feuilles (une par personne)

[657] *Idem* « commandes photos réglés » comprenant 30 fiches de commandes groupées.

[658] Dans le cas des prêts ayant fait l'objet d'une fiche de prêt et d'un récapitulatif de commande photo on se rend compte que la reproduction intervient au maximum une semaine après le prêt existant (le Centre Culturel essaie d'avoir un certain nombre de photos à reproduire avant de les envoyer).

L'analyse croisée des fiches de prêt et des commandes photos rend compte de l'inefficacité des annonces placées dans différents journaux. La première mention d'une collecte de « témoignages, documents, photos de mariage, de communion, de mariage, fêtes familiales »[659] s'effectue dans le supplément spécial DSQ du bulletin municipal du 26 octobre 1990, distribué uniquement dans le quartier. Le bulletin municipal diffusé dans toute la ville en parle pour la première fois fin septembre 1991, alors que les recherches sont presque terminées. D'autres demandes sont effectuées dans les deux premiers (et seuls) numéros du *Renard Urbain*, le journal créé en février 1991 par les associations basées au Skydom pour relayer l'information des manifestations qu'elles organisent au Noyer Renard. Là encore, le *Renard Urbain* n'est diffusé que dans le quartier et qui plus est à très peu d'exemplaires : 150 pour 4000 habitants.[660] Aucun des appels aux dons ne donne lieu à des prêts enregistrés par les fiches de prêts, mis à part celui d'avril 1991, dans le deuxième numéro du Renard Urbain, qui pourrait avoir déclenché le don d'une personne habitant la cité. En fait la majorité de la collecte de documents s'est là encore faite grâce à divers réseaux, eux aussi repérable grâce à l'étude croisée des fiches de prêts et des commandes photos. (voir page suivante pour une représentation graphique des différents réseaux).

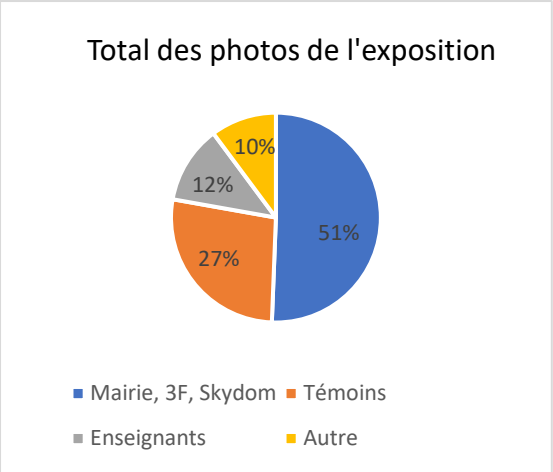

Les premiers à prêter des documents sont les enseignants des écoles participants aux classes interquartiers, certains prêts ayant lieu dès 1990. Les enseignants sont particulièrement actifs tout au long de la période, représentant 27% des prêts enregistrés. Cela s'explique aussi par la présence d'un bâtiment de fonction dans la cité (le bâtiment dit « des professeurs » à la limite est de la cité) ce qui fait que les instituteurs sont à la fois témoins de l'évolution des écoles du quartier mais aussi du quartier lui-même. Les liens professionnels jouent, étant donné que certains professeurs à la retraite et ayant déménagé depuis transmettent des photos par l'intermédiaire de leurs collègues encore actifs. Ce même procédé se retrouve dans certains services municipaux (bibliothèque, conservatoire) qui relaient également l'information à leurs connaissances[661] : comme François Petit le dit lui-même : « c'est le bouche-à-oreille qui a fonctionné ».[662]

Certains réseaux sont moins étendus mais tout aussi efficaces. Les membres de l'association de cartophilie « Orge-Essonne cartophilie» que François Petit a cofondée en 1984 et qu'il avait déjà

[659] Supplément spécial DSQ du bulletin municipal n°34 du 26 octobre 1990
[660] MdBA - « exposition » : Le projet préparatoire d'octobre 1990 prévoit que le journal soit photocopié faute de moyens pour le moment d'embaucher un imprimeur ce qui limite fortement le tirage
[661] D'où l'annotation sur les fiches de Prêt « préteur Mr/Mme X, transmis par Y », Y étant la plupart du temps un employé municipal ou un professeur (la structure ou l'école à laquelle appartient la personne est indiquée sur la fiche)
[662] *Athis-Info*, 27 septembre 1991.

sollicitée lors de l'exposition de Grigny, prêtent ainsi des cartes postales sur le quartier.[663] Une adhérente sera aussi interrogée par François Petit.

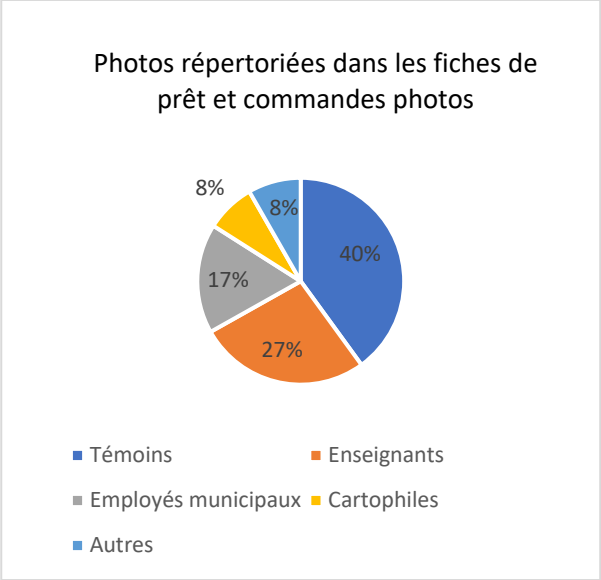

C'est après le début des entretiens en février 1991 et surtout à partir de fin mars 1991 que la dynamique va s'accélérer : 40 % des prêts viennent de personnes interrogées, la plupart les donnant lors de l'entretien et en transmettent ensuite périodiquement au fur et à mesure qu'elles en retrouvent chez elles.

Les entretiens reposent sur une logique de réseau semblable mais dépendent aussi du statut des différentes personnes interrogées, qui sont sollicitées en raison de leur situation particulière.

c) Choisir ses témoins en fonction de leur apport potentiel

Les recherches préliminaires ont permis à François Petit de mettre en place une chronologie des événements et surtout d'établir une grille de questions à poser aux différents témoins. Dans le panneau préambule de l'exposition François Petit précise que : « Nous avons confronté les témoignages à d'autres sources ».[664] Ainsi il cite parfois lors des entretiens des articles du *Républicain* datant des années 1960 pour s'assurer de certains faits, par exemple concernant les problèmes de chauffage[665] ou de gardiens trop stricts.[666] Cependant il ne recherche pas les mêmes informations auprès des mêmes personnes, ce qui explique que les témoins se divisent en trois grandes catégories qui se recoupent parfois : les gens vivants ou ayant vécu dans la cité, les gens du pavillonnaire environnant et les gens exerçant une activité dans la cité.

Les entretiens avec les personnes habitant la cité (9 sur 30) ou y ayant habité (8 sur 30) ont en partie pour but de compléter la chronologie établie grâce aux bulletins municipaux, notamment en ce qui concerne l'ouverture de certaines infrastructures. Les personnes interrogées sont bien placées pour répondre à ces questions, étant donné que sept d'entre elles ont connu la cité dès sa construction et deux y sont nées. Par exemple, c'est grâce à un entretien que François Petit apprend que l'église du quartier, Notre-Dame de l'Air, est en réalité une reconstruction de celle de Paray, détruite lors de

[663] MdBA - « exposition » « documents prêtés réglés » : 6 cartes postales le 30 décembre 1990 (collection Serge V.), 7 le 17 décembre 1990 (Mme R.) six le 9 janvier 1991 (Mr. C)
[664] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : «A- Préambule »
[665] MdBA - « entretiens » : Entretien avec Liliane P. le 25 mars 1991
[666] *Idem*, Entretien avec Laurent L. le 4 septembre 1991

l'extension de l'aéroport en 1954.[667]

Au-delà des dates ou des informations factuelles, François Petit recherche aussi des renseignements sur la vie quotidienne dans la cité, reprenant en partie la grille de questions posées à Grigny. Les questions portent généralement sur (dans l'ordre) : le lieu de naissance, l'endroit où les personnes habitaient avant, leurs premières impressions de la cité, les premières relations sociales, les écoles et commerces fréquentés, les engagements religieux ou associatifs. On remarque aussi au fil des entretiens l'apparition de nouvelles questions ou la disparition de certaines en fonction des réponses précédentes : ainsi la question, très fortement inspirée du parcours ethnologique de François Petit de la veillée des morts dans la cité, disparaît après quelques entretiens. À ces questions s'ajoutent des interrogations qui ont beaucoup plus à voir avec l'état actuel de la cité, sur lesquels nous reviendront ultérieurement. Les thèmes abordés serviront à former les grandes parties de l'exposition.

Les entretiens ne se limitent cependant pas aux habitants de la cité. François Petit élargit en fait les bornes chronologiques et spatiales, effectuant des recherches sur l'ensemble du quartier et pas seulement les FFF. Sept personnes habitant le quartier mais n'ayant jamais habité la cité sont ainsi interrogées. Le périmètre spatial concerné par les recherches de François Petit englobe en fait tout le quartier « de l'autre côté de la RN7 » comme le dit un des titres d'un panneau de l'exposition, tiré de l'appellation du quartier dans les années 1960 dans le bulletin municipal.

Cela s'explique en partie par les limites du DSQ, qui ne se borne pas à la cité du FFF mais englobe également l'Athégienne, 5 immeubles de 200 logements en tout construits en 1957 pour reloger les personnes expropriées par l'agrandissement de l'aéroport d'Orly et la résidence « Orly Parc » soit un immeuble de 43 logements et une dizaine de maisons individuelles construits en 1988 en remplacement de l'ancienne cité d'urgence des oiseaux. Leur insertion dans le DSQ tient à leur proximité avec la cité : elles ont été construites sur le même champs quelques années avant la cité (1955 pour la cité d'urgence, 1957 pour l'athégienne) et leur population est similaire à celle du FFF. Cela est surtout vrai pour les 33 familles de la cité d'urgence relogées dans l'immeuble Orly Parc qui rencontrent des difficultés sociales particulières.[668] Ainsi deux anciennes habitantes de la cité d'urgence, maintenant relogées à Orly Parc, sont interrogées, ainsi qu'une nouvelle personne venue habiter dans les pavillons.

Cependant l'élargissement géographique ne s'arrête pas là étant donné que les recherches comme la restitution prennent aussi en compte le pavillonnaire qui entoure la cité. On a vu que celle-ci avait été édifiée sur le seul champs laissé libre sur le plateau dont les 25 hectares ont été vendus

[667] *Idem*, Entretien avec Léone M. 4 juillet 1991
[668] MdBA - « documents fournis par le DSQ » : Compte rendu de la réunion des chefs de services du 2 octobre 1990

progressivement à la ville et à la société du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille entre 1955 et 1957, le reste du plateau étant déjà couvert de pavillons de l'entre-deux-guerres. En effet le plateau des deux côtés de la Nationale 7 ainsi que la quasi-totalité de la ville limitrophe de Paray-Vieille-Poste a vu l'implantation de lotissements à partir des années 1910.

François Petit va interroger quatre personnes vivant dans ces pavillons datant de l'entre-deux-guerres. Ces entretiens visent à savoir comment le quartier se présentait avant la construction de la cité et leurs impressions lors de la construction, mais la discussion se focalise assez rapidement sur leur expérience de mal-loti. La plupart de ces personnes sont très âgées (70, 80 et même 95 ans) et ont emménagé dans ce qui était un cabanon de jardin ou une résidence secondaire une fois la retraite venue. La discussion concerne ainsi les aménagements faits au domicile (la date de construction de la maison en dur) la vie quotidienne de l'époque (école, commerces, distractions) ainsi que de questions tournant plus autour du mode de vie rural (présence de puits, d'élevage) et du statut du champs sur lequel s'est construit la cité. Les recherches pour la seconde exposition commencent lors de la première : François Petit amène par exemple une carte pour demander à une résidente de placer les différentes « villas » (Sociétés Mutuelles d'Épargne) présentes sur le Plateau.[669] Ces entretiens seront repris dans la recherche suivante du Centre Culturel et ont encore approfondi l'intérêt de François Petit pour le pavillonnaire de l'entre-deux-guerres, déjà bien amorcé : on se rappelle le projet de Maison de la Meulière déposé en septembre 1990, avant les entretiens qui ont lieu en juillet et septembre 1991. La marque des intérêts de François Petit est également présente dans un entretien avec un ancien ouvrier agricole ayant travaillé dans le champ où a été construit la cité et habitant depuis peu les FFF. Là encore l'entretien se focalise sur les propriétaires des champs, le type de cultures, de fermes, l'histoire rurale du quartier.

Une autre catégorie de personnes est interrogée non pas en raison de son lieu de résidence (même si certaines ont parfois habité la cité) mais en raison de l'activité qu'elles exercent au sein de celle-ci. Une des premières personnes interrogées est la gérante de l'antenne 3F, présente depuis 1963[670]. François Petit interroge également une commerçante qui a un temps habité la cité et y travaille encore, deux personnes travaillant à la halte-garderie et une à la CAF. Il interroge enfin des acteurs du monde associatif comme Roland Blanchetière, président du Skydom. Les questions portent sur l'expérience personnelle des personnes interrogées mais aussi sur des thèmes spécifiques à leur occupation. Les personnes de la garderie sont ainsi questionnées sur les problèmes rencontrés par certaines familles, les changements de population, la gérante de l'antenne sur la chronologie, les différents types de constructions dans le quartier...

d) Favoriser ses réseaux au risque d'oublier certains groupes

[669] MdBA - « Entretiens » : Entretien avec Simone R. 23 septembre 1991
[670] MdBA - « Entretiens » : Entretien avec Mme C. 1er mars 1991.

Les personnes interrogées ont été choisies en raison de leur emploi, ancienneté dans la cité, habitat remarquable... Mais comme pour les photos, les appels à la participation n'ont sans doute pas provoqué la majorité des mises en contact entre François Petit et les personnes interrogées. Là encore ce sont les réseaux qui ont facilité les mises en contact : seule trois des trente personnes interrogées ne sont pas liées à un ou plusieurs réseaux identifiables.

Dans deux cas, il semble que la demande d'entretiens ait fait suite à la transmission de documents quelques mois auparavant.[671] En effet les annonces passées dans les journaux invitent les donateurs potentiels à « laisser [leurs] coordonnées au bureau DSQ ou au Skydom ou à l'équipe de quartier » et indiquent également un numéro de téléphone et l'adresse d'une boite postale où joindre François Petit. Le processus de duplication et de prêt implique que le préteur et François Petit signent la fiche de prêt, on peut donc supposer que cela peut permettre de lier des relations et de prévoir des entretiens avec les personnes intéressées. Cependant ces deux cas exceptés, les autres témoins ayant prêté des photos l'ont fait pendant l'entretien ou après.

Dans un climat où la participation des habitants est faible, mobiliser des témoins n'a rien de facile. Là encore l'appui de personnes liées à la municipalité semble être déterminant, surtout en ce qui concerne les témoignages de personnes ayant habité la cité. Trois personnes interrogées sont membres de la famille de conseillers municipaux[672] issus eux aussi de la cité, une est conseillère municipale, une est fille d'un ancien maire, une veuve d'un ancien conseiller de l'union de la gauche, quatre sont employés municipaux (dont deux à la halte-garderie). À cela il faut ajouter le président du Skydom, ancien candidat aux municipales sur la liste de Marie-Noëlle Lienemann, et proche du directeur du Centre Culturel. Cela témoigne non seulement d'une aide de la municipalité mais aussi des liens familiaux existants dans le quartier dans lequel plusieurs générations cohabitent, liens auxquels le diagnostic préalable faisait référence. À ces liens familiaux s'ajoutent des liens de voisinage pour quatre personnes interrogées : deux voisines du pavillonnaire, deux voisines de la cité des oiseaux participent ensemble à des entretiens.

L'entrée par l'associatif semble aussi avoir été un facteur important comme à Grigny où toutes les personnes interrogées étaient membres d'une association. On peut supposer que certaines personnes notamment les plus âgées vivant dans les pavillons ont été contactées grâce au service retraité, dirigé par la femme du président du Centre Culturel et qui est en contact avec au moins deux des personnes âgées interrogées si on en croit les entretiens. Trois autres sont membres de l'association de locataires d'Orly Parc, deux sont membres de l'amicale de locataires des FFF, deux

[671] Envoi en mars pour Marie-Louise C. et entretien le 31 juillet 1991 - envoi en juin pour Antonio et Nadine D, entretien le 4 septembre 1991
[672] Tous élus sur la liste de Marie-Noëlle Lienemann

sont parents d'élèves, peut-être rencontrés lors des classes interquartiers, neuf appartiennent à une association agissant dans la cité (six personnes de l'association portugaise, une de l'association espagnole, une de l'aide au devoir, un du Skydom).

Ainsi le premier entretien a lieu en février 1991 avec six personnes de l'association portugaise, fondée en 1982. Trois personnes ont passé leur enfance dans la cité dans les années 1970, et ont été actives dans la vie sociale de l'époque, notamment par l'intermédiaire de la JOC. Cette association partage des traits communs à la majorité des associations à but culturel basées dans le quartier (cercle celtique, association espagnole Athis-Paray, association France-URSS), c'est-à-dire que ses membres « ont vécu dans le quartier à l'époque où la cité HLM était génératrice d'une vie sociale importante et où la MJC était à l'initiative de nombreux projets. Aujourd'hui ils vivent tous à l'extérieur de la cité et n'ont que peu de contact direct avec la vie quotidienne du quartier [...] mais ils restent des fidèles des locaux publics du quartier [et] de farouches défenseurs du quartier qui n'est pas à leurs yeux aussi « terrible » que la plupart des Athégiens ne veulent bien le croire. »[673] Ces associations sont toujours présentes au conseil d'administration du Skydom et communiquent grâce au *Renard Urbain* : c'est peut-être par ce biais que le contact s'est établi entre l'association portugaise et François Petit, qui fait partie du comité de rédaction.

Là encore les questions posées concernent la cité, notamment la vie culturelle au début des années 1970 mais aussi l'expérience de l'émigration, les rapports au pays d'origine, l'identité culturelle... La dirigeante de l'association va également réaliser un panneau pour l'exposition retraçant l'histoire de l'immigration venant de son pays. La question des origines des habitants intéresse François Petit, qui pose régulièrement des questions comme « est-ce qu'il y a des communautés plus représentées que d'autre ? » ou « est ce qu'il y a eu un changement de population/ des problèmes de racisme à un moment ? » et il interroge aussi une personne de l'association espagnole. Cependant on remarque une absence de personnes non-européennes, et notamment maghrébines que ce soit dans les témoignages ou les photos prêtées.

Cela pourrait être attribué au fait que les personnes d'origine non européenne sont considérées comme difficiles à toucher ou intéresser lors de ces projets[674] mais le diagnostic préalable décrit les populations étrangères comme « autant moins génératrice de problèmes qu'[elles] sont installées depuis longtemps »[675] et ces populations participent à la vie du quartier et aux projets initiés par le DSQ. [676] Les Algériens ont une amicale, les Marocains aussi : ils publient des annonces

[673]A. Int. - AM 238wpi : Bilan de l'équipe de quartier pour 1992, avril 1993.

[674]Un artiste engagé sur un projet mémoire semblable dit ainsi « les populations maghrébines sont difficiles à toucher, tout le monde s'accorde à le dire. Avec les Africains, on a beaucoup de mal, les rendez-vous ne sont pas tenus » cité dans Forêt, Catherine. « Mémoires citadines : un nouvel objet d'action publique. » in *Des cultures et des villes: mémoires au futur,* Paris, Editions de L'Aube, 2005 p.30.

[675] A. Int. - AM238wpi : Diagnostic préalable mars 1990

[676] Notamment aux stages femmes (alphabétisation et formation) organisés par une association dans le cadre du DSQ.

d'événements dans le Renard Urbain ce qui montre une certaine insertion dans les réseaux associatifs du quartier. Le quartier compte aussi une immigration plus récente : Turcs, Cambodgiens, personnes originaires d'Afrique subsaharienne... De fait l'absence de certaines catégories de population tient peut-être à la force du contact entre François Petit et l'association ainsi qu'au discours de l'association.

En effet l'entretien marque le début d'un partenariat entre François Petit et l'association, qui figure dans les remerciements de l'exposition sur les pavillons en 1993. De plus elle va peu de temps après l'entretien de février obtenir des fonds du DSQ pour l'organisation d'une semaine portugaise sur la ville, sans doute aiguillée par Petit. Dans cette demande de subvention l'association portugaise pose l'immigration portugaise comme la plus importante de la ville (ce qui est vraisemblable) mais aussi du quartier : « les Portugais constituent la première communauté étrangère de la commune d'Athis et notamment du quartier du Noyer Renard, 35% de la communauté étrangère du quartier et 32% des élèves étrangers du collège fréquenté par les élèves du quartier.»[677] Montrer l'insertion de la communauté dans le quartier est une nécessité afin de pouvoir prétendre aux subventions du DSQ mais ici il semblerait que le pourcentage d'élèves portugais fréquentant le collège du secteur, (le collège Michel-Richard Delalande situé de l'autre côté de la ville, dans le secteur de Mons) fasse référence à tous les inscrits, pas seulement les élèves venus des FFF. Ainsi une fiche récapitulant les nationalités des élèves des FFF inscrits à Delalande en 1990, transmise à François Petit par le DSQ, donne 52,1% d'élèves de nationalité française, 34% de « Maghrébins », 7,2% « autres » et 6,7% de Portugais. Chez les élèves n'habitant pas les FFF, les élèves de nationalité portugaise représentent 7,5% des inscrits, ceux d'origine maghrébine 5,9%[678]. Ainsi le pourcentage de petits Portugais issu de la cité et inscrit au collège est même moindre que celui des Portugais issus du reste de la ville. Cette idée d'une sur-représentation de la communauté portugaise dans la cité, peut-être véridique à une époque mais fausse dans les années 1990, est aussi énoncée dans l'entretien et reprise par François Petit dans plusieurs entretiens et même dans l'exposition. Cette vitalité de l'association portugaise a peut-être un peu étouffé l'histoire d'autres immigrations, et notamment de l'immigration maghrébine. De plus François Petit a peut-être été tenté de se concentrer sur une forme d'immigration comme il l'avait fait à Grigny autour de l'immigration italienne,[679] surtout si cette dernière lui apparaissait comme la plus importante sur le quartier et donc la plus représentative.

[677] *Idem* demande de subvention au département de l'Essonne, juillet 1991
[678] MdBA - « DSQ » : « documents transmis par le DSQ » Statistiques du collège Delalande en 1990
[679] Le sommaire du fond de l'exposition laisse ainsi apparaître 5 livres en italien, de nombreux entretiens ont lieu avec des personnes d'origine italienne (environ 1/3)

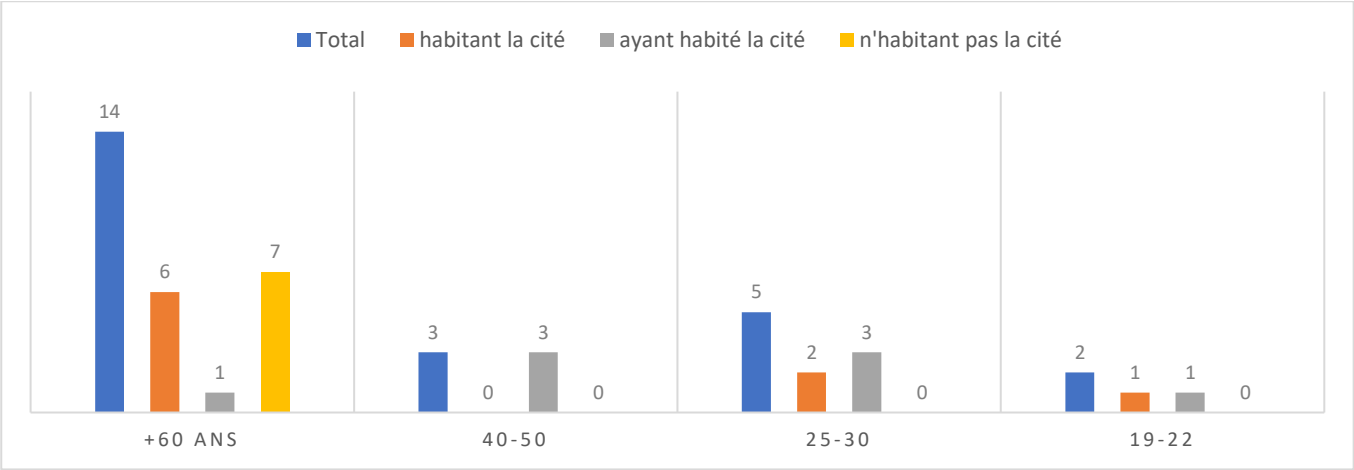

Âge des personnes interrogées (24 témoins sur les 30)

L'âge des personnes interrogées[680] dépend moins des réseaux mobilisés et plus de facteurs logiques : les personnes des pavillons de l'entre-deux-guerres sont évidemment très âgées, et les personnes interrogées pour leur connaissance de la cité sont, à une exception près, des personnes qui y habitent encore ou y exercent encore une activité professionnelle ou associative. Après la loi Barre de 1977 et le passage de l'aide à la pierre à l'aide à la personne, la population des HLM tend à changer et à regrouper surtout les familles nombreuses, les jeunes couples en attente d'accéder à la propriété, ou des personnes âgées alors que les populations solvables se tournent vers l'achat de pavillons ou le secteur privé.[681] On retrouve bien ces catégories dans le tableau ci-dessus : l'absence de quarantenaires et cinquantenaires habitant encore la cité s'explique par le fait que ces personnes, arrivées dans les années 1970, ont connu une mobilité ascendante vers 1980 et ont quitté le quartier pour des pavillons, et qu'ils ne le fréquentent plus qu'en raison de leurs engagements associatifs. De même, deux trentenaires ayant grandi dans la cité l'ont quitté pour accéder à la propriété, les deux trentenaires y habitant encore sont un couple qui s'est rencontré dans la cité et y a grandi. Le faible nombre de jeunes (une personne de 19 ans qui retranscrit les entretiens, une personne de l'association portugaise) alors qu'ils sont très nombreux dans le quartier tient au fait que ces mémoires sont considérées comme trop récentes pour être très instructives : l'entretien avec la personne de 19 ans dure moins longtemps que les autres (quatre pages manuscrites) et évoque surtout les écoles fréquentées et la sociabilité.

Le nombre important de personnes de plus de 60 ans tient donc aussi à ce qu'elles sont plus susceptibles d'avoir accumulé des connaissances sur le quartier : sur les sept personnes ayant connu la cité dès sa construction, six sont des soixantenaires, cinq y habitent encore. Elles font partie de ce que le diagnostic appelle le « noyau stable du quartier » c'est-à-dire des 9% des habitants qui sont là depuis la construction, et du tiers des habitants qui sont présents depuis plus

[680] On connaît l'âge de 24 personnes sur 30 interrogées, les personnes ne précisant pas leur âge sont celles interrogées en raison de leur travail dans la cité, qui ont approximativement entre 30 et 60 ans.

[681] Flamand, Jean-Paul, et Roger-Henri Guerrand. *Loger le peuple : essai sur l'histoire du logement social en France*. Paris, la Découverte, 1989, p.330

de 20 ans. C'est à ce noyau dur qu'appartiennent les personnes interrogées : une seule est arrivée après 1975. L'absence de personnes arrivées dans les années 1980 tient aussi à l'orientation donnée à l'exposition, résolument centrée sur les années 1960-70, et pose la question du type de mémoires valorisées et du contenu de ces mémoires.

6.2 : Entre histoire et vie sociale : une image consensuelle du quartier

Une fois les documents collectés, l'exposition doit être mise en forme, ce qui nécessite un découpage et une problématique permettant d'instituer une cohérence dans la masse d'informations et de témoignages recueillis. Fidèle aux consignes du DSQ et aux idéaux du Centre Culturel, la problématique principale semble être celle du lien social, comme le laisse entendre le programme distribué à l'époque : « quatre à cinq mille résidents s'installent dès l'automne 1959, tissent des relations entre eux et avec le reste de la commune (bonnes, mauvaises, ou indifférentes...). La cage d'escalier, l'école, les activités sportives ou de loisir, les courses au centre commercial, les engagements associatifs religieux ou politiques créent des réseaux de connaissances qui se font, se déplacent selon les âges, les origines sociales ou régionales, les sexes... C'est à partir de témoignages d'habitants, d'associations, de services, avec des photos de famille, de classe, des cartes postales, des articles... qu'est retracée ici une histoire du quartier. »[682]

Le texte qui introduit l'exposition évacue toute velléité historique : « Nous sommes conscients des manques, des faiblesses et d'oublis. C'est une histoire, vivante, du quartier. Ce n'est pas l'histoire du quartier ».[683] Pour autant l'exposition se garde plutôt de débordements trop subjectifs et ne tombe pas dans l'idéalisation d'un âge d'or révolu, offrant du quartier l'image la plus nuancée possible la plupart du temps. L'exposition se compose de 14 textes de longueurs variables,[684] à côté desquels sont arrangées les photos correspondant de façon plus ou moins étroite à la thématique évoquée. Chaque photo est légendée, généralement sous la forme : nom de la collection (préteur) une description sommaire et factuelle de ce qu'on y voit (« repas dans la salle à manger » « devant les logements de fonction ») et une date plus ou moins précise (généralement une décennie). Un autre panneau, apparemment placé à part, présente des extraits des témoignages, là encore classés par thématiques plus ou moins liées à celles de l'exposition : « avant le FFF » « installation » « premières connaissances » « origines » « relation avec les autres quartiers » et « vie sociale ».

L'exposition regroupe ainsi trois dimensions : la mise en valeur des recherches de François Petit sur l'histoire du quartier, la construction d'une image positive du quartier par le biais de sa vie sociale et

[682] MdBA - « exposition » : Programme de l'exposition « J'ai la mémoire qui planche »
[683] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : « A-Préambule »
[684] Généralement une dizaine de lignes, dans certains cas près d'une cinquantaine (« vie associative » « la région parisienne » « cette cité a commencé à vivre »)

une dimension plus utilitaire, destinée à promouvoir les actions du DSQ.

a) Une histoire factuelle voulant servir de référence future

Même si elle se veut « une histoire de quartier » on ne peut pas dire que l'exposition évacue toute prétention historique. Les premiers panneaux servent de mise en contexte historique et géographique et tout au long de l'exposition les recherches effectuées par François Petit vont être mises en valeur.

Les mises en contexte doivent permettre de replacer la construction de la cité dans des processus plus longs, par exemple celui du développement de « la banlieue parisienne depuis 1945 »[685], titre d'un texte qui évoque la hausse de la population après-guerre, le besoin de logements, le développement des transports, et donne un court historique de la création des régions et départements.

Plus encore, il s'agit de replacer la cité dans l'histoire de la ville et du quartier : le panneau « Athis-Mons » décrit ainsi la situation géographique de la ville et son histoire depuis sa fusion avec le village de Mons en 1817 : arrivée du chemin de fer, déclin de la culture de la vigne, importance de la famille de Courcel propriétaire de la majorité des terrains de la ville (dont le champs sur lequel sera construit la cité), impact des bombardements de 1944 et construction de cités provisoires pour reloger les habitants.[686] Ces informations sont tirées, parfois mot pour mot, du livre de l'exposition de 1979,[687] celles sur les baraquements sont attribuables au bulletin municipal de l'époque.[688] La majorité des documents iconographiques sont des cartes postales représentant différents aspects de la ville dans les années 1900-10. Elles proviennent surtout des archives municipales mais ont probablement été versées après l'exposition de 1979 où 750 documents iconographiques avaient été collectés.[689] Ainsi au moins un tiers des cartes postales exposées sont aussi présentes dans le livre de 1983.[690]Ce panneau est donc surtout tributaire des recherches d'Athis-hier.

Le panneau « de l'autre côté de la RN7 »[691] traite lui du quartier au sens large et est l'occasion pour François Petit de rendre compte de son début de recherche sur l'histoire du pavillonnaire défectueux (on remarque au passage la présence d'une phrase qui deviendra le titre de l'exposition de 1993[692]). Le texte revient sur l'établissement des premières villas, les problèmes des mal-lotis, la loi Loucheur...

---

[685] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : «C- La banlieue Parisienne depuis 1945 »
[686] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : « B- Athis-Mons »
[687] Moriceau, Jean-Marc; Treuil, Danièle *op,cit.* p.208 par exemple
[688] Bulletin Municipal, premier trimestre 1967
[689] A. Int. - AM20W2 : Demande de subvention pour l'édition du livre tiré de l'exposition, 18 septembre 1981
[690] Cartes postales dont les titres correspondent à la légende utilisée pour l'exposition.
[691] *Idem* « D- Du côté de la RN7 »
[692] Petit, François, *Du cabanon au pavillon ou Le développement des lotissements sur le plateau d'Athis-Mons: 1896-1950*. Athis-Mons, Centre Culturel d'Athis-Mons, 1993

Mais emprunte encore beaucoup à la publication de 1983, notamment pour ce qui est des chiffres (nombre d'hectares, de lots). C'est dans ce cadre que sont utilisées les premières photos prêtées par des particuliers : huit photos de famille prises devant le pavillon dans les années 1920. Le sommaire fait aussi état de la présentation d'un des rares documents montrés dans l'exposition : un livret de sociétaire d'un des lotissements (Villa du Phalanstère) ainsi qu'un plan d'un lotissement. Le texte évoque très rapidement les autres formes d'urbanisation du quartier, parlant de la construction de la cité d'urgence et de l'athégienne sans en citer les causes. Cela est en partie dû au manque de témoins dans le cas de l'athégienne, ce qui explique que toutes les photos de cette petite cité soient issues de la collection municipale, et dans le cas de la cité d'urgence d'une certaine confusion de la part même des témoins comme le montre cet échange extrait de l'entretien avec deux anciennes locataires :

« Jeanne C. : oui parce qu'autrefois cette cité d'urgence avait donc été achetée par l'abbé Pierre.
Jacqueline D. : Mais Jeannette ça va pas de raconter ça, ça n'a jamais été l'Abbé Pierre, ce sont les gens qui l'ont baptisé comme ça, c'est un modèle qui a été pris sur l'abbé Pierre mais ça n'a jamais été à l'Abbé Pierre, non alors là je te le certifie !» [693]

Cette confusion est aussi visible dans le quatrième panneau, une chronologie mêlant historique du bailleur 3F et grandes dates du logement social (remplacement des HBM par les HLM en 1950, loi sur le 1% patronal, loi Barre de 1977, mise en place des procédures DSQ en 1983...) où il y a une certaine confusion entre le PADOG de 1960 et le SDAU de 1965 ce qui s'explique, comme pour la cité d'urgence, par le manque de documentation accessible sur la question.

Une fois la mise en contexte effectuée l'exposition se concentre sur la cité en elle-même et fait plus grand usage des témoignages et archives consultés. Le panneau le plus détaillé est celui qui concerne la construction de la cité.[694] Il fait une liste des étapes de construction (tant de logements de telle taille etc.), des cinq phases d'édification des bâtiments, et explique ensuite les méthodes de préfabrication et d'assemblage. L'exposé est très précis et technique ce qui s'explique par les sources employées (revues spécialisées). La seule trace d'un avis personnel de l'auteur est vite tempérée par une nuance qui est caractéristique de l'exposition : « La rapidité de l'exécution des travaux, l'utilisation de matériaux insuffisamment testés, la construction résultant de l'addition plus ou moins maîtrisée d'éléments préfabriqués ont donné une réalisation assez vite invivable ! Pour l'époque, c'était une nette amélioration pour les nouveaux habitants qui quittaient meublés, hôtels, logements insalubres ou trop petits. Mais des défauts se sont révélés pour les jointures pas toujours fiables (humidité, infiltrations), un chauffage insuffisant, une eau chaude qui ne montait pas jusqu'au

[693] MdBA - « entretiens » : Entretien avec Jacqueline D et Jeanne C le 9 septembre 1991
[694] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : «F- Les Froides Bouillies dit Noyer Renard»

dernier étage selon les immeubles » [695]

Ce paragraphe fait le bilan de la réponse des habitants à la question posée dans chaque entretien « d'où veniez vous avant ? », reprend des informations tirées du *Républicain* (problème d'eau dans les étages) et annonce les deux modèles de panneaux qui vont se retrouver dans le reste de l'exposition. Ainsi si certains panneaux se présentent sous la forme de textes mêlant faits et expériences des habitants, d'autres se résument à des listes ou tableaux servant uniquement à assembler des données brutes, similaires aux listes des prix des travaux payés aux journaliers des fermes présentées à Grigny.

On retrouve ainsi un tableau des « autres cités de la commune » avec le nombre de logement et la date de construction, ou des listes des professeurs ayant enseigné dans les différentes écoles (une trentaine de noms à chaque fois) et le nom du premier élève inscrit dans le panneau « école-maternelles-secondaires ». L'exemple le plus extrême de cette tendance est celui du panneau qui retrace la chronologie de l'ouverture du bureau de poste (demandé en 1959, ouvert en 1967) qui cite pour chaque date le bulletin municipal, la décision du conseil municipal ou le numéro du *Républicain* dont est extraite l'information.

De même certaines des photos exposées ont un but purement informatif : elles représentent la cité ou des infrastructures attenantes (écoles, ancienne station-service, Skydom, antenne de gérance) en raison de leurs qualités intrinsèques, à des fins documentaires. Elles proviennent des collections des 3F ou de la municipalité, mais certaines ont été prises par François Petit pour l'exposition : ce sont des photos représentant uniquement un bâtiment ou un détail jugé important (par exemple la base des haubans du centre commercial, construits selon une technique particulière) ou la cité Orly Parc, trop récente pour avoir fait l'objet de photographies.

Cette photographie documentaire représentant divers aspects de la cité est très rarement produite par des particuliers ou des habitants. En effet l'intérêt de photographier un environnement qu'on fréquente tous les jours est loin d'aller de soi.[696] De plus l'achat d'un appareil photographique et le développement des photos restaient relativement cher dans les années 1960-70 même après l'apparition d'appareils simplifiés comme l'Instamatic en 1963.[697] Les habitants ont donc tendance à réserver leurs photos pour les occasions familiales, exception faite des rares photographes amateurs. Une personne interrogée à la Grande Borne résume ainsi la situation :

---

[695] *Ibidem*

[696] Bourdieu, Pierre, et al. *Un art moyen: essai sur les usages sociaux de la photographie*. Les éditions de Minuit, 1965.

[697] Entre 1963-65 dix millions d'instamatics sont vendus. Cela s'inscrit dans la hausse du pouvoir d'achat des ménages propre aux 30 glorieuses. L'instamatic est un appareil photo simplifié, facile à recharger et avec des réglages automatiques qui permettent aux néophytes de l'utiliser sans formation technique.

« Quand vous nous demandez de faire un retour comme ça en arrière, je me dis mais mince, il y a des choses qu'on a … qui se sont estompées, qu'on a raté. J'étais offusquée hier je me suis dit mince, je ne peux pas offrir à ce monsieur plus de six photos, c'est pas croyable, je n'ai rien photographié de l'entourage donc l'entourage ne m'intéressais pas… » Ce à quoi François Petit répond : « ça peut être des prises de vues familiales avec des choses qui bougent derrière pour voir comment les choses ont changé »[698]

C'est bien ce type de photo qui va dominer le reste de l'exposition, beaucoup plus axée sur l'histoire vivante du quartier dont il était question dans l'introduction.

b) Une valorisation mesurée de la vie sociale du quartier

Même les panneaux qui livrent uniquement des données brutes voient l'aridité du propos contrebalancée par les photos de particuliers qui les accompagnent, même si le pourcentage de photos de particuliers/photos de professionnels varie selon les thèmes. Le reste des thèmes « cette cité a commencé à vivre » « commerce et services » « vie religieuse » « vie associative » et « vie sportive » mêlent dans le même panneau informations factuelles trouvées dans les archives et vérités plus générales issues d'une étude comparative des entretiens.

Les textes se déclinent généralement sous une forme chronologique, s'achevant sur la situation actuelle de la cité. À côté du rappel des grandes dates ou changements notables on trouve des observations sur la vie quotidienne, des généralités.... Par exemple pour l'encadré « cette cité a commencé à vivre » l'auteur retrace les dates d'ouvertures des différents magasins, écoles, centres sociaux du quartier, le problème du sous-équipement représentant une des préoccupations majeures des premiers habitants, que ce soit au Noyer Renard ou dans la majorité des grands ensembles. Cependant il s'intéresse aussi à la construction de la vie sociale dans la cité, se basant sur les entretiens : « Enquêtes et entretiens signalent l'importance de la famille (nucléaire ou élargie) et de l'enfant dans le champ relationnel. Une des clés de l'insertion des parents se situe dans les dynamismes dont sont porteuses les relations parents- enfants »[699]

Le rapprochement par l'école est en effet signalé dans les premiers entretiens et devient par la suite une question récurrente. Les autres thèmes correspondent également dans les grandes lignes aux questions posées lors des entretiens. Chaque grand thème est relié à son importance dans la vie sociale de la cité, par exemple : « les commerces ont une fonction de socialisation importante : les habitants s'y rencontrent, discutent, échangent les nouvelles. Des clientèles s'y forment qui sont une

[698] Archives de Grigny - boite 1221 : entretien avec Mr et Mme R. 30 juin 1988
[699] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : «H- cette cité a commencé à vivre »

sorte de réseau parmi d'autres. »[700] La majorité des extraits de témoignages sélectionnés a également à voir avec le lien social comme les titres des différentes parties le laissent deviner « la vie sociale » « les premières connaissances » « relations avec les autres quartiers ».

On n'assiste pas pour autant à une idéalisation complète de la cité qui serait « un petit village » comme dans d'autres opérations mémorielles plus tardives. Cela est en partie dû au fait que l'opération n'ait pas eu lieu dans un contexte de démolition et que la cité ne soit pas forcément extrêmement dégradée. Ainsi dans tous les entretiens François Petit précise qu'on lui a dit que la cité était « un petit Chicago » à une époque, une expression aussi utilisée par lui à Grigny et par les premières personnes interrogées en février 1991.[701] Les habitants rejettent le stigmate sur d'autres quartiers environnants que ce soit l'ancienne cité d'urgence ou la Grande Borne de Grigny, située à quelques kilomètres, mais reconnaissent que « ça s'est dégradé » depuis leur arrivée. Cependant quand ils évoquent les troubles dans la cité (généralement l'arrivée de la drogue) ils présentent cette époque comme révolue : « c'était peut-être vrai à une époque » et tendent à minimiser les problèmes éventuels « je n'ai jamais eu de problèmes » « c'est vivable ». Cela est en partie attribuable à une forme d'attachement à un environnement qui représentait pour toutes les personnes arrivées dès la construction une amélioration par rapport à leur situation antérieure ce qui les pousse donc à être plus indulgentes.[702] Mais cela fait aussi écho à la conclusion du diagnostic préalable qui jugeait la cité assez favorablement et à l'action du DSQ, en place depuis un an quand la plupart des entretiens ont lieu (juillet-septembre 1991). Le contraste entre l'époque de l'arrivée et le présent est donc moins fort que dans d'autres cas[703] et moins générateur d'émotions puissantes, qu'elles soient très positives ou très négatives.

Le rejet d'une image négative n'entraîne pas pour autant une idéalisation du lieu par les habitants, notamment en ce qui concerne la vie sociale, ce qui perturbe la construction de l'image d'une communauté de « pionniers » soudée, image dont le bulletin municipal fait pourtant la promotion pour annoncer l'exposition : « il y a une trentaine d'année un peu plus de 1400 logements étaient réalisés dans le quartier et à l'automne 1959 quatre à cinq mille habitants s'y installent progressivement. Ces pionniers tissèrent des relations entre eux, créant la vie de quartier qui s'est transformée depuis.[704] » En fait sur les sept personnes présentes dans la cité à sa construction, quatre déclarent ne pas avoir eu de rapports avec leurs voisins faute de temps, deux avaient des rapports tenant de l'échange de services et décrivent le voisinage comme « sympathique » mais sans s'appesantir sur le sujet et une personne rapporte des liens très forts avec des voisins qu'elle est encore en mesure de nommer et de resituer dans la cage d'escalier. Ces fortes différences

[700] *Idem* «K- Commerces et services»
[701] MdBA - « entretiens» : Entretien avec l'Association portugaise, février 1991
[702] Allen, Barbara, et Michel Bonetti. *L'habiter, un impensé de la politique de la ville: pour un renouvellement du sens de l'action*. Paris Éditions de l'Aube, 2018.
[703] Taboury, Sylvain. *Billardon: histoire d'un grand ensemble (1953-2003)* Paris, Creaphis, 2004.
[704] *Athis-Info*, 27 novembre 1991

s'expliquent par plusieurs facteurs. D'abord la présence d'un important contingent de fonctionnaires régulièrement mutés ne facilitait pas la sociabilité ou la création de réseaux permanents. Mais le facteur déterminant semble être celui de l'emploi : les trois personnes les plus enthousiastes quant à la vie sociale du quartier à ses débuts étaient mère au foyer à l'époque et pouvaient se fréquenter via l'école, les courses, se croiser dans la journée, alors que trois des quatre personnes n'ayant pas eu de lien avec leurs voisins sont des femmes qui travaillaient et avaient moins de temps disponible pour faire connaissance. Le panneau « témoignages » n'insiste pas sur ce deuxième groupe, seul un extrait d'un de ces témoignages est repris, où l'absence de liens personnels du témoin est contrebalancée par le récit de l'investissement de son défunt mari dans une société d'horticulture locale. À l'inverse, le témoignage de la personne la plus intégrée est celui qui est repris dans le bulletin municipal pour faire la publicité de l'exposition.[705] Son intervention ainsi que celle d'une des deux personnes qui jugeaient positivement la vie sociale sont citées de façon répétée dans le panneau « témoignages », une pratique facilitée par le fait que les témoignages soient anonymisés[706]ce qui donne l'impression d'un consensus de plusieurs habitants sur le sujet alors qu'il s'agit d'extraits de deux entretiens. De manière générale l'absence de datation des propos et l'anonymisation ne permet guère aux visiteurs de l'exposition de retracer des parcours ou de dégager des tendances si celles-ci ne sont pas explicitement mentionnées par les témoins, il faut s'en remettre aux temps utilisés ou aux références à des événements externes pour essayer de dater les anecdotes.

La description de la vie sociale actuelle du quartier est plus nuancée dans les extraits d'entretiens choisis. Il y a une prise en compte du sentiment de dégradation de la vie sociale émit par deux des trois témoins les plus optimistes concernant les années 1960. Cette dégradation correspond aussi à un isolement des personnes qui se retrouvent « la seule personne ancienne de l'escalier » et perdent certains réseaux de sociabilité avec le départ de leurs enfants et le décès de leur conjoint. À l'inverse trois des quatre personnes isolées au début ont depuis pris part à la vie de la cité et notamment aux activités associatives une fois la retraite venue (aide aux devoirs, association de locataires). Si cette tendance au réinvestissement dans la cité à l'âge de la retraite n'est pas soulignée par l'exposition, les extraits présentés sur le panneau « témoignages » sont cependant loin d'être tous négatifs vis-à-vis de la vie sociale actuelle de la cité. Un entretien mené avec un jeune couple qui a grandi au Noyer Renard et y habite encore avec ses enfants est particulièrement cité. Les extraits choisis évoquent les liens continus avec les amis d'enfance, les amis de leurs parents, le fait que leurs enfants aillent aujourd'hui dans la même école qu'eux... Par exemple ils déclarent à propos de leur cage d'escalier : « on est bien tombé on est pratiquement en famille, c'est très très sympa ».[707] Ces extraits apparaissent comme la vitrine parfaite d'une continuité possible et

[705] *Idem*, 11 décembre 1991
[706] Sous la forme Mme + lettre du nom de famille
[707] MdBA - « classeur 4 textes de l'exposition » : « Témoignages »

souhaitable entre la convivialité des débuts et une vie sociale active en 1991.

On observe ainsi toute une gamme de situations qui ne permettent pas de dresser une opposition binaire entre la communauté soudée des débuts et une vie sociale devenue anonyme et éclatée après le départ des pionniers. Même si les extraits de témoignages choisis ne présentent pas toujours une image très nuancée du thème, la situation est résumée de façon plus contrastée dans le texte de l'exposition : « La cité serait-elle à la fois trop grande et trop petite ? Perdu dans le nombre, on devient anonyme : renfermement, solitude peuvent en être les dures conséquences. Mais ce peut être aussi un choix. Le côté village où tout le monde se connaît existe dans cette cité. Il a du bon. L'entraide, la solidarité sont signalées. Il peut aussi être lourd quand le « qu'en dira-t-on » prend le dessus. Il faut cependant vivre ensemble, ici comme ailleurs. Et ici, la cité est vivante. Comme tout corps vivant, elle a ses joies, ses peines, ses difficultés, ses réussites… »[708] On remarquera l'idée d'unité de la cité, que le rappel des différents liens sociaux, moyens de faire connaissances, formes de la vie sociale a pour but d'évoquer, mais que les photographies de familles évoquent également.

Rares sont les photos prises en dehors de la cité : quelques-unes le sont au parc de la ville, d'autres, dans la partie « origine des habitants » montrent la maison de famille au Portugal ou en Normandie. Pour autant la cité n'est qu'un décor secondaire de ce qui intéresse vraiment le ou la photographe, c'est-à-dire sa famille. Parfois on aperçoit un bâtiment en arrière-plan, ou alors la photo est prise sur la place Mendès France autour de la fontaine, dans les terrains de jeu du quartier, plus rarement à l'intérieur du logement à partir des années 1970 où la technologie permet des prises de vue en intérieur à moindre coût. Les photos représentant des enfants sont en surnombre, ce qui correspond à une tendance bien connue : dans les années 1970 un foyer a deux fois plus de chances de posséder un appareil photo s'il compte des enfants en son sein.[709] Plus rarement, on trouve des photos des grands parents venus en visite ou de réunions familiales ou amicales. Outre l'enfance, l'autre grand moment correspond aux événements canoniques de prises de vue, c'est-à-dire ceux qui étaient déjà immortalisés avant la massification de l'appareil photo : communion, mariages.

Le fait de regrouper ces photos, *a priori* peu historiques, rempli en fait deux fonctions, que cela soit un choix volontaire ou non de la part des organisateurs. De façon individuelle, elles rappellent aux donateurs les temps heureux de leur installation, liés aussi à des souvenirs familiaux positifs, et revalorisent la cité à leurs yeux. Ensuite elles créent une unité, un effet de groupe : à part les légendes annonçant à quelle collection appartiennent telle ou telle photo, il est bien difficile de différencier une famille d'une autre, un groupe d'enfants (souvent issus de plusieurs familles) d'un autre, tant le matériel utilisé est à peu près le même, le format est le même, le décor est le même... Les photos de familles ont généralement pour but de souder le groupe familial, ici elles créent un

[708] MdBA - « classeur 4 textes de l'exposition » : «M- Vie associative »
[709] Sontag, Susan, *On Photography,* 1977, Londres, Allen Lane, p5

nouveau groupe homogène partageant le même espace mais aussi rassemblé par les valeurs familiales. La sociologue Anne Muxel écrit ainsi que « ce sont les photos les plus privées de la vie privée qui participe à l'intégration sociale des familles d'aujourd'hui ».[710] Autrement dit la mise en scène de ce qui est vu comme un dénominateur commun (la famille) permet de montrer son appartenance à ce qui est considéré comme une norme, ce qui permet d'avoir des points communs non seulement avec les autres habitants de la cité mais aussi ceux de la ville entière.

Cette fonction unifiante est aussi jouée par le très grand nombre de photos des classes (1/5 de l'exposition) souvent accompagnées de listes de noms d'enfants plus ou moins complètes. Ce surnombre correspond comme nous l'avons vu à la forte participation des enseignants à l'exposition mais aussi au fait que l'école représente, avec la famille et le cadre de la cité, le plus petit dénominateur commun pour les habitants. C'est au sein de ce thème que les donateurs sont les plus nombreux et divers[711] : les personnes n'ayant prêté qu'une seule photo ont généralement prêté une photo de classe. Cela est aussi l'occasion même pour ceux qui n'ont pas prêté de documents de se retrouver dans l'exposition comme en témoigne un extrait du livre d'or cité dans le bulletin municipal : « Je ne me sens pourtant pas très vieux mais cette plongée dans le passé m'a passablement ému. Je ne m'attendais pas à retrouver ma frimousse sur quelques six clichés de classe, de même que celle de mon institutrice. » [712]

Ce n'est pas un hasard si sur les trois affiches utilisées pour promouvoir l'exposition, une regroupe un collage de photos mettant en scène des moments de convivialité (fête de quartier, dîner entre amis...) et l'autre est une « photo de classe géante »[713] prise en octobre 1991 sur la place Mendès France avec les 500 élèves des écoles Branly et Flammarion.

Cette initiative, ainsi que la présence de photos de classes de toutes les années permettent d'impliquer un maximum de générations dans l'exposition. En effet l'écrasante majorité des photos de particuliers date des années 1960-70, car c'est l'époque où ces personnes avaient des enfants en bas-âge et les prenaient donc en photo. Les cartes postales de l'exposition qui représentent le Noyer Renard datent également de la même période, ce qui correspond à une tendance générale : les cartes postales de ZUP sont quasi-inexistantes dans les années 1980, moment où elles perdent leur aura d'utopie et acquièrent une mauvaise réputation.[714] Pour la décennie 80, la majorité des photos sont tirées de la collection du Skydom ou représentent des moments vus comme « exceptionnels » et digne d'être immortalisés, généralement des arcs en ciel ou coucher de soleil,

---

[710] Muxel, Anne. *Individu et mémoire familiale*. Paris, Nathan, 1996, p.171
[711] 21 donateurs différents pour 103 photos
[712] *Athis-Info*, 29 janvier 1992
[713] Expression employée dans la lettre transmise aux parents des enfants concernés en octobre 1991
[714] Pohlisch, Oliver. « Renaud Epstein sur les grands ensembles : «Des sas plutôt que des nasses» ». Die Tageszeitung, 3 mars 2016. https://www.taz.de/!5283637/. Voir aussi l'initiative « Un jour une ZUP une carte postale » sur son compte twitter https://twitter.com/renaud_epstein

captés depuis un balcon. Le dernier type de photo pris à cette époque est celle pratiquée par ce qui apparaît comme deux photographes amateurs, peut-être des anciens du photo-club du Skydom, très actif dans les années 1970, qui se distinguent entre autres par l'usage continu du noir et blanc (alors que la couleur était devenue la norme) et des sujets sortant de l'ordinaire : l'un d'entre eux photographie ainsi les détails des caves, de la chaufferie et des balcons sûrement dans un but esthétique. Les photos prises dans les années 1990 l'ont été pour l'exposition et servent à illustrer les actions du DSQ, qui représentent la dernière grande partie de l'exposition.

c) La mise en valeur de l'action du DSQ et de la mairie

Le dernier panneau est intitulé « le développement social du quartier Noyer Renard » mais le DSQ et l'action de la municipalité en faveur du quartier sont évoqués bien avant, de façon plus ou moins directe. De manière générale chaque panneau thématique se termine sur la situation actuelle de la cité, ce qui permet de rappeler les derniers avancements fait par la municipalité ou le DSQ dans le domaine qu'il concerne : entrée en ZEP pour les deux écoles primaires, ouverture du café jeune pour la partie « commerce et services »...

L'exposition se garde bien de tout commentaire politique direct, alors même que comme nous l'avons vu certaines personnes interrogées sont liées à la municipalité actuelle ou à des municipalités passées. Le panneau « vie politique et élection » contient ainsi un tableau récapitulant le taux de participation et d'abstention sur la ville en général, sans préciser les pourcentages sur le quartier, qui généralement, nous l'avons vu, vote à gauche.[715] Le panneau étiquette de plus Paulette Chemier « divers gauche » et L'Helguen « divers droite ». François Petit n'évoque qu'une fois le sujet dans les entretiens (avec le fils d'un conseiller municipal communiste). Ce sont parfois les témoins eux-mêmes qui indiquent que l'engagement politique leur a permis de connaître mieux la ville, par exemple dans l'entretien que Georgette Claus, présidente de l'association de locataire et conseillère municipale PS lui accorde.

Cette neutralité relative rejoint l'idée de présenter une image du quartier à laquelle la plupart des habitants pourrait s'identifier, donc de ne pas survaloriser un aspect de la cité (ici l'engagement à gauche). Plus encore il s'agit de ne pas dégrader les relations apparemment cordiales entre la municipalité et ses opposants de droite : les huit conseillers municipaux de l'opposition, privés de leur chef René l'Helguen qui se recentre sur son mandat de conseiller général, votent généralement en faveur des décisions ayant à voir avec le DSQ[716] ou plus rarement s'abstiennent.

[715] Pour le deuxième tour de l'élection municipale de 1983 où la liste de gauche a fait 48,72% sur la ville, elle fait dix points de plus sur les trois bureaux de votes du quartier.
[716] Ils approuvent par exemple les principes généraux pour le DSQ établis par le conseil municipal le 17 mai 1990

Enfin ne pas raviver le souvenir des tensions entre la municipalité d'union de la gauche et le bailleur est également tout à l'avantage du Centre Culturel, que les 3F subventionnent à hauteur de 30 000F en 1990 (rangé sous l'étiquette « mécénat » dans le budget 1990). [717] Dans les entretiens, les allusions aux périodes de tensions avec le bailleur sous la municipalité Chemier reviennent pourtant plusieurs fois, et notamment un épisode de grève des loyers en 1980[718] mais là encore cela ne se retrouve pas dans l'exposition. Cette bienveillance vis à vis du bailleur pousse à l'évacuation de toute responsabilité de sa part dans la dégradation progressive de la cité : « les gardiens ont un rôle important d'intermédiaire entre le locataire et le propriétaire. Médiateurs à leur façon, ils sont au plus près des familles et des problèmes qu'elles rencontrent ou suscitent. De un par immeuble à l'ouverture de la cité, ces gardiens n'étaient plus que sept dans les années 1980. »[719] La tournure de la phrase affaibli le lien de cause à effet entre l'action du bailleur et la suppression des gardiens.

Si critique de l'ancienne municipalité il y a, elle a plus à voir avec son attitude face à la sphère associative, attitude dont François Petit a fait les frais**.** Le rôle du changement de municipalité dans le frein à la dynamique associative est présent dans l'exposition, il y est aussi fait allusion dans le panneau sur le sport ou François Petit écrit que « Les efforts des municipalités, en ce domaine, sont relativement constants : le sport aurait-il moins d'implications politiques que d'autres secteurs ? ». [720] Cette proximité de Petit avec la sphère associative est visible dans une certaine idéalisation des années 1970 et des idéaux de mai 68 que ce soit dans le texte de l'exposition ou dans les entretiens, où les questions sur l'impact de 68 à Athis sont récurrentes. Le panneau « vie associative » est emblématique de cette tendance :

« Dès 1966 on en parlait mais ce n'est qu'en 1971 que la MJC ouvre ses portes dans des locaux neufs…sur la place centrale des Quatre-Voyes, juste en face de l'église. Pendant quinze ans, ateliers, cours, soirées, animations, expositions, spectacles vont s'adresser à tous les publics jeunes et moins jeunes de la cité, du quartier, de la commune…et même des environs. Nous sommes dans la mouvance d'après 1968 et la dynamique sociale et associative est forte. » La fin de cette période de dynamisme est d'ailleurs dépeinte comme le début du déclin du quartier : « Le milieu des années 1980 marque un frein à ce bel élan des années 1970 : changement de municipalité, problèmes de subventions, rotations des équipes d'animation, difficultés économiques des populations, mutation des familles, montée du chômage chez les adultes comme chez les jeunes, développement de l'alcoolisme ou des drogues, difficultés du travail de prévention, vieillissement du patrimoine immobilier qui accuse le quart de siècle… »[721]

---

[717] A. Int. - AM166W2 : Budget d'Athis Animation pour 1990
[718] MdBA - « entretiens » : Entretien avec Georgette C., Liliane P.
[719] MdBA - « classeur 4 textes de l'exposition » : « H- Cette cité a commencé a vivre »
[720] *Idem* « N- vie sportive »
[721] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : « M- vie associative »

Ce paragraphe est de loin le plus négatif de l'exposition. Il expédie également en une phrase toute la décennie 80, qui n'est guère mentionnée dans les autres panneaux, et évite de s'appesantir sur les problèmes bien réels rencontrés par le quartier et dont plusieurs témoins se sont fait écho.[722] Le but de l'exposition est bien de « s'inscri[re] dans le nouvel élan et l'image modifiée du quartier dans la ville »[723] pas de s'appesantir sur les problèmes rencontrés dans les années 1980. Ainsi cette phrase est immédiatement suivie d'une annonce beaucoup plus positive : « Depuis 1988, date charnière, les choses bougent. Le FFF entreprend des travaux de réhabilitation et le changement de municipalité en 1989 entraîne l'installation d'un programme de développement social du quartier (DSQ) et d'une zone d'éducation prioritaire. »[724]

Le dernier panneau est destiné à mettre en valeur les réalisations du DSQ, ce qui permet aussi d'informer les gens des ressources auxquelles ils ont accès. Ainsi si le texte liste les grandes orientations (création de nouveaux services, restructuration des équipements, mise en œuvre des projets des habitants, travail en commun des organismes présents sur le quartier...) les photographies, prises pour l'exposition, mettent en valeur différentes initiatives spécifiques. Les légendes, loin d'être laconiques et descriptives comme cela était jusque-là la norme, détaillent le but de chaque opération, par exemple : « en décembre 1990 la PAIO (permanence d'accueil d'information et d'orientation) fêtait son premier anniversaire. Avec son équipe, Mme V. accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent une formation, un stage, un emploi… Depuis quelques semaines la PAIO est installée au 2 rue des Carnaux (rez-de-chaussée) ».[725]

L'exposition profite donc de la présence de personnes du quartier pour les informer des différents changements et des services mis à disposition (café jeune, crèche collective, modification des horaires de bus, stages pour les femmes, aide aux devoirs…) et aussi pour annoncer les nouveaux projets à venir (restructuration de la maison pour tous et de la salle Michelet) et enfin les exhorter une dernière fois à participer : « nos prochaines rencontres vous apporteront plus d'informations sur ces sujets et vous permettront de nous faire part de vos idées pour le quartier ».[726]

6.3 : Au-delà de l'exposition : conséquences et objectifs connexes

Le contenu de l'exposition oscille entre promotion de certains aspects positifs de la cité et ambition historique, parvenant plus ou moins à maintenir un équilibre entre les deux. On a vu auparavant que les différents acteurs avaient eu tendance à greffer leurs propres attentes au projet initial. Ainsi le

[722] Notamment les problèmes de drogue, particulièrement présent dans le témoignage d'un trentenaire qui a grandi dans la cité dans les années 70-80 et a donc vu le phénomène se développer et emporter certains de ses amis d'enfance.
[723] MdBA - « classeur 4 : textes de l'exposition » : « A- préambule »
[724] *Idem* « M- vie associative »
[725] *Idem* « classeur 3 » : texte de la photo U7 collection municipale
[726] *Idem* « U- Développement Social du Quartier du Noyer Renard »

processus ayant conduit à l'exposition, mais aussi les animations qui l'accompagnent remplissent des objectifs que nous avons déjà croisés auparavant : la réparation du lien entre habitants et institutions, l'insertion du quartier dans la ville et une prise en compte de la spécificité de l'histoire banlieusarde.

a) Les entretiens : une poursuite du travail du DSQ ?

Les entretiens servent certes à collecter des informations historiques et sociologiques pour l'exposition, mais pas uniquement. Lors des entretiens, François Petit touche des personnes isolées après la mort d'un conjoint ou le départ de leurs enfants, et l'entretien sert alors aussi à évoquer des blessures personnelles et à permettre à ces personnes d'interagir avec un interlocuteur attentif. Dans le cas des deux anciennes résidentes de la cité d'urgence des oiseaux, l'entretien, qui redonne de la valeur au lieu qu'elles ont habité et qui a dû être démoli pour insalubrité, facilite peut-être un travail de deuil.[727] En effet ces deux personnes se remettent mal de la perte d'un lieu où elles ont passé 35 ans de leur vie et font connaître leur mécontentement en créant une amicale de l'immeuble où elles ont été relogées. Cette fibre revendicative est sans doute ce qui leur vaut d'être incluses au printemps 1991 dans le groupe témoins composé d'habitants et de professionnels exerçant sur le quartier, qui se réunit tous les six mois pour parler des progrès réalisés pour le DSQ. Leurs prises de parole concernent majoritairement leurs griefs envers leurs nouveaux logements, le loyer, les malfaçons mais aussi le malaise dû à ce changement soudain d'environnement (notamment la perte de leur jardin).[728]

Les voisines ont trois mois plus tard rencontré François Petit pour un entretien[729], ce qui laisse penser à un lien unissant l'équipe DSQ et Petit. Le nom de ce dernier apparaît ainsi rajouté au stylo sur la liste des personnes présentes au groupe de pilotage, composé de l'équipe de quartier, des acteurs de terrain (3F, Skydom, coordinateur de la ZEP, responsable de la PAIO et de la CAF) et qui se réunit deux fois par mois pour élaborer les projets, suivre le déroulement de ces derniers et coordonner les différents acteurs.[730] Le directeur du Centre Culturel y figurait dès le départ, mais la présence de François Petit, animateur jeune public, est sûrement à attribuer à son engagement dans le DSQ au travers des classes interquartiers et de l'exposition. Cette proximité induit évidemment des questionnements, notamment en ce qui concerne l'étendue de la circulation des informations entre le DSQ et le Centre Culturel.

---

[727] Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines: enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
[728] A. Int. - AM238wpi Témoignage pour le groupe témoin DSQ printemps 1991
[729] MdBA - « entretiens » : Entretien du 9 Septembre 1991 avec Mme Jacqueline D. et Jeanne C.
[730] A. Int. - AM238wpi : pochette contenant diverses listes de personnes appartenant à la procédure d'évaluation du DSQ, la date est inconnue.

On sait que le DSQ fait parvenir des documents à Petit comme le montre la présence dans le carton « DSQ » conservé à la Maison de Banlieue d'une pochette « documents transmis par le DSQ », contenant des documents attendus (le diagnostic préalable, la convention) et moins attendus : la carte des demandeurs de RMI sur la commune, des statistiques concernant les écoles et les collèges fréquentés par les élèves du quartier avec des pourcentages relatifs au retard scolaire, nombre de parts de bourses et à la nationalité des étudiants.

Si le DSQ a fourni des documents à Petit, l'inverse peut-il être vrai ? Le diagnostic souligne que « les institutions sont demandeuses d'information, elles n'ont qu'une perception très partielle de la population »[731] et on a vu que les habitants étaient durs à mobiliser. Certaines questions posées par Petit dans le cadre des entretiens sont directement tirées du diagnostic préalable, qu'on sait que Petit a obtenu par le DSQ : est-ce que la RN7 constitue un obstacle, est-ce que le centre commercial est un pôle d'attraction du quartier, est ce qu'ils ont des contacts avec la zone pavillonnaire d'à côté, est-ce qu'ils se rendent fréquemment au centre-ville ou y ont des amis... Il s'agit d'évaluer l'ampleur de la séparation entre le quartier et la ville, mais peut-être aussi de confirmer ou d'infirmer certaines conclusions du diagnostic, dont la réalisation a été perturbée par la réhabilitation. Petit participant aux groupes de pilotage tous les 15 jours, il aurait été en mesure de faire remonter de manière informelle les tendances générales se dégageant des entretiens et d'aider ainsi le travail de l'équipe DSQ.

De plus on ne saurait occulter un certain aspect de « pacification »[732], qui a été reproché aux opérations menées dans les années 2000 le plus souvent dans le cadre de réhabilitations /démolitions. Michel Rautenberg estime ainsi que « l'acharnement patrimonial s'appliquant au quartier de banlieue » a aussi pour but de « replacer l'institution politique au centre d'un processus de reproduction sociale et symbolique dans les lieux qu'elle sent lui échapper ».[733] Sans aller aussi loin il est vrai que les entretiens (comme l'inclusion des deux voisines revendicatrices dans le groupe témoin DSQ) peuvent aussi servir à identifier et désamorcer les tensions éventuelles, mais aussi à repérer les problèmes rencontrés par les habitants : ici les entretiens prolongent en quelque sorte la concertation que la mairie et le DSQ essaient de mettre en place sur la cité. Le statut intermédiaire de François Petit, associé au DSQ mais pas membre de ce dernier, fort de son expérience à la Grande Borne qu'il utilise souvent à des fins de comparaison lors des entretiens, facilite les confidences. François Petit pose ainsi des questions sur la réhabilitation, généralement « est-ce que c'est utile ou c'est juste cosmétique » et « quelles améliorations souhaiteriez-vous ? ». Il évoque également la hausse prochaine des loyers[734] suite au conventionnement après la réhabilitation, qui risque de réveiller les antagonismes envers le bailleur.

---

[731] A. Int. - AM 238wpi : Diagnostic préalable au DSQ, mars 1990
[732] Voir Bencharif, Lela, « quartiers, à vos mémoires ! », *POUR, n°* 181, 2004, pp150-155.
[733] Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*. Paris, À la croisée, 2003.
[734] Allant de 40 à 60% selon le diagnostic préalable mais atténuée par la baisse des charges

Enfin ces entretiens ont aussi pour but de trouver des interlocuteurs permanents sur la cité, un des buts de la convention étant de « favoriser l'émergence, au travers de la concertation relative à la réhabilitation d'interlocuteurs habitants de proximité à même de revitaliser ou relayer la vie associative ». Dans cet esprit, une lettre de l'équipe DSQ et de François Petit envoyée à la maire et ses adjoints le 10 octobre 1991 propose pour l'exposition une rencontre avec les élus, la maire et les membres du DSQ, « sur le devenir du Noyer Renard » programmée pour le 12 décembre au soir. La réunion se veut « plus intime que le vernissage avec les officiels » et veut regrouper « les représentants des associations, des habitants ayant fourni de la matière à l'exposition, des habitants relais et les élus, le DSQ, éventuellement certains partenaires impliqués dans des projets sur le quartier ».[735] Il ne s'agit pas donc d'une réunion publique comme celle qui a lieu tous les mois au Skydom mais d'un moyen de valoriser les témoins et de consolider leur investissement dans le DSQ, pour les transformer en interlocuteurs réguliers.

b) La diffusion de l'image créée en dehors du quartier : des animations pour un désenclavement

Si les interactions avec le DSQ se font de manière officieuse, l'idée de « réintégrer l'histoire du quartier dans celle de la ville » et de « renforcer l'identité du quartier » correspond aux buts établis par la fiche projet en 1990. Cela se fait par le découpage de l'exposition, qui rappelle l'histoire de la ville, du quartier en général, des autres cités de la ville, mais cela se fait aussi grâce aux animations organisées à côté de l'exposition.

Le Centre Culturel va se faire acteur de cette réintégration du quartier à la ville. Pour cela il va reprendre la même tactique que lors de l'exposition de 1979. On s'en souvient, à l'époque d'Athis-Animation les expositions à « thème » et plus largement les manifestations multiples autour de ces expositions (spectacles, conférences etc.) étaient vues comme le moyen le plus efficace d'intéresser et de mobiliser la population en grand nombre.[736] Par exemple l'exposition de 1979 avait vu la venue de jongleurs, promenades en calèche et spectacles en tout genre destinés à replonger les habitants dans l'ambiance du début du siècle[737].

Des manifestations similaires vont avoir lieu autour de l'exposition de 1991, ce qui permet d'impliquer le pan de programmation culturelle du centre. Les spectacles proposés (tout publics et scolaires) ont en fait assez peu à voir avec le thème de l'exposition et sont surtout prétexte à emmener les

[735] MdBA - « exposition » : Lettre de Francois Petit et de l'équipe DSQ à Marie Noëlle Lienemann et les premiers adjoints détaillant le projet le 10 octobre 1991
[736] A. Int. - AM20w3 : Compte rendu de l'AG du 14 décembre 1979
[737] Bulletin Municipal, juin 1979

habitants du quartier au centre-ville : les spectacles ont lieu à la salle Ventura et des navettes sont mises en place. Ces spectacles sont aussi un moyen d'aider à la réimplantation du Centre Culturel dans la commune après plusieurs années de fermeture et un changement de nom et de toucher une population excentrée, pas forcément au fait de l'offre culturelle disponible.

Pour ce qui est d'attirer une population extérieure au quartier à l'exposition, la tâche est autrement plus complexe. L'exposition en elle-même a lieu salle Michelet, l'ancienne église des FFF réaménagée en salle polyvalente et boudée jusqu'alors par les habitants du quartier comme de la ville en partie à cause des peurs de vols de voitures. L'exposition s'y tient du 4 décembre 1991 au 4 janvier 1992, ce qui correspond à la durée normale des expositions pour la ville.[738] La publicité s'effectue par différents moyens. Le Centre Culturel imprime de très nombreuses affiches (800 exemplaires de celle présentant un collage des photos de familles, 1200 de la grande photo de classe dont 500 à distribuer aux élèves participants[739]) affichées dans la ville et chez les commerçants, le bulletin municipal évoque régulièrement l'exposition depuis septembre 1991 et le *Républicain* y consacre des articles tout le mois de décembre.

Des appels sont également lancés en dehors de la commune et notamment dans les journaux liés au monde associatif. François Petit envoie des communiqués à différentes publications[740] dont *Territoire,* la revue de l'Adels (association d'éducation populaire) la revue C*ommune et Autogestion* (dont le secrétariat de rédaction pour l'édition essonnienne est basé à Athis-Mons, dirigée par l'élue déléguée à la démocratie locale)... mais aussi à des publications liées à la politique de la ville : la revue *Ensemble* éditée par la DIV, la revue des 3F, la revue du CAUE 91 ...On retrouve encore la présence de réseaux liés à la mairie, au DSQ, au bailleur.

Les journaux servent aussi à faire de la publicité pour certaines animations susceptibles de faire venir des personnes extérieures dans le quartier : ainsi des appels dans des revues spécialisées[741] sont lancés pour attirer collectionneurs et curieux au rassemblement de voitures des années 1960 le 14 décembre sur la place Mendès France au centre du quartier. 38 propriétaires, pour la plupart n'habitant pas la ville,[742] saisissent l'occasion de montrer leurs véhicules (et d'empocher un défraiement de 200F) et le journal départemental note que « un bon nombre de nostalgiques se sont extasiés devant les voitures de leur jeunesse ».[743]

---

[738] Les expositions organisées par la bibliothèque municipale sur des thèmes divers (le miel etc.) durent un mois.
[739] MdBA - « exposition » : Fiche récapitulative des affiches à faire imprimer : dates de livraison, nombre, épaisseur du papier, type de diffusion (commerce, affichage, dons)
[740] *Idem* Liste récapitulative des communiqués envoyés : dates et destinataires
[741] Par exemple *La Vie de l'Auto* n°42 du 21 novembre 1991
[742] MdBA - « exposition » : liste récapitulative des modèles présentés nom et adresse des propriétaires
[743] *Le Républicain, édition de l'Orge,* 19 décembre 1991

Cette manifestation symbolise aussi un aspect important de certaines animations prévues autour de l'exposition : elles jouent sur la nostalgie des années 1960 plus que sur la valorisation de l'histoire du quartier pour elle-même. Ainsi un salon a été reconstitué dans une salle de l'exposition dans le style des années 1960 avec des meubles trouvés à Emmaüs et des objets typiques de l'époque prêtés par différents particuliers : des numéros de *Paris Match*, des boites à l'effigie de Thierry la Fronde, un appareil instamatic...[744] Cette volonté de rassembler la population de la ville autour d'une certaine idée d'un passé commun est aussi manifeste dans une lettre envoyée par François Petit à la rédaction du *Nouvel Observateur* afin de leur faire part d'un projet de conférence qui n'aboutira pas : « à la lecture du numéro 4 du dossier « 40 ans de 45 tours » nous avons pensé aux correspondances de dates et au fait que la variété rythme au mieux la vie des gens. C'est une référence commune. C'est un repère chronologique précieux qui marque les âges de chacun, les générations, au même titre que des événements familiaux ».[745] Le titre de l'exposition « J'ai la mémoire qui planche » est lui-même un jeu de mot plus ou moins habile sur le titre chanté par Jeanne Moreau en 1963 et le brouillon sur lequel figure d'autres possibilités de titres montre la forte inspiration que François Petit a tiré d'une certaine culture populaire des années 1950-60 : « Rappelle-toi Barbara » « Ils sont venus ils sont tous là » « souvenirs, souvenirs ».[746]

Mais comme pour bien des aspects de l'exposition, la mobilisation du public se fait sans doute surtout par l'école : le bulletin municipal annonce ainsi la présence de « 851 personnes à l'exposition, 33 classes,120 personnes au vernissage, 751 enfants aux spectacles scolaires, 212 participants aux animations et conférences, en tout plus de 2500 visiteurs.»[747] Ce chiffre comprend toutes les personnes ayant vu les spectacles, ce qui fausse un peu le résultat. Un bilan d'activité du Centre Culturel en 1994 précise le total des visiteurs s'élève à 1672, « dont en tout plus de 1000 enfants » 700 venus avec leurs classes et 340 venus (ou revenus) sur les heures d'ouvertures normales.[748] Les enfants peuvent prévenir leurs parents de la tenue de l'exposition et éventuellement y retourner avec eux. Fait notable, la moitié des élèves venus avec leur classe n'étudient pas dans les écoles de la cité mais viennent de trois des quatre autres écoles de la ville. [749] L'exposition est ainsi un moyen de poursuivre une démarche de découverte de la ville amorcée lors des classes interquartiers. Des créneaux sont réservables chaque matin de semaine pour des visites guidées par classe et les élèves peuvent remplir un questionnaire de 19 questions telle que « que veut dire HLM , ?» « avant la construction de la cité que trouvait on ? » afin de voir s'ils ont retenu des informations. Le papier encourage aussi l'enfant qui n'aurait pas très bien suivi et aurait donc obtenu un mauvais score à

[744] MdBA - «exposition » : Fiches de prêts
[745] *Idem* Lettre de François Petit au Nouvel Observateur 11/07/1991
[746] MdBA - « exposition » : brouillon contenant plusieurs ébauches de titres
[747] *Athis-Info*, 29 janvier 1992
[748] A. Int.- AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par Francois Petit et Bruno Bossard, décembre 1994
[749] MdBA- « exposition » : Fiches récapitulative des classes ayant participé, écoles, noms des enseignants

« sortir, ouvrir les yeux et les oreilles pour découvrir votre ville »[750]. Cette présence des classes lors de l'exposition était aussi visible lors de l'exposition de Grigny, où Petit avait négocié avec la mairie pour que les expositions restent en place un mois au lieu d'une semaine, afin de pouvoir faire un travail d'animation avec les scolaires.[751]

c) Une question historique ?

La communication qui entoure l'exposition se focalise donc assez peu sur le contenu historique de cette dernière : le terme en lui-même est plus facilement remplacé par « mémoire » et « souvenirs ». Si l'aspect historique de l'exposition n'est pas forcément mis en valeur cela ne veut pas dire que François Petit n'ait pas d'ambitions dans ce domaine qui dépassent le seul cadre de l'exposition.

Le statut des photographies de famille collectées offre un exemple probant. On lit dans le premier numéro du *Renard Urbain* : « Nous faisons donc appel à vos témoignages. Et pour illustrer notre démarche, nous recherchons des photos de famille... » [752] Dans ce texte il est fait référence aux images comme des illustrations et non comme des archives. Certes, les photographies montrées dans l'exposition sont des copies, elles ont donc perdu une part essentielle de leur statut d'archive c'est-à-dire leur matérialité : les annotations, dates, cadres ont été enlevés, elles ont été reclassées dans un ordre n'ayant rien à voir avec la prise de vue initiale... Mais de manière générale la valeur de la photographie dans le processus de recherche historique n'est pas communément admise, y compris dans le champ des sciences sociales, qui a pu avoir tendance à considérer les images, même documentaires[753] comme des illustrations[754] et non comme des constructions, à la fois preuve (ça a existé) mais aussi mise en scène (les contemporains ont choisi de mettre cela en évidence de cette façon).[755] L'idée d'une plus grande légitimité de l'écrit (ou plutôt de l'oral retranscrit) se retrouve ainsi dans les articles du bulletin municipal qui mettent plus en valeur les témoignages en en citant par exemple des extraits et en indiquant qu'ils sont « accompagnés » de photos et documents. [756] Ce statut des photographies et à plus forte raison des photos de familles explique que la plupart des opérations mémorielles menées par la suite se concentrent surtout sur les témoignages des habitants[757] à quelques exceptions près.[758] Cependant ici l'importance des photographies, même si

---

[750] *Idem* Questionnaire scolaires
[751] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020
[752] MdBA - « exposition » : *Renard Urbain* n°0, février 1991
[753] Sur l'influence de l'époque sur les pratiques documentaires voir Charpy, Manuel. « Impossible quotidien ? Les photographies de Paris au XIXe siècle ». *Histoire urbaine*, vol. 46, n° 2, décembre 2016, pp. 31-64.
[754] Tamisier, Marc. « La mémoire et la photographie ». *Marges. Revue d'art contemporain*, n°1, mars 2003, pp. 65-76.
[755] de Verdalle, Laure, et Liora Israël. « Image(s) des sciences sociales (avant-propos) », *Terrains & travaux*, vol. 3, no. 1, 2002, pp. 7-13.
[756] *Athis Info*, 11 décembre 1991
[757] Pour une idée générale des formes prises par les opérations mémorielles dans les années 2000 voir Foret, Catherine (dir.). *Travail de mémoire et requalification urbaine: repères pour l'action*. Les éd. de la DIV, 2007.
[758] Mordillat, Gérard, et Frédérique Jacquet. *Douce banlieue*. Paris, Éditions Ouvrières, 2005.

elle n'est pas mise en valeur dans la communication autour de l'exposition, est évidente, avant, pendant et après l'exposition.

Lors des entretiens les photos sont utilisées comme support pour stimuler la mémoire des gens, et servent aussi de prétexte à demander des informations sur différents sujets par exemple : « on regardait les photos de classe tout à l'heure vous me disiez qu'il y avait encore sur une classe de 67-68 combien d'élèves restent encore sur le quartier ?»[759] Elles sont rarement utilisées comme sources : la seule preuve d'une influence des photos sur le texte de l'exposition est visible lors d'un entretien[760] où François Petit remarque à l'examen de photos de famille que les arbres de la cité ont été plantés tardivement, ce qui se retrouve ensuite dans les légendes de l'exposition.[761] Quand l'image est sollicitée c'est dans un but documentaire avant tout : on se rappelle sa réponse à la personne qui déclarait ne pas avoir de photos à donner : « ça peut être des prises de vues familiales avec des choses qui bougent derrière pour voir comment les choses ont changé ». Pour autant le contenu social ou l'importance de la représentation est valorisé. Cela a d'abord lieu dans le cadre de l'exposition, où les photos servent à humaniser le quartier et projeter une image unie et heureuse de ce dernier, mais cela a aussi lieu après l'exposition, dans le cadre des projets futurs du Centre Culturel.

L'importance de la photographie est soulignée dans le projet pour une « Maison de l'Environnement de Banlieue » déposé en décembre 1991 auprès de la municipalité. L'un des buts serait d'y « entreposer de la documentation et débuter une collection ». Le projet prévoit « la commande de reportages photos soit généraux, à thème, sur les transformations du bâti, du paysage » dans la lignée de la photographie documentaire effectuée par François Petit, mais aussi « la poursuite des collectes des photos de familles, de classe, des cartes postales [pour la constitution] d'une photothèque » et « l'appel à donation, archives familiales, entreprises, objets, outils, mobilier ».[762] Les collections doivent ensuite être consultables par les étudiants, chercheurs, mais aussi la population qui le souhaite.

Les photographies de famille sont conservées non pas pour leur représentation de l'environnement matériel du Noyer Renard mais pour leur apport ethnologique, leur témoignage de la vie à une certaine époque dans un certain contexte, dans la lignée des écomusées qui veulent préserver des modes de vie ou coutumes d'une certaine région, généralement grâce à des objets, outils ou artefacts traditionnels : la future Maison de Banlieue se voit ainsi comme « un conservatoire des vies de banlieue ».[763] Avec la conservation de photographies de famille ayant moins de trente ans, on a

[759] MdBA - « entretiens » : Entretien avec Antoine et Nadine D. 9 septembre 1991
[760] *Idem* Entretien avec Yveline H. le 18 février 1991
[761] MdBA - « classeur 2 » : J54 Coll. HALLIEZ THOMAS « logements de fonction vers 1960. Pas un arbre n'a encore poussé »
[762] A. Int. - AM243WP1 : Projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » décembre 1991
[763] A. Int. - AM243WP1 : Projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » décembre 1991

bien, une fois encore, un élargissement de ce qui est « légitime » d'être conservé et valorisé, sauf que, contrairement au Concorde, patrimonialisé en raison de sa technicité exceptionnelle, c'est bien la banalité des photographies de famille qui fait leur intérêt. Si leur conservation pourrait être décriée comme un symptôme du « tout patrimoine » qui serait le fléau de la fin de siècle[764] elle symbolise en fait une évolution de la pensée de François Petit amorcée à Grigny et poursuivie avec le projet de Maison de la Meulière fin 1990.

C'est dans ce projet de « Maison de l'Environnement de Banlieue » que François Petit exprime pour la première fois ce que l'histoire banlieusarde a de spécifique pour lui, jugeant que si le cadre « n'a rien d'exceptionnel » au premier abord, son originalité réside dans « la variété des traces et des couches encore lisibles de l'occupation des hommes ».[765] On retrouve ici la logique déjà exprimée à l'époque d'Athis-hier : Athis-Mons comme exemple du développement de la banlieue.

Les projets d'expositions évoqués par Petit reflètent cette orientation. Son but est de « tendre vers le système : une année de recherche, une restitution sous forme d'exposition, de publication ... ». Pour 1992, Petit envisage une recherche sur le développement du pavillonnaire (les recherches sont déjà entamées), pour 1993 une exposition sur « Athis et l'Orge (moulins, lavoirs, ponts, pêche, vie agricole et industrielle), Athis et la Seine (exposition intercommunale itinérante sur une péniche aménagée ... », et pour 1994 une exposition sur les bombardements du 18 Avril 1944, à l'occasion du cinquantenaire. Elle traiterait d'Athis (et éventuellement de la ville voisine de Juvisy, elle aussi atteinte) avant la guerre, de la reconstruction…

L'idée d'englober toute l'histoire de la banlieue depuis le début du siècle va se retrouver dans les deux conférences organisées pour l'exposition. Ainsi dans une lettre à Alain Faure au sujet d'une conférence à donner à Athis-Mons dans le cadre de l'exposition Petit précise que : « cette présentation parlerait du développement de la banlieue avant 1940, l'exposition présentant plutôt l'après-guerre et les années 1960. Nous voulons également accueillir Mr Léger[766] pour parler des logements après 1970 »[767]

Cette invitation de François Petit fait suite à la lecture du livre dirigé par Alain Faure, *Les Premiers Banlieusards, aux origines des banlieues de Paris 1860-1940*[768] paru en 1991 et qui regroupait sept contributions sur le sujet des lotissements défectueux, des jardins ouvriers... La conférence sera finalement donnée par Annie Fourcaut, auteure de la contribution « Naissance d'un quartier ordinaire en banlieue parisienne : le nouveau Domont » dans le livre. C'est à cette conférence que François Petit va ensuite attribuer sa découverte de la spécificité de l'histoire banlieusarde, même si comme

[764] Choay, Françoise. *L'allégorie du patrimoine*. Paris, Seuil, 1992.
[765] A. Int. - AM243WP1 : Projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » décembre 1991
[766] Géographe, sociologue et professeur à l'école d'architecture de Belleville, auteur en 1990 de *Derniers domiciles connus : Enquête sur les nouveaux logements, 1970-1990,* Paris, Créaphis, 1990
[767] MdBA - « exposition » Lettre du 10 octobre 1991
[768] Ouvrage collectif issu d'un séminaire à l'abbaye de Royaumont en mai 1989, paru aux éditions Créaphis en 1991

nous l'avons vu cette prise de conscience semble s'être opérée graduellement : « J'avais accueilli en 1991 Annie Fourcaut, qui avait été une révélation pour moi, elle avait écrit un ouvrage qui s'appelait *Les Premiers Banlieusards* et c'est vrai qu'elle avait vraiment éclairé ma lanterne, et le fait d'avoir travaillé à Grigny pendant deux ans sans insister plus que cela sur le thème de la banlieue je m'étais dit que toutes ces villes qui sont en périphérie de la capitale parisienne méritaient peut-être d'être plus étudiées, valorisées, que ce qu'elles ne l'étaient. » [769]

Outre les fonctions de recherche et conservation, le projet contient aussi un volet « découverte » : il s'agit de faire connaître la ville, au travers de tours de ville pour les nouveaux habitants, de la poursuite de conférences, d'organisation de visites/circuits thématiques (sur les espèces végétales, le patrimoine ancien ou récent)… Sur le plan des scolaires, le projet indique que les classes interquartiers sont « une riche expérience pouvant préfigurer un travail à plus longue échéance avec les scolaires » et prévoit l'organisation d'une intervention d'une heure dans toutes les écoles de la commune sur le passage du village à la ville.

On notera que le projet de 1991 est une « Maison de l'Environnement de Banlieue », pas une « Maison de Banlieue : « l'option « environnement », au sens large du terme, peut recouvrir une section plus branchée « nature » une autre plus branchée « histoire, patrimoine et mémoire », faisant chacune appel à des spécialisations différentes mais tout à fait conciliables en une structure à préciser » indique ainsi Petit. [770] Le projet sur l'Orge et la Seine permettrait par exemple de relier les deux domaines, de même qu'un projet sur les jardins. La fiche évoque la grande actualité du sujet sur la commune : projet de jardins de senteurs, de relance de la culture de la vigne sur le coteau, aménagement des berges de la Seine... Elle détaille aussi les activités menées dans des « Maisons de la nature » situées dans des villes voisines et dont le projet Maison de l'Environnement de Banlieue pourrait s'inspirer. Cette partie « nature » du projet est directement inspirée par l'action municipale.

La nouvelle municipalité est en effet très attachée au domaine de l'environnement et de l'écologie. Il s'agit là d'une préoccupation de Marie-Noëlle Lienemann depuis de longues années : dès 1983 elle devient la première secrétaire nationale (adjointe) du PS chargée de l'environnement. Cette orientation a aussi guidé son opposition au projet d'urbanisation du Coteau des Vignes, que la ville veut désormais racheter à l'OCIL afin d'en faire une zone protégée, une affaire qui va l'occuper jusqu'aux années 2000.[771] Elle lance également en 1990 des « états généraux de l'environnement », procédure participative dont nous aurons lieu de reparler, où habitants et associations peuvent faire des propositions de mesures écologiques ou environnementales à appliquer. Le projet d'une

[769] Entretien avec Sylvain Taboury, 18 août 1999, cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* Annexe 1
[770] A. Int. - AM243WP1 : Projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » décembre 1991
[771]MdBA - pochette Coteau des Vignes « Historique du coteau de vignes à Athis-Mons » auteur et date inconnus

« Maison de la nature » implantée sur le Coteau des Vignes destinée à mener des « opérations de sensibilisation et d'initiation à la nature » voit ainsi le jour.[772]

La convention culturelle passée avec l'état et la DRAC en octobre 1991, fait, elle, mention d'un « écomusée » : « Ce projet vise à regrouper, autant que possible en un seul lieu, la Maison de la Nature mentionnée dans le document des Etats Généraux de l'Environnement (en lien avec la sauvegarde des espaces verts, naturels du Coteau des Vignes), la Maison de la Meulière (actuellement à l'étude), un centre de documentation sur l'architecture urbaine, un "conservatoire" des traditions locales (la viticulture notamment)... »[773] Le projet de « Maison de l'Environnement de Banlieue » proposé par Petit en décembre de la même année doit donc se comprendre comme une relecture de ce projet d'écomusée, qui prévoit d'allier l'exploration des aspects urbains et naturels de la ville afin de créer des expositions et des animations sur ces thématiques croisées.

[772]MdBA - Plan Municipal d'Environnement, Avril 1991
[773]A. Int. - AM243WP1 : Convention Culturelle, Octobre 1991

PARTIE 3 : Vers la Maison de Banlieue et de l’Architecture : mémoires et projets 1992-2001

La période que nous allons maintenant étudier est difficile à saisir. D'abord la politique municipale ainsi que celle menée par le Centre Culturel reste peu lisible durant toutes les années 1990, faute d’archives. L’opposition, grande pourvoyeuse d’informations sous l’union de la gauche, semble relativement amorphe sur toute la période, peut-être désorganisée après le départ de celui qui fut son chef de file durant près de 50 ans. Marie-Noëlle Lienemann est ainsi facilement réélue en juin 1995 dès le premier tour avec 53.72% des voix, l'opposition étant divisée entre deux listes menées par des alliés de l'Helguen.

Ensuite un écueil menace : l'hagiographie ou du moins la réduction des enjeux de la période à deux ou trois personnalités fortes, ici en l'occurrence François Petit, principal artisan du projet Maison de Banlieue et Marie-Noëlle Lienemann, maire ayant une personnalité très affirmée. Ce sont bien eux qui sont les plus diserts (Petit, par les entretiens qu’il nous a accordé, Lienemann, au travers de son livre *Madame le Maire* qui chronique le fonctionnement de la municipalité fin 1996) ce qui complique la tâche.

Enfin il s'agit d'une histoire qui est, à bien des égards, encore en train de se faire : la Maison de Banlieue est toujours en activité, le territoire athégien en mutation. Alors que le couple mairie/association avait dominé jusqu'alors notre propos, les années 1990 sont celles d'une multiplication des acteurs : intercommunalité en formation, implications de différents services de l’état, du département, d'associations partenaires...

Quand la « Maison de Banlieue et d’Architecture » prend son indépendance en 2001 elle est assez éloignée sur certains points des premiers projets de « Maison de la Meulière » ou de « Maison de l’Environnement de Banlieue » dressés au début des années 1990. Le projet se transforme et s’adapte tout au long de la décennie. Il est défini par des contraintes : remise en cause de la viabilité du modèle d’exposition inauguré au Noyer Renard, évolution rapide de la conjoncture sur la ville et des priorités municipales, problèmes de financement, union précipitée avec une structure municipale. Il est aussi nourri par des liens développés avec différents partenaires : l’Éducation Nationale, des associations d’histoire locale, d’autres structures travaillant sur la banlieue…

***CHAPITRE 7* : Dépasser l'exposition : la diversification des projets historiques (1992-1997)**

La Maison de Banlieue que Petit appelle de ses vœux ne verra pas le jour avant 1998. Cependant les initiatives du Centre Culturel et de François Petit dans le domaine de l'histoire de la banlieue vont se poursuivre sur la période, pas toujours avec la même visibilité ou vitalité. Après une deuxième exposition sur les pavillons défectueux, le modèle recherche-exposition-animation semble s'affaiblir un temps. La mairie peine à définir une stratégie cohérente en matière d'histoire et de patrimoine et défend ses propres projets, peut-être au détriment de ceux du Centre Culturel, avec qui les relations sont moins fusionnelles. Plus encore la municipalité est confrontée à des manifestations spectaculaires du malaise des banlieues, qui remettent en question la stratégie adoptée jusqu'alors. L'intérêt pour l'histoire ne disparait pas pendant cette période, mais il se détache de la seule collecte/exposition pour toucher d'autres domaines : sauvegarde du patrimoine, éducation à l'environnement urbain, intensification des commémorations…

7.1 « Du cabanon au pavillon » : consécration ou stagnation d'une méthode de recherche ?

La deuxième exposition, intitulée « du cabanon au pavillon ou le développement des lotissements sur le plateau d'Athis-Mons 1896-1950 » se tient en décembre 1993, après deux ans de recherches. Elle est accompagnée d'une publication du même nom, longue d'une centaine de pages. Cette opération se détache de la première pour plusieurs raisons : d'abord elle ne correspond pas à une commande explicite de la municipalité ou du DSQ. Petit est donc en théorie plus libre de développer l'opération dans la direction qui lui convient. Ensuite les époques et les terrains explorés sont très différents, ce qui va poser des problèmes de répétition de la stratégie de collecte employée au Noyer-Renard et à Grigny. Cette collecte moindre va peut-être pousser Petit à s'investir davantage dans la recherche en archives : le produit final est beaucoup plus ambitieux d'un point de vue historique que ce qui s'était fait au Noyer Renard.

a) L'opération « du cabanon au pavillon » dans la politique de commune

L'opération sur le Noyer Renard avait eu lieu dans le cadre d'une initiative portée par la ville et l'état, et était donc subordonnée à un certain nombre d'impératifs plus ou moins explicites : mise en valeur du lien social, construction d'une image positive de la cité, rappel des initiatives du DSQ... Dans le cas de la deuxième opération, « du cabanon au pavillon » le lien entre politique municipale et tenue de l'exposition est beaucoup moins direct. L'exposition correspond à quelques grandes lignes de la stratégie municipale telle qu'elle est définie à l'époque (encouragement du lien social, définition d'identité de quartier) mais surtout, il nous semble, à la volonté municipale de soutenir les initiatives

associatives.

En 1991, après deux années consacrées à la réduction du déficit laissé par l'ancienne municipalité et une action concentrée sur les secteurs jugés prioritaires (le DSQ, le début de la concertation sur le centre-ville, l'arrêt des projets immobiliers sur le Coteau des Vignes) la ville précise ses objectifs à long terme au travers d'une série de chartes ou de plans municipaux. Le but de ces chartes est aussi de servir de base à différents dispositifs contractuels. La procédure commence à nous être familière : chaque contrat dégage des financements spécifiques de l'état (et parfois d'autres signataires, comme lors du DSQ) sur des objectifs ciblés, mais demande aussi un investissement financier de la ville, à hauteur de 30, 50 voire 60% de la somme totale. Autrement dit la ville ne pouvait pas s'engager dans une politique contractuelle avant que ses finances ne soient rétablies. En 1991 il semble que ce soit le cas. Le bulletin municipal d'avril 1991 fait en effet mention d'arrivée de fonds supplémentaires suite à la loi sur la dotation de solidarité urbaine, et annonce « des crédits d'investissements conséquents » pour l'année à venir.[774] Le même bulletin précise que la mairie a réussi à récupérer les 1,9 millions de francs accordés par Banlieues 89 au défunt projet d'urbanisation du coteau, qui seront utilisés pour la réfection de la salle Michelet.

Trois « chartes » ou « plans » sont réalisés en 1991 : une charte urbaine qui n'a pas de visée contractuelle mais doit appuyer la révision du POS (effective en 1994), un plan municipal d'environnement qui aboutit en 1993 à une charte d'écologie urbaine signée avec l'état et une charte culturelle qui débouche en octobre 1991 sur une convention culturelle signée avec l'état et le représentant du ministère de la culture en région, la DRAC Île-de-France. On y retrouve des idées déjà présentes dans le programme sur lequel l'équipe de gauche a été élue en 1989, et qu'elle tente également d'appliquer sur la période.

La charte urbaine définit trois grands buts : Valoriser les quartiers en renforçant leur identité, la qualité de leur environnement et des espaces publics ; Mettre en réseau ces quartiers grâce aux transports en commun et une amélioration des voies de communication ; Aménager le centre-ville afin qu'il serve de référence commune.[775] Une partie de ces orientations se retrouvent dans le plan municipal d'environnement, qui identifie notamment les points noirs qui gênent la vie des habitants : nuisances sonores d'Orly, Orge polluée...[776]

En plus du DSQ, des tentatives de classement du Coteau des Vignes et de la rénovation du centre-ville, d'autres projets urbains vont donc être lancés suite à ces deux chartes, concernant des quartiers en particulier ou la structure urbaine de la ville de façon plus générale : l'assainissement de l'Orge dans le Val, la revitalisation des abords de la RN7 sur le Plateau, la poursuite de la lutte contre le passage d'une autoroute à Mons (combat qui dure depuis des décennies), l'aménagement

[774] *Athis-Infos,* 26 avril 1991

[775] Résumé dans Taboury, Sylvain, *à la croisée des chemins, trajets d'écoute* ***:*** *Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons,* Étude pour la DRAC Île-de-France, 2002.

[776] MdBA, Plan Municipal d'Environnement, Avril 1991 : Cinq thèmes sont abordés : les déchets et économies d'énergie - la nature et les espaces verts - l'eau et le bruit, les grands aménagements et les transports.

des bords de Seine confrontés aux friches industrielles (la ville veut notamment y construire un IUT)… Dans l'esprit de la municipalité, l'urbanisme doit permettre de réduire les nuisances, la fragmentation de la ville, mais aussi d'embellir chaque quartier afin que les habitants se l'approprient mieux. Si certains projets sont réalisés rapidement (le curetage de l'Orge, en liaison avec le SIAVO (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orge)) d'autres vont occuper la mairie jusque dans les années 2000 (la RN7, la construction de l'IUT, le classement du Coteau des Vignes comme espace protégé).

La mairie essaye d'impliquer la population dans tous ces choix liés à l'urbanisme de la ville, ce qui correspond à la fois à un choix pragmatique (c'est un projet urbain qui a fait tomber l'ancien maire) et à un projet idéologique, hérité des années 1970 où l'urbanisme était un point central des pratiques autogestionnaires[777]. Ainsi la mairie multiplie les expositions d'urbanisme et les réunions publiques sur les différents projets. Marie-Noëlle Lienemann résume ainsi leur déroulement : « au moment où nous avons décidé de rénover le centre-ville et d'ouvrir un concours d'architecture, assorti d'une exposition des projets, et de débats... J'ai pris conscience, alors, des difficultés éprouvées par le public devant l'accumulation et la complexité des plans. Personne ne parvenait à en faire une lecture globale. D'où une attitude de résistance et d'opposition qu'il a fallu désamorcer. Je me suis efforcée alors de montrer aux habitants que le projet présenté était réellement un projet, susceptible de modifications, pour éventuellement prendre en compte leurs observations. De fait, nous avons écouté leurs arguments qui étaient tout à fait justifiés et parfois retravaillé le projet en conséquence. Cela a été un véritable choc culturel. Même chose pour la requalification de la RN 7, l'un des problèmes récurrents de la commune, les habitants concernés par le périmètre d'étude ont commencé par s'affoler, chacun imaginant son pavillon détruit. Nouveaux conflits, nouvelles résistances à désamorcer en réunion. Il faut affronter, tenir, expliquer. »[778]

Nous reviendrons ultérieurement sur les enjeux soulevés par la rénovation du centre-ville. La requalification de la Nationale 7, qui coupe le quartier du Plateau en deux, nous intéresse plus particulièrement dans le cadre des travaux de Petit. Elle est décrite dans ces termes dans un document de 1993 faisant la synthèse des problèmes rencontrés : « La Nationale 7 est une fracture dans la Ville. Route bordée d'une suite hétéroclite de pavillons, petits immeubles, commerces dont les limites ne sont pas identifiables. Marquer les entrées de ville, donner un sens au paysage de cette route et à ces radiales, créer une identité reconnue des habitants, tels sont les principaux objectifs de cette opération. »[779]. Concrètement le projet de « revitalisation urbaine » envisagé encourage les implantations commerciales, prévoit la construction de deux petits immeubles bas, ainsi que d'un passage souterrain et une modification de l'entrée de l'école Jean Jaurès (qui donnait

[777] Lefebvre, Rémi. « Qu'est le socialisme municipal devenu ? ». Le Bart, Christian, et al.. *Idéologies et action publique territoriale : La politique change-t-elle encore les politiques ?* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2007. pp. 51-79

[778] Entretien de Marie-Noëlle Lienemann avec Agnès Dolfus « Pour une culture citoyenne et urbaine » *Diagonales*, n°144, juillet 2000. pp. 13-14.

[779] MdBA – Charte d'écologie urbaine, février 1993

auparavant sur la N7, ce qui posait des problèmes de sécurité). La concertation débute en mai 1992.[780]

En plus des grands projets urbains, la ville se lance aussi dans des opérations de plus petite envergure, destinées à renforcer l'identité des quartiers et à y stimuler la vie sociale. Il s'agissait déjà d'une promesse électorale « des quartiers vivants : des élus, des services et des équipements proches de vous : Des mairies annexes et des équipes d'entretien du quartier rapprocheront les services municipaux des Athégiens. Des lieux de rencontre favoriseront la concertation l'initiative des habitants et la convivialité »[781] La ville décentralise en effet les services publics : cela est visible au Noyer Renard mais donne également lieu à la création de deux autres mairies annexes dans le Val et près de la gare. La mairie relance également les fêtes de quartiers et organise des réunions publiques dans chaque quartier deux à trois fois par an. Ce renforcement des identités de quartier, qui se marie bien avec l'idéologie autogestionnaire qui rejette un pouvoir central fort, montre également que certains objectifs poursuivis dans le DSQ sont valables pour chaque quartier de la ville, notamment pour ce qui est de la sociabilité ou de l'accès aux services publics.

De manière générale les promesses de démocratie locale semblent avoir été appliquées avec ambition, du moins dans un premier temps. La ville crée notamment un poste de maire-adjoint à la démocratie locale et un service municipal *ad hoc* afin de coordonner différentes initiatives, notamment un conseil municipal d'enfants, qui dispose d'un budget et réalise des projets sur la ville.

Cette volonté d'encourager la participation de la population se voit également dans le processus ayant mené à la rédaction des différentes chartes. Le plan municipal d'environnement est ainsi le résultat de plusieurs mois de concertation et de tables rondes thématiques (sur l'eau, le bruit, etc.) ouvertes à la population et aux associations. La participation de la population est inconnue, celle des associations du cadre de vie est forte : cinq associations prennent ainsi part au débat et signent le préambule du plan municipal d'environnement. Le président de l'ADENA, association mobilisée contre le passage de l'autoroute à Mons mais aussi contre l'urbanisation du Coteau des Vignes, semble conquis par la démarche : « Pour la première fois, nous avons été associés à la réflexion de bout en bout et nous avons obtenu tous les documents de travail que nous demandions ».[782] Les réflexions sur le POS se font également dans le cadre d'une commission extra-municipale « urbanisme et cadre de vie » ouverte à la population. D'autres commissions sont créées sur la période, notamment sur le thème du handicap.

La même démarche est appliquée à la rédaction d'une charte culturelle, votée en mai 1991. Elle précise les orientations municipales dans tous les domaines artistiques, et réitère son souhait d'appuyer sa politique culturelle « avant tout sur une dynamique associative forte ». La charte a été réalisée dans la concertation avec les « partenaires » de la ville et une commission extra-

[780] *Athis-Infos* 20 mai 1992
[781] A. Int. - AM189W61 : Programme « Pour Athis-Mons avec les Forces de la Gauche et du progrès » mars 1989
[782] Piedalu, Christine, « Athis-Mons joue le dialogue » *Le Monde*, 21 janvier 1991

municipale [783] . L'influence de Petit est évidente sur le domaine « action culturelle et environnement/patrimoine » : « Si le patrimoine historique au sens classique du terme est relativement restreint (église Saint-Denis, Château de Saint-Charles, propriété des Frères des Écoles Chrétiennes, Mairie...) il faut bien voir qu'Athis-Mons à l'instar d'autres villes de banlieue, garde des traces nombreuses de l'urbanisation de la première moitié du XXe siècle. Parmi celles-ci, la construction d'habitations en pierre meulière y est particulièrement remarquable. Le Centre Culturel, avec l'accord de la Municipalité, a entrepris, notamment par des contacts avec le CAUE, une étude tendant à la création d'une Maison de la Meulière, sorte de musée présentant toutes les techniques et les réalisations propres à ce mode de construction aujourd'hui à peu près disparu. Parallèlement, pourrait-être entrepris un travail de recensement et de protection des témoignages de cette architecture de "banlieue pavillonnaire" qui, quel que soit le jugement qu'on porte sur elle, représente un moment historique important du développement de la ville. » Ce chapitre indique aussi « Dans le cadre du quartier Noyer Renard, une opération "'mémoire du quartier" est entrepris par le Centre Culturel et l'équipe D.S.Q. Ce quartier a maintenant 30 ans, il a une histoire, il s'est transformé, et la mémoire est un élément essentiel dans la construction de son identité. Cette opération est prévue sur un an (automne 91/hiver 91-92). Il est maintenant envisagé de réaliser des opérations semblables sur l'ensemble de la ville. »[784]

Dans la convention culturelle passée avec la DRAC Île-de-France en octobre 1991, le paragraphe sur les pavillons a été remplacé par une étude préparatoire sur la viabilité d'un écomusée qui réunirait Maison de Meulière et Maison de la Nature. Le projet d'une nouvelle exposition est présent dans la catégorie « Mémoire de la ville » qui prévoit assez vaguement « l'extension à toute la ville du travail réalisé en 1991 sur le Noyer Renard ». Les financements sont prévus pour 1992-3 mais aucun montant n'est indiqué, la charte ne précisant que les sommes débloquées pour la première année d'une convention qui se veut triennale (1991-1992-1993). Ces derniers sont appréciables : 1 360 000F pour la ville, 920 000F pour la DRAC, qui servent entre autres la première année à financer des travaux dans la salle Ventura et un poste administratif au Centre Culturel.[785]

Les priorités municipales sont synthétisées dans le logo dont la ville se dote à l'hiver 1991/2 [voir ci-contre, logo trouvé sur le site de la ville[786]]. L'environnement « au cœur de l'identité d'Athis-Mons » est représenté par le trait bleu (la Seine) et la feuille. Le découpage de la feuille **«** se veut symbolique d'une ville coupée en deux par le passage de la R.N.7 et qui tente de fédérer plusieurs quartiers distincts ». Les couleurs vives représentent « les notions de convivialité et de chaleur humaine, notions qui

[783] *Athis-Infos*, 5 janvier 1990
[784] A. In. - AM243WP1 : Charte Culturelle, Mai 1991
[785] A. Int. - AM243WP1 : Convention Culturelle, Octobre 1991
[786] Site web de la ville tel qu'il apparaissait le 31 décembre 1996, page web accessible grâce à la Wayback machine : https://web.archive.org/web/19961231013310/http://mairie-athis-mons.fr/

mériteraient souvent plus de place au cœur des banlieues. »[787]

Le projet du cabanon au pavillon apparaît donc comme relativement bien inséré dans les priorités de la ville : entretien d'une identité de quartier et notamment d'un quartier (le plateau) fracturé par le passage de la RN7, développement du lien social par les entretiens et la collecte d'objets, mobilisation du quartier autour d'une recherche commune... Cependant il semble que le soutien à l'initiative de Petit s'aligne surtout avec la politique municipale d'aide à la vie associative : la convention signée en octobre est assez vague pour englober n'importe quelle exposition, dans n'importe quel quartier, voire à l'échelle de la ville. Des liens pourraient sans doute être dressés entre le projet de revitalisation de la RN7 et l'opération, mais cela nous semble un peu hasardeux : la ville ayant lancé des projets urbains d'envergure dans tous les quartiers, un tel raccourci eut été possible quel que soit le quartier faisant l'objet d'une exposition. À choisir, la ville aurait sans doute préféré que l'opération se déroule dans le Val, où certains habitants commencent à contester les moyens financiers investis dans le Noyer Renard. De plus on l'a vu, le choix du sujet est à attribuer à l'intérêt de Petit pour la pierre meulière, qui se développe et s'affine depuis Grigny, et à sa conversion récente à l'histoire banlieusarde. L'aide de la ville n'est peut-être pas désintéressée pour autant (les retombées en termes d'identité de quartier et de lien social sont toujours appréciables) mais son implication semble beaucoup plus distante que dans l'exposition du Noyer Renard, laissant Petit plus libre d'emmener la recherche dans les directions qu'il souhaite.

b) Quelle histoire du pavillonnaire à Athis-Mons ?

L'exposition sur le Noyer Renard, qui s'achève en janvier 1992, présente un modèle en théorie applicable à différents sujets : l'alliance entre recherche historique et collecte de documents (photos de famille, témoignages) puis leur mise en forme en exposition accompagnée d'animations sur le thème. François Petit envisage, on l'a vu, plusieurs thèmes de recherches pour les années à venir. Sur la période 1992-1994, il va poursuivre ses recherches sur le pavillonnaire, entamées durant la préparation de l'exposition sur le Noyer Renard. Malgré l'intérêt très fort de François Petit pour la pierre meulière et son extraction, la recherche ne va pas se focaliser sur les aspects architecturaux des maisons édifiées, mais sur les raisons et modalités de leur construction et sur la vie quotidienne des habitants. On tentera de passer rapidement sur l'histoire du pavillonnaire à Athis-Mons pour se concentrer sur le renouvellement ou non de la méthode de recherche par rapport à l'exposition au

[787] Site web de la ville tel qu'il apparaissait le 12 janvier 1997, page web accessible grâce à la Wayback machine : https://web.archive.org/web/19970112094152fw_/http://www.mairie-athis-mons.fr/logo.htm Étant donné les références à l'arrêté de biotope (rendu en juillet 1992) et le fait que le texte ne mentionne pas la charte d'écologie urbaine (février 1993) beaucoup plus importante que le plan municipal d'environnement, le texte original date sûrement de fin 1992, et a été reproduit sur le site de la ville, créé en 1996.

Noyer Renard, l'apparition de nouveaux centres d'intérêt et les changements dans l'organisation de l'exposition.

Le lotissement est une étendue de terrain (généralement anciennement agricole ou boisée) divisée en différents lots mis en vente par le propriétaire du terrain, qui peut être un particulier ou une société immobilière. Chaque lot vendu est ensuite construit (ou non) par l'acquéreur. Le phénomène débute dès le milieu du XIXe siècle, où la bourgeoisie parisienne fait construire des résidences secondaires en banlieue dans des lotissements huppés, généralement d'anciens parcs de châteaux.[788] À Athis-Mons, cette tendance est visible après l'ouverture d'une gare dans le quartier de Mons (1841) qui permet aux Parisiens de venir passer leurs dimanches sur les bords de Seine. Les constructions débutent surtout après le déclin de la culture de la vigne dans les années 1880, qui libère des espaces sur le coteau. Des demeures bourgeoises s'y développent alors : on lotit de part et d'autre de rues nouvelles imitant le tracé des chemins qui traversaient auparavant le coteau[789].

Cette histoire des lotissements bourgeois et de la villégiature ne va pas être incluse dans la recherche effectuée par Petit, qui s'intéresse aux lotissements plus populaires du Plateau, entre 1896 (date de la création du premier lotissement) à 1950 (date de la dissolution des Associations Syndicales Autorisés (ASA) créées à des fins de viabilisation des lotissements). Certaines différences existent entre ces lotissements populaires et leurs homologues bourgeois. La vente des lots de ces lotissements s'effectue de manière particulière, au travers d'une Société Mutuelle d'Epargne (SME) au sein de laquelle des personnes intéressées se regroupent afin de réunir le capital nécessaire à l'achat du terrain. La SME loue le terrain au propriétaire ou à une société immobilière grâce à un bail avec promesse de vente, chaque sociétaire occupe un ou plusieurs lots et rembourse petit à petit ce qu'il doit, devenant propriétaire du ou des lots une fois que la SME a achevée de rembourser le terrain (ce qui peut prendre entre 3 et 10 ans). Ce système est adapté aux classes moyennes et populaires, la paye étant à l'époque journalière ou, dans le pire des cas, hebdomadaire. S'il est pour eux difficile d'acheter un terrain immédiatement faute d'épargne suffisante, des versements hebdomadaires, étirés sur plusieurs années, sont tout à fait envisageables.

La SME est dirigée par un conseil d'administration élu (non rémunéré) qui veille à la bonne rentrée des cotisations : elle édicte également des statuts, tient des assemblées générales. Chaque sociétaire dispose d'un livret de sociétaire où ses paiements sont consignés, qu'il peut

[788]Sur la géographie et sociologie de ces lotissements voir Rabault-Mazières, Isabelle. « Villégiature et formation des banlieues résidentielles. Paris au XIXe siècle », *Histoire urbaine*, vol. 41, n°3, 2014, pp. 63-82.

[789] Blanc, Brigitte, et al. *Les portes de l'Essonne. Tome 1, Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste*, Paris, APPIF, 2004 p.17

éventuellement revendre à une autre personne intéressée s'il décide de se séparer de son lot avant d'avoir terminé les paiements. Toutes les SME ne sont pas fondées directement par les futurs sociétaires, elles peuvent aussi avoir été créées directement par des spéculateurs : elle sont alors dirigées par leurs hommes de main et selon les statuts qui leur conviennent. Ces spéculateurs font ainsi un profit substantiel (ils peuvent par exemple louer le terrain 1F le mètre au propriétaire et le « sous-louer » le double à un sociétaire malheureux) et attirent une population très disparate grâce à la publicité (généralement mensongère)[790]. Les lots connaissent des usages différenciés : jardinage, occupation semi-permanente le week-end, résidence principale généralement conçue en auto-construction.

Blanc, Brigitte, et al. *Les portes de l'Essonne. Tome 1, Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste: Essonne*. Paris,

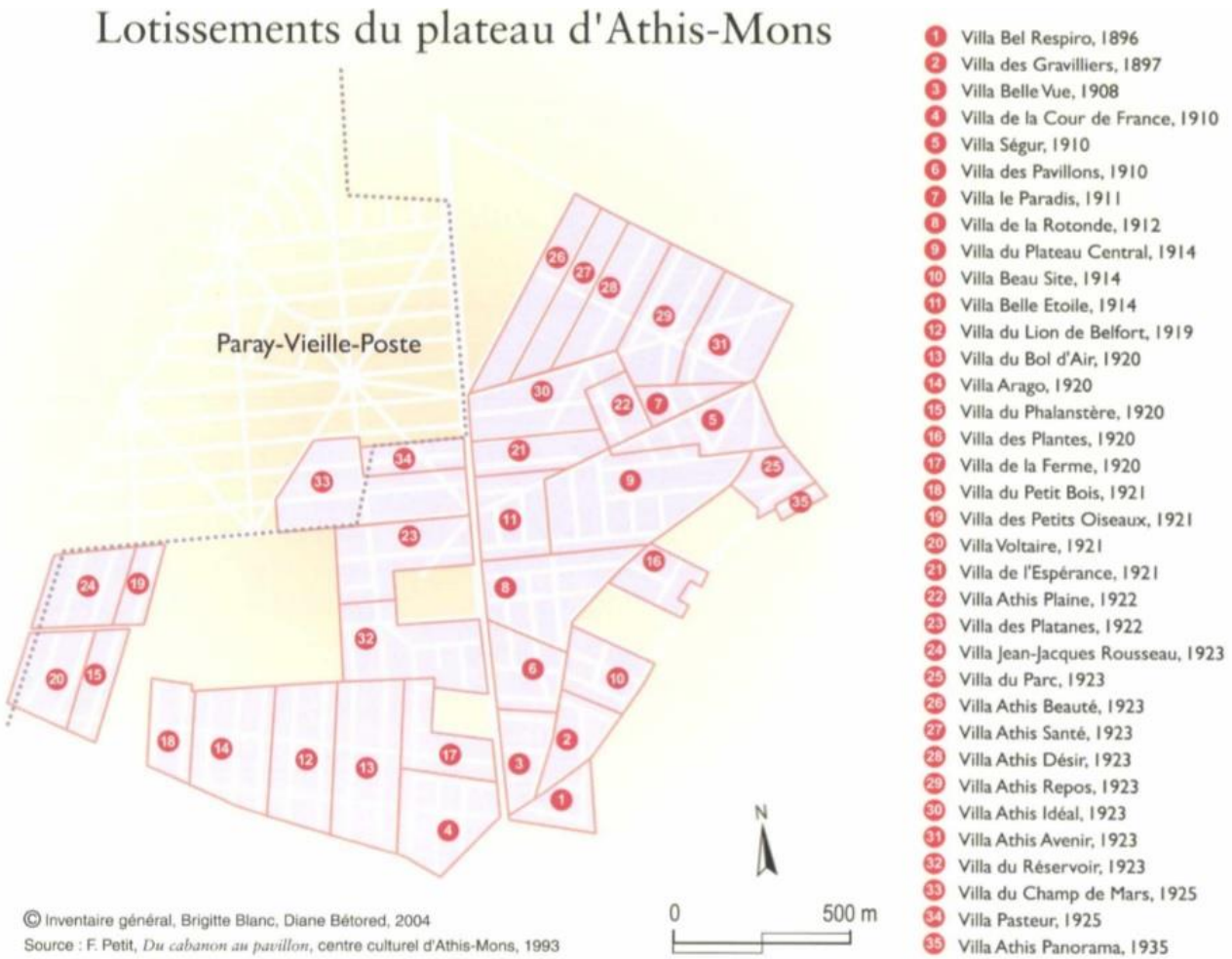

APPIF, 2004 p.22 Cette carte qui se base sur les recherches menées par François Petit en 1993 montre les limites des lotissements. Sur l'emplacement libre de forme carré sera édifiée la future cité du Noyer Renard, la parcelle entre les lotissements 15 et 18 correspond au terrain où seront édifiés la cité d'urgence (au nord) et l'athégienne (au sud).

[790] Faure Alain « Banlieue Mon Amour... » In : *Les premiers banlieusards, Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Créaphis, 1991, pp. 167-185

À Athis-Mons, à l'aube du XXe siècle, la comtesse de Montessuy vend une partie du domaine de Juvisy, situé sur le Plateau, à une société anonyme constituée par elle. Un premier lotissement est ainsi constitué, la villa Bel Respiro (1896) suivi d'un deuxième, la villa des Gravilliers (1897), nommée après les employés d'une fabrique de chirurgie, rue des Gravilliers à Paris, qui se sont groupés en SME afin d'en faire l'acquisition. Les premières maisons sont construites en 1908. À la veille de la première guerre mondiale, il y a déjà 12 lotissements sur le plateau d'Athis-Mons.

Après la première guerre mondiale, la baisse des revenus de la terre, la hausse du coût de la vie rend les propriétaires des espaces agricoles du plateau plus disposés à s'en séparer. Les classes populaires, elles, cherchent à se loger. La région parisienne est alors en pleine croissance, nourrie par l'afflux de provinciaux et d'étrangers, mais le logement se fait rare, dans un contexte de crise de la construction entrainée par le blocage des loyers.[791] Les espaces du plateau d'Athis, moins chers que ceux de la proche banlieue car éloignés de la gare, attisent bientôt les convoitises : 22 SME voient ainsi le jour entre 1919 et 1925. Une dernière opération de lotissement, plus tardive, a lieu en 1935. Outre le besoin de se loger à prix abordable et l'envie d'accéder à la propriété loin des vicissitudes de la vie de locataire, les idées mutualistes ou hygiénistes, l'envie de se mettre au vert, de produire sa propre nourriture à l'abri de l'inflation expliquent la popularité des lotissements, qui se multiplient dans l'entre-deux-guerres en banlieue parisienne.

Cet engouement cache cependant des difficultés matérielles : la société (ou le spéculateur) qui loue les terres à la SME n'a aucune obligation de raccorder le terrain aux réseaux d'eau ou d'assainissement. Le terrain, privé, n'est pas non plus du ressort de la commune : pas de voirie, pas d'éclairage public, pas non plus de plan d'ensemble... il se transforme en champ de boue l'automne venu. Les maisons sont édifiées lentement, par auto-construction avec des matériaux divers et parfois précaires (notamment du bois) et au mépris des règles de l'urbanisme. Les sociétaires deviennent rapidement des « mal-lotis » et l'engouement pour les lotissements se transforme en « crise des lotissements défectueux » étudiée par Annie Fourcaut dans son ouvrage au titre évocateur : *La Banlieue en Morceaux*.

L'état tente bien de légiférer et d'encadrer le phénomène, dès 1919 avec la loi Cornudet qui soumet la création d'un lotissement à une autorisation et demande le dépôt d'un permis de construire avant toute construction sur les lots… sans prévoir de sanctions. La loi est donc peu appliquée, ce qui force l'état à l'actualiser en 1924, imposant cette fois la création de chartes d'aménagement des lotissements et réitérant l'obligation d'un permis de construire. À partir de 1924, l'établissement des

[791]Fourcaut, Annie, *La banlieue en morceaux*. *La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres,* Grâne, Créaphis, 2000

lotissements est donc documenté (plan, programme des travaux, cahiers des charges) ainsi que la construction des maisons, mais les lotissements construits avant la loi (soit presque tous ceux d'Athis, le pic de construction ayant lieu entre 1919 et 1925) sont toujours dans une situation peu enviable.

L'opinion de l'époque s'intéresse à cette crise, du fait de la mobilisation des mal-lotis qui s'unissent pour faire valoir leurs droits, mais aussi du succès du jeune Parti Communiste (à l'époque SFIC, Section Française de l'Internationale Communiste) dans les communes touchées par le phénomène : Athis élit un maire communiste dès 1921, pour le reste de la banlieue se sont plutôt les élections de 1925 qui voient une poussée des communistes. C'est en partie la peur d'une contagion qui motive le passage de la loi Sarraut en 1928, qui règle le problème des lotissements érigés avant 1924. Elle oblige leurs habitants à se grouper en Associations Syndicales Autorisées (ASA) : l'état paie la moitié des travaux de viabilisation (routes, raccordement aux différents réseaux), l'ASA paie le reste et supervise l'avancée des travaux. Six ASA, regroupant 31 SME (les plus anciennes, déjà viabilisées, ne sont pas concernées) sont ainsi créées à Athis-Mons, aidant à réintégrer les lotissements à l'ensemble communal.

D'emblée, on le voit, le sujet choisi par François Petit est très différent de sa recherche précédente sur le Noyer Renard, et plus proche chronologiquement du travail qu'il avait pu produire à Grigny sur les 100 ans de la commune. Ce changement de terrain va occasionner un bouleversement dans la méthode de recherches et une évolution du travail produit.

c) La publication comme but plus que l'exposition ?

- *Une collecte moins ambitieuse que les précédentes*

Comme pour l'exposition sur le Noyer Renard, François Petit va se lancer dans une collecte d'archives liées aux pavillons défectueux, qui dépasse de beaucoup la seule recherche de photographies de famille. Il lance un appel dans le bulletin municipal d'avril 1992 : « en relation avec le service des archives municipales nous sommes à la recherche de témoignages, oraux, écrits, de photos de familles, cartes postales, documents, carnets ou livrets de sociétaires de villa, plans, papiers d'associations syndicales, journaux apportant des informations sur le sujet... Cette collecte réalisée, en fonction de son intérêt et de sa richesse, un projet d'exposition ou de publication est envisagé »[792]. Dans un encadré du même bulletin, l'archiviste municipale en profite pour exhorter les habitants à ne plus jeter leurs archives familiales en cas de déménagement ou de décès d'un proche, mais de les déposer en mairie, car « une partie de la mémoire des villes est dans ces trésors

[792] *Athis-Infos*, 22 avril 1992

modestes que l'on croit insignifiant ». La collaboration entre François Petit et l'archiviste, amorcée lors de l'exposition sur le Noyer Renard, se poursuit vers de nouvelles directions fructueuses, continuant le travail de collecte et d'appel à donation souhaité par Petit dans le projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » dressé en septembre 1991.

L'appel à la population au travers du Bulletin se révèle toujours aussi inefficace comme l'indique les fiches de prêts dressées pour cette exposition, qui n'enregistrent aucune donation après la parution de cet article. Petit mobilise donc une fois encore ses réseaux. Les deux premiers prêts, en mai 1992, émanent des cartophiles de l'association Orge-Essonne Cartophilie, dont Petit est membre fondateur[793]. Grâce à cette association, Petit prend également contact avec l'amicale des anciens élèves des Gravilliers, à présent école Jules Ferry, construite en 1928 sur la RN7 afin d'accueillir les enfants du pavillonnaire s'étant développé de part et d'autre de la route. Cette amicale vient d'organiser une bourse aux cartes postales et une exposition avec le fondateur d'Orge-Essonne Cartophilie, Serge Vignot. En juillet 1992 le président de l'amicale dans un courrier à ses adhérents, transmet ainsi une lettre de Petit qui « fait des recherches sur l'origine de notre quartier du plateau »[794]. Petit mobilise également des réseaux datant de l'exposition du Noyer Renard. Il sollicite ainsi les membres de l'association portugaise, avec qui le Centre Culturel a maintenu une collaboration fructueuse : organisation d'un mois de la culture portugaise, venue d'un groupe de musique portugais... La vice-présidente de l'association, qui avait signé un panneau sur l'immigration portugaise lors de l'exposition sur le Noyer Renard, rappelle que « le Centre-Culturel est un de nos partenaires » dans la lettre qu'elle adresse aux adhérents en janvier 1993 : « Le Centre Culturel recherche des renseignements sur la naissance et le développement des pavillons du plateau d'Athis-Mons (de chaque côté de la RN7). Certains de nos adhérents y habitent, y ont aménagé, construit des pavillons... Dans les titres de propriété, il y a souvent l'histoire de la parcelle. Les anciens propriétaires vous ont peut-être laissé des papiers ou documents (plans du lotissement, livret de sociétaire d'une « villa » ...) ? Vous avez peut-être pris des photos avant et après les travaux de rénovation ? Vous connaissez peut-être des voisins qui sont installés depuis longtemps et qui auraient ce type de renseignements ? »[795].

Des liens interpersonnels jouent aussi à moindre échelle : un don particulièrement important (28 photographies, deux livrets de sociétaires) émane en novembre d'une personne ayant déjà participé à la collecte du Noyer Renard. Cette personne a peut-être aussi répondu à une lettre que Petit

[793] MdBA - classeur « Du Cabanon... » Fiches de prêt contenant : mois et année du prêt, nom du préteur, descriptifs rapides de chaque photographie, numéro utilisé dans l'exposition.
[794] MdBA - classeur « Du Cabanon... » Lettre du président aux adhérent de l'association « amicale des anciens élèves des Gravilliers » 2 juillet 1992. La lettre mentionne la bourse aux cartes postales organisée avec Serge Vignot.
[795] MdBA – classeur « Du Cabanon... » Lettre d'Isabelle M. aux adhérents de l'association portugaise, 10 janvier 1993

envoie aux habitants du périmètre concerné en novembre 1992, au contenu similaire à celle de l'association portugaise.[796]

Pour cette exposition, l'influence des réseaux sur la collecte finale est plus difficile à évaluer : les personnes contactées par François Petit, notamment les adhérents de l'association portugaise, peuvent très bien n'avoir joué qu'un rôle indirect dans la collecte, en en parlant à leurs voisins installés depuis plus longtemps. On peut s'en remettre à la chronologie des dons : l'appel aux adhérents de l'amicale des Gravilliers en juin 1992 correspond à un don de 9 photographies (dont une de l'école des Gravilliers) en juillet 1992, émanant donc d'un adhérent. À l'hiver 1992/3, l'effet conjugué de la lettre aux habitants (novembre) et de l'implication de l'association portugaise (janvier) provoque une arrivée de dons :

	Nombre de dons	Images données	Total de la collecte
Mai 1992	2	32	32
Juillet 1992	1	9	41
Novembre 1992	1	28	69
Décembre 1992	2	17	86
Janvier 1993	2	4	90
Février 1993	2	15	105
Mars 1993	3	21	126
Juin 1993	1	7	133
Octobre 1993	1	5	138
Non daté	1	5	143

Tableau tiré des fiches de prêts, Classeur « Du cabanon au pavillon » Maison de Banlieue.

En avril 1993 un article paraît de nouveau dans le bulletin municipal ; « Athégiens, encore un effort ! Même si la recherche est continue, le Centre Culturel est obligé de se fixer une limite pour mettre au point l'exposition, et bon nombre de particuliers se manifestent trop tard. »[797] De fait le résultat de la collecte est modeste : 128 photos, 15 cartes postales. On est loin des 481 (dont 423 émanant de particuliers) photographies collectées lors de l'exposition précédente. Il y a plusieurs raisons à cela.

D'abord la photographie était beaucoup moins accessible dans l'entre-deux-guerres qu'à la période étudiée lors de l'opération du Noyer Renard. Seule la moitié des photographies collectées date d'avant la guerre de 1939-45. Un gros tiers du total date de l'immédiat après-guerre (années 1945-fin des années 1950). Le reste correspond à des photos de pavillons après travaux, dans les années

[796]MdBA – classeur « Du Cabanon... » Lettre de François Petit, destinataire non précisé, 11 novembre 1992.
[797]*Athis-Infos* 2 avril 1993

1980-90. Ensuite la participation de la population a été plus mesurée. 39 foyers (couples ou personnes seules) avaient fait des dons lors de l'opération du Noyer Renard. Ils sont bien moins nombreux (15 foyers) pour celle sur les pavillons. Cependant une dizaine de personnes n'ayant à notre connaissance rien donné figurent dans les remerciements de l'exposition : elles ont peut-être aidé à mettre en relation Petit avec des voisins possédant des archives.

La situation très différente du terrain de recherche explique cette participation moindre. Le plateau sur lequel les lotissements se sont développés est coupé en deux par la RN7 et n'a pas de cohérence ou d'identité propre comme le Noyer Renard ou la Grande Borne. L'entrée par les associations, privilégiée par Petit à Grigny et au Noyer Renard y est difficile : il n'y a pas d'associations ou de structures regroupant tous les habitants du quartier, ce qui explique que Petit fasse appel à une association implantée dans la cité du Noyer Renard mais recrutant, on l'a vu, dans le pavillonnaire environnant (l'association portugaise). Le recours à des réseaux liés à l'école (l'association des anciens élèves des Gravilliers) se révèle décevant (un seul don) alors qu'il avait été particulièrement utile lors de l'exposition sur le Noyer Renard, où les enseignants représentaient 26% des dons. Les réseaux municipaux sont pareillement beaucoup plus discrets : un conseiller municipal PS, maire adjoint aux affaires sociales, est présent dans les remerciements de l'exposition : il ne donne pas à notre connaissance de photos de famille, mais a peut-être mis en relation Petit avec certaines personnes utiles.

Le recours au voisinage est là encore assez aléatoire. Il faut bien préciser que le pavillonnaire, et particulièrement celui de l'est de la RN7, en bordure du plateau, accueille des catégories sociales diverses : anciens habitants de la cité ayant connu une trajectoire résidentielle ascendante, dont un certain nombre d'Italiens, de Portugais et de Maghrébins[798] descendants de mal-lotis, mais aussi une population plus marginale, certains pavillons ayant été rachetés par des marchands de sommeil et découpés en plusieurs appartements. Quel influence ces changements de population ont-ils eu sur les rapports sociaux et de voisinage dans la zone ? Sont-ils source de conflits comme dans d'autres quartiers ayant une histoire de peuplement similaire[799] ou la sociabilité entre voisins y est-elle vivace ? Nous ne sommes pas en mesure de le dire.[800]

La transposition de la méthode appliquée au Noyer Renard est aussi rendue complexe pour des questions de chronologie. On s'en rappelle, la majorité des interrogés au Noyer Renard faisait partie

[798] MdBA - « Entretiens » Entretien avec Simone R. 23 septembre 1991

[799] Cartier, Marie, et al. *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008.

[800] Deux personnes interrogées en 1991 font cependant état de l'arrivée de personnes de diverses nationalités dans les pavillons voisins et précisent que ça passe bien et « qu'ils sont très gentils ».

des premiers habitants du quartier, qui pour beaucoup d'entre eux habitaient encore dans la cité (le « noyau dur » attaché à son logement) ou à proximité (des personnes encore actives sur le quartier par leurs activités associatives). Or, dans le cas des lotissements, l'existence de cette classe d'âge est beaucoup plus incertaine. D'abord on l'a vu le quartier a connu un renouvellement de population, ce qui a réduit la part de mal-lotis ou de leurs descendants. Ensuite les deux pics de réalisation des lotissements ont eu lieu juste avant-guerre (1910-1914) ou entre 1919 et 1925. Les personnes adultes à l'époque, capables de renseigner Petit sur les aspects techniques de la création des lotissements seraient très âgés au moment de l'exposition. Etant donné que les sociétaires ne construisaient pas forcément immédiatement leur terrain, certains enfants de mal lotis, nés dans les années 1920/30 ont cependant des souvenirs de l'installation et de la construction de la maison. Les quatre habitants du pavillonnaire que Petit avait interrogé durant la première exposition appartiennent à cette catégorie, à l'exception d'une personne, âgée de 97 ans, qui était adulte au moment où la crise battait son plein. Petit semble aussi avoir mené au moins deux entretiens informels avec d'autres descendants de mal-lotis, dont la trajectoire familiale est retracée dans la publication issue de l'exposition, mais il n'y a pas de campagne d'entretiens comme cela s'était fait au Noyer Renard (32 personnes interrogées, 22 entretiens) ou à Grigny (15 entretiens), sans doute aussi par manque de temps : « j'étais encore animateur en spectacle vivant, il fallait que je m'occupe de ce secteur là, ce qui fait que j'avais plusieurs casseroles sur le feu et pour des fois combiner le tout ce n'était pas commode. J'avais aussi un directeur (on a lancé le projet ensemble) mais il voulait que je fasse le boulot pour lequel j'étais payé, c'est-à-dire le jeune public, le spectacle vivant, même s'il était d'accord pour qu'on travaille sur l'histoire, voilà il était plus spectacle vivant que patrimoine. »[801] Cela réduit d'autant la collecte de photographies : les personnes interrogées au Noyer Renard avaient fourni 30% des photographies collectées lors de la première exposition.

On assiste donc au semi-échec de la transposition des méthodes de collecte précédentes sur un terrain nouveau. Manque de temps, inefficacité de certains réseaux... Ces problèmes sont loin d'être insurmontables grâce à l'accumulation progressive de documents lors d'expositions précédentes. François Petit peut ainsi s'appuyer sur les entretiens réalisés par la commission Athis-hier en 1978 et 1979. Une dizaine traite des pavillons défectueux,[802] pas toujours de façon détaillée, comme nous allons le voir. Cette source permet de contourner un obstacle majeur, celui du temps : les témoins interrogés lors de l'opération Athis-hier sont tous nés au tournant du siècle (le plus jeune en 1903). Le recours aux expositions précédentes, déjà visible lors de l'exposition sur le Noyer Renard mais de façon beaucoup moins massive, pallie les manques relatifs à la collecte. Ainsi l'iconographie

[801]Entretien avec François Petit, 6 avril 2020.
[802]AD - 1J/220 : entretiens 1 - 8 - 19 - 38 - 47 - 61 - 64 – 69 - 73

peut être complétée par la dizaine de photographies données par des habitants de pavillons durant l'exposition sur le Noyer Renard et éventuellement le fond déjà constitué lors de l'opération Athis-hier. Dans l'introduction de la publication qui paraît en même temps que l'exposition sur les pavillons, François Petit évoque ainsi « Le précédent travail de "défricheurs" de Mme TREUIL et de M.MORICEAU, de leur équipe, ayant abouti à la publication d' « ATHIS MONS, Naissance d'une vie de banlieue, 1890-1939 », il y a juste dix ans » tout en précisant « Cette publication recouvre la même période que la première éditée en 1983. Nous avons privilégié une iconographie nouvelle, tirée des documents familiaux originaux, prêtés par les particuliers que nous remercions, collectés depuis deux ans, et de cartes postales du fonds municipal non utilisées jusqu'à présent. »[803]

L'iconographie n'est pas la seule différence entre l'opération « Athis-hier » et la recherche de François Petit sur les lotissements. Le projet Athis-hier évoquait les pavillons défectueux sous plusieurs angles : conséquence sur le développement urbain, la composition sociale de la population, vie quotidienne des habitants, le processus de développement des lotissements, les différentes lois, les conséquences sur la vie politique de la ville... Cependant à part le lotissement des Gravilliers dont il avait été question dans un article de la SESAM en 1950, l'exposition ne s'étendait pas sur les différentes SME implantées sur le plateau, qui n'avaient pas d'ailleurs de fascicule dédié. C'est peut-être ce qui a poussé Petit à se concentrer exclusivement sur les lotissements du Plateau, et surtout à le faire sous forme de monographies extrêmement détaillées des 35 SME s'y étant implantées. L'ampleur du travail en archives entrepris par Petit est sans commune mesure avec celui effectué lors de l'exposition sur le Noyer Renard.

- *Le poids du travail en archives, garant d'une dimension historique de la recherche*

Tout en cherchant à collecter des photographies et documents divers, Petit va mener durant deux ans (1992-1993) une recherche en archive sur le phénomène des lotissements défectueux. Cette recherche aboutie en décembre 1993 à une exposition en bibliothèque, mais aussi à la publication d'un fascicule « Du cabanon au pavillon, ou le développement des lotissements sur le Plateau d'ATHIS-MONS 1896/1950 », édité également en décembre. Nous ne sommes pas ici dans le schéma qui avait prédominé jusqu'alors dans l'histoire de la commune, c'est-à-dire la tenue d'une exposition, débouchant plus tard (parfois bien plus tard !) sur l'édition d'un livre ou la réalisation d'un catalogue reprenant les légendes de l'exposition.

La publication est concomitante de l'exposition, on peut même postuler qu'elle est plus importante

[803] Petit, François, *Du cabanon au pavillon*, Athis Mons, Centre Culturel d'Athis-Mons, 1993, p.6

que l'exposition. On l'a vu, la collecte de documents à exposer est environ quatre fois moins importante que lors de l'exposition du Noyer Renard, ce qui implique forcément une exposition plus modeste. Ensuite la publication représente un aboutissement personnel pour Petit, ainsi qu'une trace plus « professionnelle » du travail accompli. On l'a vu le projet initial du Noyer Renard comprenait une publication, qui n'a pas pu se faire. Lors de ses travaux à Grigny, il était aussi question que Petit réunisse ses recherches dans un livre sur l'histoire de la ville... mais la municipalité ne voulait pas qu'il mette son nom sur l'ouvrage, ce qui a sonné le glas du projet[804]. Voilà comment Petit décrit la publication *Du cabanon au pavillon*, dans une demande de subvention datée de 1994 : « [le livre est] une trace conséquente qui fut une belle aventure un peu lourde puisqu'il a fallu de la première à la dernière ligne tout écrire (en même temps que l'on s'informatisait) et que le plus dur fut de sélectionner textes ou images pour rester dans le créneau de pages imparties et le genre retenu (un ouvrage relativement grand public). Qu'il me soit permis de remercier le Centre Culturel et d'autres partenaires, une nouvelle fois, pour la sortie de ce livre. Il est assez rare et toujours émouvant de voir un effort couronné ainsi. »[805] Le livre est tiré à 2000 exemplaires, grâce à une subvention conséquente de la DRAC Île-de-France (100 000F sur les 120 000F nécessaires), que l'on suppose entrer dans le cadre de la convention culturelle.

Étant donné que nous n'avons pas pu retrouver les légendes de l'exposition, on se concentrera dans un premier temps sur le contenu de la publication, le seul à même de nous renseigner sur les archives utilisées par Petit et les thèmes abordés.

Le contenu du livre diffère en plusieurs point de ce que Petit avait pu produire sur le Noyer Renard. Il mélange à nouveau histoire de l'édification des lieux, contexte historique et communal plus général et histoire sociale des habitants, mais dans des proportions différentes. La publication « Du cabanon au pavillon », longue de 116 pages, alterne ainsi entre monographies très précises des 35 lotissements du plateau et des 6 AMA constituées après la loi Sarraut (53 pages), accompagnées de photos de famille et entrecoupées de témoignages (21 pages) et d'extraits d'autres documents (extraits de bulletins municipaux, comptes-rendus d'Assemblée Générales) (16 pages). Deux textes plus généraux posent le cadre (4 pages + 2 pages de chronologie). Ces changements viennent de la forme prise par la recherche (une publication permet d'être bien plus précis qu'une exposition, de mieux développer certains thèmes) mais aussi du poids des archives dans le processus de recherche.

[804]Entretien avec François Petit, 4 avril 2020

[805]A. Int. - AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par François Petit et Bruno Bossard, décembre 1994

Les archives consultées sur le Noyer Renard étaient surtout des bulletins municipaux, les délibérations, de la presse d'époque, quelques publications spécialisées, le reste des informations venant du contenu des entretiens. Ici on l'a vu il est plus difficile de s'appuyer directement sur des témoins, ce qui pousse peut-être aussi Petit à s'intéresser de plus près aux archives, à moins que ce soit la recherche en archive qui ait réduit le temps à consacrer aux entretiens. Certaines méthodes perdurent : Petit consulte des bulletins municipaux de l'époque, ainsi que des comptes-rendus d'élections, ce qui lui permet, comme pour le Noyer Renard, de dresser un tableau du nombre d'élus municipaux issus des lotissements lors de chaque élection. Cependant dans le cadre de cette recherche, Petit retourne à des archives plus complexes. Il avait déjà travaillé sur des minutes de notaires à Grigny et n'est donc pas étranger aux documents techniques, même si l'histoire particulière des constitutions des SME relève d'un registre différent. Dans l'état des sources, Petit indique avoir utilisé « différents dossiers sur les lotissements » présents aux archives municipales. Il dépouille également une vingtaine de cartons aux archives départementales, signalée dans la publication sous l'appellation « Répertoire provisoire des Lotissements, M-SO-1025, de W3 à 22. ». Elles contiennent *a priori* les archives constituées par les ASA créée par la loi Sarraut, procédure qui nécessitait l'envoi de différentes pièces aux services préfectoraux de la Seine et Oise.

Certains documents servent à établir des données identiques pour chacun des 35 lotissements étudiés. Petit retrouve un document nommé « caractéristique du parcellaire des lotissements réalisés avant 1950 **»** réalisé en 1969 par le service du cadastre qui va lui servir à situer chaque lotissement selon la même logique : date de création, rues qui le délimitent au sud, nord, est, ouest, rues qui le traversent, nombres de parcelles, tailles des parcelles (parfois approximatives), taille du lotissement (en hectare). Il s'agit dans certains cas des seules informations disponibles sur des lotissements particulièrement mal documentés. Généralement, à ces informations s'ajoutent des précisions sur les sociétaires au moment où la SME a rejoint l'ASA (1929) et où l'ASA a été dissoute (1950). Petit cite ainsi le nombre de sociétaires, le nombre de lots détenus par chaque sociétaire et surtout la provenance de ces sociétaires : pourcentage de Parisiens, d'Athégiens, de banlieusards. Ce type d'information est récupéré par Petit pour chacun des 35 lotissements du plateau d'Athis. Un tableau en début d'ouvrage récapitule les dates de construction, les personnes ayant vendu les terrains, le nombre d'hectares, le nombre de lots. L'ouvrage comprend aussi une carte de tous les lotissements : on est bien dans l'idée d'une recherche historique devant servir de référence future,

1908

Peu d'informations sur cette société, citée dans le livret "La propriété par la Solidarité" de 1910 de la Villa de la COUR de FRANCE signalant quelques sociétés voisines, dont celle ci fondée en 1908 et comprenant 67 sociétaires.

En 1969, in "caractéristiques du parcellaire (cadastre)", 29 parcelles type sont indiquées (10x36m) et 6 grandes parcelles triples , ce qui équivaudrait à une cinquantaine de parcelles couvrant une surface approximative de 1,7 hectare.

VILLA BELLE VUE

Dans le Jardin / 1960
Collection A.Chauchard

ELLE EST SITUÉE

à l'Est de la R.N.7.

ELLE EST DELIMITÉE

- à l'Est et au Sud, la rue des PLANTES et l'avenue J.VALLES, les Villas des GRAVILLIERS et BEL RESPIRO ;
- à l'Ouest, la R.N.7. ;
- au Nord, la Villa des PAVILLONS.

ELLE EST TRAVERSÉE

- d'Est en Ouest par les rues FLOREAL et BELLE VUE et l'impasse du ROND-POINT.

20

Un exemple de lotissement mal documenté. Page 20.
Toute la partie gauche est identique pour chaque « Villa »

qui caractérisait déjà une partie de l'exposition sur le Noyer Renard.

Les textes sur les lotissements les moins bien connus font une dizaine de lignes, mais si les archives sont plus nombreuses, les textes peuvent s'étaler sur deux à trois pages. Les villas les mieux documentées sont celles où un livret de sociétaire a pu être retrouvé. Au moins trois de ces livrets ont été prêtés à François Petit au cours de ses recherches : un lors de l'exposition sur le Noyer Renard (il était d'ailleurs exposé à cette occasion) deux par une autre personne en novembre 1992[806]. Ces livrets contiennent les statuts des sociétés dont des extraits sont reproduits dans le livre de l'exposition, ainsi que des informations sur leurs détenteurs successifs (date et lieu de naissance, métier, date d'achat et de vente). Des actes de vente viennent éclairer le destin d'une parcelle de tel ou tel lotissement. Ils sont transcrits en grand détail dans le livre tiré de l'exposition : date et lieu de naissance des acheteurs et du vendeur, travaux effectués, date de revente... Ce qui donne parfois des descriptions assez indigestes : « Un acte de vente de 1964, concernant la parcelle n°43 du plan de division de cette société nous apprend que le lot fait 460 m^2 et qu'il comprend une maison d'habitation élevée sur cave avec un rez-de-chaussée : entrée/cuisine/salle de bains/séjour/W.C./chambre et un premier étage avec deux chambres dont une mansardée, et un garage. Le terrain est acheté en 1925 par un monsieur né dans le Cantal qui s'est marié au pays avec une Cantalaise en 1921. Le propriétaire meurt en 1951 à Athis dans la maison qu'il a fait construire au cours et pour le compte de la communauté de biens avec sa femme qui y décède également en 1964 ».[807] Deux autres « histoires de parcelles », plus vivantes et détaillées, viennent

[806]A. Int. - AMSC505 : Reproduction des trois livrets trouvables aux archives municipales, date du don et propriétaire indiqués.
[807]Petit, François, *op.cit.* p.51

à notre avis de discussions informelles avec des enfants de mal-lotis, jugeons plutôt : « Une autre histoire de parcelle : celle-ci est achetée en 1924 par un employé de la SACEM, né à Juvisy en 1899, marié en 1922. Il fait installer un préfabriqué "chalet en bois" par l'entreprise Roland de Paris 12ème. C'est une des premières constructions de la nouvelle rue. Il y habite avec sa femme et sa belle-mère. L'eau disponible à la pompe ne sera courante qu'à la fin des années 30. L'électricité est par contre vite installée. Deux garçons naissent en 1926 et 30 (l'un à Paris, l'autre à la maternité d'Athis). Ils seront scolarisés chez les "Frères" (l'école des Gravilliers est trop loin) puis à l'école Curie ou Pasteur. L'aîné termine son adolescence comme ouvrier agricole en province pendant l'Occupation puis fait son service militaire en 1946 en Allemagne tout en étudiant la radio ».[808] Parmi les autres archives citées plus épisodiquement dans le texte, on trouve : deux publicités pour des lotissements, un plan de lotissement, des numéros de journaux locaux comme *l'abeille de Corbeil, l'indépendant de Seine et Oise, le Réveil de Juvisy*... qui contiennent des comptes-rendus d'Assemblée Générales dans certaines SME ou ASA.

La même exhaustivité s'applique à la description des 6 AMA créées par la loi Sarraut : noms des SME qui s'y regroupent, taille de l'AMA, pourcentage de parisiens, banlieusards, Athégiens lors de sa constitution et lors de sa dissolution, pourcentage de personnes habitant réellement sur place, commentaires sur la fusion ou disparition de plusieurs parcelles entre la création de l'AMA et sa dissolution, parfois des comptes rendus d'assemblées générales ou des lettres de plainte de sociétaires trouvés dans les cartons des archives départementales.

L'ouvrage contient deux textes plus généraux. Le premier, en début d'ouvrage, fait office d'introduction. Il s'agit de présenter le développement urbain sur Athis avant les lotissements (pour cela Petit peut s'appuyer sur les productions d'Athis-hier), le statut des terrains du plateau (voués à l'agriculture, bien situés sur la RN7) qui en fait des emplacements de choix. Petit livre ensuite des explications générales sur les raisons expliquant l'arrivée de sociétaires en banlieue et explique le fonctionnement des lotissements et des ASA. Contrairement à l'exposition sur le Noyer Renard, où la documentation existante était mince ce qui pouvait occasionner quelques erreurs, Petit peut s'appuyer sur le livre de Jean Bastié, *La croissance de la banlieue parisienne* (acquis par les bibliothécaires lors de l'exposition de 1979 et fortement rentabilisé depuis), et deux livres récents qui figurent dans la bibliographie : *Les premiers banlieusards*, livre pour lequel le Centre Culturel avait invité Annie Fourcaut à donner une conférence en 1992 et qui contient des chapitres sur les lotissements et notamment l'exemple athégien[809] mais aussi *Banlieue Rouge, année Thorez,*

[808]Petit, François, *op.cit.* p.59

[809] Faure Alain « Banlieue Mon Amour... » in *Les premiers banlieusards, Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Créaphis, 1991, p. 167-185

années Gabin, dirigé là encore par Fourcaut, paru fin 1992. Ces textes permettent sans doute à Petit de mieux s'y retrouver dans les processus complexes des SME, ASA et différentes lois de viabilisation, mais ils ont également une influence sur le contenu de l'ouvrage à plusieurs titres.

En fin d'ouvrage, un deuxième texte se concentre ainsi sur les conséquences de l'arrivée de cette nouvelle population pour la ville. Il rappelle les constructions d'infrastructures (bains douche, dispensaires) qui ont lieu à l'époque, extraits du bulletin municipal à l'appui. Ce texte évoque également le changement d'orientation politique : « En 1920 la municipalité passe à gauche (après le Congrès de Tours) et devient communiste, pour le rester jusqu'au début de la deuxième guerre ; elle est donc relativement sensible aux difficultés des sociétaires et aux problèmes sociaux en général. Et pour deux raisons : la composition même d'un Conseil municipal où se retrouvent beaucoup de "sociétaires" ouvriers et employés (du Chemin de fer entre autres) habitant le Val et le Plateau en prise directe avec les problèmes des lotissements défectueux, et le développement du Parti Communiste qui fait de la ville un bastion (avec maire, conseiller général et député), où se dérouleront par exemple les premières "Fêtes de l'Humanité". »[810] Le thème politique n'avait pas été développé outre mesure dans l'exposition sur le Noyer Renard, ici il est plus présent, notamment autour du thème de la « prise de bureau » les ASA étant devenue l'enjeu de luttes politiques qui sont décrites par Petit. L'ouvrage contient également le témoignage de Lucien Midol qui évoque son action en faveur des mal-lotis. Cet intérêt pour la vie politique dans l'entre-deux-guerres vient très certainement de la lecture des productions des historiens de l'époque, particulièrement attachés au thème de la banlieue rouge.

Les descriptions précises et chiffrées des lots, hectares, propriétaires, les statuts de sociétés, montrent qu'il s'agit d'un travail de recherche qui se veut le plus complet possible. On avait déjà rencontré cette tendance à l'exhaustivité et à la liste dans l'exposition du Noyer Renard mais à des échelles beaucoup plus minimes (l'histoire du bureau de poste, les phases de construction de la cité). Ici il y a un systématisme qui implique un travail beaucoup plus important. Cette succession de petites monographies ne facilite guère la synthèse, d'autant que on l'a vu tous les lotissements ne sont pas égaux au niveau de l'information disponible. L'auteur a plutôt tendance à commenter l'évolution interne de chaque lotissement (notamment celle relative à la provenance des propriétaires des parcelles), même si parfois des comparaisons affleurent : un lotissement est ainsi le plus « athégien » car il compte le plus important pourcentage de sociétaires venus d'Athis, etc. Cette disposition ne favorise pas non plus l'évocation conjointe des aspects techniques de l'établissement des lotissements et de la vie des habitants, rendu possible dans l'exposition sur le Noyer Renard

[810] Petit, François, *op.cit.* p.85

par un découpage par thème. Ici à part les deux « histoires de parcelles » insérées dans des monographies de SME et une remarque sur l'importance des pompes à eau dans la sociabilité (tirée d'un entretien), ces deux domaines se mélangent peu.

Les extraits d'entretiens sont beaucoup plus longs que dans l'exposition précédente : ils couvrent une ou deux pages à chaque fois et sont situés toutes les trois ou quatre monographies de SME. La date de l'entretien (1978-9 ou 1991) est précisée. Le contenu d'un entretien est plus ou moins en rapport avec les SME qui le précédent et le suivent : la plupart des entretiens de 1978 sont très vagues sur le lotissement décrit, il n'est donc pas possible de relier tel lotissement à un témoignage en particulier sauf dans de rares exceptions. Les entretiens de 1978 n'ont pas été menés pour une recherche sur les lotissements en particulier, mais pour un projet qui concernait tous les aspects de la vie de l'époque dans la commune : la plupart des témoins évoquent en passant leur installation, les achats de lots, sans forcément s'étendre sur le sujet, préférant parler du travail, de la vie de famille. Par exemple : « Ici, il y avait Merlet, marchand de chevaux et en 1911 la Comtesse Sainte-Marie a loti le champ. Mon père a construit la première maison (5 F. le m^2). On payait 15 F. par mois. C'est le seul coin loti avant la guerre. Après il y a eu d'autres lotissements. Les gens achetaient un jardin, construisaient une cabane puis une maison avec la loi Loucheur. Il n'y avait que de la boue et les gens mettaient des bottes pour arriver. »[811] Le reste de l'entretien (quatre pages), d'ailleurs partiellement reproduit dans le livre, évoque l'enfance du témoin avant le lotissement et sa carrière de chef d'orchestre.

Afin de remédier à ce problème, Petit choisit donc de reproduire de entretiens menés en 1978/9, parlant de la vie de l'époque mais n'émanant pas forcément de mal-lotis. Trois évoquent la vie agricole, le travail dans les fermes avant la construction des lotissements, un concerne le Val et les promenades d'agrément le long de la Seine avant la première guerre mondiale. De même les photographies reproduites à coté de chaque texte ne représentent pas forcément toujours le lotissement évoqué : il peut s'agir de bâtiments situés à proximité (le château d'eau par exemple, des cafés) qui parent à l'absence d'iconographie sur le lotissement décrit. Mis à part quelques exceptions[812] les témoignages les plus détaillés sur la vie de mal-lotis viennent paradoxalement de deux personnes interrogées en 1991 : la personne de 97 ans et la fille de l'ancien maire, Alexandre Rosier. En effet Petit a pu leur poser des questions centrées sur les lotissements, et notamment la sociabilité. Ces deux témoignages sont donc les plus diserts sur la vie sociale de l'époque, thème sur lequel ceux de 1978 passent rapidement.

[811]AD - 1J/220 : Entretien 61, Décembre 1978
[812]AD - 1J/220 : Entretiens 1 et 8, Mai 1978

Malgré le contenu parfois vague des témoignages, François Petit reprend une certaine logique déjà visible au Noyer Renard, c'est-à-dire la mise en valeur d'une sociabilité passée devant servir d'exemple. Cela est surtout visible dans la préface que Petit signe pour le livre tiré de l'exposition : « La génération des "bâtisseurs" de cabanons ou pavillons des années vingt et trente cède la place à sa descendance. (...) Elle garde une certaine mémoire de la sociabilité et du tissu collectif qui se sont alors installés. (...) les démarrages et installations difficiles du début (rares commodités, liaisons et viabilités insuffisantes) ont obligé les premiers sociétaires à s'organiser pour se défendre et obtenir satisfaction. L'esprit mutualiste, peut-être plus convivial, et l'ouverture forcée aux tiers se sont progressivement dissous au fur et à mesure des améliorations matérielles, de l'enclosure des parcelles et du vieillissement de la population. La banlieue naissante était plus "rouge". Les couleurs ont un peu passé avec le temps. Cette myriade de petits propriétaires est devenue plus conservatrice. Se repliant sur elle-même, elle reste très sensible à l'intérêt que porte chaque municipalité à la réfection du trottoir devant chez soi, et à la crainte d'être visitée pendant les absences. Au royaume du chien de garde, l'accueil est plus difficile ! »[813] Ces remarques sur la sociabilité viennent plus des lectures de Petit que des témoignages athégiens, qui insistent peu sur ce thème. Elles montrent également que l'intérêt de Petit pour les questions de sociabilité, de vie sociale, n'a pas disparu même si ces questions sont un peu éclipsées dans le livre par l'ampleur de recherches en archives et le manque de sources.

Que retenir de tout cela ? L'équilibre entre histoire de l'urbanisation du quartier et de ses habitants, visible dans l'opération sur le Noyer Renard, est ici plus difficile à maintenir : c'est bien la première orientation qui a demandé le plus gros effort de recherche et couvre la majeure partie du livre. Il s'agit d'un problème de sources, mais aussi d'une orientation plus professionnelle donnée à la recherche. Petit a, on s'en souvient, une formation d'historien, et il peut également avoir été influencé par ses lectures récentes et par un modèle de recherche universitaire.

Petit insiste par exemple sur la matérialité de l'archive : « [à propos d'un compte-rendu de conseil d'administration d'ASA] Nous ne disposons que de cette seule version des faits, que vient corroborer cette feuille dactylographiée, sans entête, ni signature, émanant peut-être de la Préfecture puisque versée dans le dossier aux Archives Départementales (?). Une simple annotation manuscrite en diagonale de haut de page à gauche dit : "s'opposer par tous les moyens aux agissements des communistes" signature illisible et datée du 28.7.31 »[814]. Cette critique externe du document est appliquée à d'autres archives (taille et imprimeurs des livrets de sociétaires par exemple) et n'était

[813]Petit, François, *op.cit.* p.5
[814]Petit, François, *op.cit.* p.90

pas visible auparavant. Dans la même veine, nous avons vu que Petit citait de longs passages des documents utilisés. Il en commente ensuite brièvement le contenu, à la manière d'un historien[815]. Ces citations sont mises en valeur par l'emploi de l'italique et de la couleur bleu, ce qui permet de distinguer les citations de témoignages et d'archives du corps du livre. Cette technique était aussi visible dans le livre *Naissance d'une vie de Banlieue*, où les témoignages étaient en italiques et les documents d'archives dans des encadrés.

En ayant recours aux citations directes de documents, aux précisions sur leur matérialité et leur provenance, Petit vulgarise en quelque sorte le processus de recherche, invitant les lecteurs à consulter et critiquer eux-mêmes documents et témoignages. Il précise en introduction que « les témoignages sont à lire avec les précautions d'usages et sont à confronter à d'autres sources »[816]. De plus les paragraphes généraux sont assez détaillés pour que même le non-initié comprenne le fonctionnement des SME et autres ASA. Il ne s'agit donc pas d'une production érudite coupée du grand public : les témoignages et les photographies de familles contrebalancent l'accumulation parfois aride de données chiffrées. Cependant l'ambition historique de Petit s'affirme ici plus clairement que lors de l'exposition sur le Noyer Renard. En établissant des données chiffrées et chronologiques sur les lotissements d'Athis, en regroupant en un seul livre toute la documentation disponible sur chaque SME, il livre un ouvrage très utile à des personnes entreprenant des recherches à grande échelle sur le phénomène des lotissements. Annie Fourcaut, dans son ouvrage synthèse sur le phénomène paru en 2000, *La Banlieue en Morceaux*, s'appuiera d'ailleurs sur « du cabanon au pavillon », que Petit lui a fait parvenir. Petit indique également quelques années plus tard que « [le livre du cabanon au pavillon] rentre progressivement dans les « bibliographies » citées lors d'ouvrages sur la région ou la banlieue. »[817]

Environ 300 exemplaires du livre sont donnés aux personnes ayant participé à l'opération ou envoyés à des « associations qui travaillent sur l'histoire », dont certaines comme la Cité coopérative de Draveil, les écomusées de Fresnes et Saint-Quentin-en-Yvelines renvoient leurs propres productions en échange. Fin 1994, 300 exemplaires avaient été vendus, ce que Petit qualifie de « score modeste mais correct pour ce genre d'ouvrage relativement "localisé" » [818] : reste à savoir quel type de personne les achète (habitants, enseignants, professionnels de l'urbanisme ou de l'histoire ?).

[815]De Certeau, Michel, *L'écriture de l'histoire,* Paris, Gallimard, 1975, p.111.
[816]Petit, Francois, *op.cit.* p.6
[817] A. Int. - AM243WP1 : « historique des actions d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue, 1990-98 » octobre 1998
[818]A. Int. - AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par François Petit et Bruno Bossard, décembre 1994

d) Réception de la recherche par la population et poursuite d'un intérêt pour l'histoire de la banlieue

L'exposition se tient en bibliothèque centrale (centre-ville) du 6 décembre 1993 au 29 janvier 1994, soit à la même période que la précédente mais dans un lieu différent, en bordure du quartier étudié. Pour l'occasion, une parcelle cultivée est reconstituée en bibliothèque. Les organisateurs ont aussi essayé, sans succès, de récupérer une pompe à eau.[819] Les légendes n'ont pas été retrouvées, mais une vingtaine de plans de lotissements, tracés à la main par Petit, ont été conservés avec les fiches de prêts[820], ce qui laisse envisager une organisation par lotissement ou du moins par groupe de lotissements, avec des informations sans doute moins détaillées que dans le fascicule. Petit s'est peut-être dirigé vers un double modèle : publication plus « professionnelle » et exposition plus accessible au grand public. Des animations à thème ont lieu lors du mois d'ouverture de l'exposition : une conférence de François Petit et de membre du *Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement* (CAUE) sur le pavillonnaire, une conférence sur la chanson populaire dans l'entre-deux-guerres, un cycle de projections de films des années 1930.

	Tout Public	Scolaire	Total Public	Animation	Total
1991/2 Noyer Renard	971	701	1672	212	1884
1993/4 Pavillons	500	400	900	440	1340

AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par Petit et Bruno Bossard, décembre 1994

L'exposition, qui dure le même laps de temps que celle du Noyer Renard (1 mois) et est présentée à la même période (décembre/janvier) attire moins de monde. Petit s'en explique dans une demande de subvention : « l'ensemble collectif plus contemporain concentre les publics, le pavillonnaire plus ancien les disperse, le comptage en bibliothèque était moins flagrant que dans un lieu spécifique, et l'exposition elle-même plus modeste. »[821] On observe un ratio équivalent entre public scolaire et non scolaire sur les deux expositions : 42% de scolaires au Noyer Renard, 44% pour les pavillons. Les animations organisées étant très différentes, la comparaison n'est pas forcément pertinente.

La position du lieu d'exposition, en centre-ville, a peut-être dissuadé les habitants de l'Est de la RN7 de s'y rendre : on a vu par exemple que les habitants du Noyer Renard fréquentaient peu le centre-ville. De plus le quartier du Plateau correspond à une construction géographique mais n'a pas forcément de réalité dans les mentalités, à l'inverse du Noyer Renard. Le Noyer Renard a des frontières définies, une présence très marquée dans l'espace public, et est identifié en tant que

[819] *Athis-Infos*, 2 avril 1993
[820] MdBA – Classeur « Du Cabanon … »
[821] A. Int. - AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par François Petit et Bruno Bossard, décembre 1994

quartier par toute la population communale (généralement de façon négative). Les frontières du pavillonnaire sont invisibles : les séparations entre les lotissements se sont effacées depuis bien longtemps, les villes limitrophes de Paray et Juvisy présentent des caractéristiques urbaines tout à fait similaires (un lotissement a même été construit à cheval sur Paray et Athis). Il est on suppose plus difficile de s'intéresser à l'histoire du quartier quand l'existence même de ce quartier ne fait pas consensus : c'est bien ce qui avait déjà handicapé la collecte de document. L'identification des habitants a plutôt tendance à se faire par rapport à la RN7 : la publication précise d'ailleurs pour chaque lotissement s'il se situe à l'est ou à l'ouest de la Nationale.

En cause peut-être également : l'organisation sociale qui diffère en zone pavillonnaire et en habitat collectif. Nous avons vu les difficultés que le manque d'associations actives sur l'entièreté de la zone pouvait poser lors de la collecte. Les habitants du pavillonnaire peuvent très bien vivre en autarcie, concentrés sur leur maison, sans s'investir dans le reste du quartier, ce qui est plus difficile en collectif. L'image du petit bourgeois individualiste, replié sur sa propriété personnelle, a ainsi fait les beaux jours de la sociologie après-guerre[822] et cette idée se retrouve dans la préface de Petit : reste à savoir si cette observation s'appuie sur des préjugés ou sur son expérience lors de la collecte pour l'exposition.

Enfin si les grands ensembles sont au cœur de l'actualité de l'époque, les pavillons défectueux ne bénéficient pas de la même aura médiatique. Même Petit, intéressé par la pierre meulière et ses usages après Grigny, indique « J'ai travaillé sur le pavillonnaire, c'est là que j'ai découvert toute l'histoire des lotissements que je ne connaissais pas du tout, la loi Loucheur et compagnie… »[823]. Il y a une tension entre l'exploration des différents aspects de l'histoire de la banlieue et l'impératif de la vulgarisation de ces aspects auprès d'une population locale pas forcément très réceptive. Petit évoque ainsi les réactions « teintées d'humour » des différents services municipaux face à sa proposition de « Maison de la Meulière » qui, il l'admet lui-même était trop « spécialisée ». Les conférences organisées lors de l'exposition du Noyer Renard, n'ont rencontré qu'un succès relatif : celle sur le « logement social après 1970 » a attiré trois personnes, celle donnée par Annie Fourcaut neuf.[824]

Il y a aussi un décalage très intéressant entre le contenu du livre *Du cabanon au pavillon* et la façon dont il est promu et décrit, dans la presse. Un article dans le *Républicain*, traitant de l'exposition,

[822] Magri, Susanna. « Le pavillon stigmatisé. Grands ensembles et maisons individuelles dans la sociologie des années 1950 à 1970 », *L'Année sociologique*, vol. vol. 58, no. 1, 2008, pp. 171-202.
[823]Entretien avec François Petit, 4 avril 2020
[824]A. Int. - AMSC505 : Bilan de l'exposition du Noyer Renard, adressé à l'archiviste communale, 16 janvier 1992

affirme ainsi « L'ensemble de ces « recherches » est depuis cette semaine rassemblé dans un ouvrage d'une centaine de pages. Il retrace le développement des lotissements sur le plateau d'Athis-Mons entre 1896 et 1950. Chaque lotissement y est repéré géographiquement avec un bref historique. Mais le plus intéressant est sans doute le témoignage qui l'accompagne. Des Athégiens racontent leurs histoires : « Je me souviens qu'il n'y avait pas l'eau courante », « J'ai fait construire ici quand j'ai été à la retraite en 1959, je me plaisais beaucoup ici ». Des anecdotes saisissantes sur la vie de l'époque... »[825] Le travail (considérable !) effectué par Petit n'est guère apprécié à sa juste valeur par les observateurs extérieurs. Même dans la préface de l'ouvrage, le directeur du Centre Culturel précise : « Pour différentes raisons, nous avons opté pour un petit ouvrage "grand public". C'est un travail "ethnographique" plus qu'historique ou technique aux sens propres des termes. Ce sont quelques morceaux de vie ou histoires de parcelles, et des images, signalés par ces "habitants nouveaux", devenus athégiens, originaires pour la plupart de Paris et de sa proche banlieue, ou de province. »[826]. Les discours entourant l'exposition et le livre sont en tout point identiques à ceux déjà rencontrés sur l'opération du Noyer Renard, alors même que le contenu de la recherche a profondément évolué. Il est clair que l'exposition sur le Noyer Renard avait un caractère beaucoup plus mémoriel : elle s'appuyait plus sur les témoignages, et elle s'intégrait dans le registre de la commémoration. Il s'agissait bien de fêter les 30 ans du Noyer Renard, comme Petit avait fêté les 20 ans de la Grande Borne : le registre de la commémoration, accepté par toute la population, légitimait la recherche sur un objet inhabituel, presque anhistorique. Dans le cas de « Du cabanon au pavillon » l'aspect historique du travail ne fait aucun doute, pourtant le Centre Culturel est réticent à l'admettre et le journal local préfère mettre en valeur les témoignages des habitants, mettant même « recherches » entre guillemets !

Cette insistance sur la mémoire et les témoignages est typique d'une époque marquée par le « moment-mémoire »[827] concept forgé par Pierre Nora, qui serait caractéristique des dernières décennies du XXe siècle. Parmi les signes distinctifs : un goût pour les récits de vie qui rencontrent des succès en librairie[828], les campagnes de collecte de témoignages oraux qui se multiplient dans les années 1980 et, nous aurons l'occasion d'y revenir, la multiplication des commémorations et anniversaires en tout genre. Cet attrait du public pour les témoignages serait caractéristique de « l'ère du témoin »,[829] quitte à ce que le témoin concurrence l'histoire traditionnelle, « décrite (et

[825] *Le Républicain*, 23 décembre 1993
[826] Petit, Francois, *op.cit*. p.6
[827]Nora, Pierre, « L'ère de la commémoration », In *: Les lieux de Mémoire*, t. III, volume 3 : *Les France*, Paris, Gallimard, 1997 p. 4710
[828]Dosse François. Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire. In: *Raison présente*, n°128, 4e trimestre 1998. pp. 5-24.
[829] D'après l'ouvrage éponyme d'Anette Wieworka, paru en 1998. On lira également Wieviorka, Annette. « Malaise dans

parfois dédaignée) comme un discours impersonnel, froid, sec, abstrait, qui ignore le vécu humain. »[830] On ne s'attardera pas sur le débat (vif) entre histoire et mémoire, qui, en plus d'être trop difficile à résumer en quelques mots, est éloigné de notre sujet, étant donné que les détracteurs de la « tyrannie de la mémoire » s'attaquent surtout à la mémoire « victimaire » portée par certains groupes[831]. Ce qui nous intéresse, c'est l'idée d'un possible décalage entre les attentes du grand public en matière d'histoire (une histoire sociale, à base de témoignages) et la nouvelle dimension plus « classique », correspondant à des sensibilités plus érudites, qui commence à apparaitre dans la publication « Du cabanon au pavillon ».

Petit semble vouloir poursuivre dans cette direction, comme il l'indique en conclusion : « De nombreux dossiers et thèmes restent encore à étudier plus précisément: - aux archives départementales, tout ce qui concerne les travaux d'aménagement de ces lotissements défectueux (coûts, durée, matériaux, entreprises) - dans les archives notariales, les actes de ventes se comptent par milliers (3400 à Athis Mons, pour le périmètre étudié) - les journaux de la période (faits divers, manifestations sportives, culturelles ...) - les archives de partis politiques (leur développement et les conséquences sur les institutions communales), si elles existent encore, et notamment celle du Parti Communiste si présent sur Athis-Mons à cette période »[832]. On retrouve là l'intérêt pour la banlieue rouge, né de lectures récentes. Ces lectures semblent avoir réaffirmé l'intérêt de Petit pour la banlieue, en présentant ce domaine d'étude comme légitime car déjà investi par des chercheurs reconnus. On l'a vu, le milieu de l'histoire locale « traditionnel » n'était pas forcément disposé à s'emparer de thèmes aussi récents, comme le déplore d'ailleurs Petit. Il écrit ainsi en conclusion : « L'intérêt pour l'histoire du développement de la banlieue est récent, quelques années à peine, en Essonne de surcroît. Il va être abordé pour la première fois publiquement au IIème Forum du Patrimoine de Brétigny-sur-Orge (ACTE XCI), le 18 décembre 1993 [Petit y présente une contribution sur les lotissements]. Hormis le travail de J. Bastié et celui sur la cité-coopérative "Paris-Jardins" à Draveil, la plupart des monographies communales ne s'arrêtent pas vraiment sur cette floraison des lotissements de l'entre-deux-guerres, alors que la période courant de la préhistoire au XIXe a droit à beaucoup plus d'égards. »[833]

---

l'histoire et troubles de la mémoire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 85, no. 1, 2007, pp. 38-42.

[830]Todorov Tristan**,** « La mémoire devant l'histoire », *Terrain*, n° 25, 1995, pp. 101-112.

[831]Pour une analyse détaillée voir Ricoeur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli,* Paris, Seuil, 2000. – sur l'avancée du débat au moment de l'exposition, voir Lavabre Marie-Claire. Usages du passé, usages de la mémoire. In: *Revue française de science politique*, 44e année, n°3, 1994. pp. 480-493 - pour une perspective nuancée sur la question voir Todorov, Tristan *op.cit* Pour une remise en contexte bienvenue voir Noël**,** Patrick-Michel **«** Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémoriel en France », *Conserveries mémorielles* n°9, 2011.

[832] Petit, François, *op.cit.* p.110

[833]Petit, François, *op.cit* p.110

Dans une recherche plus ou moins consciente de légitimation de son objet, Petit va ainsi citer en introduction et conclusion des passages de la recherche de deux chercheuses venues du monde universitaire. Le livre s'ouvre sur une citation d'Annie Fourcaut extraite de *Banlieue Rouge 1920-60 :* « Si la mémoire est la part subjectivement fixée du passé, les classes populaires de banlieue partent très handicapées dans le jeu du patrimoine : peu d'œuvres écrites, encore moins de monuments, rarement d'histoire autonome. Quelques musées... ». La conclusion reprend plusieurs passages de l'article de Françoise Dubost dans le même ouvrage, et notamment celle-ci « La forme du pavillon, loin d'être négligeable ou dérisoire, est un bon révélateur du mode de vie des banlieusards. (...). Comme toute architecture vernaculaire, le pavillon de banlieue emprunte aussi à d'autres modèles, savants, bourgeois, urbains ou ruraux : il est indispensable de le souligner pour mieux cerner ce qu'il peut avoir de spécifiquement populaire ou de spécifiquement banlieusard »[834].

Deux dimensions semblent intéresser plus particulièrement Petit dans l'histoire de la banlieue : les modes d'urbanisation et de logement et le peuplement. L'opération sur les pavillons revient, dans la lignée du travail sur les grands ensembles, à explorer une autre forme de logement populaire très identifié à la banlieue. Le livre se permet ainsi un détour par les HBM, incarnés à Athis par une petite cité jardin construite en 1931 par l'Office Public d'Habitation à Bon Marché de la Seine-et-Oise (22 maisons, 42 logements) dans le cadre de la loi Loucheur. C'est l'occasion pour Petit de mentionner les réalisations d'Henri Sellier dans le département de la Seine et le modèle initial de Paris-Jardins, cité jardin située dans la ville voisine de Draveil. Il reproduit également la lettre d'un ouvrier s'adressant à la mairie pour demander que les loyers des futures constructions ne soient pas trop prohibitifs. Outre la diversité des formes urbaines, Petit est aussi attaché aux mouvements de populations, orientation visible dans ses efforts pour retracer l'origine des différents sociétaires. Interrogé sur les liens entre l'exposition de 1991 et celle de 1993, il répond : « C'était raconter une autre histoire, antérieure. L'arrivée d'une population qui venait d'ailleurs, souvent du centre de la France, qui venait de Paris où les conditions de logement étaient plutôt mauvaises... et les grands ensembles c'est la nécessité de relancer la machine économique, l'arrivée de populations française comme immigré… L'histoire de la banlieue c'est l'histoire du développement de l'urbanisation avec l'arrivée de nouvelles populations à chaque fois. »[835].

L'idée d'une spécificité de l'histoire banlieusarde est alors tout à fait assimilée par Petit, qui profite d'ailleurs de la conclusion de l'ouvrage pour relancer l'idée d'une Maison de Banlieue : « Connaître mieux la ville de banlieue où l'on habite, où l'on travaille parfois, pour essayer de mieux l'aimer, est

[834] Dubost, Francoise, « Le rêve du pavillon » In : *Banlieue Rouge 1920/60 Années Thorez, années Gabin*: *archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, Paris, Autrement, 1992.
[835]Entretien avec François Petit, 6 avril 1996

un pari et fait partie de notre travail "culturel". La mémoire des Athégiens peut continuer de plancher sur d'autres thèmes, d'autres quartiers. Le chantier reste ouvert et une "Maison de Banlieue" pourrait être un pôle où abriter, présenter, et animer ce travail de longue haleine, moins "spectaculaire" que la diffusion de spectacles ou d'œuvres d'artistes. Athis-Mons est une ville qui a le grand mérite, si l'on y prend garde, de présenter du Moyen Âge à nos jours, toutes les strates du développement de la banlieue. »[836] On retrouve là des idées datant de l'exposition Athis Hier : mieux connaître sa ville pour mieux l'aimer, Athis-Mons comme exemple typique du développement de la banlieue…

Cette opération marque donc l'apparition de nouvelles dimensions : recherche plus rigoureuse, exploitant davantage les archives, tentative de maintien d'une cohabitation entre histoire et exploration de la vie sociale des habitants, élargissement de la formule recherche/exposition/animation à une publication originale (et non pas un simple recueil des légendes de l'exposition). Le résultat final est quelque part une consécration pour Petit : il parvient enfin à faire publier des recherches, son intérêt pour l'histoire du pavillonnaire est légitimé par des travaux universitaires sur le même thème, l'histoire produite est plus en accord avec sa formation initiale. Cependant l'opération marque peut-être aussi les limites du modèle de recherche appliqué au Noyer Renard et à Grigny. La collecte de photographies et de témoignages en particulier est plus difficile dès lors qu'on s'intéresse à des périodes plus anciennes et à des sujets à la fois trop obscurs (le phénomène des lotissements) et trop vague (un quartier qui n'a pas d'existence réelle). Elle reste tributaire des réseaux établis par Petit et le Centre Culturel et des disponibilités de Petit, dont ce n'est pas la principale occupation. Plus encore, l'enthousiasme de Petit pour l'histoire banlieusarde n'est pas forcément partagé par la population, et la cohabitation entre histoire exigeante et prise en compte du vécu des populations risque de poser des problèmes sur le long terme, surtout si les collectes rencontrent peu de succès. Du côté de la municipalité, l'idée d'une exploration de l'histoire banlieusarde va également peiner à s'imposer, la politique de la mairie en matière de patrimoine et d'histoire locale étant pour le moins ambiguë.

7.2 Les errements de l'attitude municipale : soutien distant et concurrences internes (1992-1996)

Au début du premier mandat de Lienemann, l'alchimie semble parfaite entre la mairie, le Centre Culturel, François Petit et le DSQ, ce qui permet la réalisation de l'opération sur le Noyer Renard. Si l'implication de la mairie est peut-être moins visible lors de la deuxième exposition, celle-ci trouve cependant des financements et la ville en fait la promotion, notamment dans le bulletin municipal. Cette période est relatée avec beaucoup d'enthousiasme par François Petit, qui devient moins disert

[836] Petit, François, *Du cabanon au pavillon*, Athis Mons, Centre Culturel d'Athis-Mons, 1993, p.110

lorsqu'il s'agit d'évoquer les années qui suivent. Les priorités municipales et celles de Petit, jusqu'alors alignées de façon remarquable, commencent à diverger. Si certains domaines, comme le patrimoine, sont toujours soutenus par la mairie qui y trouve un intérêt évident, les projets plus ambitieux ont du mal à se concrétiser : quelques tensions apparaissent entre la mairie et le Centre Culturel, des problèmes financiers se font jour, et surtout la stratégie urbaine de la mairie (encourager des identités de quartier, favoriser les échanges) est remise en cause par des manifestations spectaculaire du « problèmes des banlieues ».

a) Un domaine symbolisant l'ambiguïté de la politique municipale : la défense du Patrimoine

L'intérêt de Petit pour le pavillonnaire l'a semble-t-il sensibilisé aux risques de disparition de cet habitat, ce qui constitue une nouveauté, le grand ensemble n'étant pas menacé de démolition : ainsi écrit-il dans la préface du livre *Du cabanon au pavillon* : « L'empreinte des premiers temps s'efface. Nous sommes à l'ère de la rénovation, de la réhabilitation et de la mise au goût du jour et c'est une préoccupation légitime des nouvelles générations ou des nouveaux propriétaires. On peut faire du neuf avec du vieux, et il faut toujours marquer son "installation". La "bétonneuse" fleurit devant les pavillons. Les derniers cabanons disparaissent et si les premiers pavillons gardent leur aspect extérieur, les intérieurs des maisons sont en pleine transformation et les pelouses remplacent les potagers. Comment conserver quelques traces de cet habitat pavillonnaire qui a déjà soixante-dix années d'histoire ? »[837] Avec l'opération « Du cabanon au pavillon » Petit sauvegarde surtout les mémoires des habitants et leurs photographies, qui sont autant de traces de l'histoire de cet habitat avant rénovation. À la même période Petit va cependant agir plus directement pour la sauvegarde du patrimoine de la ville. Ses efforts ont pour cadre la rénovation du centre-ville.

Depuis 1983, le centre-ville a déjà connu deux projets immobiliers (sous l'Helguen), mais la transformation la plus notable va intervenir sous la municipalité Lienemann. Lors de son arrivée à la mairie, la ville lance un concours d'architectes, puis une exposition des différents projets en mairie afin de recueillir les suggestions de la population. Le but est de « créer un cœur de ville mariant ancien et moderne » et de trouver « une harmonie entre les espaces et les équipements publics et une intégration harmonieuse dans le contexte urbain et son passé historique ».[838] Des réunions publiques par îlot et la création d'un groupe de travail réunissant associations et habitants voient aussi le jour. Un projet est arrêté et une ZAC est créée le 23 mai 1991. Une partie importante du vieil Athis va être détruite afin de construire 350 logements dont une partie d'HLM, des commerces en rez-de-chaussée pour revitaliser la zone ainsi que des équipements publics (une médiathèque, un centre de loisir, une crèche). La ville a choisi de faire appel à des architectes différents pour

[837] Petit, François, *Du cabanon au pavillon*, Athis Mons, Centre Culturel d'Athis-Mons, 1993, p.5
[838] *Athis-Info*, 27 avril 1990

chaque immeuble, y compris des grands noms comme Roland Castro. On retrouve là des éléments du marketing urbain déjà croisés lors du dernier mandat de l'Helguen, à ceci près qu'ici il ne s'agit pas de singer une forme d'architecture classique mais d'attirer des architectes prestigieux dont le prestige doit mécaniquement rejaillir sur la ville.[839]

Le but est de redonner au centre-ville sa mission centralisatrice en alliant sauvegarde du passé et modernité, comme l'explique l'adjoint à l'urbanisme, faisant le bilan de l'opération à la fin des années 1990 : « Des propositions ont montré la nécessité de cette continuité de l'histoire. Alors c'était relativement facile. Dans la mesure où on a l'église avec son clocher. On avait les trois châteaux en quelque sorte : les trois anciennes propriétés, les sortes de maisons de villégiature et le château des frères. Ces quatre éléments dans le paysage, y avait de quoi s'appuyer pour la recomposition du centre-ville. Ici à Athis on a un territoire qui est très grand et dont les éléments ont relativement peu de points d'attache, d'éléments communs. Vouloir retrouver dans un lieu comme celui-ci, à partir de son histoire, une sorte de dénominateur commun, un besoin d'identité pour que les gens d'Athis puissent se dire on a un endroit qui n'est pas seulement un endroit administratif et pas seulement un lieu historique mais aussi un lieu où on a envie d'aller pour se promener etc. »[840] On le voit le « patrimoine » tel qu'il est décrit ici est extrêmement classique : les châteaux, l'église, les grandes propriétés... Le bâti villageois ne semble guère être inclus dans la liste.

Le projet, confié à la S.E.M.A.M. (Société d'économie mixte d'Athis-Mons) représente un investissement très conséquent, étant donné que le foncier nécessaire doit être acquis par la ville après tractations avec les propriétaires : 22 millions de francs seront nécessaires, couvert à un quart par des subventions. Le déficit devait en théorie être absorbé par la commune en 5 ans. La concertation lancée après la création de la ZAC, conformément aux textes en vigueur, montre que le projet rencontre encore des oppositions : près de 800 personnes signent une pétition s'y opposant et une association est créée pour l'occasion. Une enquête ultérieure montre que la plupart de signataires n'habite pas le centre-ville, ce qui est peut-être un signe de la permanence d'une conscience patrimoniale parmi la population.[841] Devant l'état de dégradation du centre-ville et considérant le besoin d'implantation d'équipements publics sur la zone pour lui redonner une centralité, la ZAC est approuvée par les pouvoirs compétents (commissaire enquêteur puis préfet) fin janvier 1992. Les travaux, qui vont s'échelonner en 4 phases, durent jusqu'à l'orée des années

[839] Chaslin François « L'architecture à l'heure du marketing municipal ». In: *Raison présente*, n°102, 2e trimestre 1992. Ville et Société. pp. 13-19

[840] Propos de l'adjoint au maire à l'urbanisme lors d'un débat public sur l'aménagement du centre-ville 26 mars 1999. Procès-Verbal de l'évènement dans El Kihel, Saida, Lagorce, Marie-Laure, *De la démocratie locale à Athis-Mons*, Maitrise en Sciences Sociales, Université d'Evry, 1999.

[841] Résumé de l'affaire trouvable dans un mémoire El Kihel, Saida, Lagorce, Marie-Laure, *De la démocratie locale à Athis-Mons*, Maitrise en Sciences Sociales, Université d'Evry, 1999.

2000.

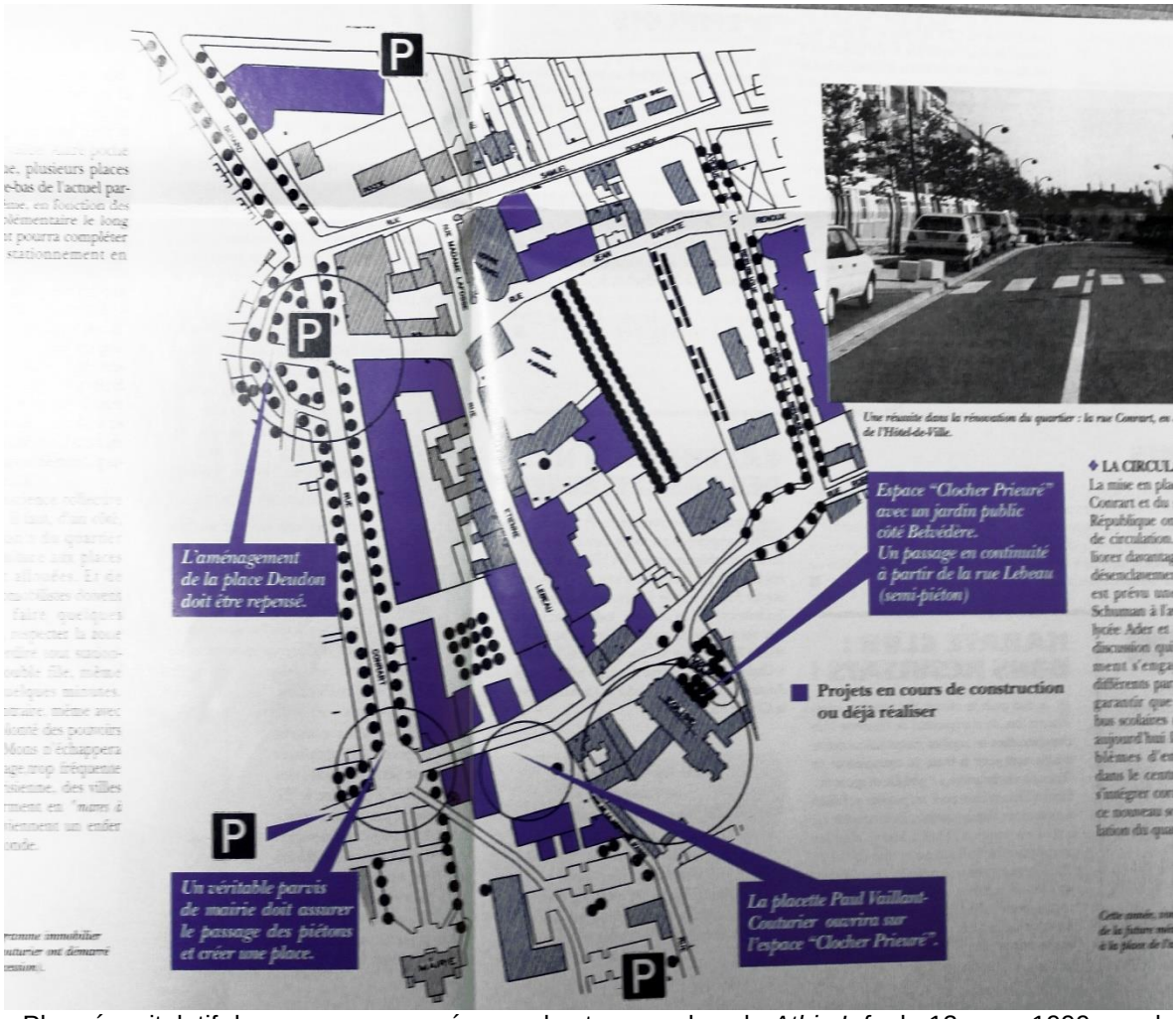

Plan récapitulatif des zones concernées par les travaux dans le *Athis-Info* du 12 mars 1999 : seule une partie de la rue Lebeau et la zone autour de l'église (en bas à droite) ne sont pas affectées. On peut comparer les îlots restructurés avec le plan des îlots insalubres dressé en 1980 par ORGECO [annexe 3]

François Petit envoie le 15 juin 1992 une lettre aux responsables de la SEMAM s'inquiétant de la destruction prochaine de certaines maisons du centre-ville. Il demande une couverture photographique des maisons, ce qui rappelle les « reportages photographiques » qu'il appelait de ses vœux après l'exposition sur le Noyer Renard. Il demande aussi à récupérer dans les maisons à démolir certains éléments : « des grilles (balcon/portes/portails), des garde-roues (portes cochères), des carreaux faïence/grès (sols ou décoratifs) des éléments de menuiseries (porte fenêtre volets) ferrures et serrures accroches de volets -pierres ; encadrement des portes ou fenêtres »[842]

L'inquiétude patrimoniale de Petit s'applique ici apparemment à des objets « classiques », un patrimoine tangible et ancien, les maisons concernées datant de plusieurs siècles. Cependant les liens avec ses sujets de prédilection ne sont pas si distants : les maisons ne sont-elles pas un mode d'habitat populaire et surtout un mode d'habitat banal, simple, un patrimoine ordinaire ? Le mode de

[842] A.Int. - AM167w11 : Lettre de François Petit au directeur de la SEMAM et à un responsable, 15 juin 1992.

conservation (sauvegarder des éléments notables, pas les maisons toutes entières) interroge. Certes, il s'agit d'une extension à des objets matériels du processus de collecte entamé précédemment, mais surtout d'une tentative spontanée de limiter la casse. Si les maisons n'avaient pas été directement menacées de destruction il y a fort à parier que Petit n'aurait pas songé à y collecter ces éléments. La sauvegarde de l'entièreté des maisons apparaît difficilement réalisable, la ZAC étant déjà approuvée ; elle ne pourrait se faire qu'au prix d'une manifestation médiatique qui aliénerait la mairie, alliée du Centre Culturel, et retarderait un projet qui traîne déjà depuis plusieurs décennies. La transformation du centre-ville n'est pourtant pas sans susciter des réticences chez Petit, qui jugera assez durement le résultat final.[843] Quoi qu'il en soit, il s'affaire pour l'instant à sauver ce qui peut l'être, précisant bien dans sa lettre que « le Centre Culturel porte un intérêt particulier au "Patrimoine" (sic) à l'histoire et à la mémoire d'Athis Mons. »[844]

En raison de problèmes de sécurité, les bâtisses étant insalubres, le directeur de la SEMAM répond par la négative le premier juillet. Une deuxième lettre François Petit daté du 6 juillet, réitérant les mêmes demandes, demeure sans réponse et l'affaire aurait pu en rester là sans l'implication de la mairie.

Déjà dans sa lettre du 6 juillet, François Petit rappelle qu'il a rencontré Marie-Noëlle Lienemann, que leur intérêt pour le patrimoine est « partagé ». Le processus de sauvetage des éléments des maisons du centre-ville va en effet être facilité par les liens interpersonnels entre Lienemann et Petit. Ainsi, une copie agrafée des trois lettres échangées avec la SESAM est transmise par Petit à Élisabeth Doussain, directrice de cabinet de Mme Lienemann. Le post-it attaché « EL- PAS DE RÉPONSE À CE JOUR 09.09.92 MERCI FP » laisse deviner une certaine familiarité entre Mme Doussain et Petit. François Petit participe aux réunions du développement social des quartiers organisées par Mme Lienemann[845], et a déjà fait appel à elle lors de l'organisation de la première exposition[846] : elle était d'ailleurs présente lors de l'inauguration.

Une annotation provenant de la maire elle-même, inscrite sur une copie de la lettre du 15 juin lui étant adressée prouve qu'elle suit le dossier : « Élisabeth D, SVP est-ce réglé ? / Confirmer par une carte à B. [le directeur de la SEMAM] que c'est essentiel, idem aux services techniques »[847] Que l'annotation date de la première rencontre de François Petit avec Marie-Noëlle Lienemann à laquelle il fait allusion dans la lettre du 6 juillet ou qu'elle résulte d'autres formes de communication entre François Petit et la maire cela montre bien l'intérêt de Marie-Noëlle Lienemann, pourtant à l'époque occupée par ses fonctions de ministre délégué au cadre de vie, pour l'initiative. C'est donc au nom de la maire que Elisabeth Doussain écrit au directeur de la SEMAM le 21 septembre 1992 pour lui

[843]Entretien avec François Petit, 6 avril 2020.
[844]A. Int. - AM167w11 : Lettre de François Petit au directeur de la SEMAM et à un responsable, 15 juin 1992.
[845]A. Int. - AM238WPI : Document de 1990 sur le processus d'évaluation de la procédure DSQ.
[846] MdBA - dossier « exposition Noyer Renard 1958-92 » sous-dossier « organisation » contenant des lettres sur des détails techniques (stationnement ect) entre la maire et François Petit.
[847]A. Int. - AM167w11 : Copie annotée de la lettre de François Petit au directeur de la SEMAM, 15 juin 1992.

demander de bien vouloir accéder à la demande de François Petit en raison de « l'intérêt que cela a pour la mémoire de la ville ». Trois jours plus tard le directeur de la SEMAM accepte en effet les demandes. L'affaire est facilitée par le fait que Marie-Noëlle Lienemann soit présidente de la SEMAM et que la ville en possède la majorité du capital.

Il serait intéressant de connaître l'étendue de l'influence que l'action du Centre Culturel a pu avoir sur la vision du patrimoine de Lienemann, mais qu'il s'agisse pour elle d'une conviction profonde, d'un moyen d'atténuer les émotions patrimoniales des uns et des autres ou d'un moyen d'honorer ses engagements envers le monde associatif, le soutien de la maire est réel. Son intérêt pour le patrimoine est d'autant plus tangible que la mairie s'est elle-même lancée depuis peu dans des tentatives de classement de deux ensembles de monuments de la ville. La première délibération est datée du 25 mai 1992 et concerne la cité-jardin HBM dont il a été question plus haut. Le conseil précise bien : « cet îlot représente un témoignage suffisamment significatif de l'évolution du logement dans l'histoire de la commune et l'aspect architectural d'ensemble mérite d'être préservé.»[848] Petit n'a pas eu d'influence directe dans cette demande de classement.[849] Cependant il va sans dire que l'effervescence soudaine autour du logement populaire récent n'a pu que faciliter cette initiative. Elle est également aidée par l'action vigoureuse des locataires de ces maisons, qui se mobilisent à l'époque pour les faire rénover. Le bulletin municipal de janvier 1994 indique ainsi que « les démarches entreprises en vue du classement de ce lotissement sont en bonne voie, le futur nouveau centre-ville gagne là des points précieux pour son avenir. »[850] La deuxième demande de classement, concerne l'hôtel de ville (bâtiment du XIXe siècle), lui aussi situé en centre-ville. Elle est formulée le 25 juin 1992. Cet intérêt pour le patrimoine, qui coïncide avec le début des travaux, est donc aussi lié à la nécessité de préserver et de mettre en valeur une partie de l'héritage historique du centre-ville, dans la logique d'alliance entre ancien et moderne.

L'intérêt de la mairie pour le patrimoine est donc en partie dicté par les circonstances, toujours est-il qu'il a des résultats réels. La ville va par exemple utiliser les propriétés acquises par la SEMAM, attendant la démolition, pour entreposer les objets récupérés en 1992 : en témoigne une lettre de François Petit du 31 mars 1994 où il remercie la SEMAM, les services techniques, mais aussi le maire-adjoint à la culture et Marie-Noëlle Lienemann d'avoir bien voulu mettre à disposition à titre gratuit une maison pour qu'il puisse entreposer « grilles, enseignes, cubes de bois, une cheminée ».[851]

La sauvegarde des éléments tirés des maisons semblait plus motivée par l'urgence de la situation (la démolition imminente) que par un projet défini de mise en valeur de ces éléments. Petit réitère

[848] A. Int. - AM 1 REG 52 : Délibération du 25 mai 1992
[849] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020.
[850] *Athis-Info*, 21 janvier 1994
[851] A. Int. - AM167w11 : lettre de François Petit à la SEMAM, Marie-Noelle Lienemann et Jean-Pierre Bouvier, 31 mars 1994

ses demandes en septembre 1995, tentant cette fois de sauver une arche en pierre du XVIIIe siècle. L'entreprise est un succès, l'arche est démontée et les pierres sont entreposées près du cimetière. Quatre ans après son premier sauvetage, Petit semble avoir affiné sa réflexion quant au devenir des éléments ainsi récupérés. Dans une lettre, il propose : « si le projet de reconstruire dans le secteur est envisagé, pourquoi ne pas réutiliser cet arc de pierre sur une entrée ou une façade aveugle, plus de façon décorative qu'utilitaire, en y ajoutant une plaque explicative ». Quelqu'un a marqué au crayon à côté de ce paragraphe : « non ».[852]

Le bulletin municipal publicise ce sauvetage, ce qui n'avait pas été le cas pour le précédent. L'article, paru avant l'envoi de la lettre de Petit, affirme ainsi : « une partie du bâtiment occupant l'angle de la rue Paul Vaillant Couturier et à la montagne d'Athis a été démolie fin décembre. L'arche du portail au 11 rue de la montagne d'Athis, vestige du passé, n'a pas subi le même sort que les vieux murs. Elle a été soigneusement démontée à la demande de François Petit qui travaille au Centre Culturel sur la mémoire de la ville. Ainsi les pierres vont être conservées et numérotées dans la perspective de renaître un jour dans un coin du quartier. Une nouvelle illustration de la volonté municipale : mêler l'ancien au moderne pour conserver l'équilibre dans l'histoire de la commune. »[853]

Cette différence entre communication externe et interne peut avoir plusieurs explications. La ville a peut-être d'abord entretenu l'idée de remonter l'arche avant de se rendre compte que cela ne serait pas possible. Il est probable que les projets immobiliers aient déjà été arrêtés, et qu'ils ne puissent pas être facilement modifiés pour inclure un élément aussi massif, même si l'idée a le mérite d'être innovante. Autre possibilité, la mairie a instrumentalisé le sauvetage à des fins de communication afin d'apaiser l'ire hypothétique de certains habitants, sans avoir l'intention de remonter l'arche. Dernière hypothèse, il existe au sein de la municipalité différentes opinions et visions du patrimoine qui cohabitent, ce qui explique peut-être aussi un soutien fluctuant aux initiatives du Centre Culturel, comme nous allons le voir.

b) Une concurrence avec d'autres projets en fin de premier mandat ?

Alors qu'en début de mandat la ville pouvait se permettre de soutenir un grand nombre d'initiatives, notamment grâce à diverses conventions passées avec l'état, la détérioration de ses finances va forcément impliquer une notion de choix. En 1992/3 la France entre en récession. Le marché immobilier et le domaine de la construction, en difficulté depuis le début des années 1990, connaissent un retournement majeur[854], ce qui a pour conséquence de creuser le déficit de l'opération de rénovation du centre-ville, déficit que la ville doit prendre à sa charge.[855] Fin 1993, le taux de chômage

[852] A. Int. - AM167w11 : Lettre de François Petit et Bruno Bossard, adressé à la maire, l'adjoint aux affaires culturelles ; l'adjoint à l'urbanisme ; l'adjoint aux travaux et à l'environnement ; l'adjoint à l'information ; l'adjointe aux affaires sociales le 6 février 1996.
[853] *Athis-Info* 19 janvier 1996
[854] « En 1993, une récession comparable à celle prévue pour 2009 » *L'Obs*, 19 décembre 2008.
[855] El Kihel, Saida, Lagorce, Marie-Laure, *De la démocratie locale à Athis-Mons*, Maitrise en Sciences Sociales,

passe la barre des 10% alors qu'il se situait autour de 7% juste deux ans auparavant. Il ne redescendra sous la barre des 9% qu'au début des années 2000.[856]

Malgré cela, la mairie semble vouloir maintenir un semblant d'animation sur la ville. Comme l'indique le maire-adjoint à la culture dans le bulletin municipal en décembre 1993 « Même si les temps sont durs, la culture, ce n'est pas un luxe. C'est aussi vital que l'eau et l'air ! »[857] Cependant le Centre Culturel est loin d'être la seule association subventionnée par la ville, ni même la seule structure culturelle dont elle a la charge. Les acteurs municipaux ont eux aussi des projets qui leur tiennent à cœur, qu'ils ont logiquement tendance à plus mettre en avant. Au sein même de l'association Centre Culturel, les projets de Petit n'apparaissent pas forcément comme une priorité...

- *La concurrence du domaine cinéma au sein du Centre Culturel*

Durant le premier mandat de Lienemann, le Centre entretient de bons rapports avec Jean-Pierre Bouvier, adjoint à la culture, ancien de l'union de la gauche et « assez soutenant » selon Petit.[858] Cependant des tensions apparaissent entre la municipalité et le Centre au sujet du cinéma. Les élus souhaitent développer cette activité mais sont là encore confrontés au manque d'équipement de la commune. De plus il s'agit d'une opération coûteuse, comme l'indique la charte culturelle réalisée par la commune en mai 1991 : « L'équipement de la salle Lino Ventura paraît peu réalisable à court terme : l'achat d'un projecteur 35mm n'est pas particulièrement onéreux, en revanche les transformations techniques à opérer dans la cabine de projection (nécessaires pour être agréé par la CNC) sont extrêmement importantes et coûteuses ... »[859] La ville décide donc dans un premier temps de lancer une étude sur la viabilité de l'implantation d'une salle de cinéma sur la RN7, ce qui permettrait d'attirer du public venu des villes voisines. L'étude est incluse dans la convention culturelle signée avec l'état en octobre 1991. Pour des raisons inconnues, la mairie décide finalement en juin 1993 d'implanter le cinéma dans la salle Ventura et d'en confier la gestion au Centre Culturel. Un département « cinéma » est créé au sein de l'association : il possède son propre budget mais fait bien partie du Centre. Les dépenses occasionnées (équipement de la salle, mais aussi embauche de nouvelles personnes : un programmateur, un projectionniste, un animateur cinéma et une personne à l'accueil) ont peut-être empêché le développement de l'action du Centre en faveur de l'histoire locale, d'autant que la subvention municipale stagne sur la période[860].

Université d'Evry, 1999.

[856] Chiffres de l'INSEE, résumés dans Durand, Anne-Ael « 1968-2018 : chômage, congés payés… ce qui a changé dans le monde du travail », *Le Monde*, 27 Mai 2018.

[857] *Athis-Info*, 17 décembre 1993

[858] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020.

[859] A. Int. - AM243WP1 : Charte Culturelle, Mai 1991

[860] Subvention de 2 Millions de francs en 1995 soit une augmentation de 13% par rapport à la subvention accordée en 1992, alors que l'inflation cumulée entre 1992 et 1995 est autour de 7%. Des subventions externes, qui représentent la moitié du budget du centre en 1995, aident sans doute le domaine du cinéma mais faute de budget détaillé nous ne pouvons que spéculer.

Pour la mairie il est apparemment plus avantageux d'équiper une salle préexistante que d'en construire une, mais cela n'a pas l'air de réjouir le Centre Culturel. Quand il sera question de créer un département « Maison de Banlieue » au sein du Centre-Culturel en 1998/9, Petit dira ainsi « [Il fallait convaincre l'association que le projet Maison de Banlieue] pouvait peut-être mériter un statut de département, comme à un moment donné lorsque la ville a poussé le Centre Culturel à s'occuper de la diffusion de films et de faire un travail d'action culturelle autour du cinéma. Mais là, c'était une initiative à l'intérieur de l'association ».[861] Un compte rendu de séminaire entre salariés du Centre daté de fin 1996 rappelle que l'association, mais aussi la DRAC, avaient des « réticences » face au projet, notamment pour des questions d'usages de la salle (qui sert aussi aux spectacles).[862] Le compte rendu précise également que le cinéma est une « action culturelle lourde » et évoque « des difficultés de fonctionnement quotidiennes» en raison de la vocation polyvalente de la salle Ventura. Nous n'avons pas les détails des négociations entre le Centre et la mairie, mais il semble au vu de l'amertume des associatifs que ce nouveau département ait été plus ou moins imposé au Centre. Le rapport de force, difficile à déterminer en début de mandat du fait du caractère flou de la convention passée entre la mairie et le Centre, semble tourner à l'avantage de la municipalité. Quel est l'état réel du dialogue avec la municipalité ? Le déséquilibre éventuel de ce dialogue gène-t-il le lancement d'initiatives venues du Centre (la Maison de Banlieue, les expositions) au profit d'initiatives municipales ?

- *La concurrence de projets municipaux dans le domaine de l'urbanisme et l'environnement*

Il semble que l'ouverture plus ou moins forcée du cinéma au sein du Centre ne soit pas le seul projet municipal gênant l'ouverture d'une Maison de Banlieue. La mairie semble soutenir des projets concurrents et a du mal à définir une politique cohérente en matière d'histoire

On avait laissé le projet en 1991, sous la forme d'une « Maison de l'Environnement de Banlieue ». Le terme « environnement » permettait d'unir une sensibilité plus urbaine et une sensibilité plus écologique ou environnementale, le but étant d'arriver à une compréhension globale de la banlieue. Le projet était alors une version revisitée de l'écomusée prévu par la convention culturelle d'octobre 1991, l'avantage étant de pouvoir garder le terme « banlieue » dans le titre de la structure.

Les efforts de Petit pour unir Maison de la nature et Maison de Banlieue se sont révélés infructueux. En témoigne le contenu de la charte d'écologie urbaine, signée en février 1993 avec le ministère de

[861] Entretien avec Sylvain Taboury, 18 août 1999, cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* Annexe 1
[862] A. Int. - AM243WP1 : compte-rendu du week-end-séminaire de réflexion regroupant les salariés du Centre Culturel du 30 novembre au premier décembre 1996

l'environnement. Elle prévoit des investissements conséquents sur plusieurs années : 64 millions pour la ville, 28 millions pour le ministère, affectés à différents projets notamment l'entretien et la mise en valeur de certains espaces (RN7, Orge, Seine, coteau, centre-ville) des économies d'énergie dans les bâtiments municipaux et le soutien au tri sélectif. Elle contient également un volet « information et sensibilisation » qui prévoit entre autres la création d'une page « environnement » dans le bulletin, la mise en place de classes-environnement... La création d'une Maison de la nature est de nouveau évoquée : « c'est le lieu où chaque athégien pourra participer à des activités liées à la nature. Gérée par une association, dont de nombreux membres ont participé aux Etats Généraux de l'Environnement, cette maison sera l'espace privilégié d'échanges avec comme support, l'observatoire d'environnement. Parallèlement, une Maison de la Ville, gérée par la commune, aura pour but d'apporter des éléments de discussion pour la construction de la ville (expositions : de projets d'urbanisme, d'histoire de la ville, sur la nature ou l'environnement, etc…) »[863] Le projet est estimé à 1,5 millions de francs et prévu pour 1993/4.

Cette multiplication des maisons, qui reprennent une partie des domaines inclus dans le projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » brouille les cartes. Pourquoi, alors qu'elle envisageait auparavant un écomusée mélangeant toutes ces notions, la ville a-t-elle fait volte-face ? À quel point les projets Maison de la nature et Maison de la Ville ont-ils empiétés sur la création de la Maison de Banlieue ?

La Maison de la nature semble être portée par une autre association, apparemment née lors des débats sur le plan municipal d'environnement en 1991, ce qui revient à un affrontement d'initiatives associatives que Petit n'est pas sûr de remporter, étant donné l'attachement de la mairie au domaine environnemental. On ignore si des tractations ont eu lieu entre cette association et le Centre, mais François Petit évoque des différences de vision avec le projet Maison de la nature : « Q : Est-ce que vous étiez au courant du projet Maison la nature ? FP : Oui alors ça c'était une volonté municipale, on s'est un petit peu des fois bagarré parce que c'était à la mode de développer l'écologie... Alors comme nous on faisait de l'éducation à l'environnement, plutôt bâti social de la banlieue, y en a qui défendait les petits oiseaux au milieu des barres HLM alors bon… il y a une façon de poser le problème de l'environnement ou de la nature en ville qui semblait un peu trop à la mode, dans l'air du temps… alors faire des ateliers de découverte du territoire c'est bien, sur la nature en ville bon. ». Petit précise « c'est-à-dire qu'entre l'environnement de nature et l'environnement urbain il y a parfois des petites tensions à savoir que surtout en territoire de banlieue, on est des territoires urbains fabriqués, dans lesquels la nature a une place et s'est transformée. Uniquement se consacrer à

[863]MdBA – Charte d'écologie urbaine signée par la ville et le ministère de l'environnement, 25 février 1993

l'histoire des espèces végétales, animales, sans tenir compte de l'espèce humaine, ça me semblait parfois à côté de la plaque. »[864] Le fait que Petit identifie la maison de la nature comme « une initiative municipale » pose question : la mairie s'est-elle particulièrement investie dans le projet, quitte à ce qu'il lui soit identifié ? La structure qui ouvrira finalement ses portes en 1998 aura une gestion municipale, ce qui a peut-être poussé Petit à la confusion. L'ouverture de la maison est plusieurs fois annoncée dans le bulletin[865] mais toujours retardée, peut-être en raison des difficultés qu'à la ville à faire l'acquisition du Coteau des Vignes, où elle était censée prendre place.

La Maison de la ville est, elle, une initiative tout à fait municipale, envisagée comme une extension du service urbanisme. Il s'agit d'une idée de Lienemann qui lui est venue lorsqu'elle était ministre délégué au logement et au cadre de vie (2 avril 1992 – 29 mars 1993): « Lorsque j'étais ministre, j'avais souhaité que l'état puisse aider les communes à regrouper dans un lieu public maquettes, documents d'études, expositions sur le patrimoine architectural de la ville, faire partager cette culture de la ville nécessaire à un dialogue fructueux entre citoyens, élus, mais aussi architectes, urbanistes, professionnels »[866]. On retrouve là l'idée de faire participer les habitants aux projets urbains, en leur permettant d'en comprendre les enjeux et les termes techniques. Sous sa forme citée dans la charte, elle apparaît comme une version simplifiée de la Maison de Banlieue, qui doit « d'apporter des éléments de discussion pour la construction de la ville » par le biais d'expositions diverses. L'aspect historique n'est ici qu'un thème parmi les autres, sans doute moins importants que les aspects urbanistiques. On remarquera que le terme « banlieue » disparait des titres des structures proposées par la mairie, que ce soit l'écomusée de 1991 ou la Maison de ville de 1993.

Les élus et notamment Lienemann ne semblent pas désintéressés du domaine historique au sens très large (histoire, mémoire, patrimoine) mais ce domaine est pour l'instant beaucoup moins structuré que le domaine de l'environnement ou du cadre de vie qui ont fait l'objet de chartes, de plans à long terme, et figurent dans les priorités établies par la ville en début de mandat.

- *Quelle place de l'histoire dans les priorités municipales ?*

La mairie ne semble ne pas avoir de politique particulière regardant l'histoire de la ville. Si elle soutient jusqu'à un certain point la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti de la ville, son patrimoine écrit est lui plus à la peine : en 1994, l'archiviste communale n'est plus en poste pour des raisons inconnues[867]. Les archives seront gérées par un non-professionnel jusqu'aux années 2000,

[864] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020
[865] *Athis-Info*, 8 janvier 1993, 15 avril 1994, 4 octobre 1996
[866]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire*, Paris, Ramsay, 1997, p.66
[867]Petit s'en plaint dans sa demande de subvention de décembre 1994 - L'archiviste est désormais bibliothécaire.

ce qui complique les recherches comme l'indique Marie-Claire Roux : « il y a eu pendant longtemps un... Il était pas archiviste, et il entassait les trucs... il y a beaucoup de choses qui se sont perdues avant que réellement le service des archives ne soit créé et soit en bas [Les archives intercommunales, situées au siège de la communauté de communes, dans le Val depuis 2011]. Sinon moi je me souviens d'avoir travaillé dans même pas une sous-pente c'était une cave… les rouleaux du plan d'intendance du XVIIIe siècle qui étaient poussiéreux, n'importe qui pouvait rentrer et piquer des trucs. »[868]

La mairie semble cependant amorcer un début de réflexion sur le domaine historique. Dans un bilan sur la politique culturelle de la municipalité dressé fin 1993, les initiatives du Centre Culturel en la matière sont rangées dans la catégorie « PATRIMOINE HISTORIQUE ET MEMOIRE DE LA VILLE ». On y lit notamment : « sous l'impulsion du Centre Culturel et plus particulièrement de François Petit, la Mémoire de la ville est recueillie pour pouvoir être transmise de génération en génération » L'opération sur les pavillons défectueux y est décrite comme « une recherche menée sur l'évolution urbaine de la ville »[869]. La municipalité semble avoir pris conscience de l'utilité d'une approche historique dans les projets urbains (d'où l'inclusion d'un volet historique dans le projet Maison de ville). Elle semble aussi s'intéresser au thème de la mémoire, peut-être suite à l'opération menée au Noyer-Renard. La « mémoire » intéressant la mairie est sans doute double : la mémoire « entendue comme souvenir de l'expérience vécue et/ou transmise » qui permet l'implication des habitant dans la vie de la cité, la transmission entre générations, la valorisation de chaque habitant replacé dans la grande histoire de sa ville ou son quartier, mais aussi la mémoire « comme instrumentalisation de cette expérience en fonction des usages politiques du passé »[870] autrement dit l'usage que la mairie peut faire de certains aspects du passé communal à des fins identitaires, sociales, à valeur d'exemple…

Cette orientation se retrouve dans la préface que Marie-Noëlle Lienemann signe pour la publication *Du cabanon au pavillon* : « Ce livre retrace une part de notre histoire, avec ses bons côtés qu'il nous faut préserver. La présence des pavillons donne une trame verte, une taille humaine à notre ville. Le passage du cabanon au pavillon témoigne d'une amélioration permanente du cadre de vie qu'il faut poursuivre avec soin et vigilance. Il y a aussi les bons côtés à retrouver ou plutôt à réinventer : la convivialité, la solidarité, la rencontre des différentes couches sociales de la cité. La mémoire est indispensable pour préparer l'avenir. Le travail de l'auteur, François Petit, nous invite à ce regard croisé entre hier et demain. Athis-Mons va continuer l'aventure de sa vie, forte de son histoire, forte aussi des destins mêlés de tous ses habitants, avec leurs peines, leurs espoirs... »[871] L'histoire (ou

[868]Entretien avec Marie-Claire Roux, 5 mars 2020
[869] *Athis-Info*, 17 décembre 1993
[870] Lavabre**,** Marie-Claire, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5, 2007, pp.139-147.
[871] Petit, François, *op.cit*, p.113

du moins l'interprétation sélective qu'en fait Lienemann) a ici valeur d'exemple, le thème des lotissements se prêtant tout à fait à la mise en valeur des priorités municipales (cadre de vie, sociabilité). La position de la mairie est en train de se préciser, mais il semble pour l'instant que l'histoire soit plus considérée comme un domaine secondaire, la mairie étant plus intéressée par des questions d'environnement, de cadre de vie…

- *Une tension entre domaine historique et artistique ?*

La plupart des archives que nous avons pu retrouver ont été produites par la mairie, mais il est bon de rappeler que cette dernière n'est pas à l'origine de toutes les initiatives historiques sur la ville et qu'elle n'en contrôle pas tous les aboutissants. Le manque d'archives produites par le Centre Culturel empêche de pouvoir appréhender les luttes internes à l'association, qui ne sont pas inexistantes selon Petit : « Moi je travaillais sur ces problèmes d'histoire et mémoire en partiel, puis c'est monté en puissance et mon directeur qui avait un bon animateur de spectacle vivant, il ne voulait pas me lâcher et ça n'a pas toujours été facile pour exercer sur ce thème, mais progressivement l'idée a fait son chemin. »[872] Dans un passage cité plus haut, Petit indiquait également que le directeur du Centre « était plus spectacle vivant que patrimoine » et « voulait qu'[il] fasse le boulot pour lequel [il] était payé c'est-à-dire le jeune public, le spectacle vivant ». Dans une certaine mesure on l'a vu, l'animation culturelle représente une concurrence au développement de la recherche historique en mobilisant une partie du temps de Petit.

On ignore la position du conseil d'administration pour ce qui est de ce sujet. On a vu que même en dehors de l'opération Athis-hier, le Centre (à l'époque Athis-Animation) avait mené dans les années 1980 des opérations sur l'histoire et l'environnement de banlieue : le projet de spectacle historique, l'exposition clôtures de banlieue… Il est difficile d'évaluer le poids du directeur de l'époque (Le Chapelain) sur le développement de ces thématiques, qui sont moins profondément ancrées dans l'ADN de l'association que d'autre (par exemple l'alliance entre diffusion culturelle, animation, création). Si les débats internes font apparemment encore rage en 1999[873] le Centre et notamment le directeur, Bruno Bossard, semble progressivement s'accommoder de ce nouveau domaine d'activité.

La formule recherche-exposition-animation apparaît comme un moyen de capter un public qui ne se rend pas forcément habituellement aux manifestations du Centre Culturel. Cela était visible lors de

[872] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020
[873] Bossard, Bruno, *Conduite de Projet : la Maison de Banlieue,* Rapport de stage DESS de développement culturel, 1999.

l'exposition du Noyer Renard, où le Centre avait organisé parallèlement à l'exposition des spectacles n'ayant aucun lien avec l'histoire de la banlieue ou des grands ensembles. L'opération visait peut-être plus à faciliter l'accès des habitants à la culture (et à réimplanter le Centre localement) qu'à avoir un écho avec le contenu de l'exposition. Lors de l'exposition sur les pavillons, les manifestations culturelles (séances de cinéma en l'occurrence) sont toujours présentes mais elles sont plus en adéquation avec le sujet de l'exposition et peuvent potentiellement nourrir la réflexion. Dans la même veine, Petit indique dans une demande de subvention de 1994, dont nous allons reparler dans un instant que ses recherches de photographies et de témoignages sont un moyen d'élargir l'audience du Centre : « le travail de contacts qui se développe plus avec le bouche à oreille qu'avec des appels à témoignages dans la presse municipale garde une dimension de "relations publiques" très forte à la fois pour le thème de la recherche comme pour la "reconnaissance" du Centre Culturel qui "touche" par ce biais des personnes autres que celles dite de "bonne volonté culturelle" adhérant à l'association. »[874] Cet argument de recherche du « non-public » a sans doute été également utilisé par Petit en interne.

Le travail avec les scolaires dans le cadre des classes interquartiers est surement celui qui est le moins remis en question, étant donné qu'il correspond à une mission historique de l'association, celle de l'animation en milieu scolaire, et qu'il mélange action culturelle et sensibilisation historique.

Sur la période 1992-1994 le Centre Culturel inaugure même un nouveau dispositif : les classes Paris-Banlieue. Les classes concernées (une parisienne et une athégienne la première année, puis deux de chaque, une classe de ZEP dans chaque ville) découvrent leur environnement respectif puis se rendent une semaine dans un lieu patrimonial plus classique, le château de Passy sur Yonne, où les élèves mènent un travail d'enquête sur le village, la nature, les cours d'eaux. Ces classes ont aussi une dimension culturelle plus classique, avec l'intervention d'un marionnettiste et l'organisation de spectacles dans les deux villes. Petit n'est pas le seul intervenant : l'éco ingénieur d'Athis-Mons se charge de la présentation des espaces naturels, notamment de la Seine et de l'Orge, et un intervenant parisien organise la découverte de la capitale. Les partenaires et les financeurs se multiplient également : DRAC, Fond d'Action Social, Éducation Nationale… Au moins une des classes retenues étant toujours issue des écoles du Noyer Renard, il semble que le projet s'effectue toujours dans le cadre du DSQ.

Il n'y a pas d'intervention historique sur le passage du village à la ville dans toutes les écoles de la ville comme le prévoyait le projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » mais à la rentrée 1992,

[874] A. Int. - AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par François Petit et Bruno Bossard, décembre 1994

une mallette pédagogique contenant des ressources sur l'histoire de la commune (les livres édités par la ville, des reproductions de cartes postales, des plans) est mise en place pour aider les enseignants à enseigner l'histoire locale. Les prêts sont irréguliers mais cela montre une véritable envie d'étendre l'enseignement de l'histoire locale de façon exponentielle sur toute la commune, en sortant des seules classes interquartiers.

Les classes Paris/Banlieue sont cependant interrompues en septembre 1994 : la commune, le Centre Culturel et la DRAC signent une convention pour le développement local de l'éducation artistique, et Petit coordonne désormais le projet « marionnette/formes animées » qui se veut un « fil rouge de la saison culturelle »[875], ce qui ne lui laisse plus le temps de s'occuper des classes Paris/Banlieue. Il semble cependant que cette convention contienne un volet sur l'histoire locale, étant donné que Petit mène une action sur l'histoire du quartier avec les écoles du Val : cela montre une certaine acceptation par le Centre, mais aussi par la ville et la DRAC, de l'intérêt d'une intervention dans ce domaine et de sa compatibilité avec le domaine culturel.[876]

En décembre 1994 un projet « histoire-mémoire-patrimoine » effectue un bilan de toutes les actions menées par le Centre dans ces domaines depuis 1989 et sur les perspectives de développement futur. Il est signé par Petit et Bossard, qui ont apparemment réussi à s'entendre, malgré leurs différences de vision. Il contient un nouveau projet d'exposition : « dernière orientation de recherche en date et pour continuer de façon tournante une approche des différents quartiers de la commune, le Val d'Athis ou "PAR MONS ET PAR VAUX, Val d'Orge et de Seine". Le créneau historique étudié est lié à l'installation de la voie ferrée en 1841 et pourrait inclure la reconstruction d'une partie du Val après les bombardements de 1944. Mais plusieurs pistes de recherches sont possibles : le développement des activités industrielles en bord du fleuve et la mémoire ouvrière, de la gare de triage et des cheminots, des cours d'eau, d'un nouveau quartier dont la population masculine en âge de voter va faire basculer une municipalité de notables ruraux en une municipalité ouvrière de la "banlieue rouge"... Un budget de recherche/réalisation est encore à trouver pour aboutir en 1996 à une restitution sous forme d'exposition ou/et de publication. »[877] l'influence des lectures récentes de Petit est palpable, la recherche à l'échelle du quartier est cohérente avec ce qui s'est fait jusqu'ici, et il s'agit d'observer encore une fois une étape de développement de la banlieue. Étant donné que la convention culturelle a expiré en 1993, le financement de l'exposition (environ 200 000 F si on se base sur les coûts de celles sur les pavillons et du Noyer Renard) nécessiterait un soutien accru de

[875] *Athis-Info*, 3 février 1995
[876] A. Int. - AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par François Petit et Bruno Bossard, décembre 1994
[877] *Ibidem*

la mairie ou le recours à des subventions sollicitées à divers organismes.

Les thèmes mis en valeur dans cette fiche ont évolué depuis les premières ébauches en début de mandat. Les projets maison de meulière et « Maison de l'Environnement de Banlieue » (1990 et 1991) insistaient beaucoup sur les aspects de connaissance historique de la banlieue, de recherche, de conservation (avec notamment la collecte de témoignages et d'archives). Les justifications entourant l'utilité des structures relevaient plus de l'ordre de la recherche ou de la préservation patrimoniale : il s'agissait d'être « un conservatoire des vies de banlieue » ou de mettre en valeur une technique en perdition (la meulière). Le projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » indiquait vaguement le fait que « les banlieues font parler d'elles à différents titres » mais aussi que « recherches et publications se développent sur les banlieues/banlieusards » indiquant que le sujet était digne d'être étudié. Dans la publication *Du cabanon au pavillon* on retrouve clairement cet objectif de produire une « vraie » recherche rigoureuse, quitte à ce que celle-ci soit peut-être trop spécialisée. Les buts d'animation et de transmission n'étaient pas absents du projet « Maison de l'Environnement de Banlieue » mais ils n'étaient pas forcément mis en avant outre mesure.

Le projet de 1994, tout en développant encore l'aspect « connaissance historique » de la banlieue va également insister pour la première fois sur la vocation sociale et identitaire de la Maison de Banlieue. Le projet histoire-mémoire-patrimoine indique ainsi que « toute cette action culturelle vise à mieux faire connaître, comprendre, aimer un territoire où des habitants vivent, travaillent, des plus jeunes aux plus âgés, des anciens installés aux plus récents, jusqu'à ce qu'ils se sentent presque des "autochtones". L'image de la banlieue ne peut bouger qu'avec les efforts multiples, continus, diversifiés des différents acteurs d'une ville. Une vie sociale riche alimentée par une vie culturelle riche prenant en compte l'histoire, la mémoire, et les patrimoines du lieu comme de ses habitants. L'histoire, à sa manière, peut être facteur d'intégration, donner du sens par la découverte de "racines" communes (malgré les particularismes locaux) aux deux tiers de la population de la région parisienne. ». On retrouve une référence au besoin de faire bouger l'image de la banlieue, mais aussi l'idée que quand on connaît mieux on aime mieux, déjà visible dans le discours de Dany Treuil en 1979. La question d'une identité banlieusarde rappelle également l'opération Athis-hier.

Le projet insiste également sur les réseaux tissés grâce aux actions en matière d'histoire et de patrimoine et affirme que « Quant à l'utilité sociale de la démarche d'aller vers des personnes pour qu'elles se souviennent, racontent, parlent de leur vie et de leur histoire, elle n'est plus à démontrer : à un moment donné, il y a une "prise en considération" qui est également facteur de

reconnaissance. »[878] C'était bien là la principale force motrice derrière l'opération du Noyer Renard, où il s'agissait de mettre en avant la vie sociale du quartier, de le doter d'une identité positive afin que les habitants se l'approprient. Allant bien au-delà des impératifs du projet, la conduite d'entretiens avec des personnes isolées ou ayant dû récemment changer leurs habitudes avait également un rôle thérapeutique. Cet argument vient donc peut-être d'observations faites sur le terrain, toutefois on peut se demander si cette insistance sur l'utilité sociale des projets ne sert pas aussi à relativiser le semi-échec (sur le plan de la collecte et de la fréquentation) de l'opération « du cabanon au pavillon » en montrant que le projet est plus que jamais utile à la ville. Dans un contexte de concurrence accrue avec différents projets plus proches des objectifs de la municipalité, il semble que le Centre ne puisse plus uniquement s'en remettre au soutien de cette dernière au nom de l'aide au monde associatif.

Optimiste, Petit demande de passer à temps plein sur le secteur patrimoine et de créer un département « Maison de Banlieue » au sein du Centre Culturel. Il évoque enfin la possibilité d'éditer la recherche sur le Noyer Renard à la fin de la réhabilitation. L'exposition ne va jamais voir le jour, la Maison de Banlieue n'est pas créée avant 1998. La prochaine exposition ne se tiendra qu'en 1999 et Petit reste animateur jeune public jusqu'à cette date. Ce moment de flottement, que l'acteur principal lui-même ne peut pas expliquer,[879] pose question. Il est au moins en partie lié au contexte qui se tend progressivement à l'échelle de la ville : en décembre 1994, quand Bossard et Petit soumettent leur projet « histoire-mémoire-patrimoine » à qui de droit, la maison de quartier du Val est victime d'un incendie criminel, point culminant des tensions qui agitent le quartier depuis plusieurs mois. La ville se retrouve en proie aux « problèmes des banlieues » qui passionnent les médias de l'époque. Cette crise remet en question la stratégie municipale et va sans doute sonner le glas du projet d'exposition, mais, paradoxalement, relancer et conforter le projet Maison de Banlieue.

7.3 L'histoire comme remède à la crise ? Mutations et permanence des usages du passé à l'aune de la crise de banlieues

a) La remise en question de la politique municipale

Après la mise en place du DSQ, les moyens déployés sur le quartier sont mal accueillis par une partie de la population. Ces désaccords sont visibles dès 1991 lors des réunions du groupe d'évaluation DSQ : le directeur du centre de loisir indique ainsi que des collègues, des militants

[878] A. Int. - AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par François Petit et Bruno Bossard, décembre 1994
[879]Entretien avec François Petit, 6 avril 2020.

associatifs et des habitants du Val, rencontrés dans diverses manifestations, perçoivent mal le DSQ, qu'il y a une sorte de jalousie.[880] Cette attitude se retrouve aussi chez les jeunes du quartier selon Marie-Noëlle Lienemann : «il y a eu un effet ricochet du DSQ sur le Val ; les jeunes du Val ont eu l'impression d'abandon par rapport aux 3F. D'où une frustration. Ils nous ont dit : « on fait tout pour les 3F ». [881]

Le Val est, on s'en rappelle, coupé du reste de la commune par une pente très forte et une barrière naturelle, le Coteau des Vignes. À ces problèmes s'ajoutent le passage de l'Orge, très polluée avant le curetage, et celui du chemin de fer qui fractionne encore la zone. Le quartier concentre, avec le Noyer Renard, 80% des logements sociaux de la commune. Il s'agit de petits immeubles collectifs édifiés tardivement, au tournant des années 1970. La cité Édouard Vaillant, regroupant 610 logements sous la forme de barres et de tours, est particulièrement présente dans le discours des officiels. Nous disposons de peu d'informations sur l'état de cette cité. Selon un témoin du groupe DSQ le bâti s'est beaucoup dégradé depuis sa construction et elle contient « 80% d'étrangers »[882] (chiffre qui semble fantaisiste) alors que d'autres personnes affirment au contraire que les appartements y sont plus grands qu'au Noyer Renard et la population plus homogène.[883]

Quoi qu'il en soit la mairie effectue des investissements dans le Val : elle met en place une équipe de quartier et promet un centre social pour mai 1993, devant regrouper une halte-garderie, une crèche, un club de prévention. Ces efforts sont largement médiatisés dans le bulletin : « la municipalité entend ainsi tordre le cou à une rumeur naguère vivace dans le quartier : « tout se passe ailleurs ». Le Val d'Athis est comme chacun des quartiers, partie intégrante du développement et de l'harmonisation de notre ville. »[884] Suite à des problèmes dans l'achat des terrains, la maison de quartier Coluche n'ouvre finalement ses portes qu'en février 1994. La ville soutient aussi une association montée par des jeunes du Val, mais des problèmes affleurent. Il semble que la situation entre la mairie et l'association se soit tendue progressivement, du moins c'est ce qu'indique un entretien donné par la maire-adjoint à la démocratie locale en 1995 : « [Elle évoque l'échec du café-jeune du Noyer Renard, qui a dû fermer suite à des débordements et des dégradations] Une autre expérience difficile a été le soutien à une association de jeunes sur un autre quartier de la ville, qui n'a pas répondu aux objectifs attendus. Nous nous sommes heurtés au problème de la représentativité des jeunes, qui géraient un budget conséquent au profit de quelques-uns, et non au service du plus grand nombre. Faute de préparation et sans contrôle, ils se sont retrouvés livrés à

[880]A. Int. - AM238wp : Témoignage de Pascal D pour le groupe témoin DSQ, octobre 1992.
[881]A. Int. - AM238wp : Témoignage de Marie-Noëlle Lienemann pour le groupe témoin DSQ, 10 octobre 199l
[882]A. Int. - AM238wp : Témoignage du Dr S. pour le groupe témoin DSQ, 10 octobre 199l
[883]Témoignage de François Geismar, recueilli par Taboury, Sylvain, *Politique de la ville et citoyenneté…, op.cit*
[884] *Athis-Info,* 19 février 1993

eux-mêmes. Tout-puissants, ils se sont révélés incapables d'écouter les attentes et les besoins de tous les jeunes d'un quartier... »[885] L'association n'est plus mentionnée dans le bulletin municipal après mars 1994. La mairie continue de mettre en valeur son action dans le quartier. La une du bulletin municipal du 9 décembre 1994 titre ainsi « alors, quartier du Val, heureux ? » et liste les réalisations de la mairie, précisant en fin d'article « aucun quartier n'est oublié, en conservant chacun sa particularité, sa spécificité, ils forment ensemble une ville où il fait bon vivre, où les habitants se sentent écoutés... et compris. »[886]

Dans la nuit du 26 décembre 1994 la maison de quartier Coluche est détruite par un incendie criminel. Selon Marie-Noëlle Lienemann il s'agit d'une vengeance du noyau dur de l'association, qui s'est élevé contre son refus du « communautarisme » : « des jeunes du Val voulaient créer une association... Nous convenons qu'il faudrait un animateur pour organiser et encadrer les activités. Ils me disent tout de go : un animateur, oui, mais il faut qu'il soit arabe. Mon sang ne fait qu'un tour. C'est hors de question. Jamais je ne choisirai un animateur en fonction de sa couleur ou de son origine, il n'y aura qu'un critère, celui de la compétence. Je commence une longue tirade sur la République, la laïcité. (...) À vrai dire je ne sais pas si ce cours de catéchisme républicain a fait mouche (…) Mais après cet épisode, j'apprends que cette association interdit aux filles d'aller à la piscine – cela ne serait pas correct ! – et se replie sur un noyau limité aux Beurs. Alors la partie de bras de fer commence, faite de fermeté et de dialogue. Je demande aux animateurs d'ouvrir les activités à tous. Le petit groupe le plus déterminé n'accepte pas que la mairie ne leur laisse pas le champ libre sur leur territoire. Comme par hasard, la maison Coluche brûle le soir de Noël. Puis quelques semaines plus tard, le gymnase est saccagé ».[887] D'autres observateurs affirment que les jeunes ont surtout agi par jalousie du Noyer Renard.[888] Quelle que soit la raison, ces événements, d'une gravité rare sur la commune, remettent en question la stratégie de la mairie, non seulement sa stratégie urbaine mais aussi celle liée à la démocratie locale et la participation.

Le modèle de développement choisi par la ville (des quartiers divers aux identités propres, reliés par des transports et un centre fonctionnel) entraîne des effets pervers. Les habitants du Val se pensent bien en tant que quartier mais cette identité est négative, fondée sur ce qu'ils ressentent comme une exclusion du reste de la ville. Les efforts pour mettre en valeur l'image du Noyer Renard au sein de la commune ont en fait contribué à lui donner l'aura négative d'un quartier « assisté » et à provoquer

[885]Le Chapelain Geneviève, Bier Bernard, Douard Olivier. Entretien avec une élue à Athis Mons (91). In: *Agora débats/jeunesses*, n°1, 1995, pp. 11-14.
[886] *Athis-Info* 9 décembre 1994
[887]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire,* Paris, Ramsay, 1997, p.51
[888]Taboury, Sylvain, *Politique de la ville et citoyenneté : Athis-Mons ou les aléas du lien social dans une commune de "banlieue"*, Rapport de Stage, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1998.

des jalousies : les habitants des quartiers se perçoivent comme en compétition avec ceux des quartiers voisins plutôt qu'en symbiose. Plus prosaïquement, la mairie se retrouve maintenant face à une dépense imprévue : la reconstruction de la maison de quartier du Val, promise dans les plus brefs délais. Le moment est mal venu : le nombre d'ensemble de logements collectifs « en crise » nécessitant l'attention de la ville augmente sur la période, alors que les crédits de la politique de la ville, eux, ne font que baisser et que les procédures se complexifient.

En plus du Val, un autre quartier de la ville pose en effet des problèmes à la même période. Des conflits entre générations apparaissent dans une petite cité de 300 logements proche du centre-ville, le Clos Nollet. Il s'agit en partie des incivilités des collégiens se rendant au collège Delalande, tout proche, mais aussi, selon Lienemann de la politique du bailleur (la SIEMP, une société d'économie-mixte de la ville de Paris) qui y envoie ses « cas sociaux » et loge des familles nombreuses dans des logements trop étroits. Cela cause comme au Noyer Renard des problèmes de visibilité des jeunes dans l'espace public, notamment d'un groupe d'une dizaine de jeunes qui exaspère les habitants.[889]

La mairie, pour régler ces tensions, fait appel à la politique de la ville, comme elle l'avait fait pour le Noyer Renard. Cependant les procédures sont en pleine évolution. La procédure du contrat de ville, créée en 1989, expérimentée sur 13 sites à partir de 1992, remplace celle du DSQ. Le changement de terminologie est parlant : il ne s'agit plus en théorie de traiter les problèmes urbains à l'échelle du quartier en difficulté mais à celle de la ville ou de l'intercommunalité, autrement dit de considérer le quartier dans son environnement immédiat et d'agir également sur cet environnement. Surtout, le but est de regrouper tous les domaines d'intervention (emploi, sécurité, bâti, prévention) en une seule procédure. Dans les faits cela ne sera pas le cas, chaque domaine demeurant cloisonné, les différents acteurs communiquant peu.[890] De plus les émeutes de Vaulx-en-Velin, qui ont lieu un an à peine après la création de la procédure, ont vite fait de compromettre l'ambition globale des contrats de ville : c'est l'intervention à l'échelle du quartier (ou des quartiers englobés dans le contrat) qui reste en fait souvent privilégiée.[891]

Cependant le passage de contrats à l'échelle intercommunale est encouragé, même si la résistance des maires est farouche[892]: 40% des 214 contrats de villes signés en 1994 dans le cadre de la

[889]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire,* Paris, Ramsay, 1997, pp.211-4
[890]Epstein, Renaud. *La rénovation urbaine: démolition-reconstruction de l'état*. Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
[891]Jaillet, Marie Christine, « La Politique de la ville en France : histoire et bilan » In : *Regard sur l'actualité*, n° 296, 2003, pp. 1-62,
[892] Cossardeaux, Joël « L'intercommunalité s'est difficilement imposée dans les contrats de ville » *Les échos*, 29 novembre 1994.

troisième génération des plans état-région (1994-1999) sont intercommunaux. Athis-Mons va signer un contrat intercommunal en 1994, concernant le Noyer Renard, qui poursuit ainsi son inscription dans la politique de la ville, et le Val et le Clos Nollet, qui y font leur entrée. Le contrat est passé avec les villes de Viry-Châtillon, Fleury-Mérogis et Grigny, ce qui n'a qu'une logique relative : les trois partenaires d'Athis sont toutes limitrophes entre elles (la Grande Borne s'étale entre autres sur les trois communes) mais aucune n'a de frontières avec Athis [voir annexe 2]. Viry a des liens avec Athis par la RN7 qui passe dans les deux villes, mais le secteur de la RN7 est très éloigné du Val et des Clos, plus proche de Juvisy. Selon une enquête ultérieure l'absurdité du périmètre s'explique par le fait que le contrat ait été imposé d'en haut. Elle précise : « les crédits alloués ont répondu pour l'essentiel aux problèmes particuliers de chacun, sans vision ou projet d'ensemble pour le territoire »[893]. La question de la gouvernance d'un contrat de ville éclaté entre quatre communes très différentes, de la répartition des crédits dans un périmètre marqué par la présence de la Grande Borne se pose. De manière générale la hausse du nombre de villes concernées par les contrats de villes conduit à un saupoudrage des crédits : les maires se plaignent de toucher moins qu'avec le DSQ[894]. À Athis-Mons également, les fonds dont la commune bénéficiait au titre de la politique de la ville diminuent à vue d'œil : les subventions passent de 5 millions de francs en 1992 à 800.000 francs en 1997, alors même que deux nouveaux quartiers sont concernés.[895]

Avec l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la république après une campagne sur le thème de la « fracture sociale » la politique de la ville se dote d'une énième procédure. L'état veut favoriser l'activité économique dans les quartiers par la création en 1996 de 750 Zones Urbaines Sensibles (ZUS), où les entreprises bénéficieront entre autres d'avantages fiscaux et les habitants « d'emplois villes ». Le Noyer Renard est retenu, mais la mairie tente en vain d'obtenir le classement du Val en zone sensible. Cet échec est vu comme une aberration par Lienemann : « le Noyer Renard a été retenu mais pas le Val, qui nous préoccupe autant. Selon que vous comptez ou non la zone pavillonnaire limitrophe, un quartier fait partie des ZUS ou pas. C'est absurde. Quand je vais dire aux jeunes du Val que je ne les embauche pas en emploi-ville parce qu'ils ne sont pas en ZUS, ça va finir en émeute »[896].

La situation du Noyer Renard est mal connue. L'opération de construction de jeux pour enfants réalisée avec et par les habitants a réussi à mobiliser environ 150 personnes et le produit

[893]« La politique de la ville » rapport de la cour des comptes, 2002
[894]Bernard, Philippe, « La réunion du comité interministériel à Matignon Le gouvernement cherche à apaiser les critiques portées contre sa politique de la ville » *Le Monde*, 23 février 1994
[895] *Athis-Info*, 27 juin 1997
[896] Bertrand, Olivier « Les aberrations du pacte sur la ville vues d'Essonne » *Libération*, 15 février 1996

final (les jeux mais aussi un « jardin de mosaïque » conçu sur des plans d'habitants) est apprécié.[897] Du côté de la mairie en revanche des problèmes de monopolisation de la parole par certains acteurs ainsi que des tensions entre les services municipaux et l'équipe de l'association ODACE, en charge du projet, ternissent un peu le tableau. Il semble que l'intervention d'un nouvel acteur extérieur à la municipalité ait été mal vécue à la mairie, ce qui pose la question de la poursuite d'expériences similaires, le chantier ODACE s'étant achevé en 1995.[898] Des témoignages postérieurs affirment que le départ de l'équipe ODACE marque le début du déclin de la vie sociale sur le quartier : la dernière fête de quartier a lieu en 1996.[899] Le trafic de drogue y est de nouveau visible, des rumeurs de tensions entre bandes internes et externes abondent.[900] Dans la nuit du 13 au 14 octobre 1996, Xavier, un jeune du Noyer Renard, est tué lors d'une expédition punitive organisée par des jeunes de la Grande Borne : une altercation pour un motif trivial avait eu lieu plus tôt dans la soirée à l'occasion d'un concert organisé au Skydom. Des incidents isolés avaient éclaté sur la ville les années précédentes, mais il s'agissait plutôt de dégradation de mobilier urbain ou de jets de projectiles visant les forces de l'ordre[901] : ce meurtre relève de l'exceptionnel. La ville se retrouve bien en proie au « problème des banlieues » qui passionne les médias de l'époque.

La situation de la ville, qu'on ne connaît qu'au travers de médias externes prompts au sensationnalisme ou de médias internes qui tendent justement à sous-estimer la gravité des incidents, est difficile à cerner. Les heurts dans différents quartiers de l'Essonne semblent se multiplier à l'époque (en tout cas la presse en parle davantage) ce qui a peut-être un effet d'entraînement. Marie-Noëlle Lienemann indique dans un entretien que dans les faits, la criminalité est en baisse sur la ville mais que cela ne correspond pas au sentiment des personnes.[902] De même si la situation de crise dans les quartiers collectifs de la ville est peut-être à relativiser, le sentiment d'insécurité obéit à des indicateurs multiples et complexes.[903] La maire tente de temporiser, replaçant cette violence dans un contexte national : « On a beaucoup œuvré en prévention mais on assiste à une montée de la violence, qui dépasse le cadre des banlieues, des tout-petits aux adultes. Nous devons donc réfléchir sur la crise des valeurs sociales, du modèle républicain. Les racines du

---

[897] Les habitants s'y réfèrent souvent favorablement dans des enquêtes postérieures, voire demandent à renouveler l'expérience. Voir Taboury, Stéphane, *à la croisée des chemins…, op.cit.*

[898] Entretien avec le chef du Service Démocratie locale, 1999 reproduit dans El Kihel, Saida, Lagorce, Marie-Laure, *De la démocratie locale à Athis-Mons*, Maitrise en Sciences Sociales, Université d'Evry, 1999. Annexe 2

[899] Taboury, Sylvain, *à la croisée des chemins, trajets d'écoute : Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons,* Étude pour la DRAC Île-de-France, 2002.

[900] Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire*, Paris, Ramsay, 1997, p.146

[901] « Coups de chaleur » *Libération*, 2 janvier 1996 et « De nouveaux heurts se sont produits dans l'Essonne » *Le Monde* 3 novembre 1995

[902] Bacqué, Raphaëlle « La peur qui inquiète les élus » *Le Monde*, 29 janvier 1999.

[903] Jobard Fabien. Sébastian Roché, *Le sentiment d'insécurité — Insécurité et libertés*. In: *Revue française de science politique*, 45e année, n°2, 1995. pp. 336-340.

mal ne paraissent pas toujours locales. Elles relèvent de la crise économique et d'une plus grande précarité des personnes. »[904] Elle tient un discours similaire dans le bulletin municipal qui suit la mort de Xavier : « nous devons essayer de comprendre la révolte de ceux qui rencontrent des difficultés importantes et qui sont souvent les laissés-pour-compte. Elle ne légitime pas la violence et l'agression des autres car là, d'autres voies existent ; celle de l'action collective pour changer l'ordre des choses, celle du dialogue, du respect scrupuleux des droits de tous et du droit partout et par tous. »[905]

La stratégie de la mairie en matière de participation est ébranlée par les événements. À propos du soutien avorté aux initiatives des jeunes du Val et du Noyer Renard, l'ancienne maire-adjoint à la démocratie locale (qui est toujours conseillère municipale sur le mandat 1995-2001) ajoute « Méfions-nous de toute démagogie « jeuniste ». L'autonomie et la responsabilité nécessitent un apprentissage et un accompagnement. (…) Dans un contexte qui se dégrade, il semble bien que les responsabilités soient partagées. D'une part, celles des professionnels livrés à eux-mêmes sans possibilité d'évaluation de leur travail en continu et qui n'ont pas su mettre en œuvre dans la durée le projet initial et les orientations définies. Et d'autre part, celles des élus qui n'ont pas su écouter les avertissements des professionnels (lesquels se sont heurtés à des dénis successifs de la réalité) ni tirer les leçons des erreurs, préférant la fuite en avant. »[906] Un certain angélisme a peut-être empêché les élus de reconnaître l'échec de certaines méthodes : le café jeune du Noyer Renard est ainsi relancé plusieurs fois sur la période, malgré les problèmes rencontrés (notamment plusieurs incendies).[907]

Sans doute en partie en réaction à ces tensions, la municipalité met en place début 1994 des forums jeunes-adultes où les jeunes peuvent débattre avec leurs aînés de sujets divers (drogue, chômage etc.). Ces manifestations semblent trouver leur public, bien que là encore des tensions apparaissent entre jeunes et adultes.[908] L'ancienne-maire adjoint à la démocratie locale insiste aussi sur l'expérience positive du Conseil Municipal des Enfants, qui regroupe chaque année 35 petits élus de CM2, issus de toutes les écoles de la ville et « a mis en évidence une autre jeunesse, prête à s'engager. Il a montré que les jeunes peuvent s'inscrire dans autre chose que la consommation de loisirs. Il présente de nombreuses vertus pédagogiques, permet d'introduire la notion de projet, d'intégrer les échéances et la notion du temps, de lutter contre le « tout, tout de suite ». »[909]

---

[904]« Les actes d'« incivilité » se multiplient dans les villes et les banlieues » *Le Figaro*, 18 novembre 1997
[905] *Athis-Info*, 18 octobre 1996
[906]Le Chapelain Geneviève, Bier Bernard, Douard Olivier. « Entretien avec une élue à Athis Mons (91) » In: *Agora débats/jeunesses*, n°1, 1995, pp. 11-14.
[907] Geismar, François, « Du DSQ À L'ORU » In : *Des ensembles assez grands : Mémoires et Projets en Essonne*, Cahier de la Maison de Banlieue et d'Architecture, n°11, 2005, pp. 98-104
[908]*Athis-Info*, 12 novembre 1994
[909] Le Chapelain, Geneviève, *op.cit*.

L'apprentissage de la citoyenneté, classique du discours participatif depuis les années 1970, se fait ici dans une logique de pacification, de régulation du lien social.

Dans la majorité de ses prises de parole, Lienemann invoque désormais l'« ordre républicain » , « le modèle républicain » , « le catéchisme républicain ». Il s'agit d'une tendance nationale de retour de la culture républicaine amorcée depuis le milieu des années 1980 à droite comme à gauche,[910]un mouvement particulièrement visible durant la deuxième cohabitation (1993-5).[911] Il semble que Lienemann, encore pétrie d'autogestion de manière tout à fait anachronique en début de premier mandat, se soit convertie à l'idéologie dominante. Elle écrit ainsi en 1996 : « Pour moi la France c'est cela : la République, les mots liberté, égalité, fraternité, gravés sur le fronton des édifices et l'obsession de toujours mieux faire vivre ces valeurs. C'est le drapeau bleu blanc rouge et la Marseillaise pour laquelle tant d'hommes et de femmes sont morts convaincus qu'ils défendaient leur terre, leur pays mais aussi une civilisation et des valeurs universelles. C'est la laïcité, le métissage des races, des religions autour d'un projet, d'un idéal commun.»[912] Il serait intéressant de pouvoir mieux comprendre et dater ce revirement : l'étude succincte de ses prises de paroles dans les congrès ou lors des comités directeurs laisse apparaitre un glissement de la critique de l'état technocratique et la promotion d'une identité socialiste européenne voire mondiale[913] à une exaltation des valeurs de la gauche française[914] et d'une identité républicaine française s'élevant contre le modèle républicain libéral à l'américaine.[915]

Ce glissement de la « participation » à la « citoyenneté » est également visible dans la procédure du contrat de ville, où comme le dit très clairement Joel Barthélemy, qui étudie les contrats passés en 1994 : « L'idée essentielle du modèle Dubedout, la participation des habitants, perdure, en tant que stratégie affichée de conduite des multiples domaines d'action que recouvrent les contrats de ville. Elle est englobée dans la notion républicaine de citoyenneté qui se décline entre implication des citoyens, vote et pratiques politiques, accès aux droits constitutionnels et respect des obligations qu'ils impliquent tout autant que des lois en général et des règles de vie de la société, responsabilité éducative des adultes et des familles. On tente ainsi d'articuler les préoccupations normatives et pacificatrices de la maintenance sociale aux visées démocratiques et émancipatrices originelles. »[916] Les évolutions entre le discours de Lienemann et celui de la politique de la ville peuvent être parallèles, nées d'une époque de crise où le thème républicain ressurgit. Cependant compte tenu des positions passées de Lienemann au sein de l'état (ministre délégué au logement et au cadre de vie de 1992 à 1993) il y a sans doute des liens, difficiles à déterminer, entre l'évolution

[910] Berstein Serge. Le retour de la culture républicaine. In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°44, 1994, pp. 113-120.
[911] Martigny, Vincent *Culture*(*s*) et *identités nationales* (*1981-1995*), Paris, Les Presses de Sciences Po, 2016.
[912]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire*, Paris, Ramsay, 1997, p.50.
[913] AS - Compte rendu du Comité directeur du 24 avril 1993 pp.15-22
[914] AS - Compte rendu du Congrès National de Liévain, 18 novembre 1994, pp.62-4
[915] AS - Compte rendu du Conseil National du 16 décembre 1995
[916] Barthélémy, Joël, *Refaire la ville. Sens et contradictions d'une politique sociale*. Paris, Presses de l'EHESP, 2011.

de la vision de Lienemann et celle de la politique de la ville. Il est clair qu'ici, l'explication par des facteurs locaux, aussi spectaculaires soient-ils, ne saurait suffire : il faudrait prendre en compte l'activité de Lienemann au sein du ministère, ses interactions avec les responsables de la politique de ville et du mouvement HLM pendant l'exercice de ses fonctions et après, son rôle précis dans l'élaboration du XIe plan, auquel elle a participé…[917]Tout en s'intéressant également aux jeux de pouvoirs et d'idées au sein d'un PS alors en pleine recomposition.[918]

Quels effets ces évolutions ont-elles eu sur la politique de la ville à Athis-Mons ? L'innovation dont la mairie était porteuse dans le cadre du DSQ, qui avait donné lieu à l'exposition mais aussi au chantier participatif de jeux pour enfants, semble s'être amoindrie avec le passage au contrat de ville. La plupart des initiatives mises en avant dans le bulletin (qui reste très discret sur la procédure du contrat de ville) comme les « forums jeunes-adultes » dont il a été question plus haut, appartiennent au catalogue classique d'actions mises en place dans de nombreux contrats de villes à la même époque.[919] Cela a peut-être à voir avec la gouvernance intercommunale des contrats, qui implique on suppose une pratique du compromis. Plus encore, la mairie, peut-être échaudée par l'échec de certaines initiatives, s'est, on peut l'imaginer, repliée sur des méthodes plus conventionnelles.

La mairie n'abandonne pas pour autant tout recours à des pratiques tenant de la démocratie participative. Les réunions de quartier ont toujours lieu plusieurs fois par an, et elles sont bien suivies, attirant une centaine de personnes à chaque fois. Cependant un public d'habitués se forme peu à peu et la trivialité des questions évoquées peut lasser, comme Lienemann le dit elle-même dans son livre *Madame le Maire*, écrit à l'automne 1996 «[Elle présente un plan d'embellissement lors d'une réunion de quartier du Val] comme d'habitude les gens interviennent, chacun pour y aller de sa petite doléance particulière. Tel arbre qu'on voudrait plus court. Non, pas touche ! Répondent les autres (…) Alors on essaie de recadrer le débat, on invite les gens à réagir de façon plus globale, mais il faut croire qu'on ne se refait pas. On a tous l'habitude que ça se passe comme cela. »[920] L'idée d'un habitant replié sur ses problèmes personnels, qui a du mal à penser à l'intérêt de la ville dans sa globalité, se retrouve chez d'autres élus.[921] La mairie se retrouve face à un décalage entre une vision

[917] Selon l'inventaire des archives versées par son cabinet, dressé par les Archives Nationales (Répertoire 19940234, disponible en ligne : http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/19940234.pdf) Ces archives seront communicables à partir de 2022.

[918] Steier, Élisa. *La genèse de la gauche plurielle (1993-1997)*. Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 2018.

[919] Barthélémy, Joël, *Refaire la ville. Sens et contradictions d'une politique sociale*. Paris, Presses de l'EHESP, 2011.

[920]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire,* Paris, Ramsay, 1997, p.142

[921]Notamment chez Marie-Claire Roux, responsable des comités de quartiers sous François Garcia : « Et alors là on en prend plein la gueule, excusez-moi l'expression… Parce que les gens n'ont pas du tout le sens du collectif, c'est « mes trottoirs sont sales, les crottes de chien » des choses comme ça, c'est la circulation automobile ça vraiment… » elle précise tout de même « J'ai été sensibilisée aux thèmes des habitants par le biais des comités. (…) c'est une expérience intéressante, je regrette pas du tout ça m'a élargi l'esprit beaucoup. » Entretien du 5 mars 2020

idéalisée de la participation citoyenne et ses manifestations réelles, une tendance déjà visible sous l'union de la gauche, où l'équipe en place avait bien du mal à mobiliser la population. Face à ces problèmes, la mairie structure les réunions : « elles pouvaient perdre tout intérêt si on ne les élargissait pas. D'où un premier principe : elles sont ouvertes à tous, pour lutter contre une identification territoriale trop restreinte. Deuxième principe : introduire des débats à vocation transversale, sur les grands enjeux, les transports, le troisième âge, la délinquance. C'est ainsi que peu à peu, nous avons structuré ces réunions toujours de la même manière : un temps thématique, un temps plus local et un temps pour les questions particulières. »[922] Quelque part il s'agit également d'apprendre aux personnes présentes à ces réunions à « participer » correctement, c'est-à-dire, selon la vision municipale, à s'intéresser à l'intérêt collectif, à la situation sur la ville en général plutôt que de se replier sur ses doléances particulières.

Quel impact ce climat délétère a-t-il eu sur les projets portés par le Centre Culturel ? L'exposition proposée par Petit aurait pu être vue comme une occasion de pacification, de promotion d'une identité positive du Val. Cependant les personnes pouvant avoir commis les violences et par extension la classe d'âge la plus revendicative (les jeunes) a peu de chance d'être sollicité : ils sont trop vieux pour bénéficier des classes interquartiers, trop jeunes pour avoir connu les périodes qui intéressaient Petit (la banlieue rouge, la reconstruction) et peu susceptibles de s'intéresser à ces questions. Il s'agit là d'un problème récurrent dans les projets similaires, les personnes touchées étant en général les retraités et les enfants.[923]

Avec la situation qui se dégrade peu à peu, l'heure n'est plus à la mise en valeur de l'histoire de chaque quartier et à l'encouragement des particularismes locaux : il faut désormais rassembler la population, autour d'une identité communale certes, mais aussi d'une identité républicaine. Si le recours à des expositions localisées autour de sujets liés au développement banlieusard semble malvenu, d'autres aspects du travail entrepris par le Centre Culturel sont eux plus actuels que jamais. L'idée de solliciter la participation de tous, l'approche historique par témoignages, la formule exposition/animation/publication, tout cela reste viable, à condition de les appliquer à des thèmes assez fédérateurs. Pareillement, les interventions en milieu scolaire, qui touchent potentiellement tous les enfants de la ville, sont un vecteur possible d'une identité commune et d'apprentissage de la citoyenneté.

---

[922] Entretien de Marie-Noëlle Lienemann avec Agnès Dolfus « Pour une culture citoyenne et urbaine » *Diagonales*, n°144, juillet 2000. pp. 13-14.

[923] Lemarchand, Nathalie « Mémoire du quartier, mémoire sur le quartier » In : Calame, François, et al.. *La Mémoire orale : Rencontres ethnologiques de Rouen.* Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2007. pp. 79-89

b) Une initiative municipale : la multiplication des commémorations

À partir de 1994, la ville va se lancer dans des pratiques commémoratives annuelles. Certaines sont alignées sur le calendrier national, d'autres sont plus locales. Face aux problèmes que rencontre la ville, elles sont l'occasion de mêler message politique, échanges entre générations, mise en scène d'une culture commune et célébration festive créatrice de lien social. Cependant la ville s'inscrit également dans une tendance nationale de multiplication des anniversaires, propre à « l'ère des commémorations »,[924] enclenchée dès la fin des années 1970, corrélative du « moment-mémoire » que nous avons déjà évoqué. Il serait donc réducteur d'attribuer cette inflation commémorative uniquement à des facteurs locaux, mais on suspecte que le climat tendu sur la ville, la crise économique, les manifestations d'individualisme de la part des uns et des autres ont pu avoir une influence sur le processus.

La ville avait déjà connu deux évènements commémoratifs d'ampleur : l'opération sur le Noyer Renard et les célébrations du Bicentenaire de la révolution française en 1989. Cette célébration, préparée par l'état depuis le milieu des années 1980, a été l'exemple le plus décrié du recours aux « anniversaires » transformés en événements. Malgré les critiques virulentes et le fait qu'il s'agisse d'une initiative étatique, le Bicentenaire a été célébré avec ferveur au niveau local. Selon Patrick Garcia dont la thèse portait sur les commémorations locales du Bicentenaire, « c'est l'exigence de sociabilité, le désir de faire quelque chose ensemble, de s'inscrire dans un lieu qui prédomine ».[925] À Athis le Bicentenaire est célébré avec un banquet, la plantation d'arbres de la liberté, des spectacles d'enfants dans les écoles. Le bulletin municipal précise : « si le Bicentenaire n'est pas passé inaperçu, nous avons su tout de même raison garder » et le contenu politique est réduit à un minimum : « il s'agit de célébrer la république et de rappeler ce qu'elle signifie : liberté, égalité fraternité. Les droits de l'homme se gagnent chaque jour en France mais plus encore dans le monde. Combien de nos frères humains ne connaissent pas la démocratie ? »[926]

Le modèle commémoratif apparaît comme particulièrement bien adapté à la période troublée que connait Athis à partir de la fin du premier mandat de Lienemann. Toujours selon Garcia : « chaque commémoration s'inscrit en tension entre deux pôles ; L'un répond à une préoccupation de sociabilité, de construction ou d'affirmation d'une identité, d'inscription dans un lignage. L'autre est pédagogique, il entend transmettre, faire connaître, inciter ou prémunir. »[927]

---

[924] Nora, Pierre, « L'ère de la commémoration », *Les Lieux de mémoire* : tome 3 : Les France, volume 3, Paris, Gallimard, 1992, pp. 977-1012.
[925] Garcia Patrick. « Commémorations : les enjeux d'une pratique sociale ». In: *Raison présente*, n°128, 1998, pp. 25-45
[926] *Athis-Info*, 7 juillet 1989.
[927] Garcia Patrick. « Commémorations… *op.cit.*

- *1994/5 La commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale : au-delà de l'opération mémorielle*

Ces deux pôles sont visibles dans la première commémoration qui va nous intéresser ici : la célébration du cinquantenaire de la Libération et de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, en 1994/5. Il s'agit d'une célébration nationale, qui va prendre une tournure plus locale à l'initiative de Marie-Noëlle Lienemann. Celle-ci lance à la rentrée 1994, une nouvelle opération : « À l'initiative du Maire, le Conseil Municipal d'Athis-Mons a favorisé la création d'un comité pour le 50e anniversaire de la Libération. L'objectif de ce comité est d'assurer une sensibilisation de tous à ce moment décisif de notre histoire, aux heures noires de la guerre et au rôle de la résistance. Dans ce cadre, plusieurs initiatives sont déjà prises : cérémonies, voyages de jeunes sur les plages du débarquement, au maquis de Lorris et du Vercors, expositions. De plus, différents "dîners-débats-histoire" favoriseront les rencontres et les échanges entre les acteurs de cette période et les plus jeunes générations afin de mieux comprendre et de faire vivre la mémoire ».[928] Il s'agit, comme avec les « forums-jeunes adultes » ou différentes opérations organisées par le service retraité à la même époque,[929] d'encourager la sociabilité et les échanges entre classes d'âge, désormais autour de thèmes rassembleurs, qui se prêtent à la transmission de valeurs communes (en l'occurrence ici un épisode de l'histoire nationale saisi sous l'angle héroïque et consensuel de la résistance.) Le but est aussi, comme sous Athis-hier, de sortir les personnes âgées de leur isolement et, enfin, de répondre aux sollicitations des associations d'anciens combattants, qui souhaitaient en 1993 dans le bulletin municipal : « que les jeunes d'aujourd'hui, inquiets comme l'ont été ceux d'hier des périls qui menacent la sécurité du monde viennent adhérer en tant qu'amis » à leurs associations.[930]

La maire contacte ainsi les professeurs du secteur afin de monter une opération mettant en relation élèves et anciens combattants. Les deux professeurs du lycée Pagnol, Claude Dumond et Marie-Claire Roux, ainsi que deux de leurs collègues, répondent favorablement à sa demande. Ils créent le « club d'histoire du lycée Pagnol », qui regroupe une vingtaine d'élèves volontaires. Comme lors de l'exposition Athis-hier, ces élèves vont aller recueillir les témoignages d'anciens résistants de la commune, enregistrés puis retranscrits. Les rencontres sont facilitées par l'implication de la mairie et des associations d'anciens combattants. Deux interrogés sont également des grands-pères d'élèves du club d'histoire.[931] Parmi les huit témoins on retrouve René l'Helguen mais également Jean Joffrin, ancien conseiller municipal communiste sous l'union de la gauche. En tout, on compte

[928] *Athis-Info,* 30 septembre 1994
[929] Voir par exemple *Athis-Info,* 24 juin 1994
[930] *Athis-Info,* 5 mars 1993
[931] Entretien avec Marie-Claire Roux, 5 mars 2020

trois personnes ayant été élues sur des listes de droite (ou centristes) et deux communistes. On le voit, le fait que le projet soit impulsé par la mairie de gauche ne dissuade pas la participation d'adversaires politiques, le désir de transmettre son expérience prenant le pas sur les affiliations partisanes.

L'opération se concrétise par un recueil des témoignages sous forme d'un fascicule intitulé *50 ans après, des Athégiens racontent leurs combats pour libérer la France* déposé en bibliothèque et au service information courant 1995. Les témoignages sont découpés par thèmes « avant l'engagement dans la lutte contre l'occupant » « la résistance sur les lieux de travail » « comment rejoindre la France libre » etc. Il contient aussi des reproductions d'archives transmises par les participants et notamment des photographies des différents interrogés en uniforme, ainsi que des cartes tirées de manuels d'histoires. Le fascicule s'achève sur une chronologie succincte et une liste des associations d'anciens combattants actives sur la commune. Le contenu laisse apparaître une cohabitation dépassionnée entre mémoire gaulliste et communiste : nulle trace de l'appel du 10 juillet ou des 75 000 fusillés chez les anciens combattants communistes. René l'Helguen ne manque pas une occasion de rappeler son attachement au général de Gaulle, mais reste mesuré dans ses critiques des communistes et notamment des anciens maires Midol et Besson, qu'il a rencontré par hasard à Alger en 1943 et avec qui il a partagé un repas : « Ils parlaient du Général avec un grand intérêt, reconnaissant bien en lui l'homme qui était aux commandes (…) J'appris beaucoup de choses que je n'assimilais pas tout à fait. Le Général était bien le premier à s'être officiellement opposé aux Allemands et à Vichy mais, c'était un militaire et les *« traîneurs de sabres »,* le mot fut prononcé incidemment, ne pouvaient représenter le peuple ! Pour ma part, je demeurais timide, n'osant pas trop intervenir, déclarant que moi aussi j'étais militaire et que pour le moment, je n'étais pas attiré par la politique ! Je ne pouvais savoir qu'après !... Quoi qu'il en soit, ce repas fût très agréable et se déroula dans une ambiance très cordiale. »[932] On est bien loin de l'ambiance survoltée des années de l'union de la gauche, et on perçoit mieux la part de mise en scène et d'exagération des clivages qui était caractéristique des années 1970.

Que retenir de cette opération ? Les jeunes participants, qui ont entre 15 et 20 ans (certains sont d'anciens élèves) sont interrogés dans le bulletin municipal de juin 1995. Les citations sélectionnées insistent sur l'aspect humain : « nous avons beaucoup discuté avec eux à l'occasion de voyages et de rencontres-débats. C'est d'ailleurs pendant ces moments-là que les premiers liens se sont noués et que les groupes (3 ou 4 jeunes avec un résistant) se sont constitués, naturellement » « On prétend

[932] *50 ans après, des Athégiens racontent leurs combats pour libérer la France*, Club d'histoire du lycée Pagnol, 1995, p .34

partout qu'il y a des problèmes entre les générations. On s'est rendu compte que ce n'est pas vrai du tout ». La plupart des interrogés insistent également sur la différence entre l'histoire « classique » enseignée par les livres et cette expérience plus vivante : « Pour ces anciens combattants et résistants, c'est valorisant de voir que les jeunes s'intéressent au passé. Ils considèrent cela comme une marque de reconnaissance. Pour nous aussi, c'est enrichissant et beaucoup plus concret que les cours. Cela nous permet de vivre l'Histoire, aux côtés de ceux qui l'ont écrit » « L'intérêt était de recueillir un témoignage vécu et non d'ouvrir un livre d'histoire. C'est pour cela que dans notre contact avec nos interlocuteurs, nous avons privilégié les anecdotes, les faits inhabituels ».[933] On retrouve bien là une certaine méfiance envers une histoire « professionnelle » froide et distanciée, ainsi que les objectifs de communication entre les générations, qui semblent avoir été remplis.

Cependant la recherche menée par le « club d'histoire » est loin d'être une simple opération mémorielle pilotée par la mairie. Elle s'inscrit, on le sait, dans un contexte plus large : Dumond et Roux y poursuivent une action entamée depuis 15 ans, celle de sensibiliser les élèves à la recherche historique, de rendre l'histoire plus concrète, de l'aborder dans ses déclinaisons locales. Les deux professeurs affirment ainsi « les lycéens font l'expérience du travail d'historien. Cela a un objectif pédagogique clair avec l'apprentissage de méthodes. Mais cela les motive aussi pour la matière grâce à la production d'un écrit. »[934] L'opération ne saurait donc se réduire à ses aspects mémoriels ou commémoratifs, même s'ils sont indéniables. Le club perdure d'ailleurs après la fin de l'opération sur la résistance de 1994/5. Les élèves et leurs professeurs s'attaquent à un sujet par an : la vie des femmes dans les années 1940-1950 (1995/6), l'arrivée des étrangers et provinciaux à Athis (1996/7), la vie dans les années 1960 (1997/8). On le voit les thèmes se rapprochent beaucoup plus de l'histoire de la vie quotidienne entamée sous Athis-hier que d'une exploration d'événements nationaux par le prisme du local. Les sujets sont choisis par les enseignants mais le soutien de la mairie est toujours vivace notamment par l'intermédiaire du service retraité qui met en relation personnes à interroger et étudiants. La mairie favorise également des voyages du club et des personnes interrogées, par exemple à Rothenburg pour les 20 ans du jumelage.

L'intérêt de la mairie pour la thématique mémorielle dépasse elle aussi la seule opération sur la résistance. Le programme de Marie-Noëlle Lienemann pour 1995 prévoit la création d'un « comité local de la mémoire, constitué pour faire vivre l'histoire, en particulier celle de notre ville et la transmettre aux générations futures. » Le même programme promet « la valorisation du patrimoine historique, architectural, culturel et environnemental de notre ville avec la constitution d'une Maison

[933] *Athis-Info,* 9 juin 1996
[934] Entretien de Marie-Claire Roux et Claude Dumond, *Athis-Info,* 5 juin 1998

du patrimoine et de parcours découverte. »[935] La municipalité insiste davantage sur les questions d'histoire, mémoire et patrimoine qu'auparavant. Difficile de savoir à quoi la « Maison du patrimoine » fait référence (version renommée de la Maison de ville/d'architecture ? version modifiée de la Maison de banlieue ?). En tout cas le caractère polymorphe de la notion de « patrimoine » permet ici d'englober histoire, environnement et urbanisme/architecture. Il serait intéressant de pouvoir évaluer le poids que l'intérêt de Lienemann pour l'environnement (elle se réfère fréquemment au « patrimoine naturel » lors des congrès du PS et dans les bulletins) a eu dans son acceptation d'autres formes de patrimoine.

Aucune maison n'est créée dans la foulée de l'élection, mais on voit que l'idée d'un lieu regroupant divers thèmes commence à s'implanter. La commune se met à célébrer les journées du patrimoine en 1996, Petit se charge des visites.[936] Le club d'histoire de Pagnol, ainsi que celui qui se crée à une date inconnue dans le collège de la ville, semblent avoir fait office de « comité local de la mémoire » bien qu'ils agissent de façon autonome.

- *La commémoration des 60 ans du Front populaire : célébration politique, retour à l'exposition*

Les commémorations suivantes sont moins centrées sur la collecte de témoignages, mais unissent toujours sociabilité et édification des masses. En 1996 la ville célèbre les 60 ans du Front populaire. Pour une ville dirigée par une maire socialiste, avec un conseil municipal formé de différents courants de la gauche, le Front populaire est un événement important et symbolique. La célébration des 60 ans, anniversaire pourtant moins lourd de sens que les cinquantenaires, est cette fois tout à fait attribuable à une initiative locale de la mairie. L'état (à l'époque dirigé par Jacques Chirac et à majorité de droite) est quant à lui plus occupé à célébrer le 1500e anniversaire du baptême de Clovis, ce qui ne manque pas de lui attirer des critiques virulentes[937] y compris de la part de Lienemann.[938] La célébration organisée par la mairie prend donc une coloration contestataire : à une commémoration fortement investie par la droite (et notamment le FN) elle oppose la mise en valeur d'une période phare dans l'histoire de la gauche française.

Cette célébration est donc placée sous le sceau du politique : on loue ainsi les lois sociales du Front populaire, tout en rappelant « les avancées que la gauche et François Mitterrand ont permises »[939]. On rappelle que « la victoire des forces de gauche a aussi signifié la victoire du front démocratique

[935]A. Int. - AM189W62 : Programme de Marie-Noëlle Lienemann pour les élections municipales de juin 1995
[936]A. Int. - AM243WP1 : « historique des actions d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue, 1990-98 » octobre 1998
[937]Lantéri, Roger Xavier, « Année Clovis: tout faux! » *Libération*, 20 mars 1996.
[938]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire*, Paris, Ramsay, 1997, p.52
[939]Discours de Marie-Noëlle Lienemann cité dans Schneider, Vanessa, « Les congés payés ont 60 ans, allons à Fécamp » *Libération*, 8 juillet 1996.

politique et syndical contre les ligues fascistes d'extrême droite qui avaient fait vaciller la république deux ans plus tôt »[940] et on invite « Madeleine Rebérioux, historienne de renom, [avec qui] les Athégiens pourront débattre des enseignements de cette période et réfléchir aux changements qui s'imposent aujourd'hui alors que les inégalités et la précarité sont si fortes et que les valeurs républicaines sont battues en brèche par des mouvements qui se servent de la démocratie pour accéder au pouvoir, en reniant les valeurs qui la fondent. »[941]

Il s'agit là d'une référence aux avancées électorales du Front National (mais aussi à celle du mouvement souverainiste « Mouvement Pour la France » de Philippe de Villiers, candidat aux présidentielles en 1995). À Athis-Mons lors des présidentielles de 1995, le FN récolte 17,4% des voix, 2 points de plus que la moyenne nationale, un écart plutôt faible. Il dépasse toutefois les 21% dans les bureaux de vote du Noyer Renard, où les candidats PC et PS font également un score plus élevé que la moyenne sur la ville : c'est surtout Jacques Chirac qui semble pâtir de ce vote FN.[942] Cependant ce score, dans une cité votant traditionnellement très à gauche, n'est pas tout à fait anodin, d'autant que la concurrence du FN auprès de l'électorat populaire inquiète la gauche de l'époque. Juste après le scrutin, l'idée d'un « gaucho-lepénisme » c'est-à-dire d'un délitement du vote ouvrier de gauche au profit d'un vote FN, est avancé par le sociologue Pascal Perrineau.[943] Ce concept est repris au sein du PS. Lors de l'université d'été du parti en septembre 1995, Laurent Fabius déclare ainsi : « Les couches populaires vont vers d'autres formations, à commencer par le Front National. Avec la montée d'un gaucho-lepénisme, Le Pen est en train de drainer notre électorat. Et les couches moyennes sont inquiètes de l'accroissement des dépenses publiques pour soutenir les couches populaires. Il nous faut donc resolidifier ces couches moyennes et cet électorat populaire. »[944] Cette actualité joue sans doute dans la décision de célébrer de façon aussi énergique le Front populaire.

La commémoration a aussi un but de sociabilité : des animations sont prévues tout l'été notamment un cycle sur le cinéma des années 30, une ginguette au bord de l'Orge, et un voyage en train à Fécamp « occasion rêvée pour les habitants de passer une journée agréable en bord de mer et de se souvenir des premières vacances pour tous ».[945] Une autre semaine d'animation est prévue pour décembre, notamment autour d'une exposition d'affiches syndicales de l'époque, accompagnées de

---

[940] *Athis-Info*, 29 novembre 1996
[941] *Athis-Info*, 29 novembre 1996
[942] *Athis-Info*, 26 avril 1995
[943] Perrineau Pascal, « La dynamique du vote Le Pen : le poids du « gaucho-lepénisme » », In : *Le vote de crise : l'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 243-261 - Ce concept est controversé.
[944] Carton, Daniel « Au cœur de l'université d'été du PS à la Rochelle », *Le Monde*, 4 septembre 1995
[945] *Athis-Info*, 7 juin 1996

témoignages.

L'opération donne lieu à une recherche de petite envergure. En juin 1996, le bulletin municipal indique : « si vous avez des documents, des témoignages du Front populaire à Athis-Mons faites-vous connaître en contactant le service information en mairie. »[946] En octobre le bulletin affirme qu'un groupe de travail ouvert à tous est créé en mairie pour préparer les animations et les conférences de décembre.[947] Cette initiative donne naissance à un dépliant de quelques pages, distribué dans les lieux publics. Un peu plus de dix Athégiens ont été interrogés, des documents d'époque sont reproduits (notamment des bulletins municipaux, l'annuaire de la Seine-et-Oise...) ainsi que de l'iconographie tirée des précédentes expositions du Centre Culturel et quelques nouvelles images. Le document reproduit également des biographies de maires tirées du Maitron. Il s'agit plus d'un collage d'archives et de témoignages que d'une recherche organisée thématiquement, mais elle marque un retour à une vision plus traditionnelle de la recherche historique, et contient par exemple une bibliographie et une chronologie assez complètes. Le contenu du fascicule est mis en ligne sur le site internet de la commune (où il se trouve encore)[948].

On remarquera les ressemblances avec les expositions précédentes et pour cause : Petit est impliqué dans la réalisation, ainsi que d'autres personnes ayant déjà aidé à la réalisation des opérations sur les pavillons et le Noyer Renard : Hélène Planque (la chef du service urbanisme), le service retraité, l'ancienne archiviste municipale maintenant bibliothécaire. Petit n'a pas de souvenirs précis de cette opération,[949] signe que son implication a été limitée ou lui semble en tout cas négligeable. Cela montre cependant une acceptation par la mairie, peut-être par l'intermédiaire de certains services municipaux convaincus, de la viabilité de la formule recherche-exposition/publication-animation.

En effet les commémorations de la résistance et du Front populaire ont sans doute rempli leurs objectifs car à partir de 1996 chaque fête des associations est placée sous le signe d'un anniversaire, local ou national : 20 ans du jumelage en 1996, 70e anniversaire de l'harmonie municipale en 1997, 150e anniversaire du rétablissement de la république (célébration impulsée par le conseil général de l'Essonne) et de l'abolition de l'esclavage (thème national) en 1998, 90 ans de l'union sportive athégienne en 1999, célébrations des jumelages en 2000,[950] 100 ans de la loi 1901 en 2001. On

[946] *Athis-Info*, 7 juin 1996
[947] *Athis-Info*, 4 octobre 1996
[948] http://www.mairie-athis-mons.fr/?p=_ville/presentation/histoire/&ctn=il-y-a-60-ans-le-front-populaire
[949] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020
[950] La ville s'est jumelée avec la ville italienne de Sora (juin 1991), la ville irlandaise de Ballina (juin 1993) la ville roumaine de Sinaïa (septembre 1994) et entretien des liens avec la ville de Filingué, au Niger. La communication municipale met généralement en avant la construction européenne et des préoccupations humanistes et humanitaire

retrouve des thèmes nationaux mais aussi des commémorations purement athégiennes : l'histoire locale est ici utilisée pour mettre en valeur l'ancienneté de la vie associative sur la commune. Il s'agit d'éviter qu'une certaine monotonie s'installe, de maintenir la popularité d'une fête qui devient peu à peu la seule manifestation d'envergure sur la commune…[951] mais aussi, de façon extrêmement claire, d'ancrer l'histoire locale dans la sociabilité, érigée en identité communale. Chaque thème est généralement accompagné d'une exposition sur le sujet à l'honneur et d'animations : conférences sur la révolution, création d'une page web sur la république, concours photos... Aucune exposition n'a été retrouvée, on ignore leur ampleur. Cette formule édulcorée des opérations ayant précédemment eu lieu sur la commune montre tout de même une intégration du domaine historique à la stratégie municipale, ainsi qu'une normalisation des expositions/animations sur ce thème.

- *La réapparition du projet Maison de Banlieue : mémoires et image de la banlieue*

La question du monopole municipal sur le domaine historique, qui aurait pu se poser, n'a pas de manifestation réelle à Athis. Nous avons vu que la mairie soutenait le club d'histoire du lycée Pagnol, alors même qu'elle n'avait aucune prise sur le choix des sujets. Finalement les sujets importent peu, l'existence du club correspond aux priorités municipales : il tisse des liens entre jeunes et moins jeunes et préserve la mémoire de la ville. De même, les initiatives municipales ont peut-être un temps pris la place des expositions sur des thèmes banlieusards conçues au sein du Centre Culturel, mais il semble qu'à moyen terme, elles aient plutôt aidé le projet Maison de Banlieue.

En effet la mairie ou du moins les services chargés des manifestations historiques reconnaissent de plus en plus l'expertise du Centre Culturel et de Petit en matière d'histoire locale : outre les journées du patrimoine, Petit est aussi en charge des tours de ville pour les nouveaux arrivants, et le Centre Culturel tient à jour la page « histoire » sur le site de la commune.[952] Les visites figuraient déjà dans les objectifs de la « Maison de l'Environnement de Banlieue » en 1991, ce qui représente une forme d'avancement du projet. Petit effectue également des recherches pour certaines des commémorations : il étudie les délibérations municipales sur la période 1940-44, un travail qui doit s'insérer dans la commémoration de la résistance, et travaille également sur les 70 ans de l'Harmonie Municipale.[953] Certains habitants prennent l'habitude de le contacter quand ils retrouvent des archives intéressantes. Par exemple, une enseignante lui remet en 1995 des registres de

lorsqu'elle évoque le jumelage : les contacts avec les villes de Roumanie et du Niger ont d'abord été pris grâce à des associations athégiennes venant en aide aux populations de ces communes

[951] Taboury, Sylvain, *à la croisée des chemins, trajets d'écoute : Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons,* Étude pour la DRAC Île-de-France, 2002, p.155

[952] A. Int.- AM243WP1 : « historique des actions d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue, 1990-98 » octobre 1998

[953] *Ibidem*

matricules et d'appels datés de la fin du XIXe siècle qu'elle a retrouvé dans les placards de son école. Ces archives donnent lieu à une petite recherche de Petit (statistiques sur les prénoms des élèves, professions des parents, retranscriptions de motifs d'absences plus ou moins cocasses) tirée à 100 exemplaires et probablement diffusée auprès des enseignants et parents de l'école. Bref, Petit semble avoir acquis un statut d'historien local[954] aux yeux d'une partie de la ville.

Ce statut ne semble guère lui convenir par ailleurs. Dans le portrait que le bulletin municipal (qui met un habitant à l'honneur chaque édition) dresse de François Petit en février 1996 il déclare ainsi « Ne m'appelez pas Monsieur Patrimoine ! » L'article précise : « Qu'il participe à la visite guidée de la ville avec les nouveaux habitants ou qu'il entreprenne une recherche sociologique et historique sur la commune, François Petit ne veut surtout pas être considéré comme le gardien de la mémoire athégienne. Il laisse cette noble tâche aux archivistes. » Quoi que Petit en pense, cette reconnaissance lui permet sans doute de pousser son projet Maison de Banlieue avec une légitimité plus grande. Dans le même article il déclare ainsi : « Je la [la Maison de Banlieue] verrais bien installée dans les locaux de l'ancienne mairie, à côté du commissariat, entre le village de Mons et celui d'Athis. Ce serait un lieu de documentation (textes et images), un lieu d'animation et d'action culturelle, un lieu de conservation du patrimoine ancien par une politique d'appel à dépôt d'objets auprès des familles, un lieu de réflexion sur l'évolution de la banlieue. » Les justifications sur l'utilité sociale de la structure sont toujours présentes : « ce qui m'intéresse, c'est de voir ce qu'il est possible de faire sur le plan historique et ethnographique, dans les quartiers, en mêlant recherche et action culturelle. Les habitants participent et cela recrée des liens (…) On peut mieux s'intégrer quand on connaît son environnement, et on évite ainsi les ghettos ». [955]

Sur le plan des financements le moment est mal choisi. Athis-Mons se retrouve en effet face à une situation financière difficile en 1995/1996 : les finances de la ville sont grevées par la hausse des retraites des agents de collectivités locales et diverses décisions gouvernementales, qui poussent la commune à supprimer certaines fêtes, le spectacle de Noël, les illuminations, les classes transplantées, et à augmenter les impôts locaux pour la première fois depuis 1989. [956] Les subventions aux associations sont également réduites.[957] Dans le même temps, Athis-Mons est aussi frappée par la restructuration du trafic aérien à Orly, qui entraîne des pertes de postes, ainsi que par la disparition d'Air Inter, qui payait une taxe professionnelle non négligeable sur la commune

[954] Pour un exemple de « carrière » d'un historien local à la même époque, voir Baciocchi, Stéphane, et al.. « La carrière d'un historien local entre entreprise touristique, érudition et patrimoine » In : *Une histoire à soi : Figurations du passé et localités.* Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001. pp. 119-133
[955] *Athis-Info* 2 février 1996
[956] *Ibidem*
[957] Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire,* Paris, Ramsay, 1997.

(elle fusionne avec Air France en 1997). La mairie tente vaille que vaille d'attirer des entreprises pour compenser cette perte. La conjoncture est clairement défavorable à tout nouvel investissement dans le domaine culturel.

Pourtant l'idée semble faire son chemin du côté de la municipalité. La maire écrit ainsi fin 1996 : « Avec Philippe [Cazaux, maire-adjoint à la culture] j'aborde ensuite deux autres projets. Le premier c'est la construction d'une Maison de la Banlieue, un lieu de mémoire et d'histoire vivante, dans la ligné de ce que nous avons fait sur le Front populaire, la Libération. Une maison qui témoigne de l'histoire de la ville, de l'action de ses citoyens dans les grandes périodes récentes. Un lieu de culture urbaine, de patrimoine historique et architectural. Toutes nos villes ont leur propre histoire, et il sera bon de rappeler que la banlieue ce n'est pas des cités-dortoirs suspendues hors du temps. »[958] Les Maisons de la Ville et de la Banlieue semblent avoir fusionné dans l'esprit de Lienemann : « Lorsque j'étais ministre, j'avais souhaité que l'état puisse aider les communes à regrouper dans un lieu public maquettes, documents d'études, expositions sur le patrimoine architectural de la ville, faire partager cette culture de la ville nécessaire à un dialogue fructueux entre citoyens, élus, mais aussi architectes, urbanistes, professionnels. Nous allons tenter cette expérience en la renforçant d'un volet historique, mémoire vivante incarnée par des témoignages. Pour l'instant, je pars à la quête aux aides et subventions. »[959] Ces passages mettent clairement en rapport les expérimentations récentes de la ville dans le cadre des commémorations et l'idée de créer une Maison de Banlieue. C'est bien l'investissement de la mairie dans le domaine historique qui finit par la convaincre tout à fait du bien fondé de la structure. Celle-ci se retrouve axée sur la mémoire des habitants et celle des projets urbains, ainsi que sur l'idée de sensibiliser les habitants à l'urbanisme et au patrimoine.

La réapparition du terme « banlieue » dans le titre ainsi que les réflexions de Lienemann sur les banlieues qui ne sont pas des cités-dortoirs suspendues hors du temps rappellent le discours de Dany Treuil vingt ans plus tôt. L'impératif de « normalisation » de l'image de la banlieue (phénomène historique explicable, et non zone anarchique anhistorique) était présent dans l'opération Athis-hier mais se retrouve aussi dans le livre Lienemann, publié en mars 1997 et écrit à l'automne 1996 : « La banlieue n'est pas l'exception que l'on croit : elle n'est ni l'enfer ni le paradis. »[960] C'est d'autant plus vrai que le meurtre de Xavier en octobre 1996 a attiré de nombreux journalistes à Athis et que la couverture médiatique de l'affaire déplait à la maire : « Le soir [suivant la mort de Xavier] je regarde les journaux télévisés, et je trouve les reportages assez incroyables. Il semble que sous le feu de l'actualité les journalistes perdent facilement de leur rigueur. On nous montre Grigny et non Athis, puis des images de l'école du centre, comme si elle se trouvait au Noyer-Renard. Puis on trouve un jeune qui semble correspondre au stéréotype du banlieusard des cités, alors on le filme en train de

[958]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire*, Paris, Ramsay, 1997 pp.222-3
[959]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire*, Paris, Ramsay, 1997, p.66
[960]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire*, Paris, Ramsay, 1997, p.243

marcher avec un pote. Comme d'habitude, on choisit l'image de la banlieue telle qu'on aime la dépeindre même si là, le résumé est plutôt positif. Car en général à la télé, la banlieue : c'est moche, c'est glauque, c'est le tiers-monde »[961]. Elle défend encore ce point de vue dans un entretien deux ans plus tard « les journalistes devraient s'efforcer d'équilibrer et de hiérarchiser leurs messages et leurs images. Cesser de toujours montrer d'abord ce qu'ils estiment être le plus dramatique et le plus spectaculaire. Capter « l'ordinaire », en finir avec le « préétabli ». »[962]

Malgré le discours de Lienemann, l'engagement de la mairie en faveur de la Maison de Banlieue reste trop abstrait pour le Centre Culturel. Le compte rendu d'un séminaire interne organisé par le Centre Culturel en décembre 1996 indique que « ce projet doit faire l'objet d'un accord explicite avec la municipalité, qui devrait assumer à terme, pleinement, le fonctionnement (locaux, personnel, budget d'animation) d'une «Maison de Banlieue» lieu de ressources et d'éducation, espace de conservation, d'animation et de recherche (…) Un des objectifs de la municipalité est de considérer qu'Athis-Mons n'est pas une ville dortoir ce qui implique d'affirmer son identité et son histoire tout en imaginant comment la ville va rentrer dans « la modernité ». Comment la ville peut-elle s'engager en termes de locaux spécifiques ? Comment la ville peut-elle s'engager en termes de budget pour le personnel ? »[963] Le compte rendu indique également que Petit est en train de monter un dossier sur le projet : on suppose que le Centre aimerait avoir un engagement ferme de la part de la mairie avant de se lancer dans une recherche de subventions. Si l'appui de la municipalité semble indispensable au lancement de la Maison de Banlieue (notamment parce qu'elle est propriétaire du local que Petit convoite, l'ancienne mairie de la commune qui héberge à l'époque la société d'économie mixte de la ville) le Centre Culturel développe en attendant d'autres projets sur le thème de la banlieue et de l'environnement urbain, en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'état.

b) L'éducation à l'environnement urbain : une action en expansion

On l'a vu, le Centre mène depuis 1990 avec les classes interquartiers des actions en direction des élèves de primaire, où ils découvrent l'histoire de la ville, de leur quartier… Cette action avait l'avantage de réinscrire l'action du Centre Culturel dans un cadre normatif (celui des classes culturelles), et de mêler éducation artistique plus « classique (visionnage de spectacle, ateliers artistiques) avec une éducation à la ville. La période suivant la suspension de ces classes est mal connue : nous avons vu que des actions à caractère historique se poursuivaient avec les écoles du Val en 1994/5 et un document postérieur fait allusion à des « classes inter-banlieues » avec la ville de Viry-Châtillon, sans doute dans le cadre du contrat de ville. Petit ayant travaillé à Grigny, il serait

[961]Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame Le Maire,* Paris, Ramsay, 1997, p.153
[962]Revol, Anne-Marie « Banlieues : des images pousse-au-crime » *Le Figaro,* 21 décembre 1998
[963]A. Int. - AM243WP1 : compte-rendu du week-end-séminaire de réflexion regroupant les salariés du Centre Culturel du 30 novembre au premier décembre 1996

intéressant de savoir si des échanges ont eu lieu dans ce sens.

Le Centre Culturel semble toujours désireux de maintenir ces interventions auprès des scolaires. Le séminaire interne de décembre 1996, que nous avons déjà évoqué, réaffirme ainsi les multiples missions du Centre : « création - diffusion – animation – formation - conservation ». On remarque l'ajout de « conservation » conséquence directe de l'action de Petit. Le compte rendu insiste sur l'animation, indiquant que le Centre réalise de « nécessaires actions en direction des publics (scolaire - extra-scolaire - personnels d'encadrement - tout public) sous forme de stages, démonstrations et interventions en milieu scolaire (200 par an environ) afin de permettre au public de mieux appréhender les langages artistiques divers et acquérir des clés de compréhension. » L'association songe également à élargir son action en direction de la formation, dans un sens différent de celui qui était mis en avant dans les années 1970. Il ne s'agit plus désormais de former à des techniques artistiques (notamment le théâtre) mais de former les formateurs : « un besoin important de formation se fait sentir auprès des personnels et structures encadrant les enfants : instituteurs, animateurs de centres de loisirs, personnels de crèches etc., la demande est forte. Mieux comprendre la place de l'enfant spectateur dans l'objectif de le rendre véritablement critique, acteur de son propre jugement, voilà un des objectifs affichés. D'autre part développer ses propres potentialités en tant qu'adulte, affiner ses goûts et comprendre mieux la qualité d'un propos artistique, se faire aussi plaisir, voilà qui importe. »[964] Il est désormais question de « comprendre » la culture légitime plutôt que de réveiller l'artiste présent en chaque personne comme dans les années 1970 (nous schématisons). Le discours entourant l'animation est plus axé sur le développement de l'esprit critique et la compréhension que sur la pratique artistique comme par le passé. Ce changement d'état d'esprit facilite de fait l'insertion des actions d'éducation à la ville (axées sur la compréhension de son environnement) au sein des actions d'animation culturelle menées par le Centre.

En 1996/7, l'action du Centre Culturel en matière d'éducation à la ville va se développer de façon très importante, notamment à la faveur d'un changement de politique étatique. Le Centre va en effet profiter des nouveaux dispositifs mis en place par l'état en matière d'éducation culturelle et artistique, qui visent un élargissement quantitatif des élèves concernés.

La politique de l'éducation culturelle est en effet bouleversée par la parution d'un rapport sur les pratiques culturelles des Français en 1990,[965] qui montre selon certains l'échec des politiques

[964] A. Int. - AM243WP1 : compte-rendu du week-end-séminaire de réflexion regroupant les salariés du Centre Culturel du 30 novembre au premier décembre 1996

[965] *Olivier Donnat, Denis Cogneau, Les Pratiques culturelles des Français 1973-1989*, Paris, La Découverte / La

ministérielles en matière de démocratisation culturelle, une interprétation que son auteur nuance par ailleurs.[966] L'action en milieu scolaire apparaît donc plus nécessaire que jamais, mais les dispositifs existants (classes culturelles notamment) sont eux, jugés insuffisants, ne permettant pas de remplir les objectifs d'accès à la culture pour toute une classe d'âge. Par exemple à Athis, les classes interquartiers, dispositif lourd et chronophage, ne concernaient que six classes en 1990, puis deux, trois et une dans le cas des classes Paris-Banlieue.

L'intervention de l'état va changer d'échelle, passant de la classe à l'établissement entier voir la ville. Selon Marie-Christine Bordeau et François Deschamps : « Il ne s'agit plus d'adapter une politique d'État à des territoires, mais de favoriser l'émergence de projets éducatifs élaborés par les collectivités elles-mêmes. À partir de 1993, plusieurs expérimentations se succèdent pour élargir les publics scolaires bénéficiaires de l'éducation artistique et culturelle. C'est une période foisonnante, fertile en innovations institutionnelles »[967]. Cette dynamique résiste selon eux aux nombreuses alternances politiques sur la période. Concrètement, des dispositifs de jumelages entre établissements ou groupes d'établissements et institutions culturelles ou patrimoniales sont créés en 1992, ainsi que des Plans Locaux d'Éducation Artistique (PLEA) en 1993, dispositifs contractuels triennaux entre l'Éducation Nationale, la DRAC et une ville qui laissent une certaine liberté aux acteurs locaux dans la définition des actions.[968]

À Athis-Mons, le PLEA signé en 1996/7 concerne toutes les classes, de la maternelle au collège, dans les quartiers du Val et de Mons.[969] Le Centre Culturel intervient donc pour la première fois en collège (notamment sur le Moyen Âge (architecture militaire, civile et religieuse en Essonne, à Athis-Mons, visite aux archives départementales)) et, indépendamment des dispositifs contractuels, au lycée : Petit organise un rallye découverte de la ville pour deux classes de seconde du lycée Pagnol, ce qui lui permet de nouer des liens avec leur enseignante, Marie-Claire Roux. En 1997 le Centre Culturel se jumelle également à tous les établissements scolaires de la ville autour de trois domaines d'intervention : spectacle vivant, cinéma, patrimoine et environnement urbain.

Ce développement est dû à plusieurs facteurs. D'abord, on l'a vu, une insistance étatique sur l'éducation culturelle au sens très large, qui perdure durant toutes les années 1990 ; ensuite, les bonnes relations entre l'Éducation Nationale et le Centre Culturel, forgées dès les classes

Documentation française, 1990.

[966] Donnat, Olivier. « Démocratisation Culturelle : La Fin D'un Mythe » Esprit, n°170, 1991, pp. 65–82.

[967] Bordeaux, Marie-Christine, et François Deschamps, *Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoire*s, Paris, Éditions de l'Attribut, 2013, pp. 17-98.

[968] Circulaire n° 92-129 du 30 mars 1992

[969] *Athis-Info*, 5 décembre 1997

interquartiers, permettent une collaboration fructueuse, comme l'indique le directeur du Centre Culturel, Bruno Bossard, en 1999 : « le travail relationnel avec l'Éducation Nationale n'est ni le fruit du hasard, ni la volonté expresse et spontanée de quelques instituteurs convaincus, mais une réflexion et un échange permanent qui s'est construit, au fil des ans. Cela a demandé de notre part une force de conviction, des propositions de qualité et des interventions régulières grâce à des moyens financiers "gagnés" auprès des institutions. » Il précise également que le soutien de la ville en la matière a été plus fluctuant : « la commune, par le biais du service scolaire a été un partenaire privilégié, par sa relation particulière au milieu scolaire (responsabilité des équipements primaires et maternels), mais plus aléatoire du point de vue politique, oscillant d'une part entre le rapport à la population (parents d'élèves) et les retombées positives des actions, d'autre part en souhaitant parfois rejeter sur l'état la responsabilité pleine et entière du financement de ces actions. »[970]

Il faut cependant souligner que les dispositifs contractuels, et notamment les PLEA, sont passés à l'initiative des municipalités et nécessitent donc un soutien municipal aux actions menées sur la ville. L'adjoint à la culture lors du deuxième mandat de Lienemann, Philippe Cazaux, était adjoint aux affaires scolaires lors de la mandature précédente, ce qui facilite sans doute les ponts entre culture et éducation. De plus face aux tensions sur la ville, la culture et l'éducation sont vues comme des domaines intégrateurs, permettant de transmettre des valeurs communes et d'apaiser les esprits.

Le discours politique insiste sur le rôle de la culture dans « l'intégration sociale et la vie de la cité » et « l'expression de soi et l'ouverture sur les autres ». La culture serait « l'occasion d'une prise de repères, d'inscription de l'individu dans un réseau relationnel, de meilleure compréhension du monde, et un outil précieux de désenclavement comme de reconstruction d'une meilleure image des quartiers et de leurs habitants. »[971] Il s'agit là d'un discours répandu dans les années 1990 qui sont celles de la « réactivation des références sociales dans l'action culturelle locale » qui a bien peu à voir avec un réveil d'anciens militants des années 1970 (on a vu que la position du Centre Culturel s'était considérablement assagie) et est plus due à un modèle diffusé par l'état, notamment dans le cadre de la politique de la ville.[972]

Après un moment de flottement en début de second mandat, la mairie précise sa politique culturelle, annoncée dans un bulletin de 1997. Dans les quatre thèmes mis en valeur (culture et politique de la ville, culture et intergénération, politique tarifaire et quotient familial) on trouve « action culturelle en

[970] Bossard, Bruno, *conduite du projet : La MAISON DE BANLIEUE…, op.cit.* p.10
[971] *Athis-Info*, 5 décembre 1997
[972] Dubois, Vincent et Pascale Laborier. « Le "social" dans l'institutionnalisation des politiques culturelles locales en France et en Allemagne » In : *Les nouvelles politiques locales*, Paris, Presses de Science-po, 1999, pp. 253-269.

milieu scolaire » où sont notamment mises en lumière les initiatives du Centre Culturel « dans l'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue ».[973] Cette initiative semble se marier de façon tout à fait harmonieuse avec les objectifs de la municipalité : elle peut potentiellement toucher toute une classe d'âge, et permet aux élèves de mieux comprendre leur territoire et donc en théorie de mieux le respecter et de sortir de leurs quartiers.

Aidée par tous ces facteurs, l'action du Centre Culturel dans le domaine de l'éducation à l'environnement urbain se renforce : sur l'année scolaire 1997/8 une intervention sur l'histoire et la géographie d'Athis-Mons, accompagnée d'une visite de la ville est généralisée à toutes les classes de CE2 de la commune (soit environ 350 élèves). Il s'agit-là d'une initiative prévue depuis le projet « Maison de l'Environnement de Banlieue ». Cette initiative se poursuit chaque année jusqu'à aujourd'hui. Dans le cadre du PLEA et des jumelages, d'autres actions ont lieu la même année : avec une classe de quatrième, Petit suit les répercussions au niveau local du programme d'histoire national en organisant des visites de sites athégiens ou en se rendant aux archives départementales de l'Essonne. Avec trois classes de l'élémentaire il organise une découverte du cimetière sur le thème « la nécropole, ville des morts à côté de celle des vivants ». Enfin dix classes élémentaires étudient toute l'année le thème de la rue (vocabulaire, réseaux, début d'un dictionnaire des rues par quartier, visite d'une station de relevage des eaux, exposition des travaux des élèves) Toutes ces classes bénéficient également d'un tour de ville : 750 élèves sont concernés en 1997/8.[974]

Cette action de découverte de l'histoire locale se concrétise aussi par des initiatives visant un public adulte : intervention lors des journées du patrimoine, tour de ville des nouveaux habitants et des nouveaux éducateurs du collège... Petit collabore également avec la mairie en organisant un cycle de conférences sur l'histoire du développement de la banlieue en 1997/8, dans le cadre de l'Université du Temps Libre et du Citoyen, organisme créé par la mairie en 1997 et qui propose des conférences sur différents sujets, suivies de débats.

Ainsi si les expositions sur des thèmes banlieusards se sont interrompues en 1994, l'activité sur la ville en matière d'histoire n'a pas faibli. Il semble qu'il ait fallu que la mairie se lance elle-même dans des initiatives historiques afin d'être tout à fait convaincue de leur apport potentiel. L'idée d'étudier la banlieue et de faire connaitre cet environnement à tous a paradoxalement été confortée par les événements ayant éclaté dans les cités de la ville. Reste à concrétiser tout cela en un projet défini, ce à quoi le Centre Culturel et la ville vont s'atteler dans les années qui suivent.

[973] *Athis-Info*, 5 décembre 1997
[974] Récapitulatif dressé dans une demande de subvention dans le cadre des contrats de ville, janvier 1999

***CHAPITRE 8* : La “Maison de Banlieue” entre histoire, architecture et pédagogie (1997-2001)**

Jusqu’ici nous avons surtout évoqué trois acteurs : la mairie, le Centre Culturel et François Petit, dont les intérêts s’alignent parfois avec ceux du Centre. Cependant comme le domaine de l’éducation artistique le laisse brièvement apparaitre, le nombre d’acteurs ayant eu une influence sur le projet final est beaucoup plus élevé. Ainsi dans ce chapitre on verra que des changements à la tête de l’état, du département et de la région ont des conséquences très tangibles sur l’avancement du dossier. Plus encore, les liens tissés par Petit mais aussi le Centre Culturel avec différents acteurs tout au long de la période apparaissent comme un facteur capital non seulement dans la réalisation de la structure mais aussi dans les modifications que le projet va subir.

8.1 La création d'un département Maison de Banlieue au sein du Centre Culturel

a) Un contexte politique favorable

Durant les deux années qui suivent, les obstacles au projet Maison de Banlieue vont être progressivement levés, en grande partie grâce à l’évolution rapide de la situation politique à l'échelle nationale, régionale et départementale, qui laisse espérer l’obtention de subventions.

Un premier bouleversement politique d'importance a lieu en mai 1997. Après des élections législatives anticipées, l'assemblée nationale se donne une majorité de « gauche plurielle » (alliance entre le PC, le PS, les Verts, les Radicaux de Gauche...) avec un premier ministre (Lionel Jospin) socialiste. La cohabitation peut laisser espérer une hausse du budget culturel, mais peut-être aussi un accès facilité aux subventions étatiques. Lienemann est toujours active au sein du PS où elle anime le courant gauche socialiste dont les motions récoltent près de 10% lors des congrès, un score pas tout à fait négligeable. Elle est également devenue députée européenne et vice-présidente du parlement européen en 1997 et dispose donc d’une certaine aura sur la scène nationale.

Les différents projets de maisons sont relancés. En décembre 1997 la chef du service urbanisme de la ville, Hélène Planque, envoie une note à Marie-Noëlle Lienemann à propos du projet « Maison de la Ville/de l'Architecture ». Elle précise que « le projet a été étudié en concertation avec d’autres maisons : Maison de la Banlieue (F. Petit), Maison de la nature (…), afin d'essayer de dégager les particularités de chacun, mais aussi les synergies possibles. Nous souhaitons donc maintenant approfondir la réflexion et envisageons de présenter nos maisons aux autres services municipaux

et éventuellement aux élus concernés. » La Maison de la Ville, telle qu'elle est décrite dans le document, a des modes d'actions proches de ceux de la Maison de Banlieue : elle veut regrouper dans un même lieu tous les documents sur des projets urbains depuis 1989, effectuer des interventions en classe sur l'histoire de l'architecture « en complément des interventions qui pourraient être faites par François Petit, dans le cadre de la Maison de la Banlieue », réaliser des expositions sur différents projets urbains, donner des conférences sur l'histoire de l'architecture. Le projet précise que la structure pourrait être installée au premier étage de l'ancienne mairie de la commune, lieu déjà évoqué plus haut par François Petit : elle partagerait donc ses locaux avec une éventuelle Maison de Banlieue. Le budget évoqué (365 000F) est modeste, étant donné que Hélène Planque est déjà salariée par la ville : presque la moitié des dépenses viendrait de l'embauche d'un animateur pour étoffer l'équipe, le reste étant dédié aux actions et au matériel à acquérir.[975]

Étant donné les références fréquentes à la Maison de Banlieue dans le projet, ainsi que les liens de collaboration qui unissent la chef du service urbanisme et Petit depuis l'exposition sur le Noyer Renard, le projet Maison de la Ville/de l'Architecture est clairement présenté comme un complément et pas un concurrent du projet Maison de Banlieue. Cette orientation était déjà visible chez Lienemann en 1996, où elle imaginait une seule structure regroupant toutes ces fonctions. Cette note montre en tout cas que les deux projets sont de nouveau sur la table, sans doute suite à l'alternance politique. Le projet Maison de la Ville prévoit ainsi un financement du projet à 50% par l'état et notamment la DAU (Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme).

Le même mois, le bulletin municipal annonce l'ouverture prochaine de la Maison de la nature dans le Val : le projet a donc trouvé ses financements. Le projet Maison de Banlieue avance également. En janvier 1998, quand Lienemann sollicite ainsi le classement de l'ancienne mairie au Répertoire départemental du patrimoine, elle précise que « Cette demande s'inscrit dans le cadre de la politique de développement culturel poursuivie par la municipalité dans le domaine du patrimoine, de l'histoire et de l'environnement urbain au titre du projet Maison-Musée de banlieue. »[976]

Il semble que la perspective de pouvoir profiter d'emplois jeunes ait aidé à l'avancement soudain des dossiers des différentes « maisons ». Ce dispositif est créé par Martine Aubry en septembre 1997 dans le but de donner du travail à 350 000 jeunes à l'horizon 2000. Ces postes sont financés à 80% par le gouvernement et attribuables sur appel d'offres aux collectivités locales ou aux

[975] MdBA – Classeur « Maison de l'Architecture » Mémo de Hélène Planque à Marie-Noëlle Lienemann, décembre 1997.

[976] A. Int. - AM206WP123 : Lettre de Marie-Noëlle Lienemann au président du conseil général de l'Essonne, 9 janvier 1998

associations, pour des tâches « présentant un caractère d'utilité sociale notamment dans les domaines des activités sportives, culturelles, éducatives, d'environnement et de proximité. »[977] À Athis-Mons, la mairie passe une annonce en janvier 1998 pour pourvoir 50 de ces postes, parmi lesquels « un responsable de l'équipe d'animation et de sensibilisation à l'environnement et trois animateurs chargés de l'animation et la sensibilisation de la population à l'environnement » embauchés sans nul doute dans le cadre de la Maison de la nature, mais aussi « Un animateur du patrimoine local. » En février la mairie dévoile un plan complet : 148 postes sont à pourvoir, dans des domaines aussi divers que l'environnement, l'enfant dans la ville, l'accès aux nouvelles technologies, le développement de la participation à la cité (on trouve notamment dans les objectifs « permettre l'émergence d'une culture commune basée sur les droits de l'homme, la tolérance, le respect d'autrui et de soi, et donc, d'une citoyenneté active » et « améliorer la connaissance et l'image de notre ville. ») La ville précise cette fois les structures concernées : la « Maison de la Banlieue et du Patrimoine » recrute ainsi un.e «Agent de développement du patrimoine » et un.e « Agent de développement culturel spécialiste de l'architecture et de l'urbanisme ». [978]

Une dernière évolution notable au niveau politique va achever de débloquer la situation : la région Île-de-France et le département de l'Essonne, dirigés jusqu'alors par le RPR, changent de majorité en 1998. Le champ de la culture est, à la veille de l'an 2000, devenu tout à fait consensuel : l'orientation politique peut influer sur les domaines qui sont privilégiés (plutôt le patrimoine pour la droite, la création pour la gauche) mais les élus de tous bords s'accordent sur la nécessité de mener une politique culturelle, riche de retombées symboliques et électorales.[979] Le conseil général de l'Essonne subventionne ainsi le Centre-Culturel d'Athis, même s'il est à majorité de droite. Le changement de majorité est surtout bienvenu pour deux raisons : d'abord, il permet de remédier à la désorganisation du conseil général et du conseil départemental. Sans entrer dans les détails, le conseil régional d'Île-de-France est, à partir de 1996, pris dans une procédure judiciaire pour attribution frauduleuse de marchés publics, qui vise son président (RPR) mais aussi des élus de groupes minoritaires.[980] Un an plus tard c'est au tour du conseil général de l'Essonne d'entrer dans la tourmente. Son président depuis 1988, Xavier Dugoin (RPR), est accusé d'avoir mis en place un système d'emplois fictifs au sein de son cabinet, à quoi s'ajoutent des accusations de trafic

[977] Projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes, adopté le 17 septembre 1997.
[978] Détail des 148 postes pourvus ou à pourvoir sur le site de la ville – site tel qu'il apparaissait le 16 février 1998, accessible par la wayback machine : https://web.archive.org/web/19980216041701fw_/http://www.mairie-athis-mons.fr/emploisj/axes.htm
[979] Douillet, Anne-Cécile, et Rémi Lefebvre. « Chapitre 5. Le pouvoir local en action : les politiques publiques territoriales », *Sociologie politique du pouvoir local*, Paris, Armand Colin, 2017, pp. 195-234.
[980] « Marchés publics : une chronologie » *L'Obs*, 26 avril 2001

d'influence.[981] Les perquisitions diverses, refus de vote de budget[982] et luttes intestines ralentissaient non seulement les demandes de subvention, les versements de crédits mais aussi la gestion d'affaires dévolues au département comme l'entretien de certaines routes.[983]

Ensuite le renouvellement des élus au niveau départemental permet à des personnes proches de Lienemann d'accéder à des fonctions de direction. Ses deux compères de la Gauche Socialiste, Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, deviennent vice-présidents du conseil général. À Athis-Mons, après 25 ans de mandat, René l'Helguen ne se représente pas lors des cantonales. C'est Patrice Sac (PS) qui est élu face à un candidat FN, qui récolte tout de même 40% des voix (18% au premier tour). Sa présence au second tour s'explique en partie par les divisions continuelles de la droite locale, qui peine à se reformer : 6 listes de droite ou divers droite s'affrontaient au premier tour, dont 3 menées par d'anciens alliés de l'Helguen. Patrice Sac, conseiller municipal (PS) depuis 1995, est maire-adjoint aux affaires scolaires et lui-même enseignant au lycée technique de la ville. Au conseil général, il va présider la commission « Sports - Culture - Loisirs - Vie associative - Tourisme et Echanges internationaux ». Son soutien sera selon Petit très important : « Le soutien de Patrice Sac a été quand même extrêmement précieux, on a eu d'excellents rapports avec Patrice Sac. C'est vrai que quand il était responsable culturel au département, il a soutenu Maison de Banlieue parce que comme il était enseignant il voyait aussi, il avait des échos de l'éducation nationale, il voyait le travail concret qu'on faisait avec les écoles, les collèges, les lycées. »[984]

C'est l'action d'éducation à la ville en milieu scolaire qui va en effet être le principal facteur de reconnaissance de la future Maison de Banlieue et aider à la réalisation du projet.

b) Une reconnaissance externe de l'action du Centre Culturel

Si l'action de François Petit et du Centre Culturel après l'exposition « du cabanon au pavillon » est mal documentée, elle leur permet de nouer des liens avec une myriade de groupes et de réseaux qui vont influencer, aider et légitimer la future Maison de Banlieue. Ces différents liens, s'ils apparaissent périodiquement au détour des archives, sont particulièrement visibles lors du colloque « Patrimoine(s) de banlieue et actions culturelles » organisé par le Centre Culturel le 25 mars 1998, et qui accueille environ 90 personnes (services culturels, associations, enseignants, animateurs...) concernées par le sujet.

---

[981] Il sera condamné à de la prison avec sursis en 1999, puis à un an de prison ferme pour avoir volé et revendu une partie des bouteilles de vin de la cave de la préfecture de l'Essonne. Résumé des affaires : Ramnoux, Sébastien, « Xavier Dugoin condamné à un an de prison » *Le Parisien* 30 juin 2001.

[982] « Les élus de droite de l'Essonne préparent la succession de Xavier Dugoin » *Le Monde*, 28 décembre 1996

[983] *Athis-Info*, 27 juin 1997

[984] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020.

Ce colloque est intéressant pour plusieurs raisons. D'abord il représente une forme de légitimation de l'action du Centre, notamment dans le domaine de l'éducation à l'environnement urbain. Ensuite il permet replacer l'action de Petit et du Centre dans un contexte plus large, d'évoquer d'autres structures qui s'intéressent également à l'histoire de la banlieue, du département de l'Essonne, au domaine du patrimoine… et qui pour certaines vont devenir des partenaires récurrents de la future Maison de Banlieue.

Pouvoirs publics, personnes et services liés à l'Éducation Nationale, membres de différents réseaux, associations, musées, organismes départementaux… tous ont en commun de mener une politique d'animation et d'éducation autour du patrimoine ou de l'environnement urbain, même si le thème banlieusard est plus ou moins explicite.

- *Les représentants de l'état et des pouvoirs publics*

La maire, Marie-Noëlle Lienemann, ouvre les débats. Les actes du colloque n'ont pas été publiés, mais on trouve un extrait de son intervention dans le mémoire de Sylvain Taboury, en stage à la Maison de Banlieue en 1999. La maire déclare ainsi : « l'intérêt d'un musée, ou l'intérêt d'une initiative de patrimoine, c'est non seulement de se retourner sur son passé, avoir un regard différent, une analyse particulière du présent dans lequel on vit, mais c'est aussi doter chacun et tous, d'où le problème des couches qui sont les moins facilement touchées par ces enjeux (en tout cas en apparence car peu mobilisées) : arriver à faire que chacun soit en situation de pouvoir donner son avis, de pouvoir participer au grand débat, aux transformations de son cadre de vie dans sa propre ville, de l'univers dans lequel il vit. » [985] On perçoit très clairement ce qui, dans l'action du Centre Culturel, intéresse Lienemann : la connaissance du passé si elle permet aux personnes de mieux s'investir dans le présent et surtout dans les questions urbaines (on retrouve des échos du projet Maison de la Ville), ainsi que le coté englobant des actions du centre, qui touchent toutes les couches de la population, même les moins favorisées.

L'état est représenté par son service déconcentré, la DRAC Île-de-France. Trois conseillers sont présents : la conseillère chargée du milieu scolaire, la chargée de l'inventaire, le conseiller ethnologie. Les DRAC sont devenues des interlocuteurs incontournables des collectivités locales depuis la décentralisation des années 1980. Renforcées financièrement, elles se sont dotées de conseillers spécialisés, ou « chargés de missions » qui reprennent les grandes directions sectorielles du ministère (direction du livre, du patrimoine, de l'ethnologie etc.).[986] Dans les années

[985]Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* p. 15
[986] Friedberg Erhard, Urfalino Philippe « La décentralisation culturelle : l'émergence de nouveaux acteurs » In:

1990 les DRAC sont particulièrement sensibles à l'intégration du public aux projets, ce qui peut expliquer le soutien de la DRAC Île-de-France aux initiatives du Centre Culturel.[987] Elle finance la structure lors de projets culturels « classiques » (notamment dans le domaine du cinéma) mais aussi sur des projets liés au patrimoine et à l'histoire de la ville. Elle est présente en tant que financeur dès l'opération sur le Noyer Renard, couvre la majorité des dépenses lors de l'édition de *Du cabanon au pavillon* et est de tous les dispositifs contractuels mis en place sur la commune dans le domaine culturel : la convention culturelle de 1991, le PLEA… La présence des conseillers au colloque est donc l'aboutissement de presque dix ans de ce que le directeur du Centre, Bruno Bossard, qualifie de « bonnes relations tissées patiemment »[988] avec la DRAC dans divers domaines d'action.

- *Les acteurs dans le domaine de l'éducation*

Autre forme de reconnaissance institutionnelle : on remarque un certain nombre de personnes lié à l'Éducation Nationale dont la conseillère de la DRAC Île-de-France chargée du milieu scolaire, l'inspecteur de l'Éducation Nationale sur la ville, une représentante de la Cellule Régionale d'Action Culturelle du rectorat de Versailles, une représentante du centre régional de documentation pédagogique du Val-de-Marne (centre de documentation pour les enseignants). L'action du centre en matière d'éducation à l'environnement de banlieue a été légitimée on l'a vu par divers dispositifs contractuels conclus avec la DRAC et l'Éducation Nationale, et l'association est désormais sollicitée par le rectorat ou l'inspection académique afin de former des professeurs à l'enseignement à l'environnement urbain. En juin 1998 Petit écrit ainsi « le Centre Culturel est un référent culturel professionnel dont l'administration et des enseignants tiennent compte puisque plusieurs fois dans l'année en dehors des projets mis en place, on fait appel à nous »[989].

Cette reconnaissance de l'intérêt des actions du Centre Culturel en matière d'éducation est aussi visible dans le colloque par l'intervention d'une représentante du réseau « Citéphile », qui fédère les initiatives en matière d'éducation à l'environnement urbain. Les années 1980 avaient été celles de la professionnalisation dans le domaine de l'animation culturelle (Petit, diplômé d'un DEFA en 1982, s'inscrit tout à fait dans cette tendance) les années 1990 sont celles de la professionnalisation du domaine de l'éducation à l'environnement et de la constitution de réseaux professionnels autour de

---

Politiques et management public, vol. 3, n° 2, 1985

[987] Purenne, Anaik « Entre « mission culturelle » et logiques bureaucratiques Genèse, enjeux et usages des conventions de développement culturel » In : Dubois Vincent, Poirrier Philippe (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels*, Paris, La Documentation Française, 1998, pp 79-109

[988] Bossard, Bruno, *conduite du projet : La MAISON DE BANLIEUE, un centre d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue*, rapport de stage de DESS de développement culturel, Université de Rouen, 1999. p.13

[989] « Inventaires des actions culturelles menées par le Centre Culturel d'Athis-Mons 1997/8 » cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* p.20.

la question[990]. Si l'action en faveur de l'environnement naturel se structure autour du réseau GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) à partir de 1991, l'éducation à l'environnement urbain se dote également de son réseau, Citéphile, en 1992. La création de ce réseau, qui va se développer tout au long de la décennie, montre que les initiatives de Petit et du Centre Culturel s'inscrivent dans un mouvement d'ampleur, mais difficile à saisir faute de travaux sur le sujet. Selon le site de Citéphile, ces pratiques ont été soutenues et impulsées par le ministère de l'environnement et celui de la jeunesse et des sports, d'abord dans la région de Montpellier, à partir du milieu des années 1980.[991] L'intervenante de Citéphile est par ailleurs employée à l'échelon déconcentré du Ministère de la Jeunesse et des Sports en région, la direction régionale de la jeunesse et des sports (DRDJS) d'Île-de-France ce qui semble confirmer l'influence du ministère dans ce domaine.

À Athis-Mons on l'a vu le développement de ce domaine passe par d'autres réseaux : l'Éducation Nationale, le ministère de la culture au travers de la DRAC. Le domaine de l'environnement « naturel » apparaît même par moment comme un concurrent plutôt qu'un allié. Une recherche plus poussée sur les membres du réseau Citéphile amènerait sans doute à découvrir d'autres routes menant à l'action dans le domaine de l'environnement urbain. Toujours est-il que le réseau Citéphile semble particulièrement actif à la fin des années 1990, avec une multiplication des rencontres inter-régionales à partir de 1995 notamment à Paris en 1997 sur le thème « Pour une éducation à l'environnement urbain » à laquelle Petit et le Centre ont peut-être participé. Petit participe en tout cas à la rencontre suivante, en décembre 1998 à Arras, où il présente l'action du Centre Culturel.[992] Les actions d'éducation à l'histoire locale, de découverte de la ville menées par le Centre depuis le début des années 1990 s'insèrent désormais dans une catégorie définie et reconnue, disposant de son propre réseau d'acteurs, celle des actions « d'éducation à l'environnement urbain ».

- *Les structures travaillant sur la banlieue*

Si le poids des structures liées à l'éducation à l'environnement est conséquent, d'autres participants ont un rayon d'action plus large. Ces structures s'intéressent au territoire banlieusard sous différentes formes et mènent des actions culturelles dans ce sens.

Certaines entretiennent des liens assez anciens avec le Centre Culturel. C'est le cas de plusieurs

[990] Toupet, Joy « De l'animation rurale à l'éducation environnementale » In : *Norois*, n° 234, 2015, pp. 29-46. Voir aussi Aspe, Chantal, et Marie Jacqué. « L'éducation à l'environnement : entre critique et adaptation », In : *Environnement et société*, Paris, Editions Quæ, 2012, pp. 213-253.

[991] « Qui sommes-nous ? » Citéphile.org site tel qu'il apparaissait le 11 décembre 2003, accessible via la wayback machine : https://web.archive.org/web/20031211011158/http://citephile.org/

[992] A. Int. – AM243WP1 : demande subvention dans le cadre contrat de ville, janvier 1999

structures liées au département de l'Essonne : émanations du Conseil général, elles s'intéressent aux spécificités du territoire essonnien. On retrouve ainsi le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), qui avait été chargé en 1991 par le Centre Culturel d'une étude sur la faisabilité de la Maison de Meulière, et qui participe ensuite à la conférence autour du pavillonnaire lors de l'exposition de 1993. Le CAUE est une association créée dans tous les départements français après la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, qui en précise les fonctions : « développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. » contribuer à la formation des professionnels, dispenser orientation et conseils aux personnes privées afin « d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.»[993] Elle conseille également les collectivités qui le souhaitent sur les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Est présente également l'Agence Culturelle et Technique de l'Essonne (ACTE XCI), créée en 1992 par le conseil général. Elle se veut « être un outil d'actions et de développement culturel en Essonne » regroupant un grand nombre d'acteurs (élus, responsables de services culturels, bibliothécaires, artistes, responsables associatifs, historiens locaux) le but étant de « constituer une forme de réseau local dans chaque domaine d'action culturelle où elle agit : théâtre, livre et lecture, arts plastiques, patrimoine ». [994] Concrètement cette association « paradépartementale » (faute d'un meilleur terme) crée des expositions, par exemple « Trente ans d'Essonne » en 1996 qui s'appuyait sur une recherche de témoignages. Acte XCI organise tous les ans un forum sur le patrimoine de l'Essonne, où Petit a présenté une communication sur les lotissements défectueux en 1993.[995]

Ce sont peut-être ces forums, qui réunissent de nombreuses associations d'histoire locale,[996] qui expliquent la présence lors du colloque d'un « club d'histoire », situé dans la ville de Saint-Michel-sur-Orge (à environ une demi-heure en voiture d'Athis), le Centre Culturel n'ayant à notre connaissance aucun lien particulier avec Saint-Michel ou son club d'histoire. Un autre réseau se dessine : celui des associations d'histoire locale, des érudits locaux. Petit et le Centre ont par exemple, depuis le forum sur le patrimoine de 1993, noué des relations avec Serge Bianchi, un historien spécialiste de la révolution française mais aussi très actif au niveau local, où il préside notamment « l'Association des Amis de l'histoire du château de Draveil et de la cité coopérative

[993] Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, article 6 et 7

[994] Genton, Muriel, « une expérience de projets culturels en Essonne » In : *Anthropologie et actions culturelles. Journées d'études – Athis-Mons (23-24 novembre 1999),* Cahier de la MdBA, n°4, 2000, p.78

[995] Actes du Forum du Patrimoine,18 décembre 1993, Evry, ACTE XCI, 1993, pp.9-26

[996] Par exemple sur le sujet des lotissements lors du forum de 1993 : la société historique et archéologique du val d'Yerres, la Société des amis de Gif [sur Yvette] et d'alentour, un chercheur indépendant venant de Wissous.

Paris-Jardins » de la ville voisine de Draveil.[997]

Le Centre entretient également des liens avec des structures muséales, plutôt au niveau de l'Île-de-France. Des représentants de l'écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines et de celui du Val-d'Oise, ainsi qu'une association partenaire de l'écomusée de Fresnes sont ainsi présents au colloque. Le document « histoire-mémoire-patrimoine » daté de décembre 1994 indique que ces écomusées (mais aussi ceux de la Courneuve et Savigny-le-Temple, non présents au colloque) sont « consultés ponctuellement ». Si leur lien avec le Centre est moins évident, certains de ces écomusées s'intéressent eux aussi au phénomène spécifique de la banlieue. En effet au début des années 1990, l'écomusée de Fresnes (94) entame une démarche sur le sujet, sous un angle d'abord plus culturel qu'historique, en confiant notamment à des jeunes de la ville la réalisation d'une exposition sur la culture hip-hop en 1991[998] puis en menant une recherche sur la Peupleraie, quartier de logements collectifs de la ville (1997). Quant à l'écomusée de Saint-Quentin, sa création en 1977 est étroitement liée à celle de la ville nouvelle, qui est un de ses objets d'études. Après bien des vicissitudes et des changements d'équipe de direction, il s'est lancé en 1995 dans une étude ethnographique des différents quartiers de Saint-Quentin mais aussi dans une collecte d'objets des années 1970.[999] Le modèle même des écomusées est défini par un de ses créateurs, Georges Henri Rivière comme « une école dans la mesure où il associe la population à ses actions d'études et de protection, où il l'incite à mieux appréhender les problèmes de son propre avenir »[1000] ce qui implique une dimension d'éducation mais aussi de participation de la population aux collections et à la gestion du musée (notamment au travers d'un comité d'usagers) principes de fait de moins en moins appliqués, au fur et à mesure que les écomusées s'institutionalisent.[1001] Pour les écomusées en perte de vitesse, l'investissement du thème banlieusard permet donc aussi de redonner une utilité à la structure, de la réinscrire dans le territoire qu'elle occupe en nouant ou renouant des liens avec ses habitants, dans toute leur diversité.

- *Les structures liées au patrimoine*

Plus étonnant au premier abord, la présence d'un représentant du service patrimoine de la ville de Laval (région Pays de la Loire), qui représente le réseau des « villes d'art et d'histoire ». De fait Petit

[997] Bianchi et l'association font partie des groupements ayant renvoyés des livres après avoir reçu la publication *Du cabanon au pavillon* en 1993 – ils sont listés dans les partenaires du Centre dans le projet « histoire-mémoire-patrimoine » de décembre 1994, Bianchi donne une conférence sur la révolution lors de la fête des associations de 1998. Bianchi et l'association participeront par la suite à certaines publications de la Maison de Banlieue.

[998] Chikha Elisabeth. « Hip-Hop Dixit ou le mouv' au musée. » In: *Hommes et Migrations*, n°1147, 1991, pp. 46-50.

[999] Guiyot-Corteville, Julie. « L'écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines, acteur ou témoin de la ville nouvelle ? », *Ethnologie française*, vol. 33, n°1, 2003, pp. 69-80.

[1000] Rivière, Georges-Henri. *La muséologie selon Georges Henri Rivière: cours de muséologie, textes et témoignages*. Paris, Dunod, 1989, p.142

[1001] Poulard, Frédéric. « Les écomusées. Participation des habitants et prise en compte des publics » In : *Ethnologie française*, vol. 37, n°3, 2007, pp. 551-557.

s'intéresse de près à ce réseau et suit apparemment les formations qu'il dispense, auxquelles il attribue une grande influence sur le projet Maison de Banlieue.[1002] Le label « ville d'art et d'histoire » est accordé depuis 1985 par le ministère de la culture à des villes (puis des « pays ») menant une action dans le domaine du patrimoine : ce sont dans un premier temps des communes possédant un patrimoine monumental ancien et reconnu, et concentrant généralement de nombreux édifices protégés (monuments historiques, secteurs sauvegardés) même si le label évolue peu à peu pour inclure d'autres formes de patrimoine (naturel, industriel, ethnologique).[1003] À l'époque du colloque (1998), seule une ville d'Île-de-France est labellisée (Meaux, en Seine-et-Marne). La politique générale du label, les actions soutenues, sont difficiles à évaluer : chaque convention passée entre la ville et l'état est axée sur des projets propres aux villes en question, ce qui gêne la généralisation.[1004] Il semble cependant que les conventions encouragent l'embauche d'un animateur du patrimoine, chargé de la médiation auprès du public, ce qui explique la participation du réseau au colloque. [1005]

Etant donné le caractère flou de la politique portée par les villes du label, il est difficile de percevoir son influence sur Petit. L'expression la plus identifiable est sans doute son idée de créer un label de villes « d'art modeste et d'histoires simples » : « je me suis quand même pas mal inspiré de ce qu'ils faisaient [au sein du réseau] sauf que ce qui m'agaçait un peu c'est que les villes qui n'avaient pas de gros patrimoine, de cathédrales, de châteaux etc. on a l'impression qu'elles ne pouvaient rien faire, qu'elle ne pouvaient même pas parler de leur territoire. Donc ça m'a un peu agacé et je me suis dis après tout on pourrait peut-être développer un label des « villes d'art modeste et d'histoires simples », qui a été repris un peu par la suite mais il fallait comprendre que ce n'est pas parce qu'on avait du patrimoine ordinaire, modeste, populaire qu'il fallait pas en parler, qu'il fallait pas raconter l'histoire.»[1006]

On voit la difficulté pour Petit d'essayer de replacer l'action du Centre dans des modèles patrimoniaux existants, qui favorisent surtout le patrimoine ancien. Cette idée de label est contemporaine du colloque, car il semble que Petit en ait fait part à la ministre de la culture, Catherine Trautmann, lors d'une lettre l'invitant au colloque. Celle-ci s'excuse de ne pas pouvoir venir et indique qu'elle « aurait été heureuse de [s]e rendre à [son] invitation afin de témoigner tout l'intérêt qu'[elle] porte à cette manifestation » et qu'elle « a demandé à Mr. François Barré, directeur du patrimoine, d'étudier

[1002] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020.
[1003] Navarro, Nicolas. *Le patrimoine métamorphe : circulation et médiation du patrimoine urbain dans les villes et pays d'art et d'histoire. Héritage culturel et muséologie*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université d'Avignon, 2015. pp. 109-110.
[1004] Navarro Nicolas**, «** Le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » en France : une double opérativité symbolique du patrimoine », *Communiquer*, n°16, 2016, pp.51-64. Une loi de 2008 codifie le contenu de chaque convention afin de rationaliser la politique du label.
[1005] Nicolas Navarro. « Les animateurs de l'architecture et du patrimoine au sein du label " Ville et pays d'art et d'histoire ». In *: Revue des patrimoines*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2016.
[1006] Entretien avec François Petit, 4 avril 2020

votre idée originale d'un label pour la valorisation du patrimoine peu reconnu ».[1007] Au-delà même des simples formules de politesse conventionnelles, l'idée de Petit correspond à la politique du ministère à l'époque : c'est sous le ministère Trautmann que sera créé le label « patrimoine du XXe siècle » (annoncé en septembre 1998, officialisé par la circulaire du 18 juin 1999). Il s'agit-là de l'aboutissement d'un processus long : certains édifices du XXe siècle, conçus par des architectes reconnus, avaient déjà été labellisés « monument historique » dans les années 1980 et le patrimoine « ordinaire » (grands ensembles, logements ouvriers) fait l'objet d'un intérêt accru de la part des services de l'inventaire depuis les années 1990.[1008]

Le ministère de la culture est également en train d'affiner sa réflexion sur l'éducation artistique et culturelle, ce qui le pousse, dans la circulaire du 18 juillet 1998 (conçue avec le ministère de l'Éducation Nationale) à redéfinir trois priorités : l'éducation à l'image, la musique à l'école, et la « sensibilisation à l'espace construit » la circulaire précisant sur ce point : « Les deux ministères souhaitent que soient abordées les notions liées à l'aménagement de l'espace et à la ville dans un souci de préparer le futur citoyen à ses responsabilités sur son cadre de vie. L'architecture et le patrimoine, comme composantes de l'éducation artistique mais aussi comme apprentissage de la citoyenneté, prendront place progressivement tant dans le cursus scolaire que dans les activités culturelles. »[1009]

Ainsi, on le voit, le contexte est on ne peut plus favorable au projet Maison de Banlieue : l'éducation à l'environnement urbain a le vent en poupe, le patrimoine ordinaire et la banlieue apparaissent de plus en plus légitimes à étudier… De plus le Centre Culturel bénéficie d'appuis solides : la maire, longtemps hésitante, s'est ralliée au projet, les liens avec la DRAC et l'Éducation Nationale sont très solides, d'autres structures conduisant des actions similaires attestent de la viabilité du projet et le ministère de la culture mène une politique de reconnaissance du patrimoine ordinaire et d'encouragement de l'éducation au cadre de vie. Il faut maintenant formaliser le projet Maison de Banlieue et trouver des financements.

c) Négociations et mise en place du département « Maison de Banlieue » au sein du Centre Culturel

- *La recherche de subventions*

[1007] Lettre de Catherine Trautmann à François Petit, 30 mars 1998, reproduit dans Bossard, Bruno, *conduite du projet: La MAISON DE BANLIEUE…, op.cit.* annexe 1.
[1008] Hottin, Christian. « Genèse, implantation et remises en question du label Patrimoine du 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 137, n°1, 2018, pp. 99-113.
[1009] Circulaire no 98-153 du 22 juillet 1998

Après le colloque, les démarches connaissent une accélération sensible. Dès avril 1998 Petit dresse un budget prévisionnel sur l'année 1998/1999, qu'il transmet au service culturel en précisant qu'il s'agit « des BP [Budgets Prévisionnels] donnés à Mme Lienemann pour ses démarches auprès de la Culture (ministère + DRAC). »[1010] La mairie poursuit ses efforts et notamment Lienemann, qui semble s'impliquer fortement afin que le projet aboutisse.

Le budget prévoit 531 150F de dépenses pour le fonctionnement de la maison en 1998, dont la moitié pour payer les salaires : celui de Petit, qui passerait à temps plein sur ce secteur, et d'un emploi jeune pour le deuxième semestre. La part des salaires monte à 58% dans le budget prévisionnel de 1999 où les deux postes sont à temps plein : l'intérêt du dispositif emploi jeune apparaît clairement. Sur le budget 1999 et 1998 environ 100 000F sont destinés au poste « publicité - publication - exposition », Petit ayant à l'époque l'ambition de réaliser une exposition avant fin 1998, ce qui ne sera finalement pas possible. Enfin les deux budgets prévoient des postes « frais de colloques + séminaires, conférences » « déplacement missions réceptions » « formation » « sorties » pour une valeur de 90 000F en 1998, 150 000F en 1999.[1011]

À ces dépenses de fonctionnement s'ajoutent des dépenses d'investissement : le département Maison de Banlieue part de zéro et ne dispose donc pas de choses aussi triviales que des meubles ou des fournitures de bureau. Le projet prévoit également d'équiper la maison en matériel informatique et audiovisuel. De plus, l'endroit où Petit souhaite installer la maison doit être remis en état, afin d'obéir aux normes en vigueur et de pouvoir accueillir du public. La mairie doit négocier le relogement des anciens occupants, la société d'économie mixte de la ville, qui se montre apparemment peu disposée à partir, mais les locaux sont finalement libérés en juillet 1998 et les travaux commencent.

Le coût total du projet Maison de Banlieue s'élève donc en 1998 à 962 150F, pour 1999 à 999 000F. Petit compte demander une participation à la commune correspondant à un tiers de la somme (soit quelque 300 000F), somme qui doit surtout servir à remettre l'ancienne mairie en état. Le reste, il espère l'obtenir auprès de la Politique de la Ville (120 000F), du ministère de la culture/DRAC (220 000F) et du département (230 000F).[1012]

Une rencontre est organisée par Lienemann avec le directeur de la DRAC Île-de-France en juin 1998, en présence de Petit et Bossard. De façon prévisible, le directeur de la DRAC fait selon le résumé de la séance « accueil très favorable de ce projet innovant et entrant dans les priorités

[1010] A. Int. - AM206WP123 : Note manuscrite de François Petit au chef du service culturel, 30 avril 1998.
[1011] A. Int. - AM206WP123 : Budgets Prévisionnels 1998 et 1999, 15 avril 1998
[1012] *Ibidem*

définies par Mme Catherine Trautmann ministre de la culture et de la communication : lisibilité de la ville, travail sur l'architecture, l'urbain, le patrimoine etc. »[1013] Le président du Centre Culturel précise que le directeur de la DRAC a aussi été convaincu par « l'état d'avancement de notre réflexion et de nos pratiques en termes d'environnement urbain.»[1014] De fait les DRAC ont une certaine tendance à « donner aux riches » c'est-à-dire à négocier plus facilement avec les villes ayant un service culturel fort et organisé ou les structures dont le professionnalisme est déjà reconnu[1015] ce qui est tout à fait le cas du Centre Culturel, financé par elle depuis le début des années 1990. Le directeur de la DRAC envisage ainsi de financer la Maison de Banlieue au travers d'une convention pluriannuelle, à hauteur de 250 000 F en 1999. On perçoit bien l'importance combinée des facteurs évoqués précédemment : reconnaissance institutionnelle des activités du Centre, bonnes relations avec la DRAC, conjoncture favorable au niveau de l'état.

Petit ne manque d'ailleurs pas l'occasion de profiter d'un autre changement de conjoncture, celui du changement de majorité au conseil général en 1998. Il envoie ainsi en juin 1998 son projet aux responsables des commissions citoyenneté et communication, éducation et jeunesse, Politique de la Ville, culture, sports, associations de loisirs en précisant d'emblée : « La phrase de cette chanson est relativement connue et signale qu'il faut battre le fer quand il est chaud » ce qui peut référer au changement de majorité récent ou à l'intérêt croissant de divers partenaires pour le projet Maison de Banlieue.[1016]

Les démarches s'accélèrent en 1999 : en janvier Petit envoie une demande de subvention dans le cadre du renouvellement prochain du contrat de ville, désormais passé entre Juvisy et Athis et prévu sur la période 2000-2006. Bruno Bossard, directeur du Centre Culturel, qui épaule Petit dans ses recherches de financements, rédige à l'époque un rapport de stage dans le cadre d'un DESS de développement culturel, ce qui nous donne beaucoup de détails sur les négociations avec les différents partenaires. Il évoque « un travail de longue haleine. Il faut pour cela un certain entêtement. Une vingtaine de rencontres formelles ont eu lieu avec différents interlocuteurs, ce qui a permis de confronter le dossier au point de vue de chacun et de prendre en compte les éclairages particuliers de chaque administration. » Parmi les partenaires potentiels on trouve la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA), le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, la

[1013] MdBA – Classeur « Maison de l'architecture » Compte-rendu de la réunion DRAC-Ville-Centre Culturel du 23 juin 1998

[1014] Bossard, Bruno, *conduite du projet: La MAISON DE BANLIEUE…, op.cit.* p.10

[1015] Purenne, Anaik « Entre « mission culturelle» et logiques bureaucratiques Genèse, enjeux et usages des conventions de développement culturel » In : Dubois Vincent, Poirrier Philippe (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels*, Paris, La Documentation Française, 1998, pp 79-109

[1016] *Athis-Info*, 6 juin 1998

Direction régionale (DIREN), la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), la région... Ces rencontres sont sans doute favorisées par Marie-Noëlle Lienemann, qui « s'est personnellement engagée dans le soutien du dossier auprès de l'état » selon Bossard.[1017]

Cette multiplication des interlocuteurs pose cependant quelques problèmes. Pour Bossard, « la façon de penser l'action culturelle impliquée dans un territoire (proximité, habitat, quartiers, banlieue) peut être contradictoire avec une approche culturelle et artistique qui, si elle doit néanmoins prendre en considération les déterminations sociales fortement présentes, doit aussi considérer comme objectif la mise en œuvre des moyens de l'émancipation de chacun. La finalité de cette action, qui sollicite des financements publics, ne doit pas répondre uniquement aux injonctions "réparatrices" des dispositifs. Des contradictions de taille apparaissent souvent entre les visées du Ministère de la Culture et celles de la Politique de la ville, on l'aura constaté durant tous les entretiens réalisés. L'usage des fonds publics est de plus en plus normé au nom de la morale et de la finalité sociale. »[1018] Nous avons déjà évoqué une certaine tendance, dans le cadre de la politique de la ville, à mêler culture et traitement des problèmes sociaux, qui semble irriter Bossard. Ce dernier réagit comme certains acteurs culturels de l'époque, dont les postures face à ce « retour du social » dans la sphère culturelle diffèrent selon le sociologue Jacques Bonniel : « des positions marquées par un légitimisme fort et donc un rejet net (« ce n'est pas de l'art », « on instrumentalise la culture », « nous ne sommes pas des assistantes sociales », etc..), des positions plus prudentes (faisant leur part opportuniste aux dernières incitations ou recommandations des décideurs publics – État et/ou collectivités –) jusqu'à des adhésions plus franches liées parfois à l'indécision quant aux paradigmes devant avoir désormais cours en matière d'art et de culture ».[1019] La position de Bossard semble nourrie par une vision de la culture universaliste, transcendant les marqueurs sociaux et centrée sur des formes culturelles classiques : il s'inquiète de la « place de l'artiste » et de « la relation aux domaines artistiques » dans le projet.[1020] La position de Petit semble plus se rapprocher du deuxième voire du troisième modèle défini plus haut : venu du monde de l'animation, qui plus est à destination des enfants, on le voit mal rejeter l'utilité sociale de sa démarche en faveur d'une « culture » englobante qui ne fait pas partie de ses priorités, clairement tournées vers l'exploration du territoire banlieusard. Nous avons également vu qu'il n'hésitait pas à mettre en avant l'utilité sociale du projet maison de banlieue : qu'il s'agisse d'une conviction personnelle ou d'une adaptation aux priorités de l'époque (ou d'un mélange des deux), cette dimension fait désormais partie intégrante du projet Maison de Banlieue.

- *Mutations du projet Maison de Banlieue*

[1017] Bossard, Bruno, *conduite du projet: La MAISON DE BANLIEUE…, op.cit.* p.15
[1018] Bossard, Bruno, *conduite du projet: La MAISON DE BANLIEUE…, op.cit.* p.24
[1019] Bonniel, Jacques. « « Élargir le cercle des connaisseurs » », *L'Observatoire*, vol. 32, no. 2, 2007, pp. 23-26.
[1020] Bossard, Bruno, *conduite du projet: La MAISON DE BANLIEUE…, op.cit.* p.25

Le projet a évolué depuis les premières ébauches au début des années 1990. Cela est dû à la mutation de l'activité du Centre en matière d'histoire de la banlieue, aux inspirations apportées par différents réseaux et structures partenaires, mais aussi, si on en croit Bossard, aux discussions avec les divers financeurs. Difficile, on le voit, d'attribuer avec précision une modification à une cause particulière, ce qui nécessiterait de connaitre les priorités de tous les financeurs impliqués et les actions menées par tous les partenaires du Centre et n'est guère envisageable. On peut toutefois se hasarder à quelques spéculations.

Le premier changement de taille a lieu au niveau du titre de la structure : la « Maison de Banlieue » se dote d'un sous-titre évocateur : « Centre d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue ». Ce titre appelle plusieurs commentaires.

Le terme de « maison », présent depuis le projet « Maison de Meulière » en 1990, renvoie à une tendance nationale. Le modèle des écomusées, qui a contribué à élargir le champ patrimonial à sa création (l'écomusée du Creusot, fondé en 1971, considérait au départ que ses collections, c'étaient le territoire et ses habitants) est à l'époque en crise après une phase d'expansion tout azimut dans les années 1970-80. Trop complexe, ayant progressivement perdu son aspect subversif avec l'affaiblissement de l'esprit des débuts (même si certains écomusées sont capables de se renouveler, comme nous l'avons vu plus haut), le modèle est devenu un repoussoir pour un grand nombre d'associatifs actifs dans le domaine du patrimoine, Selon une enquête menée à l'orée des années 2000, les associations du patrimoine préfèrent de plus en plus le terme de « maison » perçu comme plus convivial, moins passéiste et institutionnel, plus propre à la transmission et l'animation. [1021]

L'apparition du sous-titre « centre d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue » rend compte de l'évolution que le projet a connu en dix ans. C'est bien grâce à son action dans le domaine de l'éducation (à destination des scolaires) que le centre a connu une forme de reconnaissance institutionnelle. C'est aussi ce domaine qui est le plus proche des nouvelles orientations ministérielles. L'idée de patrimoine est présente de façon plus diffuse dans l'action du Centre Culturel depuis le début : reconnaissance de l'existence d'un patrimoine pavillonnaire à protéger en début de premier mandat, action de sauvegarde de morceaux du centre-ville, visites de différents lieux de la ville lors des journées du patrimoine. On suppose que la présence du terme dans le titre de la Maison (mais aussi, on s'en souvient, dans le titre du colloque organisé en mars 1998, où « patrimoine » était au pluriel) est aussi dû à l'influence des formations du réseau d'art et d'histoire, très centrées sur la question selon Petit.

[1021] Glevarec, Hervé, et Guy Saez. *Le patrimoine saisi par les associations.* Paris, Ministère de la Culture - DEPS, 2002

Enfin la formule « centre d'éducation » renvoie à un autre modèle muséal en vogue à l'époque, le centre d'interprétation. Les centres d'interprétation sont nés dans les parcs naturels américains dans les années 1950. Ils se basent sur la notion d'interprétation, une forme de médiation allant plus loin que la simple explication des faits : le but est de solliciter les connaissances du visiteur, son vécu, de transmettre des savoirs de façon dynamique.[1022] La majorité de ces centres, qui se multiplient dans les années 1990/2000 en France sont liés à un lieu étendu (ville, quartier, fleuve, parc naturel ou site archéologique) qu'ils « interprètent » c'est-à-dire rendent compréhensibles aux visiteurs. Ces centres n'ont pas de collections à proprement parler (même si, un peu sur le modèle du Creusot, on peut considérer que le territoire est leur collection) et utilisent des expositions centrées sur un propos et non sur des objets.[1023] En revanche le public visé n'est pas spécifiquement local : les centres de d'interprétation sont d'ailleurs de plus en plus utilisés à des fins touristiques ou dans le cadre de projets de territoire portés par des élus.[1024] Ces centres n'ont pas non plus de vocation de recherche.[1025]

Petit n'a, à l'époque, pas l'air de connaitre l'existence de ces centres, auxquels il ne se réfère pas encore alors qu'il le fera volontiers par la suite.[1026] Il est arrivé à la notion très large « d'éducation » (proche en fait de celle d'interprétation) par des voies détournées, celles de l'animation culturelle. L'emploi du terme « éducation » dépasse en effet de beaucoup le seul cadre scolaire : « Le principe d'un Centre Culturel, c'est de travailler sur l'écart qu'il peut y avoir entre des œuvres et des publics ; si on considère que le territoire est une œuvre, et que les publics qui y habitent ou qui y travaillent connaissent peu cette œuvre, même principe que pour le spectacle vivant, le théâtre, la musique, la danse, etc., il y a un travail d'action culturelle à faire autour de ça. Donc, ce travail d'animation... d'éducation— c'est pour cela que j'insiste sur le thème...que le sous-titre de « Maison de Banlieue », c'est « centre d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue » : c'est bien en termes d'action culturelle et d'éducation. »[1027] On voit bien le recours à des logiques propres au monde culturel : médiation et animation dans le sens que le Centre lui confère désormais (mieux comprendre l'œuvre, ici le territoire, développer un esprit critique, etc.).

Cette hybridation entre logique culturelle et logique patrimoniale était déjà présente, on s'en rappelle, lors de l'opération Athis-hier, mais cela était plutôt dû aux différents statuts des participants (érudits

---

[1022] Gob, André, et Noémie Drouguet, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris. Armand Colin, 2014, pp. 43-69.

[1023] Drouget, Noémie, *Le musée de société* : *De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains*. Paris : Armand Colin, 2015.

[1024] Bessard, Mélanie et Nolwenn Robine « Les centres d'interprétation dans leur relation à la recherche et à la diffusion » *La Lettre de l'OCIM,* n°119, 2008, pp.12-17.

[1025] Chaumier, Serge et Daniel Jacobi, « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », *La Lettre de l'OCIM*, n°119, 2008, pp.4-11.

[1026] Taboury dans son mémoire de muséologie, note ainsi la « proximité confondante » entre la notion de centre d'interprétation et de centre d'éducation, ce qui a peut-être permis à Petit de se familiariser avec le concept.

[1027] Entretien avec Sylvain Taboury, 18 août 1999, cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* Annexe 1

locaux, militants associatifs). Ici elle est rendue possible par la double formation de Petit (en histoire et ethnologie, mais aussi au sein de l'éducation populaire rurale et de l'animation culturelle) et d'une survivance d'un intérêt pour l'animation et la transmission au sein du Centre Culturel. Cette alliance, qui a permis la mise en place de pratiques originales (classes interquartiers, formule recherche-exposition-animation) mène ici à la création d'une structure hybride, entre recherche, conservation et animation culturelle. Le sens très large donné à la notion « d'éducation » permet aussi de réaffirmer la place du projet Maison de Banlieue au sein du Centre Culturel. Celle-ci semble encore faire débat dans l'association comme l'indique Bruno Bossard dans son rapport de stage : « il paraît surprenant qu'une structure de diffusion culturelle soit le porteur d'un projet comme celui-ci qui n'oriente pas son activité principale vers le spectaculaire ou l'action artistique. Cela a été l'objet d'un débat (et continue à l'être) interne à l'association. Il a été tranché pour l'instant dans le sens d'une implication totale dans le dossier en l'intégrant dans la dynamique d'action culturelle qui est une part importante de la mission que s'est donnée le Centre Culturel. »[1028]

Le contenu du projet ainsi que les arguments évoqués évoluent également. Là encore certaines influences sont assez claires, même si le poids des financeurs est plus épineux à déceler : difficile de définir ce qui, dans les demandes de subventions, relève de la conviction et de la convention.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les arguments évoqués, qui commencent à devenir répétitifs. Certains arguments sont communs à la majorité des opérations historiques menées sur la ville depuis Athis-hier : mieux connaitre pour mieux aimer, développer les liens sociaux et les échanges entre quartiers et entre générations, « préserver une mémoire vivante des habitants, favoriser une identité historique et géographique ». D'autres arguments sont plutôt attribuables aux changements récents dans la politique municipale et la politique de la ville : redorer l'image de la banlieue, « favoriser un mieux vivre ensemble » et « élargir les horizons, comparer et apprendre la différence, réfléchir sur son environnement urbain et les projets d'aménagement, afin d'agir pour l'avenir en devenant un citadin de banlieue citoyen » directement inspiré du discours municipal autour de la Maison de la Ville. Le Centre Culturel et la vision de l'animation qu'il défend n'est pas en reste, un des but étant d'« acquérir des outils de lecture et d'analyse de son environnement humain et urbain de banlieue, développer un « esprit critique » » [1029]

Les demandes de subventions insistent sur l'utilité des méthodes développées par la Maison de Banlieue sur d'autres terrains : « le « potentiel » de savoir-faire, de ressources, d'actions et d'informations existe. Il nous semble « d'utilité sociale », en banlieue notamment. Il peut se développer et

[1028] Bossard, Bruno*, conduite du projet : La MAISON DE BANLIEUE…, op.cit.* p.24
[1029] A. Int. - AM243WP1 : « Projet Maison de Banlieue » avril 1999

servir à d'autres. »[1030] Les demandes insistent en général sur les partenariats déjà noués, les réseaux… Ce qui correspond à une préoccupation ancienne du Centre Culturel, qui listait généralement les partenariats possibles dans tous les projets « Maison de Banlieue » depuis 1991, mais permet aussi de renforcer « l'utilité sociale » du projet en montrant aux divers financeurs (notamment étatiques) son utilité en dehors du simple territoire athégien.

Les actions détaillées dans les différentes demandes de subventions sont pour l'essentiel les mêmes que dans le projet de « Maison de l'Environnement de Banlieue » de 1991. L'emphase est désormais clairement placée sur le volet éducation/animation culturelle, qui doit « s'appuyer » sur diverses interventions (tour de villes, formation, interventions scolaires) et sur des recherches et des expositions. Le volet documentation avance l'idée de réunir des publications sur la banlieue dans un « centre de documentation » mais aussi de créer un « centre de ressources sur l'éducation à l'environnement urbain, du conseil et de l'aide à la recherche, l'accueil de stagiaires ».[1031] Le volet conservation, tel qu'il est défini dans les premiers projets, englobe un éventail très large : « objets, documents, images autres que relevant des archives, réflexion sur la conservation de sites ou de paysages urbains caractéristiques, appels à donation. »[1032] Petit caresse notamment l'idée de réussir à classer un « cabanon » datant de l'époque des pavillons défectueux.

Le volet recherche/exposition/publication est celui qui connait le plus grand renouvellement : élargissement des thèmes, des domaines touchés et des intervenants. Le territoire étudié se précise, il s'agit de « favoriser une meilleure connaissance de la banlieue au sud de Paris, nord de l'Essonne, à partir du cas particulier de la commune d'Athis-Mons (et de ses environs) ». La porte est donc ouverte à un élargissement du territoire étudié et surtout l'identité territoriale (banlieue sud, nord de l'Essonne) est plus marquée, là où les projets précédents évoquaient juste la « banlieue » sans développer. S'en est fini des expositions centrées sur un quartier de la commune. Le projet précise que les expositions, mais aussi les « cahiers » devant être édités de concert, tourneront désormais autour d'« une thématique transversale, avec des regards croisés sur l'histoire et le développement humain et urbain de [la] banlieue ». Le but doit aussi être à terme de regrouper des « approches ethnographiques, historiques, géographiques, sociologiques, urbanistiques, architecturales, culturelles et artistiques (spectacles vivants, arts plastiques), scientifiques et/ou techniques, économiques, touristiques. »[1033]

Ces élargissements des thèmes et des territoires sont sans doute attribuables aux différents financeurs impliqués, notamment pour ce qui est de l'exploration du « nord de l'Essonne » assez

[1030] A. Int. - AM243WP1 : Demande de Subvention au contrat de ville, janvier 1999.
[1031] A. Int. - AM243WP1 : « Projet Maison de Banlieue » avril 1999
[1032] A. Int. - AM206WP123 : Projet d'aménagement de la Maison de Banlieue, 15 mai 1998
[1033] A. Int. - AM243WP1 : Demande de Subvention au contrat de ville, janvier 1999.

clairement destinée à attirer les financements du département. Cependant les porteurs du projet ont aussi multiplié les partenariats avec d'autres groupes ayant des manières de faire différentes, partenariats qui ont sans doute élargis leurs horizons, et doivent permettre les « regards croisés » mobilisant différentes disciplines dont Petit n'est pas spécialiste. Le projet prévoit déjà des expositions communes avec la Maison de la Ville, la Maison de la nature, le CAUE.[1034] Le recours à une « thématique transversale » doit permettre d'éviter les projets trop spécialisés qui peineraient à attirer la population et favoriser des échanges entre disciplines et structures. Ce vocabulaire un peu nébuleux semble en partie emprunté à une structure/administration inconnue.

Dernier point important, une « procédure d'évaluation » du projet Maison de Banlieue fait son apparition. Ces procédures sont devenues banales dans tous les domaines relevant de près ou de loin des politiques publiques depuis les années 1980.[1035] Dans le cadre du DSQ, une commission évaluait des variables qualitatives, en l'occurrence les modulations dans l'image du quartier. Dans le cadre de la convention passée entre la mairie et le Centre Culturel en 1992, la procédure était plus vague : transmission des bilans financiers, réunions ville/Centre afin « d'examiner les résultats de la saison écoulée, et d'affiner la demande de subvention présentée au Conseil Municipal.»[1036] Pour la Maison de Banlieue, la demande de subvention au contrat de ville prévoit ainsi des : « critères quantitatifs et qualitatifs, bilans intermédiaires et finaux d'activités et financiers avec un comité de « référence et pilotage », avec le Centre Culturel (direction, conseil d'administration et assemblée générale), avec les différents partenaires financiers.»[1037]

Les ambitions de la Maison de Banlieue vont cependant être confrontées à des problèmes de financements, qui vont obliger la structure à mettre entre parenthèses certaines actions : malgré les promesses faites par différents financeurs, les fonds arrivent au compte-goutte. Pour que l'activité puisse commencer rapidement le Centre Culturel a avancé les frais nécessaires au prix d'un déséquilibre de trésorerie et la commune s'est chargée des dépenses d'investissement. Un intermittent du spectacle du Centre Culturel a repeint le local. Les négociations traînent encore en juillet 1999, où seuls les financements de la DRAC (une subvention d'installation, la convention étant toujours en cours de négociation) et de la DIREN sont arrivés : Petit a alors bon espoir d'avoir réuni 600 000F (soit les 2/3 du budget prévisionnel) fin 1999.[1038] En septembre 1999 les sommes réunies tournent plutôt autour de 800 000F : la région apporte une aide de 50 000F, mais la DRAC renonce finalement à la convention. Le département, lui, promet un financement pluriannuel en 2000.

[1034] A.Int. - AM243WP1 : « Projet Maison de Banlieue » avril 1999

[1035] Dejean Jacques, Bourassin Véronique, Mortreux Karine. « Culture de l'évaluation et fascination pour les indicateurs. » In: *Politiques et management public*, vol. 16, n° 2, 1998. pp. 161-174.

[1036] A.Int. - AM243WP1 : Convention ville / Centre Culturel, 15 mars 1991

[1037] A. Int. - AM243WP1 : Demande de Subvention au contrat de ville, janvier 1999.

[1038] Entretien avec Sylvain Taboury, 18 août 1999, cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* Annexe 1

Si tous ces détails peuvent paraître fastidieux, cela montre bien la complexité de la création d'une structure comme la Maison de Banlieue, qui ne dépend pas uniquement de la bonne volonté de la mairie : quand la Maison de Banlieue ouvre ses portes le 12 juin 1999 autour d'une première exposition, les démarches sont entamées depuis plus d'un an, pourtant très peu de subventions ont été effectivement versées.

8.2 “mémoires et projets” la Maison de Banlieue à la recherche d’une identité 1999-2001

Les difficultés budgétaires de la maison à son lancement influencent la forme prise par ses premières initiatives. Certaines actions sont mises en pause, faute de personnel mais aussi faute de place. La Maison va se concentrer sur l’action culturelle (éducation, formation) et le montage de deux expositions, qui ressassent les intérêts développés depuis le début des années 1990 : passage du village à la banlieue, union entre photographies et témoignages. Bientôt cependant, la Maison de Banlieue va se rapprocher de la Maison de la Ville et de l'Architecture, émanation du service municipal de l'urbanisme, qui ouvre ses portes début 2000. Ce rapprochement donne lieu à une exposition commune, ouvrant de nouveaux horizons à la Maison de Banlieue, et se consolide avec la perspective d'un financement stable et conséquent venant de la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA).

a) Deux expositions historiques et locales en 1999

Petit passe à temps plein sur le projet Maison de Banlieue au deuxième semestre 1998, même si la « maison » elle-même, située au rez-de-chaussée de l’ancienne mairie de la commune (centre-ville), n’est pas encore ouverte au public. Il est rejoint en avril 1999 par un emploi-jeune, Sylvain Taboury, qui achève un Diplôme d’Etudes Supérieures Spécialisés (DESS) d’action artistique, politiques culturelles et muséologie, donnant lieu à un mémoire que nous avons déjà évoqué et qui précise les conditions d’installation et de fonctionnement de la Maison de Banlieue en 1999.

La recherche de financements est toujours en cours, mais la Maison de Banlieue débute son activité selon les modalités définies dans le projet : éducation, recherche et diffusion de ces recherches, partenariat avec des structures intéressées, conservation. Ces domaines vont être traités de façon plus ou moins développée en fonction des financements disponibles, qui obligent à faire des choix.

- *Des domaines plus favorisés que d’autres*

On l'a vu, l'action d'éducation à l'environnement urbain à destination surtout des jeunes, mais aussi des adultes, constitue une priorité. La rentrée 1998 voit ainsi la poursuite de classes thématiques

au collège (sur la rue, le développement de l'industrie sur la commune, le passage du village à la ville) et des interventions dans toutes les classes de CE2 de la commune. Il y a également une intensification des actions envers les adultes. La liste des interventions dessine une typologie qui reste valable dans les années qui suivront.

La Maison intervient auprès du tout-public d'abord, avec les tours de villes destinés aux nouveaux arrivants et une participation aux journées du patrimoine (visite de la gare de triage de Juvisy et de la mairie), la poursuite du cycle de conférences sur la banlieue sur des sujets comme le développement du pavillonnaire, Orly, la Seine, la vigne, l'histoire des grandes surfaces en Île-de-France, de l'électricité et du gaz en région parisienne. Ces conférences sont souvent données par des chercheurs reconnus mais aussi des amateurs locaux. Ensuite, la Maison développe ses interventions sur l'histoire de la commune à destination des associations, notamment pour les bénévoles d'une association d'aide à la réussite scolaire, des élèves d'un cours d'alphabétisation et des intervenants au foyer Sonacotra. La vocation sociale des associations reste par la suite un trait distinctif de l'action de la Maison de Banlieue. Enfin la Maison poursuit ses actions en formation, afin d'inciter d'autres acteurs à pratiquer l'éducation à l'environnement urbain. Petit intervient sur ce thème auprès de professeurs d'un centre spécialisé dans l'enseignement aux enfants migrants. Il dispense également un tour de ville aux nouveaux professeurs de la commune, ce qui correspond à un credo de Petit qui critique volontiers les « RER profs » qui ne s'intéressent pas à l'environnement dans lequel vivent leurs élèves et ne font aucun lien entre l'enseignement de leurs matières respectives et le contexte local.[1039]

Les liens entre la Maison et des structures ayant des buts similaires sont toujours forts : Petit intervient dans des colloques à propos de l'action de la Maison de Banlieue, et organise avec un conseiller de la DRAC à l'ethnologie un stage « Anthropologie urbaine et action culturelle : quelles relations entre les publics, les médiateurs, les chercheurs et les commanditaires ? » qui aura lieu en décembre 1999 et dont les actes seront édités par la Maison de Banlieue en 2000. Le colloque regroupe quelques alliés traditionnels de la Maison (le conseiller à la DRAC en ethnologie, l'association ACTE XCI, l'écomusée de Saint-Quentin) et aussi de nombreux ethnologues s'occupant plutôt du patrimoine industriel ainsi que des élus. Les intervenants viennent de différentes régions de France mais aussi de l'université voisine d'Évry. Même si le colloque semble avoir été surtout organisé par le chef de la mission ethnologique à la DRAC, cela montre une certaine insertion de Petit dans des réseaux plus liés à la recherche : la Maison conseille d'ailleurs une trentaine d'étudiants et de chercheurs en 1998.

[1039] A. Int.- AM243WP1 : « Projet Maison de Banlieue » avril 1999

L'impératif de conservation et de collecte est lui fortement compromis : l'association ne dispose que du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie de la commune pour l'instant, ce qui réduit l'espace de stockage des archives. Petit réitère tout de même son souhait de poursuivre la collecte : « [il faudrait] un minimum de collectage d'informations, de conservation, pourquoi pas d'appels à donations, ou d'appels à dépôts... pas pour des choses volumineuses car il y a pas beaucoup de place, mais que ce soit documents photographiques, documents écrits, ou témoignages retranscrits... il pourrait y avoir aussi des documents audiovisuels, films vidéo, avec tout un travail à faire sûrement autour des films familiaux des années 50-60 en Super-8, des choses de ce genre là... »[1040]

- *Un modèle d'exposition en transition*

Les deux expositions de 1999, centrées sur le début du siècle, des sujets historiques et sur la ville d'Athis-Mons, apparaissent comme la fin d'un modèle et annoncent le passage à des « regards croisés » sur des « thématiques transversales ». Le choix des thèmes a des raisons pratiques : il s'agit d'exploiter des documents que la Maison a déjà en sa possession depuis quelques temps, ce qui facilite d'autant le travail de recherche et permet de réduire les coûts, de poursuivre les recherches de subventions… Si le modèle des expositions n'est pas forcément appelé à se pérenniser, ces deux projets sont intéressants pour trois raisons : d'abord ils représentent une étape entre les anciennes expositions du Centre Culturel et celles qui vont par la suite devenir la norme. Ensuite ils nous en apprennent beaucoup sur les publics qui fréquentent la Maison de Banlieue et sur les facteurs qui font le succès d'une exposition. Enfin ils symbolisent l'entrée de la Maison dans un nouveau régime, professionnel, qui implique des choix et des adaptations.

La première exposition *1917 – l'appel des sirènes, quai de l'Industrie à Athis-Mons ou le travail d'un enfant gratteur de lopins dans une usine fabriquant des obus de 75*, présentée de juin à septembre 1999, s'appuie sur la présentation conjointe de deux documents, entrés dans la possession du Centre Culturel de manière fortuite. En 1996 l'association à laquelle appartient Petit, Orge Essonne Cartophilie, fait l'acquisition d'un reportage photographique (34 tirages) ayant pour objet une usine du Val d'Athis reconvertie en fabrique d'obus pendant la première guerre mondiale. Dans le même temps, une personne, interrogée par le lycée Pagnol dans le cadre du club d'histoire, transmet le témoignage écrit de son cousin, qui a travaillé pendant cette guerre dans l'usine concernée.[1041] L'iconographie et le témoignage sont déjà tout trouvés, reste alors à effectuer une recherche (infructueuse)[1042] sur l'usine en question et à se renseigner sur l'industrie pendant la guerre, puis à

[1040] Entretien avec Sylvain Taboury, 18 août 1999, cité dans Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.* Annexe 1
[1041] *L'appel des sirènes, quai de l'industrie à Athis-Mons*, Cahier n°1 de la Maison de Banlieue, 1999,
[1042] On y lit entre autres « l'état actuel de nos recherches ne nous permet pas de savoir précisément la date de reconversion ou de conversion de l'usine en usine d'armement. ». La préface du Cahier tiré de l'exposition indique que des recherches seraient à effectuer au service historique de l'armée de terre.

mettre en forme l'exposition.

Les dix panneaux de l'exposition retracent ainsi rapidement la « naissance d'une vie de banlieue » c'est à dire les mutations d'Athis à l'époque, quelques données de cadrage sur la guerre, mais insistent surtout sur la vie quotidienne des ouvriers de l'usine, l'organisation du travail, les catégories de main d'œuvre (femmes, enfants etc.) alternant extraits de témoignages, photographies (prises en 1917 mais aussi tirées du fond de cartes postales de la ville) et précisions historiques.[1043] Le cahier édité en juin est lui-même modeste : il reproduit le témoignage en entier, entrecoupé par les photographies légendées brièvement, éclairé par une préface sur la photographie pendant la guerre écrite par le conservateur du Musée français de la photographie de Bièvres.[1044] Suit une petite étude sur les Athégiens morts au combat (date de mort, lieu de naissance), réalisée en croisant plusieurs sources (monument au mort, registres de décès, plaques diverses).[1045]

Le premier panneau de l'exposition précise « Cette rencontre unique et émouvante [entre les deux documents] est une mine d'informations sur la vie ouvrière, quotidienne, du début du siècle – une vie de banlieue naissante de surcroît. Il nous a semblé opportun de les restituer aux Athégiens et à un public plus large. »[1046] On retrouve l'alliance entre témoignage, photographie et recherche (ici un peu réduite) qui caractérisait les expositions précédentes. La thématique du logement n'est guère présente, mais Petit approfondit ses recherches sur la vie ouvrière et sur le Val, où l'usine est située. On se souvient du projet Val d'Orge Val de Seine où il souhaitait notamment s'intéresser au « développement des activités industrielles en bord du fleuve et la mémoire ouvrière, de la gare de triage et des cheminots. »[1047]

Les animations autour de l'exposition sont réduites : une comédienne lit des lettres de poilus, deux conférences ont lieu dont une sur « le moral de l'arrière pendant la guerre » donnée par Marie-Claire Roux, qui connaît bien le sujet pour avoir en son temps commencé une thèse sur les intellectuels pendant la Grande Guerre. Comme par le passé, ces conférences attirent peu de monde : 15 personnes en tout, ce que la fiche bilan de l'exposition attribue à l'heure et au jour choisis (le mardi à 18h30).[1048]

La même fiche bilan nous donne des statistiques plutôt précises sur la fréquentation de l'exposition. Elle insiste sur l'implantation récente de la structure, le manque de signalisation, les périodes restreintes d'ouverture au public (le mercredi et samedi après-midi pendant trois mois soit

---

[1043] Panneaux scannés sur le site de la Maison de Banlieue : https://www.maisondebanlieue.fr/wp-content/uploads/2011/07/Panneaux_expo_AS.pdf

[1044] *L'appel des sirènes, quai de l'industrie à Athis-Mons*, Cahier n°1 de la Maison de Banlieue, 1999, p.7

[1045] *L'appel des sirènes, quai de l'industrie à Athis-Mons*, Cahier n°1 de la Maison de Banlieue, 1999, p.56

[1046] Panneaux scannés sur le site de la Maison de Banlieue : https://www.maisondebanlieue.fr/wp-content/uploads/2011/07/Panneaux_expo_AS.pdf

[1047] A. Int.- AM243WP1 : « histoire - mémoire - patrimoine » document écrit par François Petit et Bruno Bossard, décembre 1994

[1048] « Bilan de l'ouverture de la Maison de Banlieue » Septembre 1999, reproduit dans Taboury, Sylvain *Regards sur la ville…*, *op.cit.* Annexe 3

l'équivalent de 15 jours d'ouverture « normale »). 305 personnes ont visité l'exposition lors des permanences, 405 (dont 30 accompagnateurs adultes) sur les créneaux réservés aux scolaires, 70 dans le cadre de visites sur rendez-vous : il s'agit de journalistes, d'employés des services municipaux ou de structures partenaires (Acte XCI, des écomusées, des membres de l'éducation nationale). Si on ajoute quelques visites de groupe et le vernissage, en tout 892 personnes dont environ 40% de scolaires ont visité l'exposition, soit un score équivalent à la fréquentation de l'exposition « du cabanon au pavillon », pour un temps d'ouverture moindre.

Taboury a fait circuler un questionnaire auquel a répondu un tiers des personnes venues pendant les heures de visites « normales ». Les âges ne sont pas précisés, mais 5% de ces visiteurs sont des enfants, 40% des retraités. Retraités et enfants (surtout venus en temps scolaire) représentent sans surprise le premier public de la Maison : ce sont, on l'a vu, traditionnellement eux qui sont le plus touchés par les manifestations de ce genre. En tête des professions indiquées, on trouve « étudiants, agents administratifs, enseignants, cadres commerciaux, ingénieurs » (les pourcentages ne sont pas précisés) ce qui dessine un public plutôt issu des professions intermédiaires ou professions intellectuelles supérieures. La part d'étudiants, si tant est qu'il ne s'agisse pas des 5% d'enfants ayant visité l'exposition, montrerait une certaine capacité de la Maison à toucher aussi les jeunes en dehors du temps scolaire, voir, peut-être, un effet à long terme des pratiques d'éducation à l'environnement urbain menées sur la ville depuis le début des années 1990. 60% des visiteurs viennent d'Athis-Mons. On remarque dans la répartition des visiteurs athégiens par quartier (voir ci-contre) que deux quartiers se détachent particulièrement : le Val, peut-être parce que l'usine étudiée y est située, et le centre-ville, où se trouve la Maison de Banlieue. En revanche les habitants du Plateau et du Noyer Renard, qui ont pourtant fait l'objet de leur propre exposition et sont donc sensibilisés au format, se sont peu déplacés (7 et 4% respectivement). Cela est peut-être lié aux problèmes d'accès au centre-ville, mais aussi au thème de l'exposition. Taboury précise ainsi que lors des interventions de la Maison pour les journées du Patrimoine en 1999 (visite de la propriété des frères, du lycée Saint-Charles et de la ferme de Mons), les habitants du Noyer Renard (15%) et du Plateau (26%) étaient bien mieux représentés.[1049] La répartition par quartier, très marquée, semble donc être amenée à se modifier en fonction des thèmes traités.

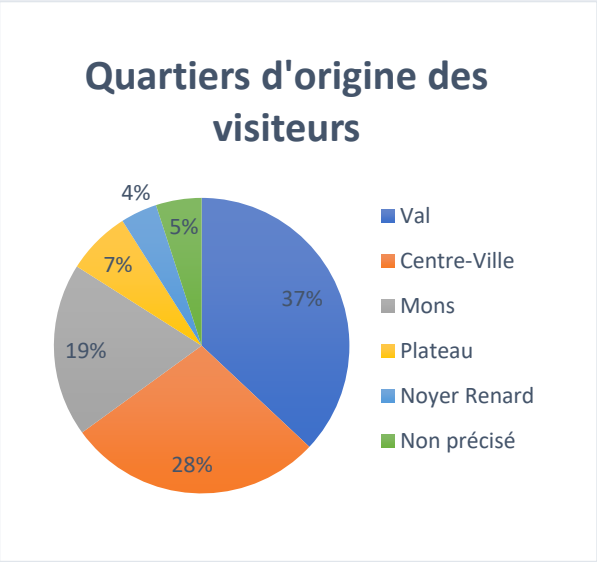

Enfin il semble que l'exposition ait peu recruté grâce aux réseaux du Centre Culturel. Un peu moins d'un quart des visiteurs affirme avoir eu vent de l'exposition grâce au Centre ou à la Maison de

[1049] Taboury, Sylvain *Regards sur la ville…, op.cit.*, p.52

Banlieue, la plupart l'ayant connue grâce à l'affichage (35%) ou la presse locale (27%).[1050] De plus 40% des visiteurs ne viennent pas d'Athis-Mons : 36% viennent de l'Essonne (notamment de la ville voisine de Juvisy) et 6% du reste de la banlieue parisienne (Val-de-Marne et Paris). La Maison parvient donc à recruter en dehors des habitués du Centre Culturel, et à rayonner dans les villes limitrophes, ce qui montre l'existence d'un public intéressé par les thématiques abordées, ici l'industrie et la vie ouvrière (voire la photographie) plus que la guerre en elle-même, à en juger par le peu d'affluence aux deux conférences.

La seconde exposition s'appuie sur la « Monographie de l'instituteur », qui dépeint la commune en 1899 et se tient d'octobre à décembre 1999. Il s'agit d'une source utilisée par Petit depuis le Noyer Renard, et dont l'exploitation est particulièrement à propos ici, étant donné que l'instituteur en question enseignait dans la mairie-école qui sert de local à la Maison de Banlieue. On retrouve des aspects déjà évoqués plus haut : édition d'un cahier où la source est reproduite dans son intégralité (rappelant la technique employée dans *Du cabanon au pavillon*) préfacée par une personne extérieure (ici l'archiviste départementale) ce qui préfigure les « regards croisés » souhaités dans le projet. L'exposition semble s'être attachée à décrire thématiquement la situation de la ville à l'orée du XXe siècle, comme l'indique le titre des panneaux : « 1/ Présentation des monographies des instituteurs, vie quotidienne des enfants au début du siècle 2/ -Des fermes et des bras : vie rurale et agricole 3/ - Vous avez dit banlieue ? L'arrivée du train et ses conséquences : la gare de triage, les nouvelles usines, les nouveaux métiers, les nouveaux quartiers 4/ -À la maison : les conditions de vie 5/ - Sur le chemin de l'école : l'école du début du siècle »[1051]. On suppose que l'iconographie puise largement dans la collecte réalisée par Athis-hier en 1979.

Le bilan des publics est en très nette hausse : 2194 personnes visitent l'exposition.[1052]Elle reste à ce jour, par une marge très large, l'exposition ayant attiré le plus de visiteurs à la Maison de Banlieue.[1053]

Cela est explicable par plusieurs facteurs. D'abord l'exposition, bien que de taille modeste (cinq panneaux) est beaucoup plus interactive que la précédente. La Maison lance un appel aux prêts dans le bulletin municipal (cahiers, plumiers, blouse) pour exposer des objets d'époque dans l'exposition, pratique visible depuis les premières réalisations de Petit à Grigny mais difficile à mettre en place dans le cadre de « l'Appel des sirènes ». Les animations autour de l'exposition sont également de plus grande ampleur. Le Centre Culturel, en partenariat avec la ville et la Maison de quartier du Noyer Renard, organise ainsi « un dimanche à Athis en 1900 », qui comprend une visite

---

[1050] « Bilan de l'ouverture de la Maison de Banlieue » Septembre 1999, reproduit dans Taboury, Sylvain *Regards sur la ville…*, *op.cit*. Annexe 3

[1051] « Descriptif de l'exposition » sur le site de la Maison de Banlieue : https://www.maisondebanlieue.fr/wp-content/uploads/1999/10/Descriptif_Monographie.pdf

[1052] *A Mi-Chemin*, Bulletin de liaison de la Maison de Banlieue, mars 2000

[1053] Rapports d'activité 2001-2018, disponibles à l'adresse https://www.maisondebanlieue.fr/qui-sommes-nous/fonctionnement/ L'exposition « Des ensembles assez grands » sur les grands ensembles, montée en 2005, est deuxième en termes de fréquentation, avec 1541 visiteurs.

de l'exposition, tour de ville, buffet, bal guinguette, et puise dans une histoire folklorisée que nous avons déjà croisé à plusieurs reprises à Athis. La deuxième animation « le dernier certificat d'étude du siècle » propose à des volontaires de subir toutes les épreuves du « certif' » : 20 personnes vont y participer, l'opération sera filmée et conservée sur une cassette vidéo.

La hausse du public est également attribuable à l'implication très forte du monde enseignant, et pour cause : l'exposition est aussi une célébration de l'école qui n'étonne guère étant donné l'importance de l'éducation dans le projet Maison de Banlieue : « fêter cet anniversaire est une façon de rendre hommage à cette ancienne maison commune, ses occupants (élèves ou maîtres), ses fonctions d'instruction publique. L'école laïque, gratuite et obligatoire, à cent ans d'écart, reste toujours un enjeu vital, d'éducation, de lien social, et d'espérance pour les générations montantes »[1054] lit-on dans le premier bulletin de liaison de la Maison de Banlieue en novembre 1999. La fréquentation des scolaires et des enseignants est en très forte hausse : de 15 classes reçues lors de l'exposition sur 1917, on passe à 58 sur cette exposition, soit un minimum de 1450 élèves.[1055]Les enseignants y voient apparemment un outil intéressant, permettant d'explorer l'histoire de leurs propres écoles, et un travail a été effectué en amont dans certaines classes.[1056]

Il faut cependant noter qu'au-delà des scolaires, le nombre de visiteurs tout-public (plus de 700 si on table sur 1450 scolaires) est lui aussi en augmentation par rapport à l'exposition précédente (environ 500 personnes). Cela peut être attribuable aux animations de grande ampleur proposées en parallèle, mais aussi au recours à la formule anniversaire/commémoration, au fait que le sujet englobe l'entièreté de la ville, à la période choisie qui peut rappeler à certains Athégiens l'opération Athis-hier, à la publicité que la mairie fait à l'opération et dont nous allons reparler dans un instant.

Que déduire de tout cela ? Sylvain Taboury, qui termine l'écriture de son mémoire à l'automne 1999 tout en soulignant que « le manque de moyens empêche de passer à une dimension professionnelle » indique que « les créations [d'exposition] gagneraient à être réduites à deux par an : les recherches seraient plus fournies, des moyens plus conséquents pourraient leur être consacrés, et le résultat serait moins tributaire de l'urgence ». Il souligne aussi qu'un « temps de préparation plus conséquent permettrait de faire participer de manière plus probante les populations locales, ne serait-ce qu'à travers des entretiens de type récits de vie ».[1057]

À bien des égards la Maison se repose en effet sur ses acquis : le thème du passage du village à la banlieue, bien documenté et bien maitrisé par Petit qui effectue en classe des interventions sur ce thème depuis le début des années 1990, est mobilisé sur les deux expositions, même s'il ne s'applique qu'imparfaitement à la première. Les deux expositions puisent dans les collections de la Maison et ne sont pas basées sur les collectes de témoignages, d'iconographie, qui avaient dominé

[1054] *A Mi-Chemin*, Bulletin de liaison de la Maison de Banlieue, n°1, novembre 1999.
[1055] La demande de subvention au contrat de ville indique que les classes de primaires de la ville comptent 25 élèves.
[1056] *A Mi-Chemin*, mars 2000
[1057] Taboury, Sylvain, *Regards sur la ville…, op.cit.*, p.61.

jusqu'alors sur la commune. Comme l'indique Taboury, les problèmes budgétaires sont partiellement responsables de la situation : le budget est passé de 200 000F par exposition à environ 50 000F (si on en croit les budgets prévisionnels dressés par Petit et en tenant compte du fait qu'il y a deux expositions en 1999). Cependant il semble bien que le problème principal vienne du manque de temps, consécutif à la professionnalisation de la Maison de Banlieue. Celle-ci, qui base une partie non négligeable de son travail d'éducation/interprétation sur les expositions, ne peut plus se permettre, comme auparavant, de passer deux ans à explorer un sujet : il lui faut renouveler ses propositions régulièrement, même si le rythme de trois créations par an apparaît intenable. L'ancien modèle de collecte/recherche/exposition, chronophage, couteux, très aléatoire en fonction des sujets est difficilement compatible avec la professionnalisation de la Maison de Banlieue.

On voit ici tout l'intérêt des partenariats avec d'autres structures, qui effectueraient une partie du travail de recherche, se chargeraient d'écrire des articles pour les cahiers, déchargeant ainsi la Maison et lui permettant de mener des recherches plus modestes mais aussi plus complètes. C'est exactement ce qui va se passer lors de la prochaine exposition, réalisée en partenariat avec la Maison de la Ville et d'Architecture.

b) La collaboration avec la Maison de la Ville et de l'Architecture

À l'automne 1999, la Maison de Banlieue et la Maison de la Ville et de l'Architecture[1058] achèvent de préparer une exposition ayant pour thème « Mémoires et projets du pavillonnaire en Nord-Essonne », qui sera présentée en mars 2000. Cette exposition, si elle s'insère dans l'intérêt bien connu de Petit pour le pavillonnaire, découle surtout d'une initiative municipale lancée sur la ville à l'époque. La collaboration avec la Maison de la Ville et de l'Architecture, émanation du service urbanisme, pose de nouveau la question des rapports avec le pouvoir local, qui a des idées très arrêtées sur ce que la Maison de Banlieue pourrait apporter à la ville. Sur un plan plus positif, l'exposition représente aussi pour la Maison de Banlieue une opportunité d'élargir le public touché par ses actions et d'expérimenter les « regards croisés » qu'elle appelait de ses vœux.

Après quelques années de flottement, les velléités mayorales en matière de démocratie participative semblent avoir été réactivées pour des raisons inconnues : approche des élections, cap de l'an 2000 appelant à un bilan de l'action entreprise auparavant, motifs internes ?[1059] Quoi qu'il en soit, la ville lance en 1999/2000 les « Etats Généraux de l'an 2000 », un florilège d'opérations sollicitant la population : les Athégiens sont appelés à exprimer leurs besoins, leurs idées pour la ville, au cours de débats organisés par quartiers et par thèmes.[1060] À cette occasion la mairie organise par exemple

[1058] Parfois désignée sous le nom de « Maison de l'Architecture et de la Ville » nous conservons Maison de la Ville pour des raisons de clarté.
[1059] La rédaction de deux mémoires sur la démocratie locale à Athis sur la période 1998/9, assortis de stages au service démocratie locale, a peut-être remotivé l'équipe municipale.
[1060] *Athis-Info*, 3 décembre 1999

des réunions visant à établir une nouvelle charte culturelle, un nouveau plan pour l'environnement, des expositions d'urbanisme sur le centre-ville et le Coteau des Vignes ont lieu… La démocratie participative à Athis, on en avait déjà eu un exemple sous l'union de la gauche, ne semble pas devoir se comprendre comme un processus linéaire (mise en œuvre plus ou moins ambitieuse puis déclin) mais comme une suite de temps forts et de temps faibles, de réactivations plus ou moins intéressées.

La communication municipale fait le lien direct entre l'exposition sur la monographie communale et la consultation : « la Maison participera aussi à la préparation des états généraux, et notamment à la question : "quelle ville voulons-nous pour l'an 2000 ?", en fêtant le centenaire de la monographie communale écrite en 1889 (*sic*). S'intéresser à l'environnement dans lequel nous vivons et à son histoire, c'est la meilleure façon de se l'approprier, et également le meilleur moyen de susciter chez chacun, l'envie de participer soi-même à l'élaboration de projets, bref à son évolution. Une ville se construit avec ses habitants. Ce sont ses habitants qui la font évoluer, et qui font son histoire. »[1061] Comme toujours dans la rhétorique mayorale, l'histoire est utile en ce qu'elle permet à l'habitant de s'investir dans l'amélioration de son cadre de vie.

C'est dans cette logique que va s'inscrire l'exposition sur le pavillonnaire. Elle découle en grande partie d'une opération menée par la Maison de la Ville dans le cadre des « états généraux de l'an 2000 » : l'organisation de groupes de travail sur la revitalisation du tissu pavillonnaire de la ville, chapeautés par une architecte embauchée en emploi-jeune à la mi-1999.

Cette opération prévoit concrètement la formation de « conseils de secteur » dans les zones pavillonnaires, où les habitants pourront proposer des changements, des interventions à effectuer dans le quartier. Ces réunions doivent déboucher sur des « cahiers » propres à chaque secteur, qui présenteront les éléments caractéristiques du quartier (espaces publics, équipements, principaux réseaux, commerces, transports...) et contiendront des propositions sur des domaines divers, allant de l'alignement d'arbres, au réseau d'assainissement, en passant par la circulation et l'utilisation de l'espace public.

Sans entrer dans les détails, cette opération s'explique par plusieurs facteurs : un souhait de résoudre les problèmes d'aménagement de la zone, une prise de conscience de la valeur patrimoniale des pavillons, un besoin de mettre en scène l'investissement municipal dans des quartiers qui peuvent se sentir délaissés. Les problèmes d'aménagement découlent en partie de l'imbroglio judiciaire ayant frappé le POS voté par la ville en 1995, qui avait notamment pour but de moderniser le règlement visant les zones pavillonnaires, auparavant très mal adapté à la réalité. Ce POS ayant été suspendu par le préfet en 1998,[1062] c'est celui, défectueux, de 1985 qui s'applique,

[1061] *Athis-Info*, 4 juin 1999

[1062] Il n'incluait pas les servitudes liées à l'extension de l'autoroute A6, projet relancé par le préfet au moment où la ville votait son POS

la ville devant mettre son POS en conformité et relancer des enquêtes publiques qui risquent d'être longues.[1063] Cette situation est d'autant plus problématique que depuis quelques années les demandes de permis de construire dans les quartiers pavillonnaires anciens, comme celui du plateau, explosent. Des familles jeunes rachètent d'anciens pavillons défectueux et les agrandissent, provoquant parfois des conflits de voisinages, mais aussi des problèmes de stationnement, la plupart des familles ayant désormais deux voitures.[1064] Le but de l'opération est donc de penser les aménagements non plus à l'échelle de la parcelle mais du quartier, c'est-à-dire, encore et toujours de « faire de la ville ».

Un autre problème, peut-être plus inattendu, est mentionné dans le bulletin municipal pour qui les cahiers « pourront également devenir une force de suggestion au regard des recommandations architecturales nécessaires. Celles-ci sont en effet incontournables pour conserver des traces du patrimoine pavillonnaire tout en lui permettant de se moderniser et d'y intégrer des matériaux durables qui favorisent les économies d'énergies et améliorent les conditions de confort ».[1065] Le journal revient également brièvement sur la diversité des zones pavillonnaires et sur leur histoire : pavillonnaire de la reconstruction dans le Val, grandes maisons sur le coteau, anciens lotissements défectueux sur le Plateau.

Les différentes opérations menées par Petit et le Centre Culturel ont sans doute facilité une reconnaissance de la spécificité des quartiers pavillonnaires athégiens et de leur valeur patrimoniale, même si leur ascendance banlieusarde n'est, elle, guère acceptée. Le même article indique ainsi : « le caractère d'une commune se juge souvent à la qualité sa zone pavillonnaire. De ce point de vue et de l'avis général, Athis-Mons est une ville charmante et plutôt agréable. La vitalité du tissu pavillonnaire, sa diversité, ses contrastes donnent à la ville une véritable identité, en préservant harmonieusement sa dimension ''villageoise". Une situation que nous envie bon nombre de communes de la région parisienne qui, pour la plupart, ne retrouvent pas cette atmosphère à la fois conviviale et attrayante. »[1066] De la banlieue au village, il n'y a apparemment qu'un pas, que le rédacteur ou la rédactrice de l'article franchit allégrement. L'idéalisation de la ville à taille humaine, préservée, conservant un esprit villageois à l'abri des dérives urbanistiques des autres villes de banlieue est un thème classique de la communication, plus facile à défendre dans les petites

[1063] « La modification du POS » sur le site de la ville tel qu'il apparaissait le 3 novembre1999 – accessible via la Wayback Machine : https://web.archive.org/web/19991103113504fw_/http://www.mairie-athis-mons.fr/urba/pos.htm

[1064] Planque, Hélène, « Une nouvelle dynamique de projets pour les quartiers pavillonnaires » In : *Mémoires et projet du pavillonnaire en Nord-Essonne,* Cahier de la Maison de Banlieue, n°3, 2000, pp.38-47.

[1065] *Athis-Info,* 24 septembre 1999

[1066] *Athis-Info,* 24 septembre 1999

villes[1067] mais que certaines villes de banlieue bien plus grandes qu'Athis ne rechignent pas à promouvoir.[1068] Si le travail effectué au sein du Centre Culturel a eu quelques effets (la reconnaissance de la valeur patrimoniale du pavillonnaire) son influence est inégale : la banlieue apparaît toujours chez certains comme un repoussoir, le « village » et la « province » comme des modèles vers lesquels tendre.

Cette idéalisation du pavillonnaire vise sans doute aussi à apaiser les habitants de ces zones, parfois peu disposés à accepter l'ingérence de la municipalité dans leurs affaires. On se rappelle les débats houleux lors du POS de 1980 quand la mairie avait voulu créer des « mini-squares », et de la polémique qui avait suivi. La valorisation du pavillonnaire, que ce soit dans le discours de la municipalité ou dans la place qu'elle lui accorde dans sa politique urbaine permet aussi d'éviter des accusations de favoritisme que les habitants de ces zones pourraient opposer à la municipalité, compte tenu de son investissement auprès des ensembles collectifs de la ville. Le premier conseil de secteur concerne d'ailleurs le quartier des Gravilliers, entre la Nationale 7 et le Noyer Renard. Il ne s'agit pas d'une zone choisie au hasard. Cette partie du Plateau est en effet coutumière des projets urbains : la rénovation du marché des Gravilliers est prévue pour l'an 2000 et le quartier est concerné par la revitalisation de la RN7, qui traine en longueur. La concertation avec les habitants n'y a pas toujours été facile, comme l'indiquait on s'en souvient Marie-Noëlle Lienemann, qui évoquait la panique des riverains à l'idée de voir leur pavillon détruit.

Ainsi, un groupe de travail d'environ 15 habitants est constitué, encadré par l'architecte de la Maison de Ville et de l'Architecture. Cette dernière présente à l'atelier les règles d'urbanisme, anime un débat sur les nuisances de la RN7 et la notion d'espace public. François Petit effectue une intervention sur l'histoire du pavillonnaire auprès du groupe d'habitants. En dehors du groupe de travail, l'architecte aide également gratuitement les propriétaires dans leurs projets de travaux, afin qu'ils respectent l'histoire de la maison et les règles de l'urbanisme.

La majorité de l'exposition « Mémoires et projets du pavillonnaire en Nord-Essonne » de mars 2000 est consacrée aux aspects urbanistiques et architecturaux : on y trouve des panneaux proposant des réflexions sur l'espace privé et public, une mise en valeur des cahiers du pavillonnaire réalisés avec les habitants, des conseils pour rénover ou réhabiliter.[1069] Le cahier édité dans la foulée articule

[1067] Mainet, Hélène, « Les petites villes françaises en quête d'identité. Ambiguïté du positionnement ou image tactiquement combinée ? », *Mots. Les langages du politique*, n° 97, 2011.

[1068] Saint-Maur des Fossés (94) elle aussi marquée par le développement du pavillonnaire, s'est notamment essayée à l'idéalisation d'une identité villageoise dans les années 1970-1980, époque où elle comptait pourtant 80 000 habitants ! voir Eldin, Lucas *De la province à la banlieue : les " villages " de Saint-Maur ou le refus d'une ville moderne (1959-1983*), Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

[1069] MdBA - Pochette « Mémoire et Projets du Pavillonnaire » plan préparatoire, octobre 1999.

davantage les « mémoires » et « projets » du titre. Coté mémoires : un texte sur l'histoire du pavillonnaire à Athis écrit par Petit (sa recherche sur le pavillonnaire défectueux étendue jusqu'aux Trente Glorieuses) et une mise en contexte plus générale du développement du pavillonnaire en Essonne écrite par un architecte du CAUE. Ce dernier signe également un article présentant l'action du CAUE dans la partie « projets ». À cela s'ajoutent un article sur l'expérience des Gravilliers écrit par la chef du service urbanisme et l'architecte, et un article sur l'Atelier Public d'Aménagement de Juvisy (APAJ) créé en 1978 à l'initiative de la municipalité d'union de la gauche.

Le modèle des cahiers évolue donc, pour tendre vers la formule des « regards croisés » évoquée dans les demandes de subvention. Les cahiers sont dorénavant constitués de multiples articles écrits par Petit mais aussi des membres de groupements partenaires, un modèle qui va subsister jusqu'à aujourd'hui. On sort également du cadre strictement athégien, comme l'indique le titre du fascicule. L'exposition attire 500 personnes, les deux Maisons privilégient des visites guidées commentées par leurs partenaires (CAUE, Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine) et le thème ne se prête guère à des visites scolaires.[1070] La Maison accueille Annie Fourcaut, qui vient présenter son ouvrage, *La banlieue en morceaux*. L'exposition est là encore couplée avec une programmation de film (Mon oncle, de Tati) mais aussi d'un documentaire sur le développement urbain de Goussainville, proposé par l'écomusée de Fresnes.

Cette exposition, tournée vers l'urbanisme, les projets architecturaux, tranche avec les précédentes, plus grand public. Elle semble destinée aux particuliers cherchant des solutions concrètes ou à des adultes intéressés par l'urbanisme, et peut permettre de développer un public de spécialistes qui ne serait pas forcément attiré par des expositions plus généralistes. Cependant, elle est également liée aux projets municipaux, ce qui peut poser problèmes à long terme : nous avons vu que la mairie était très intéressée par l'idée d'unir approches historiques et contemporaines, et la maire a, à de nombreuses reprises, évoqué l'idée d'une seule structure cumulant ces approches.

c) De la collaboration à la fusion : la convention Ville-Architecture

La collaboration entre Maison de la Ville et Maison de Banlieue, qui aurait pu rester ponctuelle, va être cimentée par une convention de ville pour l'Architecture et le Patrimoine (généralement désignée sous le terme « convention Ville-Architecture »), signée en mai 2000. Cette procédure nouvellement créée en est au stade expérimental : Athis-Mons est une des premières villes de France (avec Chambéry, Lorient et Port Saint Louis) à en signer une.[1071] Cela est attribuable selon

[1070] *A Mi-Chemin*, Juin 2000
[1071] Seulement six villes en avaient bénéficié en 2002 (Annecy, Grenoble et Lorient rejoignent les trois villes déjà

Petit à l'action de Marie-Noëlle Lienemann : « [quand on l'interroge sur sa relation avec Lienemann] ça se passait bien, on était pro, elle nous a laissé bosser en paix. Là je dois reconnaître que c'était assez épatant, et même quand on proposait certains projets, qu'on sentait qu'on avait besoin de son appui et bien on allait la voir, on discutait, elle essayait de voir ce qu'elle pouvait faire. Pour la Maison de Banlieue et puis la Maison de l'Architecture, elle est montée au créneau à la direction l'architecture et du patrimoine pour voir ce qu'il y avait comme possibilités. C'est là qu'on a bénéficié de la convention Ville-Architecture-Patrimoine, il n'y en avait que six ou sept en France et Athis-Mons en faisait partie. Alors comme elle a été ministre, c'est vrai qu'elle avait des connaissances et des réseaux, on en a profité, bon, tant mieux. » [1072]

Les négociations commencent début 2000, et ne rassurent pas forcément Petit, comme le montre un mémo qu'il envoie en mars 2000 aux différents partenaires investis dans le projet (Lienemann, Sac, le service urbanisme, le service culturel, la DRAC, la DAPA).

Il semble partir du principe d'une fusion entre les deux Maisons, peut-être évoquée en réunion. Il propose ainsi différents titres et sous-titres pour la structure : « Maison de Ville » avec comme sous-titres « Maison de Banlieue : mémoire et Maison de l'Architecture : projet » ; « Maison de Banlieue » avec comme sous-titre « Maison du Patrimoine : mémoire et Maison de l'Architecture et de la Ville : projet » ; et celui qui « retient [s]a préférence » : « Maison de Banlieue, espace d'éducation à la ville (à l'environnement urbain), mémoire et projets patrimoine et architecture » Il précise entre autres « Le titre musée (vivant de la ville - Maison de ville) peut être trop ambiguë et renvoie à une histoire lourde qui ne correspond pas tout à fait au cas athégien. Je suis attaché au terme Maison de Banlieue. Cette première appellation du genre a suscité quelques discussions lors de sa création elle a permis la reconnaissance tant interne qu'externe du projet. »

De fait, Petit semble redouter qu'en cas de fusion, la Maison de la Ville, projet impulsé par Lienemann et plus proche des thématiques défendues par la convention Ville-Architecture, n'écrase la Maison de Banlieue, projet qu'il porte depuis dix ans : « les rapports présentés à la DAPA signalent bien l'articulation mémoire/projet d'un concept « Maison de Ville » et la façon dont la connaissance du passé ne peut que se vivifier d'un travail sur le présent et l'avenir en s'appuyant sur un centre de ressources et des actions. La place de la mémoire qui a besoin d'un temps et d'un espace spécifique peut apparaître sous-estimée au profit du progrès et des disciplines architecture-urbanisme dont les aspects techniques risquent de peser plus fortement que la partie des disciplines anthropologiques. » Il conclut : « la Maison de Banlieue s'appuyant sur une expérience d'une dizaine

citées). Le changement de gouvernement en 2002 a eu raison de la procédure, dont très peu de documents font mention. Voir Felix, Frédéric « Port-Saint-Louis-du-Rhône » *Le Moniteur*, 24 mai 2002.

[1072] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020

d'années et les réseaux qui vont avec est sans doute plus assise même si ses moyens restent fragiles ».[1073] Si la Maison souhaitait « croiser les regards » et faire appel à d'autres disciplines, c'était dans le cadre de partenariats ponctuels, qu'elle aurait elle-même choisi, les intérêts de Petit et même de Taboury (qui a une formation de sociologie), les portant plus naturellement vers ce que Petit appelle les « disciplines anthropologiques ».

Autre problème, si la structure venait à passer de la collaboration à la fusion : la Maison de Banlieue est toujours un département du Centre Culturel, association en théorie indépendante, même si la ville la subventionne à hauteur de 50%. La Maison de la Ville est, elle, une émanation du service urbanisme, gérée par Hélène Planque, la chef du service. L'architecte en emploi jeune recrutée à la mi 1999 est également rattachée au service urbanisme et payée par la ville. [1074] En cas de fusion, il faudra choisir un seul statut : associatif ou municipal. Dans sa note, Petit se prononce clairement pour le premier. Les avantages cités comprennent la possibilité de recevoir des subventions mais aussi « la participation et implication des publics (adhérents, conseil d'administration, Assemblée Générale) » et « une autonomie de gestion et de programmation ».[1075]

La convention signée en mai 2000 prévoit trois volets avec des projets attachés à chacun d'entre eux : « faire » « connaître » et « faire connaître ». Parmi les actions « connaître » on trouve la réalisation d'un inventaire du patrimoine sur la commune effectué par la DRAC, la commande de différents rapports exprimant des « points de vue complémentaires » sur la ville, (études socio-ethnologiques ou sur les pratiques culturelles, points de vue d'artistes...) la réalisation d'un Atlas recueillant tous les plans et travaux sur la ville, l'organisation du fond Maison de Banlieue. Le volet « faire » prévoit d'aider à la consultation de la population sur des projets urbains (RN7, traitement d'une rue à Mons, évolution du pavillonnaire, mise en place de parcours urbains) puis d'aider à leur réalisation. Enfin le volet « faire connaître » prévoit d'aider au fonctionnement de la « Maison de Banlieue et d'Architecture », que la convention semble considérer comme une seule entité. Les buts attribués aux maisons (ou en l'occurrence à la maison) dans la convention sont : favoriser par des regards croisés une meilleure connaissance de la banlieue en associant mémoire et projet, acquérir des outils de lecture et d'analyse de son environnement social et urbain, développer un lieu de rencontre et de débat sur la ville.[1076] Un dépliant édité à l'occasion indique que « [la convention] conduira à terme à associer les Maisons d'Architecture et de la Ville et la Maison de Banlieue, pour mieux articuler « mémoire et projet » ». Dans un entretien de juillet 2000, la maire indique que les deux maisons « sont en train de fusionner ».[1077]

[1073] MdBA- Classeur « Maison d'Architecture » Lettre de François Petit à Marie-Noëlle Lienemann, Patrice Sac, les chefs des services urbanisme, culture, la DRAC et la DAPA, 14 mars 2000
[1074] MdBA - Classeur « Maison d'Architecture » : Fiche de recrutement d'emploi-jeune, 1999
[1075] MdBA - Classeur « Maison d'Architecture » Lettre de François Petit, 14 mars 2000
[1076] MdBA - Classeur « Maison de l'Architecture » : « présentation de la convention ville-architecture » printemps 2000
[1077] Entretien de Marie-Noëlle Lienemann avec Agnès Dolfus « Pour une culture citoyenne et urbaine » *Diagonales*,

Dans un premier temps cependant chaque Maison continue d'exercer de son coté, ce qui mène à une juxtaposition de « mémoire » et « projet » plutôt qu'à une symbiose. Petit a renoncé à l'idée de monter trois créations par an : après l'exposition sur le pavillonnaire (premier trimestre 2000) la Maison de Banlieue expose des travaux d'élèves, réalisés lors d'interventions dans les classes (deuxième trimestre) ce qui lui permet de présenter une recherche plus complète fin 2000, sur le peintre Camille Lambert (1874-1964) et l'école d'art qu'il a fondé dans la ville voisine de Juvisy en 1920. Le cahier édité se base notamment sur une petite collecte de documents et des entretiens avec d'anciens élèves et professeurs de l'école, et le thème permet à la Maison de Banlieue de réaffirmer ses liens avec le monde artistique et éducatif. Dans le même temps, la Maison de la Ville et de l'Architecture monte des expositions sur les projets urbains de la ville, notamment le marché des Gravilliers, qui va être réhabilité, une exposition montrée en même temps que celle sur Camille Lambert, avec laquelle elle n'a aucun lien, même lointain. L'exposition sur Camille Lambert était prévue depuis 1999, mais on perçoit tout de même une certaine résistance à la fusion du côté de la Maison de Banlieue

Avec le recul, la situation est plutôt bien acceptée par Petit : « est-ce que ça a été un mariage forcé, peut-être un peu, mais en même temps je dirais presque logique, presque normal, puisque cette thématique… moi j'étais plus du côté « mémoire » que « projet » parce que je suis pas architecte du tout, mais on travaillait et on avait des bonnes relations avec le CAUE, c'est vrai qu'on avait travaillé aussi avec eux sur ces questions d'architecture, d'urbanisme... ».[1078] Surtout la convention triennale représente l'assurance d'un financement stable dont la Maison de Banlieue a cruellement besoin. Elle dégage 3.4 millions de francs sur trois ans selon le bulletin municipal, 7.57 millions selon la presse.[1079] La convention apporte environ 600 000F par an dans les caisses de la Maison de Banlieue de 2000 à 2003.[1080]

En mars 2001, dans le cahier « *Regards d'artistes, regards croisés sur une ville de banlieue : Athis-Mons* » résultat d'une commande artistique dans le cadre du volet « connaître » de la convention Ville-Architecture, Planque et Petit reviennent sur le rapprochement entre les deux maisons : « au départ, chacun a orienté son travail dans une direction qui lui était propre et correspondait à sa spécialité, la rencontre et le partenariat se sont opérés à partir du moment où l'on a constaté que nous travaillions sur un même territoire – cette ville de banlieue, morcelée par l'histoire – et avec les mêmes publics – les habitants qui vivent ou travaillent sur la commune. Approches différentes mais

n°144, juillet 2000. pp. 13-14.

[1078] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020

[1079] Riou, Graziella, « ATHIS-MONS Signature d'une convention de ville pour l'architecture et le patrimoine » *Le Moniteur*, 19 mai 2000.

[1080] A.Int. - AM243WP1 : Compte-rendu de la rencontre ville-Centre Culturel du 18 janvier 2002. Bruno Bossard se plaint de la fin de ces financements suite à la prise d'indépendance de la Maison de Banlieue et d'Architecture

complémentaires : l'une beaucoup plus tournée vers l'actualité, la ville aujourd'hui et les nécessaires transformations à y apporter pour la rendre plus vivable, vivante, belle, s'interrogeant sur son avenir ; l'autre approche portant plus sur la fabrication de son identité de « ville d'art modeste et d'histoires simples ». D'un côté, une approche plus technique et pratique de transformation du cadre urbain et bâti ; de l'autre, une approche plus culturelle et éducatrice, travaillant sur les représentations et les perceptions de cet environnement urbain. »[1081] La préface est écrite par Petit et Planque, qui signent « Maison de Banlieue et de l'Architecture ».

À la veille de la prise d'indépendance de la structure, plusieurs problèmes se posent : comment maintenir l'équilibre entre mémoire et projet et éviter que l'un n'écrase l'autre ? Comment allier expositions à caractère très technique (par exemple celle sur le pavillonnaire) et vulgarisation auprès des scolaires, qui apparaissent comme le premier public de la Maison de Banlieue ? Comment impliquer les habitants alors que l'époque des grandes collectes sur un thème précis semble révolue ? Comment gérer la proximité avec la mairie et éviter de se transformer en structure dédiée à mettre en valeur les projets urbains de la commune ?

8.3 2001, la prise d'indépendance de l'association : épilogue

L'année 2001 marque à bien des égards la fin d'une époque : l'intercommunalité des « Portes de l'Essonne », créée en décembre 2000, récupère la responsabilité de la Maison de Banlieue, maintenant d'intérêt intercommunal. Marie-Noëlle Lienemann, soutien essentiel de la Maison de Banlieue, abandonne son poste de maire juste après sa réélection, mais reste un temps présidente de l'intercommunalité, ce qui facilite la transition. Le territoire s'agrandit et se transforme : au Noyer Renard, l'intégrité de certaines barres ne survit pas aux nouvelles orientations de la politique de la ville, qui s'attache désormais à « casser les ghettos ». Enfin, la Maison de Banlieue et la Maison de la Ville et de l'Architecture fusionnent officiellement et se constituent en une association indépendante du Centre Culturel, structure au sein de laquelle la majorité des initiatives historiques sur la commune s'était jusqu'alors tenue.

a) Mutations politiques et fin du couple mairie/ association

Au tout début des années 2000, le paysage politique local va subir plusieurs bouleversements d'importance. D'abord les villes de Paray-Vieille-Poste, Juvisy et Athis-Mons vont s'unir dans une communauté de communes, procédure encouragée par la loi Chevènement de 1999.

[1081] *Regards d'artistes, regards croisés sur une ville de banlieue : Athis-Mons*, Cahier de la Maison de Banlieue, n°6, 2001.

L'intercommunalité existe cependant dans la loi depuis la Troisième République. La loi de 1890 crée ainsi des Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU), qui permettent à des communes de s'allier autour d'un objectif commun, le but premier étant d'aider les communes rurales pauvres à s'allier à leurs voisines dans des buts de bienfaisance. De fait les communes urbaines vont se saisir de la loi afin d'établir et d'entretenir des réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement, mais également de pompes funèbres : la négociation collective permet d'obtenir de meilleurs tarifs face aux compagnies, et certains syndicats du département de la Seine regroupent à l'époque près de 70 communes.[1082] L'union de communes dans un but précis (transports, collecte d'ordure, gestion d'équipement) se poursuit par la suite. Athis-Mons n'est pas étrangère au phénomène. Située à l'embouchure de l'Orge et impactée par ses nuisances (notamment les déversements de produits chimiques et d'eaux usées en amont), elle adhère avec 20 autres communes à un « syndicat de l'Orge » dès 1929, dans le but d'aménager des infrastructures (notamment des réseaux d'égouts) à même de résoudre le problème. Le syndicat est restructuré en 1945 et est toujours actif aujourd'hui, où il regroupe 62 communes.[1083] En 1973, les villes d'Athis et Paray s'associent également au sein d'un syndicat de transports en commun.[1084] À plus petite échelle, nous avons vu que certains équipements culturels construits sous René l'Helguen avaient une vocation et un financement intercommunal, par exemple la piscine-patinoire achevée en 1971, gérée par un syndicat regroupant les villes d'Athis et de Paray, au sein duquel les problèmes (financiers, gestionnaires mais aussi politiques) abondent.[1085]

La communauté de communes créée en décembre 2000 diffère des types d'intercommunalité déjà cités. Il s'agit d'un « Établissement Public de Coopération Intercommunale » (EPCI), disposant d'une fiscalité propre. La loi de 1992, qui crée deux types d'EPCI, les communautés de communes et les communautés de villes, a pour but de favoriser le rapprochement et la coopération entre les communes mais aussi d'aménager le territoire de façon plus rationnelle. La loi crée aussi une Taxe Professionnelle Unique (TPU) pour financer les EPCI (toutes les communes appliquent le même taux, l'EPCI leur reverse en général ce qu'elles touchaient avant la réforme *minus* les charges résultant du transfert de compétences) et une dotation globale de fonctionnement bonifiée si l'intercommunalité adopte la taxe professionnelle unique. Les communautés de communes se multiplient dans les années 1990 mais elles ne sont pas nombreuses à appliquer la TPU, jugée peu avantageuse.[1086]

[1082] Bellanger, Emmanuel. « Les syndicats de communes d'une France en morceaux ou comment réformer sans supprimer (1890-1970) ». In : *Réformer l'intercommunalité : Enjeux et controverses autour de la réforme des collectivités territoriales.* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012. pp. 207-225

[1083] Sur l'histoire de ce syndicat voir : Claude Viviane, Guillerme André. « La vallée de l'Orge. 1880-1977 ». In: *Les Annales de la recherche urbaine*, n°30, 1986, pp. 78-88

[1084] Il est cité dans le Bulletin Municipal du 26 mai 1989

[1085] Bulletin Municipal d'octobre 1977 : la mairie dénonce le fait qu'Athis-Mons doive supporter 80% des dépenses, ainsi que le poids de la piscine sur les finances de la ville. - Bulletin Municipal du 26 mai 1989 : la piscine-patinoire accusait 3 millions de francs de déficit.

[1086] Cossardeau, Joël, « Coopération intercommunale : la taxe professionnelle unique ne fait pas recette » *Les Echos*, 29

La loi Chevènement de 1999 simplifie et organise le fonctionnement de l'intercommunalité (création, compétences, mode de délibération) et crée deux nouvelles formes d'ECPI, la communauté urbaine (plus de 500 000 habitants) et la communauté d'agglomération (plus de 50 000). Les compétences des communautés de communes (entre 5000 et 50 000 habitants) sont élargies, la dotation de fonctionnement est bonifiée. Ce sont sans doute en partie ces avantages financiers qui poussent Athis-Mons, Juvisy et Paray, à s'unir fin 2000 dans l'intercommunalité des « Portes de l'Essonne ». Un rapport daté de 2000 sur les finances d'Athis-Mons montre en effet que la situation de la ville est préoccupante : le fond de roulement est nul, elle est plus endettée que les villes de même taille (1795F par habitant contre 1310F en moyenne). Selon le rapport cela est partiellement dû aux dépenses faites dans le domaine de l'éclairage, la voirie, les gymnases, ainsi que dans l'urbanisme : l'opération de rénovation du centre-ville accuse ainsi un déficit final de 25 millions de francs. L'adjoint aux finances déclare que la ville espère résoudre le problème des impôts locaux (très haut dans la ville) grâce à l'intercommunalité.[1087] L'aéroport d'Orly et les entreprises de l'aéronautique qui lui sont liées, installés en partie sur le territoire de Paray-Vieille-Poste, versent à cette ville une taxe professionnelle très importante. Cela permet à Paray de ne pas emprunter et de maintenir les impôts locaux à un taux très bas. La TPU, si elle est appliquée dans la communauté de communes, permettrait à Athis et Juvisy de bénéficier de cette manne financière.[1088] L'harmonisation (vers le bas à Athis, vers le haut à Paray) de la taxe professionnelle permettrait aussi à Athis d'attirer des entreprises sur son territoire, mais suscite logiquement des réticences chez les Paraysiens, opposés au projet. La loi permet cependant la création d'une intercommunalité même en cas de désaccords d'une ville, pourvu que les villes partisanes de l'intercommunalité regroupent plus de 75% de la population de la future entité : face à Athis (29 000 habitants) et Juvisy (12 000 habitants) Paray (7000 habitants) ne fait guère le poids.

Si elle a très certainement des motifs économiques, l'idée de créer une intercommunalité a émergé progressivement, avant même la loi Chevènement. Depuis l'arrivée de Marie-Noëlle Lienemann à la tête d'Athis-Mons, le développement de liens avec Juvisy, également à direction socialiste, est allé bon train. Cela est d'abord visible dans le domaine culturel. Plusieurs structures culturelles deviennent intercommunales : l'école d'art Camille Lambert, située sur le territoire de Juvisy, permet l'inscription et l'application du quotient familial aux Athégiens intéressés depuis 1992. Le Centre Culturel accueille fréquemment des troupes de théâtre venues de Juvisy,[1089] et est chargé en 1995 de la gestion d'une deuxième salle de cinéma, à Juvisy. Enfin en 1997 les deux villes signent une convention de développement cinématographique intercommunale. Juvisy participe modestement

janvier 1998.

[1087] MdBA - « Bilan diagnostic sur la commune d'Athis-Mons », 2000.

[1088] Ramnoux Sébastien « Contre l'intercommunalité, les Paraysiens défilent en force », *Le Parisien*, 17 novembre 2000.

[1089] *Athis-Info*,17 décembre 1993

au budget du Centre Culturel (à hauteur de 1,5% en 1999). Ce développement culturel intercommunal est largement mis en valeur dans le bulletin municipal sur la période, le maire-adjoint à la culture remarquant entre autres que « la vie culturelle ne s'arrête pas aux frontières de la commune et nos ressources culturelles sont souvent complémentaires avec celles d'autres communes ».[1090] On retrouve là la logique également avancée par René l'Helguen lors de la création de la MJC Athis-Paray, ici appliquée à plus grande échelle.

Il n'est donc pas étonnant que la culture fasse partie des compétences récupérées par la communauté de communes. La loi de 1992 définie deux compétences obligatoires (aménagement urbain et domaine économique), plus une autre compétence au choix entre environnement, logement et cadre de vie, voirie, entretien des équipements sportifs et culturels. La communauté de communes des Portes de l'Essonne va en fait prendre en charge tous ces domaines. Ses attributions sont précisées dans un bulletin municipal daté de février 2001 : « l'aménagement de l'espace, les actions de développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la coordination du contrat de ville et du contrat local de sécurité, le plan de déplacement urbain, les transports en commun, l'emploi et l'insertion professionnelle (mission locale et PLIE). La communauté assurera dans le domaine de l'environnement la gestion de la déchetterie, la Maison de la nature, la collecte des déchets et assimilés. Dans le domaine culturel lui seront rattachés la gestion du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique d'Athis-Mons et Juvisy, le suivi des cinémas Ventura et Varda, le théâtre de l'Éclipse, la Maison de l'Architecture, de la Banlieue et du patrimoine. »[1091] Elle hérite également de la gestion de l'éclairage public, la voirie, la patinoire intercommunale. Il y a là un avantage financier : plus l'intercommunalité prend en charge des domaines divers, plus la dotation de l'état est importante.[1092] Cela permet aussi d'officialiser des situations d'intercommunalité déjà effectives, comme dans le cas du cinéma, du conservatoire (fusionné avec celui de Juvisy depuis début 2000) de la mission locale (couvrant les 3 communes depuis 1992) de la maison de la justice et du droit (créée en 2000 avec une vocation intercommunale en tête). Enfin cela doit permettre de rationaliser certains réseaux, notamment celui des transports.

Deuxième bouleversement, quelques mois seulement après la création de la communauté de communes : Athis-Mons change de maire. Députée européenne et vice-présidente du parlement européen depuis 1997, Marie-Noëlle Lienemann ne peut cumuler son mandat municipal et son mandat européen suite à la loi d'avril 2000 sur le non-cumul des mandats. Elle se représente pourtant aux élections municipales de mars 2001, affirmant qu'elle choisira son mandat municipal en cas de réélection.[1093] La droite locale, elle, se montre dubitative : elle dénonce l'apparition sur la

[1090] *Athis-Info*, 26 septembre 1997
[1091] *Athis-Info*,2 février 2001
[1092] Vital-Durand ·Emmanuel *Les collectivités territoriales en France*, Paris, Hachette, 2004(5e. Édition) p.110
[1093] Ramnous, Sébstien, « Marie-Noëlle Lienemann ne veut pas lâcher la mairie » *Le Parisien*, 19 janvier 2001

liste, en deuxième position, de François Garcia. Ce dernier, après un mandat de conseiller municipal de 1989 à 1995, est parti dans le Sud de la France pour y prendre la direction d'un conservatoire. Pour la droite, pas de doute, il a été « rapatrié d'urgence »[1094] par la maire. L'intéressé s'en défend, arguant un retour motivé par « des raisons purement professionnelles ».[1095]

La campagne est difficile. Pour la première fois depuis 1983, la gauche s'avance désunie à Athis-Mons. Une liste divers gauche, conduite par le conseiller municipal sortant Mayer Nakache, fait en effet de l'ombre à la liste Lienemann. Nakache, élu sous l'étiquette RPR en 1995, a rejoint en cours de mandat les Radicaux de Gauche et donc la majorité municipale. Sa liste compte également une ancienne collaboratrice de Patrice Sac et adhérente du PS, qui s'en retrouve exclue après cette candidature dissidente.[1096] Si les deux se disent « déçus du Lienemanisme » des raisons plus personnelles motivent peut-être cette candidature, Nakache et l'ex-adhérente du PS accusant entre autres Lienemann de refuser des fonds à une association d'aide au logement dont ils sont membres.[1097] Les résultats du premier tour sont sans appel : Lienemann est en tête avec 44% des suffrages, la liste dissidente est à 7%, les deux listes de droite à 25 et 23 %. La droite présentait en effet deux candidats : un candidat UDF, parachuté par la direction régionale, et un conseiller municipal sortant (ex RPR). Les deux décident de se maintenir au second tour, ce qui permet à la liste de Lienemann de l'emporter avec 48% des voix : on le voit le report de voix ne s'est effectué qu'imparfaitement, signe que certains électeurs de gauche sont peut-être eux aussi lassés du « Lienemanisme ». Nakache ainsi que les deux autres candidats déposent des recours auprès du tribunal pour tenter de faire annuler l'élection, dénonçant des irrégularités.[1098] Les recours sont rejetés mais l'atmosphère est indéniablement tendue.

C'est finalement François Garcia qui est élu maire lors du premier conseil municipal, le 25 mars 1995. Marie-Noëlle Lienemann est première adjointe mais n'exclut pas de redevenir maire dans les années qui suivent. Parmi les motifs invoqués, le score décevant du deuxième tour, preuve que les Athégiens souhaitent un maire qui se consacre uniquement à son mandat[1099] Cet abandon est plus probablement causé par la nomination de Marie-Noëlle Lienemann comme secrétaire d'état au logement dans le gouvernement Jospin, annoncé officiellement le 26 mars 2001 mais probablement préparé en amont. Jospin exige de ses ministres qu'ils renoncent à leurs mandats locaux.[1100] Cependant Marie-Noëlle Lienemann conserve la présidence du conseil de l'intercommunalité

[1094] *Ibidem*
[1095] Franceschina, Laurence « François Garcia s'installe dans le fauteuil de maire » Le Parisien, 27 mars 2001
[1096] Ramnoux, Sébastien « Marie-Noëlle Lienemann menacée sur sa gauche » Le Parisien 2 février 2001
[1097] Ramnoux, Sébastien « Polémique sur l'association d'aide au logement », Le Parisien,14 juin 2000.
[1098] Binet, Sandrine, « Le scrutin contesté dans 24 villes » *Le Parisien*, 19 avril 2001 Nakache accusant entre autres Lienemann de l'avoir forcé à réimprimer tous ses bulletins de vote à la veille du premier tour parce que la nationalité d'une de ses colistières n'y figurait pas
[1099] Ramnoux, Sébastien « Marie-Noëlle Lienemann renonce à son fauteuil » Le Parisien, 26 mars 2001
[1100] « CUMUL : Des ministres en colère » *Le Point*, 30 mars 2001

jusqu'en 2004.

b) La politique urbaine de la ville à la croisée des chemins[1101]

Plusieurs projets urbains, entamés sous la municipalité Lienemann ou même bien avant, arrivent à leur terme. En 2001 le nouveau POS, qui classe le Coteau des Vignes en zone protégée, est approuvé par le préfet. La ville commence à racheter les terrains, processus achevé en 2005. Un autre projet arrive à terme : la rénovation du centre-ville, qui « s'achève » [1102] en ce début de millénaire, quarante ans après les premières enquêtes sur l'insalubrité du lieu. Si Petit critique la « densification » du centre, qui n'a plus rien à voir avec celui qu'il a connu en arrivant, la population est plus nuancée : d'après un sondage effectué en 1999, 55% des interrogés se disent satisfaits de l'évolution du centre-ville, et 69% estiment que le patrimoine a été préservé. Cependant parmi les insatisfaits, les causes principales sont la densification et la « nostalgie pour le vieil Athis, il aurait fallu préserver les anciennes maisons, les rénover » affirmation partagée par 1/5 des interrogés. [1103]

Du côté des quartiers d'habitat collectif, le bilan est contrasté. Les trois quartiers classés en politique de la ville, le Val, le Noyer Renard et le Clos-Nollet, se retrouvent dans le contrat de ville intercommunal signé entre Athis et Juvisy pour la période 2000-2006. La ville de Juvisy, beaucoup plus petite qu'Athis, ne possède pas de quartier d'habitat collectif de la taille du Noyer Renard : les endroits retenus sont le centre-ville, dégradé et abritant de nombreuses personnes vivant dans des conditions précaires, et le quartier Debussy, où une cité d'un peu moins de 200 logements, construite dans les années 1970, montre des signes de vétusté. La convention détaille trois grands axes transversaux : le développement humain (accès à l'éducation, formation, emploi, habitat, accès à la santé, action sociale, politique en faveur des immigrés, accès à la culture et au sport, politique en faveur des jeunes) le développement durable (préoccupation environnementale et qualité des espaces urbains, développement économique, participation des habitants) et l'urbanité républicaine (maillage de service publics et d'équipement de proximité, sécurité et prévention de la délinquance, soutien à la vie associative, intergénération).

Difficile d'évaluer les changements dans le contenu de la politique de la ville à Athis étant donné que nous ne possédons pas le contrat de ville de 1994. On retrouve dans cette convention certains intérêts de Lienemann, notamment l'environnement et l'exaltation des valeurs de la république, mais

---

[1101] Nous empruntons ce titre à l'étude réalisée par Sylvain Taboury pour la DRAC Île-de-France, lors de la rénovation du Noyer Renard, qui nous sera d'une grande aide dans cette sous-partie : Taboury, Sylvain, *à la croisée des chemins, trajets d'écoute : Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons,* Étude pour la DRAC Île-de-France, 2002.

[1102] Contrat de ville intercommunal, convention cadre, 11 octobre 2000. Accessible via le site de la ville : https://web.archive.org/web/20010612162345/http://www.mairie-athis-mons.fr/citoy/contrat/pdf/document.pdf

[1103] Sondage réalisé sur une quarantaine de visiteurs d'une exposition d'urbanisme organisée par la mairie en 1999, cité dans El Kihel, Saida, Lagorce, Marie-Laure, *De la démocratie locale à Athis-Mons*, Maitrise en Sciences Sociales, Université d'Evry, 1999.

faute d'éléments permettant la comparaison, il est difficile de percevoir ce qui est spécifique à ce contrat de ville et ce qui relève du passage obligé.

Étant donné que le contrat contient des volets consacrés à chacun des quartiers concernés, on peut en revanche évaluer l'évolution de la situation sur ces quartiers. La situation du Val semble s'être améliorée : les problèmes évoqués viennent du bâti (la rénovation de la cité Édouard Vaillant et du foyer Sonacotra, situé en bord de Seine, sont au programme) et aucune tension sociale n'est signalée. Un mémoire de 1998 signalait déjà que le quartier était en voie d'amélioration, notamment après l'arrivée d'une équipe de quartier volontaire et la réouverture d'une maison pour tous et d'espaces pour les jeunes.[1104] Le Clos Nollet semble en revanche connaitre les mêmes problèmes qu'auparavant. La convention précise : « Il y a encore peu d'années, le Clos Nollet était l'une des résidences les plus recherchées sur la ville. Un entretien du bâti insuffisant et une politique d'attribution mal maîtrisée ont provoqué une dégradation très rapide de certaines cages d'escalier. Des problèmes de sécurité très localisés ont été repérés. ». Le problème des squats des cages d'escaliers par des groupes de jeunes du quartier ou des élèves du collège voisin sont toujours d'actualité, ainsi qu'une dégradation du bâti et une perte d'attractivité du centre commercial, que la convention prévoit de restructurer et d'ouvrir sur l'extérieur.

Cependant c'est bien le Noyer Renard qui est la cible des interventions les plus lourdes. Comment le quartier a-t-il évolué après dix ans dans la Politique de la Ville ? On se rappelle les objectifs du DSQ : rapprocher habitants et institutions, optimiser les services de proximité… La politique de la mairie à l'égard des équipements du quartier, vétustes et sous-utilisés, a porté ses fruits : le contrat de ville précise que les différents équipements (salle Michelet rénovée, Maison pour tous restructurée, mairie annexe, CAF et antenne 3F) sont « fortement utilisés par les habitants ». Les services publics sont de nouveau présents sur le quartier, et le bailleur y a déplacé son antenne régionale, auparavant située à Evry. Les écoles du quartier font en revanche toujours l'objet de stratégie d'évitement de la part des familles du pavillonnaire.

L'évolution sociale de la cité est beaucoup plus difficile à percevoir, le contrat de ville abordant la question par des voies détournées. Parmi les objectifs on trouve ainsi « garantir la tranquillité publique du quartier » qui prévoit la mise en place d'une police de proximité et d'éducateurs spécialisés ainsi que le relogement de certaines familles « difficiles ». Un autre point prévoit « l'instauration d'adultes relais et la présence de familles dans la vie du quartier [qui] doit rééquilibrer l'impression - souvent inexacte - d'une certaine absence des adultes et d'une captation de la vie et des espaces collectifs par les adolescents ». Le problème de la visibilité des jeunes dans l'espace public est donc encore d'actualité. C'est d'autant plus vrai que l'association de prévention auparavant active sur le quartier, Tremplin, s'est vue couper les vivres par la mairie en 1998, après

[1104] Taboury, Sylvain, *Politique de la ville et citoyenneté : Athis-Mons ou les aléas du lien social dans une commune de "banlieue"*, Rapport de Stage, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1998.

avoir semble-t-il tenté d'acheter la paix sociale à coup de baskets de marque.[1105]

Un autre but du DSQ, qui était de revitaliser la vie associative sur le quartier, n'a pas été rempli : le DSQ a au contraire eu des effets négatifs. L'ancien chef de projet DSQ reconnait que l'implication du DSQ dans de nombreux domaines, y compris ceux auparavant couvert par des associations, a précipité leur extinction : l'amicale des locataires, déjà fortement réduite en 1989, a par exemple disparu.[1106] La transformation de la MJC en centre social géré par la ville a également sonné le glas de l'association Skydom, qui réapparaît périodiquement sur la période puis disparait tout à fait. Cependant comme l'indique l'ancien chef de projet, les associations étaient d'abord présentes au conseil d'administration du centre social : « quand le centre de quartier a réouvert, c'était un centre social, il était cogéré entre la ville, la CAF, et les associations. Et en fait, assez rapidement, il a été fait l'analyse du côté de la municipalité, que c'était un peu hypocrite. En fait, l'argent venait de la Ville, les agents qui travaillaient dans le centre social étaient payés par la Ville, et toute décision était prise par la Ville... le conseil d'administration était un peu une chambre d'enregistrement. Du coup, on s'était dit : on arrête cette sorte de fausse cogestion un peu hypocrite, mais on propose de soutenir les associations, qui pourraient interpeller les institutions pour améliorer la vie du quartier. Et en fait, ça n'a pas marché. » Il semble que les associations, proches politiquement de la mairie, aient eu du mal à se constituer en contre-pouvoir et à critiquer l'action de cette dernière comme en témoigne Georgette Claus, ancienne présidente de l'association des locataires et élue PS de 1989 à 1995 : « il n'y a plus rien, il n'y a plus rien, ça s'est... bon, c'est vrai, je dis toujours... mais bon, on me dit que c'est pas vrai, mais enfin... on a arrêté aussi quand la mairie est passée sur la gauche, parce que les gens ont pensé qu'ils allaient avoir tout avec la mairie : « avec la gauche, on aura tout »... donc ils se sont désolidarisés des autres choses, donc plus d'amicale, plus rien parce que... « on va aller là-bas, on aura tout »... Ça a défait beaucoup de choses sans le vouloir, attention, c'était pas intentionnel, mais c'est vrai que ça a défait certaines choses. »[1107]

La question associative n'est pas mentionnée dans la partie consacrée au Noyer Renard. Elle l'est en revanche dans la partie consacrée aux actions transversales, où il est question de créer une maison des associations, d'aider à la création d'associations, de favoriser l'économie solidaire… les associations sont également présentes dans différents comités d'évaluation. Toujours dans les objectifs transversaux, du côté de la participation des habitants, il s'agit d'identifier des habitants relais, de tenir des réunions d'information et des « ateliers publics » « qui associent les citoyens à l'élaboration des décisions et des actions » sur le modèle de l'opération menée aux Gravilliers par

[1105] « Tremplin éliminé du paysage à Athis : Marie-Noëlle Lienemann reconnaît des dérapages » *Le Parisien*, 30 juin 1998.

[1106] Témoignage de François Geismar sur le site du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne : http://www.crpve91.fr/Politique_de_la_Ville/Projet-Memoire/Francois-GEISMAR/index.php

[1107] Témoignage de François Geismar et Georgette Claus recueillis en 2002 par Sylvain Taboury, voir Taboury, Sylvain, *à la croisée des chemins, trajets d'écoute : Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons*, Étude pour la DRAC Île-de-France, 2002

la Maison de l'architecture. D'autres projets sont prévus : une charte de participation signée par tous les partenaires du contrat de ville, des campagnes d'informations, réunions de quartier, des pratiques devant « tendre vers la concertation »… Reste à savoir ce qui a été appliqué et ce qui est resté lettre morte.

Le changement majeur dans la politique de la ville à l'égard du Noyer Renard ne vient en fait pas de la politique de la participation. Il ne vient pas non plus vraiment du contrat de ville mais d'une nouvelle procédure qui lui est liée, créée par le CIV en décembre 1999 : l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU), qui concerne alors 30 villes de France. Elle doit permettre aux villes concernées d'engager, grâce à des prêts de l'état, des opérations de restructurations lourdes dans les quartiers d'habitat social (mais pas uniquement), généralement avec démolitions. Cette procédure représente l'aboutissement d'un long processus d'acceptation par les pouvoirs publics de la destruction des cités d'habitat social, idée qui s'est imposée dans les années 1990 après avoir longtemps été sujette à controverses.[1108]

Les raisons derrière le recours à cette procédure sont présentées dans le contrat de ville : « les efforts de réhabilitation des immeubles d'habitation et des bâtiments publics ont porté leurs fruits mais le quartier n'a pas encore sa place de quartier "banalisé" dans l'esprit de la Loi d'Orientation pour la Ville et la mixité sociale prônée par les différents documents contractuels est encore loin d'être inscrite dans la réalité du quartier. »[1109] Deux problèmes apparaissent : le bâti et le peuplement.

Les problèmes de peuplement n'étaient pas forcément très perceptibles lors du DSQ, qui précisait justement que le quartier « n'était pas un ghetto ». Le concept de ghetto, très populaire chez les décideurs (et dans les médias dans les années 1990) renvoie directement à la figure repoussoir de quartiers américains où la ségrégation est raciale mais aussi économique, créant des zones dont les habitants ne peuvent espérer sortir. Il s'agit là d'une idée restrictive du ghetto[1110] et son application au cas français fait l'objet de nombreuses controverses depuis vingt ans.[1111] L'idée de ghetto renvoie donc à des quartiers « de relégation » où sont concentrées les populations les plus pauvres (mais aussi les minorités visibles) et où se développeraient des modes de vie spécifiques qui gêneraient l'intégration des populations à la communauté nationale.[1112]

[1108] Berland-Berthon Agnès. La démolition des immeubles de logements sociaux. L'urbanisme entre scènes et coulisses. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, n°107, 2012. pp. 6-17.

[1109] Contrat de ville intercommunal, convention cadre, 11 octobre 2000.

[1110] Le ghetto pouvant aussi dans certains cas servir de sas, contenir une vie sociale et communautaire très riche, voir le classique de l'école de Chicago : Louis Wirth [1928], *Le Ghetto*, traduit et présenté par Pierre-Jacques Rojtman, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2006.

[1111] Pour un résumé voir Boisson, Marine « Des « ghettos » français : abus de langage ou réalité ? Le débat sur la ségrégation à l'heure de la réforme de la politique de la ville », *La note de veille*, Conseil d'analyse stratégique, 2010, n° 178

[1112] Gilbert, Pierre, « « Ghetto », « relégation », « effets de quartier ». Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*, 9 février 2011.

La population du Noyer Renard a évolué de manière nette entre 1990 et 1999 comme le montre le tableau ci-dessous. (La catégorie moins de 20/25 ans correspond à une évolution du seuil de prise en compte dans les indicateurs de la Politique de la Ville : 20 ans en 1990, 25 en 1999.)

	Noyer Renard 1990	Noyer Renard 1999	Athis 1999	ZUS Essonne 1999
- de 20 ans/ 25 ans	37%	43,5%	32,9%	40,5%
Étrangers	15,5%	22%	12,5%	17,1%
Chômeurs	11,1%	18%	11,6%	16,2%
Taux de HLM	90,2%	90,2%	33,4%	61,3%

Chiffres INSEE 1990, 1999[1113]

En 1990, les indicateurs utilisés par la Politique de la Ville peignaient le portrait d'un quartier moins problématique que d'autres quartiers en DSQ. Dix ans plus tard la situation a évolué. Les indicateurs sont légèrement plus préoccupants que dans d'autres ZUS de l'Essonne. Ce qui est peut-être le plus visible, c'est l'augmentation de la part de personnes de nationalité étrangère dans la cité, dépassant le seuil officieux (15%). Des habitants interrogés en 2002 soulignent ce qu'ils considèrent comme une arrivée brutale de personnes étrangères, ou du moins de minorités visibles : « il faut casser les barres, ils veulent faire une autre image… Il faut admettre qu'ici, c'est un ghetto, c'est vrai hein. Dans le temps, dans les HLM, vous aviez 17% de personnes étrangères, maintenant on est à 70% sur la cité, mais avant c'était 17% hein. »[1114] Ici c'est la connotation ethnique du ghetto à l'américaine qui est mise en avant, alors que le chef de projet se réfère plutôt aux problèmes de circulation (ou du manque de circulation) des personnes.

Selon lui, la population qui arrive depuis quelques années n'a plus les moyens de repartir : « C'était un quartier à la fois avec une population stable, et une autre qui tournait. Mais là, l'évolution qu'on a eu depuis une douzaine d'années, c'est que quand même... les autres logements sociaux, ailleurs, sont quasiment inaccessibles à la population qui est ici, et donc ce sont des gens qui viennent ici uniquement par défaut, et qui souvent, ne peuvent pas en repartir. Et c'est là où je dis qu'il y a constitution d'un ghetto. D'autre part, l'idée qu'il faut veiller à ce que, quand il y a des attributions, on essaie de respecter un minimum de mixité sociale, ça a été complètement impossible. Il y a toute une partie de la population qui, même s'il y avait vraiment besoin d'un logement pas trop cher pour débuter dans la vie, ont refusé de venir s'installer ici... et il y a eu une baisse de la mixité sociale très visible sur 10 ans, alors que tous les discours et tous les efforts du bailleur, de la Ville, de tout le monde allaient dans le sens contraire. Donc un échec complet d'une politique qui a tenté d'aller vers plus de mixité sociale plutôt en apportant des équipements, etc., mais qui a complètement loupé en

[1113] Résumé sur le site du système d'information géographique de la politique de la ville : https://sig.ville.gouv.fr/AncienneSynthese/91027

[1114] Témoignage de Georgette Claus, ancienne responsable de l'association des locataires, cité dans Taboury, Sylvain, à *la croisée des chemins…, op.cit.* p.157

termes de réalité : qui vient habiter ce quartier, qui peut en partir, et qui ne peut pas en partir. »[1115] D'autres interlocuteurs pointent du doigt la construction par le bailleur 3F d'un immeuble dans le cadre de la rénovation du centre-ville, qui aurait attiré la population la plus solvable au détriment de la cité.

On aura remarqué que le chef de projet, comme le contrat de ville d'ailleurs, se réclament maintenant de la « mixité sociale » terme tout à fait absent du DSQ dix ans plus tôt. Il s'agit d'une doctrine qui s'est peu à peu imposée au sein de la politique de la ville, censée répondre à la « ségrégation » ou « ghettoïsation » à l'œuvre dans certains quartiers ou certaines villes. La Loi d'Orientation pour la Ville (LOV) dite « loi anti-ghettos » de 1991 oblige par exemple les communes à posséder au moins 20% de logements sociaux sur leur sol afin de mieux les répartir sur l'ensemble du territoire. Avec la loi de lutte contre les exclusions de 1998, la mixité sociale « devient une norme d'action publique omniprésente dans la sphère décisionnelle »[1116] : les acteurs doivent notamment en tenir compte dans tous les documents relatifs au logement social. La « mixité sociale » recouvre en fait deux échelles territoriales : une répartition des logements sociaux à l'échelle des agglomérations pour éviter les poches de pauvreté, et une répartition des catégories les plus fragiles (et, de façon officieuse, les moins « européennes ») dans le parc social. Il ne s'agit pas forcément d'une idée nouvelle, mais elle est désormais inscrite dans la loi, alors que sa viabilité est depuis longtemps contestée.[1117]

La convention ORU signée fin 2001 entre Athis, Juvisy (son centre-ville est aussi concerné) et l'état élude en apparence ces questions de peuplement pour se concentrer sur le bâti. Quatre objectifs sont dégagés pour le Noyer Renard, certains faisant écho à des problèmes déjà présents en 1989 : « mieux irriguer le quartier, améliorer sa perception depuis l'extérieur » ; « redéfinir et clarifier le statut des espaces » « enrichir la typologie des logements » et « renforcer la qualité d'un réseau dense de services publics de proximité et la gestion urbaine ». Le but principal est « de faire du Noyer Renard un quartier comme les autres qui se fonde sans discrimination dans la ville environnante »[1118]. On retrouve là une nouvelle doctrine née elle aussi dans le courant des années 1990, celle de la banalisation urbaine. Face à l'architecture très marquée des grands ensembles (barres, tours, dalles, architecture fonctionnaliste) et aux images négatives qui lui sont associées, la rénovation urbaine doit restructurer les quartiers afin de rendre ces différences moins visibles.

[1115] Taboury, Sylvain, à la croisée des chemins, trajets d'écoute : *Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons*, Étude pour la DRAC Île-de-France, 2002

[1116] Houard, Noémie. « Au nom de la mixité sociale » In : Jacques Donzelot (dir.), *À quoi sert la rénovation urbaine ?* Presses Universitaires de France, 2012, pp. 25-38.

[1117] Chamboredon Jean-Claude, Lemaire Madeleine. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement ». In: *Revue française de sociologie*, 1970, 11-1. pp. 3-33.

[1118] Convention d'Opération de Renouvellement Urbain Athis-Mons/Juvisy sur Orge, décembre 2001. Disponible sur la base documentaire de la politique de la ville : http://i.ville.gouv.fr/index.php/reference/1884/athis-mons-juvisy-sur-Orge-operation-de-renouvellement-urbain

Concrètement la convention ORU prévoit de faire des percées dans les barres afin d'« atteindre l'objectif de remaillage du réseau de la cité à celui de la ville » c'est-à-dire de mieux relier la cité au pavillonnaire environnant. Environ 50 logements et 5 barres sont concernés dans un premier temps. Les routes ainsi créées ont également un autre but, mis en avant dans le contrat de ville « redéfinir et clarifier le statut des espaces : facilitée par la définition des nouveaux tracés de voirie, cette redéfinition permettra de distinguer sans ambiguïté les différents types d'espaces : espaces publics - espaces résidentiels ». En effet le tracé de routes, qui traversent les barres mais aussi les îlots centraux, a pour but de rompre avec le « plan libre » et de renouer avec la ville classique, où les habitations sont alignées sur la rue. Autre opération visant à « redéfinir et clarifier le statut des espaces » : la résidentialisation : les cages d'escaliers sont regroupées deux par deux, dotées de grilles, digicodes et de petits jardins à l'avant et à l'arrière du bâtiment (rognant on suppose sur les grandes pelouses des cœurs d'îlots). Cette procédure doit permettre un meilleur entretien des parties communes, désormais identifiées comme privées, là où les cœurs d'îlot disposaient d'un statut difficile à qualifier. Elle doit aider à l'appropriation des logements par les locataires…Mais a aussi un but de « prévention situationnelle »[1119], de contrôle social, en ce qu'elle évite les rassemblements de jeunes dans les halls.

Quelque part on retrouve une certaine démarche du DSQ, qui voulait créer des sous-quartiers par des aménagements différenciés favorisant une appropriation par îlot, mais aussi favoriser des liens avec la zone pavillonnaire. Cependant ici la logique de revalorisation du quartier est aussi destinée à des observateurs extérieurs, à l'idée que les classes moyennes qu'il s'agit d'attirer se font de la ville « normale ». Comme le précise Renaud Epstein, dans le concept de « banalisation urbaine », appelé à devenir la doctrine phare de la politique de la ville « la revalorisation de l'image de[s] quartiers stigmatisés occupe une place centrale, en ce qu'elle conditionne le rétablissement escompté de la mixité sociale ».[1120] Une idée aussi exprimé par Thomas Kirszbaum dans son article au nom évocateur : « la rénovation urbaine comme politique de peuplement » qui souligne les logiques ethniques à l'œuvre derrière les impératifs de « mixité sociale ».[1121]

Un mois après sa nomination comme secrétaire d'état au logement, Marie-Noëlle Lienemann déclare en conférence de presse : « la France pourra renouer durablement avec le pacte républicain si l'on sait casser les ghettos et prévenir le basculement vers le ghetto de certains quartiers […]. La première priorité sera d'accélérer considérablement la démolition de certains immeubles ».[1122] L'expression « casser les ghettos » se retrouvait déjà dans le contrat de ville de 2000, et consacre l'idée d'une modification du bâti des quartiers afin d'en modifier le peuplement. On perçoit tout le

[1119] Bellanger, Emmanuel, Collet, Anaïs, Desage, Fabien Pierre Gilbert, « Rénovation urbaine. L'espace comme remède à la question sociale ? », *Métropolitiques*, 5 avril 2018.
[1120] Epstein, Renaud. *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'état*. Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
[1121] Kirszbaum, Thomas, « La rénovation urbaine comme politique de peuplement », *Métropoles*, n° 13, 2013.
[1122] Conférence de presse, 24 avril 2001, cité dans Epstein, Renaud. *La rénovation urbaine…, op.cit.*

chemin parcouru depuis le DSQ, procédure d'où Lienemann souhaitait à l'époque sortir le Noyer Renard « le plus tôt possible ».

En novembre 2001, avant même que la convention ORU ne soit signée, la première percée dans les barres a lieu, après une concertation avec les habitants du pavillonnaire et du Noyer Renard. Les habitants semblent plutôt satisfaits de la rénovation, qui permet d'agrandir les appartements au niveau des percées et de créer ainsi les grands logements dont le quartier a tant besoin. La plupart des familles déplacées émet le vœu de rester sur le quartier.[1123] On ne détruit pas encore pour reconstruire des immeubles plus petits et en accession à la propriété, mais l'idée est envisagée : la convention ORU précise que « enrichir la typologie (action déjà engagée à petite échelle par la construction de 54 logements en 1994) doit se poursuivre en jouant sur toute la gamme des possibles en ce domaine : restructuration et/ou extension de logements existants, construction de nouveaux petits collectifs ou de maisons de ville, création de locatifs mais aussi de logements en accession ». [1124]

Les opérations mises en place au Noyer Renard (démolitions, création de voiries, résidentialisation) conformes aux nouvelles orientations de la Politique de la Ville (mixité sociale, banalisation urbaine) seront appliquées à très grande échelle avec la création de l'ANRU en 2003, concernant à terme plus de 600 quartiers. Le Noyer Renard s'engage dans un processus long de restructuration urbaine, qui va durer près de 20 ans et voir la destruction de plusieurs barres.

c) La prise d'indépendance de la Maison de Banlieue : épilogue

En juin 2001 la Maison de Banlieue et de l'Architecture devient une association loi de 1901 indépendante du Centre Culturel. La structure change également son sous-titre et devient « centre d'interprétation, du patrimoine de banlieue et d'architecture », Petit ayant entre temps découvert ces institutions. Il s'agit aussi peut-être de réinscrire la structure dans une forme muséale certes atypique, mais au moins clairement identifiée.

Lors des négociations sur la convention Ville-Architecture, Petit avait dressé un budget prévisionnel en cas de fusion, prévoyant de garder les quatre postes existants : celui de Petit qui gèrerait la partie « mémoire », de Planque qui gérerait la partie « projet », ainsi que les deux emplois-jeunes : Taboury et l'architecte. Il prévoyait également deux postes supplémentaires : une personne pour gérer le centre de documentation et éventuellement une personne pour l'administration. Dans cette configuration, le coût des salaires s'élèverait à 1 100 000 francs, le budget total à 2 000 000 de

[1123] Taboury, Sylvain, *à la croisée des chemins, trajets d'écoute : Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons,* Étude pour la DRAC Île-de-France, 2002, p.145
[1124] Convention d'Opération de Renouvellement Urbain Athis-Mons/Juvisy sur Orge, décembre 2001

francs. Il semble cependant que malgré la manne financière que constitue la convention Ville-Architecture, l'association se soit retrouvée face à un manque de moyens ne lui permettant pas de réaliser sa vision. Cela est également dû à la fin du dispositif emploi-jeune, qui fait les frais du changement de gouvernement de 2002.

En juillet 2002, Sylvain Taboury, dans une étude commandée par la DRAC dans le cadre de la convention Ville-Architecture, constate la situation : « Avec le non-renouvellement du poste d'architecte-médiatrice créé en 1999, la Maison de Banlieue et de l'Architecture ne peut plus assurer à l'heure actuelle la conduite des objectifs spécifiés dans la Convention Ville-Architecture-Patrimoine, la dynamique qu'elle avait pu mettre en place jusqu'à présent, ni même répondre aux attentes constantes des habitants comme des professionnels de terrain. Le centre de documentation (...), ne peut véritablement fonctionner aujourd'hui, faute de personnel disponible pour le faire vivre. Responsable aménagement à la communauté de communes, Hélène Planque ne peut assurer à elle seule le suivi des démarches, la mise à disposition de l'information, le travail de médiation avec les habitants, qui étaient effectués auparavant lorsque deux personnes, dont une à plein temps, étaient présentes au sein du département. »[1125]

La communauté de communes finance un poste d'animateur, attribué à Béatrix Goeneutte, qui remplace un Sylvain Taboury en fin de contrat. Planque semble s'investir à temps partiel dans la structure et Petit devient directeur de la Maison. Ne pouvant garder tous les postes, il favorise le domaine de l'éducation : « Quand l'association s'est créée, c'est moi qui ai chapeauté les deux crémeries, et comme on s'est retrouvé à la période vers la fin des emplois jeunes, notre recrutement s'est plus porté sur le travail d'animation pour les scolaires que faisait Maison de Banlieue que le travail de sensibilisation que pouvait faire l'architecte qui avait fait quelques animations en milieu scolaire, de sensibilisation à des projets... »[1126] La Maison de Banlieue apparaît cependant comme privilégiée : à la même époque la Maison de la nature est fermée par la communauté de communes pour des raisons inconnues.

La Maison de Banlieue et de l'Architecture est utile à la nouvelle communauté de communes, ce qui aide à sa survie. Elle dispose d'une page web sur le site des Portes de l'Essonne, où sont évoqués les buts de la structure. Ils sont tirés mot pour mot des demandes de subventions de 1999, à ceci près que toutes les références à « Athis-Mons » ont été remplacées par « nos trois communes ». Un nouvel objectif fait son apparition : « favoriser la nouvelle identité historique et géographique des "Portes de l'Essonne" ».[1127] L'intercommunalité, création administrative, se cherche une identité,

[1125] Taboury, Sylvain, *à la croisée des chemins…*, *op.cit.* p.160
[1126] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020
[1127] « Maison de Banlieue et de l'Architecture : les objectifs » sur le site des Portes de l'Essonne tel qu'il apparaissait le 27 janvier 2002, accessible via la Wayback machine : https://web.archive.org/web/20020127052812/http://www.cc-portesessonne.fr/competences/culture/mba/index.htm

d'autant plus importante qu'une partie de ses habitants (les Paraysiens) sont hostiles à ce nouvel échelon territorial. D'un point de vue historique, les communes de Juvisy, Paray et Athis ont de nombreux points communs, ce qui facilite la tâche de la Maison de Banlieue et de l'Architecture : elles ont été marquées par le développement des lotissements défectueux sur le plateau, Athis a accueilli de nombreux Paraysiens après les expropriations dues à l'agrandissement de l'aéroport, Athis et Juvisy ont toutes deux connu les bombardements destructeurs d'avril 1944 et ont été marquées par le chemin de fer… Les premiers projets « Maison de Banlieue » prévoyaient déjà l'élargissement du territoire exploré, l'ajustement est donc minime. La maison va également s'affairer à étendre aux trois communes son action culturelle et éducative en dehors des expositions, en effectuant des interventions en milieu scolaire dans toutes les classes des Portes de l'Essonne, créant des mallettes pédagogiques pour Paray et Juvisy, participant à la mise en place de parcours patrimoniaux couvrant les trois communes.[1128] Le parcours « habitat » passe notamment par le Noyer Renard, la cité Edouard Vaillant, présente le patrimoine de la reconstruction dans le Val et le pavillonnaire du plateau. Sa création signale une certaine normalisation dans l'esprit des décideurs du statut patrimonial de l'habitat populaire, processus entamé depuis les années 1990.

Cette orientation de l'intercommunalité consacre définitivement, pour la Maison, le passage de la ville à la communauté de communes, même si la mairie d'Athis-Mons est toujours propriétaire du local de la Maison de Banlieue. Le passage à l'intercommunalité règle également le problème éventuel d'une trop grande proximité entre les projets urbains d'Athis et la programmation de la Maison de Banlieue. Ce passage est plutôt bien vécu, d'autant que les relations avec le nouveau maire, François Garcia, ne sont pas toujours évidentes « Garcia c'était autre chose, on le trouvait moins sensible… C'était différent il y avait pas la même dynamique, le même entraînement que du temps de Lienemann ça je dois reconnaître que… Lienemann quand elle a quitté Athis-Mons qu'elle a été prise par d'autres sujets bon c'est vrai qu'elle a un peu délaissé le territoire c'était un peu décevant mais en même temps elle nous avait permis de voler de nos propres ailes.» Marie-Noëlle Lienemann quitte la présidence de la communauté de communes en 2004, pour poursuivre sa carrière politique dans le Nord-Pas-de-Calais. La Maison peut toujours compter sur le soutien de Patrice Sac, présent au conseil communautaire et au conseil général : « c'est lui qui discutait avec Garcia [qui remplace Lienemann à la tête de la communauté de communes] quand il y avait les difficultés ou au moment des demandes de financement. »[1129]

En 2002, le conseil général de l'Essonne choisit la maison comme « pôle d'intérêt et de rayonnement départemental », ce qui lui assure des financements pluriannuels. Patrice Sac, annonçant la

[1128] Trois parcours mis en place progressivement au début des années 2000 avec un financement spécial des Portes de l'Essonne, sur le thème de « eaux et jardins » « bâtiments publics et lieux historiques » et « habitat ». Détails sur le site de la Maison de Banlieue : https://www.maisondebanlieue.fr/wp-content/uploads/2018/02/Plaquette-MDBA-OCT-2017-WEB.pdf

[1129] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020

nouvelle, indique que « mieux connaître et comprendre son environnement – qu'il soit urbain, rural ou en mutation –, mieux appréhender la façon dont notre territoire s'est constitué au cours des décennies contemporaines et des siècles passés, avoir cette meilleure connaissance de « l'identité » départementale font partie de nos préoccupations [au département] ».[1130] Les pôles culturels doivent remplir certains objectifs, par exemple développer des « productions à vocation nomade » dans le département (expositions itinérantes, dans le cas de la Maison de Banlieue) et « contribuer significativement à l'aménagement de l'espace départemental et positivement à l'identité de l'Essonne. » Parmi les modes d'évaluation on trouve « la nature des services rendus au réseau d'acteurs culturels essonniens et la cohérence avec les besoins constatés », la qualité des productions et la « diversité des publics touchés par les actions menées » ainsi que le « fonctionnement en réseau régional reconnu ».[1131] Quel que soit l'échelon territorial, on voit dans la Maison de Banlieue des possibilités d'affirmation (voire de création) d'une identité rassembleuse. Les mairies n'ont pas le monopole des usages plus ou moins éclairés de l'histoire locale.

Malgré cet appui plutôt solide, les financements demeurent incertains et peuvent fluctuer : « au début on a commencé avec un demi-poste puis deux postes pour monter à cinq postes pour retomber maintenant… (…) C'est beaucoup le travail avec les scolaires qui a aidé la Maison de Banlieue parce que pour les financements c'était toujours une pêche, l'argent il fallait aller le chercher, et au début c'était des projets... mais après on nous a demandé de faire un certain nombre de choses qui pouvaient être dans le cadre de notre projet mais des projets fléchés de la part de l'état du département etc. »[1132]

Ces nouvelles contraintes réduisent un peu ce qui avait attiré Petit dans le choix de la formule associative : « avoir une autonomie de gestion et de programmation qu'un service municipal ou un service culturel n'a pas toujours et auquel on demande de faire là où il faut ». Petit se réfère à son expérience à Grigny, qui fait office de repoussoir : « Quand il y a eu le problème de publication sur Grigny c'était la municipalité qui signait le bouquin alors que je l'avais écrit… il y avait des choses dans ce genre-là qui m'étaient restées un peu au travers de la gorge. (…) alors c'était une municipalité à majorité PC ils prenaient pas leurs ordres de la place du colonel Fabien mais ils me demandaient quand même de faire là où ils voulaient faire et voilà c'était pas dans mes… d'où l'idée qu'il fallait redevenir association, surtout travailler avec un conseil d'administration relativement sensible au projet qu'on développait, qui était partie prenante et à ce niveau-là de travailler ensemble et nous en tant que professionnel on faisait notre boulot et on en référait à notre conseil d'administration, notre « employeur» mais qui était quand même… enfin moi je l'avais quand même

[1130] Editorial de Patrice Sac dans *A mi-chemin*, janvier 2002
[1131] AD - 2712W/71 : délibération n° 2001-06-0007 du 20 septembre 2001 relative à l'ajustement des procédures de règlement des subventions du dispositif des chartes de développement culturel
[1132] Entretien avec François Petit, 6 Avril 2020

un peu choisi au départ pour qu'il soit favorable et très sensible à ce qu'on voulait mettre en place. »[1133]

La maison se dote donc d'un conseil d'administration, alors qu'elle était auparavant gérée par celui du Centre Culturel, où elle disposait d'un siège, occupé par Marie-Claire Roux. En 2003, le bureau est formé de personnes ayant tissé des liens avec la Maison de Banlieue au fil des années : Gilles Robichon ancien président d'Athis-Animation puis du Centre Culturel, la coordinatrice du réseau d'éducation prioritaire à Athis-Mons, la chef du service retraité… Elle est présidée par Pascal Martin, un architecte anciennement adjoint au chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Essonne. Parmi les membres actifs on retrouve une historienne locale de Paray, un professeur de primaire, la responsable du système d'information géographique de la communauté de communes… mais aussi Marie-Claire Roux, qui a le statut spécial de « membre fondateur ». Sont présents des « membres associés » venus d'associations partenaires : ACTE XCI, le CAUE, Orge Essonne Cartophilie, et enfin un membre de droit pour chaque commune de la communauté de communes (Patrice Sac représente Athis).[1134] La Maison compte 111 adhérents en février 2002[1135] et se stabilise autour de 200 adhérents au milieu des années 2000. En 2003 elle indiquait que ses membres étaient à 23% enseignants, 15% actifs dans les domaines de l'architecture/urbanisme, 17% retraités, 16% travaillant dans la culture.[1136]

Malgré les bouleversements que connait le personnel de l'association, l'idée d'allier mémoire et projet demeure : elle est inscrite dans les statuts de l'association (article 3) et souvent présente dans les titres des expositions. La Maison produit une exposition par an, donnant lieu à la publication d'un cahier formé d'articles sur le thème (monographies de villes, présentations générales du sujet à l'échelle de l'Essonne, descriptions thématiques) écrits par différents partenaires de la Maison : des architectes, des urbanistes, des personnes actives dans la politique de la ville… qui côtoient des historiens locaux, des archivistes, des personnes chargées des services patrimoine et histoire de différentes villes de l'Essonne. Le reste du temps la Maison accueille des expositions venues d'ailleurs, généralement des archives départementales. Le passage à une exposition et une publication par an permet d'effectuer plus de recherches et de préparation. Les expositions servent notamment de support pédagogique aux nombreuses classes qui les visitent, les scolaires représentant toujours entre 40 et 50% des visiteurs du deuxième type d'exposition.[1137] Des animations sont toujours prévues en parallèle : cinéma en collaboration avec le Centre Culturel,

[1133] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020
[1134] « Présentation » sur le site de la Maison de Banlieue tel qu'il apparaissait le 18 avril 2003 https://web.archive.org/web/20030418210422/http://www.maisondebanlieue.asso.fr/presente/cadre.html
[1135] *A mi-chemin*, janvier 2002
[1136] *A mi-chemin*, janvier 2003
[1137] Rapports d'activité 2001-2018, disponibles à l'adresse https://www.maisondebanlieue.fr/qui-sommes-nous/fonctionnement/

conférences, balades urbaines…

La Maison monte ponctuellement des expositions plus confidentielles, demandant moins de travail, par exemple sur « Les éditions Massin ou le renouveau du pavillonnaire dans les années 1960 » (2006). L'alliance avec le monde de l'architecture et de l'urbanisme permet de poursuivre l'exploration de la banlieue dans sa matérialité, ses processus de fabrication, même si l'histoire n'est plus qu'une discipline parmi d'autres au sein de la Maison de Banlieue et de l'Architecture. Certains projets évoqués par Petit dans les années 1990 trouvent une conclusion dans les années 2000. L'opération sur le Val, avortée en 1994, se transforme en exposition sur la reconstruction dans les communes des Portes de l'Essonne, réalisée par deux personnes effectuant l'inventaire du patrimoine à Athis et Paray.[1138] L'intérêt pour l'histoire industrielle débouche sur l'exposition « Au four et au moulin : patrimoine industriel en Essonne » en 2008. Les thèmes du pavillonnaire et des grands ensembles font l'objet de plusieurs « cahiers ». Les grands ensembles font notamment l'objet d'une exposition en 2005 « Des ensembles assez grands. Mémoire et projets en Essonne ». Dans le cahier éponyme sont reproduits les textes de l'exposition du Noyer Renard ce qui « permet de laisser une trace de ce travail comme de l'histoire de ce quartier. Cette recherche, les actions culturelles qui ont suivi (classes interquartiers, interbanlieues, mallette pédagogique, etc.), une nouvelle recherche sur le développement des lotissements pavillonnaires (« Du cabanon au pavillon »), sont à l'origine même de notre association »[1139] écrit Petit. L'exposition attire plus de 1500 personnes, le plus grand succès depuis la fusion, et est celle qui est la plus empruntée à l'extérieur, notamment par l'ANRU. Quinze ans après l'exposition du Noyer Renard, la légitimation de l'exploration de l'histoire de la banlieue et de son urbanisation est achevée.

Cela est également visible dans les partenariats noués par la Maison, qui se lance dans la création d'un réseau francilien d'éducation à l'environnement urbain et rejoint le groupe informel des « Neufs (sic) de Transilie » fondé en 2003 pour fédérer des associations, musées, services municipaux travaillant sur l'histoire, le patrimoine mais aussi la vie de banlieue, en lien avec les populations, dans tous les départements d'Île-de-France. [Carte des membres annexe 6]

Pour ce qui est des missions de conservation et de collecte de la Maison, les différents rapports d'activité signalent des dons d'habitants (une demi-douzaine par an) et indiquent que la Maison tente surtout de constituer un fond de cartes postales sur divers sujets, conséquence directe du passé de cartophile de François Petit. Le statut précaire du centre de documentation n'aide guère à la collecte ou à la conservation d'archives. Selon Petit : « La collecte de témoignages, elle est en fonction du sujet. Les dons à part quelques bouquins… ce n'est pas une politique, la quête d'images ou de

[1138] Blanc, Brigitte, Le Bas, Antoine, *La reconstruction 1944-1960. Les Portes de l'Essonne : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste*, cahier de la Mdba, n°9, 2003.

[1139] *Des ensembles assez grands. Mémoire et projets en Essonne,* cahier de la Mdba, n°9, 2005, p.62

documents, qu'on a pu plus développer que ça, parce qu'après c'est le problème du stockage et de la conservation. Le centre de documentation a pu nous permettre d'avoir un fond sur l'histoire de la banlieue, de l'Essonne, des choses qu'on a pu récupérer à droite et à gauche, des cartes postales, mais si on veut… il faut quelqu'un qui s'en occupe, il faut indexer. Même là ils ont toujours des difficultés parce qu'il y a une restriction des moyens et le centre de documentation par rapport au travail d'animation qu'on doit faire, c'est pas obligatoire, pas le plus nécessaire, le plus vital. »[1140] La Maison a quelque peu paré à ces problèmes en nouant en 2001 un partenariat avec l'association Cinéam, basée à Evry, qui s'occupe depuis 1999 de collecter des films de famille partout en Essonne. La Maison participe financièrement aux collectes de films, qui sont ensuite montés et montrés lors de certaines expositions. Pour l'exposition de 2005 sur les grands ensembles, la collaboration dure deux ans et donne lieu à un projet assez imposant : « Ils ont filmé les grands ensembles », où on aperçoit quelques scènes tournées au Noyer Renard.[1141] Si la collecte de photos de familles, qui avait fait l'originalité des opérations sur les pavillons et le Noyer Renard, n'est plus d'actualité, le partenariat avec Cinéam permet l'inclusion dans les expositions de témoignages de la vie des banlieusards dans toute sa banalité, et assure une place symbolique aux habitants dans les opérations. Il permet également d'étendre le territoire de la collecte, qui s'effectue maintenant à l'échelle de l'Essonne et ne dépend plus de facteurs locaux.

La Maison continue d'intervenir auprès des scolaires mais aussi auprès de structures sociales (personnes en alphabétisation, retraités) pour effectuer des visites, des animations autour d'expositions, en plus d'un travail tout-public d'animation et la poursuite des formations d'enseignants. Enfin certaines pratiques anciennes connaissent une renaissance au sein de la Maison de Banlieue. Ainsi en 2005 est créé, sous l'égide de Marie-Claire Roux, un groupe de travail sur le nom et l'histoire des rues dans les villes de la communauté de communes, qui rassemble pendant trois ans une dizaine de participants et donne lieu à la publication d'un cahier,[1142] expérience renouvelée par la suite sur différents thèmes : les étrangers dans le peuplement, la Grande Guerre en banlieue… Après avoir été longtemps vice-présidente de la Maison de Banlieue, Marie-Claire Roux devient présidente de l'association en 2018. Elle indique « se charger de la partie historique » lorsque la Maison choisit un thème à traiter et symbolise en quelque sorte la filiation entre l'opération Athis-Hier, en 1978, et la Maison de Banlieue et de l'Architecture.

[1140] Entretien avec François Petit, 6 avril 2020
[1141] Bazin, Laurence, *Ils ont filmé les grands ensembles,* la Huit production, 2012 (réalisé en 2004/5) 52 minutes
[1142] *De la sente à l'avenue. Inventaire des rues des « Portes de l'Essonne* », Cahier de la MdBA, n°14, 2008.

CONCLUSION

En 1996, dans son livre *Madame le maire*, Marie-Noëlle Lienemann énumère les problèmes rencontrés par la ville d'Athis-Mons : « Décidemment, il y a des villes vraiment maudites : un aéroport qui pollue nos oreilles et notre eau, 23 hectares à moitié désaffectés d'une gare de triage qui s'érige comme une barrière entre nous et le reste du monde, (...) une route nationale qui coupe la ville en deux, et, pour couronner le tout, une ultime déchirure, topographique celle-là, qui ne laisse possible l'accès entre le mont et le val que par deux minces passages. Une ville éclatée, fragmentée, dont je me dis parfois qu'elle n'a de ville que le nom. Pourtant... soyons optimistes. Prenons cela comme un défi à la créativité. »[1143] Ce défi a été relevé, durant le demi-siècle que couvre ce mémoire, par certains habitants, décidés à « faire de la ville » sur le plan symbolique, à favoriser une identité ou des identités athégiennes, en replaçant l'urbanisme *a priori* anarchique de la ville dans les logiques qui sont celles du développement de la banlieue parisienne, en valorisant son patrimoine ordinaire et la sociabilité qui y règne.

La fragmentation de la ville, l'existence de quartiers très différenciés, mais aussi les divers projets urbains ont eu une influence décisive sur le déroulement des différentes opérations historiques. Les buts invoqués lors des opérations visent généralement à compenser cette situation urbaine ingrate en agissant sur la perception que les habitants ont de leur lieu d'habitation : expliquer le développement de l'urbanisme, les transformations du territoire, l'intérêt patrimonial de certaines formes urbaines pour que les habitants s'en accommodent mieux, se les approprient, parviennent à les aimer. Favoriser les échanges entre quartiers, entre voisins, entre générations, mettre en valeur les expériences des habitants par la collecte de leurs témoignages, leurs photographies, en leur redonnant une place dans la « grande histoire » de la ville ou du quartier. Le but principal est bien de créer une identité positive (ou du moins neutre) à une ville qui en est dépourvue, à un quartier stigmatisé, à un nouvel échelon territorial contesté, afin d'enraciner et de rapprocher des populations arrivées par vagues successives.

Cela est d'autant plus difficile qu'Athis-Mons est également concernée par certaines représentations liées à son statut de ville de banlieue, représentations imposées de l'extérieur ou ressassées par les élus locaux et qui gênent la constitution d'une identité locale. En début de période, c'est la cité-dortoir sans âme ni vie sociale qui fait figure de repoussoir, perdue dans la masse informe qu'est la banlieue parisienne. René l'Helguen, en copiant un modèle provincial et en refusant l'étiquette « ville de banlieue », lutte lui contre une identité banlieusarde ouvrière, que d'éventuels investisseurs pourraient accoler à la ville après son (bref) passage sous une direction communiste. Il lutte peut-être

[1143] Lienemann, Marie-Noëlle, *Madame le Maire*, Paris, Ramsay, 1997, p.127

aussi, déjà, sur l'imaginaire qui commence à être associé aux banlieues à la fin des années 1980 : celui des cités ghettos, des espaces de relégation sociale et ethnique, représentations que les troubles qui éclatent sur la ville et leur médiatisation semblent accréditer. Marie-Noëlle Lienemann rêve alors d'une banlieue banalisée, traitée comme n'importe quel autre territoire. C'est bien cette voie qu'emprunte la majorité des opérations historiques sur la commune, qui, tout en valorisant la vie sociale visible à différentes époques, ne cache pas les difficultés qui viennent avec la situation banlieusarde. En toute fin de période, on tente finalement de « transformer le rejet en fierté » en valorisant les villes d'arts modeste et d'histoires simples, voire même, comme l'indique le bulletin de liaison de la Maison suivant les émeutes de 2005, en tentant de « redonner un minimum de conscience fière de cet endroit où l'on habite. »[1144]

Quand les membres de la commission Athis-hier se lancent dans leurs premières recherches en 1978, ou quand François Petit commence son travail sur le Noyer Renard, la banlieue en tant que phénomène historique est d'abord éloignée de leurs préoccupations, même si le poids des représentations est présent dans leurs esprits. C'est en tentant de comprendre le développement du territoire athégien que les acteurs vont finir par s'intéresser à celui de la banlieue parisienne et y trouver des facteurs explicatifs. Ce passage du local au global, la réinscription de l'expérience locale dans une histoire banlieusarde, représente une autre constante sur la période, qui culmine avec la création d'une structure dédiée à l'étude de la banlieue, mêlant études monographiques et exploration de thèmes plus généraux. Cette étude se concentre d'abord sur une partie de la banlieue, celle du Nord de l'Essonne puis de l'Essonne en général, même si la Maison collabore également avec d'autres structures franciliennes.

Cet intérêt pour la banlieue est guidé, aidé, et légitimé par la lecture d'ouvrages universitaires : l'incontournable *Croissance de la Banlieue Parisienne, de Jean Bastié*, utilisé sur toute la période, les productions d'Annie Fourcaut, qui ont une grande influence sur Petit. Pourtant l'histoire produite ne croise que périodiquement la sphère universitaire. Elle lui est parfois parallèle : l'opération Athis-hier partage un territoire (la banlieue) et englobe une période (l'entre-deux-guerres) qui passionnent à l'époque de nombreux étudiants de maitrise. Cette opération a cependant peu à voir avec la problématique de l'implantation du communisme alors répandue dans la sphère universitaire : l'histoire produite est résolument sociale et attachée aux transformations du territoire, éludant presque totalement la problématique politique. À l'inverse, les opérations de Petit sur les grands ensembles de la Grande Borne ou du Noyer Renard précèdent les premières monographies d'historiens, même si leur contenu historique peut apparaitre assez superficiel. C'est avec l'opération « Du cabanon au pavillon » que l'histoire faite à Athis se rapproche le plus de l'histoire urbaine universitaire. D'abord

[1144] *A mi-chemin*, février 2006

par l'ampleur des recherches en archives, mais aussi sur le plan chronologique : le début des années 1990 voit la parution, dans des ouvrages collectifs, de contributions monographiques sur le sujet des pavillons défectueux écrites par Alain Faure, Françoise Dubost ou Annie Fourcaut. Ce rapprochement entre histoire locale et universitaire semblait devoir se poursuivre si on en croit les projets avortés de Petit sur la vie ouvrière dans le Val. Les bouleversements que connait la commune à l'époque, le manque de financement, le développement de l'activité du Centre Culturel dans d'autres directions, auront raison de cette orientation. Quand l'étude la banlieue renaît à Athis-Mons à l'orée du XXIe siècle, elle a des visées clairement interdisciplinaires, et le poids de la recherche historique diminue. L'action de la maison, attachée au bâti banlieusard, recroise parfois les modes universitaires, comme lors de la parution du cahier sur les grands ensembles en 2005, qui coïncide avec un fort intérêt des universitaires pour le sujet aiguillé entre autres par les destructions de barres et de tours qui s'accélèrent après la création de l'ANRU.

Cet intérêt pour la banlieue n'est pas forcément toujours compris par la puissance politique, qui contribue ou freine pourtant grandement l'exploration du thème. La mairie grâce à ses financements, son soutien au monde associatif, l'idéologie participative qu'elle défend, est souvent un élément indispensable au lancement d'opérations historiques ; elle peut au contraire être un obstacle difficilement surmontable en cas de querelles internes, d'avènement de problèmes plus pressants, de tensions entre association et mairie mais surtout de problèmes budgétaires. Tous les maires, quel que soit leur bord politique, perçoivent clairement l'intérêt de l'histoire locale, malléable, créatrice d'identité : l'histoire de la banlieue, elle, a plus de mal à s'imposer. Mis à part un cas explicite d'instrumentalisation de l'histoire à des fins électoralistes, ce qui intéresse les élus, c'est souvent plus l'utilité sociale des manifestations que la production historique qui en découle. Une opération réussie est une opération qui crée du lien social, donne aux habitants envie de s'investir dans la vie de leur ville et revalorise l'image de la commune ou du quartier. Avec l'arrivée de nouveaux partenaires financiers et commanditaires (d'abord le DSQ puis la DRAC, le département, la DAPA), d'autres critères entrent en jeu, pas toujours faciles à appréhender.

Si l'histoire pratiquée sur la commune est modelée par le territoire étudié, une influence universitaire diffuse, le soutien ou le rejet du monde politique, elle l'est surtout par les Athégiennes et les Athégiens qui la font, qui y apportent leurs centres d'intérêts, leurs savoirs-faires, et se battent pour faire aboutir des projets. Un acteur fait le lien entre toutes les opérations : Athis-Animation, devenu Centre Culturel, devenu en partie Maison de Banlieue. À mesure que l'association se transforme, les façons de faire l'histoire de la banlieue évoluent également : on assiste progressivement à la professionnalisation des recherches sur la commune, qui mène peut-être, comme dans la sphère culturelle, à une mise à distance du public. L'opération Athis-hier est réalisée par un grand nombre de bénévoles, dans un contexte où la dynamique associative et les idéaux participatifs sont forts, ce qui permet une collecte de très grande ampleur et une implication originale des habitants dans le processus de

recherche. Dix ans plus tard, les recherches sont focalisées autour d'une seule personne, François Petit, qui cumule d'abord la conduite des différentes opérations avec son travail auprès du jeune public au sein du Centre Culturel. La population s'avère plus difficile à mobiliser : déclin de la dynamique associative, certes, mais aussi sujets plus spécialisés, trop anciens.... Avec la création de la Maison de Banlieue, l'action sur la banlieue est désormais un métier à part entière, avec ses contraintes imposées par les financeurs et des exigences de productivité. Dans ces conditions la Maison s'affaire plus à diffuser des connaissances auprès d'un public qu'à les coconstruire avec lui. Cependant la pratique collective de l'histoire n'a pas disparue : elle survit au travers des ateliers animés par Marie-Claire Roux, et de la collaboration de la Maison avec de nombreuses autres structures et personnalités venues de toute la région parisienne et écrivant des articles dans les différents cahiers. Si la participation de la population aux diverses recherches fluctue, l'impératif d'éducation, de vulgarisation de sujets ayant trait à la banlieue, de sensibilisation des habitants à l'histoire de leur ville ou de leur territoire, est plus que jamais d'actualité et apparaît comme le fil conducteur des opérations menées sur toute la période.

Le poids des personnalités des individus ayant porté les expositions, publications, animations successives apparaît tout au long de cette recherche. Même si leurs initiatives respectives sont parfois éloignées de plusieurs années, ces personnes partagent toutes une passion pour l'histoire locale qui les poussent à investir de leur temps afin de faire vivre et transmettre cette passion. Cet investissement laisse généralement des traces sur les trajectoires des différents acteurs. Dany Treuil, même si elle ne participe plus à des opérations historiques, continue de s'engager dans le monde associatif de la ville, tout en retraçant l'histoire de sa famille sur un blog de généalogie qu'elle tiendra jusqu'à sa mort, en 2018. Jean-Marc Moriceau poursuit son exploration de l'histoire de la banlieue parisienne à l'époque moderne, avec une thèse d'histoire sur les fermiers d'Ile-de-France, soutenue en 1992.[1145] Il est maintenant maître de conférences à l'université de Caen, spécialiste des études rurales, et collabore encore avec des sociétés d'histoire locale.[1146] Claude Dumond et Marie-Claire Roux sont sans doute ceux qui ont le plus mis à profit leur expérience au sein de la commission Athis-hier : ils sont actifs sur toute la période dans le domaine de l'histoire locale, qu'ils s'affairent à transmettre à leurs élèves, tout en les sensibilisant au travail de recherche. La retraite venue, Claude Dumond s'engage dans une association de mémoire de la déportation et Marie-Claire Roux anime des groupes de recherches au sein de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, rédige des articles pour certains cahiers, et finit par présider la structure. Sylvain Taboury, emploi-jeune de la Maison de Banlieue de 1999 à 2002 a par la suite mené sa propre opération mémorielle à Dijon, dans le cadre de la destruction d'une barre dans le quartier des Grésilles, en 2003. Elle alliait recueil

[1145] *Les fermiers de l'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Fayard, 1994.

[1146] Il est notamment engagé dans l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales, fondée en 1993 afin de réunir universitaires, sociétés d'histoire locale et érudits isolés. Voir leur site internet : http://www.histoire-et-societes-rurales.org/

de témoignages et de photographies de famille, avec une restitution par le biais d'une exposition et d'une publication.[1147] L'impact de toutes ces opérations est évidemment visible sur François Petit, qui est parvenu à transformer sa passion pour la banlieue en métier : « je sais que d'aboutir à ce projet qui me tenait quand même à cœur, j'avais l'impression de récupérer tout ce que j'avais appris, à la fois mes formations d'histoire, d'ethno, d'animation, le travail avec le jeune public. Ça a permis de mobiliser toute cette expérience que j'avais en amont, donc c'était épatant pour moi. »[1148] Petit prend sa retraite en 2012, et c'est Béatrix Goeneutte, animatrice depuis 2002 qui devient directrice de la Maison de Banlieue.

Le grand inconnu, dans cette recherche, c'est bien le public à qui toute cette action sur la banlieue est destinée. On peut évaluer la participation de la population aux collectes, l'affluence du public aux différentes manifestations, mais l'effet réel des expositions-publications-animations sur la vision que les banlieusards ont de la banlieue est beaucoup plus difficile à déceler. Petit se hasarde à une évaluation en 2010 : « Certains évidemment nous disent que nous ne travaillons pas sur du « vrai patrimoine » ! D'autres, plutôt des adhérents, voient maintenant leur environnement d'un autre œil. Les élus ont moins peur de parler et d'utiliser le mot banlieue. Ils s'abritent un peu moins derrière le mot de ville, passe-partout. Ils ne peuvent pas tous s'empêcher de distinguer la banlieue verte, pavillonnaire où il fait bon vivre — le côté « notre village » - de celle où il y a des tours, trop d'immeubles HLM ». Petit insiste surtout sur l'action en milieu scolaire, et notamment l'intervention d'une heure sur l'histoire de la ville, effective à Athis-Mons depuis 1998 et étendue progressivement à toutes les classes de CE2 de la communauté de communes, soit 750 élèves en 2010 : « Ils savent au minimum comment est fabriqué leur territoire. On a des résultats, on s'aperçoit si cela a marché ou pas trois, quatre, dix ans plus tard, quand on retrouve des gamins dans les projets de classe, et qu'au collège, au lycée, ils se souviennent. »[1149] Le nombre de personnes touchées par les interventions de la Maison de Banlieue tourne autour de 3000 par an, puis monte à 4000 voire 5000 personnes au début des années 2010, après l'embauche d'une chargée de communication. Plus de la moitié des personnes concernées sont des enfants.[1150]

Nous arrivons donc au terme de cette recherche. De nombreux sujets restent à creuser : celui des monographies de villes écrites par Messidor, des initiatives portées par les « vagues associations culturelles qui s'intéressent médiocrement au passé », des pratiques collectives d'écriture de l'histoire locale, des interactions entre patrimoine naturel et patrimoine bâti, du développement d'un intérêt pour la banlieue sur d'autres terrains (dans les écomusées évoqués plus haut par exemple,

---

[1147] Taboury, Sylvain. *Billardon: histoire d'un grand ensemble (1953-2003)*, Paris, Créaphis, 2004.

[1148] Entretien avec Francois Petit, 6 avril 2020.

[1149] *Le patrimoine de banlieue existe-t-il ?*, Actes de la journée d'étude organisée à l'Ecomusée de Bièvre le 2 février 2010, 2011.

[1150] Rapports d'activité 2001-2018, disponibles à l'adresse https://www.maisondebanlieue.fr/qui-sommes-nous/fonctionnement/

dans d'autres départements),[1151] des différents dispositifs de la politique de la ville dont l'étude permettrait de voir ce qui, dans les DSQ, les Contrats de Ville, peut-être même dans certaines opérations mémorielles menées sous l'ANRU, relève de la convention et ce qui relève d'une tradition locale, de pratiques ancrées dans l'identité de la ville.

Un dernier domaine est d'actualité, celui des usages du passé à un échelon territorial autre que la ville : nous avons vu que des échelons relativement récents, comme le département de l'Essonne (créé en 1968) et l'intercommunalité des Portes de l'Essonne (créée en 2000) entendaient se servir de la Maison de Banlieue pour favoriser l'identité (et la légitimité) de leurs territoires respectifs. L'intercommunalité des Portes de l'Essonne disparaît en 2016, englobée dans le Grand Paris. La Maison est maintenant sous la responsabilité de l'Etablissement Public Territorial 12, sorte d'intercommunalité géante qui regroupe 24 communes et près de 700 000 habitants, et s'étend de Vitry-sur-Seine à Viry-Châtillon. Selon Marie Claire Roux : « c'est peut-être un avantage de ne plus être financé par les communes les plus proches mais par un ensemble de collectivité. Ce qui donne aussi notre crédit c'est la compétence en dehors des opinions politiques » Le passage sous la responsabilité de l'EPT12 a aussi eu un impact sur le rayon d'études de la Maison, comme lors du passage à l'intercommunalité en son temps « on a une vision de plus en plus globale (…) alors est-ce que c'est le fait aussi que maintenant notre financeur c'est l'EPT12, mais du coup on a élargi notre rayon d'action pour la Seine [Banlieue sur Seine, la création 2020 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture] on commence par Ivry et on termine à Corbeil quand même ça fait… »[1152] Cet élargissement du territoire pose tout de même de nombreuses questions, d'autant que si le territoire s'agrandit, les subventions ne cessent, elles, de décliner. L'action de proximité de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, notamment les interventions en classe, ne pourrait que difficilement être étendue aux 24 communes de l'EPT12 sans aide extérieure. La participation des habitants, déjà difficile à assurer, relève de la gageure étant donné l'ampleur du territoire. La question de l'identité territoriale à favoriser est également épineuse ; la Maison appartient au Grand Paris, mais elle est toujours financée par le conseil général de l'Essonne et attachée au territoire qui l'a vue naître (l'ancienne intercommunalité des Portes de l'Essonne). La Maison semble pour l'instant avoir résolu ces problèmes de territoires gigognes, déclarant vouloir « faire le lien entre petite couronne, grande couronne et périurbain. »[1153] Quarante ans après l'opération Athis-hier, après des élargissements successifs du territoire étudié, un renouvellement partiel des méthodes employées, la Maison de Banlieue et d'Architecture accompagne les mutations du territoire qu'elle étudie, cette banlieue en perpétuel mouvement.

[1151] Sur la Seine-Saint-Denis voir : Djament, Géraldine, « Patrimonialisations, territorialisations et mobilisations dans la banlieue rouge : Plaine Commune et le patrimoine de banlieue » *L'Espace Politique*, n° 38, 2019.
[1152] Entretien avec Marie-Claire Roux, 4 mars 2020
[1153] Rapports d'activité 2018, disponible à l'adresse https://www.maisondebanlieue.fr/qui-sommes-nous/fonctionnement/

ÉTAT DES SOURCES

- **MAISON DE BANLIEUE ET D'ARCHITECTURE**

➔ Projet *Athis-Mons 1890-1939* (1979-1983)

– Catalogue de l'exposition

– Brouillon d'un article de Jean-Marc Moriceau pour le bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix (1980)

➔ Exposition *J'ai la mémoire qui planche... 1991*

– 5 Classeurs : 1 -3 : photographies de l'exposition ; 4 : légendes de l'exposition ; 5 : divers documents ajoutés par la suite et 22 photos de l'exposition non classées

– Boite « entretiens » : 21 entretiens, 30 personnes interrogées ; liste des personnes ayant effectué les transcriptions, nombre de cassettes utilisées.

– Boite « dossier exposition Noyer Renard » contenant : Questionnaire pour les scolaires, tableau des classes ayant visité l'exposition ; Compte-rendu de réunions, questions matérielles ; 30 fiches de commandes photos collectives, 60 fiches de prêt individuelles ; Correspondance avec la mairie, les services municipaux et les personnes donnant des conférences pour l'exposition ; Plaquettes, programme de l'exposition, affiches ; Listes des voitures pour le rassemblement de voitures des années 1960 ; Projet de journal de la maison pour tous le *Renard Urbain* 1990-91 ; Fiches récapitulatives pour le placement des 481 photos de l'exposition ; Divers brouillons

– Boite « Développement Social du Quartier » contenant : Listes de personnes inscrites à l'ANPE au 1er décembre 1990 – Diagnostic préalable et convention DSQ, statistiques sur les écoles et collèges du Quartier – Carte des bénéficiaires du RMI – Statistiques sur les locataires par contingents - Fiches Projet 10 et 11 – comptes rendus des réunions de chefs de services, lettre d'information « le DSQ en marche » - Inventaire communal 1982 et statistiques INSEE.

➔ *Du cabanon au pavillon (1993)*

– Classeur contenant : les appels aux dons, les fiches de prêts, quelques photographies.

➔ Fonctionnement de l'association

– Documents sur la maison de ville (1999-2001)
– Documents internes MBDA (1999-2000) : budgets, contrat de ville, échanges avec la mairie.
– *À Mi-chemin*, Bulletin de liaison de l'association 1999-2009

➔ Divers

– Charte d'écologie urbaine (1993) Plan municipal d'environnement (1991) évaluation de l'agenda 21 local (2002)
– Recueils d'entretiens recueillis par le club d'histoire du lycée Pagnol (1994-7)
– Revue de Presse sur la Maison et la Rénovation du Noyer Renard (1999- années 2010)

● **ARCHIVES INTERCOMMUNALES**

➔ Bulletin Municipal

– 1928-1938 [numérisé par la mairie]
– AM210w3 à 18 : 1960-2001
– AM84W3 : Maquettes des bulletins municipaux, lettre du maire 1983-1989, guides des associations 1986 - 1989

➔ Élections

– AM37W19 : Programmes et listes des municipales de 1965, 1971 et cantonales 1964
– AM37w23 : Programmes et listes des municipales de 1977 et cantonales 1979
– AM82w9 : Programmes et listes des municipales de 1983 ; procès-verbaux des bureaux de votes.
– AM189w61 : Programmes et listes des municipales 1989 ; procès-verbaux des bureaux de votes.
– AM189w62 : Programmes et listes des municipales 1995 ; procès-verbaux des bureaux de votes.

➔ Fonctionnement municipal

– AM22w24-25 : « Diverses commissions 1982-1986 » dont comptes rendus de la commission animation culturelle

- AM26W23 : Commissions municipales 83
- AM85w19 : « Diverses commissions 1986-8 »
- AM1D347 : Bureau Municipal 1975-6
- AM36W3 : Bureau Municipal 1980, 1982, 1984
- AM1D416 : Bureau Municipal 1981

- AM1REG37 à 43 : Délibérations du Conseil Municipal, 1977-83
- AM1REG 50 à 52 : Délibérations du Conseil Municipal, 1990-2

➔ <u>Urbanisme</u>

- AM20W1 : Projet de rénovation du Centre-ville et construction d'un Centre Culturel 1980-3
- AM238wpi : Demandes de subvention dans le cadre du DSQ 1990-3 ; Diagnostic Préalable, Convention DSQ ; « dispositif d'évaluation » : comptes rendus des réunions du groupe témoin et du comité d'évaluation ; Correspondances, différents bilans

➔ <u>Subventions</u>

- AM103w13 : Subventions aux sociétés locales (années 1960-70)
- AM95W25-27 : Subventions extérieures, 1977-80
- AM166 W1 à W3-4 : Demandes de subvention 1990-1993

➔ <u>Athis-Animation</u>

- AMio3w14 : Statuts, demandes de subvention, divers documents produits par les associations, 1960-1976 (Skydom, Athis-Animation, Association Les Bleuets
- AM20w2 : Documents relatifs à l'organisation de l'exposition de 1979 - commission Athis-hier : demandes de subvention, devis pour édition du livre, correspondance entre les auteurs et la municipalité.
- AMSC5 : Brouillon des fascicules de l'exposition de 1979, graphiques
- AM20w3 : Comptes-rendus des AG du Skydom (1980-1982) et d'Athis-Animation (1978-81)
- AM17w1 : Documents relatifs à la convention culturelle de 1982

➔ <u>Centre Culturel</u>

- AM167w11 : « Centre Culturel » 1990-6 Correspondance entre le Centre Culturel et la municipalité, projets de locaux.

- AMSC505 : Mallette pédagogique 1992, compte rendu des classes interquartier 1990-2, brouillon et notes de l'exposition *Du cabanon au pavillon*, correspondance entre François Petit et l'archiviste de l'époque (1993)
- AM206WP103 : Études sur la maison du patrimoine 1998-9
- AM243WP1-3 : Documents sur le Centre Culturel 1990-2005

➔ Autres associations

- AM131W1 : Projet d'armoiries (1951) ; classements des monuments historiques
- 7 *Bulletins de la Société d'Études Historiques et Géographiques d'Athis-Mons et de la Plaine de Longboyau* (1947-1950) [numérisés par la mairie]
- AMSC168-9 : Amis du jumelage 1977-83 : fichiers des adhérents, factures, comptes rendus d'AG

● **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ESSONNE**

168W/10 : Banlieues 89, Projet d'aménagement du Coteau des Vignes (1984-1993)

➔ Fond de la Fédération du Parti Socialiste Unifié de l'Essonne

- 37J/27 : Correspondance avec d'autres formations de la gauche
- 198337J/64 : Fond des sections PSU de l'Essonne : tracts, comptes-rendus de réunions, bulletin, coupure de presse / section Athis-Mons 1967-70, 1979

➔ Fond Jean-Marc Moriceau

- GBR/717 : *Athis-Mons, 1000 ans d'histoire : Ve-XVe siècle, groupe scout Charles de Foucauld* (1972)
- INV/2250 : *Inventaire sommaire de la documentation historique sur Athis-Mons, des origines à 1978* (1978)
- 1J/220 : Notes et documents de travail de Jean-Marc Moriceau (exposition de 1979): fiches de dépouillement d'ouvrages, fiches archives nationales, 21 cahiers d'écoliers (copies des BMS) et 82 fiches d'entretien avec les anciens d'Athis-Mons.

➔ Athis-Animation, Centre Culturel et Maison de Banlieue

- PER/652/1 *: À toute vapeur*, bulletin de liaison d'Athis-Animation 1976-1980
- GBR/2520 : Catalogue de l'exposition, « J'ai la mémoire qui planche », 1992
- GBR/3238 : Fascicule sur les classes banlieue-capitale, 1993-1994
- PER/823/1/5/1 : 5 dossiers publiés par la Maison de Banlieue (2000-2009)
- 2712W/71 : Fonctionnement de la Maison de Banlieue à Athis-Mons 2003-2010 : conventions avec le département, comptes-rendus d'AG, demandes de subventions

● **ARCHIVES MUNICIPALES DE GRIGNY :**

➔ Expositions de 1988 *(« Grigny 1880-1980 : On ne voit pas le temps passer »)* et 1989 *(« La Grande Borne : On n'a pas tous les jours 20 ans »)*

- Boite 1215 : Eléments préparatoires de l'exposition de 1988 « Grigny 1880-1980 : On ne voit pas le temps passer » : recherches, plans, croquis, photocopies d'archives ayant à voir avec la ferme Saunier ; légendes et panneaux de l'exposition ; listes des objets prêtés, devis, assurances ; liste des photos empruntées et des coûts de duplication
- Boites 1218- 1219 : Pochettes nominatives contenant les documents transmis par les associations/services/écoles du quartier de la Grande Borne
- Boites 1220 - 1221 : 15 entretiens tapés et reliés

● **ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

➔ Archives du Parti Communiste Français

- 261J27/96 : Dossier de liaison entre la direction nationale du PCF et la fédération de l'Essonne, correspondance, notes, circulaires, rapports, comptes rendus de réunions (1959-1990)
- 261J21/91 : Statistiques sur la fédération de l'Essonne du PCF et ses adhérents 1966-1974

● **ARCHIVES NATIONALES**

- 19850293/10, DAS 409 10 *:* Bureau du développement social et de l'insertion : dossiers d'aide à la mise en place de centres de services pour les associations (1982)
- 19860173/278, afu 11532 : Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme - Athis-Mons, ZAC du "centre-ville", projets et contentieux 1969-1980
- 19870595/42 : Bureau des scènes nationales (direction du théâtre et des spectacles) : Centres Culturels de développement : dossiers de fonctionnement : Athis-Animation (1980-

1985)

– 20060629/191 : Mission ethnologie, direction de l'architecture et du patrimoine : subvention au Centre Culturel d'Athis-Mons (1999)

● **ARCHIVES SOCIALISTES / FONDATION JEAN JAURES [en ligne]**

– Comptes-rendus de congrès : 1985 - 1999
– Comptes-rendus des comités directeurs du PS 1982 - 1999
– Diverses brochures à destination des adhérents et numéros du *Poing et la Rose, Communes en France* et de *Faire*

● **BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE**

➔ Athis-Animation

– FOL-WZ-823 *: Athis-Animation Magazine* n°1-11 (1980-1983)
– WNB 9 : Tracts, programmes, revue de presse de la saison 1983-4 du Centre Culturel Athis-Animation

➔ Presse locale

– 4-JO-29445 *Notre canton,* organe de la section PCF d'Athis-Mons ; 1974 ;1977
– GR FOL-JO-9908 : *La Marseillaise de l'Essonne,* hebdomadaire communiste ; 1977-1983
– GR FOL-JO-20070 : *Tribune 91,* organe de la section PS d'Athis-Mons ; 1976-1977
– FOL-JO25150 : *Essonne-Info,* hebdomadaire Essonnien proche du PS 1982-1983
– GR FOL- JO-5150 (2) *Le Républicain (Journal hebdomadaire de l'Essonne)* édition de l'Orge ; 1977-1983 et 1989 ; 1991-1992

● **ENTRETIENS**

- Mme Marie-Claire Roux, présidente de la Maison de Banlieue et d'Architecture le 5 mars 2020 à la Maison de Banlieue.
- Mr François Petit, fondateur et directeur retraité de la Maison de Banlieue et d'Architecture le 4, 6 et 7 avril 2020 par téléphone.

● **SITOLOGIE**

- Archives de presse via Europresse.com
- Site de la mairie (mairie-athis-mons.fr) et de la Maison de Banlieue (maisondebanlieue.asso.fr) : sites actuels et différentes versions depuis 1996 (mairie) et 2003 (Maison de Banlieue) accessibles par le site Archive.org, outil WaybackMachine

BIBLIOGRAPHIE

- **HISTORIOGRAPHIE**

Fourcaut, Annie. « Les historiens et la monographie, l'exemple de la banlieue parisienne ». Politix. *Revue des sciences sociales du politique*, vol. 2, n°7, 1989, pp. 30-34.

Fourcaut, Annie. « L'histoire urbaine de la France contemporaine : État des lieux ». *Histoire urbaine*, vol. n° 8, n°2, 2003, pp. 171-85.

Goetschel, Pascale, Vincent Lemire, et Yann Potin. « Historiens et patrimoine au 20e siècle. Le rendez-vous manqué ? ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 137, n°1, 2018, pp. 2-20.

- **HISTOIRE URBAINE**

➔ Banlieue Parisienne

Duby, Georges, et Marcel Roncayolo. *Histoire de la France urbaine, Tome 5.* Paris, Seuil, 1985.

Eldin, Lucas. *De la province à la banlieue : les " villages " de Saint-Maur ou le refus d'une ville moderne (1959-1983*). Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

Faure, Alain. *Les Premiers banlieusards : aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*. Paris, Créaphis, 1991.

Faure, Alain. « Un faubourg, des banlieues, ou la déclinaison du rejet ». *Genèses*, vol.51, n°2, 2003, pp. 48-69.

Fourcaut, Annie. *La banlieue en morceaux : la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*. Grane, Créaphis, 2000.

Fourcaut, Annie. « Les banlieues populaires ont aussi une histoire ». *Revue Projet*, vol.299, n°4, 2007, pp. 7-15.

Mordillat, Gérard, et Frédérique Jacquet. *Douce banlieue*. Paris, Éditions Ouvrières, 2005.

➔ Grands ensembles

Des ensembles assez grands, Mémoires et projets en Essonne, Cahier n° 11 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, Athis-Mons, MDBA, 2005.

Canteux, Camille. *Filmer les grands ensembles: villes rêvées, villes introuvables : une histoire des représentations audiovisuelles des grands ensembles, milieu des années 1930-début des années 1980*. Paris, Créaphis, 2014.

Chamboredon, Jean-Claude, Madeleine Lemaire. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement ». *Revue française de sociologie*, vol. 11, n°1, 1970, pp. 3-33.

Derrien, Elise. *La réhabilitation du grand ensemble d'Orly-Choisy-le-Roi: un laboratoire de la politique de la ville ? (1965-1993)*. Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, 2013.

Faraldi, Luc. *Construction et enjeux d'une histoire du quartier Franc-Moisin à Saint-Denis*. Rapport pour la mission du Patrimoine Ethnologique, 1999.

Flamand, Jean-Paul, et Roger-Henri Guerrand. *Loger le peuple: essai sur l'histoire du logement social en France*. Paris, la Découverte, 1989.

Jolis, Sébastien. « Du logement au cadre de vie. Mobilisations associatives et vie sociale dans le grands ensembles (1968-1973) ». *Hypothèses*, vol. 16, n°1, 2013, pp. 33-43.

Landauer, Paul, et Benoît Pouvreau. « Les Courtillières, cité ordinaire, histoire singulière ? ». *Espaces et sociétés*, vol.130, n°3, septembre 2007, pp. 71-85.

Masclet, Olivier. *La gauche et les cités : enquête sur un rendez-vous manqué*. Paris, La Dispute, 2003.

Mengin, Christine. « La solution des grands ensembles ». *Vingtième Siècle*, vol. 64, n°1, 1999, pp.105-11

Sagaspe, Sandra. *Genèse de la construction et étude de la population initiale du grand ensemble de la Grande Borne à Grigny et Viry-Châtillon*. Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1997.

Taboury, Sylvain. *Billardon: histoire d'un grand ensemble (1953-2003).* Paris, Créaphis, 2004.

Tellier, Thibault. *Le temps des HLM 1945-1975 : la saga urbaine des Trente Glorieuses*. Paris, Éditions Autrement, 2007.

➔ Politique de la ville

Allen, Barbara, et Michel Bonetti. *L'habiter, un impensé de la politique de la ville: pour un renouvellement du sens de l'action.* Paris, Éditions de l'Aube, 2018.

Authier, Jean-Yves, Bacqué, Marie-Hélène et France Guérin-Pace (dir.) *Le quartier.* Paris, La

Découverte, 2012.

Barthélémy, Joël. *Refaire la ville. Sens et contradictions d'une politique sociale*. Presses de l'EHESP, 2011.

Bachmann, Christian, et Nicole Le Guennec. *Violences urbaines : ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*. Paris, Albin Michel, 1998.

Bellanger, Emmanuel, Collet, Anaïs, Desage, Fabien et Pierre Gilbert. « Rénovation urbaine. L'espace comme remède à la question sociale ? ». *Métropolitiques*, 5 avril 2018.

Berland-Berthon Agnès. « La démolition des immeubles de logements sociaux. L'urbanisme entre scènes et coulisses ». *Les Annales de la recherche urbaine*, n°107, 2012. pp. 6-17.

Castellan, Michel, et al. « Les quartiers en convention : une grande diversité ». *Espace Populations Sociétés*, vol. 11, n°2, 1993, pp. 315-23.

Carrel, Marion. « II. Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public ». *Annuaire des Collectivités Locales*, vol. 26, n°1, 2006, pp. 649-56.

Champagne, Patrick. « La construction médiatique des "malaises sociaux" ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 90, n°1, 1991, pp. 64-76.

de Maillard, Jacques. « Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain ». *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 88, n°1, 2000, pp. 6-18.

Dubedout, Hubert. *Ensemble, refaire la ville : rapport au Premier ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers*. Paris, la Documentation française, 1983.

Epstein, Renaud. *La rénovation urbaine: démolition-reconstruction de l'état*. Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

Estèbe, Philippe, et Jacques Donzelot. *L'usage des quartiers : action publique et géographie dans la politique de la ville (1982-1999).* Paris, l'Harmattan, 2005.

Genestier, Philippe. « Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien. Cadre cognitif et catégorie d'action politique ». *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 82, n°1, 1999, pp.42-54.

Tissot, Sylvie. *L'état et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris, Seuil, 2007.

- **PATRIMOINE ET POLITIQUES CULTURELLES**

➔ <u>Culture et municipalités</u>

Balme, Richard. « La participation aux associations et le pouvoir municipal. Capacités et limites de

la mobilisation par les associations culturelles dans les communes de banlieue ». *Revue française de sociologie*, vol. 28, n°4, 1987, pp. 601-639.

Bekhaled, Zohra. *L'action culturelle à Nogent-sur-Marne de 1959 à 1995*. Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, 2011.

Besse, Laurent. *Les MJC*. *De l'été des blousons noirs* à *l'été des Minguettes 1959 - 1981*.Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Bordeaux, Marie-Christine, et François Deschamps. *Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoire*s. Paris, Éditions de l'Attribut, 2013, pp. 17-98.

Dubois, Vincent et Philippe Poirrier (dir.) *Politiques locales et enjeux culturels : les clochers d'une querelle, XIXe-XXe siècles*. Paris, la Documentation française, 1998.

Dumazedier, Joffre. *Le Loisir et la ville. 2. Société éducative et pouvoir culturel*. Paris, Seuil, 1976.

Fondu, Quentin, et Margaux Vermerie. « Les politiques culturelles : évolution et enjeux actuels ». *Informations sociales*, vol.190, n°4, 2015, pp. 57-63.

Friedberg, Erhard, et Philippe Urfalino. « La gestion des politiques culturelles municipales : de l'inflation culturelle à l'évaluation politique ». *Politiques et Management Public*, vol. 2, n°1, 1984, p. 3-26.

Martigny, Vincent. *Culture*(*s*) et *identités nationales* (*1981-1995*). Paris, Les Presses de Sciences Po, 2016.

Mehl, Dominique. « Culture et action associatives ». *Sociologie du travail*, vol. 24, n°1, 1982, pp. 24-42.

Poirrier, Philippe (dir.) *Les collectivités locales et la culture : les formes de l'institutionnalisation. XIXe-XXe siècles*. Paris, la Documentation française, 2002.

Poirrier, Philippe (dir). *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales.* Paris, La Documentation française, 1995.

Poupardin, Marie. *La politique culturelle de la municipalité d'Ivry-sur-Seine entre 1945 et 1973.* Mémoire d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2000.

Rioux, Jean-Pierre et Philippe Poirrier (dir.) *Affaires culturelles et territoires : (1959-1999).* Paris La Documentation française, 2000.

➔ <u>Patrimoine</u>

Choay, Françoise. *L'allégorie du patrimoine*. Paris, Seuil, 1992.

Crivello, Maryline, Garcia, Patrick et Nicolas Offenstadt. *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*. Aix-en-Provence Presses universitaires de

Provence, 2017.

Glevarec, Hervé, et Guy Saez. *Le patrimoine saisi par les associations*. Paris, La Documentation française, 2002.
Gob, André, et Noémie Drouguet. *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*. Paris. Armand Colin, 2014

Navarro, Nicolas. *Le patrimoine métamorphe : circulation et médiation du patrimoine urbain dans les villes et pays d'art et d'histoire. Héritage culturel et muséologie*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université d'Avignon, 2015.

Poulot, Dominique (dir.) *Patrimoine et modernité*. Paris, L'Harmattan, 1998.

Rautenberg, Michel. *La rupture patrimoniale*. Paris, À la croisée, 2003.

Rivière, Georges-Henri. *La muséologie selon Georges Henri Rivière: cours de muséologie, textes et témoignages.* Paris, Dunod, 1989.

Vadelorge, Loïc, Poirrier, Philippe, (dir.) *Pour une histoire des politiques du patrimoine*. Paris, la Documentation française, 2003.

Veschambre, Vincent. *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

➔ Histoire et histoire de l'histoire

Bensa, Alban, et Daniel Fabre, (dir.) *Une histoire à soi : Figurations du passé et localités*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015.

Bloch, Marc. *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris, Armand Colin, 1949.

Croix, Alain, et Didier Guyvarc'h, Guide *de l'histoire locale : faisons notre histoire !* Paris, Éditions du Seuil, 1990.

Leuilliot, Paul. « Histoire locale et politique de l'histoire ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 29e Année, n°1, 1974, pp. 139-150

Prost, Antoine. *Douze leçons sur l'histoire*. Paris, Seuil, 1996.

Thuillier, Guy, Tulard, Jean. *Histoire locale et régionale*. Paris, PUF, 1992

➔ Mémoires et commémorations

« Villes et Mémoire » Actes du Colloque du 17 juin 2004, Paris, Les Éditions de la DIV, 2004.

Garcia Patrick. « Commémorations : les enjeux d'une pratique sociale ». *Raison présente*, n°128,

4e trimestre 1998. Mémoire et histoire. pp. 25-45

Dosse, François. « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire ». *Raison présente*, vol. 128, n°1, 1998, pp. 5-24

Foret, Catherine, (dir.) *Travail de mémoire et requalification urbaine: repères pour l'action*. Paris, Les éd. de la DIV, 2007.

Gouy-Gilbert, Cécile. *Usages sociaux du passé et politique de la mémoire à Saint-Martin d'Hère en Isère*. Rapport pour la mission du Patrimoine Ethnologique, la Documentation française, 1999.

Joutard, Philippe. *Histoire et mémoires, conflits et alliances.* La Découverte, 2015

Lemarchand, Nathalie. « Mémoire du quartier, mémoire sur le quartier » In : *La Mémoire orale : Rencontres ethnologiques de Rouen.* Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2007. pp. 79-89.

Muxel, Anne. *Individu et mémoire familiale*. Paris, Nathan, 1996.

Nora, Pierre, « L'ère de la commémoration », *Les Lieux de mémoire : tome 3 : Les France*, volume 3, Paris, Gallimard, 1992, pp. 977-1012.

Ricœur, Paul. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Éditions du Seuil, 2000.

Traverso, Enzo. *Le passé, modes d'emploi : histoire, mémoire, politique*. Paris, la Fabrique éditions, 2005.

- **POLITIQUES MUNICIPALES ET CULTURES POLITIQUES**

➔ <u>Politique Municipale</u>

Auboussier, Julien, et Isabelle Garcin-Marrou. « Mémoire(s) et territoire(s) : les bulletins municipaux de Villeurbanne ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n°37, décembre 2011, pp. 47-62.

Douillet, Anne-Cécile, et Rémi Lefebvre. *Sociologie politique du pouvoir local*. Paris, Armand Colin, 2017.

Le Bart, Christian. *Les Maires : Sociologie d'un rôle.* Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2003,

Nadeau, Richard, et al. *Villes de gauche, villes de droite*. Paris, Presses de Sciences Po, 2018.

Pailliart, Isabelle. *Les territoires de la communication*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993.

Tellier, Thibault. « La renommée des villes ou comment une ville communique-t-elle sur son image ? Enjeux et perspectives historiques ». *Histoire urbaine*, vol. 56, n°3, 2019, pp. 5-10.

➔ Communisme

Bellanger, Emmanuel. *Ivry banlieue rouge : capitale du communisme français XXe siècle*. Paris, Créaphis, 2017

Bellanger, Emmanuel et Mischi Julian (dir.) *Les territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*. Paris, Armand Colin, 2013.

Courtois, Stephane et Marc Lazar. *Histoire du Parti communiste français.* Paris, Presses universitaires de France, 1995.

Courtois, Stéphane. « Luttes Politiques et élaboration d'une histoire : le PCF historien du PCF dans la 2eme guerre mondiale ». *Communisme*, n°3, 1984, pp.5-27.

Fourcaut, Annie, *Bobigny, Banlieue Rouge*, Paris, Les éditions ouvrières, 1986.

Fourcaut, Annie « mémoires de la "banlieue rouge" : occultation du mythe et mutation des images ». *Communisme,* n°15-16 ,1987 pp.121-135

Lavabre, Marie-Claire. *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste.* Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1994.

Lazar, Marc. « L'invention et la désagrégation de la culture communiste ». *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°44, octobre-décembre 1994 pp. 9-18.

Retière Jean-Noël. « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. » *Politix*, vol. 16, n°63, 2003. pp.121-143.

Thibault, Paul, « Le Communisme Municipal ». *Esprit*, n°10, 1966, pp. 413-422.

➔ Socialisme

Bacqué, Marie-Hélène, et Yves Sintomer, (dir.) *La démocratie participative : histoire et généalogie*. Paris, la Découverte, 2011.

Chamouard, Aude, et Serge Berstein. *Une autre histoire du socialisme : les politiques à l'épreuve du terrain (1919-2010)*. Paris, CNRS éditions, 2013.

Conord, Fabien « L'encre, la pierre et la parole. Les socialistes de l'Allier et leur histoire, 1944-2001 ». *Le Mouvement social*, n°205, 2003, pp. 43-60

Fabiani, Jean-Louis et al., *Socialisme et culture*. *Histoire et singularités d'une relation*. Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2017

Hatzfeld, Hélène. *La politique à la ville : inventions citoyennes à Louviers, 1965-1983*. Rennes, Presses universitaire de Rennes, 2018.

Petiot, Geneviève. « D'autogestion en autonomie, où en est le « socialisme démocratique » ? » *Mots. Les langages du politique*, vol. 22, n°1, 1990, pp. 20-31.

Rey, Henri, et Françoise Subileau. *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*. Paris, Les Presses de Sciences Po, 1991.

Sawicki Frédéric. *Les réseaux du PS, sociologie d'un milieu partisan*. Paris, Belin, 1997.

- **SUR ATHIS-MONS**

Quand vos histoires font notre histoire : Athis-Mons 1939-1989. Athis-Mons, Municipalité d'Athis Mons, 1989.

Blanc, Brigitte. *Les portes de l'Essonne. Tome 1, Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste: Essonne*. Paris, APPIF, 2004.

El Kihel, Saida, Lagorce, Marie-Laure. *De la démocratie locale à Athis-Mons*. Maitrise en Sciences Sociales, Université d'Evry, 1999.

Lienemann, Marie-Noëlle. *Madame le maire*. Paris, Ramsay, 1997.

Moriceau, Jean-Marc, Treuil, Danièle. *Athis-Mons 1890-1939 : Naissance d'une vie de Banlieue*. Lyon, AREM et Municipalité d'Athis-Mons, 1983.

Petit, François. *Du cabanon au pavillon ou le développement des lotissements sur le plateau d'Athis-Mons : 1896-1950*. Athis-Mons, Centre Culturel d'Athis-Mons, 1993.

Taboury, Sylvain. *A la croisée des chemins : trajets d'écoutes : Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons.* Étude réalisée pour la DRAC Ile-de-France, 2002.

Taboury, Sylvain. *Politique de la ville et citoyenneté : Athis-Mons ou les aléas du lien social dans une commune de "banlieue"*. Rapport de Stage, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1998.

- ➔ <u>Sur la Maison de Banlieue</u>

Le patrimoine de banlieue existe-t-il ?, Actes de la journée d'étude organisée à l'Ecomusée de Bièvre le 2 février 2010, 2011.

Taboury, Sylvain. *Regards sur la ville : la Maison de Banlieue d'Athis-Mons, centre d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine de banlieue.* Mémoire de DESS action artistique politiques culturelles et muséologie, Université de Bourgogne, 1999.

Bossard, Bruno. *Conduite de Projet : la Maison de Banlieue.* Rapport de stage DESS de développement culturel, 1999.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan du développement urbain d'Athis-Mons (p.344)
ANNEXE 2 : Athis-Mons et ses environs (p.345)
ANNEXE 3 : Plan du parcellaire, maisons à réhabiliter selon l'étude ORGECO (1980) (p.346)
ANNEXE 4 : Index des thèmes traités dans l'exposition de 1979 (p.347)
ANNEXE 5 : Monographies de villes publiées par Messidor/Temps actuels (p.348)
ANNEXE 6 : Membres des « Neuf de Transilie » en 2020 (p.348)

ANNEXE 1 : Plan du développement urbain d'Athis Mons, tiré de Blanc, Brigitte, *Les portes de l'Essonne. Tome 1, Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste : Essonne*. APPIF, 2004 p.7.

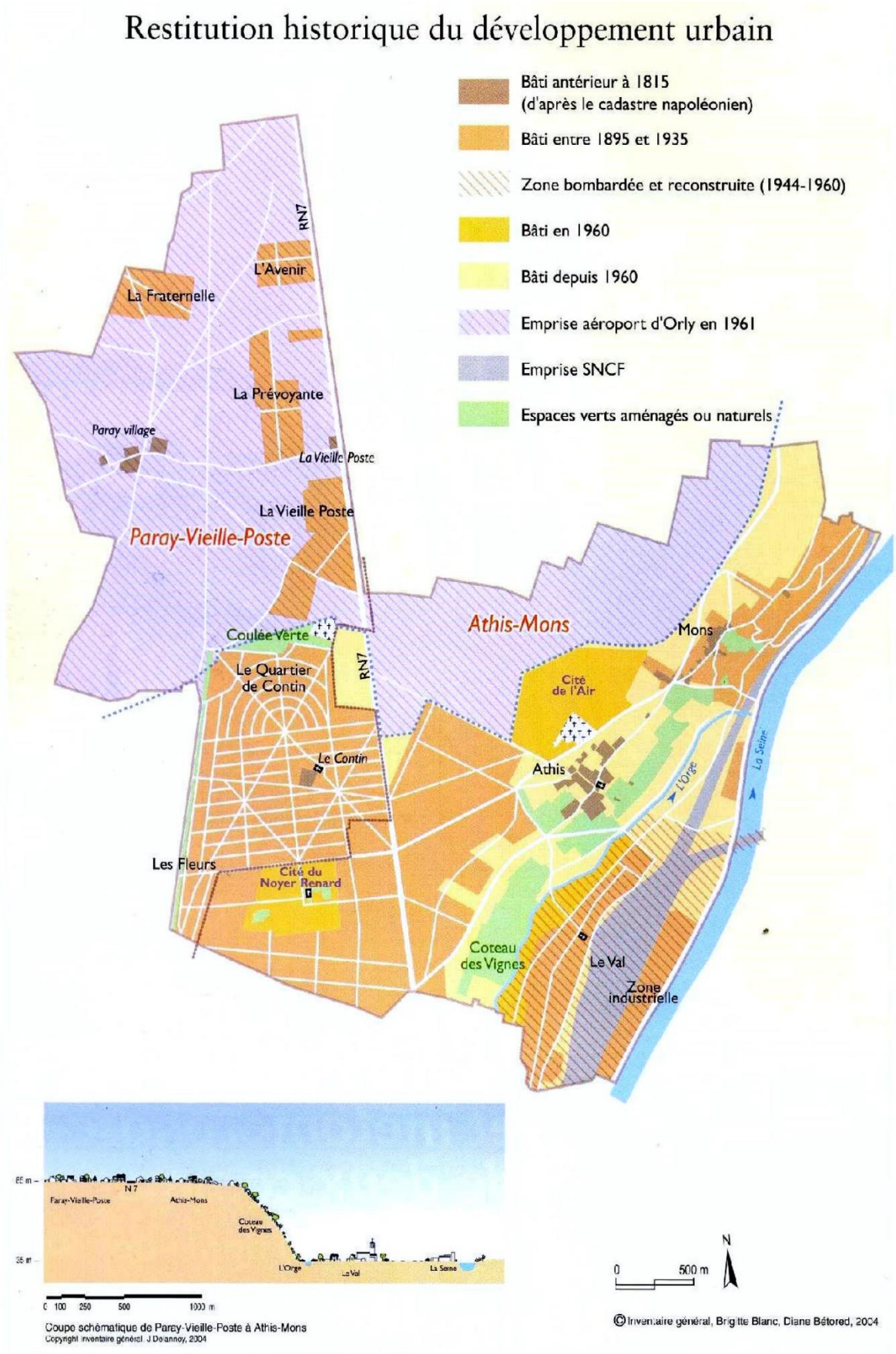

ANNEXE 2 : Athis-Mons et ses environs. Carte réalisée sur Géoportail, fond de carte « Esri World Topographic Map »

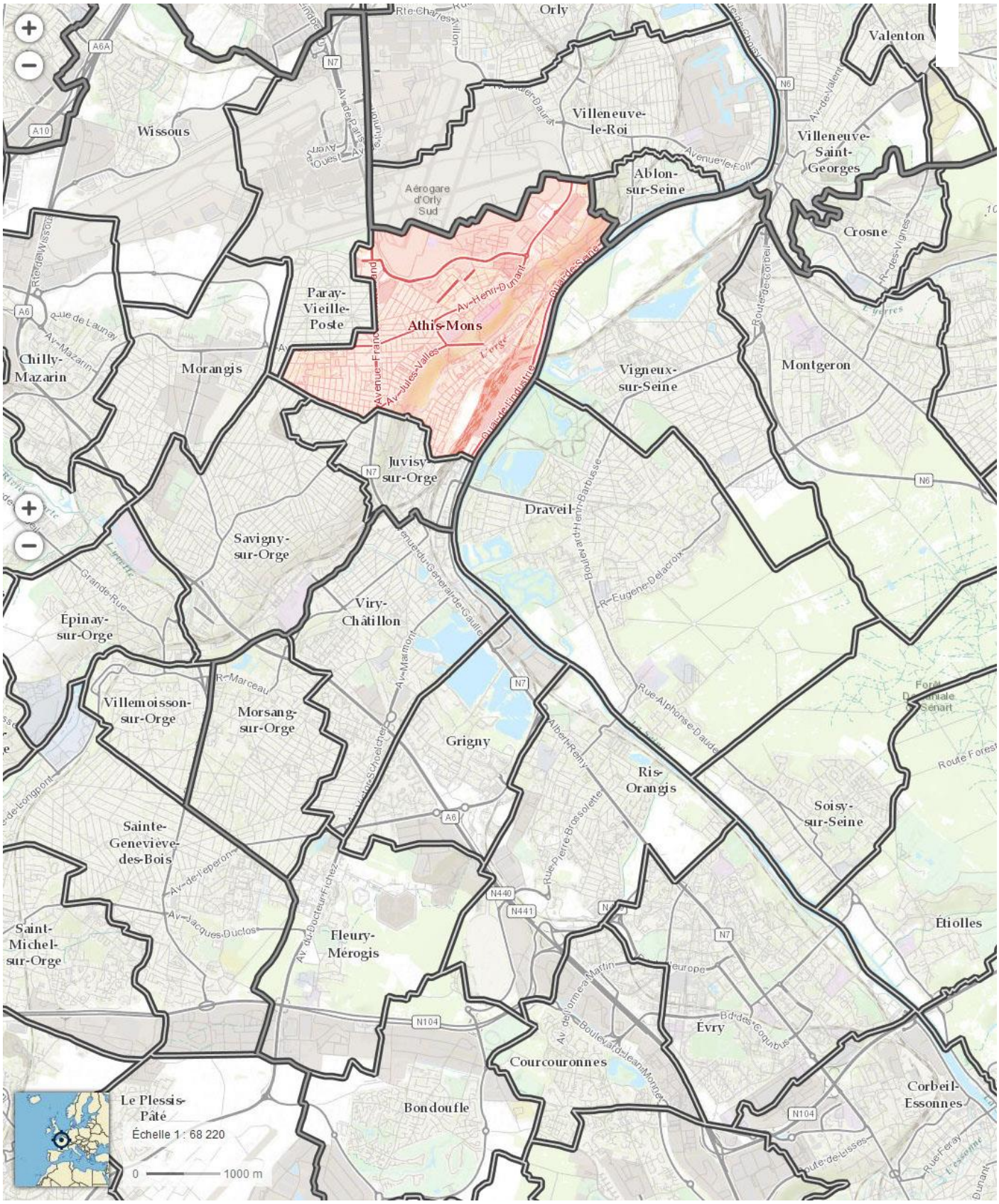

ANNEXE 3 : Plan du parcellaire, maisons à réhabiliter (A.Int - AM20W1 : Étude Orgéco, septembre 1980.) La couleur rouge signalant les réhabilitations a été ajoutée à des fins de clarté.

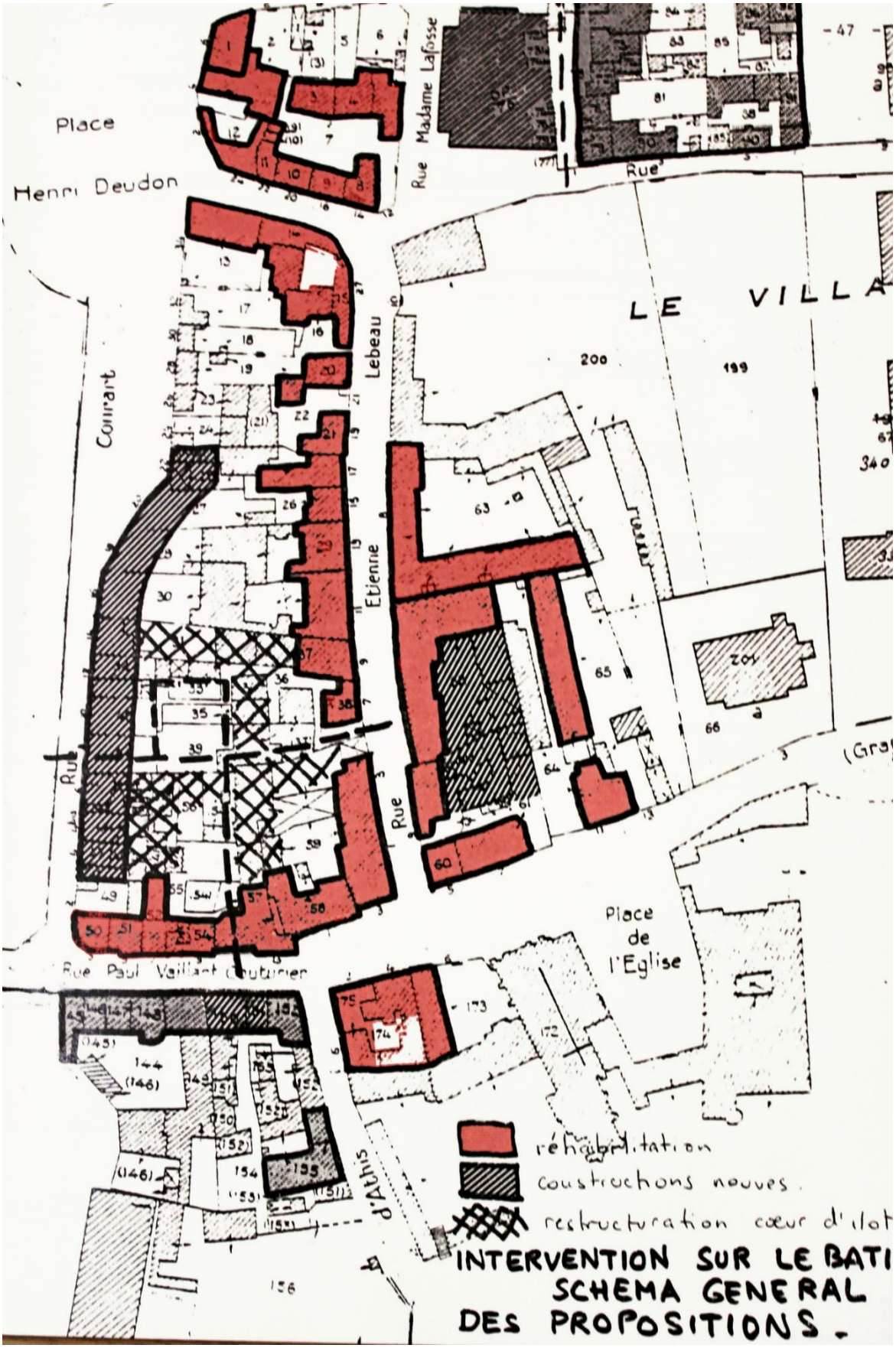

ANNEXE 4 : Index des thèmes traités dans l'exposition de 1979, d'après le catalogue (MdBA)

POPULATION :

- une progression spectaculaire de la population - Courbe générale - Courbe par quartier.
- quel est l'âge de la population ?
- Pyramides des âges : 1890 - 1911 - 1921 - 1935
- d'où vient la population ? Graphique.

Ainsi que 6 photos et 3 mannequins

MODIFICATION DES PAYSAGES :

- Athis, un paysage d'aspect villageois et rural
- le village d'Athis
- le village de Mons
- les châteaux
- la "grande rivière" chantée par Mlle de Scudéry = la Seine
- la "petite rivière" = l'Orge
- la gare
- le cottage
- les lotissements
- la N.7

Ainsi que 82 photos - 1 plan d'Athis-Mons en 1913 et la maquette de la place du cottage.

LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES :

- quels métiers exercent les hommes ? quels métiers exercent les femmes ?
- une population ouvrière et cheminote
- une usine traditionnelle : les forges
- une usine de type nouveau : la fabrication d'avion
- un métier qui disparaît : le travail à la ferme
- des quartiers aux caractéristiques nouvelles
- femmes au foyer ? femmes au travail ? les blanchisseuses
- les commerçants
- histoire d'une famille : la famille Maupomé

Ainsi que 21 photos - graphiques – poèmes - instruments agraires et d'artisans - documents d'aviation - plan du bombardement aérien des 18 avril et 2 juin 1944

LA VIE QUOTIDIENNE :

- les promenades
- les cafés et guinguettes et bals
- les enfants et l'école
- les activités des enfants en dehors des horaires scolaires
- jeunes filles et jeunes femmes
- l'épicerie café, centre social ?
- les maires d'Athis-Mons
- une grande famille d'Athis-Mons: la famille Chodron de Courcel
- les inondations
- la guerre

Ainsi que des articles de presse -39 photos - des objets de la vie quotidienne.

ANNEXE 5 : Monographies de villes publiées par Messidor/Temps actuels

Hors collection

Morlet, Jean, *Champigny Hier et Aujourd'hui,* Paris, Messidor/Temps Actuels, 1981

Varin, Jacques, *Chelles : un avenir digne de son passé,* Paris, Messidor/Temps Actuels, 1983

Varin, Jacques, *Corbeil-Essonnes: aux rendez-vous de l'histoire*, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1986

Collection « découvrir »

Varin, Jacques, *Aulnay : jeunesse d'un vieux pays,* Paris, Messidor/Temps Actuels, 1982

Varin, Jacques, *Mémoires d'Arcueil*, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1982

Wasserman, Gilbert, *Nanterre : une histoire*, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1982

Pourteau, Roger, *Pantin : deux mille ans d'histoire*, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1982

Benoît, Lucien, *Saint-Étienne, votre ville*, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1983

Epin, Bernard, Lefort, Jean, *Chez nous à Saint-Ouen*, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1983

Centre Culturel communal, *Malakoff, cent ans d'histoire*, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1983

Leriche, Fernand, Varin, Jacques, *Ivry-sur-Seine: le souffle de l'histoire*, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1984

ANNEXE 6 : Membres des « Neuf de Transilie » en 2020 – carte tirée de leur site web :

http://lesneufsdetransilie.fr/les-membres/

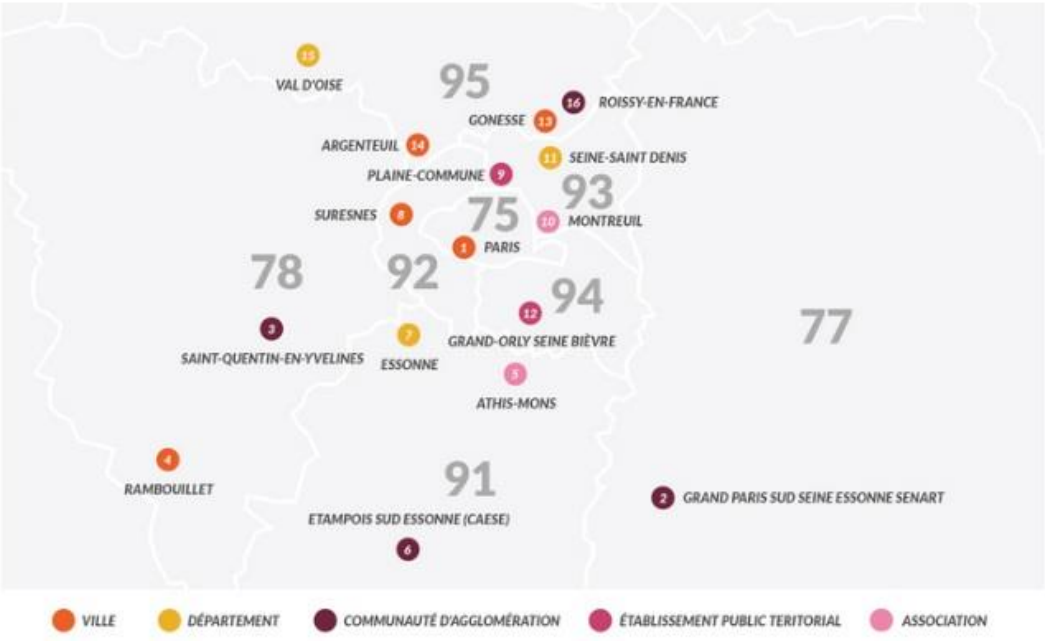

Résumé du mémoire

Comment l'histoire de la banlieue se structure-t-elle au niveau local ? C'est à cette question que tente de répondre cette recherche, partant du cas particulier d'Athis-Mons, ville du nord de l'Essonne où les opérations sur l'histoire, la mémoire et le patrimoine de la banlieue se sont multipliées durant le dernier tiers du XXe siècle. Elles ont pour point commun d'être portées par des banlieusards convaincus de l'intérêt du territoire où ils et elles vivent, et décidés à mobiliser et rassembler leurs concitoyens autour de la découverte de leur lieu d'habitation. Elles sont soutenues ou entravées par les différentes municipalités, qui se succèdent de façon très marquée tout au long de la période, émaillée de luttes politiques intenses. Elles sont marquées par les projets urbains de la ville, qui réveillent la conscience patrimoniale de la population, posent la revalorisation d'un quartier stigmatisé comme une priorité, poussent à la création de structures à même d'informer les habitants sur ces projets. Elles sont, enfin, le produit de leur époque, de l'idéologie autogestionnaire et socioculturelle des années 1970, du marketing urbain des années 1980 jusqu'au règne des projets pluriannuels et des réseaux dans les années 1990.